THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

2323/c

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

AMIENS. TYP. DE CARON ET LAMBERT.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

RECUEIL MENSUEL D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

DIRIGÉ PAR

M. L'ABBÉ J. CORBLET

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE A. PRINGUET

25, RUE BONAPARTE

1858

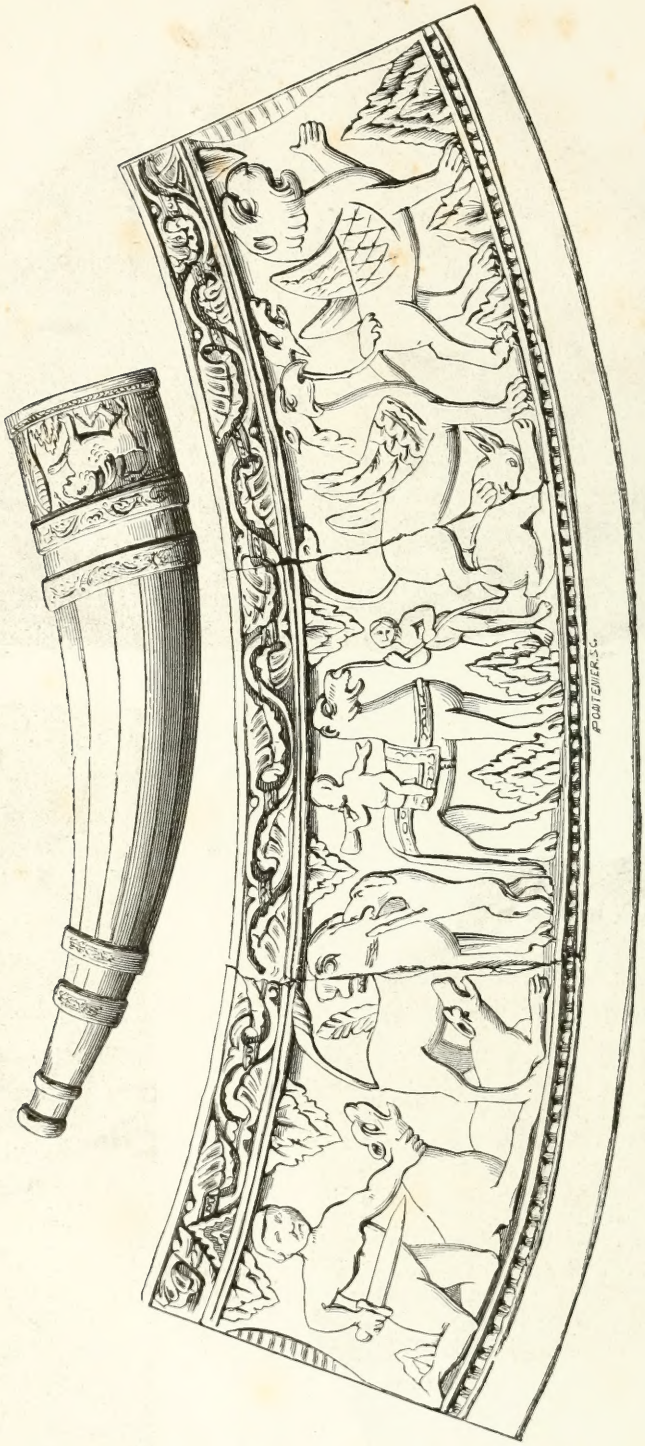

OLIPHANT DU MUSÉE D'ANTIQUITÉS D'ANGERS.

Dessiné d'après une photographie de M. de Livonnière, par M. Féragu.

fig. 1.

fig. 2.

fig. 3.

I. MITRE DU XIIe SIÈCLE (MUSÉE DE BEAUVAIS). — 2. ÉTOFFE DU XIIe SIÈCLE (MUSÉE DE CLUNY).
— 3. ÉTOFFE SICILIENNE DE LA MÊME EPOQUE (CATHÉDRALE DE PALERME).

Dessins de M. Willam Burges.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

LETTRE

AU R. P. DOM PITRA

SUR L'AUTEUR DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Mon révérend Père,

Vous avez parcouru la Hollande et vous avez contemplé à Zwolle les restes de Thomas à Kempis avec une si pieuse vénération qu'on a bien voulu vous accorder un fragment insigne de sa dépouille mortelle (1). Cependant vous ne citez pas ce religieux, dans votre beau livre sur la Hollande catholique, comme auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ ;* vous énumérez au contraire les écrivains hollandais qui se sont prononcés contre lui : MM. Holtrop, Van Vrée et Kamper.

Permettez-moi, mon révérend Père, de reprendre avec vous cette question : Quel est l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ?* Jamais question littéraire n'a été plus longtemps ni plus souvent agitée que celle-là.

L'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la France se sont disputé l'honneur d'avoir produit ce livre admirable, traduit dans toutes les langues, le plus beau qui, suivant l'expression de Fontenelle, soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en vient pas.

Mais la controverse, je dirais presque la lutte, s'est concentrée aujourd'hui entre ceux qui l'attribuent au français Gerson, le chancelier de l'Eglise de Paris, et ceux qui le considèrent comme l'œuvre du néerlandais Thomas à Kempis, l'humble moine du monastère de Sainte-Agnès.

(1) *La Hollande Catholique*, p. 121.

Cette controverse remonte à 1604. En cette année, aurait paru en Espagne un ouvrage, dans la préface duquel l'auteur aurait dit que saint Bonaventure, qui mourut en 1274, a parlé de l'*Imitation* dans ses exhortations aux moines de Toulouse.

En 1615, un Bénédictin d'Italie, nommé Constantin Cajétan, prétendit avoir découvert à Urona un vieux manuscrit de l'*Imitation*, avec cette suscription : « Jean Gersen » et où on lisait à la fin du quatrième livre : « *Explicit liber quartus et ultimus abbatis Johannis Gersen.* » De Gersen à Gerson la transition est facile.

La discussion prit bientôt les proportions d'un intérêt d'ordre monastique. Les Bénédictins soutinrent l'honneur d'avoir donné au monde l'*Imitation ;* les Augustins, dont Thomas à Kempis a porté l'habit, maintinrent que l'auteur de ce livre unique fut un de leurs frères.

La querelle s'envenima et le Parlement de Paris fut appelé à la juger. Le 12 février 1652, un arrêt de nos seigneurs des requêtes de la Cour suprême, rendu sur la contestation intervenue entre les chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de France et les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, décida que l'*Imitation de Jésus-Christ* serait dorénavant imprimée sous le nom de Thomas à Kempis (1).

Pour obtenir un tel arrêt, il a fallu sans doute que les Augustins eussent produit et soumis à la Cour des documents importants, qui fussent de nature à convaincre les juges. Cependant cet arrêt, émané du premier siége de justice de France, n'a pas été respecté par les érudits comme ayant l'autorité de la chose jugée, et la controverse suivit son cours.

En 1724, le bénédictin Thomas Erhard publia une *Imitation* en l'attribuant à Gersen ; en 1758, l'abbé Vallart, d'Amiens, soutint la même thèse. En 1761, Eusèbe Amort, chanoine régulier de Saint-Augustin à Polling, en Bavière, combattit en faveur de Thomas à Kempis (2). Plusieurs autres savants descendirent aussi dans la lice pour et contre Thomas à Kempis.

Avec le XIXe siècle, la victoire paraît rester à ce dernier. Silbert à Vienne, Ullmann à Hambourg, Liebner à Groeningen, Kist et Royard à Leyde, Schotel à Breda, Bormans à Liége et Mgr. Malou, à Louvain, se sont tous prononcés en faveur du moine du monastère de Sainte-Agnès.

Cependant, en 1841, M. Onésime Leroy reprit la thèse soutenue en 1640, par Charles Labbé qui, désireux de flatter l'amour-propre national du cardinal de Richelieu, s'était imposé la tâche de démontrer, dans une dissertation, que Gerson était l'auteur de l'*Imitation ;* et il avait engagé le puissant ministre, hésitant entre Gerson et Thomas à Kempis, à mettre le nom de l'ancien chancelier de Paris en tête d'une édition de luxe qui devait paraître. M. Onésime Leroy obtint un grand prix de l'Institut de France. En 1843, M. Thomassy s'éleva contre l'opinion du lauréat.

(1) *Dissertation sur soixante traductions de l'Imit. de J.-C.*, par Ant. Barbier, 1812, p. 170.

(2) *Deductio critica, quâ certum redditur Thomam Kempensem librorum de Imit. Christi esse authorem.*

Enfin, dans les quatre dernières années qui viennent de s'écouler, une troisième opinion s'est fait jour, et c'est à elle que se sont ralliés MM. Moland et d'Héricault, qui ont publié une nouvelle édition de l'*Internelle consolacion*, première version de l'*Imitation de Jésus-Christ*. « Pour eux, dit M. Ludovic Lalanne dans la *Correspondance littéraire*, l'*Imitation* n'est pas une œuvre individuelle, mais collective. Un thème primitif a été successivement élaboré et remanié de génération en génération, depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du XIVe ou le commencement du XVe, époque où il reçut définitivement la forme sous laquelle il nous est parvenu. Ils s'appuient, entre autres, sur un argument qui nous semble avoir une assez grande valeur : le caractère *encyclique* d'une partie de la littérature du moyen-âge. On peut ne pas adopter leurs raisonnements dans toutes leurs particularités, mais leur hypothèse me paraît jusqu'à présent fort admissible. Je dis *jusqu'à présent*, car enfin la découverte d'un manuscrit, d'un passage inédit, peut venir jeter tout-à-coup un nouveau jour sur la question. »

Nous croyons que ce manuscrit est découvert et qu'il nous fait connaître définitivement le nom de l'auteur de l'*Imitation*.

Jean Busch, qui fut chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin à Windesheim, dans les environs de Zwolle (Pays-Bas), écrivit la chronique de son monastère depuis sa fondation en 1386 jusqu'en 1464. Il y raconte que, quelques jours avant la mort du prieur Jean van Heusden, arrivée en 1424, deux moines du couvent du Mont-Sainte-Agnès, près Zwolle, étaient venus consulter ce prieur, et que parmi eux se trouvait le frère Thomas de Kempen, homme distingué, qui écrivit plusieurs livres de dévotion, principalement celui qui commence par ces mots : « *Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres* » ou l'*Imitation de Jésus-Christ* et d'autres encore. (Contigit ante paucos dies sui obitus, ut duos fratres notabiles de monte S. Agnetis prope Swollis, ordinis nostri dictum priorem nostrum in Windesheim super certis rebus consulturi advenirent; quorum unus frater Thomas de Kempis, vir probatæ vitæ, qui plures devotos libros composuit videlicet : *Qui sequitur me, De Imitatione Christi*, cum aliis, nocte insecuta, somnium vidit, præsagium futurorum. CHRON. WIND.)

Si l'on objectait avec l'abbé de Vallart, cité plus haut, que l'auteur de la chronique de Windesheim a attribué gratuitement à Thomas à Kempis l'honneur d'avoir écrit ce livre immortel, et cela pour en faire rejaillir la gloire sur les Augustins du Mont-Sainte-Agnès (dont étaient issus ceux de Windesheim), puisqu'on lit sur un ancien manuscrit de l'*Imitation* le nom de Jean Gersen cinq fois répété, nous répondrions que cette objection n'en est pas une; car l'existence de Jean Gersen, qui passe pour avoir été un abbé de Verceil, est très-problématique, et il faudrait avant tout la prouver.

Mais nous possédons encore en faveur de Thomas à Kempis une autre attestation qui a autant et peut-être plus de valeur que celle de Jean Busch, le chroniqueur de Windesheim. Nous voulons parler du document contenu

dans le manuscrit que le protestant Ullmann a découvert dans la bibliothèque royale de Munich, et qu'il a publié en 1842, à Hambourg, dans son ouvrage sur les Réformateurs avant la Réforme [1]. Ce manuscrit est l'histoire de Jean Wessel par Albert Hardenberg, son élève. Il y est parlé, en deux endroits différents, des relations qui ont existé entre Wessel et Thomas à Kempis, et ce dernier y est cité comme étant l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Ici toute question d'amour-propre, tout intérêt de parti disparaît. Celui que nous verrons rendre hommage à Thomas à Kempis va renier l'église catholique et préparer les voies de la révolution du XVIe siècle; c'est un précurseur de Martin Luther.

Hardenberg ayant résolu d'écrire la vie de Wessel, s'était rendu au couvent de Sainte-Agnès pour y recueillir des renseignements sur son ancien maître. Les religieux lui montrèrent, dit-il, plusieurs ouvrages du très-pieux homme Thomas à Kempis, parmi lesquels il y avait le livre d'or de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Wessel avait avoué que la lecture de ce livre lui avait communiqué les premiers élans de la piété, et bien souvent, à l'heure de cette lutte suprême qui décide de la destinée d'un homme, il avait pensé, jeune encore, à demander la paix du cœur et l'oubli des choses de la terre à cette retraite du Mont-Sainte-Agnès, pour y vivre dans l'intimité de Dieu et du vénérable cénobite qui lui avait fait goûter la première saveur de la vraie théologie. (Monstrabant quoque illi viri scripta plurima piissimi viri Domini Thomæ Kempis cujus præter plurima alia etiam exstat opus aureum *de Imitatione Christi*, ex quo Wesselus fatebatur se primum gustum veræ theologiæ percepisse, eoque accensum, ut Zwollas admodum adolescens pergeret, ut rudimenta artium disceret, simulque, ex intervallo uteretur consuetudine piissimi patris Thomæ, qui in Agnetano collegio canonicus erat, quod Wesselus propterea religiose colebat et nullo loco lubentius quam illic erat. HARDENBERG, VITA WESSELI, apud *Ullmann*, p. 295.... — Attrahebat ad se multos fama optimi viri fratris Thomæ Kempis..... Scribebat ea tempestate Thomas librum *de Imitatione Christi, Qui sequitur me*. Fatebatur autem Wesselus se prima incitamenta pietatis ex hoc libro percepisse, quo factum est, ut se insinuaret in intimiorem notitiam et familiaritatem Domini Thomæ, eo plane instituto, ut in eodem cænobio vitam monasticam amplecteretur. HARDENBERG, p. 732, cité par MOOREN, p. 121.)

Ce texte, pensons-nous, est irrécusable et désigne de la manière la plus évidente Thomas à Kempis comme l'auteur de l'*Imitation*.

Maintenant quelle est sa patrie ? « Ici encore, continue M. Lalanne, il y a incertitude et discussion. De ceux qui regardent l'auteur comme inconnu, les uns penchent pour l'Italie, d'autres pour les Pays-Bas ou l'Allemagne, d'autres pour la France. C'est à cette dernière opinion, soutenue par MM. Michelet et V. Leclerc, que se rallient MM. Moland et

(1) *Reformatoren vor der Reformation vornemlich in Deutschland und den Niederlanden.*

d'Hériault, et j'avoue que sur ce point je serais assez porté à ne pas me séparer d'eux. La statistique des éditions et des traductions prouve que nulle part le livre n'a reçu et ne reçoit encore l'accueil qu'il a obtenu chez nous. Il y a pourtant contre cette opinion une petite difficulté de détail que n'ont point mentionnée les éditeurs, et qui a été signalée, il n'y a pas très-longtemps, par je ne sais plus quel archéologue. Au livre IV, ch. 5 de l'*Imitation*, il est dit : « Le prêtre, revêtu des ornements sacrés, tient la place de Dieu..... Il a *devant* et *derrière* lui la croix du Seigneur..... Il porte *devant* lui la croix sur sa chasuble. Or, pendant le moyen-âge, je ne crois pas que la chasuble ait jamais été en France ornée de ces deux croix. Cela n'a eu lieu que dans les liturgies italienne et allemande. Un Français ne peut donc avoir écrit ce passage, qu'il est possible de regarder comme interpolé. »

A cette considération, on pourrait ajouter celle-ci : au liv. I, ch. Ier de l'*Imitation*, l'auteur dit : « *Si scires totam Bibliam exteriùs*, » si vous saviez toute la Bible extérieurement. C'est là, sans aucun doute, un flandricisme; le Français ne connaît pas cette locution, il dit : savoir par cœur, et le Flamand : savoir extérieurement. Mais pourquoi s'arrêter à des considérations secondaires, lorsque, pour désigner la patrie de Thomas à Kempis, nous avons à notre disposition un document qui est, pour ainsi dire, son acte de naissance?

Comme tous les monastères du moyen-âge, celui du Mont-Sainte-Agnès avait sa chronique; une partie en a été rédigée par Thomas à Kempis lui-même. Or, sous l'année 1399, celle de son entrée au couvent, il écrit ceci : Eodem anno, ego Thomas Kempis scholaris daventriensis ex dioces. Colon. natus, etc. (*Chron., ch.* VIII). En cette année, moi, Thomas Kempis, écolier de Deventer, né au diocèse de Cologne, etc.

Kempis avait été, en effet, un des clercs de la vie commune que Gérard de Groot ou Gérard Le Grand (*Gerardus magnus*) avait réunis dans sa maison paternelle de Deventer, aujourd'hui chef-lieu de la province néerlandaise d'Over-Yssel. Mais qu'on ne croie pas que Kempis ait été le nom patronimique de l'auteur de l'*Imitation*. Sous l'année 1406, nous lisons dans la même chronique du Mont-Sainte-Agnès que, le jour de la fête de saint Barnabé, un frère convers prit l'habit ; il se nommait *Thomas* HEMERKEN *de Kempen*, ville du diocèse de Cologne; et, sous l'année 1471, on lit encore que le jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Jacques-le-Mineur, mourut après vêpres le frère *Thomas* HEMERKEN *de Kempis*, ville du diocèse de Cologne. On peut donc affirmer que celui qui a écrit l'*Imitation* est né à Kempen, petite ville située à deux lieues de Crevelt, entre la Meuse et le Rhin, et que le nom sous lequel il est connu dans le monde est celui du lieu de sa naissance.

Il y a plus, M. le curé Mooren est parvenu, à force d'intelligentes et patientes recherches, à préciser l'emplacement même de la maison où est né le célèbre écrivain ; cette maison était située à Kempen, près du cime-

tière, à côté de celle d'un nommé Telen-Termeer; elle a été vendue en 1402, la troisième férie après la Saint-Lambert.

En 1672, Maximilien Henri, Prince-Electeur de Cologne, fit rechercher les restes mortels de Thomas à Kempis, et le 1er août de la même année, Arnould Wager, curé de Zwolle, fit fouiller l'église du Mont-Sainte-Agnès, et à l'endroit même indiqué par la chronique du couvent, on découvrit au côté oriental du transsept les ossements et une étole de l'illustre augustin. Le Prince-Electeur prit l'étole et la garda comme une relique.

Pourtant Thomas à Kempis n'est point un saint ni un bienheureux aux yeux de l'Eglise; mais la croyance populaire l'a honoré comme tel dans sa patrie. On a cru à Kempen où il est né, à Zwolle où son corps a été transféré après sa mort, que celui qui a consolé tant de cœurs affligés, fermé tant de blessures, calmé tant d'âmes inquiètes, avait reçu de Dieu l'auréole de la sainteté, et l'on a dit que ceux qui ont prié auprès de son tombeau ont obtenu des guérisons miraculeuses.

Enfin, jusqu'en 1642, on voyait à Kempen, dans la salle des réunions du magistrat, un tableau représentant Thomas à Kempis, dans son costume de chanoine régulier du Mont-Sainte-Agnès, et assis, la plume à la main, devant deux livres ouverts dont une feuille portait l'image de Jésus crucifié.

Tous ces hommages rendus à la mémoire du religieux du Mont-Sainte-Agnès ne sont pas justifiés, si ce moine n'est pas l'auteur de l'*Imitation*, car il n'est pas un saint, et les autres ouvrages qu'il a écrits ne méritent pas ces honneurs. Mais il était de tradition à Kempen et à Zwolle que le frère Thomas Hemerken avait composé ce livre immortel, et cette tradition s'est trouvée vérifiée par les manuscrits de Windesheim et de Munich. Nous estimons donc que le procès engagé en 1652 entre les Bénédictins de Saint-Maur et les chanoines réguliers de Saint-Augustin est vidé, et qu'il y a lieu de confirmer la sentence du parlement de Paris [1].

Agréez, etc.

LOUIS DE BAECKER.

(1) On peut consulter les pièces justificatives des faits ci-dessus énoncés dans le remarquable ouvrage allemand : *Nachrichten über Thomas à Kempis, von J. Mooren.*

NOTRE-DAME DE L'ÉPINE

(MARNE).

De nos jours, où la foi commence à reconquérir son empire sur les intelligences, on a reconnu que le style ogival est un style essentiellement chrétien, et surtout qu'il est le développement et le progrès imprimés à l'art par la pensée catholique qui vivifie tout; aussi ce style est devenu l'objet de notre prédilection, tellement qu'aujourd'hui on jetterait presque la pierre à quiconque prétendrait élever une église tant soit peu importante dans un style différent de celui qui a présidé à la construction de tant de magnifiques basiliques, dont notre sol français est couvert avec une si riche profusion. Mais pour juger impartialement chaque transformation de l'art, il ne faut pas être exclusif ni s'engouer d'une certaine synthèse artistique en dehors de laquelle rien n'est digne d'attention; c'est ce qui a perdu l'art au XVIIe siècle, alors que la passion des Grecs et des Romains s'était emparée de tous les esprits. On considère aujourd'hui le XIIIe siècle comme l'épanouissement et le développement le plus entier du style ogival : il est vrai que cette époque a vu s'élever des monuments incomparables; mais le XVe siècle a aussi ses beautés, et certes il est impossible de ne pas reconnaître à cette époque une élévation d'ensemble qui se joint à une magnificence de détails peu commune; et si nous voulions passer en revue les monuments élevés durant cette période, et surtout les examiner attentivement, notre admiration grandirait devant l'incroyable patience des artistes qui couvraient nos églises au dedans et au dehors d'une quantité si prodigieuse de dentelles de pierre. Quelle belle page dans l'histoire de l'art que le portail de la cathédrale de Toul, Saint-Maclou de Rouen, Saint-Riquier, la tour de Rodez, les portails de Beauvais, le clocher de Fribourg en Brisgau, etc. Descendons dans les plaines de la Champagne; traversons Châlons, où l'art de transition romano-ogivale a élevé Notre-Dame, et où nous devons admirer la nef élancée de St-Etienne; suivons vers le nord-est la route qui conduit à Metz et arrêtons-nous devant une magnifique basilique dont la flèche aiguë, aujourd'hui privée de sa sœur jumelle, s'aperçoit de fort loin. C'est une grande église du XVe siècle, dont l'importance n'est point en rapport avec les besoins de la faible population qui est venue se placer à son ombre et qui a formé le village de l'Epine. Pourquoi une si vaste et si belle église dans un petit bourg? En voici la raison.

Le 24 mars 1419, veille de l'Annonciation de Notre-Dame, deux bergers faisaient paître leurs troupeaux dans les plaines qui avoisinent la cité de Châlons, non loin d'une modeste chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. Tout-à-coup, vers le soir, ils aperçoivent dans un buisson une lumière éclatante. Effrayés d'abord, puis reprenant courage, ils approchent et

trouvent au milieu du buisson une statue de la Sainte-Vierge. L'éclat de cette lumière, aperçue au loin, fit accourir les habitants des paroisses voisines; le bruit de ce prodige arriva bientôt jusqu'à Châlons, dont l'évêque s'empressa de venir à la tête de son chapitre. La lumière, qui s'était éteinte, avait fait place à une riante verdure au milieu de laquelle se trouvait la statue miraculeuse. Elle fut transportée aussitôt dans la petite chapelle de Saint-Jean, où elle ne tarda pas à attirer toutes les populations voisines à mesure que la nouvelle du prodige se répandait au loin.

Alors on avait la foi, on ne perdait pas son temps comme de nos jours à discuter sur la possibilité des prodiges; les pèlerins accoururent nombreux, il en vint de tous les états et de toutes les classes de la société, et pas un ne se retirait sans laisser à Marie une offrande proportionnée à sa fortune. Bientôt on recueillit des sommes considérables confiées aux marguilliers de la paroisse de Melette, sur le territoire de laquelle avait eu lieu l'apparition et où se trouvait placée l'humble chapelle de St-Jean-Baptiste.

Le zèle éclairé de ces administrateurs leur fit comprendre que le meilleur usage à faire des sommes dont ils disposaient, était de les employer à remplacer la modeste chapelle par un édifice magnifique, destiné à perpétuer dans les âges futurs l'immense miséricorde de Marie, qui s'était manifestée en ces lieux. L'œuvre fut confiée à un architecte anglais nommé Patrice, qui poussa les travaux avec assez de vigueur pour avoir terminé en 1429 le portail, la tour du nord et la nef. A cette époque, l'architecte prit la fuite, emportant des sommes considérables qui lui avaient été confiées, et la construction du temple fut interrompue.

Charles VII, roi de France, allant à Reims pour se faire couronner, prouva sa reconnaissance envers Marie en faisant à l'église de l'Epine une offrande considérable qui permit de continuer l'œuvre, et les pèlerins aidant, les autres parties de la basilique s'élevèrent successivement, de sorte que l'église fut entièrement terminée en 1529 par Antoine Guichard, qui eut la gloire de mettre la dernière main à cet admirable édifice.

Les dons des pèlerins contribuèrent ensuite à orner l'intérieur de la basilique, à élever le gracieux jubé, la clôture du chœur, à placer des vitraux peints aux fenêtres et à fournir le vestiaire et le trésor de superbes ornements et de riches vases sacrés. Six cloches magnifiques remplirent les tours pour annoncer au loin, dans leur langage sublime, les fêtes de Marie et appeler les fidèles à venir offrir leurs hommages à la Vierge du buisson, à Notre-Dame de l'Epine.

Voilà l'origine de l'église. Inutile de dire combien les habitants de Melette étaient fiers de leur basilique; aussi ils quittèrent leurs anciennes demeures, vinrent se ranger autour de ce nouveau sanctuaire et, en 1459, la cure de Melette fut transférée à l'Epine. Pendant les guerres de religion, lorsque les calvinistes anglais allaient ruiner l'église, on vit les habitants de l'Epine, sous la conduite de leur seigneur, élever autour de la basilique un espèce de rempart et faire si bonne contenance que les hérétiques furent obligés de s'éloigner, abandonnant leur malheureux dessein.

Le pèlerinage de Notre-Dame de l'Epine acquit bientôt une grande célébrité; on vit les rois, les grands et les puissants de la terre, comme les pauvres et les petits, accourir de toutes parts, et de nos jours encore cette affluence n'a pas diminué; la confiance des fidèles à Notre-Dame de l'Epine est toujours la même. Du reste, de nombreux prodiges, des guérisons miraculeuses, des conversions remarquables attestent la prédilection de Marie pour ce lieu qui lui est cher; tous les ans, le jour de l'Assomption et pendant l'octave de cette fête, le nombre des pèlerins est si grand qu'on les compte souvent par milliers.

L'église de Notre-Dame de l'Epine serait bien digne d'une monographie étendue; il y a dans cette basilique une richesse de détails que ne peut décrire une notice aussi courte que celle que nous donnons aujourd'hui. Nous ne pouvons peindre qu'à grands traits ce délicieux monument; nous laissons à d'autres plus expérimentés le soin et la tâche glorieuse de faire connaître dans tous ses détails cette magnifique basilique.

L'aspect général de l'église est très-pittoresque. Elle se voit de loin, quand on arrive de Châlons, et domine l'immense plaine au milieu de laquelle elle est bâtie : c'est ce qui a engagé l'administration des télégraphes à démolir l'une des deux flèches pour y placer un télégraphe, vandalisme incroyable qui ne trouve son explication que dans le mépris que l'on avait au siècle dernier pour les monuments appelés gothiques. A mesure que l'on avance, l'édifice grandit; on aime à voir la lumière se jouer dans les vitres transparentes, et les murs noircis par le temps étaler leur luxe de sculpture aux rayons du soleil qui en fait ressortir tous les détails.

Le portail principal, bâti d'un seul jet, est une magnifique page de l'art au xve siècle. Son ordonnance est celle du portail principal de nos plus grandes églises. Le rez-de-chaussée est percé de trois portes, précédées de vestibules, dont les arceaux sont ornés d'une multitude d'anges, de prophètes et de saints de l'Ancien et du Nouveau Testament. La porte principale, au milieu du portail, est double et divisée par un trumeau contre lequel est placée la statue de la Sainte-Vierge, patronne de l'église. Le tympan de l'arcade est orné de sculptures représentant différents sujets : on voit la naissance de Jésus-Christ, la découverte miraculeuse de la statue de la Sainte-Vierge dans le buisson ardent, et plus bas on peut remarquer la mort et la résurrection du Sauveur. Le portail de droite, dont le tympan est rempli d'arcades trefflées, nous montre la scène du martyre de saint Sébastien; le portail de gauche est orné de bas reliefs qui représentent le drame douloureux de Marie au pied de la croix, à l'instant où le divin Sauveur la recommande à saint Jean, dont elle doit devenir la seconde mère. Ces sculptures, parfaitement conservées, sont couronnées de dais élégamment fouillés; les arcades extérieures des vestibules sont surmontées d'une magnifique accolade élancée, ornée de crochets sur les arêtes et terminée par une feuille végétale contournée en corbeille. Au milieu du portail, on remarque Jésus-Christ en croix, au moment où il accomplit le grand acte de la rédemption des hommes. Ces accolades,

terminées en gracieuses pyramides, sont coupées par une galerie tout à jour qui forme comme l'encadrement de l'étage supérieur, orné au centre d'une grande rose assez bien exécutée. Aux deux côtés sont des fenêtres simulées dans les trumeaux ; leur vide était destiné à des statues qui n'ont peut-être jamais été placées, ou qui seraient tombées sous le marteau des iconoclastes; mais dans cette dernière hypothèse, il faudrait gratuitement supposer qu'on aurait épargné les statues du rez-de-chaussée pour aller abattre celles de l'étage supérieur.

La partie centrale du portail se termine par une gracieuse balustrade tout à jour ; au lieu d'être surmontée d'un pignon aigu, comme dans un grand nombre d'autres églises ogivales, elle est couronnée par trois pyramides d'égale hauteur, ornées de crochets, et terminées par des fleurs de lis, au milieu d'une croix, genre d'ornement peu gracieux qui a l'inconvénient d'écraser le portail. Les tours, ornées de pinacles, de contreforts couverts de dentelles, s'isolent à cet endroit : elles sont carrées et percées d'une fenêtre géminée. La tour du nord, privée de sa flèche, n'en a conservé que le piédestal octogone, orné d'une gracieuse balustrade au milieu de laquelle on a établi le télégraphe.

La flèche qui surmonte la tour méridionale est bien digne d'attirer notre attention par sa légèreté, la multiplicité et le fini des sculptures dont elle est couverte. On se demande comment une flèche aussi svelte a pu résister à la violence des vents et des ouragans qui soufflent avec tant de force dans cette plaine. La pyramide dont est formée la flèche, se compose de six consoles ou branchages en pierre, couverts de feuillages, qui s'appuient à la base sur de gracieux contreforts et s'élancent dans l'espace pour se réunir au sommet dans un bouquet de pierre sur lequel est placée la boule qui supporte la croix surmontée du coq. Toutes ces sculptures sont d'un fini de travail remarquable ; mais le principal ornement de cette flèche, qui s'élève à une hauteur de près de 50 mètres, est la couronne royale placée au milieu de son élévation. Cette couronne rappelle la protection de Charles VII, à la générosité duquel est dû l'achèvement complet du monument.

Les flancs de l'édifice sont en rapport avec le portail occidental; les contreforts qui supportent les voûtes de la grande nef sont ornés de sculptures gracieuses; on y remarque une série de gouttières formées de figures d'hommes et d'animaux de différentes espèces, exécutées avec goût et avec une singulière variété.

Le portail méridional est accompagné de deux tourelles servant d'escalier; la façade est ornée d'une magnifique galerie en pierre, d'un dessin admirable, plus ouvragée que celle qui fait le tour de l'édifice. Le pignon est terminé par une pyramide tout à jour. La partie inférieure de ce portail est percée d'une grande arcade assez profonde, au milieu de laquelle s'ouvre une double porte ; le tympan de l'arcade, couvert de sculptures, représente une partie de la vie de saint Jean-Baptiste. Le portail septentrional est d'une simplicité austère : on n'y voit ni sculptures, ni ornements d'aucun genre.

Entrons dans la basilique et contemplons son élégance ; toutes les parties se lient les unes aux autres pour former un magnifique ensemble : ici, point de ces différences de style qui si souvent choquent l'œil et nuisent à la perspective générale. L'église toute entière est d'une parfaite régularité. Elle forme la croix latine ; le chœur, d'une dimension bien proportionnée, est entouré de latéraux et terminé à l'orient d'une couronne de cinq chapelles absidales, bâties sur des proportions assez considérables. Le transsept est assez saillant : il dépasse la nef d'une travée. Il serait difficile de trouver un édifice élevé pendant le xve siècle d'une pureté de lignes aussi caractérisée et d'un style encore si majestueux, quoiqu'à cette époque l'art ogival fût déjà à son déclin. Notre-Dame de l'Epine est, nous le croyons, un des plus beaux édifices du style ogival tertiaire ; là, nous ne voyons aucune profusion dans les ornements, ni cette confusion de sculptures que l'on remarque dans beaucoup de monuments de la même époque.

L'église de Notre-Dame de l'Epine mesure 60^m de longueur sur une largeur de 16^m dans la nef et de 25^m 50^c dans le transsept, entre les deux portails. La nef est accompagnée seulement de deux bas-côtés sans chapelles. Elle est formée de six travées, soutenues par douze piliers isolés auxquels correspondent un nombre égal de piliers engagés. Les voûtes, faites avec beaucoup d'art et de délicatesse, retombent sur les chapiteaux des colonnes, qui sont sculptés avec goût. Chaque travée est éclairée d'une large fenêtre de même dimension, coupée par quatre divisions et ornée dans le tympan d'une quantité de meneaux qui s'enlacent et figurent d'agréables dessins. Au-dessous des fenêtres on aperçoit une petite galerie obscure, formée de gracieuses colonnes et d'arcades ; elle règne autour de la nef et du chœur et surmonte immédiatement les arcades des bas-côtés, éclairés comme la nef de larges fenêtres.

Le chœur, formé de trois travées, repose sur dix piliers ; il présente les mêmes caractères que la nef et se trouve séparé des collatéraux par une balustrade de pierre sculptée à jour, d'un travail assez considérable. Le jubé qui ferme le chœur a été bâti à la même époque que l'église entière : c'est un petit chef-d'œuvre de sculpture ; on doit regretter toutefois la nudité des autels qui sont placés à la base inférieure, où se trouve la statue miraculeuse de Notre-Dame de l'Epine. A la gauche du sanctuaire est un petit édifice orné de clochetons, de pyramides et d'arcatures exécutés avec un fini de travail extraordinaire. Ce petit édifice servait autrefois de tabernacle pour la réserve du Saint-Sacrement.

La basilique que nous venons d'esquisser à grands traits mériterait d'être plus connue. Il faudrait étudier à loisir tous les intéressants détails de cette église qui sera toujours la gloire du pays où elle est bâtie et un des plus admirables produits de la dévotion de nos pères envers l'auguste Mère de Dieu.

L'ABBÉ C.-G. BALTHASAR.

ÉPIGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE

DES CATACOMBES DE ROME.

QUATRIÈME ARTICLE. *

72. AFVSIO CECILIO DIABONI
COIVGI KARISSIMO IN
COMPARABILI CINIA
VICTORIA CONIVX FECIT
CVM QVEN VIXIT ANNIS XXXV
QVI DORMIT IN PACE

« Cvm qven » fait voir suffisamment quel latin parlait et écrivait le peuple de Rome, la classe non lettrée, qui dictait et parfois même gravait ses épitaphes.

73. AVR ZOSIMVS
SEPTIMIAE
PIETATI
CONIVGI
CARISSIME

Cette « piété conjugale » me rappelle une tombe antique du Musée du Vatican, dont les trois personnages sont ainsi désignés : le mari, **HONOR**, la femme, **FIDES**, et l'enfant placé comme trait d'union entre le père et la mère, **AMOR.**

74. SECVNDINVS . PAVLE . CON . . . (Conjugi.)
RARI . EXXEMPLI . FEMINE (Que sine ani.)
(Vasc.) MI . LESIONE . VIXIT . PER . AN . . . . .
GIO . VIIRI . FVIT . MENSIBVS . . . . . .
(15 mars?) IDVS . MARTIAS . IN . PACE . . . . . .
MATREM . SVA . . . . . .

* Voir la livraison d'Octobre 1857, page 455.

75. DVLCISSIMO CONIVGI LAV
SIAN° QVI VIXIT ANNIS
XVIII ET FECERVM PYTHIO
CONIVGE ANNVET.D.XXV

L'**M** finale de « fecerunt » ferait supposer que dans la prononciation le **T** n'était pas entendu.

76. TVLLIA
TECVSA
ARTEMONI
COIVGI
BENE MEREN
TI
FECIT

77. CRESCENTIO VICTORIAE A
LVMNAE FIDELI BENEMERENTI QVI VI
XIT ANNIS.P.M.XXX.IIV
(Monogramme du Christ.)

Nous arrivons aux jeunes filles, indistinctement nommées « puella » et « virgo », car le mot « virgo » n'indique pas exclusivement une virginité consentie et vouée à Dieu. J'en citerai pour preuve cette enfant de quatre ans, dont l'épitaphe va suivre :

M ANASTASIAE
FL CAESARIO ET NONIO ATTICO (1)
VVCC (2) CONSS V KAL.MARTIAS
D'MERCVRII XXII RECESSIT
DE HAC LUCE PVELLA NOMI
NE ANASTASIA Q.VIXIT AN
NOS IIII D'VI (Palmes) XP

(PERRET, t. v, pl. LXI.)

(1) Date, 397.— (2) *Viris clarissimis.*

78. PVELLA M BIBI
A.N.ET.M.A.N.
N.X.II.DEFVN
CTA

79. DOMINE FILIE
LEONINE QVE
VIXIT ANNIS XXI
VIRG.SVPER SE.B.M.IN PA
(Feuille de chêne.)
CE FECIT PATER

80. ANIMA.DVLCIS.AVFENIA.VIRGO
BENEDICTA. (Orante) QVE.VIXIT.ANN.XXX
DORMIT IN PACE

HIC EST POSITA VIRGO EMELIA QVAE VIXIT ANN IIII
M IIII D XX DECESS XP III IDVS OCTOBRES IN PACE

(PERRET, t. V, pl. LVII.)

Dès ces temps reculés, nous constatons les pèlerinages :

DOMNINAE
INNOCENTISSIMAE ET DVLCISSIMAE COIUGI
QUAE UIXIT ANN.XVI.M.IIII.ET FUIT
MARITATA.ANN.DVOBVS.M.IIII.D'VIIII
CVM QUA NON LICUIT FUISSE.PROPTER
CAVSA PEREGRINATIONIS
NISI.MENSIB.VI
QVO TEMPORE VT EGO SENSI ET EX (Feuille.) IBVI
AMOREM MEVM
NVLLISVALII[1] SIC DILEXERVNT
DEPOSIT.XV KAL.IVN.

(1) *Nulli suam alii.*

Le « bisome, » suivant son étymologie grecque, servait à l'inhumation de deux corps :

HIC REQVIESCET
SAMSO IN BISO
MUM ET VICTORA (Perret, t. v, pl. viii.)
SE VIVA VXOR EIV

81. MARINUS ET SOZIME
SE VIVOS EMERVNT LO
CV BISOMV A GAVDEN
TIO FOSSORE
(Sur marbre gris foncé.)

C'est de leur vivant même que les deux époux achètent le lieu de leur sépulture. Comme marque de possession, ils y gravent, mais au futur, leur courte épitaphe; et pour obvier plus tard à toute contestation, le nom du fossoyeur qui a vendu le terrain est apposé sur le marbre funèbre.

82. LOCUM EMPTVM A SITV
AMIONE QUI EST FELIC
ISSIMI ET IANVARIES

83. INNOCENTISSIMO · PAVLO (Feuille.)
QVI . VIX . M . X . D . XIIII . DEPOSIT . PRID
NON . DECE . IN PACE . COSTANTIO . III ET
COSTATE . II . CONS
(Sur *porta santa.*)

Le consulat ici indiqué répond à l'an 342.

XP
GAV
DE
N
TI
VS

84. FELICISSIMA IN PACE VXOR QVE
VICXIT ANNIS BIGINTI NOBE
MESIS NOBE DIES NOBE DEPOSITA
UI IDUS IVLIAS POS CONSVLATV
LIMENI ET CATVLINI GAVDEN
TIVS · (Sur marbre gris *scritto.*)

Date du consulat, 349. — « Gaudence » est le nom du fossoyeur.

Quelques écrivains ecclésiastiques ont voulu comprendre les fossoyeurs dans les ordres mineurs. Ce fait liturgique n'est pas encore prouvé. Les dates certaines ne remontent pas au-delà de l'an 102 ou 107. La plus ancienne nous est fournie par Boldetti :

N XXX [1] SVRRA ET SENECA COSS

M. F. Lenormant en a signalé une de l'an 220, conservée à Rome à la custode des reliques.

DN MA AVRELIO AVG II

85. AELIAN⁰ BENEMERENTI IN PA
CE DEPOSITVS XIII KAL.MARTIAS
DN ARCHADIO AVG.II.ET.FL.RVFI
NO VC.CONSS.

(Colombe tenant un rameau aux pattes.)

Date du consulat, 392.

86. DN.MAGNO MAXIMO AVG.II.CONSS.
III.IDVS MAIAS FATVM FECIT LEO ET
DEPOSITVS PRIDIE IDVS MAIAS BENE
MERENTI IN PACE

Le « fatum fecit » se sent encore singulièrement de la forme païenne. D'après l'*Art de vérifier les dates*, les deux consuls de l'année 388 (dont un seul est nommé dans l'inscription) sont le tyran Maxime et Fabius Titianus.

87. ARCADIO V ET HONORIO III
DEPOSITA STATVRINA X KAL
APRILES
SABBATIVS MARTIVS FECIT

Date, 402. — L'inscription est fautive en ce qu'elle devrait mentionner la *quatrième* année d'Honorius et non la *troisième*, car les *Fastes consulaires* portent :

Fl. Arcadius Aug. V
Fl. Honorius Aug. IV.

(1) Numéro d'ordre de la catacombe.

DEP.SVRICA.XÇ KAL.AVG
QVE VIXIT ANNVS
P̄ M̄ XII CONS
SEBERINI

(PERRET, t. v, pl. XXIII.)

Le signe Ç ou C avec cédille équivaut au chiffre VI. — P̄ M̄ se traduit par *plus minus.*

Severinus et Dagalaïfus furent consuls en l'an 461.

Ce n'est pas seulement par les noms des consuls qu'il est possible de dater les monuments épigraphiques des catacombes. On le peut aussi par ceux des Papes *évêques* de Rome. Quelquefois la même pierre offre les noms des représentants de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile :

EREMA QVE VIXIT ANN
PM XLV CVM CVPARE[1]
SVO FECIT ANNVS VIII
QVE RECESSIT III NON IN
PACE SUB DAMASO EPISCO

(PERRET, t. v, pl. XXVIII.)

Damase fut « évêque » de 366 à 384.

L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) *Compare.*

ÉTUDE SUR LES FONTS BAPTISMAUX.

PREMIER ARTICLE.

Le sujet que nous allons traiter avec une certaine étendue n'a guères été jusqu'à présent, à notre connaissance, examiné *ex professo*, au moins dans ces dernières années. C'est cette considération, jointe à l'importance incontestable de cette partie de nos monuments chrétiens, qui nous a engagé à nous livrer sur ce point à des recherches toutes spéciales. Si cette étude est couronnée de succès, elle aura aidé tant soit peu à compléter l'ensemble des notions déjà si variées et si nettes, que depuis vingt ans l'examen sérieux des monuments et des livres d'autrefois a fournies à la science fort compliquée de l'Ecclésiologie. Cette question des fonts baptismaux est fort complexe elle-même et se subdivise en un assez grand nombre de questions secondaires qui ont chacune leur importance ; aussi entrerons-nous immédiatement dans notre sujet, afin de ne point abuser de l'attention de nos lecteurs, car cette attention nous est nécessaire pour quelque temps.

I.

Quelle est, pour les fonts baptismaux, la forme la plus traditionnelle, la plus conforme aux mystérieuses raisons du symbolisme chrétien? Telle est la question que nous allons d'abord examiner. De nombreux documents viendront nous aider dans la recherche de ce point important; ces documents sont de toutes les époques; joints à des textes très-clairs des Pères de l'Église et des liturgistes les plus autorisés, ils nous présentent un si parfait accord et nous offrent des données si positives, qu'il ne peut guères, après cela, y avoir place pour un doute sérieux.

Plans de baptistères des premiers siècles.

Voici en premier lieu le témoignage d'un écrivain qui a passé toute sa laborieuse vie à étudier les monuments anciens, et tout particulièrement ceux des siècles chrétiens, Séroux d'Agincourt. Dans son magnifique ouvrage, l'*Histoire de l'Art par les monuments* (1), il s'exprime comme il suit : « Quoique des auteurs fort respectables, entre autres Fleury, dans

(1) Tom. I, architecture, p. 42 et suiv.

ses *Mœurs des Chrétiens*, aient avancé que les baptistères étaient de forme ronde, comme celui que, selon Anastase, Léon III fit construire à Rome, il paraitrait, d'après la plupart de ceux des premiers siècles qui existent encore, qu'ils étaient le plus souvent octogones. Cette forme fut aussi celle de plusieurs temples ou monuments antiques. La tour des vents, à Athènes, était octogone. Tel était encore, du moins extérieurement, le temple de Jupiter, compris dans l'enceinte du palais de Dioclétien, à Spalatro ; il a été, comme tant d'autres monuments antiques, converti en une église. L'édifice antique de Nocera, près de Naples, et qui a été également converti en une église, offre, dans son milieu, une partie *octogone* qui occupe la place, et paraît avoir été consacrée à l'usage d'un baptistère... Observons, de plus, que l'emploi de cette forme octogone pour les baptistères avait été adoptée, dès le VIe siècle, par les sectes nées du christianisme. Nous l'avons déjà remarqué, à l'occasion de la planche XVII, qui présente les monuments construits à Ravenne par les ordres de Théodoric. Le baptistère dont on y voit le plan sous le n° 16, était consacré au culte arien. C'est visiblement une imitation de l'église de la même ville, qui porte le nom de *S. Giovanne in fonte*. J'offre, sur la planche LXIII, fig. 18 et 19, le plan et l'élévation de ce dernier monument, dont la forme est octogone, ainsi que celle des fonts baptismaux. Sa décoration intérieure consiste principalement en vingt-quatre colonnes de porphyre et de marbre grec. Les différences que présente le plan que j'ai moi-même dessiné sur les lieux, comparé à celui que Ciampini avait donné, sont celles que produit le cours des années. On peut ranger parmi les exemples d'une construction mixte le superbe édifice élevé à Pise au XIIe siècle, comme un de ceux qui laissent entrevoir, pour l'architecture, une lueur de renaissance.... il est encore connu sous le nom de baptistère. Quoique cet édifice soit circulaire dans son contour, on retrouve la forme octogone dans les fonts baptismaux qui en occupent le milieu, et qui en sont la partie principale. Observons cependant que l'inscription qu'il porte le désigne comme église :

MCLIII. MENSE. AVG. FVNDATA. FVIT. HEC. ECCLESIA.

Elle semble justifier les écrivains qui lui ont donné ce nom dans leurs ouvrages. Le bassin destiné au baptême offre ici une particularité singulière; c'est une subdivision en cinq petites cuves, dont l'objet pouvait être la séparation des individus, selon les sexes et les âges. J'ai offert, sur la planche XXI de l'*Histoire de la Sculpture*, une cuve baptismale circulaire, qui se trouvait dans un baptistère de la même forme, construit dans le XIIe siècle. Je dois rappeler ici cet exemple, parce qu'il est rare. Le baptistère annexé, dans le même siècle, à la cathédrale de Vérone, et qui forme aujourd'hui une église sous le titre de *S. Giovanne in fonte*, nous offre une imitation fidèle du premier modèle de ce genre de monuments : il est octogone, ainsi que le bassin baptismal creusé dans un massif d'une seule pierre et fort orné de sculptures. Le baptistère de Saint-

Jean, à Parme, se distingue également par la régularité et par la richesse de la décoration. C'est un édifice octogone dans toutes les parties. Ses faces sont ornées de cinq étages de colonnes, dont les quatre premiers forment des espèces de galeries. Les fonts baptismaux, placés au centre du monument, ont également la forme octogone. »

Dans le même ouvrage, auquel nous venons d'emprunter ces curieux extraits, le même savant, faisant la description du baptistère de Constantin à Rome, autrement dit de Saint-Jean-de-Latran, avait déjà dit que la forme octogone est celle de la fontaine baptismale ainsi que de tout l'édifice. Enfin, il cite en note une autorité qui souvent a été reproduite, celle de saint Ambroise, ou plutôt de saint Ennodius, disant, au ve siècle, dans une inscription que Gruter rapporte :

Octochorum sanctos templum surrexit in usus,
Octogonus fons est. . . . . .

Voici maintenant le témoignage d'un autre savant dont le nom fait également autorité, Winckelmann. Parlant d'un petit temple situé à quatre kilomètres de Sienne, du côté de Florence, il s'exprime ainsi, dans une note de la page 644 du tome II de l'*Histoire de l'Art chez les anciens :*

« Je ne déciderai rien sur l'antiquité de cet édifice. La conservation si parfaite d'un ouvrage du temps des Romains, en cet endroit, me paraît un peu problématique, puisqu'il ne s'est rien conservé d'entier des anciens édifices en Toscane; car le baptistère de Florence, que les Florentins prétendent avoir été un temple de Mars, ne peut paraître un monument de l'antiquité qu'à ceux qui n'ont appris à le connaître qu'en passant. Tous les autres baptistères sont, comme celui-ci, octogones; tels sont, par exemple, ceux de Rome et de *Nocera de Pagani* entre Naples et Salerne. »

Nous citerons maintenant, à l'appui de la même thèse, les observations faites sur ce sujet par les deux savants Bénédictins qui accomplirent, au commencement du siècle dernier, un pèlerinage scientifique dans notre vieille France, et qui consignèrent une petite partie de leurs observations dans le curieux ouvrage qui a pour titre : *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins de la Congrégation de St-Maur* (1). En quatre endroits de ce livre ils parlent des fonts baptismaux anciens qu'ils ont rencontrés; voici ce qu'ils disent de ceux de Fréjus : « La cathédrale n'a rien de singulier, qu'un ancien baptistère; il est séparé de l'église, d'une figure octogone, soutenu par de petits piliers, autour duquel il y a plusieurs autels (2). »

Ils décrivent ainsi l'ancien baptistère d'Aix : « C'est une voûte très-élevée, qui finit en forme de dôme percé à jours, au haut duquel est suspendue une colombe. Tout l'édifice est soutenu de huit colonnes hautes, très-délicates, qui forment un bel octogone, au milieu duquel sont les fonts baptismaux, et entre chaque colonne, des autels (3). »

(1) Paris, 1717, in-4° en deux parties.

(2) *Voyage littéraire de deux Bénédictins de Saint-Maur*, t. I, p. 274.

(3) *Ibid.* p. 279.

Nous consignons plus loin leurs observations relatives à d'autres points que celui que nous examinons en ce moment. Ces témoignages, on le voit, sont nombreux, et il nous serait assez facile de les multiplier. Aussi, MM. Mason Neale et B. Webb ont-ils pu dire avec vérité dans leur ouvrage sur le *Symbolisme dans les églises du moyen-âge* (1). « Nous tenons comme un fait certain qu'à dater des premiers siècles la forme des baptistères et des fonts était octogone. Saint Ambroise, ou, si ce n'est lui, un de ses contemporains, explique la raison de cette forme en disant que le nombre huit était le symbole de la régénération, parce que, la création première s'étant accomplie en sept jours, le nombre huit peut bien se prendre pour indiquer la nouvelle création ou la régénération. »

Fonts de West-Deeping.

On ne saurait nier que le plus grand nombre de fonts signalés en Angleterre ne soient de cette forme. Pour le prouver, nous citerons ceux indiqués par la Société Archéologique de Camden. Dans un des traités qu'elle a publiés, nous trouvons indiquées les formes de fonts dans les proportions suivantes :

Style romano-byzantin.		15	octogones,	45	autres formes.
Style ogival primitif. . .	XIIIe siècle	19	id.	30	id.
Style ogival secondaire,	XIVe siècle	24	id.	1	id.
Style ogival flamboyant,	XVe siècle	57	id.	2	id.
Total.		115	octogones,	76	autres formes.

Le célèbre architecte anglais, Welby Pugin, a mis, il y a déjà assez longtemps, ces principes en pratique dans les églises qu'il a construites; c'est ainsi qu'en 1847 nous admirions, dans la belle église de Cheadle, bâtie par l'avant-dernier comte de Shrewsbury, une urne baptismale sur laquelle nous aurons à revenir bientôt; cette urne est de forme octogone, ainsi que le pied qui la supporte; il en est de même des fonts baptismaux de la gracieuse chapelle (servant aussi de paroisse), du château de notre ami M. A. Lisle Phillipps, au manoir de Grâce-Dieu, dans le comté de Leicester; il en est de même, je pense, dans beaucoup d'autres églises d'Angleterre, si ce n'est peut-être dans toutes, tant ce principe s'y trouve généralement regardé comme certain.

Si nous nous demandons maintenant pour quelle raison la forme octogone a été presque toujours préférée à une autre forme, tant pour la cuve baptismale que pour la chapelle où cette cuve est renfermée, saint Ambroise nous en donne la raison dans le passage auquel il a été fait allusion plus haut. Saint Augustin (2) regarde le nombre huit comme le nombre de la

(1) Trad. de l'anglais par M. V. O., Tours, Mame, 1847.

(2) *Ad inquisit. Januari*, lib. II, ep. LV.

résurrection. Tertullien parle de ce nombre d'une manière analogue [1]. Souvent on a fait remarquer le rapport qu'il y a entre les huit personnes sauvées du déluge, l'arche qui fut à la fois leur tombeau et la source de leur vie, et le baptême où les fidèles sont sauvés aussi par l'eau, après une sépulture mystérieuse et vivifiante. Dans le *spicilège de Solesmes* de dom Pitra nous trouvons des sens pareils donnés au nombre huit par les Pères et autres écrivains ecclésiastiques; donc, nous pouvons tirer cette conclusion qui n'est autre que celle de saint Charles Borromée, dans son précieux ouvrage sur la *Construction et l'ameublement des églises* [2] : « *Illa vero* (*forma*) *accommodatior et decentior, quæ* octanguli *similitudinem exhibet.* » A la rigueur les fonts peuvent être ronds, carrés, octogones ou hexagones.... mais la forme la plus convenable, celle qui s'explique le mieux et se conforme avec le plus de bonheur aux données de la tradition, c'est la forme octogone.

II.

Nous abordons une autre question relative au sol de la chapelle baptismale: le niveau de ce sol doit-il être le même que celui du sol ou du pavé de l'église? A cette question, la tradition tout entière et les monuments répondent d'une manière négative et nous disent que toujours et partout on a dû *descendre* dans les fonts baptismaux; la chaîne des témoignages que nous trouvons à ce propos commence à saint Paul et aux liturgies les plus anciennes pour arriver sans être interrompue jusqu'à ces derniers temps.

Toujours il fut prescrit de descendre par plusieurs marches pour aller à la fontaine sacrée, et la raison de cette prescription est toute mystérieuse. Elle repose en effet sur le texte suivant de saint Paul, et on peut dire que tous les pères sont unanimes dans l'explication qu'ils nous ont donnée de ces paroles et des cérémonies frappantes du baptême. Voici d'abord ce que dit saint Paul: « *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem: ut quomodo Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* »

Le baptême est une sépulture; c'est une mort et une résurrection, une mort à l'homme ancien, au premier Adam, une vie avec l'homme nouveau, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Saint Denys l'Aréopagite, traitant du baptême, au second chapitre de la *Hiérarchie ecclésiastique*, s'exprime ainsi : « La mort et la sépulture sont assez bien représentées par l'immersion complète du corps dans l'eau baptismale. Lors donc qu'au baptême, trois fois on plonge dans l'eau et trois fois on en retire le catéchumène, on lui fait entendre par cet enseignement figuratif qu'il lui retrace les trois jours et les trois nuits que Jésus, l'auteur de la vie, passa dans le tombeau après sa mort. » Il n'y

(1) *De Caïn et Abel*, lib. II.

(2) Ch. 19, page 8, édition que nous en avons donnée il y a deux ans : Paris, Lecoffre.

a qu'une voix dans toute la tradition, pour expliquer ce rit sacré dans le même sens que saint Denys. Il est facile, après cela, de comprendre pourquoi saint Charles a donné cette règle : *Aliquam sepulcri similitudinem exhibeat;* les fonts baptismaux doivent reproduire à un certain degré l'image d'un tombeau.

Nous venons d'entendre saint Paul, aussi bien que saint Denys, son disciple; écoutons maintenant plusieurs autres des Pères et Docteurs qui sont venus après eux dans la suite des âges de l'Église; ils nous enseigneront exactement la même doctrine. Saint Isidore de Séville, au VIe siècle, est particulièrement explicite à ce sujet : « Fons autem, dit-il, origo omnium gratiarum est, cujus septem gradus sunt : *tres* in *descensu* propter tria quibus renuntiamus; *tres* alii in *ascensu* propter tria quæ confitemur; septimus vero id est, qui et quartus similis filii hominis, extinguens fornacem ignis (Dan. III), stabilimentum pedum, fundamentum aquæ, in quo omnis plenitudo divinitatis habitat corporaliter (Coloss. I). »

Et un peu plus loin il achève d'exposer et de développer ainsi sa pensée, qui est toujours l'idée frappante et rendue sensible d'une mort et d'une résurrection mystérieuses :

« Semel autem nos oportet in Christo lavari, quia Christus semel pro nobis mortuus est. Si enim unus Deus, et fides una est, necessario et unum baptisma sit, (Ephes. IV) quia et Christi mors una pro nobis est, in cujus imaginem mergimur per mysterium sacri fontis, ut consepeliamur Christo morientes huic mundo (Rom. IX), et ab iisdem aquis in forma resurrectionis ejus emergimur, non reversuri ad corruptionem, sicut neque est reversus ad mortem. [1] »

En commentant ainsi la liturgie Mozarabe, saint Isidore ne faisait que dire ce que disaient et disent implicitement toutes les liturgies de l'Orient et de l'Occident. En effet, nous avons étudié avec soin et sur ce point spécial tout ce que nous avons pu trouver d'*ordines* authentiques d'Europe, d'Afrique et d'Asie; partout, à Rome comme à Alexandrie, à Antioche, à Jérusalem, à Constantinople, nous avons vu de la manière la plus claire que toujours *on descend* dans les fonts baptismaux, et que le nombre des marches paraît être généralement de *trois*. Les livres liturgiques consultés par nous à ce sujet sont les suivants : les *ordines romani*, depuis le pape Gélase jusqu'au pape Paul V, y compris les Missels romains, au samedi-saint, où, aujourd'hui encore, il est dit que l'*on descend* aux fonts; les *ordines baptismi* de l'ancien rit gallican; ceux du rit ambroisien ou de Milan; ceux des églises de Rheims, de Poitiers, de Vienne, de Limoges, des Frères Mineurs, etc.; les *ordines baptismi* de l'église de Constantinople et en général des églises des Grecs; ceux d'Alexandrie, des Coptes et des Ethiopiens, ceux des Arméniens, des Chaldéens et des Malabares; enfin, ceux des Syriens; partout nous avons trouvé cette règle, le plus souvent clairement indiquée, plus rarement au moins supposée. Aussi, dom

(1) S. Isidori hispalensis episcopi, *de ecclesiast. offic.* lib. 2, cap. 25. Patrolog. tom. LXXXIII.

Chardon a-t-il pu dire, dans son *Histoire des Sacrements* (1) : « Il y avait ordinairement, dans ces sacrés fonts, des marches qui, suivant plusieurs auteurs, étaient au nombre de sept.... (ce nombre sept se réduira à *trois*, comme on va voir). De ces marches, trois servaient pour descendre sur la quatrième, de dessus laquelle on plongeait les catéchumènes et d'où on remontait par les trois autres; ou bien plutôt, cela était ainsi disposé, afin que les deux personnes, je veux dire le prêtre et le parrain, qui tenaient celui que l'on plongeait dans le bain sacré, pussent remonter chacun à part et sans embarras, comme ils descendaient l'un et l'autre sur la quatrième marche. C'est ainsi, ce me semble, que l'on doit entendre ce que dit saint Isidore des degrés que l'on pratiquait dans les fonts baptismaux. »

Les savants pèlerins de la congrégation de Saint-Maur, que nous avons déjà cités, ont, eux aussi, constaté en plusieurs endroits ce fait que l'on descendait dans les fonts baptismaux. Voici ce qu'ils disent en parlant d'un marbre avec inscription ancienne, trouvé dans une église de Poitiers.

Baptistère de saint Jean.

« Ce marbre qui fut tiré, il n'y a pas longtemps, de l'église de Saint-Jean, qui est assez proche de la cathédrale de Poitiers, a fait juger que cette église était autrefois un temple d'idoles; on y montre même un petit trou rond d'environ un pied de diamètre, dans lequel on prétend qu'on répandait le sang des victimes immolées aux dieux; mais la figure de croix qui se remarque dans la forme de l'église, balance bien ce sentiment, si elle ne le détruit pas entièrement. Cette église était autrefois le baptistère de toute la ville de Poitiers, dans lequel on descendait par des degrés dans les fonts baptismaux; il n'y a pas encore quatre-vingts ans, qu'on ne baptisait point dans les paroisses. Il paraît par l'ancien cérémonial dont l'écriture est d'environ cinq cents ans, que le samedi-saint, l'évêque y baptisait deux garçons et une fille (2). »

Après cela, nous ne serons point étonnés d'entendre le célèbre Théodulphe, évêque d'Orléans, s'écrier dans un transport d'admiration et de sainte joie toute pénétrée des parfums du symbolisme le plus pur :

« O præclarum et admirabile sacramentum, quod de filiis iræ facit filios Dei, de veteribus novos, de fœdis pulchros, in quo et regeneramur, et purgamur, et exemplum mortis Christi imitamur. Quomodo ergo hoc exemplum imitemur dicat Apostolus : « An ignoratis, inquit, quia quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus? Consepulti ergo sumus cum illo per baptismum in morte, ut

(1) *Cours complet de Théologie*, de M. Migne, tome XX.

(2) *Voyage littéraire de deux Bénédictins de Saint-Maur*, t. I, p. 9. — Nous trouvons ce dernier usage en vigueur autrefois aussi à Rome, où le Pape baptisait trois enfants, auxquels il donnait les noms de Jean, Pierre, Marie. Voir l'*ordo XV* de D. Martène; l'*ordo X* d'Assemani, Rome, 1749.

quemadmodum resurrexit Christus à mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus. » (Rom. VI, 3). Morimur ergo peccato, quando abrenuntiamus diabolo et omnibus quæ ejus sunt; consepelimur Christo, cum sub invocatione sanctæ Trinitatis sub trina mersione, in fonte lavacri quasi in quoddam sepulcrum *descendimus*, consurgimus Christo, cum exuti omnibus peccatis, de fonte quasi de sepulcro egredimur [1]. »

Enfin, et pour terminer (car nous ne finirions pas si nous voulions citer tous les témoignages que nous avons devant les yeux), Alcuin commente et explique ainsi qu'il suit le même usage mystérieux :

« Et recte homo, qui ad imaginem sanctæ Trinitatis est conditus, per invocationem sanctæ Trinitatis ad eamdem renovatur imaginem, et qui tertio gradu peccati, id est consensu, cecidit in mortem, tertio elevatur de fonte, ut per gratiam surgat ad vitam [2]. »

Nous conclurons cette seconde question par l'énoncé de la règle que donne saint Charles dans ses Conciles de la province de Milan; ces règles ont tant d'autorité, que souvent la S. Congrégation des Rits ne fait pas autre chose que de les reproduire textuellement dans ses décrets, ainsi que le constatent Gavantus et le pieux et savant Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice :

« Situs baptisterii (tam more romano quam Ambrosiano....) esse debet... ita profundus, ut à cappellæ pavimento *descendatur tribus* saltem gradibus; hocque descensu et *aliquantula profunditate*, aliquam sepulcri similitudinem exhibeat [3]. »

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) *De ordine baptismi*, cap. XIII, Patrologie de Migne, t. CV.

(2) Alcuini, *lib. de divinis officiis*, cap. 19. Patrolog., tome CI.

(3) Loc. citat.

OLIPHANT DU MUSÉE D'ANGERS.

On sait qu'au moyen-âge on donnait le nom d'oliphant non-seulement à l'éléphant, mais au cornet fait avec la dent de l'éléphant et qui, sculpté ou non sculpté, servait à divers usages religieux ou profanes. Le musée d'antiquités d'Angers possède un de ces ivoires qui n'a pas moins de 60 centimètres de longueur; il est orné de sculptures en relief qui ont 74 millimètres de hauteur. (Voyez *Pl.* 1.)

On ignore la provenance de ce précieux objet; il ne serait pas impossible qu'il ait appartenu à la cathédrale d'Angers. On lit en effet dans un inventaire des saintes reliques de saint Maurice : « Art. 41. Un cor de » matière d'yvoire dont, selon la tradition, saint Lezin s'étoit servi avant » d'être évêque d'Angers. On le conserve en mémoire de ce saint [1]. »

D'après une tradition locale, on sonnait de cet oliphant dans la cathédrale d'Angers pendant les jours de la Semaine-Sainte, où la voix des cloches est interdite.

D'un autre côté, il ne serait pas impossible que notre oliphant provînt de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, où il en existait un, s'il faut en croire ce passage de dom Jean Huyne (p. 152 de notre manuscrit inédit) :

« En cet ancien monastère (Saint-Florent-le-Vieil), Guallo (moine bénédictin vers » le xe siècle), ne voyant que ruines et immondices de bêtes sauvages, nettoya le » tout au mieux qu'il put, puis prit avec soy plusieurs cavaliers pour rétablir les » héritages du saint en leur premier état.... Cela fait, il se munit de quelques raretés » et beaux présents pour aller offrir à *Hasten* (sic), *duc de Normandie*, résidant » encore en la ville de Nantes, pour captiver sa bienveillance ; où étant arrivé, dès » que le duc l'aperçut avec présents, se levant de son siège, le vint embrasser (car » on tient qu'il étoit bon chrétien) et approchant sa bouche de la sienne, il lui » demanda quel sujet l'amenoit, ce qu'il désiroit, lui commandant de parler libre- » ment. Lors Guallo, bien joyeux, lui manifesta ses désirs, lesquels le duc enterrina » volontiers, et à cet effet lui *donna la trompette d'yvoire dite tonnere*, l'avertissant » d'en *sonner* lorsque ses gens iraient à la *picorée*, avec assurance qu'ils se reti- » reroient dès aussitôt de ses héritages sans aucun tort ; de quoy le moine satisfait » retourna à Saint-Florent, etc., etc..... »

Un autre document que nous extrayons de Bruneau de Tartifume indiquerait au contraire que ledit oliphant aurait appartenu à l'église aujourd'hui détruite de Saint-Jean-Baptiste ou Saint-Julien d'Angers.

L'instrument que l'on nomme *oliphant, olifant, léophant, éléphant,* était d'un grand usage au moyen-âge; nous venons de voir qu'il servait de signal

(1) Inventaire dressé au XVIIIe siècle.

contre les *picoreurs*, et qu'en certaine circonstance on l'employait dans les églises; qui ne sait, en outre, que Roland, ce paladin moitié fabuleux et moitié historique, en sonnait à la guerre. Notre petit bas-relief qui, évidemment, nous retrace une scène orientale, nous révèle de son côté que l'usage de ce cor n'était point inconnu aux pays du Levant, d'où sans doute il nous est parvenu.

Ces instruments étaient quelquefois ornés de figures étranges. M. de la Borde en signale un en ces termes à la page 409 de son *Glossaire et Répertoire* : « Année 1467, un cornet d'yvoire tout ouvré de bestes et » autres ouvraiges. » Celui de notre musée me semble bien de la même famille. M. Carrand, archéologue distingué de Paris, croit qu'il date du XIIe siècle et qu'il a été travaillé à Damas. Le R. P. Arthur Martin, lors d'un voyage qu'il fit en Anjou, le trouva si curieux qu'il m'en demanda un estampage en plâtre que je lui envoyai. Il devait s'entendre avec M. Lajard, de l'Institut, pour savoir quels pouvaient être les sujets qu'il représente.

Quelques archéologues ont voulu voir dans ce bas-relief une scène mythriatique, d'autres des animaux symboliques. M. l'abbé Corblet croit que c'est simplement une scène de chasse, qu'il explique de la manière suivante. Une lionne vient d'être percée d'une flèche; trois chiens sont acharnés après elle et vont la mettre en pièces, mais un chasseur arrête de la main gauche un de ces chiens furieux et se prépare à frapper la lionne du coutelas qu'il tient à la main droite. Un jeune homme nu, assis sur un chameau, caparaçonné à l'orientale, considère cette victoire du chasseur et sonne l'hallali avec un oliphant. Le chameau est tenu en laisse par un personnage également nu, qui est sans doute un Ethiopien. Ce triomphe des chasseurs doit effrayer tous les animaux de la forêt. Pour exprimer cette idée, l'artiste a représenté deux animaux qui s'enfuient en foulant aux pieds les arbres et un pauvre lièvre aussi effrayé qu'eux. Les queues de ces deux animaux se terminent en têtes de chiens aboyants; c'est sans doute pour faire comprendre que les chiens sont à leurs trousses. S'ils ont des aîles, c'est probablement par suite d'une fantaisie de l'artiste, qui a voulu naïvement exprimer par là que la peur donnait des aîles à tous les animaux de la forêt.

Telle est l'explication que nous a proposée M. l'abbé Corblet, en considérant cet ivoire comme un cor de chasse qui, par la suite des temps, a pu recevoir la destination d'une trompe, pour remplacer les cloches pendant la Semaine-Sainte.

Nous avons cru que le dessin de cet oliphant était digne de figurer dans la *Revue de l'Art chrétien*, et que c'était le meilleur moyen d'attirer l'attention sur une des plus curieuses antiquités du musée d'Angers.

GODARD-FAULTRIER.

MÉLANGES ET CHRONIQUE.

La nouvelle église romane des Carmes déchaussés, à Bordeaux.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous signaler une inexactitude qui s'est glissée à la page 516 de votre Revue (novembre 1857). On appelle *ogivale* la nouvelle église que les Carmes déchaussés viennent de construire à Bordeaux : c'est *romane* qu'il fallait dire. Il n'y a pas à s'y tromper ; cette belle église porte les caractères de cette première période de l'art chrétien : plein-cintre, moulures toriques, voûtes à croisée d'ogive, colonnes massives à chapiteaux cubiques feuillagés. Si l'on peut remarquer et même regretter certaines modications introduites dans le système roman, il faut les attribuer au talent plein d'initiative de l'architecte, aux besoins monastiques. Mais aucune de ces modifications, si originales et si surprenantes qu'elles paraissent, n'altère sensiblement la physionomie toute romane de l'édifice.

Si vous le voulez bien, je profiterai de l'occasion pour vous signaler le mérite réel, l'originalité pleine de sève de cette nouvelle église et en même temps le talent du moine architecte qui a conçu le plan, dirigé les travaux et jeté dans les airs les vigoureuses nervures de cette admirable nef. Ni l'humilité du froc monastique, ni le silence du cloître ne sauraient protéger l'artiste éminent contre notre admiration et les applaudissements de l'art chrétien, mêlés pourtant de quelques réserves.

L'église, avons-nous dit, présente le caractère roman ; mais c'est un roman, nous n'osons pas dire nouveau, mais inusité dans les nouvelles constructions qui s'élèvent de toutes parts. C'est un roman adapté aux besoins des ordres monastiques renaissants, modifié selon les constitutions de la règle des Carmes : enfin un roman *sui juris*, et qui se distingue, malgré son air de famille, des édifices chrétiens bâtis selon le style du XIIe siècle. L'archéologue peut se plaindre de n'y pas trouver entier le respect des traditions, il peut s'étonner de quelques innovations, s'indigner même de quelques altérations : mais il ne peut s'empêcher de trouver à ce monument du caractère, de l'énergie et de l'inspiration. Et si l'on tient absolument à le classer dans un style d'architecture, il faudra subdiviser le roman en sous-genres et attribuer ce monument au style roman-carmélite.

Les dimensions de l'église sont vastes pour une église de couvent : le plan dessine une croix comme toutes nos basiliques chrétiennes; mais autour de la nef centrale se prolongent des bas-côtés dont chaque travée s'isole et de la nef et des travées qui l'avoisinent, laissant à peine pour passage une arcade cintrée que doit seule frôler la robe monastique. La voûte, hardiment jetée, repose sur de fortes colonnes dont le piédestal allonge son dé pour recevoir les stations sculptées d'un chemin de croix. Comme singularités d'ornements, nous devons signaler une chaîne d'anneaux engagés qui court sur la frise, séparant l'arcade des bas-côtés des fenêtres de la nef ; et puis, à la naissance de la voûte, des palmettes délicates qui

suivent tout le pourtour. La façade se présente aussi d'un aspect tout nouveau : une statue de Marie immaculée, patronne du Carmel, accostée des deux patriarches de l'ordre, les deux grands prophètes des Rois, Elie et Jérémie, se détache sur un fond semé d'étoiles sculptées. De chaque côté, deux colonnes accouplées, d'un profil très-pur, enchaînées à leur milieu par un large galon richement brodé, soutiennent la corniche de l'entablement. Le portail ne doit recevoir sur ses simples voussures qu'une sobre ornementation. Si l'on examine le monument à l'extérieur, on y peut regretter que le caractère roman ne soit pas assez vivement accentué. Le profil des modillons et des larmiers des contreforts affecte des lignes inusitées et qui ne semblent pas heureuses. Le clocher qui s'élève, au côté méridional de l'abside, malgré ses jours nombreux et richement ouvragés, ne fait pas oublier la grâce pleine de vigueur et de sobriété des tours romanes. Mais nous aurions tort de juger sévèrement un édifice qui n'a pas encore reçu tous ses ornements et qui n'a pu être complet.

Il ne faudrait pas le juger surtout avant d'avoir vu et entendu l'étonnant architecte qui l'a fait sortir de terre et fleurir dans les airs. Le Père Philibert (beau nom d'artiste) explique avec une verve entraînante, sinon toujours convaincante, les apparentes anomalies de sa belle église. D'une science rare, même parmi les architectes, maniant la parole aussi vivement que le crayon et le ciseau, il vous expliquera comment il a choisi de préférence au style ogival, le style roman, style monastique par excellence, et dont le caractère grave et fort nous révèle la puissance des ordres religieux aux XIe et XIIe siècles, avant que les évêques n'eussent commencé de retirer l'église et la société de l'ombre des cloîtres. Il vous dira comment son édifice s'est ordonné selon la grande loi du besoin et non selon la fantaisie de l'imagination ou le caprice de la poésie. Il s'obstinera, mais en vain, à repousser de son église cette poésie qui l'envahit de toutes parts, qui fleurit aux chapiteaux en délicates corbeilles de feuilles, qui se cache avec des nids d'oiseaux à la retombée des voûtes, qui court le long de la nef avec les palmettes venues d'Orient. L'architecte n'a pas admis les animaux fantastiques et tous les monstres naïfs du style roman, mais les plus délicates frondaisons du règne végétal ont bientôt pris la place restée vide ; il fallait bien obéir à cette loi du besoin de l'harmonie et représenter la grâce du Carmel : *Germinans germinabit decor Carmeli.*

Il faut encore écouter les vives dissertations de l'architecte du Carmel pour comprendre les difficultés de cet édifice, bâti sur un terrain mouvant et qui chancela quelque temps avant qu'une habile statique ne pondérât toutes ses forces et n'assurât ses fondements. Il faut le comprendre, unissant aux traditions de l'art roman et ogival les ressources de la science moderne, comparant ses nombreuses études pour en faire jaillir un édifice vivant, actuel, assuré de l'avenir, et pouvant servir de type aux constructions monastiques. Tout est raisonné dans cette œuvre, si tout ne paraît pas raisonnable au premier regard de l'archéologue : l'artiste va volontiers au devant de la discussion et la provoque, tant il est sûr de son œuvre : du reste, son monument apparaît derrière lui, debout, ferme, solide, gracieux et un peu étrange, comme un argument péremptoire de son habileté et de son talent. L'architecte a simplifié les procédés du moyen-âge ; peut-être n'a-t-il fait que les appliquer avec intelligence. Il a disposé toute la géométrie de son édifice pour la solidité à la

fois et pour le mysticisme. Car enfin, outre la loi du besoin que l'architecte invoque sans cesse et applique toujours, il est une loi plus haute qui commande tout édifice religieux et dirige tout artiste chrétien : c'est la loi de l'harmonie, la loi qui relie les choses visibles aux choses invisibles : exprimer le dogme par la pierre, écrire le *Credo* en lignes architecturales, expliquer la vie éternelle en formes pures et en figures saisissantes. C'est là que doit se terminer la puissance de l'architecte : *Dic ut lapides isti panes fiant.*

C'est avec ces larges vues qu'il faut considérer un monument chrétien, et que l'on comprend bien l'église des Carmes. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'architecte explique, sinon excuse, toutes les déviations volontaires et raisonnées qu'il a fait subir au système des basiliques romanes. Cette large niche ouverte au-dessus de l'autel, dans le mur de l'abside, c'est pour l'apothéose de saint Joseph, un des grands patrons de l'ordre. Apothéose, est-ce bien le mot ? et n'est-il pas un peu bien vieilli pour un art renouvelé? Ces arcatures, suspendues symétriquement et délicatement ornées au-dessous des deux roses du transsept ; ce transsept lui-même, plus large et plus éclairé que ne le comportent ordinairement les églises romanes, ces piliers des angles, et ces colonnes qui environnent le sanctuaire, disposées et groupées avec intention ; ces confessionaux en pierre, recouverts d'un dôme byzantin à toits imbriqués, ouverts mystérieusement dans le fond des bas-côtés et dans l'ombre des galeries; ces arcades géminées qui éclairent les galeries coupées à chaque travée comme les bas-côtés ; tous ces détails ont leur raison d'être, toutes ces dispositions ont leur harmonie, toutes ces innovations ont leur explication même mystique. C'est de là que vient au monument cette physionomie particulière, antique à la fois et nouvelle, comme ces jeunes visages qui portent dans la fleur de leur épanouissement le type de la race et les traits reverdis de l'aïeul.

Voilà, Monsieur le Directeur, en quelques mots et à travers champs de mes souvenirs, une vue d'ensemble de cette remarquable église ; remarquable autant par ce qu'elle promet d'avenir que par ce qu'elle garde du passé. Il est des artistes (nous les entendons quelquefois) qui se plaignent, en de vives protestations, des conseils obstinés de l'archéologie. Ils se croient sans cesse poussés en avant par l'inspiration qui déborde ou par la gloire qu'ils voudraient atteindre. De leur côté, les archéologues, tournés tout entiers vers les traditions, voudraient longtemps encore attacher à l'étude du passé et concentrer dans l'imitation des œuvres magistrales des siècles chrétiens devenus classiques, l'intelligence et l'activité de nos jeunes artistes. De ces deux forces qui ont toutes deux leurs raisons d'être, et qui servent l'art à leur manière; de ces deux forces, l'une de résistance et de conservation, l'autre d'initiative et de mouvement, il faut prendre la résultante : admirer les œuvres du moyen-âge, étudier ses idées, ses passions et ses mœurs, mais surtout s'inspirer de sa foi et pratiquer ses vertus. Après ce travail intérieur et ces fécondes études, on pourra créer de soi-même sans imiter servilement, asseoir sur le sol raffermi des œuvres d'avenir ; ajouter à la puissance des idées et à la poésie du mysticisme de l'art hiératique, les ressources de la science et les procédés de l'art contemporain ; être à la fois héritier de ses pères et fils de son siècle.

L'ABBÉ SAGETTE.

Bergerac (Dordogne), le 13 Décembre 1857.

Sarcophage chrétien percé d'une croix.

Monsieur le Directeur,

Le 10 juillet 1856, on a trouvé à Montataire (Oise), à un mètre environ de profondeur, le long des murs du château, du côté du cimetière, un sarcophage d'enfant, en pierre, creusé dans un bloc, semblable enfin aux sarcophages gallo-romains si fréquents dans le département de l'Oise, et notamment à Montataire. Mais il offre cette particularité dont je ne connais pas d'autre exemple que, dans la paroi du fond, une croix a été percée de part en part.

Le sarcophage n'avait pas de couvercle. Il ne renfermait, lorsqu'on l'a trouvé, que de la terre et des débris d'ossements qu'à leur dimension on ne pouvait attribuer qu'à un enfant. La tête manquait, et malheureusement les ossements tombaient en poussière dès qu'on les touchait. On n'a pu en conserver aucune partie.

Autour du sarcophage, ainsi que dans des fouilles pratiquées au-dessous, à deux mètres de profondeur au moins, on n'a recueilli que des ossements et des débris de têtes d'adultes, qui paraissaient avoir été inhumés dans la terre ou dans des cercueils de bois ; mais il n'y avait nulle trace de cercueils de pierre. Le sarcophage a été soigneusement conservé par M. le baron de Condé, propriétaire du château.

Il me paraît hors de doute, ainsi qu'aux antiquaires fort instruits consultés à cet égard, que le singulier évidement pratiqué dans la pierre est bien une croix et que ce monument intéresse l'histoire du christianisme naissant. Mais, sur la signification symbolique de cette croix, et surtout sur les causes de l'évidement de la pierre, ils m'ont avoué qu'ils en étaient réduits aux conjectures, aussi bien que j'y étais réduit moi-même. Quelques difficultés se présentent immédiatement à la pensée : Pourquoi ce sarcophage est-il percé d'une croix ? Pourquoi est-il le seul qui offre cette particularité ? Pourquoi est-il le seul fait en pierre, qui se rencontre dans cet endroit où plusieurs personnes ont été inhumées ?

N'en doit-on pas, du moins, tirer cette conséquence que cet évidement de la paroi inférieure n'était pas une habitude, mais un fait accidentel et isolé ?

Permettez-moi de hasarder quelques conjectures, Monsieur le Directeur, sur ce fait unique.

D'après l'antiquité indubitable du sarcophage et sa ressemblance avec ceux que l'on connaît, il date des premiers temps du christianisme, alors que la civilisation gallo-romaine allait faire place à la religion nouvelle. Mais cette religion ne s'est établie qu'à travers des persécutions sanglantes. La mère de l'enfant chrétien, tout en voulant décorer cette chère dépouille du glorieux signe de la rédemption, n'a-t-elle pas été forcée de cacher ce signe persécuté, en le confiant à la partie inférieure du monument, soustraite aux regards indiscrets dans le fond de la sépulture ? L'inhumation elle-même, à raison de ce dangereux symbole, n'a-t-elle pas dû être faite isolément pour demeurer plus secrète ?

En admettant ces conjectures, il resterait à expliquer pourquoi, au lieu d'être sculptée en relief ou gravée, la croix aurait été creusée dans la pierre.

Peut-être voulait-on faciliter l'écoulement des liquides dont la présence devait hâter la dissolution du corps. Mais pourquoi sur un seul sarcophage ?

Peut-être faut-il chercher l'explication de cette singularité dans une touchante erreur de l'amour maternel. La nouvelle religion ne pouvait être parfaitement comprise à cette époque encore barbare. Les nobles et sublimes abstractions qu'elle mettait en lumière étaient trop inaccessibles à l'intelligence des peuples auxquels on la prêchait, pour qu'elle ne fût pas mêlée de superstition.

L'âme devait être bien matérielle encore pour les nouveaux chrétiens. Or, la mère éplorée, qui avait marqué sa place auprès de son enfant bien-aimé, n'a-t-elle pas espéré, en laissant une issue à l'âme de cet enfant par la croix évidée, en être moins séparée, pouvoir la recueillir et l'accompagner au céleste séjour?

A-t-on voulu simplement faciliter la délivrance de cette âme à l'ange gardien chargé de la conduire au ciel?

Il se peut que je me sois laissé trop aisément séduire par le côté poétique de cette supposition. Je ne prétends pas la défendre, ni insister plus que de raison sur sa vraisemblance ; je me borne à l'exprimer.

Quoi qu'il en soit, j'ai pensé que le fait, en lui-même, était assez curieux pour intéresser vos lecteurs, et qu'en le rendant public par la voie de votre estimable Revue, je mettrais les savants sur la voie d'une explication plausible.

Veuillez agréer, etc. ELIE PETIT.

Creil (Oise), le 5 décembre 1857.

Napoléon Ier dans une fresque de la Cathédrale Saint-Isaac.

La Revue de l'Art chrétien a déjà consacré quelques lignes à la cathédrale Saint-Isaac, construite à Saint-Pétersbourg par un architecte français, M. Auguste Montferrand (1). Une correspondance datée de Saint-Pétersbourg et adressée à l'*Organ für christliche kunst* nous apprend que ce splendide édifice est entièrement terminé et qu'on peut apprécier le mérite des fresques dues au pinceau de Masini, de Stebin et de Bruni. Ce dernier peintre s'est signalé par une composition vigoureuse représentant la *Résurrection des morts*. Il s'est donné le malin plaisir de faire figurer Napoléon Ier parmi les morts en quête de leurs ossements. L'Empereur cherche à ressaisir son épée *sanglante*, confondue avec les débris de son tombeau.

Cet épisode, imaginé sans doute pour flatter les ressentiments de la nation russe, serait de mauvais goût dans un tableau de musée ; exposé sur les murs d'une église chrétienne, il est d'une inconvenance manifeste. Si, comme son nom le fait supposer, l'artiste, M. Bruni, est italien, il aurait dû se rappeler l'ode si belle et si chrétienne inspirée à Manzoni par la mort de l'Empereur (2). Dans ce poème, Napoléon mourant courbe son front altier devant l'humble croix de Notre-Sauveur, et le Dieu de miséricorde descend auprès de la couche abandonnée de l'illustre captif.

» Une main puissante venue du ciel, dit Manzoni, le conduisit par les sentiers fleuris de l'espérance aux champs éternels, où s'accorde cette récompense qui dépasse tous les désirs et où la gloire passée n'est *que silence et ténèbres*. Belle,

(1) Voyez tome I, livraison d'octobre, page 472.

(2) *In morte di Napoleone, il cinque maggio.*

immortelle, bienfaisante foi, accoutumée aux triomphes, inscris encore celui-ci, réjouis-toi ! Jamais grandeur plus superbe n'humilia son orgueil devant l'opprobre du Golgotha. . . . . Ecarte de ses cendres fatiguées toute parole amère et accusatrice !.... »

Il est certain que si Manzoni avait traité en vers le sujet de la *Résurrection des morts*, en plaçant Napoléon dans cette terrible scène, il se serait bien gardé de montrer l'*épée sanglante*, et il aurait su donner à l'Empereur une préoccupation et une attitude dignes de sa grandeur, et en rapport avec sa fin chrétienne.

Il y a, du reste, quelque chose de plus blâmable que l'invention satirique du peintre, c'est l'approbation du clergé et du gouvernement russes.

A. BREUIL.

De la représentation de l'Immaculée-Conception.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Une intéressante controverse s'est élevée dans votre REVUE, relativement à la manière de représenter l'Immaculée Conception de la très-Sainte-Vierge ; voulez-vous me permettre de dire un mot à cette occasion. Ce n'est point un avis nouveau que j'ai à vous proposer ; si j'avais à me prononcer, je m'en tiendrais, je crois, avec Mgr. l'évêque de Bruges, à la modeste jeune fille qui écrase la tête du serpent infernal. Puisse-t-on obtenir, que parmi les images de Marie, celle-ci du moins ait toujours la tête voilée et les pieds couverts : ce serait à mon sens le plus important.

Il n'est pas un des articles que vous avez publiés à ce sujet que je n'aie lu d'ailleurs avec infiniment d'intérêt et qui ne m'ait appris quelque chose ; je goûte surtout la pensée de M. l'abbé Auber, qui voudrait dans les produits de l'art, comme dans l'économie des dessins de Dieu, voir toujours le titre de Mère de Dieu apparaître comme le principe de toutes les prérogatives de Marie. Que dans tous les monuments qui lui sont consacrés, que partout où l'on tient à la voir convenablement honorée, une place soit réservée à l'image de la Vierge-mère; que cette place soit autant que possible la première : telle serait ma conclusion. Elle ne serait pas de proscrire toutes les images où l'Immaculée-Conception est prise en quelque sorte isolément ; je les admettrais au même titre qu'une Vierge dans le sentiment de l'Annonciation, une Mère de douleur, une Vierge au sacré cœur.

Avec des images réduites à leur plus grande simplicité de composition, et telles sont nécessairement les statues, il est bien difficile de mettre en évidence le mystère de la maternité divine, et de laisser en relief, comme sujet principal, celui de l'Immaculée-Conception, je craindrais fort qu'il ne fût sacrifié. Lorsqu'il s'agit, au contraire, d'un tableau où l'artiste peut multiplier les accessoires, mettre en scène plusieurs personnages, il lui est facile de satisfaire à toutes les exigences.

Sur ce terrain encore, je laisserais cependant volontiers une liberté suffisante aux inspirations personnelles ; le sujet est riche, il peut être rendu sous beaucoup de faces diverses. M. le baron d'Agos, dans votre numéro de novembre, nous a

fait connaître deux remarquables compositions : je suis loin de vouloir combattre celle qu'il propose comme venant de lui, par ce seul motif que la Sainte-Vierge n'y porte pas son divin fils; mais il est un point de cette composition sur lequel je lui demande la permission de réclamer : je veux parler du Saint-Esprit représenté sous une figure humaine.

S'il importe de laisser à l'imagination de l'artiste chrétien une mesure de sérieuse liberté, il importe encore plus, je le croirais, de lui assigner des limites; les produits de l'art y gagneront en unité, seront plus aisément compris, seront plus assurés de se maintenir dans la convenance et n'y perdront rien en beauté.

L'art chrétien a pour base les enseignements dogmatiques de l'Eglise, ses prescriptions liturgiques : ceci est hors de contestation. Je ne pense pas non plus être contredit par personne en disant de plus que l'artiste doit éviter tout ce que l'Eglise désapprouve, tout ce qui est contraire à son esprit, je ne le dis pas seulement dans l'intérêt de l'art considéré comme moyen d'enseignement et d'édification, je le dis aussi au point de vue purement esthétique.

Si ces observations doivent jamais recevoir une application, c'est assurément lorsqu'il s'agit de représenter la divinité. Or, il est facile de s'en convaincre, encore à présent, l'esprit de l'Eglise demande que les personnes divines soient représentées sous les figures où elles ont apparu, ou par les symboles qui les caractérisent dans les saintes Ecritures, et pas autrement. Ce principe est exposé avec beaucoup de force dans les lettres du savant pape Benoît XIV à l'évêque d'Augsbourg, dont le but exprès est de désapprouver la représentation du Saint-Esprit sous forme humaine.

Dieu s'est fait homme, il a vécu parmi nous, donc nous pouvons le représenter sous des traits humains, donc nous pouvons en reproduire et en honorer l'image : tel est tout le fond de l'argumentation des défenseurs des saintes images, de ces docteurs qui ont sauvé l'art chrétien de la ruine dont le menaçaient les iconoclastes. Mais saint Jean Damascène et les Pères du deuxième concile de Nicée ne croyaient pas pouvoir admettre sous forme humaine d'autre image de Dieu que celle du Dieu fait homme. L'usage de représenter Dieu en général ou Dieu le père sous la figure de l'Ancien des jours est venu depuis ; il a été formellement autorisé, il est justifié par les visions des prophètes et principalement de Daniel, conformément au principe que j'ai rapporté. Mais il est bon de remarquer que cette image n'est point usitée dans l'Eglise au même titre que celle de N.-S. Jésus-Christ, elle n'est qu'une métaphore. Là, se trouve la réponse aux difficultés soulevées par M. Didron dans sa savante histoire iconographique de Dieu, sur l'extension beaucoup plus grande donnée au culte du fils, tel qu'il est constaté par les produits de l'art, préférablement aux deux autres personnes de la sainte Trinité.

Les exemples de représentation du Saint-Esprit sous figure humaine ne manquent pas; l'ouvrage de M. Didron en cite un bon nombre. La lettre de Benoît XIV avait pour objet de combattre cet abus. Un usage longuement continué obtient force de loi, quand il est conforme aux vrais principes ; mais on ne prescrit pas contre une loi légitimement établie. D'ailleurs, la représentation du Saint-Esprit sous figure humaine a pu être fréquente comme exception, mais n'a jamais été qu'une exception.

Les inconvénients de se donner trop de liberté sur les images de Dieu n'existent pas sans doute dans ce moment, comme en des temps de controverse sur le culte des images; mais nous n'en devons pas moins garder la réserve qui nous est recommandée par Benoît XIV et nous borner à exprimer la présence et l'action de l'Esprit-Saint par la figure qu'il a empruntée lui-même, par la figure d'une blanche, pure et radieuse colombe.

H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

La Loge (Vendée), 22 décembre 1857.

Exposition Toulousaine.

L'antique métropole du midi, Toulouse, cette cité si admirablement située, si riche en souvenirs historiques et en illustrations de tout genre, vient de prendre une importante et louable initiative. Le conseil municipal avait décidé qu'une Exposition française des produits de l'industrie et des arts aurait lieu cette année, du mois de mai au mois de juillet, à Toulouse. M. le maire vient d'adresser une invitation à tous les artistes, industriels ou commerçants de la France, pour qu'ils veuillent bien se faire représenter par leurs produits à cette fête industrielle de la province.

Déjà un journal spécial, *Le Moniteur de l'Exposition toulousaine*, créé uniquement en vue de cette solennité, vient de paraître et en sera comme l'organe officiel. Les noms des rédacteurs et des artistes attachés à cette nouvelle publication sont une garantie que l'archéologie et l'art chrétien ne seront pas oubliés.

Nous aurons donc à revenir en temps utile sur ce concours industriel et artistique et, en attendant, nous croyons pouvoir sans témérité lui prédire un heureux succès.

E. T.

Travaux des Sociétés savantes.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Lenormant lui a fait hommage de la part de l'auteur, M. Jules Oppert, du livre 1er d'un ouvrage intitulé : *Du déchiffrement et de l'interprétation des textes de Babylone et de Ninive : inscription de Borsippa.* « Un intérêt immense, a dit M. Lenormant, s'attache à ce travail; il ne s'agit de rien moins que d'un texte qui témoignerait de la restauration du temple de Bélus par Nabuchodonosor, pour réparer une destruction antérieure de ce temple, et rattacherait à une des plus anciennes traditions de la Bible (celle de la tour de Babel) une preuve historique d'authenticité. L'interprétation de M. Oppert est soumise à la critique des savants ; sans vouloir prononcer un jugement sur les résultats du travail, on peut assurer que l'auteur suit une méthode rigoureusement philologique. »

Académie Flosalpine. — Cette Société a été fondée le 6 décembre 1857 par Mgr. Dépéry, évêque de Gap. Elle a établi son siége au petit séminaire d'Embrun et pris pour devise :

FLORES ET FRUCTUS
IN SCIENTIA ET VIRTUTE.

Mgr. de Gap a prononcé un discours d'inauguration sur l'alliance de la science et de la religion. « Je ne rêve point pour notre Académie, a dit Sa Grandeur, la

gloire et l'éclat qui environnent les grandes et célèbres sociétés savantes. Humble autant que nos ressources sont modiques, semblable au paisible ruisseau qui coule sans bruit entre ses deux rives et pare d'une verte fraîcheur la prairie qu'il arrose, notre société borne son ambition à exciter, à entretenir, à propager l'amour des sciences et des lettres; quelque modeste que paraisse son programme, il laisse encore un champ assez vaste à l'activité de ses membres. On peut encore, dans nos Alpes, glaner de nombreux documents qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire et l'archéologie ; comme aussi nos hautes montagnes offrent au géologue, au minéralogiste, à l'amateur de botanique, des richesses réelles à étudier et à recueillir. »

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. — Cette Société vient de publier le tome IIIe de ses *Mémoires*, où la science archéologique occupe la plus large part. Ce volume s'ouvre par une notice de M. Danjou, le digne président de la Société, sur M. le vicomte Héricart de Thury, membre de l'Institut et du conseil général de l'Oise, dont la mort si chrétienne remonte au 16 janvier 1854. Dans une autre notice, également pleine d'intérêt, M. Danjou s'occupe du concours que la décoration végétale peut prêter à l'architecture. Il pense avec raison qu'on néglige trop souvent de choisir pour les édifices un emplacement qui leur serait véritablement favorable et que, dans beaucoup de cas, on complèterait avantageusement quelques édifices justement estimés en y ajoutant des massifs de verdure et des eaux jaillissantes, qui en distribueraient agréablement les divers plans et feraient heureusement concourir à l'effet de l'ensemble les créations de l'art et les beautés de la nature végétale.

M. l'abbé Devic raconte la vie et apprécie les œuvres de saint Yves. Il a habilement profité des travaux des auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et coordonné les renseignements épars dans les lettres du savant évêque de Chartres. L'auteur aurait pu étendre davantage le cercle de ses recherches; il paraît n'avoir point connu le travail que la Société de l'Histoire de France a publié sur le même sujet.

M. l'abbé Barraud, dont le zèle égale la science, décrit une pierre tombale de Witasse de la Tournelle, femme d'Ansout d'Argenlieu, d'après un dessin des MSS de Gaignières. En parlant du costume de cette noble dame du XIIIe siècle, M. Barraud en fait remarquer l'élégante simplicité et en signale le contraste avec les modernes cages de fer qui changent les robes en ballons.

Le même membre donne une description fort complète des vitraux des hautes fenêtres du chœur de la cathédrale de Beauvais. Ils remontent au XIVe siècle, à l'exception de quelques-uns qui ont été refaits au XVIe. Ce sont de grandes figures de saints qui semblent descendre du séjour des bienheureux pour assister au sacrifice de l'autel qu'ils entourent. Là sont réunis les douze apôtres, saint Etienne, sainte Catherine, saint Christophe, saint Adrien, saint Denis, saint Quentin, et des saints honorés d'un culte spécial dans le diocèse de Beauvais, tels que saint Evrost, saint Just, saint Germer, saint Lucien, saint Maxien, saint Julien, saint Eloi, saint Thibaut, sainte Maxence, etc.

M. Mathon décrit une mitre qu'on croit avoir appartenu à Philippe de Dreux, évêque de Beauvais (1175-1217). Cette mitre, conservée aujourd'hui au musée de Beauvais, a 23^c de hauteur, au milieu, sur 28^c de large (Voyez pl. II, fig. I). « Elle est

formée, dit M. Mathon, d'un tissu de soie damassé, originairement de couleur blanche, mais maintenant jaune-grisâtre, et d'une étoffe de soie violette qui a perdu la richesse de ses tons; des fleurs de lis sont brodées en fil d'or sur cette soie violette, renforcée elle-même par un gros canevas ; un petit fil de couleur jaune pâle arrête les contours de chaque fleur de lis, et, en brodant ces emblèmes royaux, on a cousu les tissus ensemble, puis le tout a été maintenu à l'intérieur par un morceau de vélin épais formant pour ainsi dire le corps de la mitre ; une doublure de soie rouge garnissant tout l'intérieur cache ce vélin et sert en même temps de bordure en tournant tout à l'entour de la mitre. L'absence de fanons pendants ne prouve pas que ces accessoires n'aient jamais existé ; il est présumable qu'ils en ont été détachés, et ils devaient être faits en tissu doublé de soie rouge et bordés d'une frange violette (1). »

M. William Burges, le jeune et savant architecte anglais, qui a remporté le premier prix au concours architectural de Lille, a donné comme appendice à l'excellent mémoire de M. Mathon, une note sur des étoffes anciennes fabriquées en Sicile. Il pense que l'étoffe de la mitre de Philippe de Dreux, quoique de goût oriental, a été fabriquée en France. A l'appui de cette opinion, il cite diverses étoffes dites byzantines, trouvées en France et en Sicile, dont les dessins sont imités des tissus de l'Orient. Tel est le vêtement trouvé à Bayonne dans la tombe d'un évêque du XIIe siècle, et qu'on conserve actuellement au musée de Cluny. (Voy. pl. II, fig. 2.)

On sait que les Siciliens, pour se soustraire au tribut commercial qu'ils payaient à l'Orient, établirent des manufactures de soie et d'or pour leur propre compte. A l'origine, la plupart des artisans employés dans ces fabriques devaient être mahométans, et c'est pour cela, selon M. Burges, que les étoffes siciliennes du XIIe siècle nous offrent des dessins et des inscriptions mauresques. Il cite comme exemple un morceau d'étoffe découvert dans la tombe de l'empereur Henri VI, mort en 1196, et fait remarquer que « le dessin des animaux a un caractère tout oriental et présente une analogie frappante avec les sculptures du cor de chasse conservé dans le trésor d'Aix-la-Chapelle, présent offert, si l'on en croit la tradition, par Haroun-al-Raschid à l'empereur Charlemagne. (Voyez pl. II, fig. 3.) »

Une Société académique, qui compte des archéologues aussi distingués que MM. Barraud, Danjou, Mathon, Woillez et bien d'autres, ne devrait point se contenter de publier chaque année un modeste volume de deux cents pages. On a le droit d'être plus exigeant à son égard et on peut cordialement lui appliquer ce vieil adage : *Qualité fait convoiter quantité.*

J. CORBLET.

(1) Le dessin de cette mitre et celui des deux fragments d'étoffe sont dus à M. William Burges; ils figurent dans le volume dont nous rendons compte. Nous devons la communication de ces bois gravés à l'obligeance de M. Mathon.

CHRONIQUE.

— Notre collaborateur, M. Gilbert, est décédé à Paris le 5 janvier. Il a été un des premiers antiquaires qui aient attiré l'attention sur nos monuments religieux. Il a publié successivement les monographies des cathédrales de Chartres, de Paris, de Reims, de Beauvais et d'Amiens, des églises de Saint-Ouen, de Saint-Vulfran d'Abbeville, de Saint-Riquier, et de nombreux articles dans la *Revue archéologique*. Il nous avait adressé tout récemment une note sur la collection des MSS. de Gaignières que nous publierons dans un de nos prochains numéros. M. Gilbert sera vivement regretté par tous ceux qui, comme nous, ont pu apprécier son exquise bonté, son obligeant caractère, sa douce piété et son érudition relevée par une rare modestie.

— Nous apprenons aussi la mort de M. Piard, conservateur du musée de Lons-le-Saulnier. Il avait fondé cette collection en 1819. Il faisait deux parts de sa modeste fortune, l'une pour les pauvres, l'autre pour les accroissements de son musée. Il nous écrivait, il y a deux mois : « Tout le rêve de mon existence a été de doter Lons-le-Saulnier d'un musée qui pût rivaliser avec ceux des grandes villes de province : mais pour réaliser mes vœux, il me faudrait encore vingt ans.... Hélas ! j'en ai soixante-dix-sept, et je sens que Dieu m'appelle.... »

— Un des archéologues qui ont le plus contribué à la renaissance artistique de notre époque, M. l'abbé Canéto va quitter l'administration du séminaire qu'il administre depuis si longtemps, pour remplir les fonctions de vicaire-général du diocèse d'Auch. Mgr. de Salinis, juste appréciateur du mérite, a voulu ainsi récompenser les services rendus à l'éducation et aux sciences historiques par notre érudit collaborateur.

— M. Boldoduc vient de publier une lithographie in-folio, figurant le plan et deux vues de la nouvelle église de Wazemmes, dont nous avons déjà dit quelques mots. L'architecte de ce monument, M. Pierre Caloine, de Lille, a pris pour modèle le style roman du XIe siècle, tout en lui donnant un caractère d'élégance et de légèreté qu'on rencontre rarement à cette époque. On a employé pour les faisceaux des colonnes des blocs d'une seule pièce de pierre d'Ecaussines (Belgique). Une crypte s'étend sous toute l'étendue de l'église, elle peut contenir quatre mille personnes ; la hauteur du pavé aux voûtes est de cinq mètres. Une des plus remarquables particularités de cette église c'est que les voûtes ne s'arrêtent point comme d'ordinaire à la naissance des toitures. Au moyen de voûtes transversales entre les fermes, l'architecte a pu surélever la capacité intérieure de l'édifice de près de cinq mètres. De nombreuses niches, ménagées à la base de ces voûtes transversales, doivent recevoir des figures de saints de grandeur naturelle. Cette vaste église, large de 25 mètres, n'a coûté que 360,000 francs.

— Dans une des dernières ventes qui ont eu lieu à Paris, on a adjugé au prix de 14,500 fr. le *Psautier* imprimé en 1461, à Mayence, par Guttenberg. On ne connaît que trois autres exemplaires de cette édition; l'un est à Trèves, le second à Paris et le troisième à Mayence.

— Le conseil municipal de Bordeaux a projeté un emprunt de cinq millions, dont une partie est destinée à doter cette ville d'une bibliothèque et d'un musée.

— On a découvert, dans le courant de décembre, près du village de Bainville (Meurthe), une grande quantité de sépultures antiques, près desquelles se trouvaient des vases en terre rouge et noire, des fibules, des boucles de ceinturons en bronze et en fer, des débris de colliers en pâte colorée, des pointes de flèches, un fer de lance, trois lames de couteau, trois scramasaxes. « La présence de ces armes, dit le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, l'orientation des squelettes, dont les pieds étaient tournés vers le levant (disposition annonçant presque toujours des sépultures chrétiennes), et enfin le peu de profondeur des fosses, dans lesquelles les corps avaient été déposés, permettent de fixer, d'une manière approximative, la date de leur enfouissement. Elle doit être voisine de l'année 400, et les sépultures découvertes sur la montagne Sainte-Barbe appartiennent bien certainement à un de ces essaims de barbares que les empereurs accueillirent sur le territoire de la Gaule et qui, sous le nom de *Leti*, étaient chargés de défendre les contrées que leurs ancêtres avaient ravagées tant de fois. »

— La procession qui se fait tous les premiers jeudis de chaque mois autour des cloîtres de la cathédrale d'Angers, a fourni l'occasion d'une exhibition fort curieuse de tapisseries anciennes, principalement des XVe et XVIe siècles. Ces tapisseries viennent d'être numérotées selon l'ordre chronologique, en sorte que leur placement sera désormais invariable. Trois processions consécutives donneront toute facilité de les voir successivement. M. le chanoine-custode les laissera tendues depuis le jeudi à midi jusqu'au lendemain vendredi soir. L'historiographe de la cathédrale prépare une notice explicative de toutes ces tapisseries à l'usage des personnes que cette étude intéresse.

— Le gouvernement de Belgique a décidé l'établissement à Rome d'une académie belge sur le modèle de la nôtre, fondée par Colbert en 1666. Un artiste distingué, M. Portaels, a été désigné pour aller organiser à Rome cette académie royale de peinture belge, où seront admis pendant cinq ans et entretenus aux frais de l'Etat un certain nombre d'élèves qui, dans des concours spéciaux, auront remporté des prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de musique.

— D'après un usage fort ancien, les drapeaux des premiers bataillons portent, dans l'armée autrichienne, l'image de la Sainte-Vierge. Un ordre, récemment émané de l'Empereur, étend cet usage à tous les étendards de l'armée.

—On lit dans la *Revue archéologique* : « Les édifices de la Norwège ont un caractère tout particulier qui provient surtout des matériaux employés pour leur construction, et on est étonné que ces édifices, le plus ordinairement entièrement en bois, aient pu se conserver pendant un si grand nombre d'années.... La plupart des églises ont trois entrées symétriques formant avant-corps et péristyle fermé ; l'une sur la façade

et les deux autres sur chaque côté latéral. Lorsqu'on pénètre à l'intérieur de ces monuments, qui ne sont éclairés que par d'étroites lucarnes, on n'est pas moins étonné de l'aspect lugubre que de l'aspect du plan. Généralement l'intérieur des églises est divisé en deux parties, dont l'une, plus grande du côté de l'entrée, est garnie de stalles à droite et à gauche, et séparées par un espace libre ; l'autre, plus petite, au fond, forme le sanctuaire. L'autel est isolé et placé dans un hémicycle. A droite de l'autel, à la réunion des deux divisions, existe la chaire du prédicateur, qui est élevée de quatre marches. »

— A propos des Goths et des Vandales, M. J.-J. Ampère fait les réflexions suivantes dans les études sur l'*Histoire romaine à Rome*, qu'il publie dans la *Revue des Deux-Mondes :* « On a fait fort injustement de *Goth* et de *Vandale* le synonyme de ravageurs de monuments. Les Goths, les plus civilisés et les plus civilisables des peuples qui fondirent sur l'empire romain, ont donné, je ne sais pourquoi, leur nom à la barbarie. L'architecture ogivale, qu'ils n'ont point inventée, a été appelée gothique dans un temps où elle était méprisée uniquement parce qu'on la considérait comme une architecture barbare. A la Renaissance, ce préjugé injurieux contre les Goths était si fortement enraciné, qu'un architecte de ce temps, Flaminio Vacca, semble croire à leur existence et leur attribue la destruction des monuments, destruction qu'il voyait s'accomplir sous ses yeux par d'autres mains. Les Vandales ne se montrèrent pas non plus si sauvages qu'on les a dépeints : c'était l'opinion de Louis XVI, qui, comme on sait, s'occupait beaucoup de géographie et d'histoire. Et qu'il me soit permis à cette occasion de relater un fait qui prouve, chez ce malheureux prince, le plus étrange sang-froid. Au 10 août, Louis XVI, qui s'était réfugié avec sa famille dans le sein de l'Assemblée nationale, regardait impassible défiler les bandes de furieux qui venaient faire retentir la salle des séances de leurs imprécations contre *le tyran*. L'un de ces misérables l'ayant appelé Vandale, le Roi, placé dans la loge du logographe, près du siége du président, dit à M. Lémontey, qui occupait momentanément le fauteuil de la présidence, et de qui je tiens cette singulière anecdote : « On se trompe sur les Vandales, ils n'étaient » pas si barbares qu'on le croit. » Je pense que Louis XVI avait raison, et quand de nos jours on a appelé vandalisme ce que font les gouvernements et les particuliers qui renversent les monuments historiques ou les mutilent pour les rajeunir, je pense qu'on a fait tort aux Vandales. »

— Nous lisons dans la *Revue des Cours publics :* Ce n'est rien, ce semble, que l'histoire des voitures, et c'est presque l'histoire de la civilisation. C'est un spécimen curieux des phases du progrès industriel, depuis la lourde et coûteuse machine, aristocratique nouveauté, qu'on appela carrosse, jusqu'au fiacre, forme plus modeste et plus populaire du véhicule, et enfin jusqu'à cette Babel hospitalière, dernière extension de la locomotion, l'omnibus ! Trois périodes dans notre histoire : le carrosse, le fiacre, l'omnibus; l'aristocratie, la bourgeoisie, la démocratie. Nous sommes sous le règne de l'omnibus. Et puisque c'est probablement la voiture de la plus grande partie de nos lecteurs, ils seront sans doute bien aise de savoir qu'elle a une origine illustre et quelque peu philosophique, et qu'elle est due au même génie qui enfanta les *Pensées*. Le 18 mars 1662, commencèrent à circuler dans Paris des

carrosses publics, à cinq sous la place, qui devaient suivre des routes déterminées à des heures fixes. Jean Loret, dans sa *Muse historique*, que réimprime aujourd'hui M. Jannet dans sa Bibliothèque elzévirienne, ne manqua pas d'annoncer cette innovation :

L'établissement des carrosses
Tirez par des chevaux non rosses
(Mais qui pourront à l'avenir,
Par le travail le devenir),
A commencé d'aujourd'huy mesmes ;
Commodité sans doute extrême,
Et que les bourgeois de Paris,
Considérant le peu de prix
Qu'on donne pour chaque voyage,
Prétendent bien mettre en usage.

L'entrepreneur était le duc de Roannès, l'inventeur était Pascal.

— Ce n'est point seulement de nos jours que l'abus de la mythologie dans les arts et la littérature a été condamné. Le système de la Renaissance avait déjà des adversaires au XVIIIe siècle. Le *Cabinet historique* a publié récemment divers documents sur l'abbé Pluche, auteur assez oublié du *Spectacle de la nature* et de l'*Histoire du Ciel*. L'auteur anonyme d'une critique de ce dernier ouvrage, conservée manuscrite à la bibliothèque impériale, s'exprime en ces termes : « M. Pluche s'emporte avec chaleur contre l'usage où l'on est d'employer les noms et les idées de la Fable. Il conçoit une très-mauvaise idée de la religion, de l'esprit et même du goût d'un homme qui se repaît toute sa vie du fatras du paganisme... Il se plaint de l'abus que nous faisons de ces figures païennes dans nos meubles; il ne veut pas que nous souillions notre style de ces noms antiques... Ainsi, tous ces mouvements où les connaisseurs trouvent des beautés, de la grandeur, du sublime, sont pour M. Pluche une vraie source de petitesse et d'ennuis. Il est las de monter sur le Pinde et d'entendre les chansons de Clio ou les leçons de la vieille Therpsicore. En en mot, il n'a pu voir sans une pitié mêlée de dépit Louis-le-Grand, d'invincible mémoire, représenté tout nu au milieu de son peuple, maniant une lourde massue et portant une perruque quarrée. »

— Notre collaborateur, M. l'abbé X. Barbier de Montault, nous prie de demander à nos lecteurs qu'ils aient l'obligeance de lui signaler les livres de liturgie angevine, soit manuscrits, soit imprimés, dont ils auraient connaissance dans les bibliothèques publiques ou privées. Ces recherches ont pour but de provoquer l'échange ou l'acquisition de livres dont la place naturelle est à la bibliothèque de l'évêché d'Angers, ou du moins de compléter les documents qui le mettront à même d'écrire l'histoire de l'ancienne liturgie angevine, qui a succombé en 1823, au profit de la liturgie parisienne.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.*

Dictionnaire d'Orfèvrerie, de Gravure et de Ciselure chrétiennes,
par M. l'abbé Texier, in-4° de 1496 pages. (8 fr.)

Au Petit-Montrouge, près de Paris, sous l'intelligente direction de M. l'abbé Migne, s'est fondé, il n'y a pas encore bien longtemps, un vaste établissement typographique portant le nom d'ateliers catholiques d'imprimerie, de librairie, de fonderie, de stéréotypie, de glaçage, de satinage, de brochure, de reliure et de peinture. La vapeur, appliquée à la mécanique, y permet d'enfanter jusqu'à deux mille volumes toutes les vingt-quatre heures. C'est là que, dans le but de procurer aux membres du clergé, à des prix d'une modicité vraiment extraordinaire, la facilité de se composer une bibliothèque renfermant toutes les connaissances qu'il leur importe de posséder, s'édite avec un grand soin une des plus volumineuses encyclopédies entreprises jusqu'à ce jour. La patrologie grecque et latine, les orateurs sacrés, la collection complète des conciles généraux, nationaux, provinciaux et synodaux, de nombreux dictionnaires spéciaux traitant de toutes les branches de la science ecclésiastique, des sciences physiques et naturelles, des lettres et des arts, telles sont les principales publications de cette bibliothèque.

Le *Dictionnaire d'orfèvrerie, de gravure et de ciselure chrétiennes, ou de la mise en œuvre artistique des métaux, des émaux et des pierreries,* fait partie de cette collection. Son auteur, M. l'abbé Texier, ancien curé d'Auriac, supérieur du petit séminaire de Dorat, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, n'en est point à son coup d'essai sur cette matière, et ses *Mémoires sur l'orfèvrerie, sur les orfèvres laïques du moyen-âge, sur les écoles et les ateliers de Montpellier et de Limoges,* insérés dans les *Annales archéologiques ;* son *Essai historique et descriptif sur les argentiers et les émailleurs de Limoges,* imprimé dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* lui ont déjà assigné un rang honorable parmi les érudits qui se sont imposé la mission de faire connaître et apprécier les beautés artistiques d'une époque trop longtemps méconnue et injustement flétrie de l'injurieuse épithète de barbare. M. l'abbé Texier la venge de cette imputation, dictée par l'ignorance ou la prévention, lorsqu'il nous montre les qualités nombreuses, les connaissances multiples que devaient réunir les ouvriers qui nous ont légués tant de chefs-d'œuvre pour lesquels l'opinion publique, heureusement modifiée, affiche aujourd'hui une admiration au moins égale au dédain qu'elle manifestait. « L'orfèvrerie au moyen-âge, dit-il avec raison dans l'introduction de son nouvel ouvrage, n'était pas seulement l'art de façonner les bijoux » et d'orner les métaux précieux de formes élégantes. L'or et l'argent pouvaient

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

» sans inconvénient être rares. La forme la plus originale rehaussait alors la plus » vile matière en l'embellissant. Sous le marteau et le burin des argentiers, le » cuivre, l'étain et le plomb, comme l'argent et l'or, assouplis, évidés, ductiles, se » transformaient en rinceaux fleuris, en édicules élégants, en figures de toute sorte. » La profession d'orfèvre ou d'argentier exigeait les talents divers de l'émailleur, » du fondeur, du ciseleur, du joaillier, du lapidaire. Peintre par les incrustations, » sculpteur par les ciselures, il était architecte par la forme monumentale de ses » œuvres. Les étudier, c'est étudier tous les arts à la fois. »

Le *Dictionnaire d'orfèvrerie* ne comprend pas moins de 1,500 articles environ, contenant la description et le symbolisme des instruments du culte. Les anneaux, les autels, les calices, les châsses, les ciboires, les cloches, les chandeliers, les crosses, les encensoirs, les lampes, les monstrances, les navettes, les patènes, les reliquaires, les tombeaux s'y trouvent successivement analysés et expliqués. L'orfèvrerie laïque, civile et militaire a également trouvé place dans ce volume. L'on y voit figurer, pour ne citer que quelques exemples pris au hasard, les articles *colliers de chien, cornemuses, cure-dents, cure-oreilles, dés à jouer, drageoirs, dressoirs, encriers, éperons, étriers, œufs d'ostriche*, etc., etc. L'histoire des travaux artistiques dans les ateliers monastiques, dans les écoles épiscopales, les statuts des différentes corporations laïques, la liste de leurs gardes et la nomenclature de leurs bannières viennent heureusement servir de corollaire à l'histoire de l'orfèvrerie depuis saint Eloi jusqu'au XVIIIe siècle.

La contemplation des chefs-d'œuvre du moyen-âge échappés à la triple action dissolvante du temps, du mauvais goût et des révolutions, fait généralement regretter que la majeure partie des noms des auteurs qui les ont produits soit restée couverte d'un voile épais. Sous ce rapport, le dictionnaire d'orfèvrerie donnera une ample satisfaction à tous ceux qui veulent connaître les artistes qui excellaient autrefois dans l'art d'assouplir et de façonner les métaux. Il en renferme en effet la liste la plus complète qui ait été publiée jusqu'à ce jour, avec des notes sur leurs travaux, et la biographie détaillée des principaux orfèvres, graveurs en pierres fines, émailleurs de tous les pays. Faut-il faire un reproche à M. l'abbé Texier d'avoir donné une plus large part aux orfèvres et aux émailleurs de Limoges et consacré ses plus longs développements aux produits de cette école célèbre ? Non, mais tout en tenant compte de l'influence de ses premières études en orfèvrerie, nous exprimerons le regret du silence gardé sur quelques points. Nous indiquerons en passant les riches trésors des monastères de Saint-Riquier et de Corbie, pour ne parler ici que de la Picardie.

Pour mener à bonne fin une œuvre aussi ardue que l'était celle qu'il se proposait, M. l'abbé Texier a dépensé quinze années de travaux, quêtant à travers la France, examinant, interrogeant les monuments et les livres, mettant à profit les travaux de ses devanciers, leur empruntant même parfois des pages entières lorsqu'il l'a jugé utile à la clarté de ses descriptions ou au complément de ses recherches personnelles. C'est ainsi, notamment, qu'il a réimprimé tout entier le *Traité des Cloches* de Thiers, la *Dissertation* de Du Cange sur les couronnes impériales et royales ; que pour les crosses, il choisit dans un travail de M. l'abbé Barraud la partie traitant des dignitaires ayant droit de porter cet insigne; que le R. P. Cahier et M. Didron,

pour l'article crucifix, MM. Jules Labarte et de Laborde, pour les émaux, lui fournissent de nombreux fragments. Empressons-nous d'ajouter que M. l'abbé Texier a toujours eu grand soin de prévenir son lecteur de ces intercalations chaque fois qu'il a cru devoir y recourir.

Au résumé, le *Dictionnaire d'orfèvrerie* est un volume plein de savantes recherches, utile à consulter par l'ecclésiastique appelé à connaître, par le caractère même de son saint ministère, les travaux artistiques qu'ont fait éclore et fleurir les inspirations de la foi catholique; pour l'archéologue qui y puisera des renseignements intéressants; pour l'homme du monde enfin qui ne dédaigne pas d'enrichir son esprit et désire ne pas rester totalement étranger aux pures jouissances que procure l'amour des beaux-arts. A. JANVIER.

Histoire de la Major, par M. Casimir Bousquet.
Marseille, 1857, in-8° de 700 pages.

Déjà, les plans de la nouvelle cathédrale de Marseille sont tracés, les fondements sont assis, et bientôt il ne restera plus rien de l'ancien édifice qui a servi, pendant si longtemps, de point de mire aux épigrammes des voyageurs. Au moment où les dernières murailles vont disparaître, M. Casimir Bousquet, déjà connu par quelques travaux archéologiques, a jugé à propos d'ajouter l'Histoire de la Major aux *Monographies* qu'il a publiées précédemment sur l'*Eglise des Récollets*, sur celle des *Accoules* et sur la *Chapelle de la Sainte-Baume*.

Tout d'abord, nous avons eu de la peine à nous expliquer comment ce pauvre édifice avait pu inspirer à M. Bousquet un volume in-8° de 700 pages. Nous savions qu'un homme distingué par son érudition et par son activité infatigable, le R. P. Dassy, travaillait depuis longtemps déjà à un ouvrage de longue haleine sur l'*Histoire du diocèse de Marseille*, compulsant sans relâche les archives et ne tenant qu'un faible compte des travaux imprimés sur le même sujet. Nous supposions tout naturellement que le volume de M. Bousquet ne devait avoir qu'un rapport éloigné avec cette œuvre de bénédictin, et, en réalité, bien qu'il ait retracé la vie de deux ou trois évêques et des prévôts de l'église de Marseille, l'auteur de l'*Histoire de la Major* n'a pas eu l'intention de sortir du domaine des faits relatifs à l'humble cathédrale.

Mais il faut voir avec quelle habileté il a su faire entrer dans ce cadre si étroit, en apparence, une multitude incroyable de documents archéologiques. C'est ainsi, par exemple, qu'il a trouvé moyen de consacrer tout un chapitre à la topographie de l'antique *Massilia*; — un autre à la description des temples païens en général, du temple de Diane à Ephèse en particulier; — un autre à des considérations architecturales sur les basiliques construites au moyen-âge; — enfin, des passages nombreux et très-étendus concernant la description *générale* des baptistères, des jubés, des cloîtres, des chapelles, des faïences de Lucca della Robbia, des orgues, etc.

C'est en accordant ainsi une large place aux généralités archéologiques — tirées des ouvrages spéciaux de S. d'Agincourt, de MM. de Caumont, Batissier, A. Lenoir, Bourassé, etc., — que M. Bousquet est parvenu à agrandir démesurément son sujet. Nous ne contesterons pas que quelques-unes des descriptions architecturales, citées par l'auteur, ne soient nécessaires à la clarté de son livre; mais,

s'il n'est pas absolument inutile, par exemple, de nous donner quelques idées sommaires sur la construction des baptistères antiques, avec lesquels celui qui existait à la Major devait avoir plus d'un point de ressemblance, il nous paraît, du moins, fort superflu de reproduire la description minutieuse du temple d'Ephèse par M. Louis Batissier. A quoi bon, également, retracer l'histoire complète de l'orgue, à propos de celui que possédait la Major ? Quelle nécessité, enfin, d'extraire un long chapitre de l'*Histoire de l'art monumental*, pour nous faire connaître les diverses modifications que suivit la distribution des basiliques aux premiers temps de l'ère chrétienne? Nous ne croyons pas que ces détails puissent aider le lecteur à se représenter exactement la forme de la première basilique marseillaise; car rien ne prouve que cette basilique, dans le cas où elle ait existé, ait eu le moindre rapport avec les splendides monuments décrits par M. Batissier.

En résumé, nous pensons que l'*Histoire de la Major* n'aurait rien perdu à être réduite aux faits qui ont un rapport immédiat avec notre vieille cathédrale. Ces réserves faites, nous reconnaissons que M. Casimir Bousquet est un travailleur intrépide qui joint au feu de l'archéologie locale une connaissance approfondie de tous nos vieux historiens marseillais. MARIUS CHAUMELIN.

Etude sur la basilique de Saint-Just de Valcabrère,
par L. DE FIANCETTE D'AGOS.

Cette brochure, mince de format, grosse de faits, est due à l'aimable et savant auteur des *Miracles de saint Bertrand;* elle renferme la monographie du plus curieux de ces monuments Pyrénéens trop peu connus des architectes du nord de la France, et dont le style, aussi sobre que majestueux, se plierait à merveille dans nos climats aux nécessités de la brique et du bon marché. Depuis trois ans, les *Miracles de saint Bertrand* servent de guide aux voyageurs qui vont explorer l'antique cathédrale de Comminges; *Saint-Just de Valcabrère* engagera désormais ces derniers à s'arrêter quelques instants au pied de la montagne, avant de reprendre la route de Luchon. C. DE L.

Fabiola ou l'**Eglise des Catacombes**, par Son Eminence le Cardinal WISEMAN, Archevêque de Wesminster. Traduit de l'anglais par le frère Pascal-Marie, de l'Ordre des Frères mineurs de saint François. — Tournai, 1856, in-8° de 500 pages.

Voici un ouvrage que nous nous empressons de ranger dans notre domaine: car il appartient à l'art chrétien au triple point de vue de l'agiographie, de l'archéologie et de la poésie chrétienne. Rien, en effet, de plus modestement savant que la description des mœurs, des usages et des monuments de la Rome chrétienne des premiers âges; rien de plus suave, de plus frais et de plus poétique que les récits, les portraits et les paysages qui animent ce roman historique, si nous pouvons nommer ainsi sans inconvenance l'œuvre du pieux prélat.

Ce volume est le premier d'une bibliothèque catholique populaire qui, dans une série de récits attachants, présentera un tableau fidèle de la situation de l'Eglise, dans les différentes périodes de son existence. Son Eminence, en proposant ce plan,

consentit à en exécuter la première partie, et voici comment il présente lui-même son œuvre au lecteur :

« Ce livre a été écrit un peu par sauts et par bonds; tantôt le matin, tantôt le soir, quand aucun devoir ne pressait; dans l'auberge du bord de la route, dans une halte de voyage chez les étrangers, dans toutes sortes de situations et de circonstances, sans en excepter les circonstances désagréables. C'est ainsi que le livre s'est fait de pièces et de morceaux, et presque toujours sans que l'auteur eût sous la main les livres et les documents qu'il eût pu consulter..... Le désir de l'auteur a été de familiariser son lecteur avec les usages, les habitudes, la condition, les idées, les sentiments et l'esprit des premiers âges du christianisme, mais non de les examiner au point de vue de la science et de la critique de l'antiquaire. »

Nous prenons maintenant presque au hasard, dans les délicieux tableaux dont ce livre est semé, le récit d'une prise d'habits au IVe siècle.

« L'heureuse matinée arriva enfin et, avant l'aurore, les plus solennels mystères ayant été célébrés, la masse des fidèles s'était dispersée. Ceux-là seuls étaient restés, qui avaient à prendre part aux cérémonies plus intimes ou qui avaient été spécialement invités à y assister. Mais parmi ces invités, Syra chercha vainement du regard son amie l'aveugle. Evidemment elle s'était retirée dans la foule, et la douce esclave se reprocha, dans le fond de son cœur, d'avoir peut-être blessé sa protégée par la réserve dans laquelle elle s'était tenue avant leur dernière entrevue.

» La salle était encore plongée dans l'obscurité douteuse d'une aurore d'hiver, quoique déjà les lueurs du levant fissent espérer une belle matinée de décembre. Sur l'autel brûlaient des cierges parfumés, de grande dimension, et tout autour étaient disposées des lampes d'or et d'argent de riche valeur, dont l'éclat entourait le sanctuaire d'une douce clarté. Devant l'autel était placée la chaire, cette chaire non moins vénérable que l'autel lui-même, et qui se conserve encore aujourd'hui au Vatican — la chaire de saint Pierre. Le souverain pontife y était assis, la crosse à la main, la couronne en tête. Autour de lui étaient groupés ses ministres, pieux prélats, dont la sainteté ne le cédait qu'à la sienne.

» Des sombres profondeurs de la chapelle s'éleva d'abord un chœur de voix, douces comme celles des anges, qui chantaient, sur un rhythme facile, une hymne dont les pensées principales s'exprimèrent plus tard dans ce chant : *Jesu, corona virginum.* Bientôt après s'avança, dans le rayonnement des lampes du sanctuaire, la procession des vierges déjà consacrées, conduites par des prêtres et des diacres qui avaient mission de veiller sur elles; et, au milieu de ces saintes filles, au costume sombre, s'en présentèrent deux, revêtues de robes d'une éblouissante blancheur : c'étaient les deux nouvelles postulantes. Tandis que les autres défilaient et allaient se ranger en ligne de chaque côté, les deux filles en costume blanc furent conduites par deux professes au pied de l'autel, où elles allèrent s'agenouiller devant le pontife. Leurs témoins se tenaient à leurs côtés, pour assister à la cérémonie.

» A chacune d'elles, lorsqu'elle se présenta, il fut demandé solennellement ce qu'elle voulait; elles répondirent qu'elles désiraient recevoir le voile et, sous la direction des guides qu'elles s'étaient choisis, pratiquer tous les devoirs qu'il im-

posait. Or, bien que, avant cette période, les vierges consacrées eussent commencé à vivre en communauté, il y en avait cependant qui continuaient d'habiter leurs demeures. D'ailleurs la persécution rendait la clôture difficile, sinon même impossible. Dans chaque église, il y avait cependant une place à part, séparée du reste de l'édifice par une cloison de planches et destinée aux vierges consacrées. Souvent aussi elles se réunissaient pour recevoir des instructions communes ou vaquer à des pratiques de dévotion.

» L'évêque adressa alors aux jeunes aspirantes un discours plein d'onction paternelle et de sollicitude affectueuse. Il passa ensuite à l'examen des postulantes; puis il bénit les différentes parties de leur habit religieux, en récitant des prières qui sont probablement, à peu de choses près, les mêmes qu'on emploie de nos jours pour la prise de voile; et, à mesure que le pontife les bénissait, les témoins respectifs des deux vierges les en couvraient.

» Puis les nouvelles religieuses posèrent leur tête sur l'autel, en signe du sacrifice qu'elles faisaient d'elles-mêmes. Mais, dans l'occident, on ne leur coupait pas les cheveux, ainsi qu'on le faisait en Orient; on les laissait dans toute leur longueur. Ensuite le front de chacune d'elles fut entouré d'une couronne de fleurs: car, quoiqu'on fût en hiver, la riche terrasse de Fabiola avait fourni ses dons les plus frais et les plus parfumés. »

Notice sur Charles Des Marets, par M. A. de Grattier, conseiller à la Cour impériale d'Amiens. Amiens, 1857, in-8° de 28 pages (1 fr.).

Charles Des Marets débuta dès l'âge de quinze ans dans la carrière des armes. En 1415, il commença à signaler sa bravoure contre les Anglais. Sa gloire militaire conquit un nouvel éclat à la bataille d'Inerville, au siége de Dieppe, à la délivrance de Fécamp. Charles Des Marets était sincèrement chrétien comme la plupart des guerriers de son temps; il fonda une confrérie de l'Assomption de la Vierge, dont il fut le premier grand-maître, en mémoire de la prise de la bastille du Pollet. M. de Grattier a l'intention de raconter la vie de plusieurs autres héros du xve siècle qui se sont illustrés pendant l'invasion anglaise; ce sera un véritable service qu'il rendra à l'histoire de la Normandie et de la Picardie.

De la peinture sur vélin et de l'application de l'or sur relief, par M. l'abbé Barbier de Montault. — Poitiers, 1857, in-8° de 4 pages.

L'application de l'or sur relief, pour enluminer le vélin, n'est pas un secret perdu, ou s'il a été perdu, il est du moins retrouvé. Il y a quelques années, dit M. Barbier de Montault, une célèbre miniaturiste de Paris, Mlle Robert, inventa une poudre propre à relever l'or sur le vélin. Elle avait remarqué sur les éclatantes miniatures des xiie et xiiie siècles que l'or portait non sur la feuille elle-même, mais sur une substance agglutinante qui mordait tout à la fois l'or et le vélin; il se produisait alors en relief plus ou moins épais, et l'or, simple pellicule, était si brillant, qu'il indiquait une retouche postérieure à l'application. De cette découverte l'artiste passa à l'imitation; mais il paraît que cette poudre, inventée en France par une française, est complètement inconnue dans le commerce français et que, pour s'en pro-

curer, il faut s'adresser à Londres, Fuller-Rathbone place, 34, où l'on vend cette substance sous le nom de *Miss Roberts' Raising Pouder.*

Le ministre du commerce et des travaux publics à Rome vient de conférer tout récemment une médaille d'argent à M. Annibal Cellini, peintre de Frosinoni, pour avoir trouvé le moyen d'appliquer l'or en feuille au papier et au parchemin. Nous ignorons si ce procédé diffère de celui qui a été inventé par Mlle Robert et décrit par M. Barbier de Montault.

Le Champ des Martyrs, par Godard Faultrier, 2e édition. In-18 de 242 pages.

Le Champ-des-Martyrs, dépendant de la commune d'Avrillé, près d'Angers, a été le sinistre théâtre où plus de deux mille victimes ont péri en 1796. M. Godard raconte ces scènes navrantes avec les détails les plus circonstanciés, puisés à des sources irrécusables. Depuis quelques années, une chapelle en style ogival du XIIIe siècle, s'élève dans cet enclos funéraire. Il est à regretter qu'elle soit entourée de hautes et épaisses murailles qui ont encore l'inconvénient de ne pas comprendre dans leur étendue, toutes les fosses où gisent les martyrs de la révolution.

Le Département de la Somme, ses monuments anciens et modernes, ses grands hommes et ses souvenirs, ouvrage illustré de dessins par M. L. Duthoit; texte par M. H. Dusevel. Sixième livraison, *Montdidier*. Amiens, 1857, Caron et Lambert, in-8° de 32 pages et une lithographie (1 fr.).

Le département de la Somme est un de ceux qui comptent le plus grand nombre d'archéologues, et M. Dusevel, depuis longtemps, tient parmi eux un des rangs les plus distingués. Sa première publication date de 1825, et depuis lors il n'a point cessé d'explorer les archives, de décrire les monuments, de raconter les annales du pays qu'il habite. Son dernier travail résume en quelques pages l'histoire de Montdidier. On prétend que le nom de cette ville lui vient de Didier, roi des Lombards, qui fut enfermé dans son château-fort, après avoir été détrôné par Charlemagne. L'église Saint-Pierre fut construite de 1475 à 1480, aux frais du clergé et du corps de ville. Celle du Saint-Sépulcre, qui date aussi du XVe siècle, a vu récemment son porche décoré de fort belles statues dues au ciseau de MM. Duthoit. On remarque dans cette église une chaire, admirablement sculptée, qui date de 1630 et des fonts baptismaux qui portent cette inscription rimée :

Je fus chy mis et assi neuf
l'an mil ve xxxix.

Cette publication fait honneur aux presses de MM. Caron et Lambert, d'Amiens, qui ont prouvé plus d'une fois que l'imprimerie de la province peut dignement rivaliser avec celle de la capitale.

L'ABBÉ J. CORBLET.

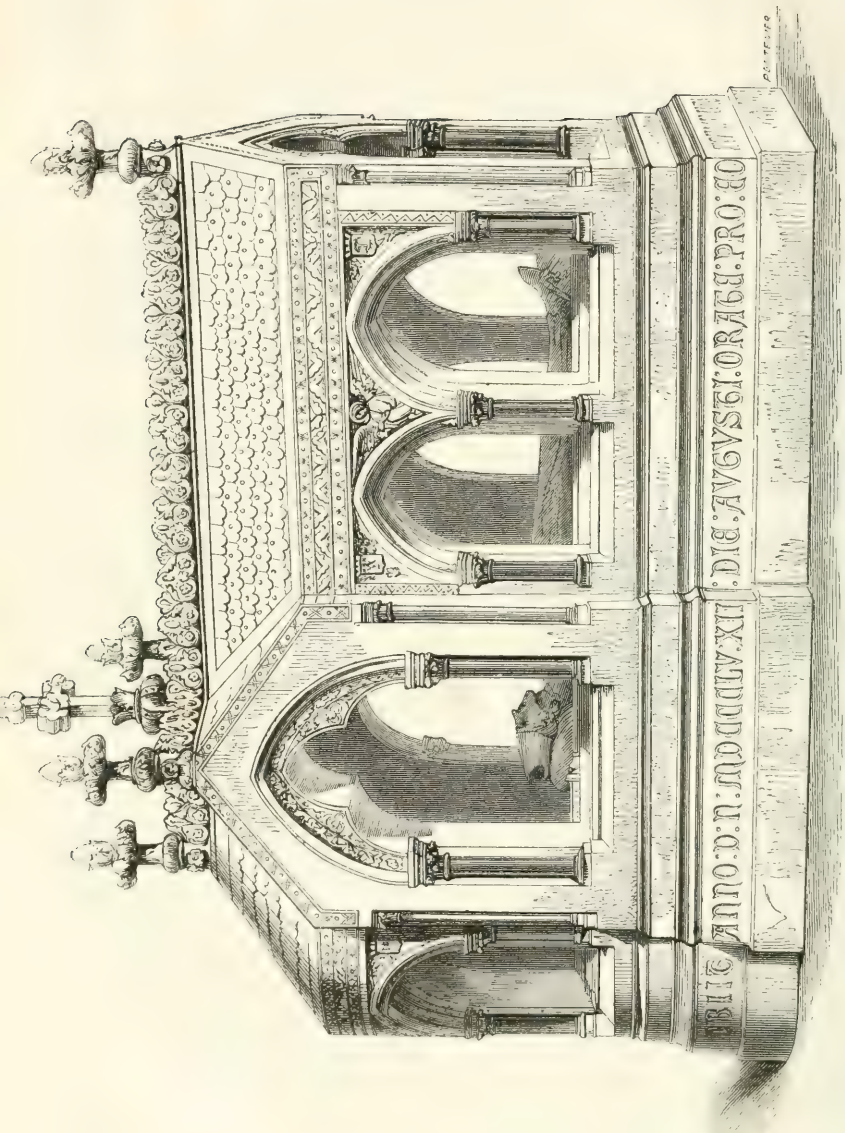

TOMBEAU DE MGR. CART

Érigé à Nîmes sur les plans de M. H. Revoil.

(Dessiné d'après la photographie par M. D. Le Tellier.)

SCEAUX DE L'ÉGLISE DE MARSEILLE.

1, 2, 3, Raymond, Rainier et Durant, évêques de Marseille (XIIIe siècle).
4, Sceau conventuel de l'abbaye de St-Victor (XIIIe s^e.) — 5 et 6, Etienne de Clapiers et Pierre Guillermi, abbés de St-Victor (XIVe s^e.)
7, Sceau de la chartreuse de Montrieu (XIIIe siècle.) — 8, Sceau d'Adalbert, Ouvrier du chapitre cathédral.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

QUEL EST L'AUTEUR DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST ?

RÉPONSE A L'ARTICLE DE M. L. DE BAECKER (1).

Monsieur le Directeur,

Le numéro de janvier 1858 de la Revue de l'Art chrétien réveille une question souvent débattue et que, de guerre lasse, les critiques laissaient dormir : *Quel est l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ?*

Une noble émulation a poussé trois nations chrétiennes à se disputer ce livre sublime et ce ne serait pas, en effet, une médiocre gloire pour celle qui l'emporterait. Mais il est douteux qu'une lumière complète se fasse jamais et trahisse la pieuse modestie de l'auteur, qui demandait à Dieu « la force d'aimer à rester ignoré des hommes (2). » Saintement exaucé, il a su s'ensevelir, en effet, dans son humilité.

Je crains bien que, dans leur introduction à *l'Internelle consolacion*, MM. L. Moland et Ch. d'Héricault n'aient à tout jamais clos la discussion par ces paroles judicieuses : « Dans la question de l'auteur du » livre *De Imitatione Christi*, le nombre des prétendants est réduit à

(1) Voyez le numéro de Janvier 1858, page 1.

(2) Da amare nesciri in hoc sæculo. (*Imit.*, liv. III, ch. XV, 4.)

» trois : Jean Gerson, Thomas à Kempis ou de Kempen, Jean Gersen,
» abbé de Verceil. C'est sur ces trois noms que se concentre la discus-
» sion, car saint Bernard et dix autres, qu'on avait mis en avant dans
» le principe, ont été éliminés. Il n'y a de remarquable dans toute cette
» polémique que l'offensive. Chacun démontre péremptoirement, invin-
» ciblement, que ses adversaires sont dans l'erreur ; chacun renverse
» et détruit à merveille les systèmes qui lui sont opposés. Mais cela est
» également vrai pour tous les partis. Des trois côtés, la défense est au
» contraire extrêmement faible ; et l'unique argument, c'est à vrai
» dire, celui-ci : Mes contradicteurs ont tort, donc j'ai raison. »

Cependant, M. Louis de Baecker nous dit : J'apporte des textes qui lèvent tous les doutes et qui prouvent invinciblement que l'*Imitation de Jésus-Christ,* est de Thomas à Kempis.

Avant d'examiner ces textes, il convient d'écarter tout d'abord l'arrêt du Parlement du 12 février 1652. Cette Cour souveraine se préoccupait plutôt des intérêts rivaux de deux Congrégations puissantes que de questions littéraires, sur lesquelles sa compétence est au moins douteuse. Et d'ailleurs, cet arrêt n'aurait de poids que si on en connaissait et si on en pouvait discuter les considérants et le dispositif. Au surplus, votre honorable collaborateur en a fait lui-même bon marché. Je n'en parle que pour mémoire, et je vais établir l'état de la question, en ce qui concerne à Kempis.

L'opinion qui attribue à ce moine l'*Imitation,* s'appuie sur la mention suivante d'un manuscrit dit d'Anvers : Finitus et completus, anno Domini MCCCCXLI *per manus* fratris Thomæ à Kempis, in monte Sanctæ Agnetis, virginis et martyris prope Zwollis. (Fini et achevé, en l'an du Seigneur 1441, *des mains* de frère Thomas à Kempis, au monastère du Mont de Sainte-Agnès, vierge et martyre, près de Zwolle).

Deux choses sont à observer dans cette souscription : 1° les mots *per manus*, qui indiquent clairement une opération manuelle et non une composition ; 2° la date de 1441.

De plus, cette mention, mise à la fin du manuscrit, ne s'appliquait pas seulement à l'*Imitation,* mais aux Evangiles et aux Epîtres de saint Paul, copiés par Kempis et dont, assurément, il ne se prétendait pas auteur.

Cette observation si judicieuse et si concluante n'est pas de moi. Elle se trouve dans une dissertation en latin, mise en tête d'une édition du texte de l'*Imitation*, publiée à Paris, en 1674, par le libraire Billaine. Il est vrai que cette dissertation prétend prouver que l'*Imitation*

est de Gersen, abbé de Verceil, et qu'elle ne le prouve pas ; mais elle détruit complètement les prétentions des défenseurs de Thomas à Kempis. J'y reviendrai.

Il faudrait donc des preuves irréfragables pour invalider l'aveu de Thomas à Kempis lui-même, qui se présente comme copiste et non comme auteur de l'*Imitation*. Le premier texte cité par l'honorable M. de Baecker est tiré de Jean Busch, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, à Windisheim, près Zwolle, dans les Pays-Bas. Ce chanoine a écrit la chronique de son monastère depuis sa fondation, en 1386, jusqu'en 1464. Il a donc écrit cette chronique, au moins en partie, postérieurement à 1464, c'est-à-dire plus de vingt-trois ans après que Thomas à Kempis a eu transcrit et signé le manuscrit d'Anvers.

Jean Busch raconte que « quelques jours avant la mort du prieur » Jean Van Heusden, arrivée en 1424, deux moines distingués de » Mont Sainte-Agnès, près Zwolle, étaient venus consulter ce prieur, » et que l'un d'eux était le frère Thomas de Kempen, homme d'une vie » estimée, qui *a composé* plusieurs livres de dévotion, notamment » celui qui commence par ces mots : *Qui sequitur me. De Imitatione* » *Christi* (1).

Qu'est-ce que cela prouve ? Que Jean Busch, écrivant 23 ans après 1441 et connaissant la souscription du manuscrit, partageait l'opinion commune attribuant, d'après cette souscription mal lue, mal comprise ou mal interprétée par des intéressés, la composition de l'*Imitation de Jésus-Christ* à Thomas à Kempis.

Mais cette opinion a-t-elle plus de valeur que le texte même de la souscription ? Non assurément. Jean Busch s'est trompé comme tant d'autres, et voilà tout.

Le second et le troisième textes cités sont empruntés à la vie de Jean Wessel par Albert Hardenberg, son élève. Il raconte que « s'étant » rendu au couvent de Sainte-Agnès pour recueillir des renseignements » sur Wessel, les religieux lui montrèrent plusieurs ouvrages *écrits* » par le très-pieux Dom Thomas à Kempis, parmi lesquels se trou- » vait le livre d'or : *De Imitatione Christi*, dans lequel Wessel avouait

(1) Contigit ante paucos dies sui obitus, ut duos fratres notabiles de monte S. Agnetis prope Swollis, ordinis nostri, dictum priorem nostrum in Windischem supra certis rebus consulturi advenirent ; quorum unus frater Thomas de Kempis, vir probatæ vitæ, qui plures devotos libros *composuit*, videlicet : *Qui sequitur me : De Imitatione Christi.* (CHRON. WIND.)

» avoir pris le premier goût de la vraie théologie et avoir puisé une » grande ardeur. »

Il ajoute « que Wessel, habitant dans sa jeunesse Zwolle pour s'ins- » truire dans les éléments des arts, avait recherché, dans l'intervalle » de ses études, la familiarité du très-pieux père Thomas, chanoine au » collége d'Agnès; que, par suite, il avait vécu très-religieusement, et » qu'il ne se plaisait en aucun lieu plus qu'en celui-là [1]. »

Il est évident qu'il s'agit ici de ce recueil de livres pieux dont j'ai parlé déjà, et dont faisaient partie les Evangiles, les Epîtres de saint Paul et l'*Imitation de Jésus-Christ*, livres *écrits*, c'est-à-dire *transcrits*, copiés par Thomas à Kempis et signés de lui, comme on l'a vu plus haut: Finitus et completus *per manus*. Ce recueil, mis par les moines de Sainte-Agnès dans les mains de Wessel, avait frappé sa jeune imagination et l'*Imitation* avait plus spécialement éveillé sa vocation religieuse.

Le troisième texte n'a pas d'autre portée. « La réputation de » l'excellent frère Thomas à Kempis attirait vers lui beaucoup de » gens... Thomas *écrivait* (transcrivait) en ce temps-là le livre de » l'*Imitation de Jésus-Christ: Qui sequitur me*. Wessel avouait qu'il » avait pris dans ce livre ses premiers élans de piété; d'où il advint » qu'il s'insinua dans l'intime familiarité de Dom Thomas et que, ins- » truit par lui à fond, il embrassa la vie monastique dans le même » couvent [2]. »

Thomas à Kempis a fait plusieurs livres de piété. De l'aveu de M. de Baecker, ces ouvrages ne méritent pas les hommages rendus à sa mémoire; mais, dans le temps où il vivait, ils suffisaient à lui donner une grande réputation et attiraient à lui beaucoup d'élèves. D'ailleurs, ce n'était pas un petit mérite de faire une belle copie de tant de livres saints.

(1) Monstrabant quoque illi viri *scripta* plurima piissimi viri Domini Thomæ Kempis cujus præter plurima alia etiam extat opus aureum *de Imitatione Christi*, ex quo Wesselus fatebatur se primum gustum veræ theologiæ percepisse, eoque accensum, ut Zwollas admodum adolescens pergeret, ut rudimenta artium disceret, simulque, ex intervallo uteretur piissimi fratris Thomæ, qui in Agnetano Collegio canonicus erat, quod Wesselus propterea religiose colebat et nullo loco lubentius quàm illic erat. (HARDENBERG, VITA WESSENT, apud *Ulmann*, p. 295.)

(2) Attrahebat ad se multos fama optimi viri fratris Thomæ Kempis... *Scribebat* ea tempestate Thomas librum *de Imitatione Christi, Qui sequitur me*. Fatebatur autem Wesselus se prima incitamenta ex hoc libro percepisse, quo factum est, ut se insinuaret in intimiorem notitiam et familiaritatem Domini Thomæ, eo plane instituto, ut in eodem cœnobio vitam monasticam amplecteretur. (HARDENBERG, p. 750, cité par Mooren, p. 121.)

Scribebat, il écrivait. Jamais le mot latin *scribere* n'a eu d'autre sens que celui de *transcrire* et n'a exprimé qu'un acte matériel. Si le mot *écrire*, qui en est la traduction littérale, a pris, en français, un sens plus étendu, il ne faut pas se laisser entraîner par cette circonstance. Ouvrez le dictionnaire : un *scribe* est un copiste. Thomas à Kempis lui-même a signé comme copiste, ne l'oublions pas, son fameux recueil.

Encore une fois, il n'y a pas autre chose dans les trois textes cités par M. de Baecker. La question n'a point fait un seul pas; elle reste, malgré ces citations, dans les termes de la souscription de 1441.

Je n'ai fait jusqu'ici que répondre aux textes cités par M. de Baecker. Je vais puiser dans mon édition de 1674, un argument bien fort, qui m'est fourni par la dissertation dont j'ai déjà parlé. J'en traduis fidèlement le passage suivant, pour ne pas bourrer inutilement ma lettre de latin. « Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que le manuscrit de 1441 » est d'un copiste et non de l'auteur du livre, c'est qu'il fourmille de » fautes, que nul homme instruit dans la grammaire n'aurait commises » dans le premier jet de son ouvrage, bien loin de les laisser subsister » dans sa dernière mise au net. Je pourrais en extraire des myriades, » si je n'avais honte de perdre mes loisirs dans des minuties... Ceux » même qui se font les patrons de Thomas à Kempis en conviennent. » Les auteurs aiment mieux peigner et repeigner leurs discours que de » peindre avec soin leurs caractères. Thomas, au contraire, s'adonne » tout entier à peindre les lettres, comme si elles tombaient d'une » plume sans discernement; il s'occupe à ne point dépasser les lignes, » ou à les enluminer avec du minium, ce qui est proprement l'office » des copistes. Il multiplie par sa négligence, les solécismes et les bar- » barismes, omet des phrases, en tronque d'autres, et, ce qui est plus » grave encore, intervertit la suite des livres, mettant le quatrième au » lieu du troisième. »

Je n'ai eu ni le loisir ni la possibilité de vérifier ces allégations; mais il est difficile d'imaginer que le Père François Delfau, de la congrégation de Saint-Maur, chargé par l'archevêque de Paris François Du Harlay d'examiner la question de l'auteur de l'*Imitation*, s'il avait craint des contradicteurs, eût osé si énergiquement parler de ces fautes, dans une dissertation faite d'après des manuscrits examinés par des savants, parmi lesquels on compte *de Valois*, *Baluze et Du Cange*, en présence et sous la direction de l'archevêque de Paris.

Il me semble donc prouvé, Monsieur le Directeur, que Thomas à Kempis n'a été que le copiste maladroit de l'*Imitation* et n'en a pas été l'auteur.

Mais quelques textes du livre lui-même, me paraissent s'y opposer tout aussi nettement. « Je voudrais souvent, » dit l'auteur, « n'avoir » rien dit et *n'avoir pas vécu parmi les hommes* (1). » — N'y a-t-il pas là une preuve que l'auteur avait été mêlé au siècle? Et ailleurs, il s'écrie, en s'adressant à Dieu : « Comment pourrais-je vous oublier, » vous qui avez daigné vous souvenir de moi, même *après que j'ai été* » *souillé*, après que j'ai péri (2). » Il est bien difficile de ne pas voir là le cri tout personnel d'un homme livré au siècle, avouant ses fautes et qui a cherché dans le cloître un recours contre sa vie passée.

Les deux versets qui suivent donnent beaucoup de force à cette opinion. « Vous avez exercé, contre toute espérance, votre miséricorde » envers votre serviteur, et, plus qu'il ne le méritait, vous lui avez » donné votre grâce et votre amitié. — « Que pourrai-je vous rendre » pour cette grâce? Il n'est pas en effet donné à tous *d'abandonner* » *toutes choses, de renoncer au siècle et d'embrasser la vie monastique.* »

Il me semble que ces regards jetés sur le passé, qui pourraient convenir à Gerson, longtemps mêlé aux choses de la politique, agité peut-être et repentant de la mort de Jean Huss et de Jérôme de Prague, condamnés au concile de Constance, dont il était une des lumières, ne sauraient s'appliquer à la vie calme d'un copiste de monastère, comme Thomas à Kempis.

Je ne puis traiter ici les questions que soulève incidemment M. de Baecker, mais je me borne à dire, en me séparant à regret, cette fois, de MM. Moland et d'Héricault, que l'*Imitation* me semble être l'œuvre d'un seul homme et non de plusieurs hommes et de plusieurs siècles. Les mêmes pensées se trouvent souvent reproduites en des termes identiques, dans les différents livres, ce qui accuse la préoccupation d'un auteur unique. Les textes à la première personne sont trop fréquents et ont entre eux trop de connexité pour être divisés de plusieurs côtés et appliqués à différents temps.

Quant à la nationalité du livre, elle me paraît hors de doute. Les gallicismes fourmillent. Un nombre infini de textes ont été pensés en français et traduits en mots latins, plutôt que pensés en latin, et on a pu dire avec raison que l'*Imitation* est écrite dans une sorte de patois latinisé. Des citations me conduiraient trop loin.

(1) Vellem me plures tacuisse et inter homines non fuisse. (*Imit.*, lib. I, c. X, 1.)

(2) Quomodo poterò tui oblivisci, qui mei dignatus es recordari, etiam postquam contabui et perii. (*Imit.*, lib. III, c. X, 2.)

Si scires totam Bibliam exteriùs veut-il bien dire : Si tu savais toute la Bible par cœur? Je ne le crois pas. L'*Imitation* reproduit constamment le contraste de l'homme extérieur avec l'homme intérieur. Je pense que ce passage signifie : Si tu savais toute la Bible sans la porter dans ton cœur et sans la pratiquer. Au surplus une locution flamande ne saurait, à elle-seule, être opposée à la multitude des mots tout français, des tournures toutes françaises, que présente à chaque page le latin de l'*Imitation*.

Je ne suis pas très-touché de l'objection tirée du costume des prêtres, qui, en France, au moyen âge, n'auraient point porté la croix sur le devant et sur le derrière de la chasuble. En effet, si Gerson, qui avait longtemps habité l'Allemagne et qui, au concile de Constance, a vu des prêtres italiens et allemands, est l'auteur de l'*Imitation*, il a pu, dans sa retraite aux Célestins de Lyon, se souvenir de cette circonstance et y faire allusion.

Je termine enfin, Monsieur le Directeur, cette longue lettre, insuffisante s'il s'agissait de fixer l'opinion sur l'un des trois auteurs présumés de l'*Imitation de Jésus-Christ*, mais peut-être bien étendue, dès qu'il ne s'agit que de refuser ce beau livre au copiste Thomas à Kempis.

ELIE PETIT.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

PREMIER ARTICLE.

Nous avons publié en 1842, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, une dissertation sur les ciboires du moyen-âge, à l'occasion d'une colombe eucharistique conservée au Musée d'Amiens. Cette notice, destinée à être lue dans une séance publique, devait être nécessairement fort courte et ne pouvait point approfondir un si vaste sujet dans tous ses détails. Depuis cette époque, nous avons recueilli beaucoup de nouveaux renseignements dans les Pères de l'église grecque et latine, dans les actes des conciles, dans les historiens, les théologiens, les hagiographes et les auteurs liturgiques, ainsi que dans les récentes publications d'archéologie. Nous sommes donc en mesure de publier sur ce sujet une étude beaucoup plus complète et plus étendue, au double point de vue de l'archéologie et de la liturgie. Nous traiterons successivement 1° de l'antiquité de la réserve de l'Eucharistie; 2° des diverses destinations de la réserve eucharistique; 3° de la forme des hosties réservées; 4° des lieux où on réservait l'Eucharistie; 5° du nom des ciboires; 6° de leur matière; 7° des ciboires en forme de tours; 8° des ciboires en forme de colombes; 9° des ciboires en forme de coupes; 10° des autres formes de ciboires; 11° des custodes; 12° de quelques prescriptions liturgiques relatives aux ciboires et à la réserve de l'Eucharistie.

I. — DE L'ANTIQUITÉ DE LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

Hospinien, Gabriel Biel, Duplessis-Mornay et quelques autres écrivains ont avancé que l'usage de réserver la sainte Eucharistie et de la conserver dans des ciboires ne s'était introduit dans l'église que vers l'an 1215, après la célébration du quatrième concile de Latran. Cette assertion est démentie par les témoignages les plus irrécusables; nous en citerons un grand nombre dans le cours de cette notice qui démontrent évidemment que, dès l'origine de l'église, les fidèles communiaient, en diverses circonstances, hors du sacrifice de la messe,

et que les espèces consacrées étaient réservées à leur intention. Pendant les trois premiers siècles, il est vrai, on conservait rarement la sainte Eucharistie dans les églises parce qu'elle aurait pu devenir un objet de profanation pour les païens; mais les prêtres l'emportaient chez eux pour la distribuer aux malades, et les fidèles eux-mêmes s'en munissaient dans leurs demeures, pour s'en nourrir au moment du danger et se fortifier contre la violence des supplices.

Les *Constitutions apostoliques* recommandent aux diacres de renfermer dans le tabernacle les hosties qui n'auraient point été consommées pendant le saint sacrifice (1).

Saint Justin, dans l'*Apologie des chrétiens* qu'il composa sous le règne de Marc-Aurèle, nous apprend que c'étaient les diacres qui étaient chargés de porter le viatique aux malades.

Le martyrologe romain fait mention, au 15 août, de l'acolyte saint Tarsice, qui portait le corps de N.-S. Il fut rencontré sur la voie Appienne par des païens qui lui demandèrent à voir ce qu'il portait. Sur le refus du saint, ils le maltraitèrent au point qu'il en mourut. Les sacriléges investigateurs ne purent trouver l'Eucharistie ni dans les mains ni dans les habits du saint.

Beaucoup d'écrivains ont répété que le premier concile de Nicée, tenu en l'an 325, parle de l'usage de réserver l'Eucharistie pour les malades, comme d'un usage universel et établi depuis longtemps. Mais il faut remarquer que le treizième canon du concile de Nicée se sert de l'expression générale de *viaticum* qui désigne ordinairement à cette époque l'absolution donnée aux mourants, et que les pères des premiers siècles se servaient du terme *viaticum eucharistiæ*, quand il s'agissait de la communion des malades. L'argument qu'on tire du concile de Nicée et de celui d'Ancyre n'a donc qu'une valeur très-problématique (2).

Saint Denis, évêque d'Alexandrie, dit que le vieillard Sérapion, se trouvant à l'extrémité, fit réclamer le pain qui fortifie les faibles et qu'il lui fut porté par le serviteur d'un prêtre que ses infirmités empêchaient de sortir (3).

Saint Grégoire de Naziance rapporte que sa sœur, sainte Gorgonie, alla adorer Celui qui résidait sur l'autel de l'église de Naziance et qu'elle en obtint une guérison miraculeuse (4).

(1) Sumant diaconi reliquias et inferant in tabernaculum. Lib, VIII, c. 13.

(2) G. DE L'AUBESPINE, *De vet. eccl. rit*, l. 1, obs. 11.

(3) EUSEBE, *Hist. eccles.*, lib. VI, c. 44.

(4) Eum qui super ipso altare honoratur cum ingente clamore invocat. *Orat. in funere Gorgoniæ.*

Sainte Eudoxie, qui fut martyrisée sous le règne de Trajan, obtint de ses gardes la permission de se rendre à l'église avant de marcher au supplice. Elle ouvrit le coffret où était réservé le Saint-Sacrement, et, après avoir caché une hostie dans son sein, elle reprit la route qui devait la conduire au martyre (1)

Au ve siècle, saint Cyrille d'Alexandrie écrivit contre les anthropomorphites, dont une des erreurs était de prétendre qu'on ne devait point conserver l'Eucharistie pour le lendemain.

Dans une peinture de la neuvième chambre du cimetière de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, on voit un agneau qui porte sur le dos un petit vase entouré d'un nimbe. Buonarotti pense que c'est la représentation du vase dans lequel les fidèles conservaient l'Eucharistie.

Divers textes de Tertullien (2), de saint Cyprien (3), de saint Basile (4), de saint Jérôme (5), etc., ne peuvent laisser aucun doute sur l'usage ou étaient les fidèles de conserver chez eux le corps adorable de N.-S. Nous aurons occasion de revenir sur les faits dont ils témoignent, lorsque nous parlerons des divers lieux où on réservait l'Eucharistie.

On sait que l'Eglise, pendant plus de douze siècles, a été dans l'usage de donner la communion aux fidèles sous les deux espèces; mais ce n'est qu'exceptionnellement que le viatique a été donné sous l'espèce du vin. On ne l'administrait ainsi qu'à ceux qui étaient, en raison de leurs infirmités, dans l'impossibilité de consommer le pain eucharistique. Le ive concile de Carthage prescrit de *verser* l'Eucharistie dans la bouche des malades atteints de phrénésie (6).

C'est aussi sous l'espèce du vin que l'on communiait les enfants, immédiatement après leur baptême (7). C'est sans doute pour cet usage que le précieux sang était conservé, à Milan, au ive siècle, dans un tonneau d'or (8). Il l'était aussi, à la même époque, dans l'église de Constantinople. Saint Jean Chrysostôme raconte que, tandis qu'il était occupé à conférer le baptême dans les fonts, des soldats soudoyés par Théophile d'Alexandrie, envahirent son église, pénétrèrent dans les

(1) Bolland., 1 mart.
(2) *Ad uxor.*, lib. ii, c. 5.
(3) *Epist.* 56.
(4) *Epist.* 289.
(5) *Apol. advers. Jovian.*
(6) Infundatur ori ejus Eucharistia. Can. 76.
(7) Saint Augustin, *De Trinitate*, lib. iv, c. 10.
(8) *Epist.* 4, n° 4.

lieux secrets où étaient réservées les choses saintes, et qu'ils renversèrent le précieux sang sur leurs habits [1].

L'usage de réserver l'Eucharistie sous l'espèce du vin s'est perpétué dans quelques églises jusque dans le cours du moyen-âge. Au commencement du XIIe siècle, le pape Paschal II prescrivait encore de communier, sous l'espèce du vin, les malades qui, par la nature de leurs infirmités, ne pouvaient point consommer le pain consacré [2]. C'est donc à tort que Bellotte, le savant commentateur du *Rituel* de Laon, dit que l'Eucharistie n'a jamais été nulle part conservée sous l'espèce du vin [3].

II. — DESTINATIONS DE LA RÉSERVE EUCHARISTIQUE.

L'Eucharistie a été réservée 1° pour le viatique des malades; 2° pour être portée aux fidèles non malades ou emportée par eux dans leurs demeures; 3° pour être portée dans les voyages; 4° pour être enterrée avec les morts; 5° pour les processions; 6° pour l'exposition du Saint-Sacrement; 7° pour la bénédiction du Saint-Sacrement; 8° pour la communion des fidèles pendant la messe; 9° pour la messe des Présanctifiés; 10° pour divers autres usages.

Réserve de l'Eucharistie pour le viatique des malades. — Le principal motif de la réserve de l'Eucharistie a été la nécessité de porter la communion à toute heure à ceux que la gravité de leur maladie empêchaient de se rendre dans le lieu saint. Les faits que nous avons déjà cités montrent que cet usage était répandu, dès les premiers siècles, dans les églises d'Italie, d'Afrique et d'Orient. Il en était de même dans le reste de la chrétienté. Les évêques des Gaules et d'Espagne avaient coutume, les jours de fête, d'emporter l'Eucharistie dans leurs demeures, pour s'en servir comme de viatique pour les malades, ou pour eux-mêmes, s'ils tombaient en danger de mort [4].

Le rituel romain de Paul V nous fait connaître un abus qui s'était répandu dans quelques églises, lorsqu'il défend de porter le Saint-Sacrement aux malades pour le leur faire adorer seulement, sous prétexte de satisfaire leur dévotion [5].

(1) Et sanctissimus Christi sanguis in prædictorum vestes effundebatur. *Epist. ad Innoc.* 1.

(2) *Epist.* 3 *ad Pontium cluniac.*

(3) *Rit. eccl. laudun.*, p. 649, n° 18.

(4) De Saintes, *De ritu Missæ et Euchar.*, l. IX, c. 8.

(5) *De comm. infirmorum.*

Dans le rit oriental, c'est le Jeudi-Saint que l'on consacre le pain fermenté qui doit servir pour le viatique durant toute l'année. On le trempe dans le précieux sang; quand ce mélange est desséché, on le donne aux malades dans une cuillerée de vin non consacré [1].

Réserve portée aux fidèles non malades ou emportée par eux. — Les fidèles ne pouvaient point toujours assister au sacrifice de la messe, tantôt à cause de l'exiguïté du lieu où on le célébrait, tantôt à cause des persécutions qui sévissaient. On réservait alors l'Eucharistie à leur intention et les diacres la leur portaient à domicile [2]. Saint Lucien d'Antioche, après avoir célébré les saints mystères dans sa prison, distribua la sainte communion à ses compagnons de captivité et l'envoya ensuite par le ministère des diacres aux fidèles de Nicomédie [3].

Quand les fidèles pouvaient assister aux saints mystères, ils recevaient eux-mêmes l'Eucharistie pour l'emporter dans leurs demeures. Les hommes la recevaient dans le creux de leur main droite croisée sur la gauche; et les femmes recouvraient leurs mains d'un voile nommé *dominical*, dont elles enveloppaient ensuite l'hostie consacrée pour l'emporter dans leur demeure. L'usage de ce voile existait encore au VIe siècle; car il en est question dans le concile d'Auxerre tenu en 578.

Saint Zénon de Vérone, qui mourut en 380, dit que le pain eucharistique était donné aux fidèles dans un vase de bois [4].

Saint Cyprien raconte qu'un homme souillé de péché reçut le pain sacré pour l'emporter chez lui, mais qu'il s'aperçut avec effroi qu'il s'était métamorphosé en cendres [5].

St Jérôme dit que cette coutume, née dans les temps de persécution, était encore en usage à Rome de son temps. Il ne veut ni la louer ni la condamner; mais il reproche à certains chrétiens de se communier eux-mêmes avec une conscience qui n'est pas assez pure, et il ajoute : « *Quod in ecclesia non licet, domi non licet* [6]. »

Les hérétiques suivaient la même coutume que les catholiques orthodoxes. L'eutychéen Dorothée, évêque de Thessalonique, feignant de redouter la persécution du siége apostolique, consacra un nombre

(1) ALLACCI, *De Concord.*, c. 55.

(2) S. JUSTIN, *Apolog.*

(3) *Act. S. Luciani*, apud SURIUM, 7 januar.

(4) *Tract.*, l. II.

(5) *Sermo de lapsis.*

(6) *Apologia adversus Jovinianum.*

considérable d'hosties et les distribua aux assistants pour qu'ils les emportassent dans leur maison [1].

Réserve eucharistique portée dans les voyages. — Quand les fidèles entreprenaient de longs voyages et surtout quand ils s'embarquaient, ils emportaient avec eux le pain eucharistique qu'ils enveloppaient dans un corporal ou qu'ils renfermaient dans une boîte. Saint Ambroise raconte que son frère Satyre, voyant la tempête menacer le vaisseau sur lequel il se trouvait, demanda l'Eucharistie à ses compagnons de voyage, l'attacha à son cou dans un mouchoir *(in orario)*, et se jeta à la mer, avec la ferme confiance que sa foi le ferait échapper à la fureur des flots [2].

Les actes de saint Comgall racontent que ce disciple de saint Colomban, arrivé depuis peu en Angleterre, se trouvait seul sur les bords de la mer, quand des pirates envahirent ces parages; mais en voyant le *chrismal* que le saint portait sur ses habits, ils crurent que c'était là son Dieu et respectèrent la liberté du saint. C'est sur ce passage que s'appuient principalement quelques liturgistes, pour avancer que les disciples de saint Colomban portaient l'Eucharistie en voyage dans un vase nommé *chrismal*. Ils ajoutent que cette coutume est originaire du monastère de Benchor, en Irlande, où saint Colomban avait passé ses premières années monastiques. Mais nous devons faire remarquer que le sens du mot *chrismal* est fort douteux et qu'il pourrait peut-être signifier un vase contenant le saint chrême. Le texte en effet ne dit pas qu'il contînt l'Eucharistie, mais seulement que les pirates crurent que c'était là le Dieu de Comgall [3].

Saint Birin, qui devint évêque de Dorchester, reçut du pape Honoré la mission d'aller évangéliser l'Angleterre. Dans la traversée qu'il fit pour s'y rendre, il portait à son cou, enveloppées dans une palle, les espèces consacrées que lui avait remises le souverain pontife [4].

L'auteur de la vie de saint Laurent de Dublin rapporte que quatre prêtres voyageurs qui portaient sur eux le Saint-Sacrement, furent dépouillés par des voleurs qui profanèrent les dons sacrés, et que ces misérables finirent par se pendre [5].

(1) *Conc.*, t. IV, p. 1523.

(2) *De excess. Satyr.*, l. I, n° 43.

(3) Putaverunt chrismale illud Deum S. Comgalli esse. — BOLLAND., 10 maii, *vita S. Comgalli.*

(4) *Act. S. Byrini*, apud SURIUM, 3 dec.

(5) SURIUS, 14 nov.

Le Père Ange Rocca, sacristain du palais apostolique sous Clément VIII, a composé une dissertation spéciale sur l'usage des pontifes de Rome de porter l'Eucharistie en voyage [1]. Il cite comme étant de ce nombre Etienne III, Etienne V, Grégoire VII, Urbain II, Paschal II, Alexandre III, etc. C'est sans doute là l'origine du privilége dont usèrent les souverains pontifes, presque jusqu'à notre temps, de se faire précéder de l'Eucharistie, lorsqu'ils entreprenaient un voyage hors de Rome. Les saintes espèces étaient renfermées dans un coffre dont on chargeait un cheval blanc splendidement caparaçonné [2].

L'usage d'emporter l'Eucharistie en voyage n'était pas encore aboli au XIIIe siècle; car les historiens de saint Louis nous disent que le pieux roi la portait dans ses diverses campagnes, qu'il laissa son ciboire au soudan d'Egypte parmi les gages de sa rançon et qu'à son retour en France il s'empressa de le lui envoyer réclamer [3].

Un reste de cette ancienne coutume apparaît dans un fait exceptionnel qui eut lieu à Venise, en 1605. Les Jésuites bannis de cette ville la quittèrent en portant l'Eucharistie suspendue à leur cou [4].

Les orientaux portent encore, ou du moins portaient au XVIIe siècle l'Eucharistie dans leurs longs voyages. Pierre Arcudius, qui écrivit à cette époque son livre *de la concorde des églises d'orient et d'occident* ne blâme point cet usage, quand il a lieu dans le pays des infidèles, où il est souvent difficile de pouvoir célébrer les saints mystères; mais il le trouve peu respectueux, quand il n'a pour objet que de satisfaire la piété personnelle, dans des excursions en terre chrétienne [5].

Réserve destinée à être enterrée avec les morts. Quelque singulier que puisse nous paraître cet usage, il est avéré qu'il a existé autrefois. Ponce de Léon croit en trouver l'origine dans la coutume qu'avaient les païens de déposer une pièce de monnaie dans la bouche des morts, pour qu'ils puissent payer leur passage au nautonier du Cocyte. Les chrétiens qui modifiaient souvent les usages des infidèles, en en conservant la forme, mais en en changeant l'esprit, auraient remplacé la pièce de monnaie matérielle par la monnaie céleste que pouvait payer le rachat de leurs péchés.

(1) *De sacrosancto Christi corpore romanis pontificibus iter conficientibus præferendo.*

(2) Bona, *Rer. liturg.*, lib. II, c. 17.

(3) Surius, 14 nov. et 25 déc. — Genebrard, *Chronol.* — P. Jove, *Vir. illust. vitæ.*

(4) *Histoire des différents entre le pape Paul V et la république de Venise*, années 1605, 1606 et 1607, t. I, l. 2.

(5) *De concord. eccles. occid. et orient.*, l. III, c. 59.

Nous croyons qu'on peut assigner un motif plus plausible à cette coutume. Quand les pénitents et les excommuniés mouraient avant d'avoir eu le temps d'être réconciliés, on les enterrait avec des hosties non consacrées, pour montrer que l'église les réintégrait en quelque sorte dans son sein, en leur restituant le droit d'offrir des oblations, droit qui n'appartenait qu'aux fidèles (1). Parmi les textes que l'on cite pour prouver que l'Eucharistie était enterrée avec les morts, il en est beaucoup qu'on doit interpréter dans le sens que nous venons d'indiquer. Les mots *oblata, oblationes* ne peuvent donner lieu à aucune équivoque (2). Lorsqu'il est dit qu'on enterra la *communion* avec un mort, nous pensons qu'il ne faut pas donner à cette expression le sens que nous y attachons aujourd'hui, mais qu'il faut entendre par là l'union avec l'église, union dont le symbole était une oblation, c'est-à-dire une hostie non consacrée. Par la suite des temps, cet usage primitif se dénatura dans certaines localités et ce furent des hosties consacrées qu'on déposa dans les tombeaux. Quelques textes fort précis et les actes de plusieurs conciles ne peuvent laisser aucun doute sur ce point.

On lit dans la vie de saint Basile, attribuée faussement à saint Amphiloque, que l'évêque de Césarée ayant divisé le pain consacré en trois parties, en prit une pour se communier, réserva la seconde pour la faire enterrer avec lui, et mit la troisième dans une colombe d'or qu'il suspendit à l'autel (3).

Saint Benoît, ayant appris que par deux fois la terre avait rejeté de son sein le corps d'un jeune religieux, décédé récemment, fit placer sur sa poitrine le divin sacrement de l'autel, et le même évènement ne se reprodusit plus (4).

Cette coutume d'enterrer l'Eucharistie avec ceux qui n'avaient pu la recevoir à leur dernière heure, a été interdite par le IIIe concile de Carthage (397), par celui d'Auxerre (578), par celui du dôme de Constance (693), etc.

Réserve pour les processions. La procession du Saint-Sacrement a dû s'établir peu de temps après l'institution de la Fête-Dieu, et se pro-

(1) De l'Aubespine, *De vet. eccl. rit.*, l. 1.

(2) Les actes de saint Cuthbert disent que lorsque le saint évêque de Lindisfarne fut décédé, on lava son corps, on déposa des oblations sur sa poitrine, ou le revêtit de ses habits sacerdotaux et on le mit dans son sépulcre. Bolland., 2 mart.

(3) Dividens panem in tres portiones, unam quidem suscepit cum timore multo, aliam verò servavit ad consepeliendum sibi, tertiam autem super columbam argenteam suspendit super altare. (D'Achéry, *Spic.*, t. VII.)

(4) Saint Grégoire-le-Grand, *Dialog.*, lib. II, c. 24.

pager peu à peu. Il n'en est point fait mention dans les bulles d'Urbain IV et de Clément V, relatives à la fête du Saint-Sacrement ; mais il en est question dans le concile provincial de Sens, en 1310, dans des actes capitulaires de Tournai, datés de 1323. On porta d'abord la réserve eucharistique, soit dans une bourse, soit dans un ciboire. L'usage de la mettre dans un ostensoir transparent n'existait pas encore dans toutes les églises de France au XVIIe siècle.

Mais le corps de N.-S. a été porté triomphalement, à des époques antérieures, dans des processions autres que celle du Saint-Sacrement. Plusieurs auteurs ont inféré du concile de Prague, tenu en 675, qu'on réservait à cette époque l'Eucharistie pour la porter aux processions, le jour des fêtes de martyrs. J.-B. Thiers ne partage point leur opinion (1). La divergence de ces avis provient de l'interprétation qu'il faut donner au mot *arca Dei*. Les uns entendent par là un tabernacle portatif où était contenu le Saint-Sacrement; les autres pensent qu'il s'agit d'une châsse, qu'on appelait *arca Dei*, uniquement parce qu'on y plaçait les reliques des serviteurs de Dieu (2).

Lanfranc, dans les statuts qu'il composa au XIe siècle, pour l'Ordre de saint Benoît, parle d'une procession qu'on faisait au jour des Rameaux, pour représenter l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem. Le Saint-Sacrement était porté dans une châsse sur un brancard, mais non pas exposé en évidence.

Une procession analogue avait lieu, le même jour, au XVIIIe siècle, à la cathédrale de Rouen. La sainte hostie était mise, non dans un ostensoir, mais dans un ciboire, renfermé dans une lanterne de verre carrée. Les confrères du Saint-Sacrement, vers minuit, le portaient sur un brancard à l'Eglise Saint-Godard, précédés d'une multitude de torches. Après la grand'messe, on reportait triomphalement le Saint-Sacrement à la cathédrale, par les rues tendues de tapisseries (3).

A la procession qu'on faisait jadis à Marseille le jour de la Fête-Dieu, c'était la statue d'argent de Notre-Dame de la Garde qui promenait par la ville le Saint-Sacrement. La sainte hostie, placée dans une boîte de vermeil, ornée d'un cristal, était placée dans les mains de l'Enfant-Jésus (4).

(1) *De l'exposit. du Saint-Sacrement*, l. I, ch. 2.

(2) Voici le texte du Concile : « Antiqua in hac parte et solemnis consuetudo servabitur, ut in festis quibusque arcam dei non Episcopi, sed Levitæ gestent in humeris. » Can. 6.

(3) Lettre de D. Pommeraye, citée dans le *Traité de l'Exposit. du Saint-Sacrement*, l. IV, c. 19.

(4) L'abbé Pascal, *Dict. de liturgie*, au mot *ostensoir*.

Réserve pour l'exposition solennelle du Saint-Sacrement. Tout le monde connait l'usage actuel de l'Eglise, d'exposer à découvert une hostie consacrée dans un ostensoir ou monstrance, pour être l'objet de l'adoration des fidèles. Ces expositions solennelles, beaucoup plus rares autrefois que de nos jours, doivent leur origine, comme les processions dont nous venons de parler, à l'institution de la Fête-Dieu, célébrée pour la première fois à Liège en 1247.

Le Pape Urbain l'étendit à toute la chrétienté, vers l'an 1264. Mais ce décret fut loin d'être universellement suivi. G. Durand, évêque de Mende, qui écrivait vingt-deux ans après la mort d'Urbain, ne parle point de cette fête. C'est le concile de Vienne, célébré en 1311, qui, de concert avec le Pape Clément V, donna à cette solennité une grande importance. Ce ne fut guère qu'en 1321 qu'elle fut célébrée en France.

L'exposition du Saint-Sacrement a pu s'introduire dans quelques églises, surtout en Belgique, peu de temps après l'institution de la Fête-Dieu, mais elle ne devint assez générale qu'au xve siècle. Le seul ancien ordinaire monastique qui en fasse mention est celui des Chartreux, daté de 1582 (1).

On a donné le nom de *monstrance, melchisedech, custode, soleil,* aux ostensoirs destinés à recevoir l'Eucharistie pour être exposée à l'adoration des fidèles. Le nom de soleil ne s'applique qu'à ceux qui, par leurs rayons, reproduisent en effet la figure du soleil. Noverinus explique le symbolisme de cette forme, en disant que Jésus-Christ, qui est contenu dans l'ostensoir, est le véritable soleil de justice, qu'il éclaire tout homme venant en ce monde, qu'il est venu dissiper les ténèbres du monde païen, et que, d'ailleurs, dans l'ancien langage mystique on trouve souvent l'expression de *soleil eucharistique*, pour signifier le pain sacré (2).

Monstrance du XVIe siècle. (Trésor de Cologne).

Les monstrances du xve siècle consistaient en un coffret garni d'un verre sur le devant, surmonté d'une petite croix et entouré quelquefois de rayons très-pointus. Il y en avait aussi en forme d'*Agnus Dei*, de croix, de chapelles, de tours, etc. L'ostensoir de Saint-Corneille, à Compiègne, avait la forme d'une tour hexagone, taillée en cristal de roche; il était enchâssé sur un pied d'argent ciselé, et surmonté d'un

(1) Grandcolas, *Traité de l'Office divin*, p. 608.

(2) *Agnus Euchar.*, t. I, p. 125, 1011 et 1013.

chapiteau mobile [1]. Le plus ancien qu'on connaisse est celui du trésor de la cathédrale de Reims, qu'on attribue au XIIIe siècle. Il a la forme d'un clocher à cinq pans; ce clocher, en cuivre doré, pose sur une petite galerie à jour, soutenue par deux contre-forts à trois étages et ornée de clochetons et d'ogives. La tige est fixée sur un pied à six pans et en forme de rose. Le milieu de l'ostensoir est un tube de cristal qui se lève à volonté.

L'exposition du Saint-Sacrement n'avait pas toujours lieu autrefois dans un ostensoir transparent, on se contentait quelquefois de laisser le tabernacle ouvert ou d'exposer un ciboire sur l'autel. La congrégation du Saint-Concile-de-Trente décida en 1644 que lorsque les religieux Réguliers exposeraient le Saint-Sacrement, pour une fête particulière à leur ordre, il ne serait point mis hors du tabernacle et que la sainte hostie ne serait point en vue [2]. Dans plusieurs églises d'Espagne, l'ostensoir est renfermé dans une exposition close. Aux saluts solennels, on se contente d'en ouvrir les portes, sans toucher au vase sacré.

Les églises orientales n'admettent aucune espèce d'exposition du Saint-Sacrement.

Réserve pour la bénédiction du Saint-Sacrement. La bénédiction donnée avec l'ostensoir est un usage récent qui ne paraît guère remonter que vers le commencement du XVIe siècle [3]. Antérieurement on remettait le Saint-Sacrement dans le tabernacle de l'autel ou dans le *sacrarium*, immédiatement après la procession ou l'exposition solennelle, sans former un signe de croix sur les assistants avec le vase sacré, comme on le fait aujourd'hui [4].

La bénédiction donnée avec le saint ciboire est encore beaucoup plus récente et n'est pas d'un usage général dans l'église. Quelques doutes même se sont élevés sur la convenance de cet usage. La congrégation des Rites consultée à ce sujet en 1857 différa d'abord sa réponse; interrogée de nouveau en 1850, elle répondit : *arbitrio episcopi* [5].

Réserve pour la communion des fidèles pendant la messe. On sait qu'autrefois le célébrant communiait toujours les fidèles avec les hos-

(1) *Description des reliques et des monuments remarquables qui sont dans l'église de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne*, page 54.

(2) Bellotte, *Rit. eccl. laud. rediv.*, p. 839.

(3) Grandcolas, *les Anciennes liturgies*, t. II, p. 221.

(4) *Ordinaire* du XVIe siècle de l'abbaye de Saint-Martin-au-Bois, cité dans le *Voyage littéraire* de deux Bénédictins, t. II, 1re partie, p. 170.

(5) *Revue théologique*, no de novembre 1857, p. 647.

ties qu'il venait de consacrer pendant le saint sacrifice. Il n'était point d'usage de réserver l'Eucharistie dans un ciboire pour ces communions, comme cela se fait de nos jours. Quelques auteurs ont prétendu que c'était vers le xve siècle que la réserve eucharistique avait commencé à servir à cet usage. D'autres le font remonter au xiiie siècle et en attribuent l'origine aux ordres mendiants (1); il est certain qu'il existait avant eux, du moins dans quelques églises. Ainsi dans celle de Jérusalem, dès le xie siècle, on recueillait dans un tabernacle les hosties qui n'avaient point été consommées pendant la messe et on les réservait pour les pèlerins qui devaient venir les jours suivants (2).

Réserve pour la messe des présanctifiés. Les Grecs réservent l'Eucharistie, tous les samedis et dimanches de Carême, pour la liturgie des présanctifiés. Dans le rit Ambroisien, cette réserve se fait tous les jeudis de Carême pour le vendredi suivant (3). Dans les autres liturgies latines, elle n'a lieu que le jeudi de la semaine sainte pour les offices des deux jours suivants où l'on ne doit pas consacrer le corps de Notre-Seigneur. Pendant les douze premiers siècles où il était d'usage de donner la communion sous les deux espèces, on ne réservait point cependant de vin consacré pour la messe des présanctifiés; le vendredi et le samedi saint les fidèles ne communiaient que sous l'espèce du pain.

Les cérémonies qui avaient lieu jadis, pendant la semaine sainte, près du saint Sépulcre où était réservée l'Eucharistie, étaient d'autant plus intéressantes, qu'elles composaient un véritable drame liturgique. On en trouve les détails très-circonstanciés dans les offices en plain-chant, connus sous le nom *du Saint-Sépulcre, des Trois-Maries, de la Passion, de la Résurrection*, etc. Un de ces manuscrits liturgiques à l'usage de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte a été découvert à la bibliothèque de Saint-Quentin, par M. Ch. Gomart. Notre collaborateur s'est abstenu d'en parler dans l'article qu'il a consacré à l'abbaye d'Origny (4), pour laisser toute la primeur du sujet à M. de Coussemaker, qui vient de publier sur ce manuscrit un rapport à la section d'archéologie du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France (5). Ce drame

(1) Morin, *De pœnitent*, lib. viii, c. 9.

(2) Humbert, *De Azymo*, in append.

(3) Bona, *De reb. liturg.*, lib. i, c. 18.

(4) *Revue de l'Art chrétien*, t. i, p. 407.

(5) *Office du sépulcre selon l'usage de l'Abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte.* Paris, imprimerie impériale, 1858. (Extrait du *Bulletin des Comités historiques*).

liturgique du XIIIe siècle offre cette différence notable avec les manuscrits analogues de cette époque, que les didascalies ou indications de mise en scène sont en langue française et non pas en latin. Nous en extrairons quelques passages qui montreront toute la poésie de cette solennité :

« Le nuit de Pâques, li marliers (*marguillier*) doit aler querre li diacres et li sous diacres et se doit lever li trésorié et yaus *(eux)* faire revestir d'aubes. Quant ils sont venut ainsi ensiame, s'on deust *(on doit)* chanter le grant messe sans casure *(chasuble)* et sans tunique. Et doit alumer une torse et les deux candelabres et metre du feu en l'encensier. Li sous diacres doit porter le torse, li diacres, l'encensier et deus dames les deus candelabres. Et doit on aler au sepucre et doit li prestres encensier le liu ou nostre Sires est. Et puis si doit li prestres prendre le calice ou le personne *(le Saint-Sacrement)* est et raporter du sepucre sur le grant autel. Et quant on l'a apporteit, on doit avaler *(descendre)* le ciboire et mettre le personne ens *(dedans)*. Et puis tantot si doist on sonner matines et si doit on mettre le calice ou li personne a esté es aumaires *(armoire)*. Et doit-on faire les Maries le nuit de Pâques, entre le derrain *(dernier)* respons et le *Te Deum laudamus*. Et doivent estre aparilliés dès le derrainne nocturne devant l'autelle Magdelainne et doivent estre dans leur blanc chainse (*chemise*) et leurs mânteaux et en blans cueurchies *(couvre-chef)* sans voil..... Les Maries se lievent et prent chascune sen sanctuaire (*reliquaire*) parmi une touaille (*toile*) benite et s'en vont parmi le cuer et parmi le vés (*voies*) dou moustier, et vont droit à l'uis dou sepucre clos, et doit on porter devant les Maries deus candelabres et derrière elles deus. Et li prestres se doivent revestir en aubes par coi il soient aparilliés ou sepucre encore que les Maries maingnent *(demeurent)* et i doivent aler quant on chante le derrain respons. Et doit estre li chantre avosques yaus qui leur doit ensaingnier ce que il doivent dire. Et quant les Maries sont devant l'uis dou sepucre, elles doivent chanter bien bas à fausset : *Quis revolvet*. Et li prestre doivent dire bien bas : *Quem queritis*. Et les Maries doivent dire à haute vois : *Non est hic*. Et quant ils ont pardit coula (*achevé de dire cela)*, les Maries doivent entrer ou sepucre, et quant elles sont ens, nul ne doit entrer, fors que les deus dames qui portent les deus candelabres devant elles, et doit on clore l'uis. Et ne doivent mie li prestre issir hors dusques adonc c'on chante : *Te Deum laudamus*. Et quant les Maries sont entrés ens, elles doivent primiers aler à l'autel du sepucre et là mettre leurs sanctuaires et baisiers l'autel et revenir au linsel *(linceul)* où nostre Sires fu mis et là dire leur orison. Et quant elles ont dit leurs orisons, elles se doivent lever et doivent prendre un drap qui est croisés sus le linsel et le doivent aporter et doivent issir hors du sepucre et venir ou li couvens est et se doivent arrester là et canter : *Surrexit Dominus de sepulcro*. Et quant elles ont dit coula, me dame commence : *Te Deum laudamus*.

Réserve eucharistique destinée à divers autres usages. Nous avons déjà mentionné l'usage de réserver l'Eucharistie pour la communion qu'on donnait, même aux enfants, immédiatement après le baptême. Les adul-

tes communiaient sous les deux espèces; les enfants sous la seule espèce du vin [1].

A partir du second siècle, les papes et les évêques réservaient quelquefois l'Eucharistie pour l'envoyer en signe de paix et d'union aux autres évêques [2].

A Rome et dans quelques autres églises d'Italie, l'évêque envoyait l'Eucharistie dans chaque paroisse de la ville où il résidait, pour montrer que tous les pasteurs et tous les fidèles ne faisaient qu'un seul corps avec lui. Le concile de Laodicée interdit cet usage pour la fête de Pâques, sans doute parce que ce jour-là les diverses paroisses devaient assister à la messe solennelle célébrée par l'évêque [3].

Le premier *ordre romain*, publié par Mabillon [4], nous apprend que l'évêque, sortant de la sacristie pour aller célébrer la messe, était précédé du corps de Notre-Seigneur, que deux acolytes portaient dans une châsse. Arrivé à l'autel, l'évêque adorait ce divin Sacrement — *Adorabat Sancta* — et commençait ensuite la confession. L'hostie consacrée qu'on portait ainsi solennellement avait été réservée du sacrifice précédent, et cette cérémonie liturgique avait pour but de montrer la perpétuité d'un même sacrifice et d'une même victime sur nos autels.

Lorsqu'un évêque était consacré à Rome, il réservait une grande partie de l'hostie qui lui était donnée par le Pape, pour s'en communier pendant les quarante jours qui suivaient sa consécration [5]. Le même usage existait au XIe siècle, dans le diocèse de Lyon, pour les prêtres nouvellement ordonnés [6].

L'ABBÉ JULES CORBLET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) BELLARMIN, *De Euchar.*, l. IV, c. 24.

(2) S. IRÉNÉE, *Epist. ad Vict.* — EUSÈBE, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. 24.

(3) BONA, *Rer. lit.*, lib. I, c. 23.

(4) *Comment. in ord. rom.*

(5) ALCUIN, *De Offic. divin.*

(6) FULBERT, *Epist.* 2 *ad Finard.*

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES INSTITUTIONS DE L'ART CHRÉTIEN DE M. L'ABBÉ PASCAL.

PREMIER ARTICLE.

En 1849, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait à se prononcer sur un manuscrit ayant pour titre *Théologie de l'art chrétien*. Le rapport de M. Lenormant nous apprend que cette œuvre de M. l'abbé Pascal fut jugée digne d'une mention honorable. On exprima même le vœu de voir le livre promptement imprimé ; « alors, dit le rapport, les » fautes de nos artistes n'auront plus d'excuse. »

L'année dernière seulement, cet ouvrage entrait dans le domaine public sous le titre plus modeste d'*Institutions de l'art chrétien*. Les éloges de l'Académie n'ont pas tardé à faire écho dans plusieurs journaux de la France et même de l'étranger. Il y avait dans ce concert de louanges beaucoup plus qu'il ne nous en fallait pour nous engager à lire le livre de M. l'abbé Pascal. Le sujet en valait la peine, et si toutes les pages de cet ouvrage ne méritent pas, à notre avis, les mêmes éloges, en beaucoup d'endroits on a lieu de louer quelque chose de plus encore que les intentions de l'auteur. Son livre étant un livre pratique, il est à propos de l'examiner sous le double rapport et de ce qu'il contient et de ce qu'il ne contient pas. Je l'ai donc annoté pour mon usage, et mon travail achevé, je n'ai pu résister aux instances des amis qui m'engageaient à publier mes notes.

Les lecteurs de la *Revue de l'Art chrétien* me sauront gré peut-être du temps et des soins que ce travail m'a coûtés ; et en le donnant au public, je pense entrer dans les intentions de l'auteur qui a voulu fournir « un guide à la fois complet et accessible aux peintres, aux » sculpteurs et aux graveurs, qui, chaque jour, sont appelés à traiter » des sujets de la religion, ou de la vie des saints, et qui, faute de » renseignements, tombent le plus souvent dans des erreurs grossiè- » rement contraires à la tradition et à la doctrine. »

Sans autre préambule, je commence la série de mes remarques sur le tome Ier, par la page 21. On y lit ce qui suit : « Dès l'ori- » gine du christianisme, durant les trois premiers siècles, les images » étaient proscrites. » Et à la page 22 on trouve ces paroles : « Même » dans les trois premiers siècles, lorsqu'il n'y avait aucun danger

» à craindre pour la foi encore chancelante des païens nouvellement » convertis, les images étaient assez multipliées, principalement dans » les catacombes. » N'y a-t-il pas ici quelque ombre de contradiction? Il y aurait eu, selon M. Pascal, des images, quoique proscrites, lorsque le danger n'existait pas pour la foi encore chancelante des nouveaux convertis, et dans le cas contraire, il n'y aurait pas eu d'images. Les catacombes (sans doute celles de Rome, et non celles de Naples et autres lieux), invoquées ici me persuadent qu'il y avait des images pour tout le monde, et que seulement le symbolisme historique ou mystique qui en fournissait le thème ordinaire dépassait à dessein l'intelligence des païens.

Ibidem. — « Tertullien parle de la figure du Bon Pasteur gravée » sur le pied des calices de son temps, sans qu'on puisse en induire » que l'iconographie entrait, comme partie importante, dans l'orne- » mentation des édifices sacrés de cette époque. » Le raisonnement de M. l'abbé Pascal serait excellent, si nous en étions réduits sur l'existence des images chrétiennes, au texte de Tertullien; mais aujourd'hui il n'est plus permis de restreindre à ce seul fait les indices de l'iconographie chrétienne dans les trois premiers siècles; les cryptes romaines avec leurs fresques innombrables sont là pour attester avec quel luxe l'Eglise primitive exposait les images saintes aux regards des fidèles. Quant au Bon Pasteur, M. l'abbé Pascal, en parcourant les catacombes, pourrait encore aujourd'hui en constater la représentation en plus de vingt endroits.

Page 28. — M. l'abbé Pascal emprunte à Raoul-Rochette l'énumération des sujets peints dans les catacombes, et il nous dit : « Cet » écrivain n'admet pas que l'on ait peint dans ces souterrains Samson » emportant les portes de la ville de Gaza, Suzanne entre les deux » vieillards, etc. » Pour le fait de Suzanne, cette opinion est victorieusement réfutée par M. Louis Perret, lorsqu'il nous donne cette magnifique allégorie d'une brebis entre deux loups, peinture du cimetière de Saint-Sixte, sur la voie Appienne; et afin que l'on ne s'y méprenne pas, au-dessus de la brebis on lit SVSANNA, et au-dessus d'un des deux loups, SENIORES.

Page 29. — « Il fallait ménager l'extrême susceptibilité des païens » nouvellement convertis à l'Evangile. Il n'eût pas été sage de leur » offrir, attaché sur une croix et expirant comme un vil criminel, le » Dieu qu'on proposait à leur adoration. » Rien au contraire n'était plus familier aux nouveaux chrétiens que le mystère du Dieu crucifié. Ils en faisaient leur gloire, ainsi qu'on le voit par saint Paul qui

déclare ne savoir autre chose. Si dans les siècles primitifs, on ne trouve pas des peintures du Christ attaché à la croix, il faut dire aussi que l'on ne représentait pas les martyrs dans leurs supplices, comme on l'a fait plus tard. Cependant, le martyre était si commun alors que l'on ne peut dire que les néophytes eussent été choqués d'en voir la représentation.

Page 31 *(note)*. — « Les vrais Nazaréens étaient comme des sortes » de moines qui coupaient leur chevelure. » Il sera peut-être utile de remettre sous les yeux des lecteurs de M. l'abbé Pascal le passage suivant du livre des Nombres, chap. VI; ils y verront ce qu'il faut penser sur la chevelure des Nazaréens : « Lorsqu'un homme ou une » femme auront fait un vœu de se sacrifier, et qu'ils auront voulu se » consacrer au Seigneur, ils s'abstiendront de vin ou de tout ce qui » peut enivrer.... Pendant tout le temps de la séparation, le rasoir ne » passera pas sur leur tête, jusqu'à ce que les jours de la consécration » au Seigneur soient accomplis. Il sera saint, laissant croître les » cheveux de sa tête... Lorsque les jours pour lesquels il s'est obligé » par son vœu seront accomplis... la chevelure du Nazaréen, con- » sacrée à Dieu, sera rasée devant la porte du tabernacle de l'alliance : » le prêtre prendra les cheveux et les brûlera dans le feu qui aura » été mis sous le sacrifice des pacifiques. » Personne n'ignore que Samson conservait sa chevelure intacte, en sa qualité de Nazaréen. Le dictionnaire de la Bible par Dom Calmet est à consulter sur ce sujet.

Page 32. — « On représente les abbés avec un capuce, ou tenant » en main des lis, emblème de la virginité. » On n'a jamais dit jusqu'ici que le capuce soit un attribut abbatial, puisqu'il est commun aux abbés et aux simples moines, et qu'il est porté par les religieux des ordres qui n'ont pas la dignité abbatiale. Quant aux lis, on les trouve entre les mains de plusieurs saints et saintes, depuis saint Joseph jusqu'à saint Louis de Gonzague, lesquels n'ont aucun rapport avec les abbés.

Page 33. — « L'œil du chrétien qui a la foi ne saurait reconnaître, » dans les diverses vierges tant préconisées de Raphaël, la mère du » chaste et saint amour, le temple vivant de la très-adorable Trinité. » M. Pascal nous semble ici bien sévère ; il est à croire que son jugement n'est pas sans appel. Si jamais il a occassion de voir la Vierge du *Sposalizio*, celle de l'*Incoronazione*, la Madone de Foligno, etc., peut être reviendra-t-il quelque peu sur son appréciation.

Page 34. — « Le cardinal Frédéric Borromée cite l'archange saint » Michel que l'on voit dans le tableau du jugement dernier, au

» Vatican. » Il est assez étonnant, dans un livre sur l'art chrétien, d'entendre un archéologue appeler *tableau* l'immense fresque du jugement dernier que Michel-Ange a peinte dans la chapelle Sixtine. Peut-être le voyage de Rome n'aurait pas été inutile à l'auteur, avant la publication de son livre.

Page 56. — « On peut douter que dans les cinq ou six premiers » siècles, on ait retracé le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean-» Baptiste dans le Jourdain. Or, aujourd'hui, c'est à peu près l'unique » scène reproduite dans nos baptistères ornés. Elle n'a certes rien de » blâmable; mais s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que la » peinture soit le livre des illettrés, cette image peut les égarer. Car le » baptême de Notre-Seigneur dans les eaux du Jourdain n'a point un » rapport exact avec le sacrement de baptême qui efface le péché origi-» nel dans les enfants, et tous les péchés dans les adultes. » M. l'abbé Pascal, n'ayant pas visité le cimetière de Pontien, n'a point vu le baptistère primitif que l'on y remarque, ni la fresque dont il est orné; autrement il ne serait plus incertain pour lui que l'on ait représenté le baptême du Christ dans les baptistères, au ve et au vi^e^ siècles. Cet usage n'a jamais cessé dans l'Eglise, et les homélies des Pères sur le mystère du baptême du Sauveur nous en révèlent la haute convenance, quand ils nous enseignent que les eaux reçurent alors la vertu de purifier non plus seulement les corps mais les âmes. C'est pour ce motif que l'Epiphanie était autrefois, en Orient surtout, un jour de baptême solennel, comme les jours de Pâques et de Pentecôte.

Page 64. — L'auteur cite un passage du sermon de saint Cyprien sur la Nativité de Jésus-Christ. Il n'existe plus un seul sermon de ce Père.

Page 95. — « Le Christ seul, il ne sera pas oiseux de le répéter, » porte la couronne ou nimbe crucifère. » Un peu plus de patience dans ses recherches aurait amené M. Pascal à reconnaître que sur les anciennes peintures, à fresque ou en miniature, le nimbe crucifère est parfois donné à Dieu le Père représenté sous la forme humaine, aussi bien qu'à la colombe qui figure le Saint-Esprit.

Page 96. — « Saint Paul porte la pointe en bas, le glaive instru-» ment de son martyre, ou emblème de son ancienne fureur contre » les nouveaux chrétiens. » Cette dernière interprétation a le mérite de la nouveauté ; a-t-elle celui de la vraisemblance ?

Ibid. — « Saint Jean est peint un calice à la main. » Il faudrait ajouter, pour être dans les vraies traditions de l'iconographie chrétienne : « d'où sort un serpent. »

Page 97. — « La figure d'homme ou d'ange est attribuée à saint » Matthieu. » Il est surprenant de trouver ici cette mention d'un *ange*, à propos du premier des Evangélistes. M. Pascal sait mieux que personne que les textes de l'ancien et du nouveau Testament, sur lesquels est fondée la tradition des quatre animaux symboliques, parlent de l'*homme* et nullement de l'*ange*. Si les ailes ont fait illusion à quelques artistes des derniers siècles et à quelques amateurs de nos jours, c'est qu'ils n'ont pas remonté à la source biblique de ces emblèmes, et qu'ils n'ont pas remarqué que sur la plupart des anciens monuments, on donne, conformément aux textes, des ailes, même au lion et au taureau. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir la raison qui a porté l'Eglise, dès les premiers siècles, à adapter le symbole de l'homme à saint Matthieu. On peut consulter à ce sujet le sacramentaire Gélasien, et ceux que D. Mabillon a publiés dans sa *Liturgie Gallicane*.

Page 98. — « Les évêques sont représentés assis; cette posture » exprime l'autorité qu'ils ont de prononcer des jugements. » Il semble que cette manière de représenter les évêques est des plus rares. Si l'on étudie les mosaïques byzantines, soit en Orient, soit à Rome et à Ravenne, on y verra constamment les évêques représentés debout. Les verrières de nos églises d'Occident ne leur assignent pas d'autre attitude. La peinture a suivi les mêmes traditions, non-seulement au siècle de Fiésole et du Pérugin, mais au XVIe siècle dans les écoles italiennes, et au XVIIe dans l'école française. M. l'abbé Pascal propose ici une nouveauté, et non une tradition, et les exemples qu'il pourrait alléguer sont tellement rares que l'on peut dire qu'ils sont imperceptibles dans la multitude des exemples contraires.

Ibid. — M. l'abbé Pascal désirerait que les artistes ne donnassent pas la mître aux évêques antérieurs au VIIIe siècle, parce que dans les âges précédents ceux-ci n'en usaient pas. Il est trop tard pour émettre cette réclamation. Le peuple chrétien a besoin de reconnaître les saints qui sont proposés à sa vénération; et il s'est formé de bonne heure un mode de représentation pour les personnages sacrés, non d'après la stricte archéologie, mais d'après le bon sens. Quant à ce qu'ajoute M. Pascal que « la mître, à son origine, fut fermée au sommet », il oublie d'ajouter « chez les grecs » qui, en effet, la portent encore ainsi; mais il est de fait que, dans l'Eglise latine, elle a toujours été fendue, si basse qu'elle fût, à cause du symbole qu'elle exprime.

Page 99. — « Le surplis à larges manches et l'étole pendante dis- » tinguent saint Ignace de Loyola... » Dans les plus remarquables

églises de la Compagnie de Jésus, comme dans mille autres lieux, saint Ignace de Loyola est représenté en chasuble, et jamais en surplis.

Ibid. — « Les évêques sont toujours restés en possession de la chape qui symbolise leur caractère de pontifes. » L'auteur aurait dû dire que jusqu'au XIIe siècle, les évêques, même les papes, sont représentés en chasuble, sur les mosaïques de Rome, de Ravenne, etc., sur les verrières et peintures murales des églises, sur les miniatures des manuscrits, etc. Depuis le XIIIe siècle, ils sont en effet figurés en chape ; cependant on ne manque pas d'exemples, dans la grande peinture, qui nous les montrent en chasuble, avec la mître et les autres insignes épiscopaux : ce qui suffit bien pour caractériser l'évêque.

Page 102. — « Aucun artiste sérieux ne s'est jamais avisé de cou- » vrir le chef de saint Pierre de la tiare. » Si M. l'abbé Pascal se trouvait, par hasard, à Rome, le jour de saint Pierre, il nous donne droit de penser qu'il serait un peu étonné de voir la statue de bronze du prince des apôtres coiffée d'une tiare précieuse, sans parler de la chape dont on revêt la statue pour cette solennité.

Page 103. — M. l'abbé Pascal s'élève contre l'emploi de la croix à triple croisillon dans la représentation des saints papes, sous le prétexte que cette croix n'existe pas dans l'usage liturgique. C'est supposer en principe que les symboles de convention ne peuvent pas trouver place dans la peinture. Une telle maxime le mènerait loin ; car les symboles jouent un grand rôle dans l'iconographie chrétienne : ils s'y mêlent constamment avec les attributs historiques. Il est encore à regretter que M. l'abbé Pascal n'ait pas visité Sainte-Marie-Majeure. Il y aurait vu sur une des magnifiques fresques de la chapelle de la Crèche, dont l'ornementation a été dirigée par Sixte-Quint, l'apôtre saint Pierre faisant son entrée à Rome, et s'appuyant, en cette circonstance, sur la croix à triple croisillon. Ce fait solennel me dispensera d'en citer d'autres qui auraient moins d'autorité.

DOM F. RENON.

(*La suite à un prochain numéro.*)

TOMBEAU DE Mgr CART,

ÉRIGÉ A NIMES SUR LES PLANS DE M. H. REVOIL.

Je passais par Nîmes au commencement du mois d'octobre dernier. J'appris qu'on venait d'inaugurer le tombeau de Mgr. Cart, et que c'était l'œuvre de M. H. Revoil, architecte du gouvernement pour les diocèses de Fréjus, d'Aix et de Montpellier. Je m'empressai de me rendre au cimetière, et je fus tellement charmé de voir un monument funéraire, véritablement chrétien, dans le style du XIIIe siècle, d'une conception large, d'une exécution irréprochable, que je résolus immédiatement de faire partager mon plaisir aux lecteurs de la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN, en faisant graver le tombeau de Mgr. Cart. (Voyez *pl.* III.)

François Cart naquit le 30 août 1789 à Mouthe, dans le département du Doubs. Il entra en 1817 au séminaire de Besançon et fut ordonné prêtre en 1822. Après avoir été successivement vicaire de Pontarlier, directeur de séminaire, vicaire de Saint-Pierre de Besançon, vicaire-général, il fut sacré évêque de Nîmes le 22 avril 1837. Son épiscopat a été fécond en bonnes œuvres de tout genre. Il a établi dans sa cathédrale la Confrérie du saint et immaculé Cœur de Marie. Il a créé ou encouragé dans son diocèse les conférences de saint Vincent de Paul, les œuvres des Dames de la Miséricorde, des bibliothèques paroissiales, des tabernacles, des Savoyards, des soldats, etc. Son esprit de charité était tellement apprécié de tous, que les protestants rivalisaient avec les catholiques de respect et d'attachement pour le saint évêque. Usé par la prodigalité de son zèle et de ses fatigues apostoliques, il mourut le 15 août 1854.

Mgr. Cart avait désiré être enterré dans le cimetière, renonçant par humilité à son privilége épiscopal, qui assignait à ses restes sa cathédrale pour sépulture. L'architecte a donné à son tombeau la forme d'une église et d'une châsse, dans le double but : 1° de rappeler les droits du prélat, en élevant sur sa tombe la représentation d'une cathédrale ; 2° d'honorer ses vertus, par la forme de châsse que le monument affecte également dans sa décoration.

L'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, repose la tête sur un coussin et le corps sur un lit de douleur; les deux mains sont jointes sur sa poitrine. La statue et l'exécution de ce monument sont dues au ciseau de M. Colin. Nous ne pouvons porter un jugement personnel sur la ressemblance de la figure; mais les nombreux visiteurs de

Nîmes, qui considéraient cette œuvre en même temps que nous, étaient unanimes pour admirer cette frappante ressemblance. La composition et les moindres détails sont l'œuvre de l'architecte.

Autour du socle on lit :

Joannes Franciscus Maria Cart
episcopus nemausensis
Vesuntione natus hic jacet.
Cor clementiæ fuit in lingua ejus.
Obiit anno D. N. mdccclv xii die augusti.
Orate pro eo.

Dans les triangles, entre chaque arcade, se trouvent quatre anges portant sur des banderolles les mots : FIDES, SPES, CARITAS, HUMILITAS ; et dans les demi-triangles, les armes de *Nîmes, Uzès, Saint-Gilles, Alais-le-Vigan, le Pont Saint-Esprit,* principales villes de son diocèse. Ces armoiries ont pour but de rappeler la part que la ville et le département ont prise à l'érection de ce monument élevé par les exécuteurs testamentaires du prélat.

Il est fait en pierre de Lens, cette même pierre qui a été employée par les Romains à la Maison Carrée. Une grille en fer forgée, d'un beau travail, entoure le monument. Nous nous sommes enquis du nom des ouvriers entrepreneurs employés à ce monument ; ils méritent certes d'être cités :

Sculpteur, M. Colin. — *Sculpteurs ornemanistes,* MM. Michel et Laureau. — *Entrepreneur tailleur de pierre,* M. Bardon. — *Serrurier,* M. Palloc aîné.

Nous devons féliciter les exécuteurs testamentaires de Mgr. Cart d'avoir confié la direction de cette œuvre à M. H. Revoil, qui a déjà donné tant de preuves de son intelligence pratique du moyen-âge. Ce monument est digne du pieux évêque qu'on a comparé plus d'une fois à saint François de Sales; il est digne du prélat qui savait apprécier à leur valeur les œuvres d'art du moyen-âge et qui contribua si puissamment à l'érection de la belle église romane de Saint-Paul de Nîmes. Ce que disait le poète Reboul de cette basilique construite par M. Questel, on peut le dire aussi du tombeau érigé par M. Revoil :

La pierre y parle aux yeux avec tant d'harmonie,
Que l'âme se recueille involontairement.

L'ABBÉ J. CORBLET.

MÉLANGES.

Mouvement archéologique et artistique, dans le diocèse de Montpellier.

Monsieur le Directeur,

On sait que les nombreuses populations des cinq anciens diocèses (1) qui composent aujourd'hui celui de Montpellier ont l'esprit ardent, l'âme généreuse, le cœur excellent, et qu'elles sont douées d'un vif attachement à la foi de leurs pères. Elles aiment l'église et ses décorations, les autels et leurs ornements, les cérémonies sacrées et leur pompe. Chaque paroisse, fière de son temple, aime à le voir s'orner, s'agrandir, se restaurer, se reconstruire.

Depuis vingt ans, des sommes énormes ont été dépensées, mais hélas ! nos architectes ne savaient suivre que les anciens errements; nos marbriers, nos sculpteurs, nos artistes en or comme en cuivre, n'avaient d'autre guide que la vieille routine, et nous n'avions que des églises neuves sans caractère, des œuvres bâtardes qui nous faisaient chaque fois désirer plus ardemment que la voix de l'archéologie parvînt à se faire entendre chez nous.

Après avoir visité les constructions de Saint-Bauzile de Putois, de Puechabon, de Montarnaud, de Saint-Paul de Valmale, de Poussan, de Cazouls-l'Hérault, après avoir vu des masses énormes de matières précieuses, or, marbre, cuivre, argent, laiton, transformées en autels, calices, chandeliers, rétables, niches, candelabres, nous n'avions dans le cœur que des regrets.

La lumière est la fille des ténèbres. Une collision déplorable s'élève à Montpellier entre une confrérie religieuse révoltée et ses supérieurs ecclésiastiques; l'autorité judiciaire intervient, l'autorité administrative oppose un conflit et empêche par la force armée l'exécution de l'arrêt prononcé par les juges. Les Pénitents bleus sont dépossédés de l'église Sainte-Eulalie qui reste à la paroisse. Après avoir imploré et obtenu la clémence du premier pasteur du diocèse, la confrérie va planter ailleurs sa tente, et alors nous avons vu les colonnettes, les ogives, les fenêtres de l'art gothique apparaître parmi nous dans sa nouvelle église, rue des Etuves, et nous nous en sommes réjouis. Notre joie a été complète, quand nous avons vu poser des verrières de couleur, des autels qui n'étaient plus modelés sur le tombeau des Scipions, une chaire et des balustrades gothiques.

La satisfaction fut générale, le bon exemple porta son fruit; depuis lors le vent a tourné à l'archéologie, à l'ogive, aux vitraux. Nous en avons de toutes les formes, de toutes les valeurs, de plus ou moins orthodoxes. Ce mouvement, que je suis

(1) Montpellier, Béziers, Lodève, Agde, Saint-Pons.

heureux de vous signaler, me paraît du meilleur augure : à force de faire, on finira par bien faire, et déjà nous connaissons quelques œuvres d'art qui peuvent braver la critique.

Je citerai tout d'abord l'église gothique du XIIIe siècle, qui se construit à Montpellier pour les RR. PP. jésuites, par M. Lajard, architecte de la chapelle des Pénitents bleus. Cette église va être la plus belle de la ville. Elle aura 53 mètres de long, trois nefs, transsepts, déambulatoire autour du chœur. Elle se distinguera par l'élégance et la légèreté de ses voûtes, par ses gracieuses colonnes à chapiteaux historiés, par la bonne disposition des jours distribués par des fenêtres géminées que vont orner de belles verrières.

J'ai dit qu'elle va être la plus belle de Montpellier parce que nous ne savons pas encore quel sera le monument que permettront d'élever à saint Roch les 315,000 fr. produit net des 1,200,000 billets à 1 fr. de la loterie qui vient de se clore en faveur de l'église à élever en l'honneur de ce saint et noble fils de la cité. On a émis la pensée d'enlever de sa place la fameuse église de l'abbaye de Valmagne et de la replanter à Montpellier. Cette idée sera-t-elle exécutable? Si on réussissait, Montpellier possèderait sans contredit la plus belle église gothique complète du midi de la France.

Mentionnons encore la chapelle de Saint-Charles, construite par M. Polge pour les missionnaires diocésains; le couvent et la chapelle que le département vient de faire construire à neuf pour les dames de Nevers, chargées de l'école normale des institutrices.

De la ville passons au village; celui d'Argelliers, canton d'Aniane, vient de voir achever sa nouvelle église gothique à une seule nef, dominée par un beau clocher, ornée d'un beau portail et de belles fenêtres. A l'intérieur comme à l'extérieur, tout est pur, régulier, homogène. Honneur à son jeune architecte, dont nous voulons citer ici le nom qui est plein d'espérance pour la régénération artistique qui se prépare chez nous.

M. Henri Besiné, architecte des arrondissements de Montpellier et Lodève, a su avec les 20,000 fr. qu'il avait à sa disposition, élever un modèle du genre, qu'on peut copier sans crainte dans les communes rurales qui n'ont pas des centaines de mille francs à dépenser.

M. Besiné est encore chargé de faire construire une église gothique du XIIIe siècle à Fontanès et une église romane du XIIe siècle à Boisseron. Il s'occupe d'importantes restaurations à l'église du XIIIe siècle de Saint-Saturnin et aux églises romanes de Saturargues, de Saussines et de Pouzols. Les plans que nous avons vus nous promettent une compensation pour tant de constructions hybrides et sans goût qui déparent journellement nos monuments, auxquels on les accole sous prétexte de les agrandir.

Je ne dois pas oublier l'église de Pignan, style du XIIIe siècle, par M. Lajard, plus correcte que celle des Pénitents bleus; ni celle de Balaruc, même style, avec transsepts, abside à pans coupés, longue de 30^m sur 10^m de largeur, due à M. Corvetto;

ni la belle chapelle du château de Caunelles, dirigée par un amateur des arts distingué à tant de titres, M. Vionnois, juge au tribunal de Montpellier.

Enfin, l'œuvre importante du diocèse, c'est la restauration de la cathédrale de Montpellier, confiée à M. Revoil, architecte du diocèse. Un des quatre clochers avait été démoli par les religionnaires ; il vient d'être relevé sous la direction de M. Arribat, inspecteur diocésain, et l'on s'occupe à ajouter à l'antique basilique d'Urbain V un chœur magnifique dans le style de l'édifice, qui sera ainsi complété. Mgr. l'évêque de Montpellier a donné pour sa part 100,000 fr. destinés à cette restauration.

M. Revoil est encore chargé de trois grandes églises à construire dans le style du XIIIe siècle à Bédarieux, à Ganges et à Olonzac.

Après tant de bonnes et consolantes nouvelles, émettons un regret : pourquoi ne s'est-on pas inspiré de ces idées dans la construction de la nouvelle église St-Pierre à Lodève, qui a été livrée au culte le 20 janvier de cette année?

Ces simples détails vont prouver aux lecteurs de votre excellente REVUE et aux amis de l'architecture du moyen-âge que, pour être tardive, la justice qu'on lui rend enfin chez nous est assez éclatante pour nous faire pardonner ce retard ; ils s'en réjouiront avec nous et avec tous les cœurs religieux.

Deux autres objets vers lesquels entraîne le courant parmi nous, ce sont les peintures murales et les vitraux ; des uns et des autres nous dirons :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Pour ce qui concerne les peintures murales dont on a commencé à s'occuper dans nos temples, nous voudrions vous citer des œuvres meilleures que celles que nous avons à vous signaler.

L'église de Saint-André de Sangonis a été entièrement peinte ; mais comme ces peintures l'écrasent! comme on est peu satisfait ! Et ces pilastres cannelés, avec des chapiteaux hybrides supportant des voûtes plates avec des ornements gothiques sur un fond d'outremer douteux, qu'en dire ? Rendez-lui vite son lait de chaux.

Un autre essai a été tenté à l'église des Carmes à Montpellier ; mais ici encore profusion de couleurs criardes à effet mirobolant. L'église de Saint-Denis, par M. Monceret, est beaucoup mieux, ainsi que la chapelle de l'école normale des institutrices et celle de l'hôpital de Lodève, par M. Potte. Nous avons entendu dire beaucoup de bien des peintures de la chapelle des Frères des écoles chrétiennes, à Béziers ; nous ne pouvons en parler que par ouï-dire. Nous réprouvons complètement les peintures des chapelles d'Aniane, de Saint-Guilhem, de Montpeyroux et celles du chœur de Gignac (1).

Comme en fait d'art, il faut peser plutôt que compter, nous dirons que nous ne sommes pas riches en sculpteurs et en sculptures. Citons cependant un beau rétable en bois de chêne dans l'église du Séminaire, que le zélé supérieur de cet établissement vient de restaurer avec tant de goût ; un autre rétable en pierre à Notre-Dame

(1) M. le curé de Gignac vient de les faire effacer.

des Tables, dirigé par M. Besiné, avec les deux statues de saint Firmin d'Usez et de saint Roch, dont le sculpteur est M. Baussan. Vous avez parlé d'un monument à l'Immaculée-Conception érigé sur une colonne à Béziers. M. Besiné fait travailler en ce moment, sur une des places de Lodève, à un beau monument analogue, édicule gothique en pierre froide, imitation du XIIIe siècle, destiné à recevoir à son sommet une Sainte-Vierge avec les caractères hiératiques de l'époque. Nous en avons vu le modèle par M. Baussan, et nous espérons de son habile ciseau une œuvre hors de l'atteinte de la critique.

Je ne dois pas oublier un artiste de Montpellier qui a été lui-même son maître : M. Cusson, avec son seul marteau, relève sur cuivre, que l'on dore ensuite, de très-jolis ouvrages pour l'ornement de nos églises et de nos autels, niches, ostensoirs, autels portatifs et châsses. Depuis le buste de saint Guilhem, que nous lui avons fait exécuter il y a dix ans, et qui est le premier de ses ouvrages, jusqu'au beau Christ colossal admiré de tous et que Mgr. l'évêque vient de bénir sur la place du Peyrou à Montpellier, il a accompli une foule d'œuvres d'art remarquables pour la composition et pour l'exécution. Qu'on juge la valeur de notre appréciation par l'examen de la niche du Saint-Sacrement placée sur le maître-autel de la cathédrale et par son autel portatif des reliques de saint Roch, style flamboyant, imitation d'une des chapelles isolées de Nuremberg, dessiné par M. Besiné.

Voilà, M. le Directeur, beaucoup de nouvelles, trop peut-être pour une seule fois. Elles nous ont toutes paru entrer dans le cadre que vous vous êtes proposé de remplir. Vous le voyez, notre midi marche, l'horizon s'agrandit autour de nous. Le pieux et savant clergé de notre beau diocèse produit ainsi une nouvelle manifestation de son dévouement à la religion et du zèle qui le dévore pour la maison de Dieu; les paroisses s'imposent avec générosité des sacrifices considérables. Puisse le bon goût présider partout et toujours à ces œuvres de la foi catholique ! Une bonne partie de la gloire en sera due aux sentinelles avancées qui, comme vous, se dévouent à propager les saines doctrines et à donner de bons conseils. Courage et persévérance ! la bonne semence produira du bon grain.

L'ABBÉ LÉON VINAS.

Jonquières (Hérault), le 25 janvier 1858.

Mouvement archéologique en Anjou.

Le mouvement qui entraîne les esprits vers le retour de l'art du moyen-âge et de la liturgie romaine se manifeste de plus en plus en Anjou.

L'église de Louvaines s'achève en ce moment; son style rappelle celui du XIIIe siècle. En plan, elle dessine une croix latine. L'architecte en est M. Delêtre. Elle a été placée sous le vocable de l'*Immaculée Conception*, à cause de la proclamation récente du dogme et l'existence d'une confrérie de ce nom, dès le XVIIe siècle, dans cette paroisse. Nous apprenons avec le plus vif plaisir que la chaire qui se sculpte en ce moment à Angers, dans les ateliers des Carmes, n'aura, conformément au droit et au cérémonial, ni dais, ni abat-voix, et se composera d'une simple cuve en pierre, dont la forme rappellera l'ambon primitif.

M. Lemoine, chasublier de Nantes, a brodé pour Mgr. l'évêque d'Angers une mître précieuse, ornée de deux orfrois, l'un horizontal et l'autre vertical, ou, pour parler la langue liturgique, le premier *en cercle* et le second *en titre*. Le fond est en drap d'argent réticulé et les orfrois s'y détachent en or et en couleur avec autant de richesse que de goût et d'éclat.

Mgr. Angebault a reçu pour les fêtes de Noël une charmante crosse en vermeil ciselé. Sa forme rappelle le plus élégant XIIIe siècle. Au-dessus du nœud, sont assis, sous des dais et dans des niches, le patron de la cathédrale, saint Maurice, et ceux de Sa Grandeur, saint Louis, saint Laurent et saint Guillaume. L'Annonciation est figurée dans l'œil de la volute, terminée par une tête de dragon que Marie foule aux pieds. Cette crosse sort de la maison si recommandable de M. Trioullier, de Paris.

Le rit romain, adopté en principe pour tout le diocèse, ne l'est cependant pas encore en fait, sinon au Grand-Séminaire, à cause des lenteurs de l'impression du *Propre*. L'édition de chant adoptée par la commission est celle de Rennes, comme étant la plus facile d'exécution, la moins controversable et la moins coûteuse pour les fabriques. Le cérémonial auquel on s'est arrêté est celui du diocèse de Moulins, publié par Mgr. de Conny.

A la grand'messe du jour de Noël, la maîtrise de la cathédrale a essayé un *Kyrie* de Palestrina, genre de musique qu'on ne connaît pas assez en France et qu'on interprète en conséquence. Peu importe que le succès n'ait pas été complet; c'est beaucoup de pouvoir dire qu'Angers cherche de la musique sérieuse d'église et commence à se débarrasser de toutes les fadaises plus ou moins sonores dont le type est à l'Opéra.

BARBIER DE MONTAULT.

Travaux des Sociétés savantes.

COMITÉ CENTRAL DES ARTISTES. — M. Hurey a entretenu le Comité, dans sa 257e séance, du musée d'archéologie créé à Paris par M. Malzieux. Cette riche collection se compose d'un nombre considérable d'estampages en plâtre pris aux cathédrales de Paris, de Chartres, d'Amiens, de Reims, de Noyon, de Bordeaux, de Châlons-sur-Marne, de l'église abbatiale de Vezelay, de Saint-Martin-des-Champs, etc. On y trouve des modèles variés de bas-reliefs, de statues, de chapiteaux, de colonnes historiées, de pinacles, de clés de voûte, de tombeaux, d'autels, d'instruments liturgiques, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIe. Il est bien à désirer que le gouvernement forme une collection de ce genre dans un de ses établissements publics. Ce serait un enseignement facile et permanent pour les nombreux artistes qui s'occupent de la restauration des monuments religieux.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON. — M. Rouy, secrétaire de cette académie qui consacre principalement ses travaux aux recherches archéologiques, rend compte en ces termes d'un travail de M. Ed. Fleury, inséré dans le dernier volume du *Bulletin* :

« Un manuscrit restait oublié dans les limbes de la Bibliothèque de Saint-Quentin. On en avait bien fait connaître le titre : *Mystère de la Passion de Monsieur Sainct*

Quentin, suivi du Mystère de l'Invention du Précieulx Corps de Monsieur Sainct Quentin, et de l'Invention de Sainct Quentin par Sainct Eloy; mais la difficulté de l'écriture et l'énorme épaisseur du volume avaient sans doute effrayé. Qu'était-ce que ce drame? Quels en étaient la forme, l'intérêt, le langage? Autant d'énigmes qui attendaient leur OEdipe. Enfin est venu notre hardi confrère, M. E. Fleury. Il a pris le volume, a lu, sans défaillir, les 45,115 vers dans lesquels se développe assez à l'aise, comme on le voit, une vaste trilogie, et, grâce à l'exacte analyse qu'il en a faite et aux nombreux extraits qu'il en a cités, chacun, aujourd'hui, sans prendre tant de peine, peut se rendre compte d'une œuvre qui jadis passionnait nos pères et qu'il attribue avec toute vraisemblance à la seconde partie du xve siècle. C'est là une bonne et sérieuse étude, dont l'auteur s'est effacé pour laisser librement parler le poète inconnu. Point de dissertations, point de commentaires; les explications sur les jeux de la scène, sur les décorations et les machines, c'est le manuscrit même qui les donne. On ne saurait une bonne foi plus discrète et de meilleur goût. Quelques habiles cependant pourraient trouver deux torts à notre confrère : l'un, de n'avoir pas su profiter de l'occasion pour donner à son tour son système sur les origines de notre théâtre; l'autre, plus grave, d'avoir, par la simple exposition des faits, dérangé quelque peu les systèmes d'autrui. Pour vous, Messieurs, vous avez accueilli, sans scrupule aucun, un travail qui retrace dans toute leur sincérité les idées et le goût de ce moyen-âge, si raisonneur, si subtil, si éloigné en littérature comme dans les arts, de la simplicité et de la naïveté qu'on lui prête gratuitement. La trilogie de M. Sainct Quentin est, quant à la forme, comme tous les mystères, un souvenir du drame grec, transmis par la tradition latine, tradition qu'au xe siècle on retrouve si présente dans les œuvres de la savante et poétique Hroswita; mais aussi, comme tous les autres, notre drame saint-quentinois a le caractère propre qui les distingue, la foi et la trivialité populaires. L'auteur ne se préoccupe guère de l'art qu'il imite; il ne songe qu'à son auditoire venu là, on serait tenté de le croire, pour se gaudir, au moins autant que pour s'édifier. Répondre à ses naïves croyances et satisfaire à son besoin de grosse plaisanterie, en empruntant son idiome et ses quolibets, voilà son but. Son style, ou plutôt la langue dont il use, car dans le style il y a de l'art, pourrait-être l'objet d'une étude particulière et qui ne manquerait pas d'intérêt. Bien que modifiés peut-être par les copistes du siècle suivant, on y rencontre en grand nombre des mots et des locutions qui ne laissent pas de surprendre et d'arrêter le lecteur. Est-ce là seulement un goût de terroir, ou faut-il y voir l'empreinte de la langue générale du Nord? Celle d'aujourd'hui a-t-elle gagné ou perdu aux changements que le temps a produits? Ce serait là une recherche et une comparaison curieuses, bien propres à séduire ceux de nos confrères à qui le vieux Picard n'est pas étranger. N'y aurait-il pas là quelques renseignements nouveaux à ajouter au *Glossaire du patois picard ancien et moderne* qu'a recueilli avec tant de soin M. l'abbé J. Corblet? »

Société d'archéologie lorraine. — Le dernier volume de ses *Bulletins* contient un long mémoire de M. Henri Lepage sur le trésor des chartes de Lorraine. Cette collection, comme la plupart des dépôts d'archives, a été fort appauvrie en 1793.

Plus de mille parchemins, les plus beaux et les plus intéressants, furent alors détruits. M. Lepage cite une lettre fort curieuse adressée à ce sujet par le Ministre de la Marine aux membres composant le Directoire du département de la Meurthe. Cette lettre que nous allons reproduire est datée du 14 janvier 1793; elle explique parfaitement les intentions des trois décrets que la Convention nationale avait rendus sur les titres nobiliaires. « Je vous fais passer, citoyens, plusieurs exemplaires d'un décret rendu par la Convention nationale le 5 de ce mois, par lequel vous verrés que son intention est que tous les parchemins et papiers existants dans les ci-devant Chambres des Comptes et autres dépôts publics dont la suppression a été prononcée par la loi du 3 octobre 1792, et qui se trouveront propres à faire des gargousses pour le service de l'artillerie dans les ports de la République, soient mis à ma disposition; je vous prie donc, citoyens, de vouloir bien me faire connoître les ressources de ce genre que je pourrai trouver dans vôtre département et de laisser à mes préposés, conformément à cette loi, toute liberté pour procéder sans délai au triage et à l'enlevement de ces différents papiers et parchemins. Il peut résulter, citoyens, une grande économie pour les finances de la République, des dispositions de cette loi; et comme cette économie doit tourner au soulagement du peuple dont les intérêts vous sont confiés, il a le droit d'attendre que vous concourrerés de tout vôtre pouvoir à accélerer son exécution, et que vous ne serés retenus par aucune considération particulière, attendu qu'il doit en résulter l'avantage de détruire des titres dont la saine philosophie demande l'anéantissement. »

Société impériale archéologique du midi de la France. — Le dernier volume de ses publications ne contient qu'un seul mémoire : c'est la *Monographie de l'abbaye de Grandselve*, par M. Jouglar. Il ne reste plus rien de ce célèbre monastère fondé en 1114, à huit lieues de Toulouse, par Gérard de Salles, disciple du bienheureux Robert d'Arbrissel. La tradition affirme que le nombre des religieux s'élevait à huit cents dans le cours du XIIe siècle; il n'était plus que de seize en 1790. Le cardinal Mazarin fut abbé commendataire de ce monastère, mais il ne s'en occupa que pour en toucher les revenus. La magnifique église romane de l'abbaye fut considérée en 1793 comme une carrière de matériaux dont on venait s'approvisionner à vil prix, en sorte qu'on peut dire avec Lucain que ses ruines mêmes ont péri : *Etiam periere ruinæ.*

— L'Académie impériale de Reims met au concours pour le prix qu'elle doit décerner en 1858, la Monographie de la cathédrale de Reims. « Histoire de la construction et des principales réparations de la cathédrale de Reims. — Description de l'ensemble de l'édifice. »—L'auteur du mémoire devra dire quand, par qui, de quelle manière la cathédrale a été construite et réparée à diverses époques; faire connaître l'état actuel de ses parties les plus importantes, et les modifications qu'auraient successivement reçues l'abside, le transsept, les nefs, les portails, les combles, les tours et clochers, etc.

J. C.

CHRONIQUE.

— Nous annoncions dans notre premier volume (p. 429) la distinction dont avaient été l'objet les études de l'un de nos collaborateurs, M. Doublet de Boisthibault, *sur l'ancien monastère de Saint-Martin-au-Val*, près de Chartres. Nous apprenons que, dans le cours des travaux de restauration du chœur de l'église de Saint Brice (ou de Saint-Martin-au-Val), on vient de retrouver, sous le plâtre qui les recouvrait, les anciennes arcades du chœur, en style roman du XIIe siècle. Elles avaient été recouvertes d'un *rideau* de maçonnerie, sous le prétexte d'une prétendue restauration du chœur, faite en 1824, restauration malheureuse s'il en fut et qu'on pourrait qualifier de vandalisme au premier chef. Il est fort désirable que les travaux en cours d'exécution puissent remettre en relief cette curieuse architecture, malgré les mutilations que ses chapiteaux ont subies, *imposées* qu'elles furent par le devis à l'entrepreneur des travaux.

— M. l'abbé Cochet a reçu un bref de félicitation du saint Père, daté du 30 décembre 1857, relatif à l'ouvrage intitulé : *La Normandie souterraine*. Il le loue particulièrement d'avoir mis en lumière, avec autant de zèle que de succès, l'histoire des anciennes sépultures chrétiennes.

— Le tribunal civil de Lyon a rendu un jugement dans une affaire où se présentait une question toute neuve et qui est de nature à intéresser le monde artistique. La fabrique de la paroisse d'Ainay, dont l'église est classée parmi les monuments historiques, avait commandé pour la chapelle de Sainte-Blandine des fresques à M. A. F..., qui a exécuté des peintures murales à l'intérieur du même édifice. Les honoraires furent fixés à un chiffre modeste. Les peintures achevées, un inspecteur des monuments publics passa à Lyon et, après les avoir examinées, crut devoir conseiller au curé de les supprimer, ajoutant qu'il se croyait obligé d'en faire un rapport à la commission administrative de Paris. Quelque temps après, cet ecclésiastique reçut du ministre une lettre dans laquelle il lui était enjoint de passer le badigeon sur les fresques, s'il voulait recevoir les 15,000 fr. alloués pour la réparation de l'église. Dans cette position délicate, le curé fit appeler l'artiste et lui offrit, en manière de transaction, d'exécuter les mêmes peintures dans une autre partie de l'église. Sur le refus de celui-ci, il fut passé outre, et l'on badigeonna ces compositions. L'artiste se crut en droit d'actionner la fabrique et de lui demander 100,000 fr. de dommages-intérêts, en s'appuyant sur une vieille loi de la république qui assure aux peintres l'existence de leurs œuvres pendant dix ans au moins sur les murailles publiques. Le tribunal n'a pas admis ce système, dit le *Courrier de Lyon*, et considérant que le curé d'Ainay n'avait pris aucun engagement vis-à-vis de M. F..., il l'a débouté purement et simplement de sa demande.

— Mgr. Boudinet a bénit, le 7 février, dans l'église Saint-Germain d'Amiens, un nouvel autel en pierre dédié à Marie immaculée. Cet autel, dû à la générosité de M. le baron Thomas de Morgan, a été fort habilement exécuté par MM. Duthoit, sur les plans de M. Viollet-Le-Duc. La Vierge immaculée tient de la main droite un lis, emblème de sa virginité, et de l'autre l'Enfant-Dieu, qui de la hampe de sa croix transperce le démon. Le donateur a eu principalement pour but, dans l'érection de cet autel, la réparation des blasphèmes et l'expiation de l'indifférence religieuse qui fait profaner le saint jour du dimanche. Les deux sujets des bas-reliefs du rétable indiquent cette double intention. D'un côté, c'est l'indifférence des disciples qui s'endorment pendant l'agonie du divin Sauveur; de l'autre, c'est le blasphème des Juifs qui préfèrent Barabbas à l'Homme-Dieu. L'inscription suivante est placée sur le mur latéral de la chapelle :

Anno Domini MDCCCLVII
altare Omnipotenti sacrum
in honorem .
immaculatæ Virginis Deiparæ.
Thomas Morgan extruendum curavit, idemque
annuum proventum adtribuit, hac lege ut singulis
mensibus, feria quaque sexta hebdomadis ultima,
missa celebretur in perpetuum ad expianda
admissa quibus nefarii homines, abeuntibus cunctis,
unusquisque in viam suam pravam diem dominicam
violarunt et probra in Christum simul et in
Ecclesiam jactando, dictis aut scriptis actisque
se obstingere consueverunt.

Item cal. februarias sacrum fiat quotannis ad
labes abolendas piæ animæ regis christianissimi
quem catholicæ religionis et regii nominis ossores
acerbo funere sustulerunt

Per hosce dies, dum sacerdos ad altare sacris
operabitur, psalmum *Miserere* adstantes concinant
repetita ter prece *Parce*.....

Item XI cal. martias sacrum fiat per omnes
annos, ex mente donantis supplicis, pro æterna
redemptione familiæ et propinquorum
(vivorum vel defunctorum)

Quo die sacrum rite peractum sequatur
cantus hymni *Ave*, *Maris stella* et psalmi
De profundis.....

— Par un décret en date du 16 novembre 1857, l'Empereur a autorisé notre collaborateur M. Raymond Bordeaux, ancien bâtonnier du barreau d'Evreux, à accepter l'ordre des SS. Maurice et Lazare que le roi de Sardaigne lui a conféré, par décret du mois de mai dernier. Cette distinction a été envoyée à M. R. Bordeaux à cause de la part qu'il a prise aux travaux préparatoires du nouveau Code de procédure civile des États sardes. Le dernier livre de M. le chevalier R. Bordeaux, sur la

Philosophie de la Procédure civile et la Réformation des abus judiciaires est plein des plus curieuses recherches historiques. Dans ce travail de longue haleine, couronné par l'Institut, on retrouve l'archéologue en même temps que le jurisconsulte et le publiciste. Le *Traité d'Archéologie pratique*, du même auteur, est un livre que doit lire tout ecclésiastique qui veut restaurer son église conformément aux bons principes.

— A l'occasion des fêtes de Noël, lit-on dans l'*Alsacien*, on a pu remarquer une heureuse innovation à la cathédrale de Strasbourg, nous ferions mieux de dire une heureuse restitution, car on a restitué un des plus anciens appareils de lumière usité dans la primitive église. Un phare, ou couronne de lumière, était appendu au centre du chœur en face et en avant du sanctuaire. De nombreuses bougies groupées par faces polygonales, séparées les unes des autres par des tourelles à verres de couleur, jetaient une harmonieuse et brillante clarté dans l'immense coupole, dans l'abside et dans les transsepts. L'origine de ces appareils remonte à l'époque où les premiers chrétiens se réunissaient dans les catacombes; s'il n'est plus possible de suivre dans toutes ses phases le développement successif qu'ils ont reçu dans le moyen-âge, leur usage du moins est constaté par le magnifique phare dont l'empereur Frédéric Barberousse et l'impératrice Béatrice gratifièrent la rotonde d'Aix-la-Chapelle, où est enterré Charlemagne. En France on citait, avant 1789, le phare de Reims et celui de la cathédrale de Paris qui était d'argent et d'or et avait vingt mètres de circonférence.

— On lit dans la *Charente napoléonienne*, journal d'Angoulême : « M. Alexis de Jussieu, notre savant archiviste, vient de faire une découverte fort curieuse. Dans un manuscrit remontant à l'année 1233 et contenant diverses donations par Guillaume de la Rochandry au profit de l'abbaye de la Couronne, il est dit que le corps de saint Remi repose dans le caveau qui se trouve au-dessous de la chapelle du château de la Rochandry : *Beati Remigy cuius corpus jacet in capellania de Rupe Chandericy*. Tout dernièrement M. Servant, en faisant déblayer le caveau dont il est question, a découvert une sépulture unique, creusée dans le roc et contenant les restes d'un corps dont la tête est parfaitement conservée. Le bois de chêne dont le cercueil était construit est entièrement décomposé. Nul doute que ce ne soient là les restes de saint Remi. Mais comme il a existé plusieurs saints du nom de Remi, M. de Jussieu continue ses recherches pour arriver à des renseignements plus positifs. »

— Les Dames du Bon-Pasteur, à Angers, poursuivent avec activité l'ornementation romane de leur chapelle, sous la direction de M. Duvêtre, architecte, et avec l'aide de M. Chapeau, sculpteur. Les modillons de l'abside représentent un concert d'anges et ceux de la nef les vices qu'il faut combattre, les vertus que l'on doit pratiquer, les arts libéraux qui relèvent et ennoblissent l'homme déchu par le péché, enfin les commandements de Dieu qui déterminent la règle à suivre. Il est fâcheux que le tabernacle, quoique d'une exécution fort soignée, ne réponde pas aux prescriptions du cérémonial des évêques et de la Congrégation des Rites.

— L'*Ordo* du diocèse de Reims pour 1858 contient un changement important au point de vue de la critique historique. On y lit à la page 110 que saint Sixte, *disciple de saint Pierre*, a été consacré par le prince des apôtres, premier évêque de Reims. Celui de 1857, au contraire, reculait la venue de ce confesseur jusqu'au IIIe siècle. Dans le courant de 1857, M. l'abbé Ravenez avait publié un travail sur les *Origines des églises de Reims, de Soissons et de Chalons*, pour démontrer la solidité des anciennes traditions, qui considéraient saint Sixte, saint Sinice et saint Memmie, fondateurs des églises de Reims, Soissons et Chalons, comme ayant été disciples de saint Pierre.

— D'après le recensement qu'on vient de faire des châteaux qui sont encore debout en France, il en reste 20,317, dont 311 des XIIe et XIIIe siècles, 894 des XIVe et XVe; 3,114 du XVIe; les autres sont des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. On en compte encore plus de 2,500 qui ont pont-levis, tourelles et créneaux.

— M. Maxime Ducamp a signalé dans une Revue parisienne un tableau du Musée d'Anvers qu'il attribue au peintre français Jean Fouquet. On y lit l'inscription suivante : *La sainte Vierge, sous les traits d'Agnès Sorel maîtresse de Charles VII, roi de France, morte en* 1450. Ce tableau peut être un chef-d'œuvre; mais il n'en est pas moins une preuve de plus de l'impudence de certains artistes de la Renaissance. Remarquons qu'il a été fait pour une église et qu'il a longtemps figuré dans le chœur de Notre-Dame de Melun.

— On vient de découvrir à quelques milles de Rome, près de la route de Naples et sur une propriété du prince Barberini, de nouvelles catacombes et des restes de basilique où l'on remarque, outre des inscriptions, six colonnes de marbre précieux.

— On lit dans le *Courrier de la Librairie* : « Il ne faut pas croire que les manuscrits slaves aient la même beauté et le même fini que nos manuscrits occidentaux. Rarement ils ont été enluminés et l'écriture en est assez semblable, du moins pour ceux que j'ai vus, à celle de nos chartes provinciales du XIVe siècle. L'art de la reliure n'a pas été porté bien loin non plus et rien n'est plus triste d'aspect que les collections, pourtant précieuses, que l'on peut voir chez quelques amateurs. Les livres d'église font seuls exception : on en rencontre beaucoup de reliés en velours, avec coins et fermoirs curieusement travaillés, et les évangiles ont souvent des reliures en métal ciselé, orné d'émaux et de pierres précieuses. On conserve au trésor d'*Oupenskoi-Sabor* un évangile offert, en 1693, par la tsaritsa Natalie Kirilovna. La reliure, couverte de diamants et de pierres précieuses, est évaluée 200,000 roubles. » — A. de Montis.

— D'après les *Mercantile Miscellanies*, les architectes chinois emploient l'alun comme ciment; on le verse à l'état fondu dans les interstices des pierres des constructions qui ne sont point exposées à une humidité constante, et la cohésion est parfaite. Si, au contraire, les constructions sont humides, l'alun s'hydratise et tombe en poussière.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.*

Les vœux des Hurons et des Abnaquis à Notre-Dame de Chartres, publiés pour la première fois d'après les manuscrits des Archives d'Eure-et-Loir, avec les lettres des Missionnaires catholiques du Canada, une introduction et des notes, par M. Doublet de Boisthibault. — Chartres, 1857. In-12 cartonné de 84 pages (4 fr. 50 c.).

M. Doublet de Boisthibault, dont on ne saurait trop louer le zèle pour la recherche et la description des monuments du pays chartrain, vient encore de faire paraître un ouvrage qui sera lu, nous aimons à le croire, avec le plus vif intérêt. Ce volume, d'une riche exécution typographique, contient une foule de détails curieux sur la crypte, le trésor et les reliques de la cathédrale de Chartres. L'auteur s'étend surtout sur les *chemises* dites de la *Vierge*, que l'on avait coutume d'offrir, dans cette admirable basilique, aux grands personnages qui y venaient acquitter des vœux ou y faire quelque pèlerinage.

Les pièces que l'auteur publie, pour la première fois, sont toutes fort intéressantes. Les fragments du voile de la Sainte Vierge chromolithographiés par les soins de M. Doublet de Boisthibault et placés en tête de son livre en rehaussent encore le prix.

Quelques inexactitudes se sont pourtant glissées dans les courts commentaires dont M. Doublet de Boisthibault a accompagné les documents qu'il publie : les Hurons ne venaient pas d'être convertis récemment, en 1678, comme il le dit ; ils avaient été évangélisés, dès 1615, par les Récollets. Les Abnakis ne doivent pas être compris dans les peuples du Canada, puisqu'ils habitaient les bords des rivières Kennebec et Penobscot. M. Doublet donne aussi improprement le nom de ceintures aux colliers qui sont conservés à Chartres. Par le don de ces colliers, en grains de coquillage, les sauvages de l'Amérique se constituaient les esclaves de la Sainte Vierge, parce que, selon l'usage de leur pays, un tel don est une marque de vasselage.

Nous aurions aimé à voir, dans cet ouvrage, la représentation de l'une de ces chemises d'or ou d'argent émaillé, que l'on conservait jadis dans l'église de Chartres, comme une des plus précieuses reliques de la chrétienté ; la tradition disait que c'était une chemise que la Sainte Vierge portait, lorsqu'un ange vint lui annoncer qu'elle serait la Mère d'un Dieu, et dont elle était aussi revêtue, quand elle mit au monde le Sauveur des hommes. Cette chemise, renfermée ainsi que le voile de Marie, dans une châsse du plus riche travail, avait été donnée à l'église de Chartres par Charles-le-Chauve ; ce prince la tenait de Charlemagne qui l'avait lui-même reçue en don de Constantin Porphyrogenète, empereur d'Orient.

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

Parmi les sept églises citées par M. Doublet de Boisthibault, dans son introduction, comme les plus belles de France, on doit être surpris de ne pas voir figurer la cathédrale d'Amiens ; mais ce n'est, sans doute, de la part de l'auteur, qu'une omission involontaire.

Vie de sainte Colette, réformatrice des trois ordres de saint François, et en particulier des pauvres filles de Sainte-Claire, etc., par le R. P. Sellier, de la Compagnie de Jésus. — A Amiens, chez Caron et Lambert, deux vol. in-12. (3 fr.)

Le R. P. Sellier a composé cette vie d'une sainte célèbre en France et en Belgique, d'après des mémoires authentiques et les historiens les plus dignes de foi. La lecture de ce livre est essentiellement édifiante ; tous les fidèles y trouveront de pieux exemples à imiter. Quant à nous, nous nous bornerons à examiner ici l'œuvre du R. P. Sellier, sous le double point de vue de l'histoire et de l'archéologie. Les récits de l'auteur nous ont semblé fort attachants. Les deux volumes dont se compose l'ouvrage, font parfaitement connaître la naissance de sainte Colette, son amour de la retraite, ses vertus, son zèle pour la réforme des couvents de son ordre, sa mort et sa canonisation, ainsi que les honneurs rendus aux restes vénérés de la sainte, lors de leur translation de Gand à Poligny, en Bourgogne.

D'autres écrivains, avant le R. P. Sellier, avaient essayé d'écrire la *Vie de sainte Colette* ; mais aucun d'eux n'avait traité ce pieux sujet avec autant de détails et de soin. Le docte jésuite a enrichi son livre des plans de la *réclusion* ou cellule de la sainte, dont on ne connaissait plus bien la forme et les dispositions. Parmi ces plans nous avons remarqué surtout la fermeture de cette fenêtre, étroite et grillée, pratiquée dans l'épaisseur du mur de l'église Saint-Etienne de Corbie, et par laquelle Colette recevait ordinairement la sainte communion. Cette fermeture est aujourd'hui conservée à Bruges. Un fac-simile d'une lettre de sainte Colette augmente encore le prix de cet intéressant ouvrage.

C'est à sainte Colette qu'est dû l'établissement du monastère des Clarisses d'Amiens. Trois princesses, Jeanne de Bourbon, Marie de Bourbon, sa sœur, et Catherine de La Marche, fille de Bernard d'Armagnac et d'Eléonore de Bourbon, furent successivement supérieures de ce monastère. On y montre encore des vêtements et la petite chaussure de la jeune Marie de Bourbon. On y voit aussi deux livres de prières, ornés de curieuses miniatures et de lettres ornées, qu'on dit leur avoir appartenus. Le Père Daire, et nous-même, avons parlé de ces livres dans nos *Histoires de la ville d'Amiens*. « Ce sont, comme le dit l'auteur de la *Vie de sainte Colette*, des monuments très-remarquables de la calligraphie religieuse, dignes de fixer l'attention des archéologues chrétiens. » La mémoire de Jeanne et de Marie de Bourbon, et celle de Catherine de La Marche, sont au reste tellement en vénération dans le couvent des Clarisses d'Amiens qu'on y conserve la tête de chacune d'elles, dans une espèce de reliquaire.

H. DUSEVEL.

Archæologia. (Mélanges archéologiques de la Société des antiquaires de Londres.) T. XXIX, in-4° de 454 pages.

SCULPTURE. — Une excellente gravure sur acier offre une réduction des fonts baptismaux de Tidenham et de Llancant. Ces fonts, presque cylindriques et sans couvercle, sont ornés d'une arcature romane portée sur des colonettes. Il n'est besoin ni d'imagination, ni d'exagération symbolique, pour lire dans les rinceaux qui, à chaque arcade, alternent avec le Christ bénissant et les quatre évangélistes enseignant, la traduction littérale d'un texte attribué à saint Eucher. La cuve baptismale, c'est le paradis, planté d'arbres qui portent leurs fruits, comme les saints qui sanctifient l'église par leurs bonnes œuvres. Les quatre fleuves qui arrosaient et fécondaient cette terre privilégiée se retrouvent dans les quatre évangélistes qui, pieds nus, portent au monde la parole de vie et de vérité; et le fleuve abondant qui les alimente jaillit du ciel, image du *don* surnaturel *du baptême*. L'allusion est évidente. Je regrette que M. Ormerod, qui a dessiné et décrit ces fonts baptismaux du XIIe siècle, m'ait laissé à la fois le plaisir du rapprochement et de la citation :

« Paradisus Ecclesia est. Sic enim de illa legitur in Cantic. cantic. : Hortus conclusus soror mea. A principio autem paradisus plantatur, quia ecclesia catholica à Christo in principio omnium condita esse cognoscitur. Fluvius de paradiso exiens imaginem portat Christi de paterno fonte fluentis qui irrigat Ecclesiam suam verbo prædicationis et dono baptismi. Quatuor autem paradisi flumina quatuor sunt evangelia ad prædicationem cunctis gentibus missa. Ligna fructifera omnes sancti sunt, fructus eorum opera eorum. Lignum autem vitæ, sanctus sanctorum, Christus videlicet, ad quem quisque si porrexerit manum vivet in æternum. » (Pseudo saint Eucher. *Comment. in Gen.* 1.)

ÉTYMOLOGIE. — M. Nichols explique le surnom de *Plantagenet* donné aux princes de la maison d'Anjou, par la présence de *Cosses de genêts* qu'il a remarquées sur le tombeau de Richard II et de sa femme, à Westminster. Il cite en preuve : 1° le P. Menestrier qui a écrit dans la *Devise du roy justifiée :* « A Poissi, on conserve encore dans le monastère des religieuses de l'ordre de saint Dominique, un poële à mettre sur le tombeau de madame Marie de France, sœur du roy, qui est semé de *plantes de genest* »; 2° des textes de l'*Inventaire du trésor de l'échiquier :* « . . . . . j. coler d'or du livere du roi de France oue. . . . . deux *cos de genestres*. . . . . Un colare del livere du roi de France, cont IX overages de *genestes* »; 3° et le fait de Charles V, qui, en 1368, donne à son chambellan Geoffroy de Belleville, le *collier de la cosse de geneste*; car l'ordre en aurait été institué, selon Favyn, par Charles Martel, en 726, ou, selon Guillaume de Nangis, seulement en 1267. Les chevaliers portaient le titre de *Milites genestellæ*.

ROULEAU DES MORTS. — Quand Éléonore de Castille, femme d'Édouard Ier, mourut le 28 novembre 1290, son corps fut transporté d'Hardby à Westminster, où elle reçut la sépulture « cum summâ reverentiâ et honore ». Douze croix furent élevées aux douze stations qui furent faites dans le trajet. Quelques-unes sont encore sur place. M. Hunter, qui les décrit, dit que 300 livres furent affectées à Michel de

Cantorbéry, « Magister Michael de Cantuariâ cementarius », qui de 1291 à 1293 fit celle de West Cheap.

Le 4 janvier 1291, la mort de la reine fut annoncée par le roi lui-même à l'abbé de Cluny, en ces termes : « Deus omnium conditor et creator, qui cœlestis profunditate consilii ordinat, vocat, disponit, et revocat subjectas suæ providentiæ creaturas, serenissimam consortem nostram Alianoram quondam reginam Angliæ, ex regali ortam progenie, quarto kalend. decembris, quod vobis non sine multa mentis amaritudine nuntiamus, sicut sibi placuit, evocavit. . . . . »

J'ai eu occasion de parler de ces *rouleaux des morts*, dans une notice récente sur la *mort de saint Bruno*, par lesquels on demandait et l'on promettait des prières pour le défunt.

Sépulture. — M. Way s'est occupé de l'effigie de Richard Cœur-de-Lion que l'on voyait autrefois à la cathédrale de Rouen, où était son cœur, tandis que son corps était inhumé à Fontevraud et ses entrailles à Charroux :

« Epitaphium ejusdem ubi viscera ejus requiescunt,
Viscera scarcolum, corpus fons servat Ebraldi,
Sed cor Rothomagus, magne Ricarde, tuum. »
(Ms. de *British Museum*.)

et la Chronique manuscrite de Normandie ajoute :

« Sic loca per trina se spersit tanta ruina,
Nec fuit hoc funus cui sufficeret locus unus. »

Duels judiciaires. — M. Pearsall a élucidé son savant et intéressant mémoire sur les duels judiciaires au moyen-âge, par une série très-curieuse et très-complète de gravures, copiées sur un manuscrit de l'an 1400, qui fait partie de la bibliothèque royale de Munich.

Épigraphie. — M. Howard donne, d'après l'original, le texte de l'inscription de l'impératrice Fastrada, femme de Charlemagne, morte en 794 :

FASTRAƆANA PIA CAROLI CONIVNX VOCIƆATA
CRISTO ƆILECTA IACET HOC SVB MARMORE TECTA
ANNO SEPTINGENTESIMO NONAGESIMO QVARTO
QVEM NVMERVM METRO CLAVDERE NEGAT
REX PIE QVEM GESSIT VIRGO ' HIC CINERESCIT ' LICET
SPIRITVS HERES SIT PATRIE QVE TRISTIA NESCIT

On remarque la forme particulière du D qui n'est qu'un C renversé et retourné, et de l'M qui ajoute à l'H un trait vertical pendant au jambage horizontal. — D'où je conclus que le nom si controversé d'un peintre fameux est *Memling* et non Hemling, puisque son initiale est une H coupée.

Cette inscription tumulaire est conservée à Mayence; elle a été récemment signalée au comité de la langue, de l'histoire et des arts.

Manuscrits. — M. Haliwel regarde « Joannes Watton » comme l'auteur du « Speculum Christiani » dont il mentionne sept exemplaires manuscrits dans les différentes bibliothèques d'Angleterre.

L'ABBÉ X. BARBIER DE MONTAULT.

Notice sur l'église Saint-Éloi, à Dunkerque, par M. V. Derode. Dunkerque, 1857. In-8° de 86 pages (2 fr. 25 c.).

L'église de Dunkerque, dédiée à saint Eloi, a subi de tristes vicissitudes; elle a été successivement saccagée, rebâtie, divisée, brulée de nouveau, restaurée, profanée par les huguenots, restituée au culte, défigurée par l'incendie, relevée de nouveau, spoliée par la Révolution. Ce n'est donc qu'au point de vue du passé que ce monument peut inspirer quelque intérêt. Depuis trois cents ans on a dépensé environ trois millions en frais inutiles et souvent pernicieux de restauration. On estime qu'il faudrait environ un million pour rendre véritablement digne de Dunkerque l'église où reposent les cendres de Jean-Bart.

Paris dans sa splendeur, monuments, vues pittoresques, scènes historiques, description et histoire. Paris, 1857-58, 3 vol. in-folio (150 fr.).

Le texte de cet ouvrage, édité par M. Charpentier et imprimé à Nantes, est dû à MM. Mérimée, Sainte-Beuve, Viollet-Le-Duc, Albert Lenoir, Lassus, Ed. Fournier, L. Enault, A. Gabourd, A. de Montaiglon, Pitre-Chevalier, de Gaulle, E. de la Gournerie, Leroux de Lincy, l'abbé Touzé, E. About, de Watteville, E. Carissan, A. Guilbert, L. Lacour, etc. Les dessins et les lithographies sont de MM. Ph. et F. Benoist, E. Ciceri, Chapuy, J. David, Dauzats, G. Janet, Fichot, J. Arnoult, etc.

L'ouvrage sera composé de cinquante livraisons comprenant chacune deux grandes planches imprimées à deux teintes sur papier in-folio grand raisin et douze pages de texte enrichi de vignettes sur bois. C'est un vaste panorama où apparaissent successivement les principaux quartiers, les quais, les ponts, les places, les boulevards, les jardins publics, les musées, les hôtels historiques, les palais et les églises. Le chapitre relatif aux églises, chapelles et cimetières, est certainement un des plus intéressants. Il y a tout profit à écouter MM. Viollet-Le-Duc et Touzé parler de Notre-Dame de Paris, et M. Lassus de la Sainte-Chapelle. On est non-seulement renseigné sur l'histoire et l'esthétique de ces monuments, mais sur les restaurations dont elles sont l'objet. C'est ainsi que M. Lassus, de regrettable mémoire, donne le devis des dépenses faites à la Sainte-Chapelle. Le poids de la nouvelle flèche est de 230,700 kil. La charpente a coûté 67,911 fr.; la ferrure, 11,472 fr.; la plomberie ordinaire, 35,379 fr.; la plomberie d'art, 96,994 fr.; la statuaire, 11,265 fr.; las culpture d'ornement, 2,763 fr.; la dorure, 14,492 fr.; etc. La dépense totale est de 266,068 fr.

Les monuments d'un ordre secondaire ne sont pas oubliés et le lecteur suit avec intérêt les récits qui concernent Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Séverin, Saint-Eustache, et Saint-Merry dont

la construction commencée vers 1520 et terminée seulement en 1612, reproduit néanmoins les principaux caractères du style gothique flamboyant.

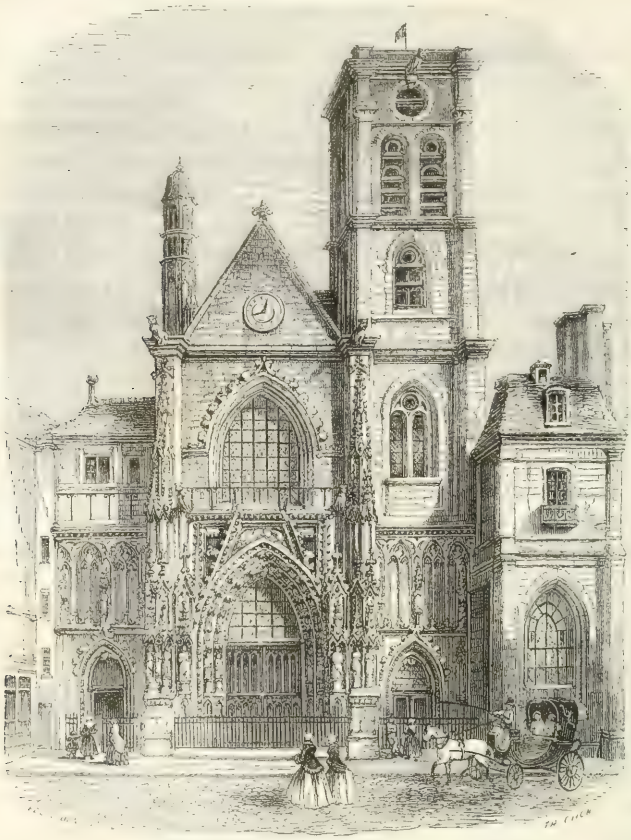

Eglise Saint-Merry.

Nous félicitons l'éditeur d'avoir eu soin de prévenir que cette publication serait exempte des dangers que présentent quelques ouvrages édités sur Paris. Il ne veut rien y admettre qui soit en opposition avec les principes religieux et la saine morale. Aussi toute notre sympathie est acquise à cette œuvre qui réunit toutes les conditions de l'agréable et de l'utile.

Les Sceaux de l'église de Marseille au moyen-âge, par L. T. Dassy, O.-M.-I. — In-8° de 80 pages, avec 34 gravures de Sceaux inédits. A Marseille, chez Me M. Olive; à Paris, chez A. Pringuet. (5 fr.).

Ce remarquable ouvrage n'est tiré qu'à cent exemplaires et doit, par conséquent, rester inconnu à la plupart de nos lecteurs. Nous croyons leur faire plaisir en reproduisant quelques-uns des sceaux de l'église de Marseille (*V. pl.* IV). Les courtes

explications que nous y joindrons d'après le R. P. Dassy, leur prouveront combien les études sigillographiques peuvent jeter de lumière sur certaines parties obscures de l'histoire locale et de l'iconographie.

L'usage de sceller les actes publics ne paraît remonter, dans l'église de Marseille, qu'à la seconde moitié du XIIe siècle. La plus ancienne empreinte qu'ait découverte le P. Dassy est annexée à une charte de 1197. On y lit le nom de Raymond, évêque de Marseille (*V. pl.* IV, *fig.* 1). C'est une preuve irrécusable de l'erreur commise par les historiens de Marseille qui ont nié l'existence de l'épiscopat de Raymond, ou qui l'ont confondu avec Rainier, dont le P. Dassy publie également le sceau (*fig.* 2). Cette dernière empreinte rectifie une autre erreur. On avait prétendu que cet évêque, mort en 1214, n'avait siégé que quatre ans à Marseille : or ce sceau authentique est suspendu à une charte de 1206.

Les auteurs du *Gallia Chistiana* avaient cru qu'il n'avait pas été question de l'évêque Durant, dans les chartes publiques, avant l'année 1290. Le sceau de cet évêque (*fig.* 3) lié à un *transumptum* du 18 novembre 1289, donne un démenti à cette assertion.

Les cinq évêques du XIIIe siècle, dont le P. Dassy a publié les sceaux sont revêtus de l'aube et de la chasuble ; ils sont coiffés d'une mître basse, terminée en angle et à double pointe. La mître de Rainier est seule tournée de profil. D'autres monuments sigillographiques et en particulier ceux des archevêques d'Arles, figurent la mître épiscopale de la même façon. On a donc eu tort de dire que les abbés seuls tournaient en ce sens leur mître pour montrer que leur juridiction se restreignait à leur cloître. Chaque évêque tient sa crosse de la main gauche et bénit de la droite. L'auteur fait à ce sujet une remarque importante : « Le sommet recourbé des crosses est indifféremment tourné en dedans ou en dehors; d'où je crois pouvoir conclure, contre l'opinion de plusieurs liturgistes, qu'à cette époque on n'attribuait point à une raison symbolique la manière dont les évêques et les abbés portaient respectivement leur bâton pastoral. En effet, si l'on avait été convaincu au XIIe et au XIIIe siècle que les premiers devaient toujours présenter en dehors le crochet de leur crosse, pour indiquer que leur juridiction s'étendait sur le peuple, et que de leur côté les chefs des monastères ne pouvaient le porter que dans le sens inverse, pour signifier que leur juridiction n'était point publique et ne s'adressait qu'à leurs religieux, les graveurs auraient-ils pu commettre une pareille confusion sous les yeux même des évêques? Et les évêques, eux-mêmes, n'auraient-ils pas veillé scrupuleusement à ce que les artistes observassent des prescriptions qu'aurait légitimées un symbolisme traditionnellement reconnu. »

L'abbaye de Saint-Victor de Marseille est un des monastères les plus illustres de France par son antiquité, son influence et le nombre de personnages illustres qu'elle a fournis. Nous reproduisons trois de ses sceaux. Le premier est un sceau conventuel de 1275 (*fig.* 4). Quel est le personnage qui en occupe le champ? Serait-ce saint Victor, comme on l'a prétendu? Mais ce n'est point là le type d'un guerrier. Serait-ce saint Benoît? mais il n'est pas nimbé. Le P. Dassy ne voit là que le type

général du moine bénédictin, revêtu du costume régulier et portant un faisceau de verges, emblème de l'autorité et de la discipline monastique.

La figure 5 représente Etienne de Clapiers, abbé de Saint-Victor (1353), qui bénit à la façon des évêques, et la figure 6, l'abbé Pierre Guillermi (1334), tenant de la main gauche un livre contre sa poitrine. Il est à remarquer que le plus grand nombre des abbés de Saint-Victor se sont fait représenter en pied sur leur propre sceau et sans l'image de leur patron. C'est une exception assez notable qu'on peut opposer au principe trop général que veut établir le traité de *diplomatique* des Bénédictins, en avançant que les sceaux des abbés portent ordinairement les noms et les images des saints patrons de leur monastère.

La figure 7 est une empreinte pendante à une charte de 1206, provenant de la chartreuse de Montrieu, qui a été rétablie en 1843. Les lettres de la légende sont des majuscules latines, onciales et gothiques mélangées. Le champ est occupé par un agneau divinement nimbé, touchant du pied droit la hampe que surmonte une croix grecque. C'est le symbole du sauveur gravissant le Golgotha avec l'instrument de son supplice.

Le chapitre cathédral de Marseille avait son sceau spécial comme tous les chapitres de la chrétienté; mais, en outre, les deux chanoines qui remplissaient la charge de Prévôt et d'Ouvrier jouissaient du privilége d'un sceau public, à cause de la juridiction temporelle qu'ils exerçaient. Le Prévôt exerçait au nom du chapitre la juridiction séculière sur la portion de la ville qu'on appelait le *domaine de l'église;* on le qualifiait, comme l'évêque, du titre de *Dominus Massilliensis*. L'Ouvrier était chargé de diriger les travaux de la cathédrale et des églises qui en dépendaient. De même que le Prévôt, il avait sa cour de justice. Une bulle de Martin V réunit le titre d'Ouvrier à la dignité d'Archidiacre. L'empreinte métallique de la figure 8 est le sceau de l'Ouvrier Adalbert. D'un côté on voit un portail qui est sans doute celui de la cathédrale primitive de Marseille, et de l'autre, un outil de tailleur de pierres, armes parlantes de la dignité d'ouvrier.

Depuis quelques années on ne se borne plus à étudier les sceaux du moyen-âge, on les imite. Plusieurs prélats de France, de Belgique et d'Angleterre ont remplacé les armoiries de fantaisie par de véritables sceaux. Les types publiés par le R. P. Dassy pourront fournir de bons modèles, et ses savantes remarques iconographiques pourront rendre plus rares les erreurs où sont tombés quelques-uns des graveurs qui s'occupent de la renaissance pratique de la sigillographie.

Le R. P. Dassy et quelques autres écrivains marseillais consacrent leur science et leur talent à faire revivre les anciennes richesses monumentales de la vieille cité provençale. Mais il faut déplorer que beaucoup de leurs compatriotes se montrent si indifférents pour les souvenirs du passé; il faut déplorer surtout la destruction de la Major. En admettant que la vieille cathédrale soit devenue insuffisante pour les besoins du culte, n'aurait-on pas dû la conserver avec un pieux respect auprès de la nouvelle basilique, comme Beauvais a gardé sa *Basse-œuvre* à côté de sa seconde cathédrale?

L'ABBÉ J. CORBLET.

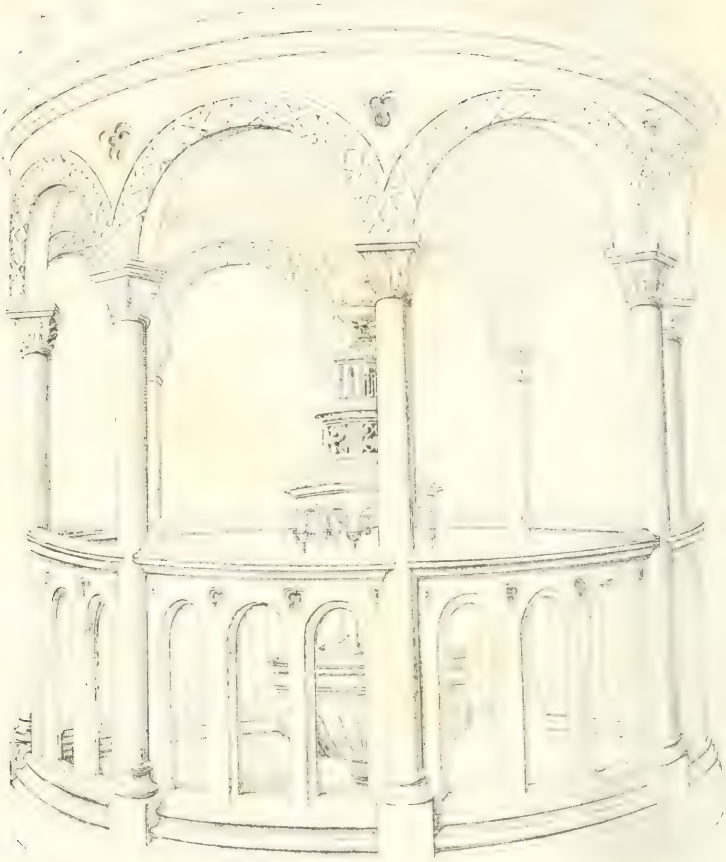

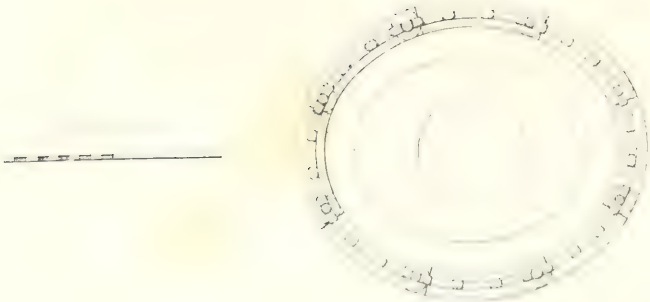

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

ÉTUDE SUR LES FONTS BAPTISMAUX.

DEUXIÈME ARTICLE *.

III.

Nous allons maintenant examiner une autre question beaucoup plus variée que les deux précédentes et renfermant de très-nombreux détails, celle du système de construction et d'ornementation des fonts baptismaux. Nous joignons sous un seul titre ces deux sujets qu'une logique sévère traiterait peut-être séparément, parce qu'en agissant ainsi nous nous exposerons moins aux répétitions, et nous aurons l'avantage de présenter dans son ensemble un tout, dont il sera toujours facile d'analyser les diverses parties.

Les monuments, les écrits des anciens et ceux des savants modernes seront encore nos guides; les Pères de l'Église nous aideront surtout à bien comprendre le sens des symboles peints ou sculptés.

Selon la discipline observée dans les premiers siècles de l'Église, le baptême ne se donnait ordinairement que par immersion, et seulement, hors le cas de nécessité, aux deux fêtes les plus solennelles de l'année, Pâques et la Pentecôte. Il n'y avait d'ailleurs de baptistères que dans les villes épiscopales. On conçoit que le concours prodigieux de ceux qui se présentaient au baptême, la bienséance qui exigeait

* Voir le numéro de Janvier 1858, page 18.

que les hommes fussent baptisés séparément des femmes, enfin l'usage où l'on était d'administrer aux néophytes la confirmation et l'eucharistie immédiatement après leur baptême, exigeaient pour les baptistères, qui portaient aussi les noms de *piscine*, de *lieu d'illumination*, etc., une forme et des distributions spéciales, et surtout un vaste emplacement. Ce furent autant de conditions que l'architecture s'efforça de remplir, et qui firent de la construction des baptistères un objet important pour l'art. Celui de Sainte-Sophie, à Constantinople, était si spacieux qu'il servit d'asile à l'empereur Basilisque, et de salle d'assemblée à un concile fort nombreux.

Un des baptistères les plus célèbres est assurément celui qui fut construit à Rome même par l'empereur Constantin, et dont Anastase nous a laissé la description dans sa vie du pape saint Sylvestre (1). Séroux d'Agincourt décrit ainsi ce magnifique baptistère qui se voit encore aujourd'hui dans la capitale du monde chrétien. « Quelle que soit l'époque à laquelle l'empereur reçut lui-même les eaux du baptême, il est certain que, près de l'église qu'il avait construite dans son palais même de Latran, il fit élever avec la même somptuosité le baptistère qui porte son nom. Ce monument existe encore dans sa première et magnifique décoration. Celle-ci consiste principalement en plusieurs ordres formés de superbes colonnes de porphyre ou de marbre, et d'autres membres d'architecture, qui ont été empruntés à des monuments plus anciens : c'est le caractère de l'époque. De la réunion de ces éléments divers, résultent l'indécision de style et le mélange des proportions, dont les constructions de la décadence nous ont donné tant de preuves, à partir de l'arc de Constantin. Un bassin, au fond duquel conduisent plusieurs marches, occupe le

(1) Fontem sanctum ubi baptizatus est Augustus Constantinus ab eodem Episcopo Silvestro. Ipsum sanctum fontem ex lapide metallo porphyretico ex omni parte coopertum, intrinsecus, et foris, et desuper, et quantum aqua continet ex argento purissimo in pedibus v, qui pensavit argenti libras tria millia et octo. In medio fontis columnas porphyreticas, quæ portant phialam auream ubi candela est, pensans ex auro purissimo libras LII, ubi ardet in diebus Paschæ balsamum lib. CC.; Myxum vero ex stippa amianti. In labium fontis baptisterii agnum ex auro purissimo fundentem aquam qui pensat libras XXX; ad dexteram Agni Salvatorem ex argento purissimo in pedibus v, pens. libras CLXX; in læva Agni beatum Joannem Baptistam ex argento in pedibus v, tenentem titulum scriptum, qui hoc habet: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi*, pensantem libras centum; cervos ex argento VII, fundentes aquam, qui pensant singuli lib. LXXX; thimiamaterium aureum cum gemmis prasinis et hyacinthinis XLII, pensans libras decem. (Anastasii Bibliothecarii, *Historia de vitis Rom. Pont.* S. Silvester. Patrolog. tom. CXXVII).

milieu de l'édifice. Le plan en est octogone comme celui du baptistère lui-même. Le corps du bâtiment est précédé d'un portique, partie indispensable dans les premiers siècles, vu le grand nombre de néophytes qui se présentaient à la fois pour recevoir le baptême; ce qui probablement fut cause que, dans l'intérieur, on construisit quelquefois des galeries aux étages supérieurs. »

A ce premier exemple, qui déjà nous donne l'idée générale que nous pouvons nous former d'un baptistère primitif, joignons les exemples suivants, où nous verrons comment ces notions antiques ont été religieusement conservées et développées dans les différents âges de la vie de l'Église. C'est encore Séroux d'Agincourt que nous allons citer :

« L'édifice qui, à Florence, porta d'abord le nom de baptistère, et qui porte aujourd'hui celui d'église de Saint-Jean-Baptiste, est aussi d'une grande étendue. La proximité des lieux et celle des époques de construction permettent de penser que ce fut une imitation du baptistère de Rome. On aperçoit encore, au milieu, quelques vestiges du bassin ou de la cuve qui indique l'usage primitif de ce monument. Longtemps on a pensé que c'était, dans l'origine, un temple dédié à Mars; mais le sénateur Nelli, dans le tome IV de l'*Architecture* de Ruggieri, prouve par des observations fort justes, tirées de la disproportion et de la dissonance des parties principales de la décoration intérieure, que celles-ci ont aussi été empruntées à des édifices antiques, et que plusieurs même n'ont été employées que vers le VIe siècle, avec toute l'impéritie qui caractérise cette époque. Cependant le plan des quatre étages de ce monument, ainsi que les portions d'élévation et de coupe offre un aspect assez imposant, pour appuyer l'opinion qui lui assigne une origine beaucoup plus reculée [1]. »

Le baptistère de Florence consiste en un bâtiment octogone, de 85 pieds de diamètre, couronné d'une grande coupole à huit faces. En entrant dans cet édifice, on remarque seize grosses colonnes de granit, avec leurs chapiteaux et leurs piliers, soutenant une galerie qui fait le tour de l'Église. La voûte et le pavé même sont ornés de mosaïques; tout l'intérieur de l'édifice est revêtu de plaques de marbre. Il y avait autrefois, au centre même du bâtiment, un magnifique bassin de forme octogone; on en voit encore l'empreinte sur le pavé. C'est pour deux des entrées de ce baptistère que Lorenzo Ghiberti fit ces portes de bronze si belles, que Michel-Ange, avec ses habitudes de langage hyperbolique, jugeait dignes d'être les portes du paradis. Les bas-reliefs qui ornent

(1) Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, t. I, Architecture.

ces portes représentent les faits principaux de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'une de ces portes est du côté de l'église principale ou Dôme de Florence, l'autre vis-à-vis de la colonne. La troisième porte, également en bronze, est plus ancienne; elle est d'Andrea Pisano, d'après les dessins de Giotto. On voit, en outre, sur la porte principale des statues en marbre représentant le baptême de N.-S. par saint Jean. Entre les colonnes de granit qui supportent la galerie à l'intérieur, on voit les statues des douze Apôtres, et près de la porte du milieu, la loi de nature et la loi écrite. Plusieurs autres statues représentent encore saint Jean-Baptiste dans plusieurs circonstances de sa vie, la Sainte Vierge assise tenant l'enfant Jésus dans ses bras, N.-S. venant juger le monde, etc., etc. Il y a dans la coupole cinq ordres ou rangées de tableaux en mosaïque. Le premier représente les principaux évènements de la vie de saint Jean-Baptiste; le second, les mystères principaux de la Rédemption; le troisième, l'histoire de Joseph et de ses frères; le quatrième, la création du monde jusqu'au déluge universel; le cinquième, les anges, les archanges, la cour céleste. On voit aussi en d'autres endroits les patriarches et les prophètes, les évangélistes, des saints, évêques, docteurs ou diacres de l'Église grecque et latine, des saintes, etc. Il y aussi un autel en argent massif du poids de 325 livres, sur lequel sont gravés avec une grande perfection les faits principaux de la vie du saint Précurseur. Cet autel, commencé en 1366, ne fut achevé qu'en 1477; plusieurs artistes y furent successivement employés pendant ces cent et onze années. On place sur cet autel une grande croix d'argent, qui pèse 141 livres. En un mot, cet ancien baptistère est orné avec une richesse et un zèle qui témoignent de l'extrême importance que l'on attachait autrefois à cette partie vénérable des lieux saints, où se confère le sacrement de la régénération. Dès maintenant nous pouvons remarquer combien l'ensemble de toutes ces statues, peintures, mosaïques et autres décorations se rapporte bien à cette idée de nouvelle vie, de régénération, de vie surnaturelle, dont nous aurons à rendre compte au juge suprême, et qui ne doit être que la préparation d'une vie de gloire dans un monde meilleur.

Le baptistère de Pise, commencé en 1152, est d'une élégance fort remarquable. C'est aussi un édifice octogone, d'un diamètre d'un peu plus de 150 pieds, avec trois marches à l'extérieur faisant tout le tour du bâtiment. Deux ordres de colonnes engagées dans le mur soutiennent des arcs à plein-cintre. Au-dessus, s'élève une couronne fort ornée qui enveloppe tout le baptistère comme une gracieuse ceinture, et qui sans doute symbolise la couronne de gloire réservée à ceux qui seront

fidèles aux promesses de leur baptême. Elle est composée d'une suite de triangles à jour portant une statue au sommet et une autre statue dans le milieu. Entre les triangles sont placées de petites tourelles à jour terminées par un fleuron et très-délicatement travaillées. Au-dessus de cette couronne, et comme du milieu de ces ornements de si bon goût, s'élève la coupole, dont les lignes ondulées selon la forme orientale vont se réunir pour supporter une statue de saint Jean-Baptiste qui domine toute la construction. On entre dans l'intérieur par une belle porte dont les battants sont en bronze. On descend ensuite trois escaliers dont les degrés formaient autour du baptistère une sorte d'amphithéâtre. Une grande cuve octogone, en marbre, occupe le milieu du baptistère ; elle est revêtue sur ses faces de divers ornements. Comme au baptistère de Florence, des galeries règnent dans l'intérieur de l'édifice et en font le tour. L'ensemble du baptistère de Pise est quelque chose de gracieux et de très-élégant.

On le voit par ces exemples, et par d'autres analogues que nous pourrions citer, le système de construction des baptistères, quand ils étaient séparés des églises, consistait en un édifice octogone, plus ou moins élevé, surmonté d'un dôme, lequel édifice contenait à l'intérieur des portiques et galeries, puis un enfoncement au milieu duquel se trouvait une ou plusieurs cuves baptismales. Le même édifice contenait aussi un ou plusieurs autels. Le système d'ornementation consistait en sculptures, peintures, mosaïques, ciselures représentant des sujets en rapport avec le baptême, ainsi qu'avec la foi et l'état actuel et futur du chrétien ; saint Jean baptisant le Seigneur figurait toujours au premier rang de ces sujets.

Quand, vers le VIIe siècle, on cessa plus généralement de construire des baptistères hors des églises, toutes les conditions du système primitif de construction et de décoration des baptistères les accompagnèrent dans l'endroit de l'église où ils furent dès-lors placés, c'est-à-dire à gauche, en entrant par la porte de l'Occident. On continua d'en faire une construction tout-à-fait à part, une sorte d'édicule dans un édifice plus grand ; une chapelle qui se distinguait, par sa forme, des autres chapelles également renfermées dans la même enceinte. Ainsi les baptistères conservèrent leur forme octogone, leur colonnade, leur toit en forme de dôme, leur enfoncement à l'intérieur, leur cuve ou piscine octogonale, leur portique intérieur avec un ou plusieurs autels. Les règles données par saint Charles pour cette sorte de baptistère sont fort explicites et ne laissent pas le moindre doute à ce sujet. Au chapitre XIXe de l'ouvrage déjà cité, il règle qu'il doit y avoir dans

tout baptistère construit à l'intérieur des églises, la réunion des conditions que voici : 1° une colonnade surmontée d'un entablement et d'un toît orné, en forme de dôme ; les entre-colonnements doivent être fermés à une certaine hauteur pour empêcher l'accès de l'intérieur hors du temps où l'on baptise ; 2° un autel à l'intérieur, avec une peinture représentant le baptême de N.-S. par saint Jean ; 3° un enfoncement du sol, avec la cuve baptismale au milieu ; 4° un *ciborium* ou dais orné au-dessus de la cuve baptismale. Nous taisons pour le moment plusieurs autres détails dont nous aurons à nous occuper plus loin. En tout cela saint Charles n'a fait que recueillir et promulguer de nouveau les règles et la tradition des siècles précédents. Dans tout le cours du moyen-âge en effet nous voyons ces conditions remplies, ces règles observées. Nous rencontrons notamment ces légers et gracieux couvercles qui s'élèvent comme des pyramides et de hautes tourelles au-dessus de la cuve sacrée. Plus nous remontons dans la série des siècles chrétiens, plus nous retrouvons nette et arrêtée la forme primitive du *ciborium*, en d'autres termes le petit dôme à huit faces. Le haut de ce dôme, saint Charles le surmonte d'un groupe représentant le baptême du Sauveur. Nous sommes donc en possession des enseignements les plus précis sur le meilleur système de construction des baptistères, considérés dans leur ensemble ; voyons maintenant quels furent les moyens que l'on employa le plus ordinairement pour les orner, les sujets et les symboles qui servirent le plus à cette destination.

Fonts à couvercle (Caudebec).

« Entre les décorations des baptistères, dit M. l'abbé Godard, dans le second volume de son *Archéologie sacrée*, on mentionne les peintures dont le sujet avait trait au sacrement qu'on y administrait. Le rituel romain conseille d'y placer l'image de saint Jean-Baptiste donnant le baptême à J.-C. Les églises modernes, en se conformant à ce vœu, sont fidèles à l'antique tradition. On suspendait, au-dessus des piscines, des colombes d'or et d'argent, emblème de la colombe dont le Saint-Esprit revêtit l'apparence au baptême de Notre-Seigneur. Le concile de Constantinople, en 536, a parlé de cette coutume [1]. »

(1) *Columbas aureas et argenteas in figuram Spiritus Sancti super divina lavacra appensas sibi appropriavit* (Act. V.)

Les vers suivants du moine Ægidius (VIIIe siècle) retracent les sujets habituels des peintures des baptistères et montrent que les artistes chrétiens se souvenaient des monuments destinés aux ablutions dans l'ancienne Loi, en exécutant les cuves baptismales de la Loi nouvelle :

« *Fontes fecit opere fabrili*
Arte vix comparabili.
Duodecim qui sustinent
Boves, typum gratiæ continent.
Materia est de mysterio
Quod tractatur in baptisterio.
Hic baptisat Joannes Dominum,
Hic gentilem Petrus Cornelium,
Baptisatur Craton Philosophus,
Ad Joannem confluit populus.
Hoc quod fontes desuper operit
Apostolos et prophetas exerit (1). »

Un symbole très-usité dans les premiers siècles pour l'ornementation des fonts baptismaux, symbole que nous retrouvons dans tout le moyen-âge, plus particulièrement à l'époque romane, sous la forme de monstres marins ou d'animaux aquatiques d'espèces plus ou moins imaginaires ou conventionnelles, c'est le poisson, l'ΙΧΘΥΣ symbolique si bien décrit et expliqué par Dom Pitra dans les *Annales de Philosophie chrétienne* et dans le *Spicilége de Solesmes*. Saint Ambroise a éloquemment développé le sens de ce beau symbole (2).

Il n'est pas étonnant que l'on ait tant aimé dans tous les siècles à employer l'image du poisson, puisque N.-S. lui-même a si souvent

(1) Voir la description des Fonts baptismaux de Liège dans le Ve et le VIIIe volume des *Annales archéologiques*, et dans les *Mélanges d'Archéologie*, *d'Histoire et de Littérature*, le travail des RR. PP. A. Martin et Ch. Cahier sur le même sujet.

(2) Piscis es ergo, o homo! Bonum piscem nec retia involvunt, sed elevant; nec hamus internecat atque interficit, sed pretiosi vulneris perfundit sanguine : in cujus oris confessione bonum pretium reperitur, quo tributum apostolicum et census Christi possit exsolvi..... Noli igitur, o bone piscis, Petri hamum timere : non occidit, sed consecrat..... Ideo misit retia et complexus est Stephanum, qui de Evangelio primus ascendit habens in ore suo staterem justitiæ. Pro hoc pisce stabat Dominus Jesus, sciebat enim esse in ore ejus pretium sui census... Exili super undas, homo, quia piscis es; non te opprimant sæculi istius fluctus. Si tempestas est, pete altum et profundum; si serenitas, lude in fluctibus; si procella, cave à scopuloso littore, ne te in rupem furens æstus illidat. *In Hexaem*, l. V, c. 6, 5. Plerique septiformis Spiritus gratiam in panibus definitam, in piscibus quoque duplicis testamenti figuram intelligendam putant..... Non esuriet qui acceperit cibum Christi; et in apostolorum ministerio, futura divisio dominici corporis sanguinisque præmittitur. *In Luc.* IX, n. 80-83, t. I, p. 1403, BB. et Patrolog. de M. Migne, tome XIV et suivants.

employé les symboles tout semblables de barque, de pêcheurs, de filets, et que notamment il a donné à ses Apôtres le titre de pêcheurs d'hommes. Cette sorte d'hiéroglyphe parlant appartient donc essentiellement au vocabulaire allégorique du christianisme. Quant au baptême de N.-S., il est tellement lié à l'idée même du baptême chrétien, et la foi que l'on professe en la Sainte-Trinité a tant de rapports avec le fait évangélique dans lequel apparaissent à la fois les trois personnes divines, le Père dans la voix venue du Ciel, le Fils dans son vêtement de chair, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, que jamais peut-être, pas même dans les catacombes (1), on n'a construit de fonts baptismaux, sans y mettre l'image de saint Jean baptisant le Sauveur du genre humain. C'est encore par allusion à ce fait du baptême de N.-S. et de la présence visible du Saint-Esprit à ce baptême, que toujours on a placé une colombe au-dessus des fonts baptismaux. Cette colombe rappelait d'ailleurs le sacrement de confirmation, qu'ordinairement on recevait immédiatement après le baptême; elle renfermait aussi la Sainte Eucharistie, que les nouveaux baptisés recevaient également alors (2).

La foi en la Sainte-Trinité amenait tout naturellement le symbolisme extérieur de l'enseignement chrétien; de là, la présence ordinaire des Anges et des Apôtres (3) et surtout des quatre Evangélistes, plus souvent encore des animaux allégoriques par lesquels les quatre Evangiles sont figurés : l'homme ailé, le lion ailé, le bœuf ailé, l'aigle. Ainsi écrivait-on en signes figuratifs cette sentence, sortie de la bouche même du divin Maître : Celui qui *croira* et sera *baptisé* sera *sauvé;* et pour exprimer dans ce même langage poétique et populaire cette dernière pensée, on ajoutait aux autres images une couronne de gloire, ou bien la gloire des saints et des anges dans le ciel, ou bien encore le Juge suprême venant rendre à chacun selon ses œuvres.

A ces représentations, que l'on pourrait appeler directes, venaient s'en joindre d'autres qui exprimaient indirectement les mêmes idées sous une foule de formes variées, et plus propres par cela même à faire une vive impression sur l'imagination des peuples: c'était la représentation

(1) Voir, entre autres, un monument cité par Séroux d'Agincourt, *loc. cit.*

(2) Voir l'*Essai historique sur les Ciboires* que M. l'abbé J. Corblet publie actuellement dans la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.

(3) On trouve, entre autres, un exemple de cette représentation des douze Apôtres dans la belle cuve baptismale des fonts de la cathédrale de Girone, en Espagne. Ces fonts ont été publiés par M. J. Gailhabaud, dans la 14e livraison de l'*Architecture du* ve *au* xvie *siècle.* On descend dans ces fonts.

de ces nombreuses histoires de la Bible qui ont été la figure anticipée du baptême. Nous ne saurions mieux faire pour donner ici l'idée de cette sorte de représentations historico-symboliques, que de décrire une série de scènes de ce genre que notre ami M. l'abbé Lamort, doyen d'Oisy-le-Verger, diocèse d'Arras, fait sculpter en ce moment même aux chapiteaux des colonnes d'un baptistère qu'il vient de faire construire selon toutes les données les plus pures de l'art chrétien. On aura ainsi une idée assez complète des sujets qui sont le mieux adaptés à l'ornementation des fonts baptismaux. La planche v, annexée à cet article, nous dispense de faire la description de l'architecture de ce baptistère.

Au premier des chapiteaux du baptistère d'Oisy, on voit d'abord le péché originel et ses suites. Adam et Eve mangent le fruit défendu, à la sollicitation du serpent; un chérubin les chasse du Paradis terrestre, où l'on aperçoit une fontaine, celle dans laquelle l'Église, en sa magnifique liturgie du Samedi-Saint, salue un emblème primitif du baptême : *Qui te de Paradiso manare fecit*. Sur l'autre face du même chapiteau, nos premiers parents, abîmés dans la douleur, paraissent mesurer l'étendue de leur faute. Les conséquences de cette faute leur apparaissent plus saisissantes et plus cruelles dans le meurtre d'Abel le juste, figure du juste par excellence, dont le sang viendra plus tard couler sur l'humanité pour la régénérer.

Au second chapiteau, on a d'abord représenté le déluge : « *Regenerationis species*, dit l'Eglise au Samedi-Saint, *in ipsa diluvii effusione, ut unius ejusdemque elementi mysterio et finis esset vitiis et origo virtutibus.* » Le déluge est une des plus vives images du baptême : mort et résurrection, monde enseveli et monde nouveau, humanité perdue et humanité sauvée. Ensuite vient le sacrifice d'Abraham, où Jésus victime, déjà figuré dans Abel, nous est de nouveau montré dans Isaac, *cum Isaac immolatur;* puis la bénédiction du vieux Jacob sur Ephraïm et Manassé. Les deux enfants de Joseph sont l'image des deux grands peuples qui composeront l'Église : les juifs et les gentils. Quoique substitués l'un à l'autre, tous deux trouveront leur salut dans la croix, dont la tradition s'est plu à envisager l'emblème dans l'attitude prophétique du saint patriarche.

Sur le troisième chapiteau, le peuple de Dieu asservi en Egypte fait la Pâque figurative et s'apprête pour l'heure de la délivrance. Un Israélite immole l'agneau; un autre teint de son sang les poteaux et le linteau de la porte. Bientôt l'Ange exterminateur passera, et le deuil sera dans toutes les maisons qui n'auront pas été rougies du sang de l'agneau ; « *Pascha nostrum immolatus est Christus.* » Ainsi périront

tous ceux que l'eau de la régénération n'aura pas purifiés. Sur une autre face du même chapiteau, Moïse frappe le rocher, et aussitôt de cette pierre qui figurait Jésus-Christ, au témoignage de saint Paul, jaillit une eau vivifiante, dans laquelle l'Église voit encore une image anticipée du baptême: « *Qui te sitienti populo de petra produxit...* » Près de ces deux scènes mystérieuses, on en voit une autre dont le symbolisme n'est pas moins instructif. Pour punir, au désert, les Israélites murmurateurs, Dieu envoie des serpents venimeux. Les Hébreux meurent en foule. Moïse, par ordre du Seigneur, fait un serpent d'airain et l'élève sur une colonne, comme un signe figurant l'arbre de la croix. Quiconque blessé d'un serpent regarde le serpent symbolique, est immédiatement guéri. Le sens de ce signe est expliqué au livre de la Sagesse et dans l'Evangile. Blessés à mort en naissant par le serpent infernal, nous sommes régénérés à la vie, par le fils de Dieu élevé et mourant sur la croix, et c'est de la croix que découle la vertu de l'eau régénératrice. Tel est l'enseignement, unique au fond bien que multiple en la forme, sculpté dans les trois sujets de ce remarquable chapiteau.

Le quatrième nous offre un épisode de la vie de Moïse. C'est le buisson ardent dont la liturgie même explique la signification : *Rubum quem viderat,* etc. Plus loin Samson tue, sans armes, un lionceau furieux, puis emporte sur ses épaules les portes de Gaza, double image de la délivrance de l'âme, échappant par le baptême à la fureur et à la captivité du démon. Tout à côté on voit David, cette grande figure du Messie, tel qu'il s'est représenté lui-même au psaume CL: « *Similis factus sum pelicano solitudinis.* » On voit là ce berger couronné méditant en face du pélican symbolique sur les mystères dont il est tout à la fois le confident et le type.

Le cinquième chapiteau représente d'abord la rose mystique laissant paraître, dans son calice embaumé, le désiré des nations. Près de là le prophète Elisée, purifie avec du sel, près de Jéricho, pays des roses, les eaux insalubres. De l'autre côté, il ressuscite le fils de la Sunamite qu'il rend à sa mère, comme les prêtres de la nouvelle loi ressuscitent les fils et les filles des Sunamites chrétiennes et les renvoient vivants à leurs mères comblées de joie.

Au sixième chapiteau, les mystères de la loi de grâce se développent de plus en plus. A côté des figures et des symboles, voici l'arche d'alliance. C'est Marie portant sur son sein Jésus, la vraie manne figurée autrefois par celle du désert. A sa droite, la généreuse Judith qui fut, dans l'ancienne loi, la libératrice de son peuple, comme Marie le sera

dans la loi nouvelle. A sa gauche, Jonas sortant du ventre de la baleine, figure la résurrection de Jésus, dont le crucifiement s'aperçoit tout à côté. C'est le *signum Jonæ prophetæ.*

Au septième chapiteau, Jésus ressuscite; de l'autre côté, il envoie les Apôtres prêcher et baptiser. Les rapprochements sont ici faciles; ils ont à peine besoin d'être indiqués.

Enfin au huitième chapiteau, nombre de la régénération parfaite, on a représenté la naissance nouvelle et définitive, le *dies natalis sanctorum*, l'arrivée des élus dans le ciel, où les Anges les couronnent : « *Sicut enim spei nostræ octava perfectio est*, a dit saint Augustin (*in* » *Luc.*), *ita octava summa virtutum est.* » Ainsi se termine ce beau poème chrétien, où les faits principaux de l'histoire du monde régénéré sont groupés de manière à former une décoration parlante, et comme un catéchisme animé, où les enfants et les fidèles viendront apprendre, en se délassant, les plus sublimes mystères de la foi. Des couleurs vives et appropriées à chaque sujet vont ajouter à l'éclat de ces ingénieuses sculptures et en rendre l'intelligence plus facile encore (1).

Nous allons maintenant mentionner un genre d'ornementation un peu différent, celui des fonts de l'église de Cheadle, en Angleterre, dont nous avons déjà parlé plus haut. On aura ainsi une idée plus complète de la variété en quelque sorte inépuisable qu'offre ce riche sujet.

L'urne baptismale est en albâtre, de forme octogone, ainsi que le pied qui la supporte. A quatre des angles du pied sont représentés les péchés, sous la forme de monstres hideux, renversés, le ventre sur la terre, la tête et la bouche dans des attitudes frémissantes et vaincues. Dans le haut, autour de l'urne, quatre Anges portent des couronnes destinées à ceux qui sont baptisés, s'ils restent fidèles à leurs serments, et les quatre symboles bien connus représentent les quatre évangiles où est renfermé ce que le chrétien doit croire. Un couvercle délicieusement découpé s'élève comme une pyramide, ou plutôt comme une tourelle avec contreforts, au-dessus de la cuve baptismale. La grille qui entoure les fonts est en cuivre doré; elle s'élève sur une balustrade ou clôture en chêne sculpté. Le vitrail qui correspond à la chapelle des fonts est à trois jours. Le milieu représente saint Jean-Baptiste tenant dans sa main l'agneau au nimbe crucifère. Au-dessus, le Saint-Esprit descend du ciel dans une gloire qu'illuminent sept étoiles, pour figurer les sept dons de la troisième personne de l'adorable Trinité. Dans les

(1) Ces sculptures sont dues au ciseau de M. Tavernier, d'Aire-sur-la-Lys, déjà connu par plusieurs autres travaux.

jours latéraux, sont des médaillons représentant huit vertus foulant aux pieds huit vices opposés. Les figures des vertus sont admirables d'expression et de piété; les vices sont peints sous des formes d'animaux. La Pureté foule aux pieds un bouc, la Tempérance un porc, la Vérité un chat, etc. Ce vitrail et toute cette chapelle des fonts produisent un effet mystérieux; la seule vue de ces emblèmes donne à réfléchir, c'est une prédication continuelle et animée; c'est bien là se servir des créatures et des choses sensibles pour élever naturellement l'âme et la conduire aux idées et aux choses de la foi.

Les églises d'Orient peuvent aussi donner d'utiles et précieuses instructions sur le système de construction et d'ornementation des fonts baptismaux. Leurs constructions sont, sous ce rapport, entièrement analogues à celles de l'Occident : elles consistent surtout en un dôme supporté par une colonnade, avec galerie intérieure et fontaine baptismale au milieu. C'est exactement ce que veulent les conciles de Milan et ce qui a été généralement observé dans les siècles passés. Leur système d'ornementation est aussi tout-à-fait le même. Voici en effet les prescriptions que nous trouvons à ce sujet dans le *Guide de la Peinture*, cet ouvrage si curieux et si important que nous ont fait connaître MM. Didron et Durand (1). « *Comment on peint la fontaine.*— En haut, dans la coupole, faites le ciel, avec le soleil, la lune et les étoiles. Hors du cercle où est le ciel, faites une gloire avec la multitude des Anges. Au-dessous des Anges et circulairement, représentez, dans une première rangée, ce qui est arrivé au précurseur dans le Jourdain. Du côté de l'Orient, faites le baptême du Christ; au-dessus de la tête du Christ, un rayon descendant du ciel, et, à l'extrémité du rayon, le Saint-Esprit. Sur le milieu du rayon et de haut en bas, on lit ces mots : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mes complai- » sances. » Au-dessous, faites, dans une seconde rangée, tous les miracles de l'Ancien Testament qui étaient la figure du divin baptême : Moïse sauvé des eaux; — les Egyptiens engloutis dans la mer; — Moïse adoucissant les eaux amères; — les dix plaies, des eaux, etc.; — l'eau de la contradiction; — l'arche d'alliance traversant le Jourdain; — la toison de Gédéon; — le sacrifice d'Elie; — Elie traversant le Jourdain; — Elisée purifiant les eaux; — Naaman lavé dans le Jourdain; — la fontaine de vie. — Sur les chapiteaux, représentez les Prophètes et ce qu'ils ont prophétisé touchant le baptême. »

(1) *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine.....* traduit du MS. Byzantin : *Le Guide de la peinture.*

Dans une des nombreuses notes qui accompagnent cette traduction, M. Didron nous donne la description de la fontaine baptismale du couvent de Sainte-Laure; voici quels sont les sujets qui ornent ce monument : — La Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus; elle domine une fontaine de laquelle s'échappent des sources diverses où viennent puiser des personnes de tout âge et de toute condition ; le nom donné à la Sainte Vierge en cet endroit signifie la source qui donne la vie; — Moïse sauvé des eaux par la fille du Pharaon d'Egypte ; — Elisée purifiant les eaux de la fontaine de Jéricho ; — Elie montant au ciel ; — Naaman se lavant dans le Jourdain ; — Gédéon et sa toison mouillée miraculeusement ; — passage de la mer rouge; — voyage des Hébreux à travers le désert vers la terre promise; — Aaron tenant à la main la verge fleurie, symbole de l'humanité régénérée; — les douze fontaines et les sept palmiers ; — Moïse fait sortir l'eau du rocher; — il adoucit les eaux amères; — l'arche d'alliance traverse le Jourdain; — baptême de N.-S. par saint Jean; — scènes diverses rappelant le baptême que donnait saint Jean, ainsi que ses prédications ; — *Ecce agnus Dei.* — tous ces sujets sont encadrés par le bas dans une mer continue, où viennent aboutir toutes les eaux représentées plus haut : le Nil, le Jourdain, l'eau du rocher, les sources diverses, les flots de la Mer-Rouge; dans cette mer générale, formée de toutes ces eaux mystérieuses, nagent une foule de poissons brillants; on se rappelle ici le poisson symbolique et les belles explications de saint Ambroise. Les Prophètes peints sur les pendentifs sont dans l'ordre suivant : Daniel, *Moïse*, Aaron; Habacuc, *Elie*, Elisée; Ozée, *Jérémie*, Sophonie; Nahum, *David*, Salomon; Aggée, *Isaïe*, Amos; Job, *Jonas*, Johel; Michée, *Zacharie*, Jacob; Zacharie-le-Jeune, *Ezéchiel*, Gédéon; ceux dont les noms sont ici en caractères italiques sont de grande dimension, les autres accompagnent ces huit premiers à droite et à gauche et sont plus petits. Chacun de ces prophètes tient à la main une inscription relative au baptême et à la vertu de l'eau régénératrice.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

(*La suite au prochain numéro.*)

AUTEL-TABLE

DE L'ÉGLISE DE VAUCLUSE.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans de longs détails sur l'autel chrétien et ses différentes modifications. Nous ne pourrions que répéter les savantes dissertations de plusieurs archéologues. Nous ne nous permettrons quelques courtes notions générales que pour l'intelligence de l'autel dont nous donnons le dessin.

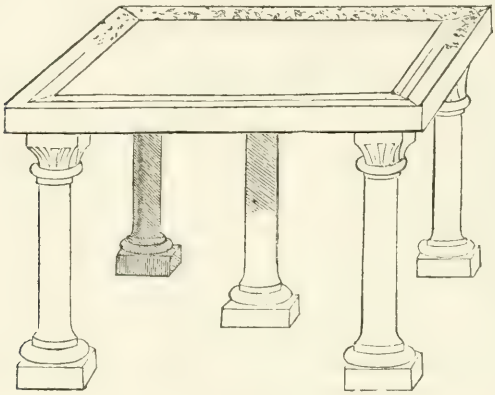

Autel de Vaucluse.

On classe les autels en deux catégories, les *autels-tables* et les *autels-tombeaux*. Les premiers, plus conformes à l'institution primitive, ont disparu peu-à-peu. Ce fut en effet sur une table que le Sauveur des hommes institua le sacrement de son amour. N'est-ce pas du reste pour éterniser le souvenir de cet autel primitif que la langue liturgique, comme celle des pieux fidèles, appelle encore du nom de *sainte table* le lieu où l'on reçoit la divine Eucharistie ?

L'Orient est resté fidèle à cette forme d'autel, et la Grèce moderne n'en présente pas d'autres. On en voit encore quelques-uns dans les plus anciennes basiliques de Rome et dans quelques vieilles églises de France. On ne les trouve guère que dans les églises romano-byzantines, et ils sont tous antérieurs au XIe siècle. Nous nous bornerons à mentionner ceux de Vaison et d'Avignon. Le nombre des colonnettes

qui soutiennent les autels-tables varie ; il en existe de une, de quatre, de cinq. L'autel de Sainte-Sophie était soutenu par six colonnettes d'or.

Le prêtre qui célébrait les saints mystères sur les autels-tables était tourné vers le peuple. Le Pape seul a conservé cet usage antique. Les saintes espèces étaient déposées sur la table, et c'était là que les fidèles venaient prendre la communion ; les hommes recevaient le corps du Seigneur dans leur main nue et les femmes avec la main enveloppée dans un pli de leur *dominical*.

Ces quelques notions générales nous ont paru nécessaires pour comprendre l'autel-table de Vaucluse. L'église de Vaucluse est de trois époques. La crypte, où se trouve le tombeau mérovingien de saint Véran, évêque de Cavaillon, fut construite au VIe siècle. Le bras méridional du transsept est du Xe siècle, ainsi que l'atteste une charte de l'évêque Walcaudus de Cavaillon qui fonda un monastère dans ce lieu. La nef et sa belle voûte romane sont du XIe siècle.

L'autel dont nous donnons le dessin est-il de la fondation de Walcaudus, c'est-à-dire du Xe siècle, ou de la restauration opérée sous l'épiscopat de Clément au milieu du XIe ? Nous ne savons, mais cet autel est de l'une de ces deux dates.

L'autel-table de Vaucluse est formé d'une seule pièce de marbre blanc-gris, longue de 1m 60 sur une largeur de 1m et une épaisseur de 0m,12. Deux moulures en forme de cadre l'entourent, dont la moitié en plate-bande et l'autre moitié en doucine. Il n'y a ni croix, ni signes symboliques. Il repose sur cinq colonnettes hautes de 0m,95. C'est encore sur cette précieuse table eucharistique que se célèbrent les saints mystères dans l'église paroissiale de Vaucluse. Nous avons découvert, il y a deux ans, dans le mur, du côté de l'Evangile, l'*armarium* ou niche qui servait de tabernacle dans le cours du moyen-âge. Quelques fragments de velours rouge y adhéraient encore. Les exigences nouvelles et les idées de notre époque ne permettant plus de se servir de l'*armarium* du Xe siècle, il a fallu adapter un tabernacle sur l'autel-table, malgré leur disparate. Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de faire observer que tous les autels-tables que nous avons étudiés, différents de longueur, offrent tous la largeur de 1m. C'était évidemment calculé sur quelque raison cérémonielle, soit pour la distribution, soit pour le placement des saintes espèces.

L'ABBÉ J.-F. ANDRÉ.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

DEUXIÈME ARTICLE. *

III. — DE LA FORME DES HOSTIES RÉSERVÉES.

Les hosties réservées pour le viatique ayant eu à peu près la même forme, sauf la dimension, que les hosties destinées au célébrant, nous ne pouvons point les séparer dans notre étude et ce que nous dirons dans ce chapitre s'appliquera nécessairement aux unes et aux autres. Nous parlerons successivement : 1° de l'antiquité des hosties à formes spéciales ; 2° du nom des hosties ; 3° de leur forme dans l'église latine ; 4° des croix figurées sur les hosties ; 5° des autres figures qui y furent imprimées ; 6° de leurs inscriptions ; 7° des fers à hosties ; 8° du mode de confection des hosties ; 9° des boîtes à hosties ; 10° des pains d'autel des églises orientales.

De l'antiquité des hosties à formes spéciales. Pendant les premiers siècles de l'Eglise, les hosties ne devaient point avoir de forme spéciale, puisque c'étaient les fidèles eux-mêmes qui fournissaient le pain d'autel, sans lui faire subir une préparation particulière. Des raisons de haute convenance ont dû faire modifier cet usage. Saint Epiphane est le plus ancien écrivain qui fasse mention de la forme ronde des hosties (1) ; c'est à cause de cette forme que saint Grégoire-le-Grand leur donne le nom de *couronnes* (2), et le patriarche Sévère celui de *cercles* (3).

L'unité de forme et de dimension ne s'établit qu'à la longue et des usages différents régnèrent longtemps selon les diverses provinces. Plusieurs conciles tâchèrent d'établir des règles uniformes sur ce point. Celui d'Arles, tenu en 554, ordonna que les oblations de tous les évêques comprovinciaux auraient la même forme que celles de l'Église d'Arles (4).

* Voir le numéro de Janvier 1858, page 56.

(1) Hoc est enim rotundæ formæ. *In anchoratu.*

(2) *Dialog.*, lib. IV, c. V.

(3) *In ordine missæ.*

(4) FLEURY, *Hist. eccles.*, livre XXXIII, ch. LVIII.

Durant les premiers siècles, l'hostie que le prêtre consacrait pour lui, servait également pour communier les fidèles; elle devait être fort grande, pour être rompue en un grand nombre de fractions. Plus tard, on trouva plus commode de consacrer en même temps de plus petites hosties. Dès le IVe siècle, saint Pacôme recommande aux frères qui sont chargés de faire ces petites hosties, de ne point tenir pendant ce travail des discours inutiles (1). Le concile de Tolède, de l'an 693, prescrit que les hosties soient préparées avec soin et de petite dimension, *selon les anciennes coutumes ecclésiastiques*. Il blâme énergiquement les prêtres qui toléraient qu'on offrît à l'autel, pour le sacrifice, un morceau de pain commun coupé en rond (2).

Il nous paraît probable que c'est vers le VIIIe ou IXe siècle que l'on mit en réserve pour les malades des hosties plus petites que celle du célébrant. Antérieurement c'était une fraction de la grande hostie qui était réservée pour le viatique. Cet antique usage a même persévéré fort longtemps dans plusieurs églises. Jean de Bayeux, évêque d'Avranches au XIe siècle, dit que le célébrant doit partager l'hostie consacrée en trois fragments et réserver le troisième pour le viatique des malades (3). Les coutumes du monastère de Cluny, rédigées par Udalric, mentionnent que l'on consacrait chaque jour trois hosties, les jours ouvrables, et cinq, les jours fériés, et qu'après en avoir communié le peuple, le diacre portait *les restes* dans l'armoire eucharistique (4). Le missel de Rouen de 1516 prescrit au célébrant de rompre l'hostie en trois parts, la première pour être mise dans le calice, la seconde pour la communion du célébrant et de ses ministres, la troisième pour le viatique des mourants. Les Chartreux réservaient une très-grande hostie dont ils rompaient une parcelle pour chaque viatique. Mais cet usage était tout-à-fait exceptionnel dans le cours du moyen-âge; divers statuts synodaux ont même ordonné formellement de réserver pour le viatique de petites hosties rondes et non point des particules (5).

Divers noms des hosties. On donne le nom d'*hostia*, hostie, (du vieux verbe latin *hostio*, je frappe) au pain consacré sous l'apparence duquel la victime trois fois sainte réside sur nos autels. On donne le même nom

(1) Dyonisius, *Vita S. Pachomii*.

(2) Panem non nisi integrum et nitidum, neque grande aliquid, sed modicam tantum oblatam, *secundum quod ecclesiastica consuetudo retentat*. Cap. XVI, can. 6.

(3) *De officiis eccles.*, édition publiée en 1679 par Lebrun-Desmarest, page 23.

(4) Lib. II, c. XXX. — D. Martène, *De ant. mon. rit.*, lib. II, c. IV, nº 23.

(5) *Statuts mss. de l'église Saint-Laurent de Rome*, cités dans le *Glossarium novum* de D. Carpentier, au mot *Eucharistia*.

par anticipation aux pains non consacrés. Les premiers chrétiens l'appelaient *fermentum*, ferment, parce que cette vague appellation n'était point de nature à exciter l'indiscrète curiosité des païens (1).

L'ancien usage de réserver des particules de la grande hostie leur a fait donner le nom de μερίδαι (portions), *particulæ, portiones*. L'hostie consacrée est désignée par les Grecs sous le nom de μαργαρίτης (perle) que Clément d'Alexandrie (2) et saint Ephrem (3) donnent à Jésus-Christ lui-même.

Dans l'église latine, le pain consacré a été appelé : *eucharistia, corpus Domini* (4) ; *panis, panis eucharisticus, panis Sanctorum, panis vitæ; corona, circulus, rotula, nummus*, par allusion à la forme ronde des hosties; *buccella*, du nom des pains que les empereurs romains distribuaient au peuple.

Les pains d'autel ou pains à chanter ont été désignés plus particulièrement sous les noms de *oblata, oblationes*, dont le moyen-âge a fait *oblia, oblate, oublée, oublie*, comme d'*hostia* il a fait *hoiste, oiste, oite*.

Forme des hosties dans l'église latine. Les qualités requises pour la matière et la forme des hosties ont été exprimées par ces deux vers au XIIe siècle :

Candida, triticea, tenuis, non magna, rotunda,
Expers fermenti, non falsa, sit hostia christi (5).

Selon les usages des divers pays, les pains à consacrer avaient des dimensions différentes. L'*ordo* romain de Bernold, mort en 1060, parle d'hosties grandes comme la main. Dans le diocèse de Rochester, au commencement du XIIe siècle, elles avaient la forme d'un écu (6). Honoré d'Autun dit que de son temps (XIIe siècle), elles n'excédaient pas, dans le diocèse d'Arles, la grandeur d'un denier (7). Dans le diocèse de Soissons, à la même époque, les petites hosties n'avaient pas plus de 25 millimètres de diamètre (8). En général, les pains d'autel du moyen-âge, surtout ceux antérieurs au XIIe siècle, étaient plus grands et plus épais que ceux dont nous nous servons aujourd'hui.

(1) GAVANTUS, *Thes. sacr. rit.*, p. 9.
(2) Lib. II *Pædagog.*, c. XII.
(3) *Sermo de margar.*
(4) Un grand cyboire d'argent doré pour mettre deux *Corpus Domini* (*Inventaire des duc de Bourgogne*, n° 2041).
(5) S. RAYMOND, *Summula.*
(6) D'ACHÉRY, *Spicil.*, t. II ; lettre d'Arnulphe à Lambert.
(7) *Gemma animæ.*
(8) *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, t. II, p. 35.

Le moyen-âge qui attachait des idées symboliques à tout ce qui sert au culte, n'a pas oublié la forme des hosties, dans ses mystiques interprétations. Gabriel Biel dit que la petitesse des hosties est un emblème de l'humilité, que leur blancheur est la condamnation de l'envie (1). La rondeur de l'hostie, dit saint Vincent Ferrier, est une image de l'éternité de Dieu qui n'a ni commencement ni fin. Guillaume Durand expose en ces termes le symbolisme de la forme des hosties : « L'hostie est ronde, parce que la terre appartient au Seigneur avec tous les pays qu'elle renferme dans son cercle et avec tous ceux qui l'habitent. La forme même de l'hostie représente celui qui n'a ni commencement ni fin, puisqu'il est l'alpha et l'oméga, le commencement des commencements et la fin des fins ; et comme la figure ronde est formée point par point, cela veut dire que tout part de lui et que tout retourne à lui (2)..... » Le pain eucharistique, ajoute-t-il autre part, a la forme d'un denier, tant parce que le pain de vie, Jésus-Christ, a été livré pour quelques deniers, que parce que le même denier doit être donné en récompense à ceux qui travaillent à sa vigne. Sur ce pain est souvent gravé le nom et l'effigie de notre empereur, parce que c'est par lui que nous sommes reformés à l'image de Dieu et que nos noms sont écrits sur le livre de vie. Quelques-uns même y figurent un agneau, tant parce que celui qui est immolé est un véritable agneau, que parce qu'on lit dans l'Exode : « Voici ce que vous ferez à l'autel : vous offrirez des agneaux et immédiatement après du vin pour faire des libations sur l'agneau (3). »

Croix figurées sur les hosties. Les Romains faisaient une incision en forme de deux lignes croisées sur leurs pains, qui étaient par là même partagés en quatre parties et qu'ils nommaient *quadra* (4). Les chrétiens en suivant cet usage attachèrent à cette marque l'idée de la rédemption. S'ils imprimaient ce signe sur les pains ordinaires, à combien plus forte raison ne devaient-ils point le figurer sur ceux qui étaient destinés aux mystères de l'autel. On en connaît quelques représentations dans les monuments de l'art chrétien primitif. Un sarcophage chrétien, publié par Scipion Maffei, offre deux colombes tenant chacune un pain crucifère (5). Les emblèmes de l'Eucharistie sont peints dans

(1) *Sermo* IV *in cœna Domini.*

(2) *Ration.*, l. IV, c. XXX, n° 8.

(3) *Ibid.*, l. IV, c. XLI, n° 8.

(4) Et mihi dividuo funditur munere quadra. (HORACE, *Epist.*, l. I, epist. 17). — Nec te liba juvant, nec sectæ quadra placentæ. (MARTIAL, lib. II *Epigr.*, 76).

(5) *Museum Veronense.*

une crypte du cimetière de Saint-Prétextat. On y voit le miracle de la multiplication des pains, le poisson qui figure Jésus-Christ et un pain marqué d'une croix [1].

La croix, soit sous sa forme latine, soit sous la forme de T, a toujours été imprimée sur les hosties. A partir du XIIe siècle, la substitution du crucifix à la croix devint presque universelle et on multiplia les figures et les emblèmes des pains d'autel.

Des autres figures imprimées sur les hosties. Novarini, dans son *Agnus eucharisticus*, a donné cent soixante gravures d'hosties [2]; il en est peu qui soient antérieures au XVIe siècle ; mais sauf la représentation de la sainte Vierge, laquelle n'était point usitée au moyen-âge, du moins comme sujet principal, on y retrouve presque tous les anciens types traditionnels. Ceux qui étaient le plus généralement adoptés sont Jésus-Christ sur la croix ou sortant du tombeau. Quand le divin rédempteur est représenté sur la croix, il est souvent accompagné de saint Jean et de sa mère; des anges planent dans les airs, d'autres reçoivent dans des calices le sang qui coule des mains et du côté de l'Homme-Dieu. Des fleurs s'épanouissent au pied de l'instrument du salut et couvrent le sol que le sang divin vient de féconder. Quand Jésus-Christ ressuscite, il est tantôt debout dans son cercueil, tantôt assis, tenant à la main l'étendard de la résurrection. Ces sortes d'hosties étaient spécialement destinées aux communions du temps pascal. Parfois le Sauveur est tout à la fois attaché à la croix et enseveli à mi-corps dans son tombeau. On le voit aussi attaché à la colonne. Sur les petites hosties, toute la place est quelquefois prise par un ange, tenant un calice surmonté de l'hostie, ou par l'agneau symbolique portant l'étendard de la résurrection. A partir du XVIIe siècle, un usage que nous croyons contraire aux bonnes traditions et aux convenances symboliques a fait admettre, mais rarement, la sainte Vierge dans sa maison de Bethléem, ou ensevelissant son fils, ou transportée dans les cieux.

Parmi les ornements accessoires qui figurent sur les hosties, nous devons citer, comme se reproduisant le plus fréquemment, des anges, le soleil, la lune, des étoiles, des fleurs, des rinceaux, des épis, la couronne d'épines, des clous et les autres instruments de la passion, etc.

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) PERRET, *Catacombes de Rome*, t. I, planche LXI.

(2) P. Aloysii NOVARINI, *Agnus Eucharisticus*, lib. V; du chap. LXVIIIe au LXXVIIIe.

ART CHRÉTIEN PRIMITIF.

LE CHRIST TRIOMPHANT ET LE DON DE DIEU.

Étude sur une série de nombreux monuments des premiers siècles.

QUATRIÈME ARTICLE. *

XIV.

Parmi les autres éléments de cette composition qui nous restent à examiner, comme les apôtres, les brebis, les cités, les deux petites figures d'homme et de femme, il n'en est plus aucun qui puisse être considéré comme représentant à quelque titre le Christ lui-même; ils nous diront cependant quelque chose de plus encore de ce qu'il est, en nous révélant ce qu'ils lui sont; les brebis nous diront qu'il est pasteur, les cités qu'il est roi. Toutes ces figures ont cela de commun qu'elles représentent l'Eglise ou dans son ensemble, ou dans ses chefs, ou dans ses fidèles.

Les apôtres sont tout à la fois ou successivement à côté du Christ comme des disciples qu'il enseigne, comme des mandataires qu'il délègue, comme des conseillers qui l'assistent, comme des dépositaires qui reçoivent le plus précieux de tous les dons, comme des témoins, comme des hérauts qui le proclament.

Les apôtres sont encore représentés par les brebis (1); leur nombre de douze, quand elles sont au complet, l'atteste; ils seraient donc comme le Christ lui-même doublement représentés en personnes et au figuré, comme envoyés du divin Pasteur et pasteurs eux-mêmes, et comme les brebis de son premier troupeau (2); brebis encore, par rapport au vicaire de Jésus-Christ qui a reçu la mission de paître les brebis et les agneaux. Durand trouve encore une autre raison pour les peindre en brebis, laquelle nous semble appartenir à son symbolisme

* Voyez la livraison de novembre 1857, page 500.

(1) Durand, *Ration.*, l. I, cap. III, nº 10; Bott., t. III, p. 5.

(2) Nolite timere pusillus grex quia complacuit patri vestro dare vobis regnum. (Luc. XII, 32.)

ingénieux, imaginé quelquefois après coup, plutôt qu'un symbolisme primitif qui a donné aux choses leur raison d'être. C'est, dit-il, qu'ils ont été eux-mêmes des victimes immolées pour la cause de Dieu. Le passage de l'Evangile où Jésus leur annonce qu'il les envoie comme des brebis au milieu des loups [1], pourrait venir à l'appui de cette explication.

A proprement parler, les brebis sont les fidèles, puisque c'est toujours en tant que fidèles eux-mêmes que les apôtres sont représentés ainsi. Au nombre de douze, elles peuvent signifier les douze tribus d'Israël [2] qui leur correspondent [3], c'est-à-dire la plénitude du peuple chrétien dont le peuple d'Israël était la figure, les cent quarante-quatre mille élus (douze fois douze mille) marqués du signe de l'agneau [4].

Le nombre douze exprime essentiellement la plénitude, la totalité; ainsi il ne s'agit pas ici, quand nous voyons les apôtres en pareil nombre, de les représenter tous individuellement; avec saint Paul ils seraient treize, avec saint Barnabé encore davantage. De même des tribus : nous voyons leur nombre de douze, les enfants de Lévi étant mis à part pour le service des autels, complété par l'adoption des deux fils de Joseph, et lorsque, dans l'Apocalypse, saint Jean y comprend la tribu de Lévi, il ne compte plus les enfants de Joseph que pour une tribu, pour ne pas dépasser le nombre sacré. Il s'agit donc de la plénitude de la hiérarchie ecclésiastique, de la plénitude de l'Eglise considérée comme corps enseignant, comme ayant le dépôt sacré et son interprétation, comme ayant l'autorité souveraine en matière de conscience; et comme toute l'autorité de l'Eglise, toutes ses prérogatives se résument en l'autorité et les prérogatives de son chef visible, saint Pierre seul peut tenir lieu, dans la plupart de nos monuments, de tout le collége apostolique; saint Paul concourant avec lui à représenter l'Eglise romaine mère et maîtresse de toutes les autres.

Les douze brebis, à leur tour, figurent la plénitude de l'Eglise considérée comme corps enseigné, comme participant à la dispensation des dons célestes, pensée qui se peut résumer dans un moindre nombre de brebis, quelquefois dans une seule.

(1) Matth. x, 16; Luc. x, 3.

(2) Sed et duodecim tribus Israel quandoque sub forma duodecim ovium pinguntur. (Dur., *Rationale*, id.).

(3) Judicantes duodecim tribus Israel. (Matth. xix, 28.)

(4) *Apocal.* vii, 4.)

La présence des brebis, avons-nous dit, rejaillit sur la personne du Christ pour le faire considérer comme pasteur. De la pensée générale de notre composition, nous avons vu extraire en quelque sorte ce caractère de docteur que possède Jésus-Christ, tel autre de ses attributs ou des mystères de sa vie, pour devenir l'objet d'une composition spéciale; de même, nous ne voyons plus, en quelques occasions, apparaître que le pasteur, le pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent, qui aime ses brebis et qui en est aimé.

La partie postérieure [1] de celui des sarcophages du Vatican, que nous avons cité en troisième lieu, en offre un exemple d'autant plus précieux qu'à cette place il est évidemment le complément et le commentaire du sujet représenté sur la face principale; et tout-à-l'heure nous ne pourrons nous défendre de comparer les deux petites figures qui sont d'un côté aux pieds du Christ, et les brebis qui sont de l'autre en si tendres rapports avec leur pasteur. Un autre sarcophage [2], trouvé près de la basilique de Saint-Laurent hors-les-murs, nous fait

apercevoir, comme dans ce dernier exemple, le Christ sous la figure allégorique d'un pasteur; à ses côtés sont rangés les douze apôtres, et en-dessous douze brebis, qui toutes ont la tête levée vers lui et viennent recevoir ses douces caresses.

(1) Bott., p. 71.
(2) Bos., p. 411; Bott., t. III, pl. CXXXI.

XV.

On peut encore considérer les brebis par rapport aux deux cités d'où elles sortent, c'est-à-dire, comme l'attestent un grand nombre de monuments où elles sont désignées par leurs noms, Jérusalem à droite, Bethléem à gauche. Ces deux cités, qui n'en sont plus qu'une seule, c'est encore l'Eglise dont les membres ne diffèrent plus que par leur origine; issus du peuple juif, ils viennent de Jérusalem où s'est accompli l'œuvre de la Rédemption, où après la venue du Saint-Esprit, l'Evangile a d'abord été annoncé aux enfants de la promesse ; sortis du sein de la gentilité, ils viennent de Bethléem, où les Mages les ont précédés. Cette interprétation est justifiée, selon l'observation de Buonarotti, par la présence de deux figures allégoriques désignées par ces mots : *Ecclesia ex circumcisione, Ecclesia ex gentibus* (1), qui occupent, dans une ancienne mosaïque de l'église de Sainte-Sabine, à Rome, la place de ces deux cités.

XVI.

La dernière figure dont il nous reste à parler est encore une image, nous n'en doutons pas, du peuple fidèle: il s'agit des deux petits personnages, homme et femme, placés aux pieds du Sauveur dans un assez grand nombre de nos sarcophages. Arringhi et Bottari (2) pensent qu'ils représentent ceux auxquels ces monuments étaient destinés; on pouvait aimer à se voir dans une position qui implique l'humilité et la confiance, aux pieds de celui dont on attend le salut éternel, c'est facile à comprendre; cependant ces figurines ne sont évidemment pas des portraits ; dans plusieurs cas on voit de véritables portraits renfermés en des médaillons qui occupent la partie supérieure du monument, et la comparaison lève toute espèce de doute. Il nous parait bien plus vraisemblable, avec le père Allegranza, qu'on a voulu représenter ainsi le peuple fidèle tel qu'il se réunissait, divisé selon les sexes, dans l'enceinte sacrée, pour participer aux saints mystères. Nous serait-il défendu d'y voir encore subsidiairement une allusion aux saintes et respectueuses familiarités de la piété chrétienne proprement dite pour la personne sacrée du Sauveur, d'y revoir ces brebis privilégiées du bon Pasteur, qui leur correspondent d'un côté à

(1) Ciamp., *Vet. mon.*, t. I, pl. XLVIII.

(2) Arr., t. I, p. 298, 300; Bott., t. I, p. 93, 99.

l'autre du même sarcophage, et comme un souvenir de saint Jean reposant sur la poitrine de Jésus et de la Magdeleine agenouillée à ses pieds? Rien n'empêche que plusieurs sens particuliers ne s'adjoi-

gnent au sens général, pourvu que celui-ci conserve toujours la place prépondérante qui lui appartient.

XVII.

Nous en avons dit assez, nous l'espérons, pour nous croire autorisé à donner le sens le plus large aux moindres détails de notre composition; tel était l'art chrétien à ses débuts, recueillant la fine fleur des Saintes Ecritures, modeste et obscur dans ses moyens, mais exubérant de doctrine, parlant éloquemment à qui sait y lire, si étroit que soit l'espace, si commune que soit la matière, si imparfaite que soit l'exécution, soit qu'il se formule dans les riches sépultures des grands, ou qu'il se manifeste en simples linéaments sur la pierre sépulcrale d'un humble fidèle.

Telle est la nature de ses œuvres que quand bien même l'observateur y verrait ce que l'artiste n'a pas songé à y mettre, ce ne serait pas encore une erreur; l'artiste eût été un instrument, en figurant des symboles; ne les eût-il pas compris qu'il eût répété comme un écho tout ce qu'ils signifiaient. Tel est le propre des figures toutes les fois qu'elles portent sur les choses et non pas seulement sur les expressions, et c'est surtout aux figures bibliques que s'applique cette observation. La croix, les brebis, la colombe, l'agneau doivent rappeler par eux-mêmes tout ce qu'ils signifient, et c'est avec cette intention formelle que ces figures ont été si fréquemment reproduites.

Si maintenant nous avons à définir le sujet de notre composition, nous pourrons dire que c'est Jésus-Christ triomphant et présent au sein de son Eglise, lui donnant sa divine loi, désormais dévoilée pour elle; nous y voyons ces trois termes : Jésus-Christ, l'Eglise et le rapport qui les unit, c'est-à-dire la loi Evangélique, le testament de la nouvelle alliance.

C'est Jésus fils éternel du père, verbe incarné, rédempteur par sa mort, vainqueur par sa résurrection; Jésus, la résurrection elle-même, la voie, la vérité et la vie, le gage de notre espérance, la souveraine raison, la suprême sagesse, la lumière, le salut, la paix; Jésus roi, législateur, juge, docteur, pontife, pasteur et victime, enfin tout ce qu'il est dans ces vers de saint Damase, dont le rapport avec nos monuments nous paraît ne pouvoir être méconnu :

Spes, via, vita, salus, ratio, sapientia, lumen,
Judex, porta, gigas, rex, gemma, propheta, sacerdos,
Messias, Zeboot, Rabbi, sponsus, mediator,
Virga, columna, manus, petra, filius Emmanuelque,
Vinea, pastor, ovis, pax, radix, vitis, oliva,
Fons, paries, agnus, vitulus, leo, propitiator,
Verbum, homo, rete, lapis, Domus, omnis Christus Jesus (1).

C'est Jésus et le sang qu'il a répandu et l'eau mystérieuse sortie de son côté, et l'eau baptismale qui fait le chrétien, et les eaux fécondantes de la grâce; Jésus élevé au-dessus des choses de la terre, en possession de son royaume qui n'est pas de ce monde; le véritable Emmanuel en tous points, présent cependant parmi nous au milieu de ce monde, réellement présent sur nos autels, présent aussi par sa parole, cette parole qui ne passe pas, qui demeure éternellement.

Ce n'est pas assez encore; la pensée intime de nos monuments n'est pas de représenter le Christ tel qu'on peut l'imaginer ou essayer de le comprendre en multipliant les qualifications, et en variant les points de vue, mais de le donner comme présent, tel qu'il a été, avec tout ce qui découle de sa personne sacrée. C'est parce que l'idée est simple qu'elle comprend tout, et qu'avec l'imperfection de notre langage nous n'en pouvons dire quelque chose qu'en multipliant les paroles.

La figure de l'Eglise, si limitée qu'elle soit dans son expression, nous est également montrée sous bien des faces; nous la voyons sous

(1) *Bibl. veter. patr.*, t. VIII, carmen XII, p. 406.

les pieds du Sauveur, comme la montagne sainte sur laquelle il se plaît à reposer, comme le corps hiérarchique qui se résume dans son chef visible, comme l'interprète infaillible du dépôt que, des mains de Jésus-Christ, saint Pierre reçoit tout ouvert, comme la légion des envoyés de Dieu, comme la réunion de ses témoins, comme l'auditoire qui écoute sa parole et la chaire qui l'enseigne, comme le troupeau du divin Pasteur, comme la cité sainte où il règne, comme l'assemblée des fidèles qui l'honore, l'invoque, l'adore et vit de son amour.

Entre Jésus-Christ et son Eglise est le lien sacré qui les unit; c'est le don de la loi Evangélique. En elle il faut voir le plus grand des bienfaits plutôt qu'une obligation; car le joug du Seigneur est léger. L'apôtre il est vrai, est chargé de la croix, c'est la condition de notre nature déchue; mais par la vertu du don divin, il l'accepte comme un bien et la porte volontiers; le plus souvent ornée de perles et de pierreries, elle est un signe d'honneur et de triomphe. Bien plus, cette loi est une délivrance ou plutôt la délivrance et la victoire même, le salut, la régénération, la bonne nouvelle, la grâce, la paix.

Ce que donne Jésus-Christ et ce que reçoit son Eglise, c'est encore la hiérarchie qui la soutient, les sacrements qui la nourrissent; il donne aux apôtres la mission d'aller prêcher, aux docteurs la vraie science, aux plus simples brebis la pâture. Ce qu'il donne, c'est cette chose universelle que nous appelons le christianisme, doctrine sainte et sublime, société renouvelée, espérance du siècle à venir, le règne du Seigneur; c'est encore la résurrection, la voie, la vérité et la vie, tout ce qui réside substantiellement en lui, et qui devient la propriété de l'homme, du chrétien, de l'Eglise, puisqu'il se donne lui-même, et qu'il est la loi vivante. C'est là notre foi, le secret de notre bonheur; pour le chrétien tout est là. Au jour de l'agape fraternel, le souvenir n'en sera pas méconnu au fond du verre qui devra y entretenir une douce et charitable gaîté; ce vase fragile devenu le calice des saints mystères, par la pensée qu'il rappelle, ne sera pas au-dessous d'un si sublime usage, et ces mêmes pensées qui auront soutenu le chrétien dans ses dernières luttes, figurées sur sa tombe, diront quelle fut sa foi, quelles furent ses espérances; elles consoleront de sa perte et apprendront à bien mourir.

H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(*La fin à un prochain numéro.*)

MÉLANGES.

Cloches de Minden (Wesphalie.)

L'excellent recueil archéologique publié à Cologne sous le titre de *Organ für christliche Kunst* a consacré à l'étude des cloches une série d'articles où la *Revue de l'art chrétien* est très-fréquemment citée et toujours avec une sympathique bienveillance. M. Kraetz cite quelques inscriptions des cloches de Minden, qu'il nous paraît intéressant de reproduire.

La grande tour à trois étages de l'église de Minden mesure environ cent cinquante pieds de hauteur ; une lanterne composée de 18 colonnettes forme le troisième étage, où est suspendue une cloche appelée *Vollschlage glocke*, (cloche de pleine volée) dont le diamètre est de 4 pieds 3 pouces ; elle fut fondue en 1251, sous la surveillance d'un certain Gérard, par le fondeur de cloches Jacob : c'est ce qu'indique l'inscription ainsi conçue ;

† ANNO : DOMINI : MILLESIMO :
† DUCENT : (esimo) L : I : A : IACOBO : FVSA SVM :
† PROCVRANTE : GERARDO :

Dans le second étage de la tour, sous la lanterne, sont suspendues quatre cloches, deux par deux ; les deux plus petites s'appellent *Apostelglocken* (cloches des apôtres). L'une a trois pieds huit pouces et demi, l'autre trois pieds dix pouces de diamètre ; toutes deux ont été fondues par un même maître et dans la même année 1270. L'inscription de l'une est ainsi conçue :

† DECIES : DENIS : MILLENIS : SEPTVAGENIS :
† ANNIS : A : $\overline{\text{XPO}}$: PLENIS : CREOR : ERE : SVB : ISTO :
† A : — Ω :

Voici l'inscription de l'autre cloche qui sonne les quarts d'heure :

† MILLE : DVCENTI : TVNC : FVERANT : SEPTVAGINTA :
† ANNI : DE : $\overline{\text{XPI}}$: NATALI : QVANDO PARABAR :

Passons aux deux autres cloches : l'une des deux s'appelle *Mariaglocke* (cloche de Marie) ou *Betglocke* (cloche de l'Angelus) parce qu'elle annonce chaque jour l'*Angelus*, au matin, à midi et au soir. Le nom de l'autre n'a pu être indiqué à M. Kraetz ; toutes deux ont été fondues en 1306 par un même maître. Sur chaque cloche, une bande large de six pouces porte deux rangs d'inscriptions ; la cloche de l'*Angelus* offre ces mots :

Rang supérieur.

† ORA . PRO . POPVLO . DVM . SONO . VIRGO . PIA .
† ECCE . SVB . HOC . TYTULO . TVA . DICOR . SANCTA . MARIA .

Rang inférieur.

† A · NATO · XPO . FELIX · CREOR . ERE · SVB . ISTO .
† MILLENIS . ANNIS · TRECENTIS · SEX · NUMERANDIS ·

L'autre cloche porte l'inscription suivante, où elle désigne la cloche de l'*Angelus* comme sa sœur :

Rang supérieur.

† DEVOTIS · POPVLIS · RESONET . PETO · VOX · TVA · DVLCIS .
† O · DILECTA · SOROR · NEC · RESONERE · MOROR ·

Rang inférieur.

† VERE · DEI · MVNVS · QVOD · NOS · AMBAS . CREAT · VNVS .
† ANNVS · SI · LEGERIS · NOTAT · HUNC · SCVLPTVRA · SORORIS .

A. Breuil.

Usage de placer une tête de mort au bas des Crucifix.

Au premier abord, il semblerait naturel de penser que cette coutume s'est établie en vue d'unir constamment le souvenir salutaire de la mort à celui de la Passion du Dieu Sauveur. La tendre piété de nos pères y aurait, ce semble, ajouté volontiers ce signe frappant qui devait leur rappeler et le néant des choses du monde et la nécessité de se tenir toujours prêts à mourir pour ne point perdre le bienfait d'une rédemption signalée par tant de sacrifices et tant d'amour.

Dans cette image de la mort sous les pieds de J.-C. ne pourrait-on pas voir aussi un symbole de la victoire que ce divin Rédempteur a remportée sur la mort par sa glorieuse résurrection? Car on lit à son sujet dans les Saintes-Écritures : *Absorpta est mors in victoriâ...* etc.

C'est là le sens pieux et mystique qu'il serait permis de donner à cette figure funèbre qu'on remarque ordinairement au bas de celle du Christ sur la croix et que les religieuses portent suspendue séparément à leur rosaire : l'une inspire l'effroi et l'autre la confiance.

Mais, à cet égard, on trouve dans les relations des pèlerins à la Terre-Sainte une explication historique qui, sans être bien certaine, ne manque pas cependant d'intérêt et donne plus de satisfaction à l'archéologue chrétien.

Au chevet de l'imposante église du Saint-Sépulcre à Jérusalem s'élève l'église plus restreinte du calvaire sur le mont même du Golgotha, où fut crucifié le Dieu-Rédempteur. Elle renferme quatre chapelles principales : celles de N.-D. des Douleurs, du Crucifiement, du lieu où était la Sainte Vierge pendant le crucifiement, appartiennent aux Latins; la quatrième qui appartient aux Grecs, ainsi que tout le Golgotha, est érigée au lieu où fut placée la croix.

Dans cette dernière chapelle, on voit encore le trou qui contenait cette croix du Sauveur, et à côté la fente d'un rocher qui s'entr'ouvrit au moment où la nature en deuil annonça sa mort à l'univers par les prodiges étonnants rapportés dans l'Evangile.

Or, d'après une tradition très-accréditée parmi les Grecs, ce rocher, en s'entrouvrant au pied de la croix, aurait mis au jour la tête même du premier homme, Adam, qui s'y trouvait comme scellée depuis tant de siècles. Ils se fondent à ce sujet sur plusieurs passages des saints Pères :

« Le lieu où la croix de Jésus-Christ fut plantée, dit saint Ambroise, répondait directement à la sépulture d'Adam, selon que les Juifs l'assurent, et il convenait en effet que les prémices de notre vie fussent placées là même où avaient été posées les prémices de notre mort (1). »

« Le lieu du Calvaire, dit Origène, a un privilége particulier, ayant été choisi pour la mort de Celui qui devait mourir pour tous les hommes; car une tradition qui est venue jusqu'à notre temps nous apprend que le corps du premier homme, formé par les mains de Dieu, avait été enterré au lieu même où Jésus-Christ devait être crucifié (2). »

« Le Calvaire, dit Tertullien, est le lieu du *cal*, du chef; le premier homme y est enterré, la tradition nous en a conservé la mémoire, et c'est sur ce lieu même qu'a été arboré l'étendard de la croix. »

Saint Athanase est encore plus affirmatif. Voici comment il s'exprime dans un discours sur la passion de notre Seigneur : « Jésus-Christ ne choisit pas d'autre lieu pour souffrir et y être crucifié que celui du Calvaire, qui, selon le sentiment des Juifs, est le lieu de la sépulture d'Adam, car ils assurent qu'après son anathème et sa condamnation il y est mort et y fut enterré; que si la chose est telle, le rapport de ce lieu célèbre avec la croix de Jésus-Christ me paraît admirable; car il était tout-à-fait juste que notre Seigneur, venant rechercher et rappeler le premier Adam, choisît pour lieu de ses souffrances celui-là même où il était enterré, et qu'en expiant son péché il expiât aussi les péchés de toute sa race. Il avait été dit à Adam : *Tu es terre, et tu retourneras en terre;* et Jésus-Christ est venu dans le lieu où cette sentence avait été exécutée, pour le délivrer de la malédiction; et à ces paroles : *Tu es terre, et tu retourneras en terre*, succèderont ces autres paroles : *Levez-vous, vous qui dormez, et sortez du tombeau.* »

Saint Epiphane, né d'une famille juive, parle de cette tradition comme étant fort ancienne. Il dit « que le sang et l'eau qui coulèrent après le coup de lance commencèrent par laver et purifier le corps du premier homme déposé en cet endroit (3). »

Cette opinion, il est facile de le comprendre, est contredite par les Juifs qui attendent encore le Messie et qui avancent d'ailleurs les rêveries les plus absurdes au sujet du premier homme. Car les Tamuldistes représentent Adam, dans son état primitif, comme un colosse monstrueux. Ils avouent qu'après son péché il fut réduit à des proportions moins considérables; mais alors même ils lui attribuent encore une taille de cent aunes.

(1) Page 1525 de l'édition des Bénédictins.

(2) *Tract. in Matth.*

(3) *Adv. Hæres.*, 45, n° 5

Toutefois, la tradition de l'église grecque, basée sur le témoignage de plusieurs saints Pères, au sujet de l'usage dont il s'agit, est de nature à répandre quelque lumière sur une question qui intéresse véritablement l'art chrétien.

L'ABBÉ P. DE CAGNY.

Portefeuilles des dessins de la collection de Roger de Gaignières,

conservés à la Bibliothèque Bodleïenne d'Oxford.

M. Albert Way, directeur de la Société des Antiquaires de Londres, correspondant des Comités historiques des Arts et Monuments, établis près le ministère des cultes et de l'instruction publique, ayant adressé au ministre, en 1843, quelques recherches qu'il avait rédigées à l'occasion de la découverte faite dans la cathédrale de Rouen de la statue monumentale de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, profita de cette circonstance pour signaler de nouveau à Son Excellence la précieuse collection conservée dans la Bibliothèque Bodleïenne d'Oxford. Cette collection se compose de dessins authentiques représentant des tombes, des tombeaux et d'autres monuments remarquables qui existaient en France vers l'année 1700, dans les églises cathédrales, collégiales, abbayes, chapelles et châteaux, et dont la plus grande partie est détruite aujourd'hui. M. Albert Way ajouta que cette collection lui avait fourni les moyens de rétablir intégralement la forme du tombeau du roi Richard, démoli en 1736 par l'ancien chapître de Rouen. Le savant correspondant du Comité fait observer dans sa lettre au ministre que la plupart des dessins qui se trouvent dans cette collection, quoiqu'exécutés à une époque où l'on ne se piquait pas d'une scrupuleuse exactitude dans la reproduction des monuments, présente néanmoins des détails importants, retracés avec une certaine intelligence. On y trouve surtout des dessins coloriés représentant quelques statues tombales émaillées, et un très-grand nombre de tombes plates en cuivre, dessinées au trait, dont le souvenir existe à peine en France. Un examen détaillé et la rédaction d'un inventaire descriptif, disait M. A. Way, fournirait les moyens de puiser abondamment dans cette collection, qui comprend plus de douze cents dessins, répartis dans seize volumes in-folio, et renferme des documents de la plus haute importance pour notre histoire nationale et pour celle des arts (1). Le Comité, saisi de cette communication, pria M. le ministre d'autoriser M. Henri Gérente, artiste peintre sur verre, que ses travaux habituels appelaient fréquemment en Angleterre, à prendre connaissance de ces dessins, pour lui adresser un rapport à ce sujet. La mort prématurée et regrettable de cet artiste, décédé en 1850, l'empêcha de profiter de l'autorisation ministérielle. Ce travail fut depuis confié à un habile dessinateur qui, en 1853 et depuis cette époque, avait adressé au ministre de l'instruction publique un grand nombre de dessins du plus grand intérêt.

Les seize volumes ou portefeuilles de la bibliothèque Bodleïenne ont fait partie de l'immense collection formée à grands frais par le marquis de Gaignières, gentil-

(1) *Bulletin du Comité des Arts et Monuments*, t. III, p. 35 et 36. — Voyez un article de M. Guénébault sur la collection Gaignières, dans le tome X de la *Revue archéologique*, p. 43.

homme de la maison du duc de Guise, lequel en fit don à Louis XIV, en 1711, par un acte passé en présence du marquis de Torci, moyennant 4,000 livres de rente viagère et 20,000 livres après sa mort à ses héritiers, acceptant pour le roi, le marquis de Gaignières s'en réservant la jouissance sa vie durant. D'après cet acte, comment s'expliquer le détournement de ces volumes, si ce n'est qu'ils furent le résultat d'un vol. Nous avons appris d'une source certaine que c'est Louis-Philippe, duc d'Orléans (surnommé *Egalité*), qui se rendit coupable de ce vol, en faisant passer ces recueils précieux en Angleterre, en échange d'un approvisionnement de farines, pendant la tourmente révolutionnaire de 1793 ; ils furent achetés par l'antiquaire Gough, qui les a légués à la Bibliothèque d'Oxford (1).

Le P. Montfaucont a largement profité des documents recueillis par Gaignières. Il en parle en ces termes dans la préface des *Monuments de la monarchie françoise :* « Feu M. de Gaignières, mon ami, m'a frayé le chemin en ramassant et faisant dessiner tout ce qu'il a pu trouver de monuments dans Paris, autour de Paris et dans les provinces. Il y a employé de grosses sommes. Je lui ai souvent donné des recommandations pour nos abbayes, où il allait faire ses recherches, menant toujours avec lui son peintre. Je ne savais pas alors qu'en lui faisant plaisir, j'agissais pour moi : ce n'est que depuis sa mort que j'ai formé le plan que j'exécute aujourd'hui; et sans ce secours, je n'aurais jamais pu fournir aux frais immenses qu'il aurait fallu faire pour dessiner tant de monuments d'après les originaux dont plusieurs sont fort éloignés de Paris. »

M. Viollet Le Duc, architecte du Gouvernement, ayant été chargé par M. le ministre de l'instruction publique de recueillir la nomenclature des dessins des tombes et statues conservées dans cette Bibliothèque, en a communiqué la liste complète, relevée avec beaucoup d'exactitude. Cette liste a été insérée dans le t. III, 1852, du *Bulletin des comités historiques*, p. 229 et 269.

Voici le dénombrement des pièces qui composent cette collection dont l'extradition par échange n'a pu s'opérer et qu'on a dû se contenter de faire dessiner.

Tombeaux des rois et reines de France	60 pièces.
Id. des princes et princesses de la maison de France et autres.	10 pièces.
Epitaphes des églises de Paris	4 vol. in-f°.
Sur l'église de Notre-Dame et le cloître. t. I.	138 pièces.
Sainte-Chapelle et diverses églises de Paris. t. II et III. . . .	120 pièces.
Sur l'Ile-de-France t. IV.	99 pièces.
Sur l'église de Saint-Denys	102 pièces.
Champagne et Bourgogne	106 pièces.
Brie.	86 pièces.

(1) Chose extraordinaire, l'article de Gaignières ne se trouve dans aucune de nos biographies modernes ! Il naquit en 1638 et mourut en 1715 à l'âge de 77 ans.

Plusieurs antiquaires ont fait récemment copier divers dessins de Gaignières pour illustrer les travaux qu'ils préparent sur l'histoire et les antiquités de leur province. Nous nous bornerons à citer M. l'abbé Poquet et M. Peigné-Delacourt. Ce dernier se propose de publier dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* un travail spécial sur les tombes de la cathédrale de Noyon.

GILBERT.

Missels, Rituels et Manuels imprimés,

conservés dans les bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal.

Il serait très-intéressant d'avoir sur la liturgie de chaque diocèse une notice détaillée comme celle que Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, a consacrée à la liturgie du diocèse de Poitiers. Il importe pour ce travail de connaître les livres qui peuvent fournir des documents sur ce sujet. Voici donc, en attendant que je parle des manuscrits, un catalogue tel quel des Missels, Rituels et Manuels, imprimés, que j'ai rencontrés dans les bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, et de Sainte-Geneviève. Je les classe, pour plus de commodité, selon la lettre alphabétique du diocèse auquel ils appartiennent. A la suite du titre du livre liturgique, j'inscris sa date, si elle est connue, le nom de la bibliothèque qui le posséde et son numéro de classement, quand il existe. La bibliothèque de l'Arsenal est désignée par la lettre A, celle de Sainte-Geneviève par la lettre G, et la bibliothèque Mazarine par la lettre M.

AMIENS.

Missale Ambianense. 1555. A. 2484.

ANGERS.

Missale Andegavense. G. 594.
Rituale Andegavense. 1620. M. 23788.
Missale Fontisebraldense. (Fontevraud.) M.
id. Fontisbrodense.

ANGOULÊME.

Missale Engolismense. 1524. M.
Manuale id. M. 11372.

ARRAS.

Missale Atrebatense. M.
Rituale id. 1757. M. 11874.

AUCH.

Missale Auscitanum. 1753. A. 2490.

AUXERRE.

Missale Autissiodorense. 1738. A. 2494.

BAYEUX.

Missale Bajocense 1442. M.
1501. A. 2500
1764. M. 1162 c.

BEAUVAIS.

Missale Bellovacense. 1756. A. 2503.
id. Belvacense. M. 11878.
Manuale Bellovacense. 1637. M. 11868.

BESANÇON.

Missale Bisuntinum. 1580. A. 2506.
1694. A. 2507.

BOURGES.

Missale Bituricense. 1522. A. 2512.
1741. A. 2513.

SAINT-BRIEUC.

Missale Briocense. M. 11679.

CAMBRAI.

Missale Cameracense. 1500. M. 1162 c².

CHALONS.

Missale Catalaunense. 1509. A. 2524.

CHARTRES.

Missale Carnotense. 1490. A. 2523.
Manuale id. 1604. M. 11869.

CLERMONT.

Missale Claromontense. M. 23789.
1739. M. 1162 d.
1747. A. 2546.
Manuale id. M. 11870.

EVREUX.

Missale Ebroicense. 1497. G. 465 et A. 2551

LAON.

Missale Laudunense. 1491. A. 2556.

LIMOGES.

Manuale Lemovicense. M. 11873.

LYON.

Rituale Lugdunense. 1692. M. 11874.
Missale id. 1771. A. 2565.

LUÇON.

Rituale Lucionense. 1768. M. 11874 c.

LE MANS.

Missale Cenomanense. 1494. G. 651.
1530. A. 2569.
1559. A. 2570.
1749. A. 2571.
Rituale id. 1680. M. 11869 a.

MEAUX.

Missale Meldense. 1586. A. 2574.
1709. A. 2578.
1742. M.

METZ.

Rituale Metense. M. 11875.

PARIS.

Missale Parisiense. 1487. A. 2620.
1489. A. 2622. G. 166. 593.
1491. G. 291.
1497. G. 289.
1504. G. 167. A. 2624.
1522. A. 2625.
1529. A. 2626.
1562. M. 11876.

PÉRIGUEUX.

Missale Petrocorense. 1782. A. 2729.

MIREPOIX.

Missale Mirapiscense. 1753. A. 2582 bis.

NEVERS.

Missale Nivernense. G. 616.

NOYON.

Missale Noviomense. 1770. A. 2586.

ORLÉANS.

Missale Aurelianense. 1600. A. 2590.
1732. A. 2591.
Manuale id. M. 11867.

POITIERS.

Missale Pictaviense. 1498. G. 290.

LE PUY.

Missale Aniciense. 1511. A. 2737.
1683. A. 2736.

REIMS.

Missale Remense. 1638. A. 2738.
1770. A. 2739.

RENNES.

Missale Redonense. 1523. A. 2742.

RHODEZ.

Missale Ruthenicum. M. 1139.

ROUEN.

Missale Rothomagense. 1474. G. 666.
1538. A. 2743.
1528. A. 2744.

SÉEZ.

Missale Sagiense. 1488. A. 2752.
1500. G. 474.

SENS.

Missale Senonense. 1543. A. 2762.
1715. A. 2763.

SOISSONS.

Missale Suessionense. 1745. A. 2772.

TOUL.

Missale Tullense. 1750. A. 2782.

TOURS.

Missale Turonense. G.

TROYES.

Missale Trecense. G. 733.
Rituale id. 1769. M. 11874 a.

L'ABBÉ X. BARBIER DE MONTAULT.

Travaux des Sociétés savantes.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON. — Le dernier volume de ses *Bulletins* (T. VI, 1857) contient une intéressante notice de M. Ed. FLEURY, sur *deux procès faits à la mémoire de deux habitants de Marle qui s'étaient suicidés pendant la seconde moitié du dernier siècle.* Il s'exprime ainsi au sujet de la législation qui punissait le suicide : « Le suicide, que les idées religieuses de presque tous les peuples ont puni de peines rigoureuses infligées au coupable après sa mort, doit-il être l'objet d'une répression sociale? Les codes de plusieurs peuples répondent affirmativement. Si

Charlemagne permettait les prières pour les suicidés, saint Louis, plus sévère, ordonnait la confiscation des biens du suicidé au profit du baron. La coutume de Bretagne voulut que le corps du suicidé fût pendu et traîné sur la claie. A une époque plus voisine de nous, une ordonnance royale rendue par Louis XIV en 1670, institua une procédure contre les cadavres. En voici la marche : après la constatation judiciaire de la mort violente, un curateur était donné au mort; on le choisissait entre les parents, s'ils acceptaient cette mission, ou il était nommé d'office, si l'on ne trouvait ni parents ni amis pour la remplir. C'était contre ce curateur, défendeur, que le ministère public, demandeur, poursuivait le procès. S'il était prouvé que le défunt, en attentant à sa vie, avait agi sans posséder son entière liberté morale, sa volonté complète d'esprit, la conscience parfaite de l'acte violent qu'il avait accompli; qu'il était, par exemple, sous l'empire d'un accès de fièvre chaude, de folie, soit intermittente soit continue, qui avait dû troubler sa raison; le meurtre n'étant plus alors volontaire dans la véritable acception du mot, le législateur le prenait en pitié plutôt qu'en mépris, et abandonnait le droit qu'il exerçait au nom de la société, de sévir contre le membre coupable qui se séparait d'elle violemment. Il n'en était pas de même quand il s'agissait d'un suicide qu'eussent causé une passion violente à laquelle on n'eût pas su résister, la crainte de la douleur, le désespoir, le remords causé par un crime. C'est méconnaître son devoir que d'abandonner volontairement son poste, que de trahir ses obligations envers la société, que de succomber sous le faix passager d'embarras ou de chagrins, enfin que d'essayer d'échapper à la vindicte publique. Alors la loi punissait sévèrement; la réprobation dont elle allait entourer la mémoire du lâche qui avait déserté son poste à la bataille de la vie, devait, dans la pensée du législateur, inspirer la terreur, ramener les âmes qui allaient céder à la manie de l'exemple et leur inspirer plus de courage.

» Une enquête consciencieuse était ordonnée par l'ordonnance de 1670, sur les causes et les circonstances du décès; elle se faisait en présence du procureur du roi représentant les intérêts moraux de la société, et du curateur du cadavre, chargé du soin de défendre la mémoire du défunt. Après le réquisitoire du ministère public et la défense présentée par le curateur, la sentence était rendue. S'il était prouvé que le suicidé n'avait pas agi dans la plénitude de sa raison et de sa conscience, l'accusation était abandonnée, et le défunt, exhumé de la *terre profane* à laquelle on l'avait confié *par provision*, recevait la sépulture ordinaire et religieuse. Etablissait-on, au contraire, qu'il s'était ôté la vie dans l'usage de sa pleine liberté d'esprit, de propos délibéré, le juge le condamnait à être traîné sur la claie, la face contre terre, par les rues et carrefours, à être ensuite pendu et jeté à la voirie; ses biens étaient confisqués. Quand le jugement, par suite de la longueur de la procédure, ou parce que le corps du suicidé avait disparu, ne pouvait être exécuté sur le cadavre lui-même, on le pendait en effigie. A l'égard des jugements contre la mémoire du mort volontairement, ils se rendaient *ad perpetuam rei memoriam*. Si le suicidé était noble, l'ordonnance le déclarait roturier, lui et ses descendants, brisait ses armoiries, rasait ses maisons, coupait ses bois, supprimait son nom.

» Cette législation, ces pénalités portées contre le suicidé sont d'hier encore, on a procédé contre les suicidés et leur mémoire jusqu'à la veille de la première Révolution dont le code criminel n'a point édicté de peine contre l'attentat de l'homicide volontaire de soi-même. Cependant on a oublié complètement que nos lois françaises ont puni le suicidé ; on ne sait plus rien des formalités exagérément prudentes dont les tribunaux s'entouraient avant de sévir moralement contre sa mémoire et de prononcer la flétrissure extérieure contre son cadavre. »

Sociétés savantes de l'Amérique. — On lit dans le *Bulletin du Bouquiniste :* « Aux États-Unis, les établissements littéraires n'ont peut-être pas rendu les services qu'on devait en espérer. Créés depuis longtemps, leurs publications sont en petit nombre et contiennent peu de travaux remarquables. Il faut en excepter toutefois la Société Smithsonienne. Un tel état de choses aurait peut-être encore duré longtemps, si un anglais, James Smithson, n'avait légué sa fortune au gouvernement des États-Unis, en 1837, à la condition expresse de fonder à Wasington une société qui aurait pour but la propagation et les progrès des études scientifiques et littéraires. La Société historique du Massachusets, établie à Boston en 1791, a publié vingt-deux volumes. L'Académie des Sciences et Arts du Connecticut (1799), n'a mis au jour qu'un seul volume. La Société historique de New-York (1809), quatre volumes. D'autres moins importantes, telles que la Société historique de Concord, dans le New-Hampshire, la Société historique d'Essex, à Salem (Massachusets), les Sociétés historiques de la Caroline du Sud, de Chapel-Hill, de Norwalk (Ohio), de Saint-Louis (Missouri), d'Alton (Illinois), de Saint-Paul (Minnesota), d'Alabança, du Wisconsin, de New-Jersey, de Kentucky, de Maryland, de Savannah (Géorgie), ont encore moins produit. » — H. COCHERIS.

Société archéologique de Nantes. — Elle a reçu de M. Dauban, employé au cabinet impérial des médailles, une notice sur une série de jetons des maires de Nantes. L'auteur regrette avec raison que l'ancienne devise de cette ville : *Oculi omnium in te sperant Domine* ait été remplacée au XVIIIe siècle par cette froide inscription mythologique : *Favet Neptunus eunti.*

Société des Antiquaires de la Morinie. — Une médaille d'or de la valeur de 300 francs sera accordée à l'auteur du meilleur inventaire critique, analytique et raisonné de tous les manuscrits historiques comprenant la partie du département du Pas-de-Calais autrefois comprise dans l'ancienne Morinie, manuscrits qui se rencontrent principalement dans les bibliothèques publiques de Paris et au dépôt des archives de l'empire. — Le concurrent devra faire une très-courte analyse de la nature et de la valeur de chaque document, en ayant soin de l'accompagner des indications tendantes à le faire retrouver au besoin. Pour faciliter les recherches, on adoptera l'ordre géographique et chronologique. — Une table alphabétique devra être placée à la fin de cet inventaire. — Une médaille d'or de 200 francs sera décernée à la meilleure monographie inédite de l'une des communes ou de l'un des établissements civils ou religieux des arrondissements de Boulogne et de St-Omer.

J. C.

CHRONIQUE.

— M. Léonce Raynaud, architecte, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, a résigné ses fonctions d'inspecteur général des édifices diocésains. Il est remplacé par M. Henri Labrouste.

— Nous avons répété, après plusieurs autres journaux, que le psautier de Guttemberg de 1461 avait été adjugé, dans une vente publique, au prix de 14,500 fr.; c'est une mystification bibliographique importée de l'étranger. Il n'existe pas de psautier portant le nom de Guttemberg, ni daté de 1461. L'édition de 1457, publiée par Fust et Schœffer a été acquise en 1817, au prix de 12,000 fr. par la Bibliothèque royale. Aucun autre exemplaire complet n'a paru à Paris, depuis cette époque, dans les ventes publiques.

— Nous lisons dans les *Archives de l'Art français* : « On conserve à la Bibliothèque impériale, au département des manuscrits, sous le n° 880, un Missel latin, relié en deux volumes et provenant de la bibliothèque de Colbert. Commandé en 1489 à un religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, par un riche marchand de cette ville, pour être offert à l'église de Saint-Aspais, sa paroisse, ce précieux monument d'art et de calligraphie porte avec lui les preuves de sa destination, sa date et la signature de son auteur, frère Jean Rigot. A la page XXIII, en tête de l'office propre de saint Aspais, est une miniature capitale de 0,18 de haut sur 0,16 de large. L'apôtre melunais y est représenté nimbé, imberbe, la tête nue et largement tonsurée, selon l'usage clérical de l'époque. Il ne porte aucun des insignes de l'épiscopat, ce qui est une protestation contre les innovations de l'historien Rouilliard, qui a faussé les anciennes traditions pour en faire un évêque. Vêtu seulement de la tunique et de la chasuble infundibuliforme, il est assis sur une table ou *chaière* recouverte d'une étoffe frangée d'or et placée, comme l'ambon antique, le dos à l'abside, la face tournée vers l'occident (espèce d'assimiliation au trône sur lequel on place les apôtres : *Cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim.* Matth. XIX, 28); ses pieds reposent sur un socle à arcatures. Il montre à deux mains le livre des SS. Évangiles ouvert, comme symbole de la mission apostolique qu'il est venu remplir dans cette cité gallo-romaine. A ses côtés, deux vicaires ou acolytes, également nimbés, portent les attributs du diaconat : la dalmatique avec le manipule au bras. Debout, la tête inclinée dans l'attitude du respect, chacun d'eux tient une palme d'or de la main droite et présente un livre fermé au saint confesseur. Derrière les personnages, le sanctuaire est fermé par deux rideaux de brocatelle qui portent cette inscription répétée deux fois sur la bordure : *Sancte* [*Aspa*] *si, ora pro nobis.* Cette scène s'enlève sur un fond d'architecture fort intéressant, parce qu'on reconnaît que le miniaturiste a voulu reproduire l'abside à triples baies allongées de l'église locale et même la clé

pendante à niches trilobées que l'on remarque encore à la maîtresse voûte de l'édifice. Exécutée par un moine de Melun, qui par conséquent devait connaître parfaitement les légendes et les traditions du pays, cette peinture iconographique acquiert une double valeur pour l'histoire ; elle semble indiquer qu'à cette époque on attribuait à saint Aspais, comme à saint Denis, des compagnons martyrs. Cette tradition était déjà en partie perdue un siècle après, car le légendaire n'en cite qu'un seul, saint Liène. »

— La ville de Mende vient d'être autorisée par le gouvernement à élever sur une de ses places publiques une statue à la mémoire du Pape Urbain V, né à Grisac, dans les Cevennes lozériennes. La souscription ouverte à cet effet, et les fonds votés par la commune et le département ont également pour but de dégager la cathédrale des édifices parasites qui la masquent, de restaurer sa porte principale et sa façade occidentale et d'ériger une statue de l'Immaculée Conception sur le portail, entre les deux clochers.

— M. le préfet du Gers fait dresser la liste de tous les personnages de son département qui se sont illustrés, dans le passé, par leurs vertus, leur talent ou leur utilité. Ces noms seront gravés en lettres d'or sur des tablettes de marbre qu'on placera dans la salle du conseil général.

— M. Hase, en rendant compte dans le *Journal des Savants* de la nouvelle publication de M. Edm. Le Blant sur les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle,* constate qu'un grand nombre de monuments épigraphiques ont été détruits en France. « Il était temps, dit-il, qu'un épigraphiste habile, possédant des connaissances bibliographiques fort étendues, eût le dévouement et sût trouver le loisir d'entreprendre de longs et dispendieux voyages pour voir, étudier, sauver les monuments, et pour recueillir les 369 inscriptions que renferme son premier volume ; car malgré la sollicitude d'un gouvernement éclairé, malgré les louables efforts de tant de Sociétés archéologiques, l'insouciance et une sorte de persécution sourde semblent s'attacher à faire disparaître du sol de la France ce qui reste de ces antiques débris. Chaque année, j'ai failli dire chaque jour, ajoute à leur destruction. Dans les *Schedæ epigraphicæ* de Scaliger, dans les manuscrits laissés par Suarez et par Marini, dans les correspondances du cardinal François Barberini, M. Le Blant a retrouvé des copies d'inscriptions existant jadis à Lyon, à Vaison, à Trèves, perdues aujourd'hui ; d'autres, relevées par Millin pendant son voyage fait en 1805, ont également disparu. Les amis des arts doivent regretter un hypogée semblable à ceux de Rome, découvert à Reims et décoré de fresques représentant, avec de riches ornements, la figure en pied de plusieurs personnages. Ce mausolée chrétien a été détruit, vers 1802, par un maçon, entre les mains duquel il était tombé et qui, voyant que personne ne s'y intéressait, finit par le démolir pour en avoir les pierres. Ailleurs, un précieux sarcophage qui, d'après la tradition, renfermait les restes de saint Andoche, fut enlevé de Saulieu, pendant la Révolution et transporté à Dijon, où M. Le Blant l'a vu, en 1849, scié et débité en tranches chez un marbrier. Enfin, de longues et minutieuses recherches faites par le savant auteur lui ont donné la cer-

titude que, sur 430 inscriptions que renferme son recueil, il n'en existe plus que 198, dont un grand nombre, dans ces derniers temps, a éprouvé de regrettables mutilations. »

— M. Henri Baird, dans un ouvrage publié récemment à New-York, sous le titre de *Modern Greece*, nous fait connaître une bizarre pratique funéraire qu'il a observée à Athènes. « Plusieurs vendredis consécutifs, nous dit-il, sont consacrés aux morts. La cloche de la petite église de St-Nicolas-Rongraves attira mon attention dans une de ces circonstances. En entrant dans l'église, petit édifice qui n'est guère plus spacieux qu'une chambre ordinaire, je trouvai plusieurs personnes attendant le commencement de la cérémonie. De temps en temps un fidèle entrait, portant un petit plat recouvert d'une serviette, et, après s'être signé, déposait le plat à terre, en face de la grille du lieu sacré *(hiéron)*. Les plats contenaient une espèce de gâteau qu'on appelle *collyva*. Ce n'est qu'une offrande faite aux mânes du défunt et dont l'origine est certainement plus païenne que chrétienne. Le gâteau en question est fait avec soin ; il se compose, entr'autres choses, de blé bouilli et de raisin de Corinthe. La croûte de dessus est parsemée de grenades, d'amandes et d'autres ingrédients analogues. Ces gâteaux étaient envoyés par les parents de gens morts depuis un an ou deux. Lorsqu'ils étaient beaux, on les laissait devant le sanctuaire ; quand ils étaient d'une nature commune, on les jetait tous pêle-mêle dans un panier. Dans chaque plat de *collyva* et dans chaque panier était planté un certain nombre de petits cierges qui brûlèrent pendant le service. L'idée que les gens du peuple attachent à cet usage me fut expliquée par une personne à laquelle je m'adressai à cet effet : « l'âme du défunt pour qui le *collyva* est offert, me dit-elle, descend pendant le service et mange un des grains de blé du gâteau. »

— Nous lisons dans la *Revue des Provinces de l'Ouest* : « On a reproché au roi Louis-Philippe d'avoir donné à la France un aussi sot emblême que celui du coq gaulois. Il faut être juste pour tous : l'invention de ce malheureux type, basé sur un mauvais jeu de mots emprunté aux quolibets du cirque chez les Romains, est due à la République. Dès 89, nous le voyons apparaître sur la médaille frappée par le citoyen Palloy, avec les fers de la Bastille. C'est elle qui le fit sculpter au fronton du Louvre, dans la cour carrée, au revers de la colonnade de Perrault, qui le plaça sur ses monnaies et en coiffa sa Liberté.... Notons, en passant, que les Gaulois ne s'en servirent jamais, ni sur leurs enseignes ni sur leurs monnaies. »

—On lit dans l'*Ami des Sciences* : « La *litho-typographie*, inventée par Paul Dupont, consiste dans la réimpression, par la presse typographique, de pages imprimées ou gravées. Une préparation chimique est étendue sur la page ou sur la gravure dont on veut avoir de nouvelles épreuves. Quel que soit l'âge de l'original, l'encre dont il a été formé revit, redevient humide par cette préparation. Ainsi ranimée, la page est appliquée sur une pierre ; la presse lithographique y passe son rouleau et l'épreuve tirée est identique à l'original. La feuille, en se reproduisant, n'a subi aucune altération ; les caractères, la couleur de l'encre, en sont restés intacts : et

on pourrait la réintégrer dans le volume dont on l'a retirée, sans qu'aucune trace pût faire soupçonner à l'œil le plus exercé l'usage qu'on en aurait fait. »

— La *Revista contemporanea* a publié un article de M. R. d'Azeglio sur le mal que les conquêtes anciennes et modernes ont fait aux beaux-arts en Italie. Il déplore les détournements et les actes de vandalisme commis à Rome par la première république française. « A Pérouse, dit-il, un général voulait s'emparer d'un tableau du Pérugin représentant une *Ascension*, qu'on gardait couvert d'un voile, comme un objet très-précieux, dans l'église Saint-Pierre. Les soldats, ne parvenant pas à détacher ce panneau du mur, prirent une hachette et firent si adroitement leur opération que toutes les figures des apôtres, placées sur le premier plan, eurent les jambes coupées. »

— On lit dans l'*Ange-Gardien*, Revue mensuelle publiée sous la direction de M. B. d'Exauvillez : « Quand la mort a porté le deuil dans une famille, une *lettre de faire-part* est adressée aux parents, amis et connaissances de la personne morte. Une formule, toujours la même, a été adoptée pour ces sortes de lettres ; tout le monde la connaît. Elle nous semble, à nous, remarquable uniquement par sa banalité et l'empreinte d'un froid glacial. Au moyen-âge, quand un personnage un peu marquant mourait, on envoyait aussi une lettre de faire part ; mais cette lettre ne s'adressait pas seulement à quelques personnes de la contrée ; elle était portée aux églises et aux monastères les plus célèbres du monde. On jugeait alors que la mort d'un chrétien intéressait tous les cœurs et l'on espérait ne pas invoquer en vain la charité en sa faveur. Cette lettre ne contenait pas, comme de nos jours, une longue liste de personnes vivantes, avec l'énumération de leurs titres vrais ou faux; cela eût semblé un étalage trop misérable en présence d'un tombeau ; elle parlait du mort et s'entretenait de lui : c'était pour lui qu'on écrivait. On ne se bornait pas à demander une simple prière (aujourd'hui les familles chrétiennes n'osent demander plus); la charité était plus hardie, et la foi montrait l'homme trop redevable à la justice divine pour ne pas inspirer davantage.

» Nous ne savons quelles réponses l'on donne de nos jours à une *lettre de faire-part;* nous ne savons s'il y a pour ces réponses une formule aussi sèche que la lettre elle-même : mais quelles que soient ces réponses, nous doutons qu'on puisse les comparer à celles adressées de toutes les contrées de l'Europe catholique aux pauvres religieux de *Sainte-Marie della Torre,* au sujet de la mort du fondateur de la Grande Chartreuse. Ces réponses sont au nombre de cent soixante-dix-huit. Rien de plus touchant que ce concert de tant d'églises en l'honneur de Bruno, que ces vœux dictés par la charité en faveur de son âme. Plusieurs monastères ou chapitres s'engagent à faire célébrer le saint sacrifice de nos autels et l'office des morts pendant trente jours ; d'autres promettent de prier « pour l'âme très-glorieuse d'un homme aussi vénérable, » et d'inscrire son nom parmi ceux des défunts de la communauté ; d'autres s'obligent à dire la messe et l'office des morts pendant sept jours, à faire un anniversaire pour « le très-révérend et très-cher Bruno, » et à prier à perpétuité pour lui comme pour les frères de l'ordre. »

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.*

Album d'Angers, texte par M. Godard Faultrier, directeur du Musée d'Antiquités d'Angers. In-8° de 104 pages.

M. Marchant Dubois d'Hault-d'Angers a fait paraître sur cette ville un album de dessins représentant les vues et les monuments les plus dignes d'exciter l'intérêt des artistes et des archéologues.

M. Godard-Faultrier, correspondant des ministères de l'intérieur et de l'instruction publique pour les travaux historiques, a composé pour cet album un texte sous forme épistolaire. Les premiers dessins représentent l'antique cathédrale de Saint-Maurice, avec ses tombeaux encore entiers ou détruits par les hommes, souvent plus vandales que le temps. La société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, a contribué, autant qu'elle l'a pu, à réparer ces dévastations impies, en plaçant dans le chœur de la basilique, en 1850, une magnifique pierre tombale, rappelant la mémoire de huit membres de la maison royale d'Anjou-Sicile, qui y avaient été inhumés, y compris le bon roi Réné. D'autres dessins font revivre les fortifications de la ville et du château, telles qu'elles apparaissent au XIIIe siècle. L'abbaye de Saint-Serge inspire à M. Godard-Faultrier d'excellentes réflexions sur les institutions monastiques. C'est là que peut seulement exister le communisme parfait, parce qu'il se fonde sur des vertus d'abnégation et sur l'entière pratique du christianisme. L'agriculture y était pratiquée dans un but religieux; on cultivait le froment et la vigne, de manière à en obtenir les plus beaux produits pour la confection des espèces sacramentelles. Les moines de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire exposaient au soleil les plus belles grappes de leur récolte, sur des rondeaux d'osier, pour perfectionner le suc du raisin avant de les envoyer au pressoir.

Les abbayes d'Angers ont beaucoup contribué à l'agrandissement et à la prospérité de la ville, et en particulier le monastère du Ronceray, qui a donné naissance au quartier pittoresque de la Doutre qui entoure l'église de la Trinité. L'histoire de l'abbaye de Saint-Serge est racontée avec de curieux détails, grâce à un manuscrit latin composé, dans le dernier tiers du XVIIe siècle, par un moine nommé Alexandre Fournereau. On y voit que l'ancienne église, élevée par l'abbé Vulgrin, depuis évêque d'Angers, témoignait en faveur des talents de ce pieux et savant architecte; elle était en forme de croix et couverte de voûtes arrondies en dos de tortue (probablement en coupoles, comme les églises bysantines d'Angoulême, de Périgueux, etc.).

Un chapitre fort intéressant concerne l'industrie qui fait le plus d'honneur à l'Anjou, celle de l'exploitation des carrières d'ardoises. C'est le clergé de la

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

localité qui a commencé à la favoriser et surtout le chapitre de Saint-Maurice et les abbayes de Saint-Serge et de Saint-Aubin. Les trois mille ouvriers des carrières qui se partagent en ceux d'*à bas* et ceux d'*à haut*, se subdivisent en journaliers et en perreyeurs, qui ont leurs mœurs, leurs coutumes, leurs statuts, depuis des siècles. Ils célèbrent leur fête patronale à la purification de la Sainte Vierge. Ces carrières exportent chaque année cent trente millions d'ardoises représentant une valeur d'environ deux millions cinq cent mille francs.

Parmi les monuments les plus intéressants des environs, il faut citer la chapelle de la Sainte Vierge de Béhuard, située dans une île charmante de la Loire. Louis XI, lors de son séjour dans ces contrées, prit en affection ce sanctuaire vénérable qu'il enrichit de dons, qui ont échappé en grande partie à la rapacité des hérétiques et des révolutionnaires. On remarque, parmi les souvenirs de cette munificence royale, un calice, une statuette en argent de la Sainte Vierge, une chape, et un portrait sur bois de Louis XI.

Notice historique sur l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, par F. C. Louandre.

In-8° de 72 pages.

Cette notice contient des faits fort intéressants. Le plus ancien titre de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville est une charte datée de 1155, où Jehan, comte de Ponthieu, cède la dîme de la forêt *Gaden* pour subvenir aux besoins des frères infirmiers. Les principaux bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu furent les comtes de Ponthieu qui, tous, donnèrent des preuves de leur amour pour les peuples confiés à leurs soins, en les dotant d'institutions utiles, et en particulier de chartes de communes fort libérales, qui rendirent florissant le commerce de plusieurs cités de ces contrées. Il n'y a qu'un seul d'entr'eux qui ne mérite pas ces éloges, c'est Robert Talvas, dit *le Diable*, à cause de sa perversité. — Les rois de France, et notamment Philippe de Valois et Charles VI, donnèrent du bois de leur forêt de Crécy pour le chauffage des pauvres malades de l'hôpital d'Abbeville. — Les comtes de Ponthieu fournissaient gratuitement leurs provisions de sel aux hôpitaux d'Abbeville, de Beauvais et d'Amiens.— l'Hôtel-Dieu d'Abbeville pouvait faire entrer dans la ville, sans aucun droit, douze muids de vin; il en était de même de la viande nécessaire à la consommation des malades. — En 1758, le traitement annuel du médecin n'était que de 50 livres, plus 10 livres par mois, quand il y avait des soldats malades. Ce traitement, en 1787, n'était que de 100 fr.; celui du chirurgien, de 72 fr. — La sœur Marie Lemire de l'Assomption, au milieu du XVIIe siècle, rendit de grands services aux malades, durant quarante ans, en exerçant les fonctions de *chirurgienne*, comme s'exprime le journal des religieuses. — Le sceau de l'hôpital représenta d'abord un saint Nicolas avec les trois enfants dans le baquet, et plus tard, un dextrochère tenant une crosse accostée de deux fleurs de lis. — Les salles, construites en 1530, étaient voûtées, obscures, froides et humides comme des caves. On remarque encore dans les anciens bâtiments une très-belle cheminée en pierre, dont la description a été donnée par M. de Belleval dans les *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, en 1834. —

La maison contiguë à l'entrée de l'hôpital lui appartient et a servi de refuge aux religieux de l'abbaye de Saint-Valery; elle porte encore cette inscription :

Stulta est sapientia sine Deo.

Les religieuses de Saint-Augustin refusèrent avec fermeté de prêter serment à la Constitution civile du clergé; à ce sujet, on lit dans leur journal qu'elles sont bien décidées d'aller à la guillotine plutôt que de trahir leur foi. A la fin de 1791, vingt-sept d'entr'elles furent emprisonnées à Amiens, durant trois mois. On mit des laïques à leur place jusqu'en 1802; on fut obligé alors de les rappeler, à cause des scandales et des désordres qui, durant leur absence, s'étaient introduits dans leur maison qui manquait de tout. — Outre le mérite de l'érudition, le travail de M. F. C. Louandre a encore celui d'être écrit avec clarté et précision, et malgré l'aridité du sujet, il est d'une lecture attrayante.

A. GOZE.

Archeologia (Mélanges archéologiques de la Société des antiquaires de Londres), tome XXXI, in-8° de 558 pages.

Inventaire de la chapelle d'Edouard III d'Angleterre. Nous en extrayons les passages suivants :

« Expense diuersi mode magne garderobe dn̄i regis Edwardi tercij... tempore thome de crosse clerici eiusdem garderobe..., (de 1345 à 1349).

» Et ad faciendum vnum closettum pro rege in capella sua de syndone de triple cont. festum Natalis dn̄i.

» Et ad faciendam sepulturam Willelmi filii Regis apud Westim̄, v^to^ die septimo anno R^is^ XX^do^ qui habuit super corpus pannum adaurum rakematiz (1) (brodé), iij et circa et super feretrum vexillum. lx. penuncellos de syndone vapulat. cum auro. vj. mortaria. clxx cereos quadratos et torch. et iiij tapeta nigra. l. pauperes circa feretrum vestitos de russeto nigro. Et. j. chariotum coopertum cum panno nigro brunetto. »

Voici donc un drap mortuaire en or brodé, des panonceaux et un étendard placé sur le catafalque, comme il se pratique encore aux obsèques des cardinaux, six *mortiers* où fume l'encens, un luminaire de 170 cierges et torches, des tapis et un *charriot* noirs, des pauvres que l'on habille de noir et qui font l'office de pleureurs.

» Et ad fac. ij. paria corporalium pro capella dn̄e Johanne filie Regis...

» Et ad fac. iij. superpellicia de tela de Reyns. » — On remarquera ces surplis en toile de Reims.

» Et ad fac. unum vestimentum solempne... cum toto apparatu de panno ad aurum rakematiz... de serpentibus et draconibus et pro alba et amictis.

» Et ad fac... j. frontale ante altare. j. frontale super altare. ij. ridell. de tartaryno... ij. tuallia. » — Tout l'ameublement d'autel : *frontal* ou parement de l'autel et du rétable, rideaux et touaille (2).

(1) En italien *ricamato*.

(2) On voit encore aux *ciborium* de Saint-Clément, de Sainte-Cécile et autres anciennes basiliques de Rome les anneaux qui portaient les rideaux dont s'entourait le prêtre pendant une partie de la Messe, comme le font de nos jours les Grecs et les Arméniens.

» Et ad fac. vinum closettum de syndone de triple et iiij^{or} quissinos (1) operatos de camoca et iiij^{or} tapeta lane pro eisdem dn̄a et sua capella...

» Et ad faciendum vnum lectum de syndone de triple rubeo pro eisdem dn̄a et capella operatum cum draconibus pugnantibus broudatum de serico operatum in bordura cum j. vinea. et poudratum per totam campedinem cum bysantis auri. » — Ce lit *ouvré* ou broché de dragons qui se battent, *brodé* en soie, bordé d'une vigne et *poudré de besants d'or*, formait le trône de la Reine.

» Ad parandam capellam... iij tapeta lane.

» ij. cassæ corporalibus broudatis... j. portiphorium cum nota coopertum cum veluetto... iij albas iij amicta cum paruris (2)... j capam chori... iij zonas de filo... j incensarium solempne arg. deaur... j nauim, j coclear arg. deaur. pro insenso, j paxillum arg. deaur., ij phiale arg. deaur... ij candelabra...

» Et pro filo et fillone ij. vncij auri sodat. pro qualt. vnc. IX den. emptum et appositum ad facturam vnius coopertor. de sindone albo et rubeo palliato pro corpore xpi super altare capelle de Wyndesore factum ad modum campane... cum vna bordura panni aurati et vna lista de camaka pouderatum cum pomellis auri ac etiam vapulatum super sindonem rubeum cum aquilis auri et super sindonem album cum garteriis bl (bleues) pouderatum cum saphiris minutis. »

Ce dais en forme de cloche, qui couvre l'autel du Saint-Sacrement, est blanc et rouge, bordé de drap d'or, *poudré* de pommettes d'or et parsemé, sur l'étoffe rouge, d'aigles d'or, et sur la blanche, des insignes de l'*Ordre de la Jarretière*, le tout mêlé de petits saphirs. Le *Cérémonial des Evêques*, en prescrivant un dais au-dessus de l'autel du Saint-Sacrement, n'a donc fait que maintenir un usage ancien. — Je lis dans mes notes sur le couvent de saint Benoît, près Subiaco : « Chapelle de la

(1) Dans l'inventaire de Saint-Louis des Français que j'ai publié, je trouve en 1618 l'équivalent de ce *quissinos* dans le mot *cuissins*.

(2) Les aubes et amicts parés sont fréquents au moyen-âge. Il en est fait ainsi mention dans un des 19 inventaires de la cathédrale d'Angers que possède M. le chanoine Joubert. (Ils datent de 1297, 1391, 1418, 1421, 1467, 1472, 1495, 1505, 1525, 1532, 1539, 1561, 1595, 1596, 1599, 1606, 1643, 1747, 1764.) Ce document nous est fourni par celui de 1467 : « Coleria et paramenta tam albarum quam amictuum. Item vnum colerium vnius albe cum paramentis albe pro parte inferiori ante et retro ac duobus poignetis necnon cum paramento vnius amicti de satino rubeo figurato cum longis folijs et paruis rosis aureis. » Les *cols* tenaient à l'amict et à l'aube, de manière à pouvoir être rabattus sur la chasuble, ce qui est très-sensible dans les représentations peintes ou sculptées. Les Anglais imitent actuellement ces cols. Les parements, dont la couleur était déterminée par celle du jour, ornaient à la place des dentelles alors inconnues, le bas de l'aube, en avant et en arrière, et les *poignets*, quelquefois même en Italie, le dos et la poitrine, ce qui ressort d'un inventaire du commencement du XIVe siècle conservé à la cathédrale d'Anagni (Etat pontifical) :

« Item vna alba cum pectoralj de auro et pernis grossis ad ymagines saluatoris et beate Virginis et quatuor alijs cum fimbrijs de dyaspero laborato ad pappagallos et alios labores in manicis paraturas cum tribus ymaginibus.

» Item alia alba cum pectorali ad aurum cum ymagine beate Virginis fugientis in Egyptum et in manicis tres ymagines per quamlibet et cum fimbrijs aureis laboratis ad plures ymagines. »

Madone; fresques du XIVe siècle, Jésus présenté au temple. L'autel paré est surmonté d'un dais, en forme de cloche, à côtes alternativement roses et blanches. »

« Discus argenteus magnus pro eleemosina R^ne deauratus per totum et eym (emaillé) in fundo uno scuch (écusson) nigro cum pennis de ostrich (1) ponderan IX lb X s V den. »

Colombier. — M. Webb ajoute à sa description du Colombier de Garway plusieurs planches fort bien gravées. Nous lisons dans le tympan ogivé de la porte :

a dni m ccc
xxui fact' fuid i^d co
lubar' per fre ricm (Ricardum.)

L'abbaye de Villesalem, ordre de Fontevraud, au diocèse de Poitiers, possède encore son colombier, mais je ne le crois pas plus âgé de deux siècles.

Orfévrerie. — M. Merervether donne le dessin de deux anneaux épiscopaux, ornés chacun d'une pierre précieuse ou chaton. Sur l'un qui a appartenu à Jean Stanbery, évêque d'Hereford, de 1452 à 1474, on lit : **EN BON AN**; et sur celui de Richard Mayo, également évêque d'Hereford, de 1504 à 1516 : **AUE. MARIA** accompagné d'une croix de Saint-Antoine à laquelle pend une clochette.

M. Bidwell a fait graver un anneau du XVe siècle qui porte cette devise :

✠ Deus me ouroye de vous seuir a gree
(*Colombe couronnée*) com. moun. ✠ ✠ couer. desire.

Paléographie. — « Les Consuetudines » de la cathédrale d'Hereford, rédigés en 1250, donnent, comme il suit, aux chanoines la faculté de faire leurs pèlerinages :

« Tempora autem peregrinantibus (canonicis) indulta sunt hæc : in Anglia III septimanæ; Parisiis, ad sanctum Dyonysium, septem hebdomadæ; ad sanctum Edmundum, Pontinaco, octoseptimanæ; Romæ et ad sanctum Jacobum, sexdecem septimanæ; Jerosolimis, unus annus. » — Les chapitres de Rome accordent également un long délai pour les pèlerinages de Terre-Sainte, de Compostelle et de Lorette.

Menuiserie. — M. Delpierre cite un document de 1441 d'après lequel il conste que Corneille de Aeltre, citoyen de Bruges, « artis carpentariæ magistrum, » fut chargé par Jean Crawfort, religieux du monastère de Melrose (Écosse), de faire les stalles de l'abbaye, « pro componendis, fabricandis et perficiendis certis sedilibus sive stallis et in dicto monasterio de Melros erigendis, ad instar et similitudinem stallorum in choro ecclesiæ seu monasterii de Dunis, in Flandriâ situatorum, cum scissura tali quam habent sedilia situata in choro ecclesiæ de Thosan juxta Brugis. »

Tonsure au couteau. — « ..... per capillos capitis mei et fratris mei Radulphi de Warem quos abscidit de capitibus nostris cum cultello ante altare Henricus episcopus Wintoniensis. » Acte de 1136.

L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT.

(1) Les *plumes d'autruche* qui ornent l'écusson royal.

Notice historique sur le château de Joinville, par M. A. Pernot. In-8°, 1857.

M. A. Pernot, en nous adressant cette notice, a bien voulu y joindre un dessin qu'il a fait exprès pour la Revue, sur des pièces authentiques et d'après nature. C'est une restitution du château où naquit le célèbre historien de saint Louis. A côté s'élevait l'église collégiale de Saint-Laurent, dont les riches et nombreux tombeaux furent profanés en 1792. Un honorable citoyen protesta énergiquement

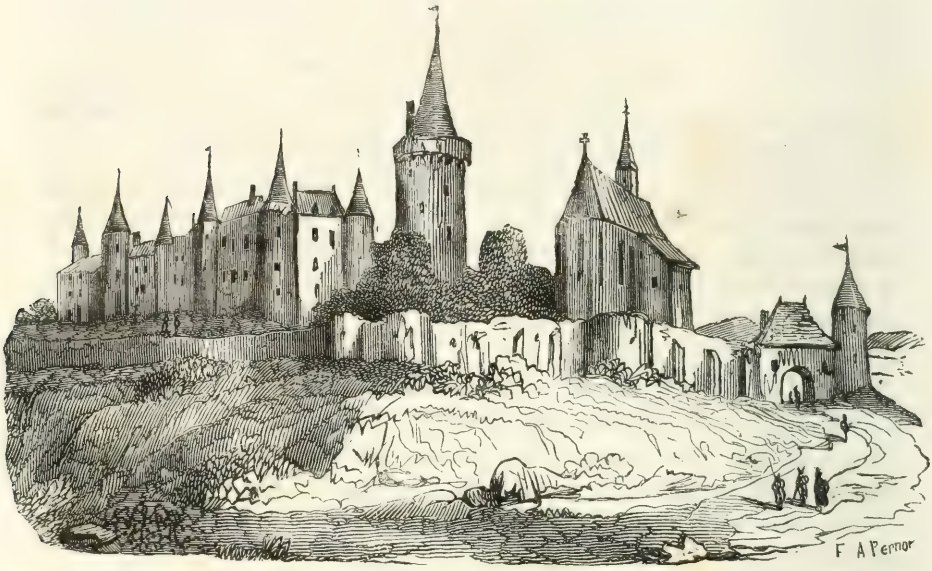

contre ce vandalisme impie, et la municipalité se vit contrainte de faire une réparation solennelle. M. Pernot cite la délibération prise à ce sujet et nous la reproduisons, quand ce ne serait que pour montrer que quand par hasard les honnêtes gens ont montré de l'énergie, ils ont fait reculer les agents du désordre :

« Ce jourd'hui 20 novembre 1792, l'an Ier de la République françoise, le corps » municipal étant assemblé, où étoient les citoyens maire et procureurs de la » commune, etc.... le citoyen maire a dit que l'ouverture des caveaux des ci-devant » princes avoit considérablement affecté le peuple ; que l'exhumation des ossements, » fait à huis-clos et sans appareil de religion, avoit provoqué le plus grand mécon- » tentement, etc..... que la municipalité avoit tenté de calmer le peuple en décidant » le transport, au cimetière de la ville, des ossements des ci-devant princes avec » toute la pompe que la religion mettoit en pareille circonstance ; qu'il y auroit un » détachement considérable de la garde nationale pour donner à la cérémonie » funèbre encore plus d'éclat..... et qu'à l'instant la municipalité requiert le » clergé de faire ce convoi et célébrer une messe solennelle et d'inhumer au » cimetière de la ville tous les ossements exhumés du château. »

Sceaux des comtes d'Artois, par M. L. Deschamps de Pas. Paris, 1857, in-4° de 48 pages et 4 planches.

Les archives municipales de Saint-Omer possèdent des sceaux appendus au bas des diplômes qui sont la plupart dans un excellent état de conservation. M. Auguste Deschamps de Pas a dessiné les plus remarquables d'entre ceux qui portent l'effigie ou le nom des comtes d'Artois, et son frère, M. Louis Deschamps, a décrit ces empreintes sigillaires. Nous ne croyons pas pouvoir faire un éloge plus complet de ce travail d'érudition qu'en disant que le texte est digne des dessins.

Histoire du pèlerinage de saint Marcoul à Corbeny (Aisne), par M. Blat, curé-doyen de Vermand. — In-18 de 72 pages.

Saint Marcoul naquit à Bayeux en 448 et mourut à Nanteuil en 558. Charles-le-Simple, qui conservait le corps du saint dans son palais de Corbeny, fit construire dans cette résidence, en 905, un monastère pour des religieux qui garderaient ces saintes reliques. Ce bourg fut bientôt désigné sous le nom de Corbeny-Saint-Marcoul. Les rois de France, après leur sacre, avaient coutume d'aller vénérer les reliques de celui qu'ils considéraient comme le protecteur de leur sceptre. On compte vingt et un rois qui ont accompli ce pèlerinage, pour obtenir le privilége de guérir les écrouelles.

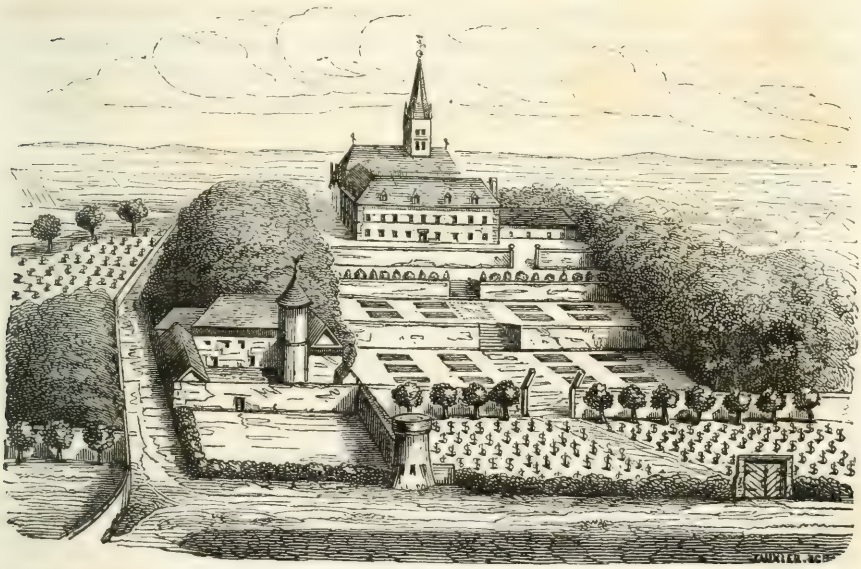

Monastère de Saint-Marcoul.

Le monastère de Saint-Marcoul, qui avait été reconstruit au commencement du XVIIe siècle, fut vendu en 93 au profit de l'Etat et complètement démoli en 1819.

Les reliques de saint Marcoul sont actuellement conservées dans l'église paroissiale de Corbeny, où, malgré le dépérissement de la foi, elles sont encore visitées par de nombreux pèlerins.

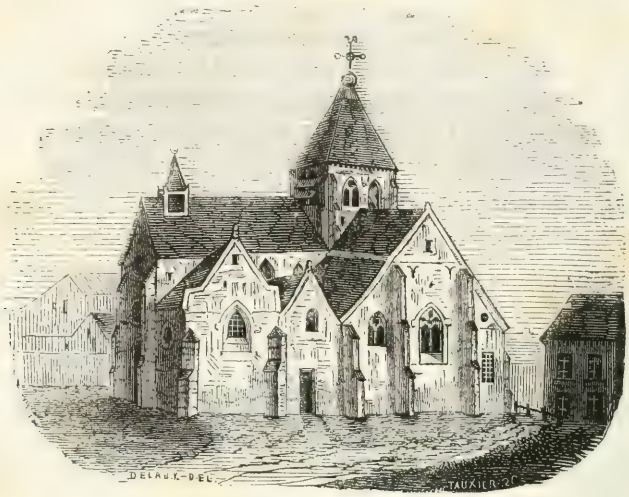

Église de Corbeny.

M. Blat, dans son intéressant opuscule, raconte l'origine de Corbeny, la vie de saint Marcoul, la fondation du monastère ; il constate la munificence des rois de France envers Corbeny, et donne de nombreux renseignements sur le don de guérir les écrouelles accordé aux rois de France et sur les miracles opérés par l'intercession de saint Marcoul.

Notice sur l'abbaye de Preuilly (Seine-et-Marne), par M. E. Grésy, membre résidant de la *Société des Antiquaires de France*. Paris, 1857, in-8° de 58 p.

L'abbaye de Preuilly, fondée près de Provins, en 1118, fut la cinquième fille de Citeaux. M. E. Grésy raconte son origine, ses accroissements, ses démêlés avec la châtellenie de Melun, les dévastations qu'elle eut à subir et les bienfaits qui l'enrichirent. Parmi les donations bizarres qu'elle reçut, mentionnons celle de *cent hérons pour les malades*. Bernard de Pougy qui, au XIIe siècle, s'imposa ce don annuel, prit au reste la précaution de spécifier qu'en cas d'insuffisance, les hérons pourraient être remplacés par des oiseaux de même espèce. — On sait qu'il était interdit aux Cisterciens d'offrir la table aux étrangers dans l'enceinte du monastère ; Michel, abbé de Preuilly, crut pouvoir déroger à cette règle en faveur des enfants de saint Louis ; mais le chapitre général punit cette infraction en excluant l'abbé pendant vingt jours de la chaire abbatiale. — Il ne reste plus aujourd'hui que quelques ruines de cet antique monastère, dont notre savant collaborateur, M. Grésy, a du moins fait revivre le souvenir dans une monographie pleine d'intérêt.

L'ABBÉ J. CORBLET.

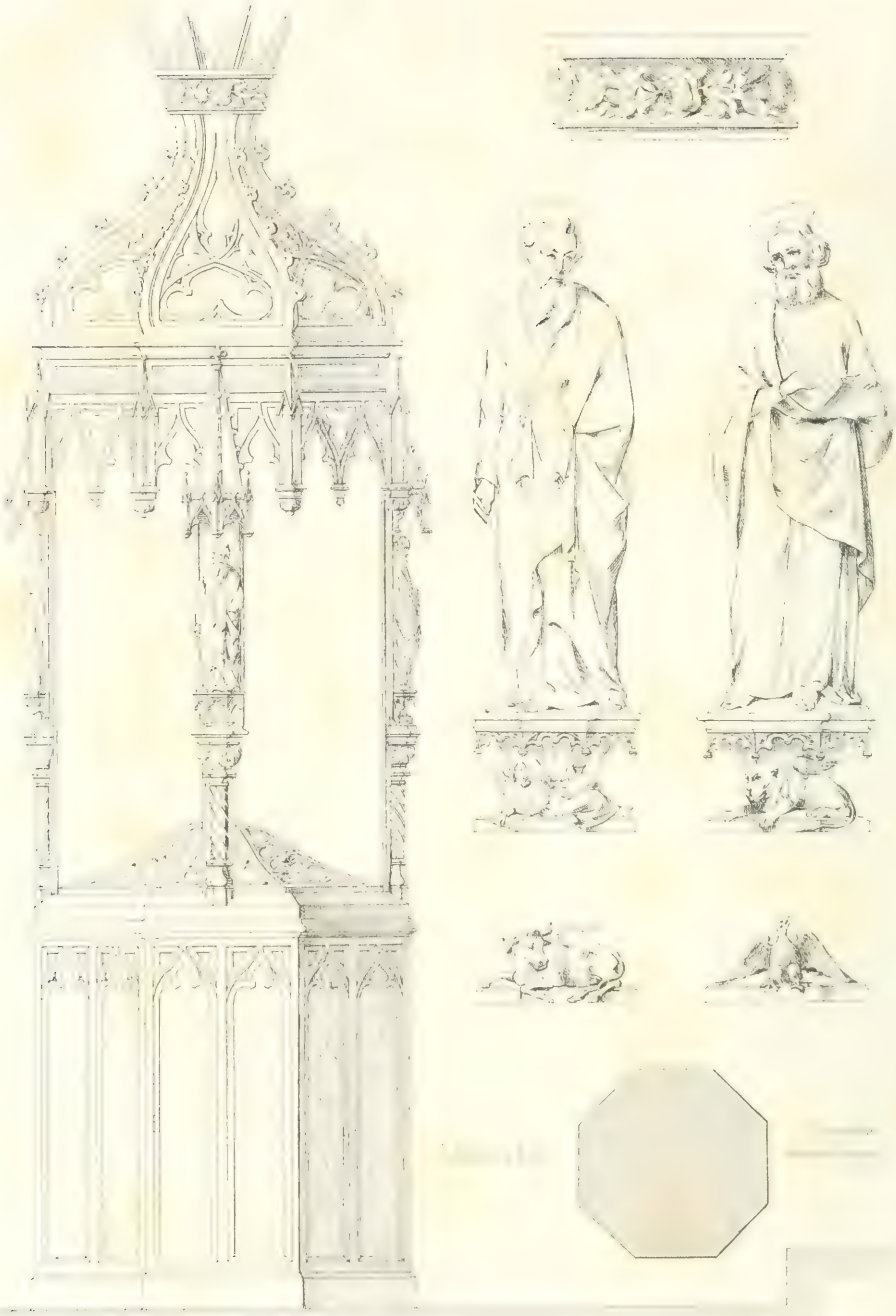

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

CHAPELETS, MÉDAILLONS ET PANONCEAUX

DES CONFRÉRIES DE PÉNITENTS DE LIMOGES.

Les chefs-d'œuvre des argentiers, des orfèvres et des émailleurs de Limoges ont été l'objet de nombreuses descriptions où l'on a rendu justice au talent de ceux qui les fabriquèrent. Leurs noms ont été consignés dans le fameux registre de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Pierre du Queyroix, paroisse de Limoges. Ce registre, le plus précieux des documents conservés aux archives de l'hôtel-de-ville, fut commencé en 1551, par l'ordre des bayles de cette ancienne confrérie, fondée en 1255. Ils y faisaient peindre tous les ans, par les meilleurs émailleurs, les joyaux et les riches ornements dont chacun d'eux augmentait le trésor, et qu'on ajoutait à l'inventaire. L'or, l'argent, les pierres fines y sont rendus avec tout l'éclat de leurs couleurs, même les palles brodées et les verrières peintes ; et l'on ne saurait s'en étonner quand on apprend que ces *pourtraits* sont dus au pinceau des Limosin, des Courteys, des Reymond, des Veyrier, des Pénicaud, etc.

Leurs œuvres de moindre importance sont restées inaperçues, et nous croyons devoir réparer cette omission en parlant de cette immense quantité de petits médaillons émaillés, plus ou moins bien exécutés, qui, malgré les ravages du temps et la recherche des brocanteurs, abondent encore à Limoges.

Les compagnies de pénitents, les confréries ou congrégations, et même les corporations d'artisans de la ville de Limoges étaient toutes sous l'invocation d'un saint patron, dont le buste ou l'image, et souvent les insignes ou attributs, brillaient sur leurs panonceaux et leurs chapelets. Pour l'ornement de ces derniers et la séparation des dizaines, on attachait de petits médaillons d'émail, doubles, encadrés dans un cercle d'argent dentelé, ou des médailles à deux faces, ciselées ou fondues par les orfèvres, soit en argent, soit en cuivre, la plupart du temps frappées sur argent mince en forme d'*agnus*, ou bien encore de petits joyaux allégoriques en argent ciselé, particuliers aux professions, tels que des instruments du martyre des saints et des saintes, des cœurs enflammés, des têtes de morts, des Saint-Esprit, des saintes faces, des croix variées, etc. Les grandes croix qui forment le commencement des chapelets sont ordinairement creuses et remplies de reliques ; on en voit quelques-unes en émail.

Les Pénitents noirs, qui sont les plus anciens, portent à leur ceinture des chapelets dont les *Ave* sont en jais ou en ébène ; les *Pater* sont en argent ainsi que la chaîne; un cordon de ruban noir avec des rosettes remplace la chaîne chez les confrères les moins aisés. La croix, avec la lance et l'éponge, instruments de la Passion, est l'emblème de cette compagnie, avec la devise : *O Crux ave*. Ces croix, ainsi que des larmes et des têtes de morts, avec deux os en sautoir, sont fabriquées en argent; les têtes de morts sont quelquefois en ivoire. Le médaillon du bienheureux Bardon de Brun, leur fondateur, peint en émail, était anciennement plus commun qu'aujourd'hui.

Les Pénitents blancs, dont saint Jean-Baptiste est le patron, enrichissent leurs chapelets de médaillons d'émail figurant le buste de ce saint, avec la devise : *Pœnitentiam agite ;* la tête de saint Jean dans un plat, gravée sur argent ou peinte sur émail (*fig.* 1) ; l'agneau symbolique avec la croix, la banderole et ces mots : *Qui tollis peccata mundi*. Les chapelets de cette confrérie sont en cristal, en ivoire ou en argent; les plus modestes sont en porcelaine avec des rubans blancs.

Les Pénitents rouges, appelés aussi *Pourpres de la charité*, ont pour emblème un cœur enflammé ceint d'une couronne d'épines, et pour devise le mot *Charitas*. Leurs panonceaux et leurs petits médaillons d'émail représentent aussi l'*Ecce homo*, revêtu d'un manteau de pourpre. Les chaînes sont d'argent ou en rubans rouges. Les *Pater* et *Ave* sont de corail ou d'acajou, entremêlés de cœurs d'argent et de médailles du même métal.

Les Pénitents bleus ont pour patron principal saint Jérôme, dont le lion figure comme emblème sur leurs panonceaux, médaillons, etc. Saint Louis est aussi leur patron, et depuis la réception de Monsieur, frère du Roi, comte de Provence (Louis XVIII), dans la confrérie de Toulouse, vers 1777, ils semèrent des fleurs de lis sur leurs voiles, leurs panonceaux et le baudrier de leur bedeau (courrier). Leurs chapelets sont en verroterie ou en bois, de couleur bleue, avec des chaînes d'argent ou des cordons en ruban bleu. Sur un des médaillons qui ont été faits pour leur décoration, j'ai remarqué un saint Jérôme regardant du haut du ciel deux Pénitents bleus agenouillés entre un lion et un crucifix, le tout encadré d'un filigrane d'argent d'un travail fort délicat et orné de fleurs de lis.

Les chapelets des Pénitents *feuille morte* sont en *coco* ou en bois jaune fumé, de la couleur de leur froc et du voile de leur croix. Sainte Madeleine est leur patronne ; ils ont pour devise : *Facite fructus dignos pœnitentiæ*. Ils sont aussi placés sous l'invocation de saint Martial-des-Ardents, leur chapelle étant anciennement dans l'église de ce saint, au faubourg de Mont-Jovis. On voit briller à leurs chapelets le buste de saint Martial dans une gloire découpée à jour et en argent (*fig.* 2); des *Agnus* sur lesquels sont empreints les cinq pains d'orge et les deux poissons de la multiplication des pains (*fig.* 3), miracle où saint Martial portait ces comestibles dans une petite corbeille, suivant la légende locale. Sainte Valérie, portant sa tête aux pieds du premier évêque de Limoges, est souvent représentée sur l'argent et l'émail, ainsi que sainte Madeleine tenant une croix et un vase de parfums.

1

2

3

4

Les Pénitents gris, qui ont pris la couleur de la robe de leur patron, saint François d'Assise, portent sur le voile de leur croix processionnelle deux bras en sautoir, marqués de stigmates rouges comme ceux de J.-C. sur la croix. Cet emblème se retrouve sur leurs panonceaux, où saint François est représenté stigmatisé aux pieds et aux mains par des lignes de feu dirigées par un chérubin. Sur les

médaillons de leurs chapelets, le saint est placé entre deux Pénitents gris agenouillés. Les *Pater* et *Ave* des chapelets sont en bois de noyer gris, entremêlés de petites médailles, de cœurs enflammés, etc.

Nous ne parlerons que pour mémoire des Pénitents violets ou du *Stabat,* dont la Sainte Vierge était la patronne. Cette compagnie n'existe plus. C'est pour elle qu'on avait fabriqué des images de la Vierge aux Douleurs.

Je possède un fort joli chiffre ciselé à jour et en argent, où les lettres **A M** *(Ave Maria)* entrelacées sont surmontées d'une couronne royale et entourées de fleurs de lis et d'arabesques en filigrane (*fig. 4*).

Les Pèlerins de Saint-Jacques étaient les plus pauvres et n'ont pas survécu longtemps à la restauration du culte catholique. Ils avaient saint Jacques de Compostelle pour patron; des bourdons, des gourdes, des coquilles pour emblèmes, et, pour ornements de leurs chapelets, des images de saint Jacques émaillées.

De nombreuses corporations d'ouvriers se réunissaient dans diverses paroisses de Limoges, et avaient chacune leur patron, dont les bustes et les attributs étaient peints sur émail dans leurs panonceaux et sur de petits médaillons. Les émailleurs les vendaient à vil prix, au dire de Bernard de Palissy, à cause de l'extrême concurrence. Saint Eloi était leur patron, ainsi que celui des argentiers ou orfèvres, des monnayeurs, des cloutiers, des maréchaux et même des selliers, par suite d'une mauvaise traduction du mot *sella*, chaise, trône. Ce saint était représenté tenant d'une main la crosse et un marteau de l'autre. Les charpentiers voulaient avoir en émail l'image de saint Joseph; les menuisiers, celle de sainte Anne; les serruriers, celle de saint Pierre. Saint Louis était le patron des perruquiers; saint Jean l'Evangéliste celui des imprimeurs; saint Côme celui des chirurgiens; saint Honoré celui des boulangers. Les bouchers fêtent encore saint Aurélien, second évêque de Limoges; les cordonniers, saint Crépin; les jardiniers, saint Fiacre; les sabotiers, saint Michel; les tanneurs, saint Simon; les porcelainiers, saint Antoine, etc. Les couvreurs de maisons ont pris l'Ascension pour leur fête; les tailleurs d'habits, la Sainte-Trinité. Parmi les autres congrégations en renom nous citerons celles du Saint-Sacrement (Corps de Dieu), de saint Roch et de saint Sébastien, fondée en temps de peste, de Notre-Dame des Agonisants, des hospitaliers de saint Alexis, des *Messieurs,* des écoliers, des artisans, des blanchisseuses ou lavandières, etc.

Les couvents d'hommes et de femmes placés dans la ville ou la *cité,* les abbayes ou prieurés de Saint-André, de Saint-Augustin, de Saint-

Gérald, de Saint-Martin; les Cordeliers, les Jacobins, les Sœurs de Notre-Dame de *la Règle,* les Clairettes, les Carmélites, les Sœurs de la Croix, les Filles de Notre-Dame, les Ursulines et les Visitandines commandaient aux émailleurs et orfèvres des médailles en métal ou des médaillons en émail. Les officiers des paroisses voulaient avoir aussi les images de leurs patrons. Dans les années des ostensions septennales on distribuait celles des saints dont chaque église possédait les reliques. Ces raisons expliquent pourquoi on trouve encore tant de médailles de saint Augustin, de saint Benoît, de sainte Claire, de saint Gérald, de sainte Affre, de saint Domnolet, de saint Cessateur, l'un comte et l'autre évêque de Limoges, de sainte Flavie-Domitille, de sainte Valérie, de saint Martin, de saint Rustique, de saint Léonard, invoqué par les prisonniers et souvent représenté entre un captif chargé de fers et une femme grosse. J'ai vu de petites menottes d'argent suspendues à un chapelet, ornées des initiales de ce saint, si vénéré par Richard Cœur-de-Lion. Il serait trop long de donner à ce sujet la liste de tous les saints du Limousin.

Les bons chrétiens, en mourant, faisaient enterrer avec eux leurs chapelets; on en retrouve tous les jours quand on remue le sol des cimetières. Nous devons dire en finissant que les modestes chapelets sont en plus grande majorité que les riches, qui ont dû cependant fixer davantage notre attention.

Nous pourrions parler encore, au sujet des œuvres dès Argentiers de Limoges, des deniers de mariage, appelés *treizains,* renfermés dans de petites boîtes enjolivées par des ciselures ou gravures d'argent, de vermeil ou d'or. Ces deniers portaient ordinairement l'empreinte de saint Martial, des allégories et des devises; mais ce serait un trop long chapitre à ajouter à cette notice, et nous le réservons pour un article spécial.

MAURICE ARDANT.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

TROISIÈME ARTICLE. *

III. — DE LA FORME DES HOSTIES RÉSERVÉES. (*Suite*).

Inscriptions des hosties. L'usage de mettre sur les hosties le nom de Jésus-Christ en toutes lettres ou en abrégé remonte à une date fort éloignée que nous ne saurions préciser. Il est certain qu'il existait au XIIe siècle ; car Césaire nous raconte qu'un prêtre donnant la communion, le jour de Pâques, laissa tomber une hostie sur le parvis et que sa forme et ses lettres restèrent empreintes sur le pavé (1). Honoré d'Autun, qui vivait à la même époque, comparant l'hostie à un denier, dit que tous deux portent l'inscription d'un nom (2).

Les inscriptions circulaires qu'on mettait le plus ordinairement sur les hosties sont les suivantes :

Ecce homo.
Panis quem ego dabo caro mea est.
Ego sum resurrectio et vita.
Resurrectio Domini RR Dni.
In hoc signo vinces, Constantine.
Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi.
Et clamans Jesus voce magna emisit spiritum.
Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum.
Plectentes coronam de spinis imposuerunt in capite ejus.

Fers à hosties. Ce sont des instruments, analogues aux gauffriers, composés de deux plaques de fer réunies par deux manches coudés et faisant levier. La plaque inférieure est entaillée de deux, de quatre ou de six figures d'hosties qui se reproduisent sur la pâte au moyen de la

* Voir le numéro de Mars 1858, page 112.

(1) *Illustr. miracul. et historiar.*, lib. IX, c. XIV.

(2) Ideo imago Domini in hoc pane cum litteris exprimitur quia in denario imago et nomen imperatoris scribitur (*de Gemma animæ*).

pression. Ces moules, dont l'usage général paraît remonter au IXe siècle portent quelquefois une date. On en connaît un certain nombre des XIIe, XIIIe et XIVe siècles ; nous ne croyons pas qu'on en ait signalé jusqu'ici d'antérieurs à ces époques. Ceux des IXe et Xe siècles moulaient des hosties fort épaisses et grandes comme la paume de la main.

C'est vers la fin du XIe siècle que la dimension des hosties a été considérablement diminuée, du moins dans quelques églises. Bernold, prêtre de Constance, auquel on attribue un *Ordre romain* du XIe siècle, se plaint amèrement de cette innovation. Il désigne ces nouvelles hosties sous le nom de *oblatarum minutiæ*, et s'étonne qu'on admette dans quelques églises des hosties qui, au lieu d'avoir la grandeur de la paume de la main, ont la forme d'un denier (1). Les écrivains protestants, qui s'effarouchent volontiers des moindres changements disciplinaires, n'ont pas manqué de faire un crime aux catholiques de cette époque d'avoir adopté pour les pains d'autels une forme si mince, qu'on a pu les comparer à la gaze et leur donner le nom de *nebulæ* (2).

DD. Martène et Durand ont vu à l'église de Braine (Aisne) des moules à hosties du XIIe siècle et ont publié dans leur *voyage littéraire* (3) le dessin des pains qu'ils produisaient. Ils ont exactement le module de nos pièces de cinq centimes. Une croix surmonte les abréviations suivantes :

IHC XPC AΩ DNS

M. Jules Gailhabaud possède dans sa collection deux dessins de moules à hosties qu'un empereur grec avait donnés à l'abbaye de Moissac. Le Christ est représenté à l'état de squelette (4).

Les anciens fers à hosties sont assez nombreux dans le Poitou. Notre collaborateur M. l'abbé X. Barbier de Montault nous a adressé une empreinte des fers à hosties de Baudement et de Naintré (diocèse de Poitiers). Le premier moule deux petites hosties et deux grandes. L'une de ces dernières représente Jésus-Christ sortant à mi-corps de son tombeau et tenant de la main gauche le globe du monde ; l'autre figure Jésus-Christ en croix. Le fer à hosties de Naintré moule cinq hosties de trois grandeurs différentes. Une seule représente Notre-

(1) CASSANDRE, *Liturgic.*, c. 27, page 61.

(2) DALLÆUS, *De cultibus religiosis Latinorum*, lib. III, c. 6, p. 318.

(3) T. II, p. 35.

(4) GUÉNEBAULT, *Dict. d'Iconogr.*, t. II, p. 56.

Seigneur crucifié avec l'inscription ihesus. Une autre figure l'agneau symbolique. Les autres ne portent qu'une croix grecque avec l'inscription ihc ou xpc.

Empreintes d'un fer à hosties de Naintré.

L'église de Bethines (Vienne), possède un fer à hosties du xve siècle, qui porte l'initiale du graveur, N. Il est disposé de manière à faire à la fois quatre hosties, deux grandes et deux petites. M. Barbier de Montault les a ainsi décrites dans le *Bulletin monumental* (1) : « Des deux petites, destinées à la communion des fidèles, l'une représente l'Agneau de Dieu, au-dessus d'une étoile, et tenant l'étendard de la résurrection ; son nimbe crucifère est vu en perspective. Sur l'autre est gravée la sainte face du Sauveur, à nimbe elliptique, imprimée sur le voile de la Vierge ; des fleurs de lis garnissent l'espace laissé entre le carré du voile et le contour de l'hostie. Les deux grandes sont réservées à la communion du prêtre et à l'exposition du Saint-Sacrement dans l'ostensoir. A gauche, Jésus-Christ meurt, percé de trois clous, sur une croix plate, dont le titre porte INRI, et qui est fichée entre deux collines où pousse une végétation maigre. Son nimbe crucifère est légèrement surhaussé, et le linge qui couvre sa nudité est droit et noué du côté gauche. Deux anges ailés, nimbés et vêtus de longues tuniques, recueillent dans des calices hauts de tiges et portés sur trois pieds, le sang qui coule des mains du Sauveur. Il n'y a pas de plaie à son côté. A la droite du fer, la résurrection : Jésus-Christ sort du tombeau, bénissant et tenant à la main un étendard à croix pommetée. Un ange, derrière le tombeau, regarde le miracle qui s'opère, car c'est de lui

(1) Année 1857, n° 6, p. 507.

que l'Eglise chante : *Angelicos testes*. Le sarcophage est sans couvercle, et sa partie antérieure ornée d'une arcature ogivale qui repose sur des colonnettes. »

On conserve un fer à hosties du XIVe siècle à l'église de Saint-Barban (Haute-Vienne); il moule d'un seul coup deux grandes hosties et deux petites. Sur l'une des grandes, destinée au temps du Carême et de la Passion, on voit Jésus-Christ nimbé attaché à la croix et dont les pieds prennent leur point d'appui sur une branche en saillie ; l'autre hostie, destinée au temps pascal, représente l'Agneau vainqueur portant l'étendard de la résurrection. Les grandes hosties ont 54 millimètres de diamètre, et les petites 29 millimètres (1).

De la confection des hosties. C'était surtout dans les monastères qu'on fabriquait les pains d'autel (2). On y consacrait plus spécialement les semaines qui précèdent Noël, Pâques et la Pentecôte. Trois prêtres ou trois diacres, à jeun, après avoir récité l'office des laudes, les sept psaumes de la pénitence et les litanies, se revêtaient d'aubes et s'adjoignaient un ou deux frères convers pour préparer les hosties. Ils délayaient dans de l'eau froide, sur une table à rebords faite exprès pour cet usage, la fleur de farine provenant des grains de froment qu'avaient triés les novices. Un convers, dont les mains devaient être gantées, faisait cuire cette préparation à un grand feu de sarments, dans le fer à hosties. Les deux autres opérateurs découpaient les pains de manière à ce qu'ils fussent parfaitement ronds. Ils supprimaient ceux qui étaient tachés ou fendus. Ils devaient, en un mot, se conformer aux prescriptions monastiques qui exigent six qualités principales pour les hosties, en demandant qu'elles soient solides, unies, rondes, fermes, sans tache et sans rupture (3).

Les monastères ne se bornaient pas à confectionner des pains d'autel pour les besoins de leur église ; ils en fabriquaient souvent pour les paroisses voisines. L'*hostier* du prieuré du Puy-en-Velay était chargé de préparer des hosties pour toutes les églises du diocèse (4).

Les prêtres furent longtemps chargés exclusivement de la préparation des pains d'autel. Théodulphe, évêque d'Orléans, qui vivait au

(1) L'abbé Texier, *Dict. d'orfèvrerie*, col. 307.

(2) Lanfranc, *Lib. decretor. pro ord. S. Benedict.*, c. VI. — *Lib. usuum ord. cist.* c. CXIV. — *Règle de saint Pacôme*, ch. XVII et XVIII. — *Constitutions des chanoines de la Congr. de saint Victor*, ch. II.

(3) D. Martène, *De ant. mon. rit.*, l. III, c. VIII. — Mabillon, *Act. SS. ord. S. Ben.*, sæc. III, part. I, p. XXXVJ.

(4) Claude de Vert, *Explic. des cérém. de l'Église*.

IXe siècle, ordonna aux ecclésiastiques de son diocèse de faire eux-mêmes les hosties ou du moins d'assister à leur confection [1]. Le quatrième concile de Milan dit que ce pieux travail doit être réservé aux clercs.

Du Cange cite une charte de l'an 1406 [2] qui interdit cette préparation aux femmes : « Item que femme, quelle qu'elle soit, ne puisse faire pain à célébrer en église. » L'expression *quelle qu'elle soit* semble vouloir atteindre les religieuses elles-mêmes. Cependant elles paraissent avoir été souvent exceptées de cette interdiction et beaucoup de religieuses du moyen-âge se faisaient gloire d'imiter sainte Radegonde qui, dans son abbaye de Poitiers, préparait de ses propres mains les hosties qu'elle distribuait ensuite aux églises du voisinage [3].

La fabrication des hosties était déjà tombée dans le commerce au XIVe siècle ; car les *Statuts des oblayers* de 1397 défendent aux femmes d'en confectionner et interdisent la vente des pains d'autel dont la qualité n'aurait pas été vérifiée par les maîtres de la confrérie [4].

Les oblayers étaient ordinairement munis d'une autorisation spéciale de l'autorité ecclésiastique. Claude de Vert cite à ce sujet une enseigne du XVIIe siècle, de la ville du Puy, ainsi conçue : *Céans se font de belles hosties avec permission de M. l'évêque du Puy.*

Les hosties, dans le diocèse d'Amiens, étaient fabriquées à Abbeville, chez les Carmélites, et à Amiens, dans la communauté de la Providence. Cependant l'industrie privée s'en mêlait au XVIIIe siècle, et M. de la Motte, évêque d'Amiens, dans un de ses avis synodaux (1765), se plaint de certaines hosties qui étaient d'une telle petitesse, que le prêtre en les administrant ne pouvait s'empêcher de toucher les lèvres des communiants.

Boîtes à hosties et offertorium. De nos jours on se contente de simples boîtes en fer-blanc pour renfermer les pains à chanter. Le moyen-âge et la renaissance déployaient un plus grand luxe dans les moindres objets du mobilier religieux. Gastaldus dit que les boîtes à hosties peuvent être en argent, en ivoire, en os et même en bois, pourvu qu'elles soient dorées à l'intérieur [5]. Le trésor de la cathédrale

(1) *Epist. ad clerum. suum.*

(2) *Glossar.* v° *Oblata.*

(3) FORTUNAT, *Vit. S. Radeg.*, lib. I, n° 16.

(4) L'abbé TEXIER *Dict. d'orfèvrerie*, col. 1265.

(5) *Prax. ceremor.*, l. I, sect. III, c. V.

d'Amiens possédait en 1347 une boîte à hosties en ivoire [1]. L'inventaire des ducs de Normandie mentionne sous le numéro 1363, « une boîte d'argent et une teste de Dieu émaillée à mettre pain à chanter et poise un marc et vij esterlins. » L'inventaire de la Sainte-Chapelle, dressé en 1532, mentionne trois boîtes à hosties : « 1° une boiste d'argent doré couverte de cristal, qui sert à mettre les osties et pains à chanter pour célébrer les messes, et se ferme avec un petit leoncel (lionceau) ; 2° une grosse boestre d'yvire avec son couvescle, pour mettre le pain à chanter, les fermores de laquelle sont à coupplières d'argent, avec un anneau d'argent par-dessus ; 3° une boeste à six pands servant à mettre le pain à chanter taillée à l'entour et dessus et dedans, à ymages de taille d'espargne, le champ d'azur [2]. »

Du temps où les fidèles offraient eux-mêmes les hosties qui devaient être consacrées pour la communion des fidèles, elles étaient présentées à l'autel sur un large plat que l'on nommait *offertorium*. Il y en avait en argent et même en or [3] ; mais ils étaient plus ordinairement en cuivre battu. « Il n'est pas rare, dit M. l'abbé Pascal, de trouver encore de ces grands plats dans plusieurs églises de campagne et principalement dans les contrées méridionales. Nous pouvons, à cet égard, citer le diocèse de Mende où ces plats sont fort communs. Ces *offertoires* ont conservé leur ancienne destination. On s'en sert pour la quête; et, aux messes des morts et dans quelques fêtes patronales, c'est dans ce plat ou *offertorium* que sont reçues les offrandes en pain, blé, farine, cire, fil, laine, etc., que les fidèles présentent pour l'église [4]. »

Hosties des églises orientales. Comme la loi défendait aux Juifs de se servir de pain levé dans le repas de l'Agneau pascal, il en résulte que Jésus-Christ consacra avec du pain azyme ; cependant l'usage constant de l'église grecque qui, contrairement à l'église latine, se sert de pain levé, prouve que le divin instituteur de l'Eucharistie a laissé à ses apôtres une pleine liberté sur ce point. Nous nous écarterions de notre sujet en abordant la question si controversée du pain azyme [5].

(1) *Inventaire du trésor de la cath. d'Amiens*, publié par M. Garnier dans le tome IX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, p. 262.

(2) *Revue archéologique*, t. V, p. 107 ; inventaire des reliques de la Sainte Chapelle, par M. Douet d'Arcq.

(3) Offertorium aureum cum patena sua aurea opere, mirabili. *Chronicon fontanallense*, c. XVI.

(4) *Origines et raison de la Liturgie*, col. 869.

(5) Voyez les dissertations spéciales de Sirmond, Ciampini, Mabillon, Bona, Renaudot, Allacci, etc.

Bornons nous à rappeler que Jacques Sirmond prétend que, pendant les huit premiers siècles, l'église latine s'est servie de pain fermenté ; que Mabillon conteste la valeur des preuves invoquées et pense que les latins se sont toujours servis de pain azyme ; que d'autres savants, sans se prononcer d'une manière aussi affirmative, disent qu'il n'existe aucun témoignage assez clair pour établir péremptoirement l'usage constant et universel du pain azyme dans l'église d'Occident ; mais que des textes incontestables prouvent tout au moins que cette coutume était en vigueur dès le VIIIe siècle.

Les pains fermentés des Grecs sont de grande dimension, quelquefois ronds, mais plus souvent carrés. Ils portent l'empreinte d'une croix et des lettres IC XC NIKA (Jésus-Christ a vaincu). Le célébrant détache de ce pain ce qui est nécessaire pour la communion des fidèles ; le reste n'est point consacré et est distribué à la fin de la messe à ceux qui n'ont point communié. C'est un souvenir des *eulogies* de l'église primitive (1).

Les constitutions de Cyrille, patriarche d'Alexandrie, ordonnent que le pain eucharistique ne soit pas cuit ailleurs que dans le four de l'église (2). Ces prescriptions sont encore en vigueur dans les églises orientales.

Les Cophtes donnent le nom de *corban* à leurs hosties qu'ils font cuire immédiatement avant chaque messe. Elles sont grandes comme la paume de la main et figurent une grande croix et douze plus petites qui symbolisent les Apôtres. L'inscription consiste dans les mots *agios ó theos* en caractères cophtes. Les Arméniens ont des hosties un peu moins grandes, de l'épaisseur d'une pièce de cinq francs. Elles portent l'image de Jésus-Christ crucifié ou d'un calice d'où sort N.-S. (3).

Les Syriens donnent le nom de *kourbono* aux pains d'autel où ils mettent du sel et de l'huile, coutume qui est condamnée par les autres communions orientales. Ces hosties portent une croix et les lettres IC KC NK (Ἰησοῦς Χριστὸς νικᾷ — Jésus-Christ a vaincu). D'autres sont marquées d'un très-grand nombre de petites croix, avec une plus grande au milieu (4).

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) ALLACCI, *De consens.*, lib. III, c. XV, n° 18.
(2) RENAUDOT, *Liturg. orient. collect.*, t. I, p. 189.
(3) GOAR, Ευχολογιον, p. 117.
(4) RENAUDOT, *Op. cit.*, t. I, p. 191 ; t. II, p. 59, 62, 64.

ÉTUDE SUR LES FONTS BAPTISMAUX.

TROISIÈME ARTICLE *.

IV.

La fontaine baptismale, la cuve destinée à contenir l'eau sainte qui sert au sacrement de la régénération, doit être en pierre, polie avec soin à l'intérieur et, autant que possible, ornée à l'extérieur de sculptures en rapport avec une destination aussi élevée. Sans doute on rencontre ça et là des cuves baptismales en airain ou en plomb, mais c'est là l'exception qui ne fait que confirmer la règle ; or la règle pour la fontaine baptismale c'est la pierre, la pierre dure, non spongieuse, susceptible de recevoir un beau poli, et dans laquelle l'eau puisse facilement se conserver. C'est seulement dans le cas où cette pierre serait trop tendre et trop facilement pénétrable à l'eau, que les conciles ou synodes ont permis de la revêtir à l'intérieur de plomb ou de cuivre étamé. Il suffit d'ouvrir les anciens règlements ecclésiastiques relatifs au baptême, de parcourir les décrets des conciles des diverses provinces, de consulter les liturgistes, pour se convaincre de la réalité et de l'universalité de cette loi. On la trouve plusieurs fois promulguée de nouveau dans le chapitre XIXe du livre de saint Charles, qui résume toujours si bien la tradition ; au XIIIe siècle, Durand de Mende l'avait aussi formellement enregistrée dans son *Rational des divins offices* (1).

Fonts en pierre de la Crypte de Chartres XIIe siècle (2).

Comme donc il n'y a pas de doute sérieux ni de discussion possible sur cette question, et qu'il serait par trop facile d'accumuler ici les citations, nous n'insisterons pas davantage sur ce point et nous passerons immédiatement à un ordre d'idées plus relevées et moins connues, en exposant les raisons mystérieuses et profondes qui ont fait établir cette loi.

* Voyez la livraison de mars, page 97.

(1) *Debet ergo fons esse lapideus;* nam et de silice aqua, in baptismi præsagium emanavit. Sed et Christus, qui st fons vivus, est lapis angularis et petra. (Lib. VI.)

(2) Voir le savant ouvrage de M. l'abbé Bulteau : *Description de la cathédrale de Chartres.* Paris, Sagnier et Bray, 1850. — Il y a bien peu d'ouvrages sur l'archéologie qui soient aussi remarquables, tant pour la pureté du goût et la clarté de l'exposition et du style, qu'au point de vue de la science théologique.

Tout a un sens, et un sens souvent sublime, dans les institutions, dans les pratiques, dans les choses de l'Eglise catholique. Quand Notre-Seigneur donne au chef de ses Apôtres le nom de *Pierre*, ce nom est significatif, il porte avec lui un enseignement complet. Ainsi, au jugement même de Notre-Seigneur, bâtir sur le sable, c'est construire une société sur la division, c'est la composer d'éléments sans force de cohésion, c'est élever un édifice qui ne durera pas; bâtir au contraire sur la pierre, c'est établir une société dont tous les membres sont liés et tiennent fortement l'un à l'autre par la charité; et, pour mieux faire sentir le sens de cette sublime doctrine, ce n'est qu'après s'être assuré à plusieurs reprises de la force de son amour, que Jésus donne à Pierre la mission de paître les agneaux et les brebis et qu'il le revêt définitivement du suprême pastorat. Cette pierre est le symbole de la fixité, de la solidité, parce que d'abord elle a figuré la charité, l'union. Cette pierre est du reste un symbole de prédilection dans la pensée du Sauveur des hommes, et lui-même a voulu s'appeler la *pierre*, ainsi que nous le voyons, et dans l'Evangile et dans toute l'économie des deux alliances, et même dès avant l'ancienne loi, en dehors de cette loi, et jusque chez les Gentils. Aussi loin, en effet, que nous remontions dans l'histoire du peuple juif, toujours nous rencontrons ce symbole, et toujours aussi saint Paul, ou un autre des auteurs inspirés du Nouveau-Testament, ou l'Eglise elle-même, dans sa liturgie et par ses docteurs, vient fixer le sens de ce symbole. Le patriarche Jacob a la tête sur la pierre, quand il voit cette échelle mystérieuse qui relie la terre au ciel et prophétise l'incarnation du Verbe; cette pierre devient bientôt un autel préfigurant le Verbe incarné. C'est d'une pierre que Moïse fait sortir l'eau qui désaltère les Israélites dans le désert, et saint Paul nous dit que cette pierre était Jésus-Christ (1).

Moïse prie en tenant les bras en croix, pour montrer la vertu de la prière en union, par avance, à celle de Jésus en croix; mais ses bras se fatiguent, Aaron et Hur les soutiennent, il se repose sur la pierre et il est exaucé (2). C'est de la pierre que sort pour les chrétiens la douceur de la loi évangélique, figurée par le miel que l'on faisait manger autrefois aux nouveaux baptisés (3). La pierre est l'origine même du peuple nouveau, de la nation rachetée, et Isaïe, dans son intuition prophétique, nous avertit de ne point oublier cette noble origine (4). C'est dans

(1) Petra autem erat Christus. (I. Cor. x, 4.)

(2) Exod. XVII, 12.

(3) Sugent mel de petra. (Deuter. XXXII, 13.)

(4) Attendite ad petram unde excisi estis. (Is. LI, 1.)

les plaies du Sauveur que se réfugie l'âme craintive, loin des dangers du siècle, et cette action toute de mystérieuse piété nous est symbolisée dans un des livres de Salomon par la colombe qui se cache dans les trous de la pierre (1).

Le symbole de la pierre est un des plus fréquemment employés dans les Psaumes pour désigner le Seigneur; citons-en quelques exemples pris au hasard, tant ils sont nombreux, dans la belle traduction des Psaumes de M. l'abbé Bertrand (2).

Jéhova est mon *rocher*, ma citadelle et mon libérateur;
C'est mon Dieu, mon *roc*; je me réfugie en lui. (Ps. XVIII. — Vulg. 17.)
Car qui est Dieu, sinon Jéhova?
Qui est un *rocher*, sinon notre Dieu? (*Ibid.*)
Vive Jéhova! Béni soit mon *rocher!* (*Ibid.*)
C'est vers toi, Jéhova, que je crie,
O mon *rocher!* . . . . . (Ps. XXVIII. — Vulg. 27.)
Lui seul est mon *rocher* et mon salut. (Ps. LXI. — Hebr. 62.)

Une des plus magnifiques prophéties de Daniel nous est encore présentée sous la figure de cette pierre détachée de la montagne sans le secours de la main des hommes; elle renverse le colosse de la domination humaine, la statue des quatre empires successifs, et bientôt elle devient elle-même une montagne qui remplit l'univers. Quand on considère la sublimité de ce spectacle auquel Daniel nous fait assister, on comprend mieux la grandeur et l'imposante majesté de ces paroles de Notre-Seigneur au chef de son Eglise : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle (3).

Le prophète Zacharie (4) nous avait encore montré le Sauveur sous la figure d'une pierre, et il nous avait dit d'avance la plénitude de grâces qui serait en lui et qu'il répandrait sur nous avec abondance (5).

Saint Pierre nous dit que nous-mêmes chrétiens nous sommes des pierres vivantes destinées à être mises à côté de cette pierre angulaire

(1) Columba mea in foraminibus petræ. (Cant. II, 4.)

(2) *Les Psaumes disposés suivant le parallélisme, traduits de l'hébreu*, par l'abbé Bertrand, chanoine de la cathédrale de Versailles, membre de la Société asiatique de Paris. — Cet ouvrage est assurément l'un des plus remarquables et des plus sérieux qui aient été publiés sur cette partie très-difficile de nos livres sacrés.

(3) Matth. XVI, 18.

(4) III, 9.

(5) Lapidem quem dedi coram Jesu, septem in eo oculi sunt... In lapide uno septem oculi sunt, id est in Christo est plenitudo gratiæ spiritualis, de cujus plenitudine nos omnes accepimus.

que toute l'Ecriture-Sainte nous dit être Jésus-Christ [1]. Il faut lire dans le Pasteur d'Hermas tous les développements de cette belle allégorie, pour comprendre combien ces idées étaient familières aux premiers chrétiens.

Nous ne finirions point si nous voulions citer tout ce que nous lisons sur ce beau sujet dans l'Ecriture et dans les Pères de l'Eglise [2]; il nous faudrait parler des pierres précieuses qui faisaient partie des ornements du Grand-Prêtre dans la loi mosaïque, décrire les merveilles du temple, expliquer les sens nombreux des diverses visions d'Ezéchiel et de saint Jean, ainsi qu'une foule de passages qui se trouvent dans les autres écrivains inspirés. Contentons-nous seulement de faire remarquer un fait assurément fort digne d'attention et qui prouve combien ces idées relatives au symbolisme de la pierre sont anciennes et universelles, sans doute parce qu'elles dérivent du fonds commun d'une révélation primitive, antérieure à la dispersion du genre humain en une foule de peuples divers. Ce fait, qu'il est possible encore de constater aujourd'hui, c'est que le symbole de la pierre tenait une place toute spéciale et très-importante dans toutes les religions, d'abord symboliques, puis idolâtriques, des anciens peuples; c'est que, aujourd'hui encore, depuis le fond des Iles Britanniques jusqu'à l'extrémité de la Chine, partout on rencontre ces monuments anciens, simples pierres non taillées, isolées ou réunies de diverses manières, élevées primitivement comme emblèmes de la divinité. La Grèce primitive, celle des Pélasges, n'avait pas d'autres statues; l'Egypte avait ses colonnes de pierre spécialement consacrées à Toth, le Dieu-Verbe; enfin les mêmes monuments se retrouvent en Amérique et jusques sur les îles semées au loin dans le grand Océan [3]. Ce symbole est donc un symbole re-

(1) Et ipsi tanquam lapides vivi.... (II Petr. II, 5.) Pono in Sion lapidem angularem, pretiosum... (Is. XXVIII, 16.) Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli... (Ps. CXVII, 32.)

(2) On trouvera sur ce point intéressant un assez grand nombre de textes rassemblés par D. Pitra, dans le second volume du *Spicilegium Solesmense* (clef de saint Méliton), aux mots *Petra* et *Lapis*. Nous y renvoyons le lecteur désireux d'approfondir cette matière que nous ne pourrions traiter ici plus amplement sans sortir de notre sujet.

(3) On peut consulter sur ce sujet le livre curieux de M. Gougenot des Mousseaux, intitulé *Dieu et les Dieux*. On lira surtout avec le plus grand intérêt ce qu'a écrit sur ce point spécial et sur une foule d'autres également importants, le très-savant M. Frédéric de Rougemont, dans son beau travail sur *le Peuple primitif* (tom. I et II). Enfin, on trouvera aussi quelques renseignements dans un travail de M. Alfred Maury, sur la religion des populations primitives de la Grèce, inséré dans le 22e volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

marquable entre tous ; il remonte, on le voit, à l'origine même du monde ; rien d'étonnant dès lors de voir le divin fondateur de la religion catholique ou universelle en faire un emblème spécial de l'unité, de la fixité, de la durée, de la force et de la charité de cette religion qui embrasse tous les âges et remonte jusqu'à l'origine des choses : *Jesus Christus heri, et hodie, ipse et in sæcula.* Or, ce Dieu Sauveur a voulu particulièrement se faire représenter par ce symbole de la pierre; il a voulu que dans les édifices où se rassemblent les fidèles, ces pierres vivantes de l'édifice spirituel dont il est lui-même la pierre angulaire, l'autel fût une pierre, et une pierre ornée de cinq croix, comme de ses cinq plaies; il a voulu que la fontaine baptismale fût une pierre, parce que lui seul est la source de la régénération et de la vie : *Petra autem erat Christus.*

V.

A quel endroit de l'église doit-on construire la chapelle des fonts baptismaux? Telle est la question que nous avons à examiner maintenant.

Saint Charles nous répond de la manière la plus précise, et sa réponse est conforme à tout ce que l'on rencontre à ce sujet dans les documents écrits aussi bien que dans les monuments. La chapelle des fonts, dit l'illustre et saint cardinal, doit être construite à côté de l'entrée principale (de l'ouest), à l'intérieur, et du côté où se lit l'Evangile [1], et cette prescription est tellement formelle qu'il faudrait une dispense spéciale, fondée sur de bonnes raisons, pour pouvoir établir la chapelle des fonts baptismaux de l'autre côté de l'église, c'est-à-dire à droite en entrant [2].

Dom Chardon, dans son *Histoire des Sacrements*, après avoir parlé des baptistères situés en dehors des églises et formant un édifice à part, s'exprime ainsi : « On voit cependant quelques-uns des anciens baptistères placés dans l'enceinte des églises, vers la porte d'entrée, à main gauche. Le Père Mabillon dit en avoir vu un à Verceille situé de cette manière : « On voit, dit-il, à gauche, en entrant dans l'église, un vieux baptistère de marbre qui a un siége de chaque côté. » Dans les temps postérieurs, je veux dire depuis les VIe et VIIe siècles, on ne plaça guère autrement les baptistères. On en voit un d'airain très-bien travaillé dans l'église de Saint-Marc à Venise ; il est dans une chapelle

(1) Intus ad ostium majus, et a latere ubi Evangelium legitur, sacellum cappellave exstruatur; quæ instar aliarum cappellarum lateralium sit, quæ pro altaribus exædificantur.

(2) Voir saint Charles, *Op. citat.*

près la porte qui conduit au palais du doge, contigu à cette église. Je ne sais point que cela se soit fait autrement depuis, sinon à Bâle en Suisse, où le baptistère, comme le P. Mabillon dit l'avoir vu dans son voyage d'Allemagne, n'est point placé à la porte de l'église, mais au haut de la nef, *du côté du septentrion*, y ayant au-dessus une figure de colombe suspendue. »

Nous avons souligné ces mots : *du côté du septentrion*, parce que tout-à-l'heure nous verrons qu'ils nous donnent la clef de cette exception, plus apparente que réelle. C'est aussi du côté du nord, du côté de l'Evangile, qu'on trouve placée dans la cathédrale d'Amiens, cette ancienne cuve baptismale, où l'on voit encore la figure des prophètes qui ont annoncé le baptême, et qui sans doute est un reste de l'église qui a précédé la cathédrale actuelle (1).

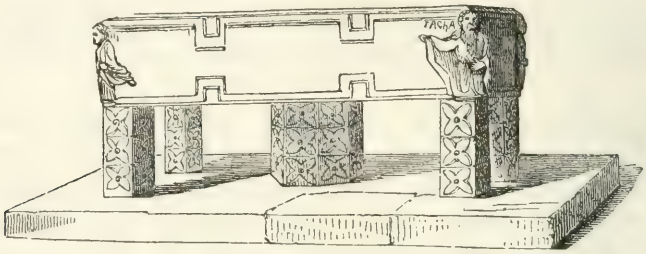

Fonts de Notre-Dame d'Amiens

Dans son curieux travail intitulé : *Idée d'une basilique chrétienne des premiers siècles*, (tome XIXe des Annales de Philosophie chrétienne), le R. P. Cahier parle ainsi du sujet qui nous occupe. « En parlant ici des constructions attenantes à la basilique, il importe d'accorder quelque détail aux baptistères, mais seulement par occasion, et

(1) Ces fonts sont très-probablement du XIIe siècle. La longue cuve indique évidemment que le baptême se donnait alors par immersion. Cette cuve est supportée aux angles par quatre piliers carrés et au centre par un octogone; ces piliers sont ornés de quatre-feuilles. Il n'est pas hors de propos de faire observer que ces fonts sont placés près d'une chapelle dédiée sous l'invocation de *saint Jean-Baptiste;* sans doute ils ne sont plus qu'un débris de toute une assez grande construction antérieure, peut-être d'un baptistère séparé sous le vocable de *saint Jean*, comme on en trouve constamment, souvent transformés en églises, auprès des anciennes cathédrales. — V. la *description de la Cathédrale d'Amiens*, par M. H. Dusevel. — Par leur forme *tumulaire*, ces fonts d'Amiens rappellent ceux de N.-D. de Rouen dont parle Lebrun Desmarettes, dans ses *Voyages liturgiques;* les uns et les autres nous présentent l'idée de la sépulture mystique toujours attachée à l'idée même du baptême. Les fonts de Rouen sont aussi près de la chapelle de saint Jean.

sans prétendre traiter à fond cette question curieuse. Bien que le plan de Voigt (donné par M. Guénébault) place les fonts baptismaux dans le vestibule de la basilique, les antiquaires s'accordent généralement à reconnaître que dans l'origine les baptistères étaient presque toujours séparés de la basilique elle-même ; aussi Bévéridge se sert-il d'expressions qui marquent le doute lorsqu'il désigne leur place dans l'intérieur. Ils ne commencèrent, en effet, à y prendre place que quand l'usage de baptiser par affusion et de multiplier les églises baptismales *(tituli baptismales)* permit de donner aux fonts beaucoup moins d'étendue. Alors, c'est-à-dire vers le VIIe siècle, on les plaça dans les églises mêmes, à gauche, près de la porte [1]. »

On peut dire que telle a été la coutume générale, depuis le moment où l'on a plus ordinairement placé dans l'intérieur des églises le petit édifice ou la chapelle destinée à conférer le sacrement de la régénération ; une loi, d'abord verbale et traditionnelle, puis écrite, a maintenu cette pratique jusqu'à nos jours ; quelle est la raison de cette pratique, quels sont les motifs de cette prescription ?

Dans le plan général d'une église chrétienne, il y a des idées de symbolisme qui déterminent le sens qu'on doit attacher aux diverses parties de l'ensemble. Ces idées, souvent tirées d'un ordre naturel mis en correspondance avec l'ordre surnaturel, forment un véritable cours d'instruction, une sorte de prédication visible et de tous les instants, destinée à frapper les sens et à rappeler à l'esprit et au cœur les vérités révélées. C'est ainsi que l'Orient, vers lequel se dirige le chœur de nos églises, nous montre à la fois le lever de l'astre, roi de la nature, et la venue du Verbe de Dieu, la lumière des âmes, le soleil des intelligences : *qui visitavit nos Oriens ex alto.* L'Occident, au contraire, est le pays des ombres et des ténèbres ; aussi désigne-t-il les nations païennes assises dans l'ombre de la mort ; aussi est-ce de ce côté que sont surtout placées les cloches, ce symbole des prédicateurs qui appellent à haute voix les infidèles à la participation de la lumière de l'Evangile. Le Midi nous offre des idées de chaleur et de surabondance de vie ; dans l'ordre surnaturel il nous montre le séjour des chrétiens fervents, des Apôtres et des Saints ; c'est de ce côté-là surtout que l'on a placé le cloître, l'habitation des religieux, de l'évêque et du clergé. Le Nord au contraire nous fait penser aux rigueurs et au froid des tempêtes et de l'hiver ; il symbolise les passions mauvaises, les orages du cœur, l'absence du feu de la charité, l'état de mort spirituelle. Au portail du

(1) Pellicia, Allegranza, (*sur le baptistère de Chiavenne*), etc.

Midi on a représenté des scènes qui rappellent la vie de ferveur ; à celui de l'Ouest des personnages qui supposent l'idée de prédication, d'enseignement, pour arriver à l'illumination : Jésus-Christ docteur, les Evangélistes, les Docteurs de l'Eglise. Au portail du Nord étaient (surtout anciennement) réservées les scènes terribles, les vérités saisissantes, les fins de l'homme, comme aussi on aimait à y mêler des idées de miséricorde pour attirer les pécheurs et les toucher en même temps qu'on les faisait trembler : c'est à cause de cela qu'on voit souvent de ce côté l'image de Celle que l'Eglise appelle le refuge des pécheurs. A l'aide de cette belle théorie toute puisée, hâtons-nous de le dire, dans le premier volume des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature* du P. Cahier et de feu le P. Martin, il nous devient facile de saisir la raison pour laquelle les fonts baptismaux doivent se trouver à la gauche de l'entrée de l'église par le portail de l'Occident. Le nom même que longtemps on a donné au baptême, *l'illumination*, nous dit pourquoi le lieu où l'on reçoit la lumière de la foi aux vérités surnaturelles se trouve sur la route de ceux qui viennent de l'Occident et qui se dirigent vers l'Orient véritable, le soleil éternel que nous contemplerons un jour. Si les fonts baptismaux sont à gauche et non pas à droite, s'ils sont sur le côté du Nord et non pas sur celui du Midi, c'est que le baptême a pour but, non-seulement d'illuminer notre intelligence en la rendant apte à recevoir facilement les vérités révélées, mais encore de changer notre cœur, en le rendant souple et docile à l'action de l'Esprit-Saint, en versant dans ce cœur l'habitude des sept vertus principales, à l'aide desquelles il aura à commencer contre les sept vices principaux et contre l'ennemi des âmes une lutte de toute la vie. Ainsi donc, tout est enseignement dans les choses du culte catholique ; et la place même qu'occupe la chapelle des fonts, à la fois à l'Ouest et au Nord, nous rappelle immédiatement les vérités à croire et les œuvres à pratiquer. C'est du reste pour un motif analogue que le diacre ou le prêtre, lisant l'Evangile pendant la messe, se tourne vers le Nord : c'est pour montrer la puissance de la parole de Dieu contre les démons, en même temps que sa force pour convertir les pécheurs. Autrefois toutes ces idées étaient chose familière au bon peuple chrétien, et pour rien au monde on n'aurait voulu, par exemple, être enterré au côté Nord d'une église. De même, l'orientation était généralement respectée, comme toujours elle devrait l'être, ce qui souvent est plus facile qu'on ne se plaît à le croire. Les autres règles, si mystérieuses et si belles, du symbolisme liturgique et architectural étaient ponctuellement observées, et cela suffisait souvent pour donner aux églises ce carac-

tère sacré, ce sceau divin, ce je ne sais quoi qui vous pénètre et vous impressionne quand on entre dans une vraie église des âges de foi, ce secret qui est l'âme de nos édifices saints, et qu'il nous importe de bien réapprendre, si nous voulons donner de la vie à nos modernes imitations.

Nous terminerons cette cinquième division de notre travail par la description du petit monument dont nous donnons le dessin (*voyez la planche* VI), les fonts baptismaux de Beuvry [1]; nous aurons ensuite à examiner quelques questions de détail.

L'idée qui a présidé à la composition des fonts baptismaux de Beuvry est celle qui est renfermée dans cette parole même de Notre-Seigneur : Qui *crediderit* et *baptizatus* fuerit *salvus* erit, celui qui *croira* et sera *baptisé*, celui-là sera *sauvé*; les règles traditionnelles ont d'ailleurs été scrupuleusement observées, tant pour l'ensemble que pour les détails.

1° Celui qui *croira*..... Les vérités à croire sont surtout contenues dans l'Evangile; de là les quatre statues des Evangélistes avec les quatre symboles des Evangiles eux-mêmes. Ces Evangélistes ont les pieds nus, à cause de cette parole du prophète : *Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de celui qui annonce la paix et le bonheur!* c'est-à-dire la bonne nouvelle, l'Evangile; ils ont le nimbe qui indique la sainteté. Les symboles des Evangiles ont tous des ailes, l'homme, le lion, le bœuf et l'aigle, pour montrer la sublimité de la doctrine renfermée dans l'Evangile et l'élévation de cette doctrine au-dessus de tous les enseignements d'ici-bas. Ces symboles sont gracieusement sculptés dans les supports où reposent les images des évangélistes eux-mêmes, qu'ils servent ainsi à désigner chacun par leurs noms; ces évangélistes sont honorablement placés dans des niches ornées et surmontées de dais, ainsi qu'il convient à des saints.

2° Et sera *baptisé*..... Cette condition du bain spirituel qui ôte les péchés et rend à l'âme son innocence est indiquée d'une manière vive et toute sensible par la cuve baptismale elle-même, où est contenue l'eau de la régénération.

3° Celui-là *sera sauvé*..... Aussi le haut du monument porte-t-il la couronne promise à ceux qui seront fidèles aux promesses de leur baptême. Cette couronne est la même en substance pour tous, mais elle est variée, fort variée, selon les mérites de chacun. Voilà pourquoi elle

(1) Diocèse d'Arras, chef-lieu d'un doyenné, à la tête duquel est placé M. N. Cloet, bien connu par ses savants ouvrages sur une des branches de l'art chrétien, la musique religieuse.

est ici formée de tous les emblèmes qui conviennent aux diverses catégories d'élus. On y voit les roses du martyr, le lis des vierges, les fleurs diverses des confesseurs ou des justes qui se sont sanctifiés dans les voies ordinaires. Au-dessus du diadème on aperçoit aussi les étoiles des docteurs et de ceux qui ont non-seulement sauvé leurs propres âmes, mais qui ont à leur suite fait entrer beaucoup d'autres âmes dans le ciel, et tous ces emblèmes des mérites particuliers sont entremêlés de gerbes de rayons, qui indiquent la gloire éternelle commune à tous.

Comme il est facile de le voir par ce rapide exposé, on s'est inspiré de la tradition et on n'a fait que reproduire en petit et d'une manière concise les magnifiques ornements et enseignements contenus dans les grands baptistères des âges primitifs.

La cuve est en marbre rouge et de forme octogone; elle est surmontée d'un dôme d'honneur ou ciborium en chêne sculpté, dans le style de l'église, beau monument ogival de la troisième époque. Le pavé octogone est à compartiments ou sorte de mosaïque formée de pièces de marbres rouge, blanc et noir; on descend dans ce baptistère, aussi bien que dans celui d'Oisy.

Le couvercle qui recouvre immédiatement l'eau baptismale est sculpté et orné comme toutes les autres parties du petit édifice; il est surmonté, sous le dôme, d'une colombe qui rappelle le baptême de Notre-Seigneur et ce texte où il est question de la régénération par l'eau et le Saint-Esprit. Cette colombe est disposée de manière à former un contre-poids; elle descend à mesure que le couvercle monte, à l'aide d'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, dissimulé par les colonnes du ciborium, et l'acte du baptême est ainsi accompagné d'une sorte de représentation symbolique, qui n'est pas sans un mystérieux effet sur l'imagination des assistants, portés de cette manière et par tout l'ensemble à des idées de foi et à des sentiments de piété. Du reste, tout ce petit monument est parlant, pour ainsi dire, et ce langage est si simple et si profond à la fois, qu'un cœur chrétien le comprend et le sent au premier abord. Il n'y a là rien de bien étonnant, puisque ce n'est que la reproduction, partielle même et incomplète, des œuvres produites par nos pères, ces hommes de foi et de science vraie, qui connaissaient si bien le sens des symboles scripturaires et liturgiques, et qui savaient s'en servir de manière à en faire une prédication instructive, touchante et de tous les instants.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

(*La suite au prochain numéro.*)

ASSOCIATION

EN FAVEUR DES ÉGLISES PAUVRES.

Une association fut créée, vers 1852, par M. de la Bouillerie, alors vicaire-général du diocèse de Paris et aujourd'hui évêque de Carcassonne, sous le titre d'*Œuvre des Tabernacles*. Cette œuvre avait pour but de venir au secours des pauvres églises de campagne et de leur fournir des ornements décents. Avec le produit des souscriptions on achetait quelques objets du mobilier le plus indispensable des églises, tels que calices, ostensoirs, reliquaires, chandeliers, chemins de la croix, etc.; mais ce qui était le plus ingénieux dans cette charitable industrie, c'était le procédé inventé par les dames patronesses de l'œuvre pour créer des ornements sacerdotaux avec de vieilles étoffes. Ainsi on recevait tous les débris de toilettes mondaines, morceaux de velours, de soie, de cachemire, de damas, et dans une de ces matinées ouvrières si usitées aujourd'hui dans toute la France pour vêtir les pauvres, des dames aussi zélées qu'habiles découpaient les dessins et les fleurs de ces vieux tissus, qui, groupés ensuite avec goût sur des étoffes neuves de drap et de satin, formaient de merveilleuses broderies, rattachées avec des fils d'or et d'argent. De vieilles dentelles de Malines ou d'Alençon servaient, par le même procédé, et comme par enchantement, à façonner des aubes et des nappes d'autels.

On a calculé que l'OEuvre des Tabernacles avait reçu, en 1852, 3,850 fr. et avait réparti entre soixante églises pour 8,546 fr. d'objets divers. En 1853, les recettes s'étaient élevées à 9,187 fr., et on avait fait distribuer à cent trente-une églises des ornements dont la valeur est estimée à plus de 18,000 fr. Enfin, de 1852 à 1857, douze cent soixante-dix-huit paroisses ont obtenu des secours. On a donné six cent cinquante-quatre chasubles, cent soixante-cinq chapes, cent cinquante-six vases sacrés.

Ce résultat progressif est certainement satisfaisant ; mais qu'il est loin encore de répondre au but et à l'extension même de cette association ! L'assemblée annuelle de l'OEuvre des Tabernacles qui vient d'avoir lieu à l'église de la Madeleine aura, il faut l'espérer, donné une impulsion décisive pour son succès. Monseigneur Morlot est venu l'encourager et la bénir, et Monseigneur l'évêque d'Orléans a prêté à

cette solennité sa puissante et sympathique parole. Pendant plus d'une heure l'éminent prélat a ému et captivé son nombreux auditoire, et son plaidoyer en faveur des églises pauvres est tout simplement un chef-d'œuvre d'éloquence et de charité.

Par un contraste qui a frappé tout le monde, c'est dans l'église de la Madeleine, ce temple néo-grec où les riches de la terre ont accumulé au prix de plusieurs millions toutes les magnificences de l'art moderne, que Monseigneur Dupanloup venait plaider la cause des pauvres églises de campagnes ; aussi s'écriait-t-il avec autant d'éloquence que d'à-propos :

« Parce que nous voyons achevés trois ou quatre sanctuaires où brillent le marbre et l'or, ne croyez pas que notre Église ait retrouvé sa gloire perdue et vu renaître la beauté de ses anciens jours. Les enfants peuvent se réjouir ; mais les hommes réfléchis, les sages vieillards ne se consolent ni si facilement, ni si vite.

» Ah ! sans doute, vous avez, vous ici, le luxe et les délices de la religion, comme de tout le reste dans votre vie ; vous priez dans l'opulence comme vous y vivez. Mais laissez-moi vous le demander : n'y a-t-il donc que vous sur cette terre ? Et les vingt-sept millions de laboureurs qui défrichent vos campagnes et vos terres ne sont-ils pas aussi les enfants de l'Evangile, et votre Dieu n'est-il pas leur Dieu ?

» Eh bien ! dans la plupart de ces campagnes, où en est la religion du Dieu vivant et le culte du sacrifice éternel ? Que de temples en ruines et dépouillés de tout ! que d'autels sans hosties ! que de peuples sans pasteurs ! que de sanctuaires déserts ! que de tabernacles vides ! que de pierres dispersées ! que de fêtes divines sans honneur ! que d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et délaissées !

» Oui, Dieu nous a rendu nos temples, et, grâce à des prêtres héroïques, grâce aux confesseurs et aux martyrs d'une révolution impie, nous y avons retrouvé les trésors de notre foi ; mais dans quel dénûment et dans quel état ! Eh bien, elle dure encore presque partout, cette pauvreté déplorable qui est la ruine de la foi et des âmes ; elle dure et durera encore des siècles si l'on ne se décide enfin à faire tous les sacrifices que demandent depuis longtemps la conscience publique, l'honneur de la religion, la foi des pauvres peuples et le salut de la société.

» Le feu sacré brûle encore parmi nous... oui, mais je souhaiterais qu'il fût plus ardent ; car, malgré cette ardeur, je crois que la lampe du sanctuaire est presque partout éteinte dans les campagnes, faute d'une médiocre offrande que vous ou d'autres vous refusez à faire. »

Le discours de Monseigneur d'Orléans ne peut pas être scindé, et des citations éparses ne sauraient donner qu'une faible idée de l'énergie et de la puissance de certains mouvements oratoires, où le pasteur n'épargne pas de sévères leçons aux heureux de la terre :

« J'ai vu des protestants qui ne croient pas à l'Eucharistie, mais qui savent que nous y croyons ; je les ai vus stupéfaits en considérant ces autels déshonorés, ces sanctuaires abjects, ces vieilles murailles noircies ou verdâtres, ces tables de communion tombant de vétusté, ces sacristies d'une humidité malsaine qui menace de corrompre ce qu'il y a de plus auguste sur la terre, ces saints ciboires, ces calices ternis et livides, ces ostensoirs, ces vases sacrés destinés à porter l'extrême-onction et le saint viatique aux malades, d'une médiocrité révoltante, quelquefois de cuivre ou d'étain ; j'en ai vu de tels, et ce vil et grossier métal portant souvent, bon gré mal gré, sur le pied même du vase sacré, dans un affreux vert-de-gris, les traces d'une abominable corruption.

» O éternel roi des siècles ! voilà comment on vous traite ! Vous languissez dans l'opprobre, tandis que de vaines créatures qui n'ont qu'un souffle qu'elles tiennent de votre miséricorde, s'en vont chaque jour étaler les scandaleuses magnificences de leur mollesse et de leur orgueil, révolter les regards du pauvre, chercher et corrompre d'autres regards, et nous préparer par leur luxe les calamités que les femmes de Babylone préparent toujours aux grandes cités mondaines à la veille de leur ruine !... Saint Paul en fût mort de douleur. Hélas ! nous n'en mourrons pas, parce que nous ne sommes pas des saint Paul ! Pour moi, je me résigne difficilement à vivre au milieu de toutes ces tristesses, et j'avoue que j'admire la résignation de certaines âmes chrétiennes qui communient souvent et qui ne font rien pour réparer ces grands désastres de la foi.

» Tant que vous laisserez les autels du Dieu vivant dans cet abandon, tant que les pauvres églises de vos terres ne seront pas aussi solidement bâties que les écuries de vos châteaux et les granges de vos fermes ; tant que vous ne remédierez pas à ces ruines, à cette extinction universelle de ce qui soutient la foi chrétienne dans les âmes, Dieu ne vous bénira pas ! Vous resterez, comme vous l'êtes depuis soixante années, suspendus au penchant des abîmes ; vous irez de révolution en révolution : voilà vingt, trente, quarante ans, un siècle bientôt, que vous marchez à travers des tourmentes ! Eh bien, si vous ne faites pas mieux que vos pères, vos enfants ne seront pas plus heureux que vous ! »

Plus loin, allant au-devant de cet éternel prétexte inventé par l'égoïsme pour blâmer les dépenses du culte et refuser, au nom de la charité à exercer envers les pauvres, tout secours demandé pour les besoins du sanctuaire, l'orateur trouve encore une de ses plus chaleureuses inspirations :

« Mais les pauvres me direz-vous, les pauvres si chers à Jésus-Christ, les délaisserons-nous? Non, vous leur tendrez toujours une main compatissante, mais aussi vous ne refuserez pas de conserver ses temples à Jésus-Christ et aux pauvres eux-mêmes? Mais, celui pour qui j'implore votre charité n'est-il pas le père des pauvres? Et depuis que ses autels sont déserts, ses tabernacles abandonnés, ses temples en ruines, je vous le demande, les pauvres sont-ils plus heureux et plus secourus sur la terre?..... Et d'ailleurs, ce que vous faites pour les pauvres églises de village, ne le faites-vous pas surtout pour les pauvres? Leur véritable asile n'est-il pas là? N'est-ce pas là, s'ils y étaient ramenés par l'attrait des fêtes religieuses et par la charité, qu'ils pourraient trouver le repos de leurs fatigues, le délassement des tristesses de leur cœur et la patience enfin pour souffrir tant de maux sans se plaindre et porter jusqu'au bout, avec un courage chrétien, le poids et la chaleur du jour?

» L'église n'est-elle pas la maison, le palais du pauvre? N'est-ce pas dans cette maison de son Dieu qu'il vient avec joie chercher ses titres de noblesse, ses plus chers souvenirs, la cendre de ses pères, les fonts sacrés où furent baptisés ses enfants, la table sainte où ils firent leur première communion, le sanctuaire où lui-même nourrit son âme de la divine Eucharistie et pria tant de fois avec ferveur? Mais tout cela, pour lui, n'est-ce pas le ciel sur la terre? n'est-ce pas la famille et le toit paternel, la patrie et les aïeux, et tout ce qu'il y eut jamais de grand, de doux et de sacré ici-bas pour le cœur de l'homme? »

L'Œuvre des Tabernacles, si modeste à son début, a grandi comme le grain de sénevé et cette précieuse semence, fécondée par l'éloquente parole d'un apôtre, n'a plus qu'à se répandre par les mille voix de la presse pour réveiller les instincts généreux et chrétiens d'une société qui, grâces à Dieu, possède encore la foi.

Le recueil où nous insérons ces lignes, loin de rester étranger au mouvement qui se prépare en faveur des églises pauvres, pourra au contraire y concourir avec quelque avantage, puisque son but est précisément la glorification et l'extension de l'art chrétien. C'était d'ailleurs un des projets qu'affectionnaient particulièrement les fondateurs de la Revue, et il y a longtemps déjà qu'ils avaient espéré faire de cette pu-

blication le centre actif d'une association qui aurait procédé comme les sociétés de l'Allemagne catholique, qui ont pour mission de réparer, construire, orner ou meubler les pauvres églises. Ce projet, cette prétention si l'on veut, nous semblait si au-dessus de nos forces et de l'importance de notre œuvre naissante qu'il fut ajourné, mais non abandonné. Aujourd'hui nous reprenons ce projet. Le centre d'action existe, l'assemblée solennelle du 4 février lui a donné sa consécration et lui a ouvert la voie. Nous sollicitons l'honneur d'être un de ses plus actifs et de ses plus fidèles auxiliaires. Dès ce jour, la Revue de l'Art chrétien se voue à cette œuvre bénite ; elle va solliciter la création de conférences diocésaines composées d'hommes de bonne volonté qui feraient pour la charité envers les églises pauvres ce que les conférences de Saint-Vincent de Paul font pour les indigents ; loteries, expositions, souscriptions, statistique des églises pauvres et de leurs besoins. La Revue enregistrera les progrès et les actes de l'association, les travaux de ses membres, les dons et les richesses dont elle sera la dispensatrice.

Puisse-t-elle contribuer par là à généraliser le succès d'une œuvre éminemment utile, qui par les résultats qu'elle est appelée à obtenir, doit conquérir la sympathie des artistes chrétiens et de tous les hommes religieux.

ÉMILE THIBAUD.

MÉLANGES.

Découverte d'antiquités païennes

près de divers Monuments chrétiens, dans le pays de Comminges.

Le pays de Comminges abonde en restes du paganisme; il n'est pas rare d'en rencontrer encore, après tout ce qui en a été enlevé et dont s'est enrichi le musée de Toulouse, au grand regret de ceux qui pensent que les monuments antiques ont une bien plus grande valeur sur les lieux mêmes où ils furent élevés. Ces restes sont en général des autels consacrés aux fausses divinités adorées par nos pères. Quoiqu'il semble étrange au premier coup d'œil de parler dans un recueil consacré à l'art chrétien de monuments d'un culte éteint, la découverte que je viens de faire de quelques-uns de ces objets me confirme dans une opinion que j'avais émise ailleurs et explique pourquoi j'en parle ici. Cette opinion, qui du reste n'est pas nouvelle, c'est que le christianisme, s'introduisant dans un pays souillé de superstitions vivaces et populaires, et ne pouvant sans doute déraciner complètement l'attrait qui poussait les populations vers certains lieux consacrés, a sanctifié ces lieux en les consacrant au culte du seul vrai Dieu, et a planté la croix, signe de salut et de victoire, sur les débris mêmes des idoles et des autels qui leur furent élevés.

Notre pays, plus qu'aucun autre peut-être, est couvert de chapelles votives la plupart consacrées à la Mère de Dieu; plusieurs ont succédé à des oratoires païens, dont on a retrouvé les autels, et quelques-uns ont gardé le nom de la divinité qu'on y adorait. Dieu a voulu que sa mère fût honorée d'une manière particulière en ces lieux, autrefois souillés par la présence de celui dont elle a écrasé la tête. Nos plaines, nos montagnes, nos forêts en offrent un grand nombre à la curiosité du voyageur et surtout à la piété des habitants. Quelques-uns ont disparu; d'autres n'ont pas gardé le souvenir de ce qui fut antérieur à leur érection. Quelquefois une simple croix, emportée elle-même par l'injure des temps, marqua et purifia ces lieux, autrefois témoins de sacrifices et autres cérémonies païennes: c'est ce que j'ai constaté de nouveau dans l'endroit que je viens d'explorer. Sur une élévation qui forme la limite des trois communes de Saint-Bertrand, de Générest et de Tibiran s'élevait jadis une croix qui a disparu; le lieu seul a retenu, dans les anciens titres, le nom de *Croix de l'oraison* ou de *l'adoration*. Quelques vieillards avaient même conservé naguère le souvenir d'une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie. Là fut, à n'en pas douter, un oratoire consacré à une divinité adorée dans la contrée. Une première fouille pratiquée il y a quelques années, m'y fit découvrir des débris d'autels votifs, un grand nombre de bases carrées sur lesquelles on les plaçait, des briques en grande quantité, de gros clous, des monnaies, etc., mais pas d'inscriptions;

cette fois j'ai été plus heureux : parmi des autels de toutes dimensions, j'en ai trouvé deux qui m'ont donné le nom que je cherchais. Voici les inscriptions dont l'une admirablement conservée est en caractères des bonnes époques épigraphiques :

FAGO	FAGO
DEO	DEO
BONXVS	IVSTVS
TAVRINI	VSLM

Précédemment dans un village voisin de Générest, j'avais trouvé un autel portant le même nom :

FAGO DEO
POMPEIA
C. FILIA
VSLM

C'est donc le hêtre que l'on avait divinisé et qu'on adorait ici. Les montagnes qui environnent cette élévation étaient, en effet, autrefois couvertes d'épaisses forêts de hêtres ; quelques-unes même le sont encore. Il n'est pas étonnant que dans un temps *où tout était Dieu, si ce n'est Dieu lui-même*, la reconnaissance de nos ancêtres ait voué ce lieu à une divinité, dont ils devaient sentir le besoin d'attirer la faveur, et qui semblait avoir élu son domicile au milieu de la sombre horreur de ces forêts. Le christianisme ne se contenta pas toujours d'abattre ces oratoires, il en dispersa les restes et les enfouit dans les murs des églises pour les soustraire aux adorations et aux regrets du peuple ; celui de Pompeia fut trouvé ainsi dans un mur de l'église de Générest. Dans celle de Jaunac récemment agrandie dans un style déplorable, il en a été trouvé quelques-uns, mais sans inscriptions. L'un d'eux porte seulement une figure qui élève les mains dans l'attitude antique de la prière ; l'autre est creusé en forme d'entonnoir pour recevoir le sang de la victime. Je leur ai donné asile, ainsi qu'à ceux qui viennent de revoir le jour après une nuit de près de deux mille ans et qui portent à plus de quatre-vingts le nombre de ceux que je possède.

Je serais heureux de voir un jour sur ces débris que j'ai bouleversés, s'élever de nouveau un oratoire en l'honneur de Celle qui nous donna la lumière, dont les rayons firent rentrer dans les ténèbres l'esprit du mal qui s'y était fait un trône.

LOUIS D'AGOS.

Consécration d'une Église à Canet (Espagne).

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez prié de dépouiller, pour votre Revue, *la Cruz*, revue espagnole qui vous est adressée ; je n'y ai trouvé, jusqu'à présent, rien qui fût de nature à intéresser vos lecteurs au point de vue particulier de l'art chrétien. Aujourd'hui seulement, et à la veille de partir pour Rome, d'où je pourrai, je l'espère, vous fournir des documents meilleurs, je mets la main sur une page qui mérite peut-être d'être reproduite. Vous en jugerez.

Il s'agit de la construction et de la dédicace d'une église. Vous savez aussi bien que moi, Monsieur l'Abbé, les malheurs de la religion dans la péninsule depuis que l'esprit révolutionnaire y a fait irruption. Grâce au renversement des lois fondamentales de cette vieille et noble monarchie, le catholicisme a vu fondre sur lui la persécution, la spoliation, la calomnie, la torche incendiaire et le poignard. Nombre d'églises anciennes ont été brûlées, démolies ou fermées. On songe à réparer peu à peu ces désastres, sans que le travail, hélas! soit aussi général et aussi généreux qu'en France. L'Espagne est fort malade, beaucoup plus malade que nous!

L'un de ces exemples de réparation a été donné tout récemment par la petite ville de Canet, province de Barcelone et diocèse de Girone, peuplée d'environ 3,000 habitants. On y honore la très-sainte Vierge sous la touchante invocation de *Notre-Dame de la Miséricorde.* Si c'était ici le lieu, j'aurais à faire un long article sur les innombrables titres donnés à Marie par les Espagnols d'un autre âge; nulle part ils ne sont aussi multipliés, aussi profondément marqués au cachet d'une filiale confiance.

Le style adopté pour le nouveau sanctuaire est le gothique du XIIIe siècle, et d'après les journaux du pays il offre un ensemble fort beau. Je n'ai pas de peine à le croire, en me reportant aux magnifiques monuments religieux qui couvrent ce sol jadis si fortement catholique. Les souscriptions des fidèles ont subvenu à toutes les nécessités de la construction. C'est un devoir de signaler, parmi les donateurs, M. Charles Pascal, qui habitait la Havane, et qui, d'abord opposé à l'œuvre, a fini par lui léguer le tiers de ses biens, cinquante mille piastres, représentant deux cent soixante mille francs de notre monnaie française. Ce chiffre seul fait pressentir l'étendue de l'entreprise et le luxe qu'on a pu y apporter.

La cérémonie de la consécration a été faite par l'évêque du diocèse, au milieu d'un immense concours des populations de la province. Le soir, la belle statue de la sainte Vierge, qui depuis la ruine de l'ancienne chapelle avait été conservée dans l'église paroissiale, a été portée processionnellement à l'autel qui lui est destiné. Suivant l'usage du pays, elle était couverte d'un long manteau tissu d'argent, avec broderies en or, pierres précieuses et reliefs de la plus grande richesse. La croix paroissiale ouvrait la marche, suivie de la troupe des fidèles; plusieurs chœurs de jeunes enfants, tenant à la main de petits drapeaux et chantant des cantiques (en espagnol, je dois le dire, au risque de scandaliser M. l'abbé Sagette), venaient après eux; puis les marguilliers et les directeurs de l'œuvre, puis quantité de prêtres, précédant l'évêque; la marche était fermée par le corps municipal et par un piquet de soldats. On voyait aussi un chœur de jeunes filles habillées en blanc et couronnées de roses; à leur suite, une multitude de toutes petites enfants appelées à représenter, selon l'usage espagnol, que pour ma part j'aime beaucoup, les saintes honorées dans toute la Castille; d'autres représentaient les femmes de l'Ancien-Testament. Outre cela, il y avait les petits anges, comme toujours. Le capitaine général, avec un détachement

d'artilleurs, paraissait à son tour au nom d'Isabelle ; il y avait enfin un bataillon de chasseurs. Le bruit du canon se mêlait au chant des cantiques et des hymnes; une brillante illumination faisait du temple une montagne de lumières qui se reflétaient jusque dans la mer. De longtemps pareille fête ne s'était vue dans le pays.

J'ajouterai une dernière nouvelle, d'une nature différente : des suppliques ont été envoyées à Rome pour obtenir du Saint-Siége une octave générale à la fête de sainte *Thérèse*, en Espagne du moins. Cette pensée toute nationale a trouvé de l'écho dans le royaume.

Ce me sera, Monsieur, une occasion de rappeler qu'en français le nom de sainte *Thérèse* doit s'écrire avec un *h*, sous peine d'énormité philologique. La réforme tentée sous ce rapport par le P. Bouix et par ses éditeurs ne se justifie en rien. Je crois l'avoir complètement démontré ailleurs.

Agréez, etc. L'ABBÉ V. POSTEL.

Paris, 25 janvier 1858.

La Crypte de Saint-Geôsmes (diocèse de Langres).

Le 17 janvier, l'Eglise honore les saints Jumeaux Speusippe, Eléosippe et Mélasippe, convertis à Langres par saint Bénigne, à la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne et martyrisés peu après leur conversion. Je sais qu'une fausse critique a tenté récemment d'ébranler la tradition et les monuments sur lesquels repose la croyance de l'église de Langres à leur sujet. Mais cette note n'a point pour but une controverse historique: elle est écrite simplement pour attirer l'attention sur une crypte qui est digne de l'intérêt des archéologues.

L'église sous laquelle cette crypte s'étend présente tous les caractères du style ogival, au XIIIe siècle, et n'a pas de ressemblance architecturale avec la crypte elle-même. Celle-ci est nécessairement d'une date antérieure, que les documents historiques ne permettent pas d'ailleurs de préciser.

On est donc obligé de s'en tenir, sur son âge, aux inductions purement archéologiques. Or, si l'on examine de près les chapiteaux nombreux et variés de ses colonnes, il faut convenir qu'ils sont d'une simplicité presque barbare et d'une grossière exécution, surtout quand on les compare aux ouvrages que l'époque romane a laissés dans la ville de Langres : ici en effet l'imitation plus ou moins heureuse de l'antique se manifeste partout ; là, au contraire, dans la crypte des saints Jumeaux, on n'en voit nulle trace, si ce n'est peut-être au tailloir des chapiteaux. Il est certain pourtant que cette crypte, berceau de l'église de Langres et située à deux pas du siége épiscopal, dut être construite avec tout le soin et les perfectionnements que les ouvriers mettaient dans leurs meilleurs ouvrages. C'est pourquoi je lui attribuerai une origine antérieure au XIe siècle, qui nous a légué des sculptures beaucoup moins imparfaites.

L'œil de l'observateur attentif ne se laissera pas surprendre par l'apparence des voûtes en croisée d'ogive. Car il n'y a pas, ici, à proprement parler, de

voûte d'arête : mais des voûtes cylindriques qui produisent des arêtes dont les lignes se perdent avant d'arriver au point où se ferait l'intersection.

Aujourd'hui la crypte de Saint-Geôsmes, toute grande qu'elle est, n'a plus que la moitié de son étendue ; l'autre partie est devenue un réceptacle d'immondices et a été comblée à l'époque où une révolution sacrilége et stupide avait fait de l'église *l'hôpital Geôsmes.*

L'ABBÉ L. GODARD.

Lettre de M. l'abbé Pascal

au sujet des **REMARQUES CRITIQUES** de DOM RENON.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je viens de lire le n° 2 de la deuxième année de votre intéressante *Revue de l'Art chrétien.* J'y ai remarqué, page 70, un premier article sur mes *Institutions de l'art chrétien.* J'ai d'abord à vous remercier d'avoir ainsi ajouté une nouvelle publicité à mon ouvrage. L'honorable auteur de l'article rappelle quelques passages du rapport qui fut fait par M. Le Normant, dans la séance solennelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1849 ; je lui en témoigne toute ma reconnaissance. Ensuite cet auteur fait part à vos lecteurs des observations critiques provoquées par une lecture attentive de mon œuvre. Les deux premières sont fort peu de chose au fond. Seulement je me permets de lui faire observer que dans un livre substantiel et précis comme le mien on ne peut pas entamer des discussions minutieuses et détaillées sur un point donné, et qu'on doit se borner à établir des règles générales. La troisième observation porte sur une citation de Raoul-Rochette qui y est combattu. Je ne pouvais pas en 1849 connaître l'œuvre de M. Perret, car à cette époque elle n'était pas publiée. Dans une seconde édition, je pourrai mettre à profit l'indication de D. Renon. Pour ce qui est de la quatrième observation, toute l'histoire de l'antiquité chrétienne nous apprend qu'on se gardait prudemment de ne pas exposer aux yeux des païens nouvellement convertis l'image du Sauveur attaché sur une croix et tout le monde comprend combien en cela on avait grandement raison.

Les observations sur les pages 31 et 32 ne me regardent pas, puisque je me contente d'analyser Durand de Mende et même que je le traduis. La capuce de l'abbé est de son fait.

D. Renon me trouve *sévère* en la page 53, dans ce que je dis sur *la mère du chaste et saint amour.* J'aime à croire qu'un religieux ne doit pas se montrer moins *sévère* à cet égard que des laïques tels que M. de Montalembert et autres qui ont si justement attaqué le naturalisme de Raphaël et d'autres peintres de la même école. L'auteur de l'article, ici et ailleurs, suppose avec assurance que je suis personnellement étranger à divers monuments de l'art chrétien et que *de visu* je n'ai pas pu les apprécier. L'honorable auteur de l'article aurait dû, je crois, prendre auparavant quelques informations sur moi à cet égard. Il ne connaît pas ma biographie de touriste.

Sur la page 54, D. Renon s'étonne de ce que j'appelle *tableau* la fresque de Michel-Ange. Son étonnement m'étonne à mon tour, car une fresque est toujours un tableau, n'importe la nature du champ ou du fond sur lequel le sujet est peint.

Sur la page 56, on me fait observer que dans les catacombes on voit le baptême de Notre-Seigneur figuré comme on le pratique aujourd'hui. Je ne dis pas le contraire, mais je parle, non point des catacombes, mais des baptistères des églises, ce qui me semble un peu différent.

Sur la page 64, D. Renon nous apprend qu'il n'existe plus aucun sermon de saint Cyprien. La critique s'adresse en ce cas à Molanus qui dit avoir pris ce passage traduit par moi, au chapitre II, tome III, de l'édition de Pamelius; *(Sermone Sancti Cypriani de Nativitate Domini.)* Au surplus, est-ce dans un sermon ou ailleurs que se trouve ce passage? En quel lieu se trouve-t-il? Le Révérend Père aurait bien fait de me le dire.

Les trois notes qui suivent méritent quelque attention.

1°. Le nimbe crucifère, rigoureusement parlant, ne doit être appliqué qu'à Jésus-Christ, en haine de l'hérésie qui a prétendu que les trois personnes divines ont souffert la mort. Qu'on ait appliqué ce nimbe au Père et au Saint-Esprit, je le sais très-parfaitement; mais un abus n'est pas une règle.

2°. Saint Paul porte la pointe de son épée en bas. Mon censeur ne s'accommode pas de ce symbolisme. Si l'on veut représenter Saul poursuivant les chrétiens, la pointe de l'épée est en haut. Si c'est saint Paul converti, elle est en bas. C'est l'usage le plus ordinaire et le plus normal, et en ce cas, il tient un livre de la main gauche.

3°. Un calice est mis dans la main de saint Jean. Le révérend père n'a donc pas encore lu mon 33e chapitre de la quatrième partie du tome II. Il y paraît bien : *festina lentè.* Ceci a son application.

L'observation sur la page 97 ne mérite pas une réponse sérieuse.

Sur la page 98, la posture de l'évêque assis est normale. Je ne propose ici aucune nouveauté, malgré les exemples nombreux d'évêques figurés debout. Je prierai le bénédictin D. Renon d'ouvrir le premier volume des *Voyages littéraires* de D. Martène. Il y verra, dans une gravure de la page 153, l'évêque assis sur un siége élevé. Il a à sa droite un prêtre assis sur un siége plus bas, et à sa gauche un diacre debout. Cette gravure reproduit celle qu'on voit dans un très-ancien manuscrit qui existait à Autun. Les ordres inférieurs y sont figurés par des personnages qui se tiennent debout. Quant à la mître, il est de notoriété archéologique qu'elle ne fut dans le principe qu'une bandelette, *fascia*; plus tard ce fut la *cuphia*, d'où vient le mot coiffe, et certes il n'y avait rien là de *fendu.* D'autre part, l'autorité épiscopale se nomme *cathedra*, *sedes cathedralis, le siége,* par antonomase.

Les observations sur la page 99, n'ont rien d'important. Pour ce qui est de la tiare placée sur la tête de la statue de saint Pierre à Rome, cela prouve-t-il qu'en bonne peinture ou sculpture on pourra affubler un chef de l'apôtre saint Pierre

d'une tiare? Et pour la croix triple, de ce qu'on voit à Rome un saint Pierre appuyé sur une croix de cette espèce, faudra-t-il croire que ce genre de croix est normal et que telle a été et est encore aujourd'hui la croix qu'on porte devant le pape? Devais-je, à l'occasion d'un ouvrage destiné à guider les artistes, signaler très-minutieusement toutes les exceptions? Vos lecteurs assurément ne le penseront pas.

Ce qu'il y a de bien certain c'est que mon honorable censeur est enchanté d'avoir visité Rome, et que, sans s'en être assuré le moins du monde, il me représente, à l'âge de 68 ans passés, comme n'ayant jamais quitté le coin de mon feu. Il me reste à me féliciter de ce que mon honorable censeur ou examinateur n'a pu me reprocher que d'innocentes peccadilles. J'ose dire que dans mes comptes-rendus d'innombrables ouvrages, depuis plus de vingt ans, dans les feuilles publiques, j'ai traité beaucoup plus favorablement les livres soumis à mon appréciation. Je place au nombre de ces ouvrages votre *Manuel élémentaire d'archéologie nationale*, publié par vous, Monsieur, en 1851. Je n'eus pas l'esprit d'épiloguer, mais j'en fis sentir la haute utilité par dessus tout, et votre livre figure avec honneur dans ma bibliothèque.

J'aime à espérer de votre impartialité que vous voudrez bien donner place à ma lettre dans une prochaine livraison, et veuillez compter sur moi, si vous m'appelez à la collaboration de votre *Revue*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et excellent confrère,

Votre très-humble serviteur,

L'ABBÉ J.-B.-E. PASCAL.

Paris, 25 mars 1858.

Travaux des Sociétés Savantes.

Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes. — M. le Ministre de l'instruction publique vient de réorganiser les *Comités de la langue, de l'histoire et des arts de la France* sous le titre de *Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes*. Le nouveau comité se compose de trois sections: 1° Section d'histoire et de philologie; 2° Section d'archéologie; 3° Section des sciences. Les membres titulaires de la section d'archéologie sont: MM. le marquis de la Grange, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sénateur, vice-président du comité, président de la section; Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale; Chabouillet, conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale; Dauban, de la Bibliothèque impériale; Depaulis; de Guilhermy, conseiller référendaire à la Cour des comptes; de Laborde, directeur général des archives de l'Empire; P. Lacroix, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal; Albert Lenoir, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts; de Mas-Latrie, chef de section aux archives de l'Empire; P. Mérimée, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sénateur; J. Quicherat, professeur d'archéologie à l'Ecole impériale des chartes; L. Renier, de l'Académie des

inscriptions et belles-lettres; Du Sommerard, conservateur du musée de Cluny; Viollet-Le-Duc, inspecteur général des édifices diocésains; le directeur général de l'administration des cultes. Chaque section examinera les travaux destinés à être publiés dans la *Collection des documents inédits*, et des commissaires surveilleront l'impression de cette collection. Chaque section décidera aussi du mérite des travaux envoyés par les correspondants et de leur insertion à la *Revue des Sociétés savantes*. Les sections présenteront, chaque année, au ministre, la liste des correspondants et des membres des Sociétés savantes qui leur paraîtront mériter des récompenses honorifiques ou des encouragements. Trois prix annuels de 1,500 fr. chacun pourront être accordés, à partir de 1859, aux meilleurs mémoires, écrits ou imprimés, sur des sujets indiqués par le comité. Une médaille de 300 fr. sera remise à la société qui aura présenté le mémoire, et une de 1,200 fr. à l'auteur. Les membres titulaires, honoraires et non résidants auront droit à un jeton de présence lorsqu'ils assisteront aux séances.

Commission archéologique du département de Maine-et-Loire. — Dans sa dernière séance, la Commission a adopté un projet dont le but est d'arriver à connaître, aussi exactement que possible, les richesses archéologiques de la ville d'Angers, qui se trouvent sur et sous le sol, à l'intérieur comme à l'extérieur des maisons, richesses pour la plupart inconnues. Le seul moyen d'arriver à ce résultat est de visiter scrupuleusement toutes les maisons qui peuvent renfermer quelque chose de curieux. Les membres de la Commission ont compté en cette circonstance sur le concours de leurs concitoyens, concours qui leur est indispensable dans ces recherches purement archéologiques. Déjà pareil travail a été entrepris dans des cités voisines, à Poitiers et à Tours. Dans la première de ces villes il a été complètement achevé et a donné les plus beaux résultats; il n'a pas exigé moins de trois ans de travail. La Commission se propose de demander aux habitants des renseignements sur les curiosités historiques qu'ils peuvent posséder, en objets mobiliers et autres, et elle compte sous ce rapport encore, sur le bon vouloir de chacun.

Société archéologique et historique de la Charente. — Nous empruntons le document suivant, relatif à une procession de la Fête-Dieu à Angoulême, en 1526, au tome 1er de la 2e série du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*. On y remarquera l'usage, au XVIe siècle, de deux processions, dont la première se faisait le jour même de la Fête-Dieu, l'autre au dernier jour de l'Octave; les cierges portés, selon l'usage romain, par les assistants; le parcours de la procession, qui ne sortait pas de l'église et des cloîtres; les tapisseries dont les murs étaient couverts; les armoiries qui, ainsi que cela se pratique encore à Rome, rehaussent les *lumières*; le cardinal qui, seul, portait le Saint-Sacrement, et enfin la musique vocale et instrumentale qui accompagnait la marche. Voici ce texte court, mais précieux pour l'histoire liturgique :

« Ledict seigneur (François Ier) estant en ceste ville (Angoulême), fust faict deux processions magnificques, sçauoyr est le jour de la feste du Sacrement,

et l'aultre le jour des Octaues, en l'esglise et cloistre des Frères Prescheurs de ceste dicte ville, où ledict seigneur estoiyt present auecques tous les cardinaulx et evesques et plusieurs princes, seigneurs et cappitaines, princesses, dames et damoyselles.... portant grant quantité de lumières garny des armoyries dudict seigneur ; et estoyent ladicte esglize et cloistres desdicts Prescheurs tendus de tapysserie de tous coustés, et portoit le sacer ledict cardinal de Bourbon (Louis de Bourbon-Vendôme, pair de France, évêque de Laon, puis archevêque de Sens), et en la conduycte grand nombre de chantres, de trompettes et autzboys, sacqueboutes et aultres instruments fort mellodieux. »

Société archéologique d'Eure-et-Loir. — Elle organise une exposition publique d'objets d'art qui s'ouvrira à Chartres, le 10 mai, et se prolongera pendant un mois environ. Les personnes qui possèdent des collections de meubles, d'émaux, de bijoux, de médailles et surtout d'antiquités chartraines, ont été invitées à faire figurer dans cette exposition leurs richesses archéologiques.

Société des Antiquaires de Picardie (séance du 9 mars).— M. Charles Salmon donne lecture d'un chapitre du travail étendu qu'il prépare sur l'histoire de la vie, du culte et des reliques de saint Firmin, premier évêque d'Amiens. Ce chapitre est entièrement consacré à la question chronologique. Après avoir passé en revue les diverses dates données comme époque de la vie et de la mort du saint, M. Salmon arrive à cette conclusion que l'unique moyen de déterminer le siècle où vécut saint Firmin est de rechercher l'époque où arriva dans les Gaules, saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, apôtre de Pampelune, auquel est due la conversion des parents de saint Firmin. Il examine donc les traditions relatives à la fondation de l'église de Toulouse, en s'aidant des travaux de plusieurs érudits et surtout des actes de saint Saturnin, découverts à Florence par Maceda; et il arrive à cette conclusion que saint Saturnin a été envoyé à Toulouse par saint Pierre, sous le règne de Claude, et que par conséquent saint Firmin est né dans la seconde moitié du premier siècle et a reçu la palme du martyre, à Amiens, dans les premières années du IIe siècle, sous le règne de Trajan. — M. Dusevel lit une notice nécrologique sur M. Gilbert, conservateur honoraire de Notre-Dame de Paris, auteur des descriptions de la cathédrale d'Amiens, de l'église Saint-Vulfran, et de plusieurs autres monographies, correspondant de la Société des Antiquaires de Picardie, collaborateur de la *Revue archéologique*, de la *Revue de l'Art chrétien*, etc.

Société des Antiquaires de l'Ouest. — M. Brilloin lui a adressé une notice sur l'apostolat en Saintonge de saint Eutrope, qu'il a démontré appartenir au premier siècle de l'ère chrétienne, et non au troisième, de même que M. l'abbé Arbellot l'a prouvé pour saint Martial, apôtre de l'Auvergne.

J. Corblet.

CHRONIQUE.

— M. l'abbé Devoucoux, chanoine du diocèse d'Autun et vicaire-général honoraire, a été préconisé évêque d'Evreux dans le consistoire du 18 mars. C'est un choix dont doivent se féliciter particulièrement les amis de l'art chrétien et de l'archéologie. M. Devoucoux a publié divers ouvrages historiques qui jouissent d'une haute et légitime réputation.

— Notre collaborateur M. L. de Baecker vient d'être nommé membre de la société de philologie germanique de Berlin. S. A. R. le grand duc de Saxe-Weimar lui a décerné la médaille d'or du mérite de Saxe.

— Entre les deux tours de Notre-Dame de Paris, il existait autrefois une flèche très-élevée. Quelques doutes qui s'élevaient sur sa solidité la firent supprimer dans le siècle dernier. Il paraît entrer dans le plan des architectes de la métropole de rétablir cette flèche dont la destruction causa beaucoup de regrets, et qui figure dans tous les plans de Notre-Dame, antérieurs au XVIIIe siècle.

— Le R. P. Dom Pitra, en rendant compte dans l'*Univers* de la Patrologie de M. Migne, appelle l'attention sur une œuvre gnostique, éditée dans le tome X^e (page 107) et attribuée à Julius Africanus (IIIe siècle). « Nous ne serions pas surpris, dit Dom Pitra, que l'on y vît une pièce gnostique peut-être beaucoup plus ancienne. Nous ne pouvons promettre de ne pas y revenir un jour ; qu'il nous suffise pour le moment de signaler aux théologiens, la plus ancienne mention des saintes images ; aux artistes, la première description connue des traits extérieurs de la sainte Vierge ; et, aux archéologues, une inscription mithriaque fort étrange, dont voici le texte grec sous forme lapidaire :

ΔΙΙ ΗΛΙΩ ΘΕΩ ΜΕΓΑΛΩ

ΒΑΣΙΛΕΙ ΙΗΣΟΥ

ΤΟ ΠΕΡΣΙΚΟΝ ΚΡΑΤΟΣ ΑΝΕΘΗΚΕ

Jovi Soli Deo magno Regi Jesu imperium persicum dedicavit.

— Les *Statuts synodaux du diocèse de Marseille* qui viennent d'être publiés contiennent des mesures fort importantes au point de vue de l'archéologie et de l'histoire locale. Les curés devront recourir à l'approbation épiscopale pour toute mesure grave ou extraordinaire, comme pour la reconstruction d'une église en tout ou en partie, l'érection d'un autel, d'une chapelle, une réparation importante, etc. Une commission instituée par Mgr. l'Evêque, composée de prêtres et d'hommes spéciaux sera chargée d'examiner en son nom les plans et devis des constructions ou réparations à faire, afin de prévenir ou de redresser par un

contrôle intelligent des combinaisons quelquefois malheureuses et des défauts qui plus tard seraient sans remède. Nous voyons figurer dans cette commission deux vicaires-généraux, deux curés et quatre architectes. Il est ordonné à chaque paroisse d'avoir un registre où le curé inscrira ou fera inscrire en divers chapitres : 1° L'époque de l'érection de la paroisse en cure ou en succursale, le nom du titulaire, du patron principal et des patrons secondaires, la forme architecturale de l'église, les tableaux ou objets d'art qui auraient quelque prix, les réparations, additions et changements faits à l'église, la date de sa consécration, la bénédiction des cloches, des croix de missions, ainsi que ce qui concerne le presbytère et le cimetière ; 2° L'érection des confréries, associations, congrégations, du chemin de la croix, etc., avec les procès-verbaux et la désignation des prières et cérémonies qui s'y rapportent ; 3° Les reliques conservées dans l'église, l'état de leurs sceaux et de leurs reliquaires avec la copie de leurs authentiques. Ce registre destiné à conserver les traditions historiques et les usages de chaque église paroissiale portera le nom de *Registre de paroisse*. Il devra être présenté à l'évêque à chacune de ses visites paroissiales.

— La ville d'Aix vient de perdre l'un de ses archéologues les plus érudits et les plus justement estimés. M. Roux-Alphéran est décédé dans sa ville natale, le 8 février dernier, à l'âge de 81 ans. Son ouvrage capital, l'un des monuments les plus complets de l'histoire aixoise, est intitulé : *Les Rues d'Aix ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence.* Collectionneur infatigable, bibliophile éclairé, M. Roux-Alphéran avait rassemblé, durant sa longue carrière, une grande quantité de pièces historiques, de chartes, de lettres patentes, d'autographes, de manuscrits, de livres rares, de tableaux et d'objets d'art relatifs à la Provence, véritables richesses archéologiques qu'il a léguées, par son testament, à la Bibliothèque publique d'Aix.

— On sait que Bérenger, archidiacre d'Angers fut le premier hérésiarque qui, au XIe siècle, attaqua le dogme de la transsubstantiation. Bien qu'il ait rétracté plusieurs fois ses erreurs, la réalité de sa conversion a été mise en doute par plusieurs historiens. Un document publié par M. Marchegay, dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*, prouve qu'il mourut dans l'union de l'Eglise. C'est un extrait d'une compilation faite dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par un chanoine de Saint-Maurice, Gaspard Broissier, d'après les archives du chapitre de la cathédrale d'Angers, lesquelles ont été brûlées presque toutes en 1793. « Bérenger, à son retour en France, dit le chanoine Broissier, prit l'habit de religieux dans l'ordre de Saint-Benoît. Il se retira, pour faire pénitence, dans le prieuré de Saint-Côme, qui est situé dans une île de la Loire, au-dessous de Tours, et il y mourut avec des sentiments pleins de religion, en détestant son erreur, le 6 janvier 1088, selon les uns, 1091 d'après les autres, âgé de près de 90 ans. Toutes les années, au jour de Pâques, on va jeter de l'eau bénite sur sa tombe et chanter un *De profundis* ; après lequel l'officiant dit à haute voix : *Priez Dieu pour l'âme de Bérenger.* »

— Mgr. l'évêque de Quimper a donné des ordres pour qu'on commençât le travail de la statue équestre du Roi de la Bretagne armoricaine, Gradlon, dont il a été décidé le rétablissement sur la galerie de la façade occidentale de la cathédrale. L'inauguration de cette statue doit avoir lieu cette année, à l'époque du congrès breton qui se tiendra au chef-lieu du Finistère.

— Les ateliers de Saint-Joseph, à Angers, dirigés par M. l'abbé Choyer, viennent de fondre et dorer une charmante monstrance, imitée du XIIIe siècle, et destinée à exposer à la vénération des fidèles ou à porter en procession la *Sainte Larme de Notre-Seigneur*, que possède l'église paroissiale de Notre-Dame de Chemillé (Maine-et-Loire). — M. l'abbé Choyer vient également de construire, sculpter et meubler, pour M. Lehon, une petite chapelle domestique, sur la propriété de la Ronde, près Saumur. Nous ne saurions trop louer le bon goût et les gracieuses idées symboliques de l'architecte-ornemantiste, qui a puisé tous ses motifs dans la plus belle époque de l'art chrétien, le XIIIe siècle.

— Voici d'après l'*Anzeiger fur kunde der deutschen vorzeit*, publiée à Nuremberg, l'inscription de la cloche de Deutz, près Cologne, laquelle date du XIe ou XIIe siècle:

Ā + Sanctus Victor + Bodo nos fundebat.

— *Le Cabinet historique* a publié une lettre inédite de Darget à de Bachaumont; elle nous apprend que Frédéric II est l'auteur des plans d'une église catholique qu'il fit bâtir à Postdam. Elle se compose de deux rotondes à dôme, dont la plus petite sert de chœur. Ce fut l'occasion de grands éloges donnés au philosophe couronné pour sa prétendue tolérance. Ce fait, à peu près ignoré jusqu'ici prouve que Voltaire, en bâtissant l'église de Ferney, n'a été que l'imitateur de son illustre ami le Roi de Prusse, et qu'il a voulu sans doute aussi montrer qu'il était tolérant *même envers la superstition.*

— M. Léon Lagrange, dans une lettre adressée aux *Archives de l'art français*, révèle l'existence à Gênes d'un sculpteur français du XVIIe siècle, nommé Monsù Lacroix. « Ses crucifix, dit-il, très-nombreux à Gênes, sont très-difficiles à découvrir ; à l'exception de celui que possède le marquis Adorno, on n'en rencontre point dans les églises ni dans les palais : ils appartiennent, en général, à des particuliers non nobles. Lacroix a dû être un de ces artistes modestes et pauvres, travaillant dans l'ombre et le silence, vivant des commandes que leur font obtenir des voisins, des parents ou des compatriotes pauvres comme eux, et réduits souvent à livrer à vil prix des chefs-d'œuvre d'art et de patience. On ne peut expliquer autrement le caractère particulier du talent de Lacroix, qui détone, comme un écho de l'art grec, au milieu des tendances théâtrales de son époque. La clientèle de hasard pour laquelle il travaillait l'a préservé du style décoratif. Le crucifix que m'a montré M. Alizeri est exempt de maniérisme, sauf quelques passages aux hanches et dans le cou : il a la pureté, la chasteté

de Lesueur ; la forme est limpide et souple ; l'expression simple, sérieuse, touchante. L'exécution me paraît supérieure à tous les travaux d'ivoire qu'il m'a été donné de voir, sans en excepter ni les groupes de François Flamand, ni le fameux Christ de Guilhermin à la Miséricorde d'Avignon. »

— La cathédrale Saint-Isaac, dont nous avons plusieurs fois parlé, sera inaugurée à Saint-Pétersbourg le 30 mai 1858, jour de la fête du patron de l'église. La construction de ce monument a duré quarante ans et a coûté plus de 90 millions. Huit colonnes en malachite, d'une hauteur d'environ dix mètres ont coûté à elles seules 1,850,000 francs.

— M. Sovastianoff va faire un troisième voyage au mont Athos, pour y continuer ses travaux, se proposant de reproduire des manuscrits grecs, slaves, serbes, bulgares, géorgiens; puis des bulles d'or d'empereurs, de tzars, de krals, des sceaux d'empereurs grecs et de patriarches, des images de saints, des portraits de Césars byzantins, des croix, reliquaires, vases sacrés, broderies, crosses: tous objets précieux, anciens pour la plupart, et qui résultent de donations importantes dont l'authenticité est attestée par des actes conservés dans les monastères ; des peintures à l'huile, sur bois, sur toile, sur des poissons secs ; des images sculptées, des fresques murales. Parmi ces images, il en est qui proviennent de Sainte-Sophie et qui furent apportées au mont Athos après la prise de Constantinople : le Christ représenté avec des ailes ; une de ces figures porte le nom singulier de Joujou de l'impératrice Théodora. Les superbes fresques de Panseline, le Raphaël de l'Orient, méritent surtout d'être reproduites. L'obscurité des églises qui les renferment n'a permis d'en prendre que des calques; mais M. Sovastianoff espère, en appliquant l'éclairage électrique, obtenir des reproductions photographiques. Le même procédé lui permettrait de se procurer des représentations fidèles des intérieurs d'églises de style byzantin primitif; enfin il se propose de relever aussi des inscriptions et des bas-reliefs. (*Revue de l'Instruction publique.*)

— M. le docteur Guhl, professeur à l'Académie des arts de Berlin, vient de publier un ouvrage intitulé : *Les Femmes dans l'histoire de l'art.* Il établit qu'elles ont manqué généralement des facultés créatrices et que c'est dans la reproduction ou l'imitation que se sont distinguées celles qui tiennent un certain rang dans l'histoire de l'art. C'est à peine si on peut en citer deux ou trois qui se soient fait un nom dans l'architecture. Une trentaine ont pratiqué la sculpture et ont été attirées surtout par les parties de cet art qui exigent de la précision et de la délicatesse. Parmi les femmes-peintres il en est fort peu qui aient abordé les tableaux d'histoire, et M. Guhl en conclut que l'invention est à peu près absente dans la part que doit faire aux femmes l'histoire critique de l'art.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.*

Les plus belles Églises du monde, par M. l'abbé J.-J. Bourassé. Tours, Mame, 1857. Grand in-8°. (9 fr).

AU DIRECTEUR DE LA REVUE.

Mon cher Collègue et Ami,

Qu'il me soit permis de recourir à la familiarité d'une lettre, pour rendre compte de l'intéressant ouvrage dont je viens de reproduire le titre. Il me coûte infiniment moins de déroger à l'usage suivi dans la Revue, qu'à ma routine. Pour concevoir une idée exacte du nouveau livre de M. le chanoine Bourassé, il faut, à mon avis, se tracer résolument l'itinéraire que voici : Partir de Tours ou de Paris pour Jérusalem; en revenir par Rome; de là, rayonner sur toute la péninsule italique et sur la contrée qui s'étend du versant oriental des Alpes maritimes jusques au fond du golfe de Venise; se diriger ensuite vers l'Espagne, ou vers la Turquie d'Europe, en commençant par celle-ci pour finir par celle-là, ou réciproquement; ne négliger, bien entendu, ni la France, ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni l'une et l'autre rives du Rhin, depuis la région de Fribourg en Brisgaw, jusques au-delà de Cologne et de Mayence; enfin ne pas plus omettre Saint-Pétersbourg, que la vallée du Danube, ne fût-ce que jusqu'à Vienne. Ce n'est point, comme moi, en parcourant une mappemonde, c'est, bel et bien, par de longues et savantes pérégrinations sur la terre, et même sur les ondes de l'ancien continent, que l'auteur a jalonné, ou plutôt frayé, entre les monuments les plus célèbres de l'art chrétien, le réseau de communications, dont je viens de crayonner les lignes et les contours.

Je me suis permis de ne pas substituer, comme M. l'abbé Bourassé, la dénomination d'*art catholique* à celle d'*art chrétien*, d'abord, parce que celle-ci est le titre même du recueil auquel ma lettre est destinée; puis, parce que, au temps de ma jeunesse (elle date déjà de bien loin), l'orthodoxie de l'architecture, de la sculpture et du dessin, quand il s'agissait d'édifices religieux du moyen-âge, paraissait résulter suffisamment de la date même à laquelle remontent ces monuments. J'ajoute qu'un surcroît de richesse dans le vocabulaire à l'usage des études archéologiques, ne paraissait pas exempt d'inconvénients, scientifiquement parlant, — toujours au temps de ma jeunesse.

L'infatigable et savant voyageur a donc visité un à un et il a décrit les temples dont s'honore le plus la chrétienté, sans d'ailleurs exclure systémati-

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

quement des édifices tout modernes, tels que Saint-Pierre de Londres, Sainte-Geneviève de Paris et Saint-Isaac de Pétersbourg.

Est-ce bien de notices historiques et archéologiques qu'il s'agit dans le nouvel ouvrage dû à la plume si féconde et si avantageusement connue de M. l'abbé Bourassé? Je serais tenté de répondre tout à la fois oui et non à cette question; oui, puisque, sans parler de fort gracieux dessins, on rencontre des indications techniques très-précieuses, mais encore plus abrégées; — non, puisque, somme toute, ce qui domine de fait comme d'intention dans le livre, c'est un résumé de l'histoire du catholicisme depuis son origine jusqu'à la veille de la publication de l'écrit. A la vérité, l'archéologie y reparaît de temps à autre, avec l'autorité du savoir et de l'expérience de M. l'abbé Bourassé; l'on y trouve aussi parfois, transcrits d'après les tablettes du voyageur, des passages dont la non-fréquence et la brièveté me paraissent d'autant plus à regretter, que, généralement, l'éclat du style et une remarquable sagacité d'observation s'y associent aux élans d'une imagination vivement émue du beau et du vrai dans la sphère des arts; mais ces détails ou ces souvenirs n'obtiennent, le plus souvent, qu'un très-petit nombre de lignes.

Vous m'objecterez à ce sujet que, ramener la série des notices, et chacune d'elles, à l'aridité d'une nomenclature de dates, de textes publiés ou inédits, et de descriptions architectoniques, c'eût été détourner de leur lecture les plus fervents adeptes de la science, et, à plus forte raison, les moins fervents, qui ne sont pas les moins nombreux. Si la matière, ajouterez-vous, reçoit de l'art le mouvement et la vie, l'art, à son tour, ne révèle ses mystères et ses lois que par sa mise incessante en contact, non-seulement avec l'histoire et les traditions, mais encore avec la légende et la poésie chrétiennes. Telles sont, direz-vous enfin, les sources d'inspiration et d'étude, auxquelles le véritable archéologue doit savoir puiser. Vous aurez pensé tout ceci avec beaucoup de raison, et vous le diriez beaucoup mieux que moi. Je ne saurais céler toutefois mon embarras, en me trouvant à tout instant transféré du domaine de la spécialité attendue et même un peu promise, dans celui de généralités dont l'archéologie ne devient plus que l'accessoire ou l'occasion. Je ne veux, bien entendu, risquer ici ni un jugement, ni surtout une discussion; l'ardeur des convictions de l'honorable auteur, le caractère dont il est revêtu, et l'animation du style à l'usage de sa polémique, sont autant d'obstacles que je n'ai nullement l'habitude d'affronter; — qu'il me suffise donc de confesser humblement toute ma prédilection pour l'archéologie surannée, — celle qui se condamnait à cultiver aussi pacifiquement que possible le champ de la science.

C'est à l'introduction même du livre de M. l'abbé Bourassé que j'emprunterai mon encouragement à persévérer dans les tendances que je viens d'accuser.

J'y ai lu ceci (p. VIII et IX): « .....Tous les arts sont tributaires de l'architecture. » Lorsque celle-ci est en progrès, ils suivent la même marche, sinon à pas égaux, » du moins de près. Cette observation a été faite depuis longtemps. Elle n'a » rien qui doive étonner, quand on se souvient que, jadis, les plus fameux

» architectes furent également peintres ou sculpteurs, quelquefois tous les deux » ensemble. Lorsqu'un de ces artistes éminents, dont les vastes connaissances » venaient en aide au génie, concevait le plan d'un édifice sacré, il en traçait la » décoration en même temps que l'ordonnance et les propositions générales; » s'il n'exécutait pas les ornements de sa propre main, il en arrêtait le choix, et » déterminait l'ensemble et les détails principaux. Ainsi s'explique l'harmonie » qui brille dans les monuments religieux du moyen-âge : une seule et même » pensée règne dans toutes les parties de l'édifice. Tous nos architectes ne » furent pas des Michel-Ange ou des Raphaël, mais tous savaient manier avec » adresse l'équerre de l'architecte, le pinceau du peintre ou le ciseau du sculp- » teur : c'étaient les *maîtres des œuvres de pierre vive*; ils s'appelaient modes- » tement *tailleurs de pierre*..... A une époque où le moyen-âge était presque » entièrement ignoré, on s'était persuadé que l'art était tombé dans un complet » oubli : de là des déclamations contre l'Eglise qui dominait alors. Il semblait » qu'il y eût dans l'histoire de l'art, une lacune de huit siècles au moins. Depuis » la prise de Rome par les Barbares jusqu'à Cimabuë et à Giotto, on se figurait » que le champ des beaux-arts avait été frappé de stérilité faute de culture. » C'était une erreur et une injustice. Il a suffi de mieux connaître ces temps ré- » putés grossiers, pour être convaincu qu'alors, comme aujourd'hui, l'amour » des arts avait charmé de nobles cœurs. Les artistes italiens, français, alle- » mands, entre le VIe et le XIIe siècle, ne se contentaient pas d'orner les ma- » nuscrits de fraîches et délicates miniatures; ils couvraient d'images pieuses » ou historiques, soit de peintures à l'encaustique, soit de fresques ou de » mosaïques, les murs, les colonnes, les voûtes, les plafonds, le sol des églises, » des palais et même des dortoirs et des réfectoires. Quelques-unes de ces com- » positions naïves ont été épargnées par les siècles et sont arrivées jusqu'à nous. » On y remarque une science assez avancée du coloris, le respect des traditions » de l'iconographie, et une espèce de timidité qui n'est pas sans intérêt. Si le » dessin manque trop souvent de correction, il ne faut pas oublier les circons- » tances pénibles au milieu desquelles il a été exécuté. »

Dans ce passage et dans d'autres encore que je pourrais citer, j'ai retrouvé, rajeunie des dons du style et de la pensée, la vieille science et, suivant moi, la vraie science, l'archéologie qui sait cheminer avec indépendance, ardeur et bonne foi au milieu des monuments, tombés ou debout, de la chrétienté au moyen-âge, ainsi que précédemment elle savait diriger ses pas vers les débris de l'antiquité païenne dont il faut bien, après tout, que le plus orthodoxe des catholiques apprenne quelque chose, s'il veut écrire sur les beaux-arts ou sur l'histoire.

Les notices n'étant guère que ce qu'elles pouvaient être, c'est-à-dire des monographies essentiellement sommaires, on ne saurait, à mon avis, songer à analyser aucune d'entre elles. Elles sont à lire toutes et chacune avec une attention d'autant plus facile, que l'exécution typographique est irréprochable, en même temps que le style en est toujours clair et le récit artistement agencé.

Agréez, etc. HENRI HARDOUIN.

Archæologia, etc., (Mélanges de la Société des Antiquaires de Londres), t. XXV.

STATUAIRE. — M. Kempe consacre deux planches au tombeau de Jean de Sheppy, évêque de Rochester, au XVe siècle. La statue du prélat, couchée sur la dalle tumulaire, est peinte. Ses ornements sont curieux à étudier pour l'histoire de la broderie à cette époque. La hampe de sa crosse est enroulée du « velum » et ses sandales offrent des galons en Y et en droite ligne. Son aube et son amict sont parés.

Statue de saint Georges armé de toutes pièces, brandissant son épée contre le démon qu'il foule aux pieds, à Dijon, XVe siècle. On en trouve dans le commerce d'élégantes réductions en plâtre.

ARCHITECTURE. — M. Rickman, tout en s'occupant de l'architecture romane et ogivale, emploie une planche aux fonts romans de Breteuil, Subles, Vaucelles de Bayeux, Duclair, Jumièges, Carentan, Ifs, Saint-Georges de Bocherville et de la Haute-Allemagne. — Nous reviendrons un jour sur ces fonts baptismaux, dans une étude spéciale qui embrassera surtout les textes et les miniatures.

LITURGIE. — Pontifical anglo-saxon, illustré de quelques vignettes empruntées à un Pontifical de la bibliothèque de Rouen, n° 362, IXe ou Xe siècle. On le voit, les Anglais font souvent des excursions sur notre domaine ; nous ne nous en plaindrons pas, car leur science est de très-bon aloi.

A la cérémonie de la Dédicace, l'évêque en chape frappe à la porte de l'église avec une canne à pommeau. Sur le clocher est un coq percé par la tige qui le porte, exemple qu'a voulu sans doute imiter le P. Tournesac, quand à Poitiers, il a fait *embrocher* par la pointe d'un paratonnerre les coqs des chapelles des Jésuites et de la Providence.

L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT.

An account of church bells (Essai sur les cloches d'église), par M. WILLAM LUKIS. Londres, 1857. In-8° de 450 pages. (6 fr.)

M. W. Lukis en nous adressant cet ouvrage manifeste le regret de n'avoir connu que trop tard, pour en profiter, l'étude sur les cloches que nous avons publiée dans la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN. Nous devons exprimer un regret analogue : si nous avions connu plus tôt l'excellente publication de M. W. Lukis, nous aurions pu y puiser de précieux renseignements sur les cloches anglaises, qui sont exclusivement l'objet de ce savant travail, accompagné de treize planches. L'auteur traite successivement des fonderies anglaises de cloches, de la composition de leur métal, de l'accord des sons, des méthodes de suspension, de la sonnerie, des principales cloches des Royaumes-Unis et de leurs inscriptions. C'est tout à la fois un ouvrage théorique et archéologique, qui s'adresse aux savants et aux fondeurs. La moitié du volume est consacrée aux inscriptions des cloches anciennes et modernes de la Grande-Bretagne. Presque toutes

sont en anglais. Parmi celles qui sont en langue latine, nous citerons les suivantes :

Sur une cloche de Welford (Berkshire) :

MISSI DE CELIS HABEO NOMEN GABRIELIS.

A Bletchley (Buckinghamshire) :

CONJUGIUM PARTUS MYSTERIA FESTA DECORO (1713).

A Saint-Edouard de Cambridge :

NON CLAMOR SED AMOR CANTAT IN AURE DEI (1622).

A Teignmouth (Devonshire) :

VOCE MEA VINCO ET DEPELLO FLABRA NOCIVA.

A Portlemouth (Devonshire) :

ME MELIOR VERE NON EST CAMPANA SUB ERE.

A Hiersley (Hampshire) :

ME RESONARE JUBENT PIETAS MORS ATQUE VOLUPTAS (1713).

Au collége de Winchester (Hampshire) :

CŒLESTES AUDITE SONOS MORTALES. L. W. (1603).

A Saint-Alban (Hertfordshire) :

INTACTUM SILEO PERCUTE DULCE CANO (1729).

A Preston (Northamptonshire) :

CUM SONO SI NON VIS VENIRE
NUMQUAM AD PRECES CUPIES IRE (1631).

A Hexham (Northumberland) :

EST MEA VOX GRATA DUM SIM MARIA VOCATA. A. D. MCCCCIIII.

A la cathédrale de Chichester (Sussex) :

DEUS DEI DEO OMNIA. ANNO DOMINI (1665).

A la cathédrale de Dublin :

DURET ILLÆSA AD PRECES EXCITANS USQUE AD SONITUM SUPREMÆ TUBÆ (1724).

La nomenclature si complète dressée par M. Lukis prouve qu'il ne reste qu'un très-petit nombre d'anciennes cloches qui ont échappé au vandalisme de la réforme. Si l'on faisait un inventaire du même genre pour la France, on verrait que, malgré notre manie de refonte, nous possédons un nombre bien plus considérable de cloches du XVIe siècle et des époques antérieures.

Monographie de la commune de Juvigny, par M. AL. AUBERT, curé de Juvigny. Châlons-sur-Marne, 1857. In-12 de 222 pages. (1 fr. 25 c.)

Juvigny n'est qu'un simple village du diocèse de Châlons, et cependant son digne pasteur a trouvé moyen d'écrire un volume sur cette commune de 600 habitants. Il y a là sans doute bien des faits de minime importance ; mais ils ont leur intérêt pour la localité. C'est là tout à la fois et l'inconvénient et le mérite

de ces sortes de publications. Celle de M. Aubert est le fruit de longues et consciencieuses recherches et mérite bien les félicitations que Mgr. de Prilly a adressé à l'auteur, en disant que « il serait à souhaiter que dans chaque pays on eût ainsi le goût d'écrire ce qui s'y passe et ce qui pourra intéresser ceux qui viendront après nous. »

De la coutume d'inhumer les hommes dans des tonneaux de terre cuite, à propos d'un *dolium* romain trouvé en Normandie, par M. l'abbé Cochet. — Paris, 1858, in-8° de 12 pages.

Cette courte et savante notice, publiée dans la *Revue archéologique*, mentionne les divers doliums funéraires trouvés en Normandie. On sait que ce sont des amphores en terre rouge, en forme de boules oblongues, légèrement pointues au fond et pourvues à gauche et à droite de tenons, restes d'anses disparues. Les Romains y déposaient la cendre des morts qu'ils recouvraient avec une tuile ou une assiette. Nos lecteurs verront avec plaisir les considérations suivantes sur la mort chrétienne comparée à la mort païenne, que nous empruntons à cette notice.

« En terminant ce qui concerne les doliums funèbres ou amphores de toute espèce, nous soumettons au jugement du lecteur une particularité puisée dans l'archéologie chrétienne du moyen-âge et révélée par M. Arthur Murcier, d'après les observations de M. Viollet-Le-Duc. Au portail nord de la cathédrale de Reims et au portail occidental de la cathédrale d'Amiens, on voit figurer, sur le tympan, des représentations de la résurrection générale et du jugement dernier. Dans ce panorama des grandes assises de l'humanité, on voit des hommes sortir de fosses, de cercueils et de sarcophages; quelques-uns, au contraire, se tirent du sein d'amphores grandes comme des jarres espagnoles ou comme des pots à l'huile de Provence.

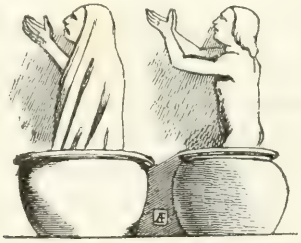

Nous donnons ici le dessin de deux de ces vases copiés à Reims par M. Viollet-Le-Duc; on y voit un homme et une femme sortant chacun d'une urne antique et joignant les mains à la vue du terrible appareil du grand jour de la justice divine. Le lecteur observera avec plaisir le sentiment exquis de convenance qui a présidé à cette création artistique d'un siècle éminemment chrétien. Le tact du sculpteur nous montre l'homme nu et la femme vêtue depuis les pieds jusqu'à la

tête. Un archéologue ne manquera pas de remarquer que le vase de l'homme est couvert de ces raies horizontales qui recouvrent les vases à charbon du XIIIe siècle, fabriqués à l'aide du tour.

Qu'ont voulu dire par ceci les artistes du moyen-âge et les clercs leurs inspirateurs? Ont-ils voulu faire allusion aux coutumes de l'Orient, ou seulement ont-ils voulu rappeler les urnes cinéraires des païens, leurs pères, dont la découverte journalière devait frapper les yeux de ces défricheurs de l'ancienne Gaule? Quoique cette dernière interprétation nous sourie plus que toute autre, nous en abandonnons cependant le jugement au lecteur. Nous permettra-t-on maintenant un dernier rapprochement? La science, même la plus sévère, ne doit pas, ce me semble, interdire les conclusions morales, surtout lorsqu'elles servent à mettre en relief les croyances et les idées du passé. En regard de cette résurrection chrétienne des morts, si heureusement sortie des mains d'un siècle rempli d'une foi robuste et naïve, plaçons l'image de la mort telle que la comprenaient les artistes païens du siècle de Titus, d'Antonin et de Marc-Aurèle, cette suprême expression de la science et de la philosophie antiques. Sur un médaillon reproduit par Grivaud de La Vincelle, nous trouvons une curieuse représentation des fins dernières de l'homme, telles qu'on les entendait alors, et nous la reproduisons ici.

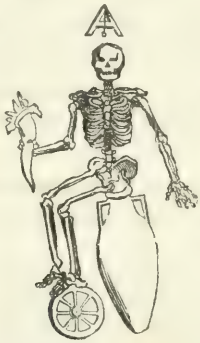

Sous un niveau qui domine sa tête, on voit un squelette assis sur un dolium, les pieds posés sur une roue. Ces trois emblèmes, aux yeux de l'artiste romain, résumaient sans doute toute la destinée humaine. Ce niveau, c'est la mort qui pèse également sur tous les mortels jeunes et vieux, grands et petits. Cette roue, c'est la fortune dont le char aveugle verse l'homme au hasard sur le chemin de la vie. Ce dolium, enfin, c'est l'urne funéraire, dernière demeure et asile suprême de l'humanité.

Toutes ces idées, si ingénieuses qu'elles soient, ne vous semblent-elles pas tristes et désespérantes? La pensée chrétienne, au contraire, simple et naïve, est pleine d'espoir et de consolation. On se sent heureux d'appartenir à une religion qui a trouvé en elle assez de vie pour en semer sur toute la famille humaine, même quand elle lui fut étrangère, infidèle ou ennemie. »

Recherches historiques sur les hommes célèbres de la ville d'Etaples, par G. Souquet. Montreuil, 1857, in-8° de 22 pages.

Etaples est le pays natal de Jacques Lefebvre, qui a écrit de nombreux ouvrages sur l'Ecriture-Sainte, et entr'autres un traité *De duplici aut unicâ Magdalenâ*, pour prouver qu'on peut soutenir l'existence de deux Magdeleine ou d'une seule, — de Gérard Leroux, évêque d'Oléron, qui fut soupçonné de luthéranisme, — de Jean Avantage, évêque d'Amiens, — de Bertin Lecomte, qui succéda à Fr. Watable dans la chaire de langue hébraïque, au collége royal fondé par François Ier, — du bénédictin Robert Wiart, qui a écrit l'histoire de diverses abbayes de son ordre, — et de plusieurs autres hommes célèbres à divers titres. M. Souquet esquisse leur vie dans des notices substantielles qui sont un utile complément des intéressantes publications qu'il a déjà consacrées à la ville d'Etaples.

Note sur quelques antiquités mérovingiennes, conservées au musée de Beauvais, par M. Danjou. Beauvais, 1856. Br. d'une feuille in-8° avec 2 pl.

La société académique de Beauvais a acquis, en 1845, diverses antiquités trouvées à La Rue-Saint-Pierre, dans un cimetière frank-mérovingien. M. Danjou nous en donne une fidèle description. Dans le département de l'Oise, comme dans la Normandie, on a trouvé, dans les sépultures mérovingiennes, cet ensemble d'attributs guerriers, de coutumes pieuses et de foi chrétienne, qui rappellent les préoccupations habituelles de cette race belliqueuse et croyante.

Explication des Prières et des Cérémonies de la Sainte Messe, par M. l'abbé Van Drival. — Arras, 1858, grand in-32 de xvi-144 pages (40 centimes; 13 exemplaires pour 4 fr. 20 c.).

Depuis que le R. P. Dom Guéranger a restauré en France les études liturgiques, on a publié un certain nombre de bons ouvrages sur diverses parties de cette vaste science. Mais ces livres ne s'adressent guère qu'aux savants et aux ecclésiastiques. M. Van Drival entreprend une excellente œuvre de régénération chrétienne, par une explication à la fois simple et approfondie de la liturgie catholique tout entière, d'après les principaux monuments de la tradition. C'est aux simples fidèles qu'il s'adresse, pour leur exposer familièrement l'origine, la raison et les symboles des cérémonies catholiques. Le volume que nous annonçons est le premier de la collection; il sera suivi bientôt de l'explication des cérémonies des sacrements, de l'histoire des fêtes des divers temps de l'année, etc. C'est en propageant ces petits livres dans les écoles et les pensionnats qu'on pourra faire refleurir un jour le goût des fidèles pour les cérémonies liturgiques, dont on a si généralement oublié la signification.

J. CORBLET.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

QUATRIÈME ARTICLE. *

IV. — DES LIEUX DESTINÉS A LA RÉSERVE EUCHARISTIQUE.

Après avoir montré que, durant les premiers siècles, les fidèles conservaient l'Eucharistie dans leurs propres maisons, nous examinerons les trois principaux lieux de réserve adoptés dans l'Eglise latine, c'est-à-dire les sacraires, les suspenses au-dessus de l'autel et les tabernacles adhérents à l'autel. Nous terminerons cette partie de notre étude par quelques mots sur les lieux destinés à la réserve eucharistique dans l'Eglise grecque moderne. Nous réserverons pour le chapitre des *Ciboires en forme de colombe*, la question controversée sur la réserve de l'Eucharistie dans les baptistères.

Eucharistie réservée dans les maisons. — Les fidèles des premiers siècles conservaient dans leur maison la sainte Eucharistie qu'on leur avait distribuée à la messe du dimanche, et ils s'en communiaient eux-

* Voir le numéro d'avril 1858, page 150.

mêmes durant le reste de la semaine. Les *Actes des Apôtres* mentionnent cet usage en disant que les premiers chrétiens *rompaient chaque jour dans leur maison le pain de vie* (1).

Tertullien fait allusion à cette coutume lorsqu'il écrit à sa femme pour la détourner d'épouser un païen après sa mort : « Un mari païen, lui dit-il, ne saura point ce que vous mangez en cachette avant toute autre nourriture, et s'il le sait, il ne croira pas que ce pain soit véritablement ce qu'il est (2). »

Saint Cyprien rapporte qu'une femme qui avait fléchi le genou devant les idoles, ouvrit de ses mains profanées le coffret où elle gardait le Saint du Seigneur, et qu'il s'en échappa une flamme menaçante qui arrêta sa témérité sacrilége (3).

« Tous les solitaires, qui vivent dans les déserts, dit saint Basile (4), étant privés de prêtres pour leur donner l'Eucharistie, l'ont toujours chez eux et se communient de leurs propres mains. Dans la ville d'Alexandrie et dans le reste de l'Egypte, les fidèles gardent chez eux la communion et prennent à diverses fois ce qu'ils ont reçu à l'église des mains de l'officiant. »

Saint Grégoire de Nazianze rapporte que sa sœur Gorgonie, se trouvant fort malade, se communia avec l'Eucharistie qu'elle conservait chez elle (5).

Saint Augustin raconte qu'une mère rendit la vue à son enfant aveugle-né en lui appliquant sur les yeux la sainte Eucharistie qu'elle conservait dans sa demeure (6).

Au ve siècle, un hérétique de la secte des Sévériens, nommé Isidore, entra en fureur en voyant que sa femme avait reçu l'Eucharistie catholique *d'une de ses voisines ;* il saisit sa femme à la gorge, lui fit rendre l'Eucharistie, mais il ne put la fouler aux pieds, parce qu'elle fut enlevée comme par un éclair (7).

Sous l'épiscopat de Denys, dit Jean Moschus, moine grec du vi^e siècle, un étrange miracle arriva à Séleucie. Un esclave conservait l'Eucharistie dans une armoire. Son maître l'ouvrit et vit que les saintes particules avaient germé des épis qui se balançaient sur leurs tiges (8).

(1) C. II, ℣. 46.
(2) *Ad uxor*, lib. II.
(3) *De Lapsis.*
(4) *Epist. ad Cæsariam Patriciam.*
(5) *Orat. de Gorgon.*
(6) Lib. III *operis perf. contra Julian.*, n° 164.
(7) Fleury, *Hist. eccl.* t. VIII, p. 193.
(8) *In Prato spirituali*, c. 79.

Saint Inde et sainte Domne, d'après leurs actes rapportés par Métaphraste, gardaient l'Eucharistie dans un coffre de bois avec un encensoir de terre et un chandelier ; la présence de ces deux instruments liturgiques s'explique par la manière dont les fidèles se communiaient eux-mêmes ; avant de prendre l'Hostie sainte, ils allumaient un cierge et brûlaient de l'encens [1]. Il n'y avait point sans doute de rite parfaitement déterminé pour cette communion privée ; mais nous ne pouvons douter du profond respect avec lequel on traitait toujours le mystère eucharistique. Saint Luc le solitaire consulta l'archevêque de Corinthe sur ce qu'il fallait faire dans ces circonstances ; voici sa réponse telle qu'elle est consignée dans les actes du saint Solitaire: « S'il y a un oratoire dans la maison, on place le vase qui contient l'Eucharistie sur l'autel. S'il n'y a pas d'oratoire, il faut le mettre dans la chambre, sur une table très-propre, déployant ensuite un petit voile, vous y placerez les saintes particules ; vous brûlerez de l'encens ; vous chanterez le *Trisagion* ou le symbole ; puis après avoir fait trois génuflexions pour l'adorer, vous prendrez religieusement le corps sacré de Jésus-Christ. »

Un écrivain calviniste, Rodolphe Hospinien, a voulu démontrer que l'usage de garder l'Eucharistie dans les maisons, avait été aboli par le concile de Saragosse (381), par celui de Tolède (400) et par celui de Rouen (800). Il faudrait admettre tout au moins que ces défenses ne furent en vigueur que dans les diocèses où pouvait s'exercer l'autorité de ces synodes. Mais J.-B. Thiers fait remarquer avec raison que les conciles de Saragosse et de Tolède sont dirigés contre les Priscillianistes qui, pour ne point passer pour hérétiques, assistaient aux assemblées des fidèles, recevaient la sainte Eucharistie et ne la consommaient ni dans l'église ni chez eux. Quant au concile de Rouen, il se borne à prescrire aux célébrants de ne pas donner la sainte Hostie aux femmes dans leur main, mais de la déposer eux-mêmes sur leurs lèvres [2].

L'ancienne coutume de conserver l'Eucharistie dans les maisons dut commencer à tomber en désuétude, lorsque les églises se multiplièrent et que les chrétiens purent sans danger assister chaque jour à la célébration des saints mystères. Baronius [3] pense que, sauf quelques exceptions, cet usage disparut en Occident au commencement du VIe siècle, mais qu'il persévéra plus longtemps dans les Eglises orientales.

(1) Surius, 28 Dec.

(2) J.-B. Thiers, *Traité de l'exposit. du Saint-Sacrement*, liv. I, ch. I, p. 5.

(3) *Annal. eccles.* ad ann. 57.

Eucharistie réservée dans les pastophores et les sacraires. — Dans les premiers siècles, les vases sacrés et le saint Viatique étaient conservés dans des édicules attenant à l'église et offrant quelque ressemblance avec nos sacristies et quelquefois avec nos chapelles absidales. Les Grecs leur donnaient le nom de pastophore (de παστὸς, lit nuptial et φέρω je porte). Saint Jérôme [1] explique le sens de cette dénomination, en disant que notre divin Sauveur, dans le sacrement eucharistique, est véritablement l'époux de l'Eglise et de nos âmes. C'est pour la même raison qu'on donnait aussi à ces édicules le nom de θαλαμος (chambre nuptiale). Les *Constitutions apostoliques* ordonnent de les construire du côté de l'Orient [2].

Ils sont désignés en latin sous les noms de *sacrarium*, *secretarium*, *oblationarium*, *paratorium*, *diaconicum*, *episcopium*. Remarquons toutefois que ces diverses expressions n'ont pas toujours la même signification. Le *secretarium* était une salle où s'assemblaient l'évêque et son clergé, et qui leur servait de sacristie; l'Eucharistie y était rarement conservée. Le *diaconicum* ou *oblationarium*, bâtiment également annexé à la basilique, servait à contenir les habits sacerdotaux, les livres liturgiques, les vases sacrés et les oblations des fidèles. On y réservait parfois les saintes espèces [3]. Le *sacrarium* était plus spécialement destiné à la réserve eucharistique; dans les premières basiliques latines, ce local était pratiqué dans l'abside collatérale droite. Plus tard, et surtout dans les petites églises, on ne construisit ordinairement qu'une seule pièce pour les divers usages que nous venons d'énumérer, et on lui appliqua le nom de *sacrarium*. Ce terme était déjà usité dans la langue du paganisme; les Romains appelaient ainsi les chapelles domestiques qu'ils construisaient dans leurs maisons en l'honneur d'une divinité quelconque. Nous voyons apparaître ce mot, pour la première fois, avec le nouveau sens chrétien, dans une épître de saint Clément, qui recommande aux diacres de veiller à ce que les fragments d'hosties conservées dans le sacraire restent à l'abri de toute corruption [4].

Le sacraire de l'église de Nôle portait cette inscription de saint Paulin :

> Hic locus est veneranda penus quo conditur et quo
> Promitur alma sacri pompa ministerii [5].

(1) *In cap.* XL *Ezech.*

(2) Lib. II, c. 57.

(3) S. PAULIN, *Epist.* 12.

(4) Ne qua putredo in sacrario inveniatur. *Epist.* II *ad Jacobum.*

(5) S. PAULIN, *Epist. ad Sev.* — BARONIUS, ann. 57, nº 105.

Le Pape Léon IV (847-855) ordonna que le saint Viatique fût toujours conservé dans les sacraires des églises [1].

Cet usage a été suivi par un certain nombre d'églises, dans le cours du moyen-âge; mais il était rare que le sacraire fût une pièce distincte de la sacristie.

Nous devons d'ailleurs faire remarquer qu'il est souvent difficile de déterminer la véritable signification du mot *sacrarium* dans les textes du moyen-âge. Il n'a point seulement le sens liturgique des premiers siècles; mais il signifie aussi *sacristie, oratoire, chapelle, sanctuaire, piscine,* etc. Il désigne aussi parfois les *armarium*, armoires eucharistiques pratiquées près des autels.

Eucharistie réservée dans des armoires, près de l'autel. — Le saint Viatique était souvent réservé, pendant le moyen-âge, dans une niche ou armoire, creusée près de l'autel, dans la muraille ou dans un pilier, et presque toujours du côté de l'Evangile. Cette niche était appelée *armarium, armariolum, armatrium, sacrarium, tabernaculum, custodia, repositorium, conditorium,* etc. [2].

Ces armoires étaient usitées dans l'Eglise grecque des premiers âges. Saint Jean Chrysostôme en fait mention, en disant : « Cette armoire est bien plus précieuse que ne sont toutes les autres; elle ne renferme pas de riches habits, mais elle contient la grâce et la miséricorde du Seigneur [3]. »

On remarque à l'extérieur de quelques églises, une ouverture circulaire ou en forme de trèfle, fermée par une grille ou par deux barreaux de fer croisés. Quelques archéologues pensent que ces oculus, prenant jour sur les cimetières, communiquaient avec une crédence où l'on renfermait le saint ciboire pendant la nuit, et où une lampe juxta-posée engageait les fidèles à venir adorer à l'extérieur le Saint-Sacrement. « Cet oculus, dit M. le baron de Roisin, cet œil toujours ouvert, comme le divin regard qui jamais ne perd de vue les actions des hommes; cette lampe, nuit et jour gardienne et adoratrice, invitant à une élévation du cœur l'homme qui se rend au travail, ou qui, la tâche achevée, regagne son foyer; cette flamme dont le reflet vient expirer sur les tombes et qui peut symboliser ces âmes mortes à la prière, mais qui renaîtront un jour à l'hosanna et au cantique éternels; ce sont autant d'idées belles, touchantes, chrétiennes, en un mot, telles que les

(1) Ut in sacrario Eucharistia Christi propter infirmos non desit. *In decret.*

(2) Duranti, *De ritib. Eccles. cath.* l. 1, c. 16.

(3) *Homel.* 33 *in Matth.*

aimaient nos pères, telles, certainement, qu'elles ont bien pu être réalisées par le moyen-âge [1]. »

Ces armoires eucharistiques se sont quelquefois métamorphosées en splendides tabernacles. Les auteurs des *Voyages littéraires* [2], après avoir décrit celle de l'abbaye de Choques, près de Béthune, — pyramide de marbre d'un travail admirable, — ajoutent que « on en voit beaucoup de semblables dans les églises des Pays-Bas où communément le Saint-Sacrement n'est pas conservé au grand autel. » Celui de l'abbaye de Tongrelo était tout en albâtre et représentait les emblèmes du mystère eucharistique [3].

Les deux plus remarquables tabernacles de ce genre que nous connaissions sont ceux de la cathédrale de Saint-Jean de Maurienne, en Savoie, et de la cathédrale de Grenoble. Ce dernier a été construit vers 1457, par l'évêque Siboud. C'est un édicule de style flamboyant, adossé contre les piliers du chœur, du côté de l'épître, et élevant presque jusqu'à la voûte ses gracieux pinacles. Il fut mutilé par les réformés en 1562; depuis cette époque, il n'a plus servi à son usage primitif.

Les armoires eucharistiques n'étaient point toujours creusées dans la maçonnerie ; c'étaient parfois de simples meubles portatifs, placés près de l'autel. Leur décoration consistait dans la disposition des ferrures et dans les peintures qui recouvraient les panneaux. Ce n'est guère que vers la fin du XIIIe siècle que ces armoires furent ornées de sculptures. Il est fort probable que plusieurs des bahuts qui sont actuellement relégués au fond des sacristies ont servi jadis à cet usage. Les armoires mobiles furent longtemps tolérées dans le diocèse de Grenoble. C'est ce que constate M. l'abbé Trépied, en analysant les anciens registres de visites pastorales de cette église. « Au XIVe siècle, dit-il, et dans la première moitié du XVe, la custode est ordinairement déposée dans une arche ou *armoire mobile*, fermant à clef, et placée tantôt à droite ou à gauche de l'autel, tantôt derrière. Cette arche ou armoire devait avoir plusieurs compartiments, pour que les reliques et les saintes huiles ne fussent pas mêlées avec la pixide. Mais une armoire mobile était sujette à bien des inconvénients : on pouvait la secouer, la transporter, la fracturer. Plus d'une fois on eut à déplorer des vols sacriléges. Il fallait des armoires qui présentassent plus de solidité et de garanties. Aussi, dès le milieu du XVe siècle (*Visites de* 1457-1458), nous voyons Mgr.

(1) *Annales archéolog.*, t. x, livr. v.

(2) Deuxième partie, p. 183.

(3) *Voyages littéraires*, 2e partie, p. 197.

Siboud Allemand ordonner, dans presque toutes les églises, de pratiquer un enfoncement dans le mur de l'abside, *in muro crotæ presbyterii*, à droite ou à gauche de l'autel, plus ordinairement à droite ; de le revêtir d'ais ou de planches intérieurement, *foderetur postibus*; de le munir d'une porte solide, quelquefois même bardée de fer, et de la faire fermer à la clef pour conserver le corps de Notre-Seigneur [1]. »

A l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, deux ciboires étaient renfermés derrière le rétable du grand autel, dans une petite armoire non sculptée, au-dessus de laquelle se trouvait l'image de la Vierge et deux anges en adoration [2].

A Notre-Dame de la Ronde, à Rouen, on mettait primitivement le Saint Viatique dans un pilier du côté de l'Evangile, sous une image de la Vierge ; on le plaça ensuite au-dessus du contre-rétable du grand autel dans une lanterne de verre et de menuiserie dorée, jusqu'à ce que la mode des tabernacles d'autel prévalût [3].

M. l'abbé Godard a remarqué un grand nombre de cavités dans les petites églises du diocèse de Langres, aux murs du sanctuaire. « Ces cavités, dit-il, ont rarement gardé leurs portes ou leurs grilles de fer ; mais il en reste la trace ou les gonds. Je ne doute pas qu'elles ne soient les anciens repositoires du Saint-Sacrement [4]. »

L'*armarium* était parfois percé sous un autel. Il en était ainsi à Notre-Dame de Paris ; le Saint-Sacrement était conservé sous l'autel dit *des Ardents*, placé derrière le maître-autel. Le procès-verbal de démolition de 1699 s'exprime ainsi : « Dessous (cet autel) était ce lieu dit le conditoire, fermant à clef une porte de petits balustres à jour, à deux battants, dans les armoires duquel on serrait tout le ministère de la grand'messe, et au fond duquel, dans le milieu, était un petit tabernacle doublé en dedans de brocard d'or et d'argent à fond rouge, où on mettait le Saint-Sacrement, qu'on y portait en cérémonie, par le côté de l'Evangile, les deux thuriféraires l'encensant continuellement, marchant à reculons [5]. »

Parmi les églises qui réservaient jadis l'Eucharistie dans un *armarium*, près de l'autel, nous citerons les abbayes de Deutz [6] et de

(1) *Notice sur le ciborium de la cathédrale de Grenoble*, (*Bulletin monumental*, t. XXIV, n° 1. p. 65.

(2) MOLÉON, *Voyage liturgique*, p. 102.

(3) *Ibid.* p. 407.

(4) *Cours d'archéologie sacrée*, t. II, p. 160.

(5) PASCAL, *Dict. liturg.*, col. 1186.

(6) RUPERT, *Descrip. incend. Thuits.*

Cluny [1], Saint-Jean-Baptiste à Péronne [2], Saint-Julien à Angers, Notre-Dame de la Ronde et Saint-Vincent à Rouen [3], les abbayes de Tournus, de Saint-Jean-le-Grand à Autun, et d'Abdinghoff, près de Paderborn [4], les églises de Vaucluse et de Notre-Dame de l'Epine [5], etc.

Dès la fin du XVIe siècle, il n'existait plus de ces armoires eucharistiques dans le diocèse de Cosenza en Calabre. L'archevêque de cette ville, J.-B. de Constance, nous dit que « la coutume qu'on avait de conserver le Très-Saint-Sacrement dans des armoires bâties dans des murailles à côté de l'autel est déjà perdue par tout le diocèse, encore qu'elles fussent ornées par le dehors d'images et de peintures d'or et d'azur, selon l'ancien usage non plus approuvé par la sainte Eglise, ainsi d'icelle saintement retranché par plusieurs raisons [6]. »

Le Saint-Sacrement est encore aujourd'hui conservé dans un *armarium*, à Rome, dans l'église Sainte-Croix de Jérusalem. Cet usage, qui est devenu tout à fait exceptionnel en Italie et en France, s'est conservé dans beaucoup d'églises d'Allemagne. Le Saint-Sacrement y est réservé dans une niche, creusée dans la muraille, du côté de l'Evangile ; il est abrité par un rideau de soie, une porte en bois et une grille de fer [7].

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) UDALRIC, *Antiq. consuet. cluniac. monast.*, l. II, c. 20.

(2) D. MARTÈNE, *De antiq. Eccl. ritib.* l. I, c. 5.

(3) MOLÉON, *Voyage liturg.*, p. 103, 407 et 409.

(4) *Voyages littéraires*, t. Ier, Ire partie, p. 160 et 231 ; t. II, p. 244.

(5) *Revue de l'Art chrétien*, t. II, p. 11 et 111, articles de MM. BALTHASAR et ANDRÉ.

(6) *Avertissement aux recteurs, curez, prestres et vicaires.* Trad. imprimée à Bordeaux en 1613.

(7) *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest*, année 1839, p. 30.

ANIMAUX SYMBOLIQUES.

LE TIRUS.

Les arts et les lettres ont toujours marché du même pas: en bons compagnons de route, ils se donnent la main et se prêtent mutuellement des inspirations. La sculpture du moyen-âge, si riche d'emblèmes et d'allégories morales, dut parfois aux fabliaux de nos trouvères l'idée première de ses œuvres satyriques les plus vives; et de nos jours, alors que la pensée de l'artiste est incomprise, comme est oubliée la littérature qui l'illustrait jadis, il faut étudier de front et les bas-reliefs hiéroglyphiques de nos vieux temples et les rimes naïves et mordantes de nos devanciers.

A la tête des œuvres les plus hardies dues aux poètes de Champagne, il faut placer le *Roman du Renard contrefait*, composé dans le XIVe siècle par un romancier dont le nom est encore un problème, pour nous au moins. Il est connu sous le nom du Clerc de Troyes, et encore ce modeste titre lui est-il contesté par ces quatre vers :

Nouvel écrit et nouvel fait,
Que cil Clerc a encore fait;
Clerc non; car coronne n'a point;
Par femme perdit-il ce point (1).

De son roman, il existe à la bibliothèque, fondée par nos rois, deux manuscrits. L'un sous le n° 6985 provient du fonds Lancelot : acheté en 1724 à la vente du château d'Anêt, moyennant 7 livres 1 sol, il ne contient que 19,000 vers. L'autre inscrit sous le n° 7650 en renferme 32,000; il a pour origine le fonds Delamarre. Les premiers vers datent de 1320; les derniers furent rimés en 1368.

Comme tous les poèmes placés sous l'enseigne du *Renard*, celui-ci raconte les exploits du Goupil si cher à nos pères, si cher encore aux gens de vénerie. Le renard est là, comme toujours, le type du savoir et du mensonge, de l'expérience et de la ruse, de la malice et de la méchanceté perfide. Il passe sa vie surtout à jouer des tours au loup,

(1) *Menageniana*, t. 1, p. 27.

qui personnifie la gourmandise et la stupidité méchante. Dans une des chansons de cette longue épopée, le Renard a séduit dame Hersant, l'épouse légitime de maître Yssengrin, qui n'est autre que le Loup. Celui-ci, mal content, se décide à porter plainte contre le séducteur, devant la cour du roi. Le débat s'engage. Le Gourris (le cochon), qui est clerc et bien lettré, prend la défense du Loup, qui lui paraît de bonne foi. Il tonne contre les maris complaisants et continue en ces termes :

Tirus les appellent li mestre :
Et Tirus doivent-ils bien estre :
Des clercs ausinc appelé sont.
Si vous dirai quel Tirus sont :
Assez de paints en trouverois
De paintures en ses parois.
Icil Tirus une beste est,
Qui est lointienne; forès est.
Solitaires est, vils et ors.
Toutes fois qu'il vieut issir hors,
Son groin dessous sa queue met
Et tout parmi sa bouche fet,
Et si privéément y touche
Que tout li passe par la bouche,
Et vit de cette sustance.
Viezci beste de grant chevance !
Tirus a non. Tirus sont cil,
Qui sont seur trestos vil.
Ansinc com le Tirus engorge
S'ordure tout parmi sa gorge,
Ansinc engorge il en difame
L'ordure qui vient de sa fame (1).

A la suite de cette tirade, le Gourris raconte l'histoire d'un mari qui vivait des débauches de sa femme. Ce Tirus finit par voir la terre s'ouvrir sous ses pas et descend tout vif dans les gouffres de l'enfer.

Cette poésie est sans doute fort négligée et ce n'est pas sur elle qu'il faut juger et les trouvères de notre province et le roman du *Renard contrefait*. Mais son sens est parfaitement clair : la bête immonde qu'elle décrit était un emblème connu des poètes et des artistes contemporains; elle figurait dans les fresques du temps, et cette ignoble image était une accusation publique et bien comprise contre une de ces lâchetés qui déshonorent l'espèce humaine.

(1) Ms. 7650, f° 69, verso.

Existe-t-il encore une peinture murale qui représente le Tirus? Le temps qui détruit tout et le badigeon plus destructeur encore ont pu, dans nos églises, anéantir cette étrange figure. Mais nous l'avons vue dans l'album de Villard de Honnecourt, ce touriste du moyen-âge, artiste et guerrier, qui doit appartenir à la France du Nord. Sur un volume de vélin, aujourd'hui possédé par la bibliothèque de la rue Richelieu, il dessinait à la plume des fragments d'architecture, des portions d'édifice, des arabesques, des détails de sculpture naïfs ou bizarres; là se trouve, entre bien d'autres, la portraiture du Tirus: ce nom n'y est pas juxtaposé; mais, après la lecture du passage que nous venons de citer, il est impossible de se méprendre sur le sujet représenté.

L'artiste n'indique pas non plus le palais ou l'église qui possédait l'original peint ou sculpté de son croquis. L'examen de son album permet de supposer qu'il a visité la cathédrale de Reims: on y voit, en effet, l'extérieur de l'abside d'un grand édifice religieux, qui lui ressemble assez bien. Parmi les statuettes d'animaux monstrueux et grotesques, semés ça et là dans cette illustre basilique, il en est une qui, sans doute, reproduit d'une manière moins énergique le dessin tracé par Villard de Honnecourt, mais qui rend encore avec netteté la pensée du Clerc de Troyes. Celui-ci d'ailleurs, ne paraît lui-même que l'écho d'une tradition plus ancienne que son roman: il n'invente pas, il explique des peintures qui décorent le palais du lion.

Un examen attentif des sculptures qui décorent les bas-reliefs, les chapiteaux, les stalles de nos églises du moyen-âge amènerait sans doute la découverte de cet animal symbolique, dont le Clerc de Troyes nous a transmis le nom et la description: et nous ne doutons pas que le roman du *Renard contrefait* et les poèmes dont il n'est qu'une suite ne donnent la clé d'un grand nombre de ces énigmes si transparentes pour nos pères, si mystérieuses pour leurs descendants.

PROSPER TARBÉ.

ÉTUDE SUR LES FONTS BAPTISMAUX.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE *.

VI.

Saint Charles veut qu'il y ait un autel dans la chapelle des fonts baptismaux, lorsque cette chapelle a une certaine étendue; cet autel doit être à l'Orient, séparé de la muraille, entouré, garni, orné comme les autres autels (1).

Ducange nous dit la même chose dans son *Glossaire*, au mot *Baptisterium*, où il cite plusieurs exemples de cet usage que Dom Chardon nous explique ainsi dans son histoire des Sacrements (2) : « On y élevait des autels pour y célébrer le saint sacrifice et communier ensuite les néophytes, qui, après avoir reçu le sacrement de Confirmation, assistaient et participaient aux saints mystères. Le Pape Hilaire érigea, dans le baptistère de la Basilique de Constantin, trois oratoires ou autels, suivant Anastase, dont le premier était dédié à saint Jean-Baptiste, le second à saint Jean l'Evangéliste, le troisième à la Sainte Croix. Le Pape Symmaque, selon le même auteur, fit faire sur la fontaine sacrée, dans la basilique de Saint-Pierre, un oratoire d'argent dédié à la sainte Croix, une confession et une croix d'or. On voit encore aujourd'hui, comme le P. Mabillon l'a remarqué, un autel adhérent au baptistère de Pise, et au-dessus de cet autel un globe concave, dans lequel, vraisemblablement, on gardait l'Eucharistie pour l'usage de ceux qui venaient d'être baptisés. »

Autrefois, en effet, aussi bien en Occident qu'en Orient, l'usage était de donner la sainte communion et la confirmation (si l'évêque était présent), aux nouveaux baptisés, même aux tout petits enfants (3). Les anciens Rituels manuscrits de nos Bibliothèques publiques nous montrent cette pratique encore en vigueur parmi nous au XIIIe siècle, probablement même plus tard. L'usage qui s'est conservé dans quelques

* Voir le numéro d'Avril 1858, p. 157.

(1) *Op. citat.*, c. XIX.

(2) *Loc. citat.*

(3) On peut voir à ce sujet les plus intéressants détails dans le *Codex liturgicus Ecclesiæ universæ*, (lib. II, de Baptismo), par J. AL. ASSEMANI, publié à Rome en 1749.

diocèses de déposer sur l'autel, comme pour l'offrir et l'unir à Jésus-Christ, l'enfant qui vient d'être baptisé, est sans doute un reste de cette ancienne discipline, que les églises d'Orient ont conservée.

La chapelle baptismale doit aussi être munie d'une armoire, dans le style du monument, convenablement décorée, et renfermant les objets qui suivent : le vase du saint chrême, celui de l'huile des catéchumènes, celui du sel, le livre appelé Rituel, le chrêmeau ou robe blanche, etc. Disons un mot de chacun de ces objets.

Les vases destinés à contenir les huiles saintes doivent être en argent, ou tout au moins en étain fin ; ils doivent de plus être assez larges, de manière à ce que le ministre du sacrement puisse facilement y plonger le pouce pour faire ensuite les onctions. Les inscriptions suivantes doivent être gravées sur les couvercles de ces vases : CHR. sur le vase qui contient le saint chrême; CATH. sur celui de l'huile des catéchumènes (1). Outre ces deux vases pour les saintes huiles qui servent au baptême, il doit y en avoir un troisième de même matière et de même grandeur, destiné à en recevoir un plus petit dans lequel on met le sel béni. Ce vase plus petit peut être en argent, en étain ou en bois ; il doit avoir son couvercle particulier et être façonné de manière à pouvoir être facilement enlevé du troisième vase dans lequel il est contenu (2). Ces trois vases doivent être unis et attachés l'un à l'autre de manière à former un triangle ; un seul couvercle, divisé en trois compartiments et s'adaptant parfaitement autour de chacun des trois orifices, doit les fermer à la fois. Ce couvercle doit être fixé solidement et ne pas se détacher de l'ensemble quand il est ouvert ; c'est sur les deux compartiments de ce couvercle qui répondent aux deux vases du saint chrême et de l'huile des catéchumènes, que doivent être tracées, au-dedans et au-dehors, les deux inscriptions mentionnées plus-haut. Ces compartiments doivent être creux et assez élevés pour qu'on puisse y mettre les morceaux de ouate qui ont servi à essuyer les onctions et qui plus tard doivent être brûlés et jetés dans la piscine. Ce couvercle, à la fois un et triple, doit du reste être aussi fortement assujetti quand il est fermé. Le tout doit être en outre déposé dans une boîte ou capse en bois recouverte d'un cuir orné à l'extérieur de dessins et de dorures, spécialement sur le couvercle ; et à l'intérieur cette boîte doit être doublée de soie blanche. Le corps de la boîte doit être

(1) Voir S. Charles, Gavantus, etc.

(2) C'est une précaution qui a pour but d'éviter que le sel se mêle aux huiles saintes quand on le renouvelle.

moins élevé que les trois vases d'argent, de manière qu'on ne soit pas obligé de sortir ces vases de cette enveloppe quand il est nécessaire de s'en servir ; il suffit alors d'enlever le couvercle de cette boîte. Une étoffe de soie blanche doit revêtir l'extérieur de l'armoire ou petit tabernacle où sont déposés ces très-respectables objets ; l'extérieur de cette armoire est souvent sculpté et porte ces mots : OLEA SACRA.

Le linge qui sert à essuyer la personne baptisée se nommait souvent *Sabanum* et était conservé autrefois avec un soin particulier ; il doit être orné et en rapport avec sa mystérieuse destination [1].

La robe blanche que l'on donne au nouveau chrétien doit également être ornée ; assez souvent on y brodait autrefois, sur la tête ou capuchon, une couronne de couleur rouge ; l'idée de cet usage est facile à saisir.

Enfin la cuiller, ou le petit vase, qui sert à donner le baptême par infusion doit être, autant que possible, en argent, assez large et profonde, et creusée sur le bord antérieur de manière à ce que l'eau soit facilement conduite et formée en un jet qui coule sur la tête de la personne qui doit être baptisée.

Voici maintenant de quelle manière doit être disposée la cuve baptismale pour l'administration du baptême par infusion, seul mode de conférer aujourd'hui ce sacrement dans les églises d'Occident, à peu d'exceptions près. On trouvera dans saint Charles les dispositions de cette même cuve baptismale dans le cas où l'on aurait l'usage d'administrer le baptême par immersion, cas prévu par le Rituel romain [2].

Il faut de toute nécessité qu'il y ait pour le baptême par infusion deux vases différents : l'un destiné à contenir habituellement l'eau baptismale, l'autre destiné à recevoir cette eau quand elle coule de la tête de la personne baptisée. Ce dernier communique toujours directement avec la piscine ou petite citerne située au-dessous de la cuve ou fontaine baptismale [3]. Comment ces deux vases doivent-ils être disposés ? Plusieurs systèmes ont été employés ; nous allons les indiquer sommairement.

On a disposé les deux vases l'un au-dessus de l'autre, en mettant le réservoir d'eau baptismale dans la cuve supérieure et se servant, pour recevoir l'eau, de la cuve inférieure, au-dessus de laquelle par conséquent on administre le baptême et au fond de laquelle est le trou ou l'ou-

(1) Voir les auteurs cités plus haut.

(2) *Rituale romanum*, De Sacramento baptismi.

(3) S. Charles, *op. cit.*

verture du tuyau qui communique avec la piscine. Le vase supérieur, en pierre comme la cuve de dessous, repose alors sur une petite colonne dont la base s'appuie sur le milieu de la cuve inférieure. Le dessous de cette base est percé d'un petit conduit qui fait aboutir l'eau du sacrement à l'orifice du tuyau dont nous avons parlé. D'autres fois la cuve supérieure repose sur la cuve inférieure au moyen d'un système de colonnettes ou d'une autre construction quelconque, mais jamais ce support ne doit être un obstacle à l'administration du sacrement au-dessus du bassin inférieur.

On a aussi séparé en deux parties, au moyen d'une cloison ménagée dans la masse même de la pierre ou du marbre, les deux bassins ou cavités, qui sont alors taillés dans un seul bloc de pierre et sur un même plan horizontal. Ce système n'est pas bien ancien; saint Charles préfère le premier; il ne permet même celui-ci que dans le cas d'une grande pauvreté : « Ubi episcopus, præ magnà inopià, necessariò illam concedendam censuerit [1]. » M. de Caumont dit à ce sujet [2] : « Jusqu'au xve siècle, je n'ai jamais vu la fontaine divisée en deux compartiments; si quelques fonts anciens présentent ce caractère, j'ai facilement reconnu que la division avait été pratiquée après coup et qu'elle n'avait pas de date certaine; dans quelques fonts de la fin du xve siècle et du xvie, au contraire, cette cloison dont je parle a été ménagée dans le bloc dont on a fait le réservoir. On pourrait en conclure que vers la même époque on cessa de plonger les enfants dans la fontaine..... Alors l'un des deux compartiments servit à contenir l'eau, tandis que l'autre tenait lieu de piscine et donnait écoulement à l'eau dont on s'était servi pour le baptême : c'est encore ce qui a lieu à présent. »

Très-souvent, enfin, on rencontre dans nos églises d'anciens fonts baptismaux larges et profonds, dans lesquels un seul bassin a été creusé, en forme ordinairement semi-sphérique; une ouverture communiquant avec la piscine est percée au fond de cette cavité et très-probablement ces fonts ont servi longtemps au baptême par immersion, au moins pour les enfants, ou bien encore à ce baptême à la fois par immersion et par infusion dont on voit une foule de représentations dans nos vieilles peintures ou sculptures, notamment sur les fonts baptismaux de Liège. Plus tard on a voulu faire servir ces fonts au baptême par infusion et voici le moyen auquel on a eu recours : on a établi dans la cavité en pierre un vase métallique de même dimension

(1) *Op. cit.*, p. 104.

(2) *Abécéd. d'archéologie*, p. 364.

et de même forme, remplissant exactement cette cavité ; ce vase, on l'a divisé en deux parties par une cloison de même métal ; d'un côté de cette cloison on a mis en réserve l'eau qui sert à baptiser ; quant à l'autre côté, on s'en est servi pour administrer le baptême, en ayant soin de percer le fond, de ce côté seulement, d'un trou qui correspond à l'ouverture qui existe dans la pierre elle-même. Nous avons eu très-souvent occasion de constater sur d'anciens fonts baptismaux cette opération assez ingénieuse.

Ces anciens fonts se trouvent encore en grand nombre, surtout dans les campagnes, et il serait bien à désirer qu'on les conservât avec soin.

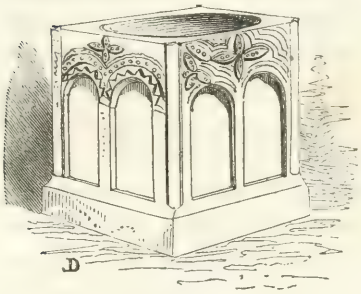

Courpiac (Gironde).

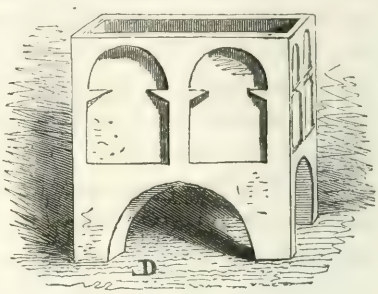

Nerlandes (Dordogne).

En voici quelques-uns que M. Léo Drouyn a dessinés dans ses excursions archéologiques et qu'il a eu l'obligeance de reporter sur bois,

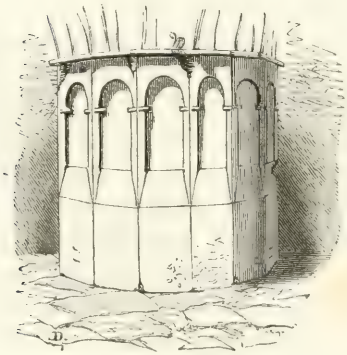

Cenac (Dordogne).

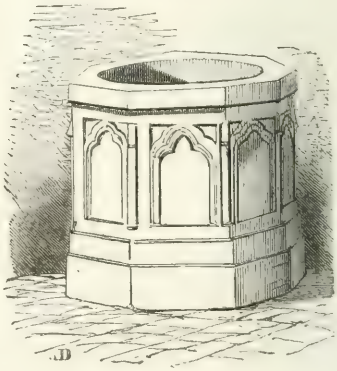

Jugazan (Gironde).

après la lecture du commencement de ce travail, pour figurer dans la Revue de l'Art chrétien.

« Presque tous ces fonts, nous écrit M. Drouyn, sont relégués dans un coin de l'église ou du cimetière. J'en ai vu qui servent d'auge devant l'écurie de quelque ferme. Ils sont remplacés par des espèces de

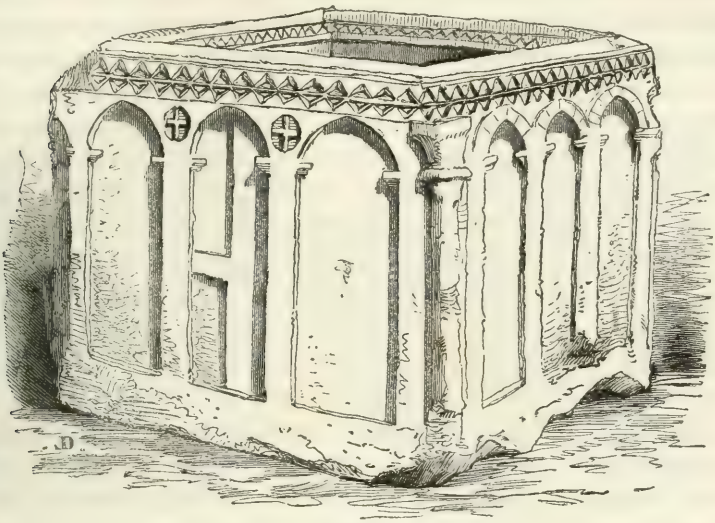

Sainte-Marie de Chignac (Dordogne).

cuvettes-lavabos qui font le bonheur des desservants et des populations. Cependant les vieux fonts sont respectables ; ils ont servi à baptiser

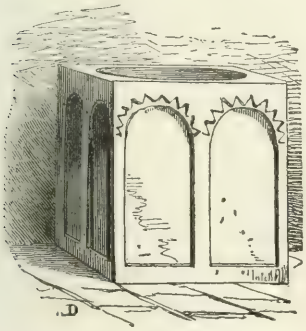

Saint-Germain de la Rivière (Gironde).

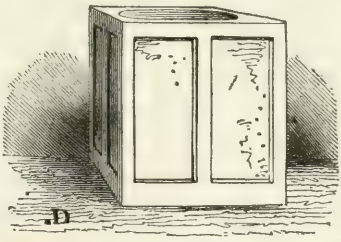

Romagne (Gironde).

nos aïeux pendant six ou sept siècles. Il me semble qu'à ce titre seul on devrait ne les remplacer que lorsqu'ils sont tout-à-fait hors d'état de servir, et alors les conserver religieusement, comme les personnes aimantes gardent un souvenir des amis ou des parents qu'elles ont perdus. »

Le Nord de la France est encore assez riche en fonts baptismaux, surtout de l'époque romane. Les plus curieux, à notre connaissance, sont peut-être ceux de la petite ville de Saint-Venant, que nous publions en ce moment même dans la *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais* (1). Ils sont très-probablement du XIe siècle. Le travail en est assurément fort grossier, mais l'idée est nette et précise sous cette forme barbare. Quatre bas-reliefs représentent la dernière cène du Sauveur, la trahison de Judas, la flagellation, le crucifiement, la sépulture et la résurrection, le tout avec des costumes et détails qui rappellent la célèbre tapisserie de Bayeux. Des têtes de monstres vaincus sont écrasées sous les angles de ce monument; ce sont, en un mot, les images et les symboles que l'on rencontre d'ordinaire sur les baptistères anciens. Sans doute cette série de représentations fut beaucoup plus complète, alors que le couvercle orné et les autres parties du monument accompagnaient cette cuve, débris incomplet d'un ensemble qui dut être beaucoup plus important autrefois.

L'ancienne cathédrale d'Arras avait aussi des fonts baptismaux très-remarquables. Ils ont été publiés dans le *Magasin catholique*, n° de septembre 1854. L'ensemble de cet édicule offre l'exécution de tout le plan traditionnel des baptistères complets. C'est ainsi qu'on y trouvait huit colonnes supportant un dôme, surmonté lui-même d'un autre petit dôme gracieux abritant la statue de Notre-Seigneur ressuscité. Toutes ces colonnes étaient en marbre rouge, les frises en noir, et les corniches, ainsi que le dôme, en blanc pur. Les quatre statues en marbre des quatre Evangélistes, posées sur les courbes qui allaient de la grande corniche au petit dôme supérieur, contribuaient à donner à tout cet édifice à la fois beaucoup de grâce et de majesté. Dans une des colonnes on avait ménagé un long conduit, et une verge de fer servait à soulever très-facilement, à l'aide d'une chaîne qui pendait du haut du baldaquin, le lourd couvercle en bronze ciselé qui fermait la cuve baptismale; et, pour accompagner ce monument, Louis XI avait fait suspendre une belle couronne de bronze doré, d'environ vingt pieds de diamètre, sur laquelle brûlaient cinquante bougies. Ces fonts étaient autrefois fort renommés, aussi bien que la belle cathédrale dans laquelle ils étaient placés. Les débris en existent encore dans un des villages de l'ancien Artois.

(1) Deux planches in-4° accompagnent cette notice. La cuve y est représentée sous toutes les faces et dans tous ses détails, d'après le monument lui-même et les empreintes qui ont été prises sur ces fonts baptismaux.

Les fonts baptismaux dont nous offrons ici le dessin ont été trouvés par l'infatigable historien de la Normandie souterraine et de la Normandie chrétienne, M. l'abbé Cochet. Cette cuve octogone, en pierre de Picardie, œuvre du XVIe siècle ou de la fin du XVe, était placée avant la Révolution dans l'église du Petit-Appeville, près Dieppe, église ruinée depuis cinquante ans. En 1855, M. Cochet acheta ce baptistère afin de

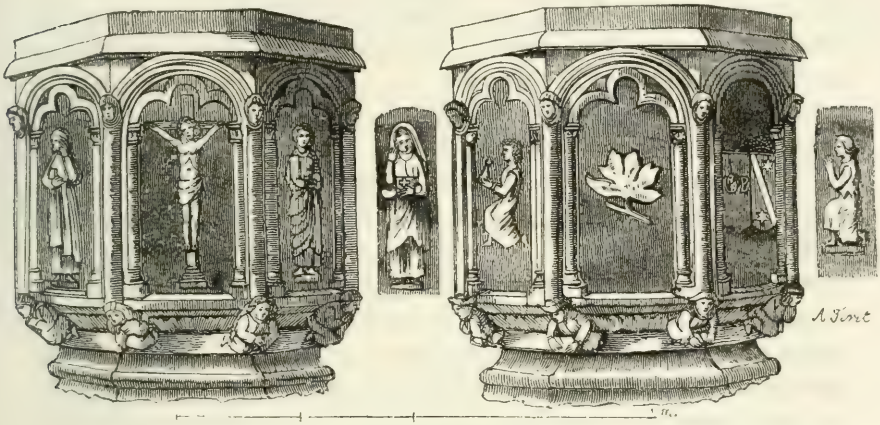

Fonts de Routes (Seine-Inférieure).

le sauver; puis il le céda à MM. de Banastre, de Sainte-Foy, et G. Belot, de Rouen, qui l'ont généreusement fait restaurer à leurs frais et placé en 1857 dans l'église de Routes (arrondissement d'Yvetot), où on peut le voir maintenant. Les armes et le chiffre des deux restaurateurs ont été sculptés dans un des huit panneaux qui était resté vide d'ornements; les sujets qui décorent les autres compartiments ne sont pas tous très-faciles à expliquer. L'idée générale est bonne : Jésus en croix accompagné de pieuses et saintes personnes. Mais l'ordre dans lequel sont ces personnages est bien singulier. On croit reconnaître la sainte Vierge et saint Jean, mais quel est l'autre, celui qui est à la droite de Notre-Seigneur? Les deux figures agenouillées sont-elles des figures d'anges? L'un tient une fiole : est-ce une allusion au baptême; à la source des sacrements sortie du côté ouvert du Sauveur des hommes? Cette fiole va-t-elle recevoir ce sang et cette eau? Les huit figurines qui soutiennent les angles et les colonnes sont charmantes de costume et de sculpture.

M. l'abbé Cochet a cité dans ses nombreux et savants ouvrages beaucoup de baptistères anciens dont plusieurs sont fort intéressants;

nous y renvoyons nos lecteurs, aussi bien qu'aux autres publications modernes qui renferment assez souvent des documents et des dessins à consulter (1). Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de citer ici ce que dit notre honorable collègue de ces hommes légers et imprévoyants « qui démolissent à leur gré les vénérables baptistères du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle... Le privilége du baptême était (nous le verrons bientôt) la grande preuve de l'existence paroissiale... Ils ne savent donc pas qu'ils déchirent des lettres de noblesse, des titres de haute antiquité, toujours recherchés dans l'Église; car l'Église n'est pas d'hier, et elle ne craint que la nouveauté (2). »

Pour revenir au sujet de cet article, et compléter ce que nous avons à dire sur les différents objets qui doivent se trouver dans les fonts baptismaux, nous n'avons plus qu'à mentionner les petites portes de bronze ou autre matière, revêtues de peintures ou de sculptures dont les sujets sont indiqués dans le troisième chapitre de cette étude, sorte de volets mobiles qui doivent remplir et orner les entre-colonnements du ciborium, et qui s'enlèvent lorsque l'on va administrer le sacrement.

Enfin le ciborium tout entier doit être, en certaines circonstances et en certains temps de l'année, recouvert d'une grande enveloppe de couleur blanche.

Dans la dernière division de notre étude sur les fonts baptismaux nous allons exposer quelques-unes des choses les plus intéressantes qui se rattachent à cet important sujet et qui n'ont pu logiquement trouver place dans ce qui précède.

VII.

On trouve dans les ouvrages de Thomassin, Dom Chardon, Du Cange, Dom Martène, et ailleurs, des renseignements précieux sur les anciens usages relatifs aux baptistères et aux églises où d'abord se trouvaient ces monuments.

(1) Par exemple : les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par MM. J. Taylor, Ch. Nodier et Alph. de Cailleux; surtout les trois volumes de la Picardie, fort riches en fonts baptismaux, parmi lesquels on remarquera particulièrement ceux de Vermand et de Saint-Riquier; — *L'architecture du* Ve *au* XVIe *siècle*, par M. Gailhabaud; nous y avons remarqué le baptistère de Hal, pour son ciborium, et celui de la crypte de la cathédrale de Sienne; — Le *Cours d'antiquités monumentales*, de M. de Caumont, son *Abécédaire d'archéologie* et son *Bulletin monumental*: — Les *Annales archéologiques* de M. Didron, qui se sont plusieurs fois occupées des fonts baptismaux, et qui ont donné surtout de très-belles gravures; etc., etc.

(2) *Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot*, par M. l'abbé Cochet, tome Ier, p. 289.

Ainsi, il n'y avait primitivement dans chaque ville épiscopale qu'un seul baptistère, quelque grande et populeuse que fût la cité. Ces baptistères étaient donc très-grands, et plus tard on put les convertir en églises. « C'est pourquoi nous voyons en plusieurs villes épiscopales des *églises de Saint-Jean* qui sont toutes voisines des cathédrales; telles sont celles de Saint-Jean-le-Rond, à Paris, dont la dénomination fait encore connaître l'origine, de Saint-Jean du Cloître à Toul, et de Saint-Jean, simplement dit, à Verdun en Lorraine, qui touchent presque aux principales églises. Il aura été facile de changer en églises ces baptistères anciens, d'autant plus qu'on les dédiait et consacrait quelquefois, et que l'on faisait tous les ans la fête de cette consécration, qui était même réservée à l'évêque, comme il paraît par quelques monuments anciens [1]..... Il reste encore à présent des vestiges très-marqués de cette ancienne discipline tant en Italie qu'en France, en certaines villes; c'est ce que l'on voit à Florence, à Pise, à Parme, à Padoue, où on ne baptise les enfants que dans le baptistère de l'église cathédrale. La même chose s'observe au Puy, en Velay, et à Quimper, en Bretagne. Le même usage avait lieu aussi à Reims, il y a environ 400 ans, comme nous l'apprenons de l'ancien *Ordinaire* ou Rituel de cette église, qui porte dans l'endroit où il parle des rits du Samedi-Saint, que la bénédiction des fonts étant achevée, l'évêque, s'il est prêt pour cela, baptisera un de ceux qui doivent être initiés au sacrement de baptême, et que les prêtres des paroisses baptiseront les autres qui seront ensuite confirmés par l'évêque [2]. » Plus tard le privilége, d'abord cathédral, d'avoir un baptistère, fut communiqué à un certain nombre d'autres églises, et alors ces églises furent appelées *baptismales*, et aussi *plebes*, à cause de la foule nombreuse qui s'y rendait, non pas seulement pour le baptême, mais aussi aux trois fêtes principales de l'année. Les prêtres qui étaient curés de ces églises furent nommés *plebani*, ou bien encore *decani christianitatis*, doyens de la chrétienté dont leur baptistère était le centre.

On trouve encore en bien des endroits de l'Italie, en France, en Irlande, et jusque dans le Nord de l'Europe et de l'Amérique, des restes remarquables de ces anciens baptistères. Voici les documents que nous fournit à ce sujet le savant et curieux ouvrage de M. Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée du* IVe *au* Xe *siècle dans les anciens*

(1) Dom Chardon, *Histoire des Sacrements*; *Cours complet de théologie* de M. l'abbé Migne; *loc. cit.*

(2) *Id. Ibid.*

Évêchés de Genève, Lausanne et Sion (1). « Les baptistères, édifices consacrés à l'administration du sacrement qui donne entrée dans l'Eglise, se groupent en deux catégories, dont la première comprend de vastes édifices circulaires ou polygonaux propres à contenir une nombreuse assemblée, qui, après avoir ouï la parole de vie, recevait la sainte ablution; c'est le cas des *églises de conversion*, au nombre desquelles nous croyons devoir compter la rotonde de Riez, dans les Basses-Alpes, au moins dans sa disposition actuelle, l'édifice circulaire de Lansleff en Bretagne, l'octogone de Mellifont en Irlande, construit vers 1141, quelques monuments du Groënland, enfin, celui si curieux de Niewport en Rhode-Island, dans l'ancien Vinland des Scandinaves, l'un des plus anciens édifices construits par les Européens en Amérique, et dont la description se trouve dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord* (Copenhague, 1845; t. I, p. 40); l'octogone de Mellifont est décrit dans le même ouvrage (t. III, p. 7 et 48, pl. 1). En 912, les hommes du Nord, commandés par Raoul, leur chef, s'établirent dans la Neustrie avec le consentement de Charles-le-Simple. L'église baptistère de Lansleff, en Bretagne, semble, par ses

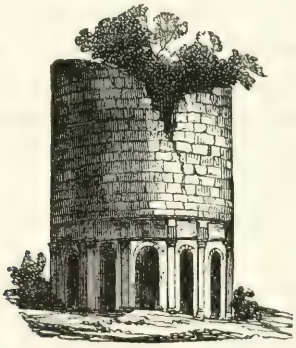

Baptistère de Lansleff.

dispositions générales, appartenir à la civilisation septentrionale; cet édifice offre quelque analogie avec le monument de Rhode-Island. Ce monument, si curieux pour l'histoire antécolombienne de l'Amérique, est de forme circulaire; huit arcades reposant sur des colonnes en maçonnerie d'une hauteur de trois diamètres environ, donnent accès dans l'intérieur, qui a 18 pieds 9 pouces anglais de diamètre. Les colonnes elles-mêmes ont 5 pieds 2 pouces; un socle circulaire de 1 pied

(1) Paris, Didron; Londres, Smith; Leipsig, Weigel; 1853. — P. 43 et 111.

6 pouces leur sert de base, et l'assise recevant la naissance des arcs, saillante à l'extérieur seulement, accentue une sorte de chapiteau. Les arcades offrent une courbe se rapprochant du plein-cintre [1]. »

Enfin l'auteur de l'*Histoire des Sacrements* nous donne encore les renseignements qui suivent : « Nous ajouterons à ce que nous avons dit dans ce chapitre touchant les baptistères, que le concile d'Auxerre défend d'y enterrer personne, tant la vénération pour ce saint lieu était grande autrefois; c'était ce respect qui engageait les évêques à y mettre les reliques des saints, comme on le voit dans plusieurs endroits de l'histoire de saint Grégoire de Tours : ce qu'il fit lui-même en mettant dans le baptistère qu'il avait fait construire, des reliques de saint Jean et de saint Serge, martyr. Enfin on voit dans les décrets du dix-huitième concile de Tolède (can. 13) une chose assez particulière touchant les baptistères; savoir, que quoiqu'au commencement du carême on fermât les baptistères, la coutume était en Espagne que l'évêque, outre cela, mît le scellé sur la porte de sa propre main, en y apposant son sceau. » Cette dernière action était assurément symbolique. Le temps du carême marque la vie de pénitence que nous devons mener dans ce monde, exilés que nous sommes de notre patrie véritable; le temps qui suit Pâques au contraire figure le repos et la joie de l'éternité. Le baptistère, le lieu de la régénération, le paradis terrestre, est fermé pendant le carême et s'ouvre à la vigile solennelle de Pâques, parce que c'est alors que l'homme charnel, mortifié et préparé par la pénitence, vient s'unir à Jésus-Christ et ressuscite avec lui, après cette sépulture mystique dont nous avons parlé.

A une époque relativement récente, et surtout dans les derniers temps du moyen-âge, on remplaça le ciborium des fonts baptismaux, ce dôme d'honneur qui a si bien sa raison d'être, par des couvercles fort ornés et surtout fort élevés, qui finirent par être bien peu gracieux. Nous en avons vu en Angleterre qui montent jusqu'à la voûte même de l'église! C'est là une exagération, une déviation de l'esprit des âges primitifs. Pour soulever ces couvercles immenses, on imagina une foule de moyens, parmi lesquels il en est que l'on pourrait qualifier de grotesques. Est-il possible, par exemple, de considérer sans un grand étonnement cette lourde machine destinée à enlever le couvercle du baptistère de l'église de Hal [2] ? Des engins de cette force seraient à leur place dans une gare de chemin de fer; ils sont évidemment dé-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord*, 1840-44, p. 40 du second tirage.

(2) En Belgique; voir la 45e livraison de l'ouvrage de M. Guilhabaud, cité plus haut.

placés dans une église. D'ailleurs, pourquoi soulever le couvercle ou l'enlever? Si l'on était resté fidèle à l'idée ancienne et primitive du ciborium, si l'on n'avait pas transformé le tout en exagérant une partie, il était fort facile d'administrer le sacrement sans toucher au monument; l'espace entre les colonnes est parfaitement suffisant à cet effet. Le parti le plus sage, le plus conforme à la raison des choses, est donc de revenir en tout à ce qui s'est fait pendant douze ou treize siècles, et de conserver religieusement l'idée liturgique fondamentale, tout en gardant une liberté raisonnable sur la question du style et la forme des ornements. Ces couvercles élancés sont une déviation; reprenons la colonnade antique et immobile, qui ne gêne en rien l'administration du baptême, et surmontons-là, à volonté, ou d'un dôme, ou d'une toiture pyramidale; alors nous serons dans le vrai, nous pourrons rendre raison de notre manière de faire, et l'on ne pourra pas nous dire que nous agissons avec caprice. Ces couvercles ont du reste encore un autre inconvénient, qui nous était signalé tout dernièrement encore par un respectable vicaire-général, qui s'est beaucoup occupé de faire rendre aux fonts baptismaux l'importance que toujours ils auraient dû conserver : quand ces couvercles sont immobiles, on a parfois pratiqué une sorte de petite porte dans la base; on puise de l'eau par cette ouverture, et alors on baptise en-dehors de la cuve baptismale, ce qui n'est pas selon les règles anciennes. Donc pas de couvercle élevé sans une colonnade qui le supporte; si le xve siècle a fait autrement, évidemment il a moins bien agi que ses devanciers, et il n'est pas imitable en cela. Ne poussons pas l'imitation des âges anciens et la reproduction matérielle de leurs œuvres jusqu'à une sorte de culte dans le genre du fétichisme; cette conduite ne pourrait pas se justifier. Au contraire, cherchons toujours la raison, l'idée de chaque chose, et alors appliquons à cette idée bien comprise une forme convenable; nous continuerons ainsi l'œuvre de nos pères, et personne assurément ne songerait à nous adresser un reproche, si parfois il nous arrivait de faire mieux que quelques-uns d'entre eux.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES INSTITUTIONS DE L'ART CHRÉTIEN DE M. L'ABBÉ PASCAL.

DEUXIÈME ARTICLE. *

La lettre de M. l'abbé Pascal, insérée dans le numéro d'avril, ne saurait interrompre un travail, dont elle nous paraît au contraire parfaitement démontrer la nécessité. Nous continuerons donc d'annoter les *Institutions de l'Art chrétien*, et de suppléer, pour l'utilité des artistes, aux lacunes que présente un ouvrage destiné à les guider.

Page 105. — « On a déjà vu que la peinture ou imagerie chrétienne » a son berceau dans les catacombes. Or, c'est sur la pierre, sur les » parois de ces galeries souterraines que les premiers disciples du » Christ, à Rome, peignirent ou sculptèrent des sujets relatifs à leur » foi. Nous avons fait connaître les sujets favoris de ces premiers linéa- » ments de l'art religieux, d'après M. Raoul-Rochette qui a parfai- » tement résumé tout ce qu'en ont dit les Aringhi, les Bosio, etc., et » qui en a fait lui-même une étude consciencieuse. Quand le christia- » nisme put s'épanouir sur le sol, après avoir en quelque sorte germé » sous terre, la tradition ne pouvait le rompre, et ce qui s'était pra- » tiqué dans les arènes hospitalières dut se reproduire dans les temples » qui surgirent de toute part. Il est vrai qu'il n'est guère possible » d'apprécier le caractère artistique de ces primitives compositions, » parce que le temps les a dévorées, et qu'il en reste en ce moment de » très-minimes vestiges. » Je crois utile de faire ici quelques remarques. Les lecteurs de M. Pascal seraient induits en erreur par son exposé, s'ils allaient croire que les peintures des catacombes sont établies *sur la pierre*. Les galeries de Rome souterraine sont creusées dans un tuf granulaire extrêmement friable, qui a reçu un enduit sur lequel les sujets sont peints à fresque. — Par le mot *Arènes*, M. l'abbé Pascal entend sans doute *Arénaires (Arenariæ)*. L'étude géologique des catacombes a mis tout le monde à même de savoir que les Arénaires sont entièrement distincts des cimetières chrétiens; on peut consulter là-dessus les intéressants travaux du P. Marchi. Les catacombes sont creusées non dans le sable appelé pouzzolane, mais dans le tuf granu-

* Voir le numéro de Février 1858, page 70.

laire dont les couches sont au-dessous, et la plupart d'entre elles n'ont pas d'arénaires pour entrée. — L'auteur des *Institutions de l'Art chrétien* n'est pas exact non plus quand il nous dit « qu'il n'est guère » possible d'apprécier le caractère artistique de ces primitives compo- » sitions (les peintures des catacombes romaines), parce que le temps » les a dévorées et qu'il en reste en ce moment de très-minimes ves- » tiges. » Sans doute le temps et l'humidité ont anéanti un grand nombre de ces fresques; mais dans l'ensemble des sacrés cimetières, il en reste encore des centaines dont on peut apprécier le style et même l'époque, quoique les couleurs aient beaucoup pâli. Presque toutes celles qui furent publiées par Bosio, et qui ont été reproduites par Aringhi et Bottari, existent encore aujourd'hui, et on en découvre chaque année que Bosio n'a pas connues. L'*histoire de l'art par les monuments* de Seroux d'Agincourt et la collection de M. Perret renferment plusieurs de ces fresques. On a donc tout un art chrétien primitif à étudier dans ces souterrains, berceau de notre foi.

Page 106. — « Lorsque ce genre d'iconographie qui, pendant plu- » sieurs siècles, s'était borné à quelques dessins linéaires, nombreux » sans doute, mais peu étendus, eut pris un plus vaste champ, et » voulut se développer en grandes et larges pages, les parois des » temples furent disposées pour recevoir ces importantes créations de » l'art. C'est alors qu'apparurent les fresques, autrement jadis ortho- » graphiées *fraisques*. C'est en Italie, comme l'indique l'étymologie » *Fresca*, que se firent ces premiers essais qui, à ce qu'on prétend, ne » furent qu'une renaissance de l'antique art païen. On n'en rencontre » des exemples remarquables que dans le XIIe siècle. Ce furent princi- » palement les voûtes des grandes églises qui reçurent ce genre de » décoration. La cathédrale d'Albi est un des plus magnifiques monu- » ments de cette nature que nous ait transmis le moyen-âge. Ce » n'était que sur ces grandes surfaces qu'une église d'ordre dit go- » thique pouvait recevoir ces poèmes peints. L'ornementation archi- » tecturale de ces édifices ne permettait point de les placer sur des » parois, si ce n'est dans des fonds de chapelles. Les églises de style » gréco-romain, comme le sont la plupart de celles de l'Italie, présen- » taient de bien plus grandes facilités. C'est en effet dans cette contrée » que se font admirer les plus grandes et les plus belles fresques. Qui » n'a pas entendu exalter la fresque du jugement dernier peinte au » Vatican par Michel-Ange Buonarotti? » L'auteur se trompe grave- ment en qualifiant de *dessins linéaires* les fresques des catacombes de Rome; ce sont des peintures en couleur, avec jours et ombres, le plus

souvent dans le style classique des peintures d'Herculanum et de Pompeï. Quant aux peintures murales des églises gothiques, on ne saurait dire non plus qu'elles étaient particulières aux voûtes. La cathédrale d'Albi que rappelle ici l'auteur, présente de magnifiques peintures non-seulement aux voûtes, mais sur la presque totalité des murs, aussi bien de la nef principale que des chapelles. Les plus anciennes sont de la fin du XIVe siècle ; une chapelle a été décorée au XVe, et les peintures des voûtes, que M. l'abbé Pascal semble attribuer au moyen-âge, sont du XVIe siècle, et armoriées d'Amboise et de Robertet. M. l'abbé Pascal se trompe également lorsqu'il transforme la chapelle Sixtine, dans laquelle Michel-Ange a peint son jugement dernier, en église de *style gréco-romain ;* la chapelle du Vatican bâtie par Sixte IV est dans le style ogival.

Page 107. — « Un des plus beaux morceaux de ce genre est la » mosaïque de Giotto faite vers la fin du XIIIe siècle et représentant la » barque de Pierre agitée par les flots. Le fronton de la nouvelle basi- » lique en est décoré. » La mosaïque de Giotto ne décore pas le fronton de la basilique vaticane; elle est placée sous le portique.

Page 112. — « La statuaire et la glyptique ont concouru moins an- » ciennement à la décoration des édifices sacrés. Les premiers siècles » de l'Eglise étaient trop rapprochés de l'époque païenne, et, en un » temps où la glyptique de l'idolâtrie était encore debout, les chrétiens » se gardaient de l'installer dans le sanctuaire du vrai Dieu. La sta- » tuaire surtout avait joué un grand rôle dans la théurgie grecque et » romaine. Ainsi donc, point de statues ni de bas-reliefs au service du » christianisme naissant. » Le musée de Latran présente plusieurs bas-reliefs, et plusieurs statues, (entre autres un Bon-Pasteur tout-à-fait classique), qui ont été extraits des catacombes, et très-évidemment antérieurs à la paix de l'église.

Ibidem. — « Dès que la liberté eut été rendue au christianisme, » nous voyons l'empereur Constantin élever, en l'honneur de Jésus- » Christ et des apôtres, plusieurs statues. Cette branche importante de » l'iconographie religieuse se multiplia très-lentement, dans les siècles » subséquents. Rome cultiva beaucoup moins que d'autres contrées » l'art de la statuaire pour ses temples. Molanus présume qu'il en fut » ainsi à cause des nombreuses statues profanes dont les tombeaux » étaient décorés dans les églises. Si la statuaire sacrée y eût pro- » digué les saints, continue-t-il, on eût pu difficilement distinguer les » premières statues de celles-ci. La piété des peuples aurait pu être » trompée. » L'auteur ne donne pas les raisons et les faits sur les-

quels il s'appuie dans son assertion, quand il dit que l'Eglise Romaine cultiva avec moins d'empressement la statuaire que les autres églises. Le *Liber pontificalis* rend un témoignage tout contraire, et la lettre du Pape saint Adrien Ier au VIIe concile œcuménique s'élève contre l'opinion gratuite de M. l'abbé Pascal. Quant aux statues consacrées par la religion, après la paix de Constantin, il est permis de douter qu'aucune autre église que celle de Rome soit en mesure de nous en présenter aujourd'hui. Le saint Pierre en bronze de la basilique vaticane est au plus tard du Ve siècle; M. Pascal serait en peine de nous signaler dans quelque église que ce soit, une statue contemporaine. Pour l'autorité de Molanus, elle est aussi insuffisante que sa preuve. Où a-t-il pris qu'on éleva dans les églises des tombeaux ornés de statues profanes, durant les siècles qui suivirent l'époque des persécutions? Il serait bien embarrassé d'en trouver avant les XIVe et XVe siècles. Nous avons des sarcophages chrétiens des IVe, Ve et VIe siècles; ils sont ornés de sujets chrétiens et symboliques qui continuent la tradition des peintures murales des catacombes, et par conséquent qui n'auraient pu offusquer les regards des fidèles, si on les eût placés dans les églises; mais ils étaient dans les cimetières, par égard pour la discipline qui défendit longtemps les sépultures dans les églises, sauf certaines exceptions, en faveur des évêques et autres grands personnages.

Page 105 *et suivantes*. — L'auteur intitule son chapitre: *Naissance et enfance du Sauveur*. Il y critique à peu près toutes les représentations de la nativité de Jésus-Christ, sans rien proposer de précis. Tantôt, il veut que cette grande scène soit représentée dans une caverne, comme s'il était interdit aux grands maîtres de chercher des accessoires propres à faire valoir le sujet; tantôt il blâme les peintres qui ont placé au dessus de l'étable le chœur des Anges chantant le *Gloria in excelsis*, parce que l'Evangile dit qu'ils le chantèrent aux bergers. Il est bien tard pour morigéner ainsi les artistes qui nous ont laissé sur le mystère de la naissance du Sauveur tant d'immortels chefs-d'œuvre. Sans doute il faut blâmer et repousser les inconvenances; mais il est bon de se souvenir aussi que la peinture religieuse est destinée à rendre les idées plus encore que les faits. Le *Gloria in excelsis* est assez lié à la naissance du Sauveur, pour que l'on n'ait pas droit de s'étonner que les peintres le fassent exécuter au-dessus de la crèche de l'Enfant divin. Le purisme de M. l'abbé Pascal ne l'empêche pas d'approuver que l'on mette des instruments de musique aux mains des anges; il ose même contredire en cela Molanus, son guide favori. Les anges pourtant n'avaient ni violes, ni flûtes à Béthléem.

Je ferai une petite observation archéologique sur une assertion de la page 117. L'auteur trouve étrange que des artistes aient choisi pour lieu de la scène de la Nativité les ruines d'un palais autrefois décoré avec les ordres grecs, parce que, selon lui, cette architecture ne pouvait exister en Judée. C'est aller contre l'histoire et contre les monuments qui nous montrent la civilisation et les arts de la Grèce dans la Palestine sous les Hérodes.

Pages 121-127. — Dans le chapitre intitulé *La Circoncision et l'Epiphanie*, l'auteur blâme les artistes chrétiens qui donnent une suite nombreuse et brillante aux rois mages venus d'Orient pour adorer le Messie. Rien n'est cependant plus aisé à expliquer. Ces artistes ont eu intention de rendre la prophétie d'Isaïe que l'Eglise lit en Epître à la messe de l'Epiphanie, et où l'on voit les chameaux et les dromadaires figurer dans la pompe dont la gentilité entoure le Fils de Dieu. Le meilleur moyen de tuer l'art chrétien est de tout réduire au fait matériel, et de tourner le dos aux grands maîtres. Je doute qu'un artiste sorte jamais du livre de M. l'abbé Pascal, pas plus que de celui de Molanus. L'art est chose traditionnelle, et se préoccupe de l'idée autant que des faits. M. Pascal reproche à Poussin d'avoir peint les ruines d'un palais près de l'humble chaumière où Marie présente son divin Fils à l'adoration des Mages. Il prétend qu'il n'y a pas dû avoir de palais à Béthléem; qu'en sait-il? En tout cas la question n'est pas là; elle est dans l'à-propos et les ressources du contraste. Je crois que sur cette question mieux vaut encore s'en rapporter à Poussin qu'à notre auteur. Il se scandalise aussi que des artistes n'aient pas trouvé bon d'agenouiller simultanément les trois mages aux pieds de l'Enfant-Jésus, et qu'ils aient représenté deux de ces princes debout, et attendant leur tour. Quel mal à cela? et qui ne voit ce que le pittoresque y gagne? Encore une fois, rapportons-nous-en aux grands artistes qui ont fait leurs preuves. L'Evangile est allégué ici mal à-propos par M. Pascal; car il ne dit point expressément que les trois Mages se prosternèrent simultanément.

DOM F. RENON.

(La suite à un prochain numéro.)

— — — —

MÉLANGES.

Pavages émaillés de l'Avranchin.

L'intéressant article de M. Decorde, avec les dessins qui l'accompagnent, sur les carreaux émaillés du pays de Bray (t. 1, p. 148), m'a remis en mémoire une découverte de briques fleurdelisées, faite l'année dernière dans l'arrondissement d'Avranches, à Sainte-Pience-au-Parc, ancienne maison de campagne des évêques du diocèse. La fleur de lis est le principal motif de décoration employé dans les constructions que les fouilles ont mises à découvert: ce qui ne doit pas surprendre, puisque la fleur de lis, outre son élégance artistique, était introduite dans le pavage comme faisant partie de l'écusson du constructeur, Louis de Bourbon, évêque d'Avranches, vers la fin du xve siècle. Je ne parlerai pas de la fleur de lis héraldique jetée sans nombre dans certaines rosaces. Je n'aurais qu'à y signaler l'élancement de cette figure, fidèle en cela à l'écusson antique, celui de Saint-Louis par exemple, élancement qui a été malheureusement modifié dans les armes des derniers Bourbons, au détriment de l'art et du blason. Mais une de ces briques, qui n'a pas été assez observée dans les descriptions qui ont été

faites des objets de cette découverte, a frappé mon attention et me semble être d'un certain poids dans la question de l'origine des fleurs de lis. Cette figure héraldique est-elle, comme on a prétendu, l'angon des Francs, ou bien faut-il y voir ce que le nom indique, une véritable fleur, la fleur du lis? La brique dont nous offrons le dessin, faite pour Louis de Bourbon, confirme puissamment cette

dernière supposition. On y reconnaît une corolle représentée par deux pétales trifides, deux étamines élancées terminées par des anthères affectant, comme c'est le cas le plus ordinaire dans le lis, une disposition cruciforme. Du centre s'élance ce qu'on pourrait appeler le pistil, dont le sommet est aplati, lancéolé. Il est impossible de ne pas voir dans cette figure une fleur de lis et de ne pas confirmer la vérité de l'expression populaire, ainsi que la justesse de ce symbole de pureté, sous l'influence duquel l'ancienne bannière bleue et rouge de la race capétienne a été remplacée par la bannière blanche. Cette fleur de lis est bien différente de celle qui figure dans le n°. 5 de la planche IX, annexée à l'article de M. Decorde; celle-ci est une fleur de pure fantaisie, puisqu'à la forme fleurdelisée sont ajoutées deux corolles campanulées; c'est une variation fantastique du thème héraldique. Nous sommes forcés d'avouer qu'il faut un peu de complaisance pour trouver des fleurs de lis dans les huit fleurons trilobés peu caractérisés du numéro 7. On pourrait peut-être s'étonner que la fleur de lis se rencontre aussi fréquemment en Normandie dans les pavages émaillés; je crois que, sans tenir compte des pavés de Sainte-Pience qui sont fleurdelisés par une raison toute particulière, cette fréquence de la fleur de lis peut s'expliquer en ce qu'il y avait dans cette province un certain nombre d'abbayes royales, qui constataient sans doute ce titre par des décorations fleurdelisées, et qui même, comme le Mont Saint-Michel, portaient les fleurs de lis dans leurs armes. Le lion passant à gauche, signalé dans le numéro 6 de M. Decorde, est sans doute, comme il le dit, un souvenir des armes des ducs de Normandie. Ce même symbole se retrouve aussi dans deux types du pavage émaillé de Sainte-Pience. Du reste j'ai rendu compte l'année dernière de la découverte des briques émaillées de Sainte-Pience au Ministre de l'Instruction publique, qui en a demandé pour le musée de Cluny, où l'on peut voir des spécimens des motifs les plus intéressants. On peut ajouter contre l'hypothèse qui dérive la fleur de lis de l'angon germanique qu'elle ne peut rendre compte de la partie centrale de la fleur de lis qui s'élance entre les deux crochets, qu'en supposant l'introduction d'un fer de lance au centre de l'angon.

M. Decorde cite en passant les briques de l'abbaye de Hambie. Elles sont en effet fort remarquables et c'est un des objets les plus curieux du musée d'Avranches. Elles sont grandes de presqu'un pied carré, avec une couverte magnifique et d'une solidité dont la tradition s'est perdue depuis; elles représentent des personnages, des moines, une vierge en prière qui doit faire partie d'une Salutation angélique. Les détails architectoniques, tels que l'ogive qui encadre la Vierge et un clocheton fleuri et épanoui à son amortissement, la nature de la couverte annoncent une époque assez reculée, le XIVe ou plutôt le XIIIe siècle. Des briques aux armes des Montgommery ont été trouvées dans leur château de Ducey.

Telles sont les principales découvertes en pavage émaillé faites dans l'Avranchin, moins riche sous ce rapport que le pays de Bray; car s'il offre des types

héraldiques analogues aux siens, il ne peut jusqu'ici présenter d'aussi jolis dessins géométriques que les numéros 2 et 4 de la planche IX du tome 1er de la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.

Toutefois les briques de Hambie, par leur caractère hiératique, leur couverte, leur grandeur, me semblent d'un intérêt de premier ordre ; leur couverte les élève à la hauteur de l'émail, et leur dessin, le relief qu'elles avaient nécessairement au-dessus de la surface qui les encadrait, leur donnent l'importance d'un tableau.

ED. LE HÉRICHER.

Crypte du Pape saint Alexandre, à Rome.

La crypte où reposèrent longtemps les corps des SS. Alexandre, Sabine, Théodule et Eventius, est l'objet de la continuelle sollicitude de S. S. Pie IX, qui le premier l'a fait déblayer et a donné des ordres pour sa restauration. Les travaux avancent et l'on espère que l'église supérieure, qui doit protéger la crypte, ne tardera pas à être couverte. On dit même que sa desservance en sera confiée à des Trappistes français, sous la direction du P. François Régis, ancien abbé de Staouëli et actuellement procureur-général de l'Ordre à Rome. Le pavé de cette crypte, creusée à l'entrée des catacombes de la voie Nomentane est en marbres de diverses couleurs, réunis à la manière des mosaïques antiques, par petits cubes, ou par plaques inégales et peu épaisses, à la manière du moyen-âge. De distance en distance, il est irrégulièrement coupé de dalles tumulaires, gravées à la pointe, qu'il sera intéressant de rapporter ici. Mais avant de passer outre, constatons l'antiquité de la sépulture dans les églises par la date des inscriptions, usage touchant qui a fait écrire sur le marbre qui clôt le caveau d'une des églises d'Anagni :

EGREDIENS DE DOMO MEA INGREDIOR DOMVM MATRIS MEAE.

La plus ancienne mentionne le consulat d'Arcadius, l'an 396, et celui de Postumien, qui correspond à l'an 448, et dont la formule est déjà celle que la tradition va désormais adopter : **HIC QVIESCIT.**

En 455, Constantin et Rufus étaient consuls, et en 527, Mavortius, qui lèguera définitivement à la postérité la *croix de par Dieu* et la formule **HIC REQVIESCIT** du commencement de l'épitaphe où figure son nom.

1

HIC QVIESCET (1) APPIANVS SVBDIACONVS QVI VIXIT ANNV (2)
XXXII DIES XXVIIII D'III IDVS APRI
CON POSTUMIANI VC.

(1) Pour *quiescit*.

(2) Pour *annos*, l'*u* ayant la valeur euphonique de l'*o*.

2

HIC REQVIESCIT IN PACE APOLLO VD
QVI VIXIT ANNOS PLVS MIN XIII
DEPOSITVS SVB D (1) (feuille) VNO NON OCTOBRIS
FLAVIO MABVRTIO VC CONS (feuille).

3

OMINI BONO
(Bene) MERENTI IN PACE QVI VIXIT
(Ann) VS XXI MES III DIE I DEPOSITVS
KL· NOVEMB· CONS· ARCAD IIII
7 IIII· AVG· COSS·

4

DEPOSITIO MARCELLAE IIII KAL
SEMTEMBRIS.

5

DATUS EPISC (2) (feuille) QUI VIXIT ANN (feuille).
DEP (feuille) SVB D (feuille) PRID (feuille) KAL (feuille) DECEMB (feuille).

6

INA.... IN PACE VIXIT. ANN XXV
COSTANTINO ET RVFO CONS'.

L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT.

Sarcophage à sept Croix,

trouvé à Saint-Martin-au-Val (Chartres).

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Les déblais qui se font en ce moment dans l'église de Saint-Brice (anciennement Saint-Martin-au-Val) ont fait découvrir dans le côté gauche du transept neuf tombeaux de pierre, à 3m environ de profondeur. Un seul a été ouvert jusqu'ici; les autres le seront prochainement. L'ouverture de l'un des tombeaux n'a rien fait découvrir de remarquable; je n'y ai vu aucune inscription. Un seul présentait à la tête *sept* croix. On peut diviser ces croix en trois classes, les grandes, les moyennes, les petites; leurs dimensions sont celles-ci.

Hauteur des grandes		36 cent.
Largeur	id.	22
Hauteur des moyennes		25
Largeur	id.	18
Hauteur des petites		9
Largeur	id.	12

(1) Die.
(2) Episcopus.

Le tombeau de saint Chalétric dont j'ai parlé dans votre recueil (t. 1, p. 113) ne porte que *trois* croix à la tête... Quand ces tombeaux auront été ouverts, peut-être nous sera-t-il donné d'y faire d'heureuses découvertes; je vous en ferai part.

Au-dessus de cette couche de pierres, des ouvriers ont trouvé deux corps dont les cercueils en bois étaient réduits en poussière. Sur le premier, le plus rapproché de la surface du sol, étaient placés au cou, à la ceinture et aux pieds trois petits pots de terre jaunâtre, dans lesquels il y avait un résidu de charbon; autrefois il y avait probablement de l'encens. La tête de ce corps était du côté de l'autel du chœur, à la différence du corps trouvé dans l'un des tombeaux de pierre qui était tourné du côté opposé. Une petite plaque en plomb nous a donné le nom du capucin inhumé en cet endroit, le plus près du pavage: *Jean Damascène* de Béthune, mort le 2 février 1715. Précédemment on avait trouvé du côté de la sacristie le corps d'un autre capucin (la plaque de plomb l'indiquait), du nom de *Fulgense* du Hâvre, mort le 3 juillet 1601.

Le tombeau qui a été ouvert porte en longueur 2m 08, en largeur 83 c. à la tête et 45 c. au pied. Les couvercles ne sont pas tous pareils; la plupart sont à dos d'âne avec une double arrête sur le dessus; les autres plats.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Chartres, 3 mars 1858.

Travaux des Sociétés Savantes.

Congrès scientifique de France. — La XXVe session s'ouvrira à Auxerre le 2 septembre 1858 et durera dix jours. M. Challe remplira les fonctions de secrétaire général. Voici celles des questions insérées dans le programme qui concernent l'Histoire ecclésiastique, l'Archéologie religieuse et l'Art chrétien.

De saint Germain, VIe évêque d'Auxerre, considéré comme personnage politique. Quelle a été sa part d'action et d'influence dans les grands événements de la Gaule au Ve siècle?

Quelles ont été, dans le moyen-âge, l'importance et l'organisation des grandes écoles publiques d'Auxerre, et leur influence sur les lettres, la philosophie et les arts?

Existe-t-il dans le département de l'Yonne des édifices antérieurs au XIe siècle? Les décrire et les classer.

Les documents écrits ne constatent-ils pas l'introduction du style ogival à l'église de Vézelay et à la cathédrale de Sens dès la première moitié du XIIe siècle?

Caractériser les différences de style des écoles architecturales qui ont présidé, dans les XIIe et XIIIe siècles, à l'érection des grands monuments religieux de la région, et spécialement du Sénonais et de l'Auxerrois.

Donner quelques appréciations sur la part qu'a dû prendre la contrée au grand mouvement des croisades, et sur les avantages qu'elle en a retirés.

Faire connaître les faits les plus intéressants de l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, sous l'administration de l'abbé Guillaume de Grimoard, et ensuite sous le pontificat de cet illustre personnage devenu pape sous le nom d'Urbain V.

Quelle a été dans la région, et notamment dans les diocèses de Sens et d'Auxerre, l'influence des monastères des ordres de Saint-Benoît et de Citeaux, d'une part, et des seigneurs laïques, d'autre part, sur la colonisation des campagnes et la formation des villages?

De l'importance historique et du caractère littéraire des légendes hagiographiques.

De la valeur littéraire et historique de Raoul Glaber (Glaber Rodulphus), moine de Saint-Germain d'Auxerre et chroniqueur du commencement du XIe siècle.

Des transformations subies au XVIIIe siècle par la musique religieuse. De l'influence de Poisson et de l'abbé Lebeuf sur cette transformation.

Les expositions régionales d'art ont-elles produit tous les résultats qu'on pourrait en attendre? Quels seraient les moyens de leur donner une plus grande importance, et, par suite, une influence sérieuse sur le progrès des arts en province?

Les vitraux incolores peuvent-ils être convenablement employés dans les églises? Leur origine. A quelle école d'architecture est-elle due? N'ont-ils été employés que dans les églises Cisterciennes? Quelle influence ont-ils eue sur les grisailles du XIIIe siècle?

Société française d'Archéologie. — Elle tiendra la vingt-cinquième session de ses congrès, le 27 mai, à Périgueux, et le 21 juillet, à Cambrai. Le prix de la souscription est de 10 francs pour les personnes qui ne feraient pas déjà partie de la Société française et qui voudraient souscrire au Congrès; cette souscription donne le droit, non-seulement d'assister aux séances du Congrès, mais encore de recevoir le compte rendu des séances, qui formera un volume in-8°, illustré de gravures sur bois.

Société archéologique de l'Orléanais. — M. Dupuis propose à la Société de faire des visites dans les cantons du département du Loiret, et d'abord dans ceux de l'arrondissement d'Orléans, afin de compléter l'inventaire dressé il y a quelques années, et de connaître ainsi tout ce que le département possède en monuments et en objets intéressants pour l'archéologie. Plusieurs feuilles du questionnaire formulé pour faciliter cet inventaire n'ont pas été remplies d'une manière satisfaisante. Un certain nombre est resté sans réponse. Afin de mettre dans ces excursions plus de méthode, d'ensemble, de suite, et dès lors plus d'utilité, M. Dupuis propose aux membres de la Société de se fractionner par groupes de deux ou trois, chaque groupe ayant à parcourir un canton et à rendre compte dans un rapport de son excursion et de ses remarques. La Société prend en considération la proposition de M. Dupuis, et décide que tous les cantons, ceux de l'arrondissement d'Orléans d'abord, seront assignés à des commissions différentes régulièrement nommées.

Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure. Le dernier recueil de ses travaux (janvier 1858), contient divers rapports sur la découverte d'un prétendu cimetière Mérovingien, à la chapelle Saint-Eloi (Eure) par M. Ch. Lenormant. Ce savant académicien lisait, le 25 octobre 1854, aux cinq classes de l'Institut une notice sur la découverte qu'il venait de faire de monuments *comme on n'en trouve pas beaucoup en un siècle.* Il s'agissait d'un baptistère construit par saint Taurin, d'une église et d'un cimetière mérovingiens, d'une ville et d'un *vicus* romains, et de soixante quatorze inscriptions qui depuis ont été publiées dans le *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule* de M. Edmond le Blant. Une commission nommée par la Société de l'Eure a examiné la valeur de cette découverte. Elle prétend que tout se réduit à une mysti-

fication dont M. Lenormant a été victime ; qu'il n'existe même pas de fragments d'une cuve baptismale ; que la prétendue crypte n'est qu'un four à chaux ; que le cimetière consiste en un seul squelette de date récente; que les inscriptions ont été fabriquées par un mauvais plaisant, qui est actuellement à l'Asile des aliénés de Blois ; que toute cette découverte qui a fait tant de bruit se réduit à deux fours à chaux de l'espèce la plus vulgaire, à un amas de moellons et de fragments de colonnes propres à faire de la chaux, de tuiles romaines portant des inscriptions, dont les unes sont fausses et dont les autres peuvent provenir d'un établissement voisin, le prieuré de saint Eloi. M. Lenormant n'a pas encore répondu à ces assertions. L'Europe savante attend ses explications. « On ne sait que croire, dit le *Gentleman's Magazine* ; on se tourne impatiemment vers l'Institut et on en attend un examen complet et une décision impartiale. En vérité, cette mesure doit être prise par M. Lenormant lui-même, s'il est capable de soutenir son système. Si cependant il se sent la victime d'une cruelle raillerie, comme on penserait qu'il dût le sentir, nous accueillerions avec honneur l'aveu loyal d'une telle conviction, et nous serions heureux de l'entendre s'écrier, avec l'auteur célèbre d'un autre roman impérissable : « Je m'éveillai et je vis que c'était un songe ! »

— La Société des sciences morales, belles-lettres et arts de Seine-et-Oise décernera, dans sa séance solennelle d'avril 1859, une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur de la meilleure *Statistique monumentale* de l'arrondissement de Versailles. Les concurrents devront embrasser dans leur travail les monuments ou les débris de toutes les époques : époque Celtique, Gallo-Romaine, Ogivale et de la Renaissance. — Les palais de Versailles, Saint-Cloud, Meudon et leurs dépendances, ne devront pas être compris dans ce travail.

— Il vient de se fonder à Gênes une Société d'histoire nationale qui, pour régulariser ses travaux, s'est divisée en trois sections : histoire, archéologie, arts. La première section aura dans son département l'histoire civile, littéraire et ecclésiastique, les lois, les statuts, la biographie des hommes illustres, la géographie, les voyages, la navigation, le commerce, les colonies, etc. A la deuxième section sera dévolu tout ce qui touche à la numismatique ligurienne, à l'épigraphie, aux anciens monuments, aux manuscrits, etc. La troisième section aura plus spécialement dans ses attributions les monuments artistiques et le soin de veiller à leur conservation.

J. C.

CHRONIQUE.

— On vient de trouver à Saint-Acheul, près d'Amiens, une inscription gravée à la pointe sur terre cuite, qui date des premiers siècles du christianisme. On y voit le monogramme du Christ avec une colombe, et l'épitaphe suivante :

VRSICINVS IACET CVM PACE.

— L'Université d'Oxford a confié à notre collaborateur M. Francisque Michel la publication du *Psautier* de Guillaume le Conquérant, d'après les manuscrits qui en restent à Oxford, à Cambridge, à Londres et à Paris. Cette traduction des psaumes en dialecte romano-normand est un des plus curieux monuments de la langue française à son berceau.

— M. le docteur Cattois, en rendant compte dans l'*Univers* de la reconstruction de l'église de Pierrefitte, mentionne un ancien usage architectural qui est trop oublié de nos jours : « C'était jadis une coutume sacrée, dit M. Cattois, de ne jamais réédifier intégralement une église, sans conserver de l'édifice précédent quelque vestige, que l'on prenait soin d'encastrer et de laisser apparent dans la nouvelle construction. Il y avait dans cet usage un sentiment de respect, un instinct d'hérédité séculaire et divine que l'on ne saurait trop admirer et rappeler. Aussi avons-nous vu avec bonheur M. Lequeux se conformer à cette ancienne coutume. D'un chapiteau de l'ancienne église, qui tombait de vétusté, à la même place, il a eu l'heureuse idée de faire le réceptacle des eaux du baptême. Ce tronçon conservé du vieux sanctuaire est placé là comme le levain d'un autre pain quotidien pour l'avenir. Nous aimons cette ardeur de foi qui scrute le passé pour nous en présenter le souvenir sous une forme aussi poétique que pieuse. »

— La collection d'objets d'art de feu M. Daugny, composée de 329 lots a été vendue à l'hôtel Drouot et a produit un total de 200,000 francs. Voici quelques-uns des prix d'adjudication: Tryptique en ivoire du XVe siècle représentant l'Annonciation, la Conception, l'Adoration des Mages, etc., 1,650 fr. — Bas-relief en ivoire, représentant l'Adoration des Bergers, attribué à Bouchardon, 2,400 fr. — La Mère de douleur tenant son fils mort sur ses genoux, bronze florentin, 625 fr. Calice en argent du temps de Louis XIII, 2,300 fr. — Calice en argent du temps de Louis XIV, 1,000 fr. — Bas-relief en argent, représentant l'incrédulité de saint Thomas, 610 fr. — Bas-relief de Luca della Robbia, émaillé en couleur, représentant saint Jean, 255 fr. — Email de Limoges, signé de J.-P.-E. Nicaulat, représentant la Flagellation, 3,200 fr. — Email colorié et à paillons, représentant Jésus, 4,000 fr. — Email représentant une abbesse à genoux, 1,920 fr. — Plaque représentant l'Annonciation, 1,200 fr. — Email de Jean Courtois, représentant la vie de saint Bruno, 1,350 fr. — Une plaque émaillée signée des initiales de Jean Penicaud, représentant le Christ et ses apôtres, 3,600 fr. — Plaque émaillée dans

le style d'Albert Durer, représentant l'Adoration des Bergers, 4,400 fr.—Missel, contenant huit miniatures, qui a fait partie de l'oratoire des Papes, 3,600 fr.

— On a agité plusieurs fois la question de savoir si P.-P. Rubens avait laissé un écrit quelconque sur le dessin. Quelques biographes lui en ont attribué un, en prenant pour ce traité un recueil de gravures. En 1838, on a imprimé à Bruxelles des *Leçons de Pierre-Paul Rubens*, qui sont apocryphes. M. Colmant, traite cette question: *Rubens a-t-il laissé un manuscrit sur les principes du dessin*, dans le *Messager des Sciences historiques*, et la résout négativement. En 1773, nous dit-il, c'est-à-dire à la fin du XVIIIe siècle, à l'époque où la société ne voyait et ne pensait que par Voltaire et les encyclopédistes, on a imprimé à Paris *Les principes du dessin* par Rubens; il suffit d'ouvrir ce livre pour être convaincu qu'il est apocryphe. L'auteur nie l'unité de l'homme, et partant, la Genèse et tout le catholicisme. Or, nous savons que Rubens était très-bon catholique, qu'il allait tous les jours, même en hiver, à la première messe de sa paroisse; que ses enfants ont été élevés dans les principes chrétiens; que le dernier de ses fils est mort prêtre à Anvers et que l'une de ses filles est morte religieuse à la Cambre, abbaye de l'Ordre des Citeaux, près de Bruxelles.

— On vient de publier à Vienne, sous la direction du ministère de l'instruction publique, et sous le titre de: *Monumenta graphica medii ævi*, les deux premiers volumes d'un ouvrage contenant un grand nombre de reproductions photographiques d'anciens documents importants en diverses langues, tous tirés des archives de la monarchie autrichienne.

—Un modeste mais fort compétent slaviste, le P. Martinof, vient de faire paraître une monographie complète, conçue avec la précision de l'érudit et le sentiment de l'artiste, sur les *Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris*. Ce travail nous semble destiné à rendre un notable service aux philologues français, et à mettre en faveur l'idiome et les importantes productions slaves. On sait que l'*Evangéliaire glagolitique de Reims*, tracé dans ce bel idiome en 1053, par un saint abbé Procope, et sur lequel les rois de France prêtaient serment au moment de leur sacre, a été pris jusqu'à nos jours pour du *copte!* De semblables méprises ne pourront plus avoir lieu, grâce aux laborieuses investigations du religieux russe que nous nous bornons aujourd'hui à saluer avec une sympathique estime, en nous réservant le droit d'en approfondir plus tard tout le mérite réel et l'intérêt nouveau. (*Bulletin du Bibliophile.*)

— On a cru jusqu'ici que la chambre obscure avait été inventée en Italie, dans le XVIe siècle, par Gapnutio, Léonard de Vinci ou Jean-Baptiste Porta. Le *Cosmos* recueil scientifique rédigé par M. l'abbé Moigno, a publié une lettre adressée par M. Henri Woolton à lord Bacon, mort en 1626, laquelle semble prouver que Keppler avait, de son côté, fait la même découverte.

— Pendant que l'Allemagne, l'Italie, la France poursuivent avec zèle la publication des anciens documents qui intéressent leur histoire nationale, l'Angleterre, jusqu'ici, s'était croisé les bras, et avait laissé dormir dans ses archives

les documents de son histoire qui y étaient entassés. Dans le cours de l'année dernière seulement, le maître des rôles, sur la proposition qu'il en avait soumise au chancelier de l'Echiquier, a été autorisé à livrer à l'impression ceux des manuscrits des archives qui se rapportent à l'histoire de l'Angleterre depuis l'invasion des Romains jusqu'au règne d'Henri VIII. La somme allouée par le Trésor est suffisante pour que douze volumes puissent être publiés chaque année. Deux volumes de cette grande collection anglaise ont déjà paru : 1° la *Chronique d'Angleterre depuis la création jusqu'à* 1400, par Jean Capgrave de Lynn, moine augustinien, auteur de la *Nova legenda Angliæ*, précédemment publiée par l'Université de Cambridge ; 2° *Chronicon monasterii de Abingdon*, chronique dont l'intérêt n'est pas aussi limité que le titre pourrait le faire croire, puisque l'histoire des grandes communautés religieuses fut en partie l'histoire même de l'Europe pendant dix siècles au moins. (*Revue de l'Instruction publique.*)

— On lit dans la *Revue Contemporaine :* Les prédictions et les pronostications, qui forment une partie importante des almanachs modernes, sont remplacées dans les manuscrits du moyen-âge par une superstition un peu différente, quoique de la même famille, par la superstition des jours périlleux. Ce sont généralement ceux-ci : Janvier, 1-25 ; février, 4-25 ; mars, 1-28 ; avril, 30 ; mai, 3-25 ; juin, 10-15 ; juillet, 13-20 ; août, 1-31 ; septembre, 3-31 ; octobre, 3-21 ; novembre, 5-29 ; décembre, 7-21-23. En tout vingt-quatre jours. Dans le MS. 738 du suppl. Fr. de la Bibliothèque impériale (xve s.) les trente et un jours périlleux (le nombre, on le voit, allait croissant) sont marqués à leur place par une croix rouge. De plus, d'autres jours dont certaines heures seulement étaient à craindre, sont indiqués par une croix noire avec la mention des heures. En décembre, par exemple, le 10 est périlleux depuis dix heures du matin jusqu'à onze ; le 14, depuis six heures du matin jusqu'à sept. Le danger se compliquait et un calendrier criblé ainsi de signes menaçants, ressemble à un chemin semé de chausses-trapes.

— On lit dans *la Science pour tous :* « L'améthyste était une des douze pierres qui composaient le pectoral du grand prêtre des juifs. Sa couleur est aussi le signe caractéristique de la dignité des évêques de l'Eglise chrétienne ; elle est adoptée pour orner leur anneau pastoral, ce qui la fait nommer *pierre d'évêque*. Améthyste vient du grec *amèthystès*, formé de *a* privatif, et de *mèthè*, ivresse, parce que les anciens attribuaient à cette pierre la propriété de préserver de l'ivresse ; c'est pour cela qu'ils gravaient sur les coupes luxueuses, faites avec ce précieux minéral, la tête de Bacchus. L'améthyste est une pierre précieuse appartenant au quartz transparent, coloré par de l'oxyde de manganèse d'une belle couleur violette pourprée ; elle s'harmonise fort bien avec l'or. Elle est fort estimée. Les plus belles améthystes viennent des Indes, des Asturies, du Brésil, de la Sibérie ; on en trouve aussi en France, surtout dans les Hautes-Alpes et en Allemagne. »

— Les méthodes à calquer employées jusqu'à ce jour donnent malheureusement assez d'embarras. Une nouvelle méthode, depuis quelque temps en usage,

procure cet avantage qu'on peut reproduire directement sur un papier blanc, opaque par lui-même, un dessin, une figure, de l'écriture ou une peinture, non-seulement avec du crayon, mais tout aussi facilement avec de l'encre, de l'encre de Chine, ou avec des couleurs à l'eau. Elle est très-simple : on couche le papier sur lequel on veut reproduire le dessin sur l'original qu'on veut calquer, et l'on frotte le papier supérieur avec le coton trempé dans la benzine pure. Les parties frottées du papier, en recevant par le coton la benzine dans leurs pores, deviennent aussi transparentes que le meilleur papier huilé ou papier à calquer, de sorte qu'on reconnaît assez distinctement pour pouvoir calquer ; l'original ne souffre aucunement, le papier lui-même ne devient ni chiffonné ni ondulé, mais reste parfaitement lisse et uni. Après l'achèvement de l'ouvrage, le papier redevient aussi blanc et aussi opaque qu'il était auparavant. *(Revue des Beaux-Arts.)*

— On lit dans la *Revue théologique :* « L'huméral dont se sert le célébrant pour donner la bénédiction du Saint-Sacrement, doit toujours être blanc, quelle que soit la couleur des ornements dont il est revêtu. Nous voyons donc avec peine des fabriques d'église faire de grandes dépenses pour se procurer des huméraux de diverses couleurs, ce qui est expressément défendu. »

— Un des derniers numéros de la *Revue du Monde païen*, fondée récemment à Avignon par M. H. d'Anselme, traite spécialement de l'incertitude de l'histoire fabuleuse de la Chine. Le but de la discussion à laquelle se livre la *Revue* est de venger la chronologie sacrée de la préférence si légèrement donnée sur elle à des dates absolumens dépourvues de toute certitude par elles-mêmes, et auxquelles ne sauraient ainsi communiquer la moindre valeur le granit ou la brique sur lesquels elles se montrent parfois inscrites. Ce but proposé à ses recherches, la *Revue* l'atteint en montrant dans les fables historiques de la Chine, des versions multipliées d'une même tradition, identique à celle de la Genèse. Les dix générations antérieures au déluge se présentent dans les dix *Ki* ou dynasties que les Chinois placent au-dessus même de leurs rois fabuleux. Les rois, tels que *Fo-Hi, Hoang-Ti, Yu*, sont autant de noms différents du premier homme, soit avant, soit après le déluge ; et le dépouillement de leurs légendes en regard du récit sacré, ne laisse aucun doute à cet égard. Transitoirement, la *Revue* nous montre nos savants en titre signalant la première apparition de la boussole dans un prétendu char d'*Hoang-Ti*-Noé, qui n'est que l'arche du fils de Lamech ; un premier observatoire élevé par le même *Hoang-Ti*-Noé, et qui est la tour élevée par les enfants du patriarche sous le nom de Babel ; et enfin les premiers rudiments de l'écriture donnés du Ciel à l'homme dans une apparition merveilleuse, identique à celle de l'arc-en-ciel après le déluge. En élaguant toutes les superfétations, il reste une tradition, débutant par le règne d'Adam et de Noé sous l'autorité de Jéhovah, et l'histoire de la Chine rendant dès lors elle-même un complet hommage à la vérité biblique.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.*

Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres Apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, etc., etc., par M. Faillon, de la Société de saint Sulpice. — Paris, Migne, 2 volumes in-4°. (16 fr.).

L'ouvrage dont nous avons à rendre compte doit être considéré comme une des plus remarquables productions de la science hagiographique depuis le commencement de ce siècle. Fruit d'une immense érudition, il révèle de la part de son auteur, non-seulement un profond savoir, mais surtout de nombreuses et patientes recherches sur le sujet multiple et intéressant dont il traite. Démontrer l'unité de personne de sainte Marie-Madeleine, Marie de Béthanie et la pécheresse dont parle saint Luc; prouver que saint Lazare, sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe ses sœurs, saint Maximin, l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, vinrent à Marseille quelques années après l'Ascension et évangélisèrent la Provence, où saint Lazare fut évêque de Marseille et saint Maximin, évêque d'Arles; établir que Madeleine se retira dans une solitude appelée depuis la Sainte-Baume, où elle demeura trente années, et que Marthe, après s'être attiré l'amitié et l'admiration de tous les habitants de Marseille, s'en alla, avec de pieuses femmes, dans un lieu éloigné des hommes, où elle vécut aussi de nombreuses années dans la prière, tel est le but de l'ouvrage de M. Faillon.

La tradition dont nous venons de donner le résumé est celle de l'Eglise romaine, qui la proclame dans sa liturgie; elle était aussi consignée en France dans un grand nombre de bréviaires; mais à partir du XVIIe siècle, elle commença à être violemment attaquée par divers critiques, plus ou moins judicieux. Peu à peu leur opinion prit une sorte de consistance; tout ce qui favorisait l'unité de personne des trois Marie, tout ce qui avait trait à l'apostolat de sainte Madeleine, en Provence, fut effacé de la plupart des liturgies françaises, et le Bréviaire romain, immuable comme l'Eglise, conserva, presque seul, la saine tradition, répudiée par la plupart de ces liturgies éphémères.

L'ouvrage consacré à la défense de ces traditions est d'une grande étendue; les preuves qu'il renferme sont innombrables et péremptoires; plusieurs sont des documents nouveaux, découverts par l'auteur: on pourrait presque dire qu'elles sont trop nombreuses. Nous voudrions pouvoir en donner une analyse; malheureusement, quelque courte qu'elle soit, elle dépasserait les bornes qui nous sont

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

imposées. Contentons-nous donc de mentionner seulement les nombreux monuments de l'art chrétien qui y sont contenus : les sépulcres antiques de saint

Jésus-Christ jouissant après sa mort du repos des justes (1).
Bas-relief du tombeau de sainte Marie-Madeleine, à saint Maximin (IIIe siècle).

Maximin et de sainte Madeleine, tous deux antérieurs au IVe siècle, preuve encore vivante, s'il est permis de parler ainsi, de la vérité de la tradition provençale;

(1) Dans ce sujet, dit M. Faillon, on voit le Sauveur assis sous une espèce d'arceau qui le protége; il a le visage imberbe et les cheveux bouclés. Il s'entretient avec deux soldats, à l'un desquels il semble présenter la main; l'autre a la main gauche appuyée sur son bouclier et tient une pique de la droite.... Ce groupe est manifestement calqué sur une composition purement païenne. (Voyez l'*Antiquité expliquée* par Bernard de Montfaucon, t. IX, planche 125). Il indique dans la pensée du sculpteur, peu familiarisé sans doute avec les idées chrétiennes, que le Sauveur, quoique condamné au dernier supplice par Pilate, avait eu néanmoins le sort des justes après le trépas. La figure du Sauveur, assis sous un portique qui le protége, semble indiquer qu'il jouit de la paix et du repos destinés à la vertu, et que dans ces lieux il est à l'abri de la malice et de la persécution des hommes. Ce bas-relief est une preuve nouvelle de l'usage où étaient les premiers chrétiens d'employer des types purement païens dans leurs monuments religieux. — *Monuments inédits*, etc., t. I, col. 465.

la crypte de saint Victor, à Marseille, où fut inhumé le corps de saint Lazare; les caveaux de saint Sauveur où il fut enfermé avant son martyr; le tombeau de

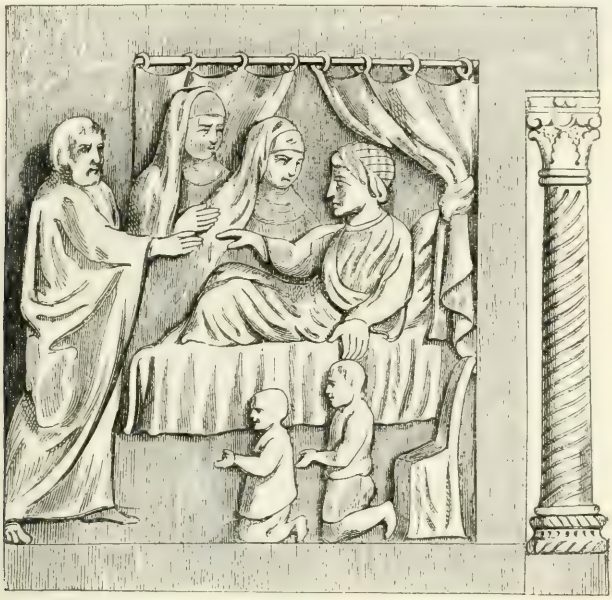

La résurrection de Tabithe (1).

Bas-relief du tombeau de saint Sidoine, évêque d'Aix, à Saint-Maximin (IVe siècle).

saint Sidoine, qui date du IVe siècle, dont un des plus curieux bas-reliefs représente la résurrection de Tabithe; la grotte de la Sainte-Baume si vénérée des

(1) Ce sujet est du plus haut intérêt pour l'archéologie chrétienne. Il représente la résurrection de Tabithe, rapportée par saint Luc au chapitre IX des *Actes des Apôtres*. Cette sainte femme qui s'était signalée par sa charité envers les pauvres et les veuves, étant venue à mourir, on lava son corps selon la coutume, et on l'exposa dans une salle. Les chrétiens de Joppé, où demeurait Tabithe, inconsolables de sa mort, envoyèrent chercher saint Pierre, alors dans le voisinage, et lorsqu'il fut arrivé, on le conduisit dans la salle où était ce corps. Là, toutes les veuves fondant en larmes environnèrent saint Pierre, et, au lieu de discours pour le toucher, elles lui montrèrent les tuniques et les vêtements que Tabithe faisait elle-même pour les en revêtir. Emu à ce spectacle, saint Pierre se met à genoux, et après avoir prié quelque temps, il se relève, se tourne vers le corps et dit: *Tabithe, levez-vous*. Aussitôt celle-ci ouvre les yeux et, ayant vu saint Pierre, elle s'asseoit. Saint Pierre lui donne la main pour l'aider à se lever, et la rend ainsi pleine de vie aux chrétiens et aux veuves de cette église. (Faillon, T. I, p. 768.) On remarquera dans ce bas-relief le lit de Tabithe, accompagné de rideaux suspendus à des tringles, la chaise sans bras, revêtue d'une espèce de housse, le costume uniforme des deux veuves qui ressemble à celui de nos religieuses des âges subséquents, le réseau qui sert de bonnet à Tabithe, etc.

pèlerins du moyen-âge; l'oratoire de Saint-Sauveur, à Aix, si malheureusement détruit en 1808; le baptistère de Saint-Sauveur, encore existant dans la même ville, et qui paraît remonter au IVe siècle. Les pierres funéraires de la crypte de

Marie priant dans le temple (1).
Pierre funéraire du VIe siècle, à Saint-Maximin.

saint Maximin, et surtout celle qui représente la très-sainte Vierge dans son séjour au Temple; l'église souterraine de sainte Marthe à Tarascon; le tombeau

(1) A côté du tombeau de sainte Madeleine, on trouve incrustée dans le mur une table en pierre, où est gravée la figure de la très-sainte Vierge enfant, surmontée d'une inscription latine. Les fautes d'orthographe et de grammaire qu'on remarque dans cette inscription, l'ont fait juger, mal à propos, comme inintelligible, et ont donné lieu à un système de leçon qui ne présente, en effet, aucun sens. La vraie leçon de l'inscription est celle-ci : *Maria Virgo minister de templio Gerosale*, c'est-à-dire : *la Vierge Marie servante du temple de Jérusalem.* On sait que les fautes d'orthographe abondent dans les inscriptions chrétiennes, encore plus que dans celles du paganisme qui appartiennent à l'époque de la décadence. Le sujet gravé sur cette pierre tumulaire, et qui n'a peut-être point d'exemple dans aucune autre catacombe, confirme la tradition touchant le fait de la présentation de la très-sainte Vierge Marie au Temple. D'après cette inscription, il paraît que Marie avait été conduite dans le Temple, non pas seulement pour y être élevée, mais pour y servir les prêtres. -- Faillon, t. I, p. 778.

de cette sainte devant lequel Clovis a prié au VIe siècle; les sculptures relatives à sainte Marthe qu'on voit à Marseille, à Tarascon, à saint Trophime, d'Arles,

La Tarasque domptée par sainte Marthe (1).
Chapiteau de Saint Trophime, à Arles (XIe siècle).

et qui reproduisent la légende de la Tarasque; les nombreux édifices dédiés à ces saints si populaires; les châsses splendides qui ont contenu leurs reliques: ce sont bien là des monuments dignes d'intéresser les artistes chrétiens et ceux qui aiment les antiques souvenirs de la foi de nos pères.

Ce beau livre ne renferme pas seulement des détails relatifs aux saints apôtres de la Provence; on y trouve aussi de précieuses recherches sur l'origine d'autres églises de France, et une dissertation sur le texte célèbre de saint Grégoire de Tours, relatif à la mission des sept évêques qui évangélisèrent la Gaule; cette dissertation qui démontre si clairement les causes de l'erreur de l'historien des Francs, suffirait seule pour assigner au livre de M. Faillon un rang éminent parmi les productions modernes de la science historique. Bien différent des critiques du dernier siècle, dont tous les travaux détruisaient sans édifier, M. Faillon nous

(1) Sainte Marthe est représentée tenant la Tarasque enchaînée et faisant sur elle aspersion d'eau bénite, tandis qu'à côté des hommes armés de masses d'armes s'efforcent de mettre le monstre en pièces. Le type de cet animal, qui a varié suivant le goût des différents âges, est figuré ici tel qu'il l'était sur l'ancien portail de l'église de Sainte-Marthe, à Tarascon. A Saint-Trophime d'Arles, il sert d'ornement à l'une des colonnes de la galerie du couchant, que l'on dit avoir été construite au XIe siècle. — Faillon, t. I, col. 631.

fait voir qu'elle est la mission d'un véritable critique : rectifier les faits inconciliables, redresser l'erreur, partout où on la trouve, mais respecter les documents historiques, qui ont le droit de celui qui possède, et surtout éviter le jugement pédantesque de ces faux savants qui, en sapant les bases de notre histoire religieuse, et faisant croire d'un air fanfaron que la sagesse datait d'eux-mêmes, ne sont parvenus qu'à apporter les ténèbres au milieu de la lumière et à obscurcir l'évidence même.

Critique judicieuse, érudition profonde, découvertes réelles, style simple et correct, tout est réuni dans cet éminent travail. Nous n'avons qu'un seul regret à exprimer, c'est que M. Faillon ait, comme renseignement historique, inséré à la fin du premier volume, une dissertation contre la tradition de Provence, publiée par Launoy au XVIIe siècle et complètement réfutée dans le cours de ce volume. Il nous semble que ce factum d'un écrivain qui a mérité le triste honneur d'être surnommé le *Dénicheur de Saints*, n'aurait pas dû être tiré de l'oubli et publié de nouveau dans un livre qui n'a d'autre but que la gloire des saints.

CHARLES SALMON.

Jeanne Darc, sa mission et son martyre, avec le plan du siége d'Orléans et la photographie équestre de M. Foyatier, par M. A. Renzi. — Paris, 1857, in-8° de 128 pages (1 fr. 50 c.).

Le nom de Jeanne Darc réveille de touchants souvenirs; aussi nous empressons-nous d'annoncer la publication de M. Renzi. Cet opuscule résume d'une manière habile et fort intéressante les plus beaux faits d'armes d'une héroïne envoyée du ciel, quoiqu'on en ait dit, pour sauver la France ; il fournit aussi de curieux détails sur les douloureux événements qui accompagnèrent sa captivité, son procès, son injuste condamnation et sa mort. La ville d'Orléans, qu'elle préserva du joug de l'étranger, s'est illustrée en faisant élever à Jeanne Darc une statue en bronze, par M. Foyatier. Cette statue et les bas-reliefs qui ornent son piédestal forment un ensemble digne du talent de l'habile statuaire, et méritent d'être cités parmi les œuvres les plus belles de l'art français moderne.

L'ouvrage de M. Renzi a surtout ce mérite qu'il offre une suite de faits d'une grande importance pour l'histoire de cette époque déplorable, où l'Angleterre semblait s'acharner à la ruine de la France. L'auteur a d'ailleurs fait preuve de bon goût et d'une louable impartialité en ne suivant pas l'exemple de certains écrivains systématiques de nos jours, qui ont eu le triste courage d'accabler de leurs sarcasmes impies la mission divine de Jeanne Darc et ses pieuses extases.

M. Renzi a adopté l'orthographe Darc, restituée, dès 1839, par M. Vallet de Viriville dans le *Journal de l'Institut historique* (t. IX, p. 155). M. Vallet de Viriville a publié depuis une série d'articles dans le même recueil, sur la famille et le nom de la Pucelle d'Orléans. Cette orthographe a été adoptée par MM. de Haldat du Lis, Pierre Clément, Ch. Lepage, H. Hallam, et plusieurs autres historiens (Voy. l'*Investigateur*, 3e série, t. IV, p. 133, 166 et 192).

H. DUSEVEL.

Sur la représentation des Zodiaques, par M. l'abbé Barbier de Montault. Paris, 1857, in-8° de 16 pages.

M. Barbier de Montault examine les travaux de chaque mois correspondant aux signes du Zodiaque, d'après les peintures de divers manuscrits de la Bibliothèque impériale, de celle de l'Arsenal et du musée de Cluny. Il en tire les conclusions suivantes pour l'histoire des pratiques agricoles du XIIIe au XVe siècle : —En janvier, il fait froid ; on ne sort pas de chez soi et l'on s'attable gaiement auprès d'un bon feu. — En février, les oisifs continuent à se chauffer et même commencent à se promener ; tandis que le paysan, profitant des beaux jours d'un froid sec, taille les arbres, bêche la terre et cuit son pain. — Les travaux de culture et la taille de la vigne ne commencent qu'en mars.—Avec avril viennent les tièdes journées du printemps ; les jeunes gens vont à la promenade, cueillent des fleurs et causent d'amour ; puis, quand la sève qui monte a rendu l'osier flexible, le cultivateur entoure son champ d'une palissade. — Le mois de mai est entièrement consacré à la chasse et aux chevauchées. — Juin fauche et s'enrichit de la laine des brebis. — Juillet est employé à la fenaison et à la moisson que des retardataires reculent jusqu'au mois d'août, plus ordinairement affecté aux batteries.—Dès septembre, commencent la vendange et les semailles. —Octobre se livre aux mêmes travaux et de plus bat les chênes.—En novembre, les porcs s'engraissent ; on les tue. — Enfin décembre ramasse le bois mort, avec lequel il se chauffe ; il cuit son pain et tue quelquefois le porc ; aussi il est tout prêt pour le festin de Noël qui clôt agréablement la série des labeurs de l'année.

Revue d'Aquitaine, journal mensuel, dirigé par M. J. Noulens, à Condom. (Prix d'abonnement, 15 fr.).

Cette excellente Revue vient de clore sa première année qui contient de nombreux articles sur la géographie, l'histoire, l'archéologie, la littérature et la philologie de l'Aquitaine. Il nous serait impossible de signaler tous ceux qui offrent un intérêt réel ; nous nous nous bornerons à en indiquer quelques-uns. M. E. Bézion dans un travail sur *les fiefs d'Armagnac*, s'attache à démontrer que les divisions féodales ont été copiées sur les circonscriptions de l'administration romaine. M. J. Noulens raconte savamment la vie de onze personnages célèbres à divers titres, et entr'autres de Fortunat, de Rictrude et de saint Gérard.

M. l'abbé Caneto, à l'occasion d'une charte du XIIIe siècle, écrite en langue romane, donne un traité de diplomatique plein d'intérêt et découvre l'origine du blason communal d'Auch, qui remonte aux premières Croisades.

M. Marquet fait connaître l'organisation politique et sociale des Basques : l'égalité civile a toujours régné chez eux ; le choix des magistrats se décidait au scrutin ; le surnom de *Père de la Patrie* était la récompense de ceux qui avaient bien mérité d'elle.

De nombreuses monographies sur les villes, les châteaux et les églises de l'Aquitaine donnent à ce recueil un intérêt tout spécial. Il n'imite point certaines Revues de province qui croient s'attirer des lecteurs en publiant des romans

insignifiant et frivoles. M. J. Noulens a eu l'excellent esprit de rester fidèle à l'engagement qu'il a pris en ces termes : « Que les lecteurs friands de jongleries littéraires, de feuilletons peu vrais et peu vraisemblables ne viennent point à nous. Nous n'appelons que les nobles cœurs qui croient que la génération présente doit quelque chose aux générations qui l'ont précédée. »

Dictionnaire hagiographique, par M. l'abbé Petin (faisant partie de l'Encyclopédie théologique de M. Migne.) — Deux vol. in-4°. (15 fr.).

Il est impossible de bien interpréter les monuments iconographiques du moyen-âge sans connaître la vie des saints. Un dictionnaire hagiographique est donc indispensable à tous ceux qui étudient les monuments figurés. Ce recueil de M. l'abbé Pétin est plus complet que la plupart de ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour; il contient environ six mille articles, tandis que la *Vie des Saints* de Godescard n'en comprend guère que trois mille. Il n'était point possible à l'auteur, dans l'espace restreint de deux volumes, quelque compacts qu'ils fussent, de faire figurer tous les saints dont le culte a été spécial à un diocèse et parfois même à un seul monastère. Une telle œuvre, uniquement relative à la France, serait d'un immense intérêt. Il ne s'agirait point de reproduire sous une forme plus neuve les biographies sommaires des saints de France qui ont trouvé une place bien étroite dans les recueils de Giry, de Ribadeneyra, de Baillet, de Godescard, etc. Cette hagiographie circonscrite dans les limites de la France devrait aspirer à l'ampleur des détails qui fait le mérite des études locales. Elle ne devrait laisser dans l'ombre aucun fait important et n'oublier aucun nom ; elle devrait prendre à tâche de restreindre le domaine de l'inconnu dans le cercle pressant de ses investigations. Il faudrait donc attentivement consulter les Ménologes, les Bréviaires, les Missels et les Propres, imprimés ou manuscrits, On devrait non-seulement tantôt analyser, tantôt traduire et tantôt commenter les vies contemporaines et les documents originaux qui ont été recueillis par les Bollandistes et les Bénédictins ; mais il faudrait dépouiller minutieusement les annalistes du moyen-âge, les histoires générales d'ordres monastiques, les chroniques particulières de nos abbayes, les nombreux ouvrages relatifs à notre histoire ecclésiastique, etc. Il faudrait en un mot faire pour la France ce que Dom Lobineau a fait pour la Bretagne, M. l'abbé Van Drival pour la Morinie, M. l'abbé Destombes pour le diocèse de Cambrai, etc. C'est là sans doute un bien vaste plan, hérissé de nombreuses difficultés; mais il est digne de captiver l'attention de M. l'abbé Migne, qui ne se laisse pas effrayer par le gigantesque des entreprises.

J. CORBLET.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

CINQUIÈME ARTICLE. *

IV. — DES LIEUX DESTINÉS A LA RÉSERVE EUCHARISTIQUE *(Suite)*.

Réserve eucharistique suspendue au-dessus de l'autel. — Le deuxième concile de Tours, tenu en 567 a formulé le canon suivant qui a donné lieu à des interprétations fort différentes : *Ut corpus Domini in altari, non in imaginario ordine, sed sub crucis titulo componatur.* Sirmond ne voit là qu'une prescription relative aux pains d'autel, qui devaient représenter une croix et non point d'autres figures. Il cite une autre interprétation qui considère ce texte comme réglant la place des oblations pendant le saint sacrifice; il aurait été ordonné par là de ne les poser ni à droite ni à gauche de l'autel, mais au milieu, en face de la croix. Mabillon nous semble avoir parfaitement démontré qu'il s'agit dans ce canon, non point des oblations, mais de la réserve eucharistique, qu'il faut placer, non point parmi les images, mais suspendue

* Voir le numéro de mai 1858, page 193.

sous la croix qui domine le *ciborium* ou baldaquin des autels. Mais que faut-il entendre par ces images : *In imaginario ordine?* Dom Chardon pense qu'il s'agit de celles qui étaient placées dans les baptistères, dans les portiques et sous les autels, et que, par conséquent, il fut interdit de réserver l'Eucharistie dans ces divers emplacements (1). D. Claude de Vert ajoute que le concile de Tours paraît avoir eu pour but de supprimer l'ancien usage des armoires eucharistiques (2).

Nous ne connaissons point d'autre concile qui se soit occupé de cette question. Il nous semble qu'une grande liberté a été laissée sur ce point aux églises, et c'est pour cette raison que durant le moyen-âge, dans un même diocèse, nous voyons réserver l'Eucharistie tantôt dans les sacristies, tantôt dans des *armarium* et tantôt dans des suspenses au-dessus de l'autel. Le premier mode était le plus rare; le second était surtout usité dans le midi de la France, en Italie et en Allemagne; le troisième était plus généralement adopté dans l'ouest et le nord de la France, en Belgique et en Angleterre. Dans une même église, plusieurs modes de réserve étaient parfois simultanément en usage. Ainsi, à la collégiale de Saint-Julien, le saint Viatique était réservé dans un *sacrarium* situé du côté de l'Evangile et dans une suspense au-dessus de l'autel. Le premier ciboire ne servait que pour l'administration des malades de la paroisse; le second était réservé pour les religieux de la collégiale (3).

Le saint ciboire, soit qu'il fût en forme de colombe, de tour, de coupe ou de coffret, était suspendu au-dessus de l'autel à une corde ou à une chaîne que soutenait une crosse, un palmier, ou une simple potence en fer; un jeu de poulie analogue à celui de nos réverbères, permettait de faire descendre à volonté ce tabernacle mobile. Il était entièrement enveloppé d'un pavillon d'étoffe et recouvert d'un dais en métal. « L'enveloppe en étoffe, dit M. Viollet-Le-Duc (4), qui était destinée à entourer la boîte (custode) suspendue sans plateau, était fixée au dais; mais sa partie inférieure était garnie d'une ganse cousue seulement de distance en distance. Un cordonnet passant entre la ganse comme dans des anneaux permettait de fermer la petite tente par le bas, qui avait ainsi l'apparence d'un sac retourné. » Le nom de *tabernacle* donné au ci-

(1) *Histoire des Sacrements*, t. II, p. 263.

(2) *Explication des cérém. de l'Eglise*, t. IV, p. 35.

(3) Moléon, *Voy. liturg.* p. 103.

(4) *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. I, p. 251. Voyez les vignettes des pages 250 et 252.

boire indique le constant usage de l'envelopper dans une espèce de tente. C'est là l'origine du petit pavillon dont nous recouvrons les ciboires.

Les suspenses eucharistiques ne restaient pas toujours à demeure. Dans quelques églises, on ne les plaçait au-dessus de l'autel qu'aux jours de fête. Un inventaire de la cathédrale d'Amiens, rédigé en 1547 mentionne un tabernacle portatif en vermeil qu'on ne suspendait au-dessus du grand autel qu'aux grandes solennités (1).

A Saint-Corneille de Compiègne, au XVIIIe siècle, la suspense était surmontée d'une croix pattée et fleurdelisée, couverte de lames d'or, dont le christ avait trois pieds de hauteur (2).

A la Ferté, près de Châlons-sur-Saône, le Saint-Sacrement était élevé dans un ciboire soutenu par une vierge enlevée dans le ciel par des anges (3).

A Notre-Dame de Paris, la réserve eucharistique se trouvait derrière le grand autel. Un ange de plomb doré de cinq pieds de hauteur soutenait la calotte de la suspension. — A Saint-Etienne de Dijon, quatre colonnes de cuivre étaient surmontées d'anges adorant le ciboire suspendu à une crosse. — A Saint-Ouen de Rouen, la suspense était au-dessus du rétable, entre les images de saint Pierre et de saint Paul (4).

« Derrière le grand autel de Notre-Dame de Chartres, dit Moléon (5), est une vierge de cuivre et au haut un crucifix d'or de la grandeur d'un pied et demi, au pied duquel est une autre vierge de cuivre qui avance environ d'un pied ou un pied et demi sur l'autel, au bout de laquelle est la suspension du saint ciboire, selon le second concile de Tours, *sub titulo crucis corpus Domini componatur.* »

Dans les monastères de l'ordre des Citeaux, une image de la Vierge, portant l'enfant-Dieu sur le bras gauche, soutenait de la main droite un petit pavillon sous lequel était suspendue l'hostie consacrée; mais cet usage particulier ne me paraît guère remonter qu'au XIIe siècle, quoique Félibien, dans sa description de l'abbaye de la

(1) Item unum tabernaculum argenteum deauratum cum cupa in medio cujus pendet supra majus altare in magnis sollempnitatibus in quo reponitur corpus Xri. — GARNIER, *Invent. du trésor de la cathéd. d'Amiens.* (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. x, p. 259).

(2) *Description historique des reliques et des monuments remarquables de l'abbaye royale de Saint-Corneille de Compiègne.* Paris, 1770, page 58.

(3) Martenne et Durand : *Voy. litt.*, t. I, 1re partie, p. 226.

(4) MOLÉON, *Op. cit.* p. 244 et 386.

(5) *Ibid.*, p. 226.

Trappe, le regarde comme beaucoup plus ancien. L'abbé de Rancé fit inscrire ces vers au-dessus de la statue de la Vierge qui, à l'église abbatiale de la Trappe, tenait à la main la suspense eucharistique :

Si quæras natum cur matris dextera gestet,
Sola fuit tanto munere digna parens;
Non poterat fungi majori munere mater,
Non poterat major dextera ferre Deum.

Lebrun Desmarets, dans le *Voyage liturgique* qu'il a publié sous le pseudonyme de Moléon, nous apprend que de son temps la réserve eucharistique était encore suspendue au-dessus de l'autel aux cathédrales de Tours et du Mans, à Saint-Maurice et à Saint-Pierre d'Angers, à Saint-Julien et à Saint-Martin de Tours, à Saint-Paul de Sens, à l'abbaye de Marmoutier, etc. (1). Les autels où était suspendue la réserve eucharistique étaient souvent désignés sous le nom d'*autel du ciboire*.

Les troubles occasionnés par les Protestants firent supprimer dans beaucoup d'églises l'usage de la suspension qui exposait le saint ciboire à de faciles profanations. Une autre cause de l'abandon de ce système, c'est l'inconvénient que pouvait présenter un mécanisme fort simple sans doute, mais sujet à quelques accidents. Ces inconvénients ont été signalés, mais avec beaucoup d'exagération, dans un article de M. de La Liborlière sur l'ancienne abbaye de Saint-Maixent, inséré dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (2). L'auteur, en signalant la suspense eucharistique à une crosse, au-dessus du grand autel de cette église, a cru avoir découvert un fait exceptionnel et très-étrange. « Si l'oubli, nous dit-il, dont je veux préserver cette crosse n'atteint pas ma notice, du moins la postérité saura sur un objet du temps passé la vérité bien exacte ; cette bonne fortune lui arrive trop rarement pour que je ne conçoive pas d'avance quelque fierté d'être devenu le coopérateur d'un semblable phénomène. » Cette notice, écrite en 1839, prouve qu'à cette époque des antiquaires d'ailleurs instruits étaient fort peu au courant des coutumes liturgiques du moyen-âge et même de celles qui ont persévéré jusqu'à la révolution de 1789. Quoi qu'il en soit, nous citerons l'appréciation de M. de La Liborlière sur ce mode de suspension, non point pour y souscrire, mais parce que ses critiques, justes en quelques points, ont dû être faites plus

(1) Moléon, pages 81, 103, 104, 105, 114, 121, 139, 155, 157, 221.

(2) Premier trimestre, 1838-1839, p. 22.

d'une fois par le clergé des XVIIe et XVIIIe siècles, et que nous trouvons là le motif principal qui fit abandonner la suspense pour y substituer des tabernacles. « Je n'ai jamais conçu, dit l'auteur, comment on avait pu établir et conserver un mode d'exposition dont un des moindres inconvénients était de rappeler aussitôt la manœuvre employée pour le service des réverbères des rues. Outre la sensation désagréable que faisait subir à la vue et à la pensée la manière peu décente dont s'accomplissait une cérémonie si auguste de la religion catholique, il pouvait y avoir dans l'exécution matérielle plus d'un dangereux inconvénient. Sans parler des secousses qui avaient souvent lieu et qu'il était presque impossible d'éviter, l'homme qui fait jouer le treuil pouvait le laisser échapper trop vite ou même tout à fait ; la corde pouvait ou se mêler ou s'accrocher dans les poulies, ou se rompre ; la ficelle directrice tenue par le diacre pouvait aussi se casser au sortir de ses doigts ; alors que d'accidents divers seraient résultés de l'une ou l'autre de ces éventualités ! et même en supposant que tout réussît toujours à merveille, il devenait aussi pénible pour les fidèles que risible pour les impies de considérer à l'aide de quels moyens était offert à la vénération publique le plus saint des mystères. Eût-on même écarté toute idée spirituelle, et n'eût-on pensé qu'à l'effet produit sur les regards, le résultat n'eût pas cessé d'être peu satisfaisant..... Je ne crois pas, en un mot, qu'il fût possible d'imaginer, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, rien de plus disgracieux et de plus misérable sous tous les rapports. » Si M. de La Liborlière avait pu consulter quelque dessin d'autel du XIIIe siècle, à suspense eucharistique, il aurait sans doute changé de sentiment, du moins en ce qui concerne l'effet produit par cette gracieuse suspension.

La considération de la commodité l'a emporté sur le sentiment du beau et les tabernacles adhérents à l'autel ont remplacé les suspenses. Elles ont presque partout disparu depuis la révolution de 1789. On en trouve encore un souvenir à Notre-Dame de Reims, à Saint-Germain et à Notre-Dame d'Amiens. Dans cette dernière église, le saint ciboire est suspendu derrière le maître-autel, au milieu d'une gloire exécutée en 1768. Le Saint-Sacrement qui y est exposé, n'est plus réservé comme jadis pour le Viatique des malades, mais pour attirer l'adoration des fidèles : c'est une espèce d'exposition perpétuelle. Le premier dimanche de chaque mois, à la messe du chapitre, après la communion du célébrant, quatre chanoines se mettent à genoux sur les degrés de l'autel, en tenant des cierges allumés, tandis que le diacre renouvelle la sainte hostie.

M. Pugin, dans les églises gothiques qu'il a construites en Angleterre, a voulu reproduire exactement la forme et les dispositions des anciens autels, et il a suspendu aux voûtes la custode eucharistique. Grâces aux modernes progrès de la mécanique, il paraît que ces sortes de suspenses n'offrent aucune espèce de danger, et qu'elles réunissent la solidité et la commodité à la beauté de la forme. Espérons qu'on tentera bientôt en France quelques essais de ce genre, pour remplacer nos tabernacles modernes, qui sont la plupart d'une forme lourde ou mesquine et presque toujours surchargés d'ornements disgracieux.

Eucharistie réservée dans des tabernacles adhérents à l'autel. — Tout le monde sait que le tabernacle, dans l'acception moderne de ce mot, est un édicule en forme de temple ou de petite armoire, placé au centre du gradin de l'autel et destiné à renfermer le saint ciboire. Mais on n'est point d'accord sur l'origine de cet accessoire des autels. M. Viollet-Le-Duc dit qu'ils ne remontent pas à plus de deux cents ans (1). M. de Caumont paraît admettre qu'il en a existé quelques-uns au moyen-âge, lorsqu'il dit que « sur *la plupart* des autels des XIIIe et XIVe siècles, il n'y avait pas de tabernacle pour recevoir les hosties (2). » Nous ne pensons pas que cette origine soit ni aussi ancienne ni aussi moderne. Nous ne voyons point de trace de cet usage au XIVe siècle; mais il existait certainement au XVIe siècle et même au XVe. L'évêque Laurent Allemand, dans les visites pastorales qu'il fit en 1551 dans son diocèse de Grenoble, prescrit de placer au milieu de l'autel des tabernacles en bois de noyer, là où il n'y en avait pas encore (3). C'était donc un usage déjà établi; mais, nous le répétons, il n'existait point avant le XVe siècle. A cette époque même les tabernacles étaient fort rares et étaient construits plutôt à côté de l'autel que sur l'autel lui-même. Des tabernacles en forme de tour étaient parfois apportés sur l'autel, pour la célébration des saints mystères; mais on ne doit pas les confondre avec les tabernacles adhérents à l'autel. On pourra nous objecter le texte suivant de Guillaume Durand : *In quibusdam ecclesiis super altare collocatur arca, seu tabernaculum, in qua corpus Domini et reliquiæ ponuntur* (4). Mais rien ne prouve qu'il s'agisse ici d'un édicule à demeure, et ce passage peut fort bien s'appliquer aux grandes

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. II, p. 47.

(2) *Cours d'antiquités monumentales*, t. VI, p. 161.

(3) Ordinavit fieri custodiam nuceam in medio altaris..... Ordinavit depingi custodiam nuceam in medio altaris..... (Voyez le *Bulletin monumental*, t. XXIV, p. 61.)

(4) *Rational.*, l. I, c. 2, n° 5.

tours dont nous parlerons plus tard et qui contenaient non seulement la réserve eucharistique, mais les reliques, les calices, etc.

Il faut bien se garder de donner au mot *tabernaculum* le sens exclusif qu'il a aujourd'hui. Il signifie tantôt ciboire, tantôt armoire eucharistique. Il est aussi synonyme de *ciborium*, dans le sens de baldaquin. Ainsi quand Paul le Silenciaire nous dit que l'empereur Justinien fit construire à Sainte-Sophie un tabernacle composé de quatre colonnes de vermeil, supportant une voûte d'argent ; quand Anastase le Bibliothécaire mentionne des dons de tabernacles faits à diverses églises par saint Grégoire-le-Grand, Benoit II, Sergius II, Grégoire III, etc.; quand Hariulphe rapporte que saint Angilbert, abbé de Saint-Riquier, fit faire trois tabernacles d'or et d'argent, sur lesquels étaient suspendues trois couronnes d'or enrichies de diamants ; il est bien évident qu'il est question non point de tabernacles adhérents à l'autel, mais de ces baldaquins sous lesquels on suspendait la sainte Eucharistie.

Les plus anciens tabernacles fixes que l'on connaisse, en pierre ou en bois, ont la forme d'une tourelle ou d'un portail d'église. Celui de Bouilly (Aube) a la forme d'un reliquaire hexagone à deux étages, surmonté d'une flèche.

On ne s'imaginerait jamais qu'un chien pût figurer comme ornementation de sculpture sur un tabernacle. Il en fut ainsi pourtant pour celui dont Louis XI fit présent à l'église de Tarascon. Le livre rouge des archives de cette ville mentionne ainsi cette donation : « L'an 1480, et le IX de mars, le roi Louis XI, Roi de France, envoya à Tarascon, à l'église Sainte-Marthe, une garniture d'argent pour tenir une lampe devant un magnifique tabernacle d'argent ; et dans ce tabernacle était l'image du roi agenouillé et vêtu de sa robe longue et devant ses genoux est un petit chien bien fait et à côté un chapeau. Cette garniture et ce tabernacle pèsent cinquante-trois mares d'argent fin, poids de Paris ; la façon coûtait cent écus (1). »

L'usage des tabernacles n'était pas encore généralement admis au XVIIIe siècle. Le Rituel de Soissons, publié en 1755, constate que « aucune ancienne église ne l'a encore adopté. » Dom Chardon (2) faisait remarquer, en 1745, que beaucoup d'églises avaient résisté à l'envahissement de la mode et continuaient à réserver l'Eucharistie soit dans la sacristie, soit dans des *armarium* ou plus ordinairement dans des suspenses.

(1) FAILLON, *Monuments du Tapis-plat de Sainte-Madeleine*, t. II, p. 132).

(2) *Hist. des Sacrements*, t. II, p. 252.

Lieux de réserve eucharistique dans l'Eglise d'Orient. — Les orientaux placent la réserve eucharistique, qui ne sert que pour le Viatique des malades, tantôt dans la sacristie, tantôt derrière l'autel, dans un endroit qu'ils nomment αρτοφορίον (de αρτος, pain); le plus souvent ils la conservent dans des boîtes d'argent ou de fer-blanc, renfermées dans un sachet de soie, qu'ils posent sur le coin de l'autel ou qu'ils suspendent à côté, contre le mur (1). Cette manière peu respectueuse de conserver le Saint-Sacrement a donné lieu aux calvinistes de prétendre que l'Eglise orientale partageait leurs opinions sur la présence réelle. Arnaud a combattu victorieusement cette assertion dans son livre de la *Perpétuité de la foi* (2). Nous reproduisons d'après lui un passage de la relation de M. de Nointel, ambassadeur de France près la Porte Ottomane; il nous fait connaître les diverses manières en général fort peu décentes dont les Grecs schismatiques conservent les saintes espèces. « Dans le monastère de Mauromale, nous dit-il, se trouvait l'Eucharistie dans une boîte d'argent ou de fer-blanc posée sur le coin d'un petit autel qui est celui où l'on consacre..... Dans une autre église, un pape me la montra sur un des autels dans une boîte qui me parut d'argent avec un papier qui débordait. Etant dans l'église de Chalcédoine, comme je m'informais où était le Saint-Sacrement, un religieux me montra un sac de toile pendu à un clou, dans lequel il y avait une boîte où était renfermé ce précieux dépôt : et ayant fait demande à ce religieux pour quelle raison il ne tenait pas le corps de Jésus-Christ d'une manière et dans un lieu plus propres, il me fit réponse que c'était la coutume, que l'église était pauvre, et que dans celles où il y avait quelques revenus, l'on en usait autrement..... Dans une des îles appelées Prinkipio, un abbé me montra l'Eucharistie dans un papier fort blanc, qui était enfermée dans une boîte qu'il tira du côté droit de l'autel. Dans une autre abbaye de la même île, je trouvais le Saint-Sacrement enfermé dans une boîte serrée dans un sac d'étoffe de soie à fleurs d'or et pendu à un clou..... En quelques autres églises, je le trouvai réservé dans une boîte ou à côté de l'autel ou sur l'autel. Enfin, dans l'abbaye de l'Assomption, je le trouvai dans un ciboire dans un coffre enfermé sous la clef. »

L'ABBÉ JULES CORBLET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) GOAR, *Eucholog.* — SMITH, *Epist. de græc. Eccles.*
(2) T. III, livre VIII, ch. 4.

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES INSTITUTIONS DE L'ART CHRÉTIEN DE M. L'ABBÉ PASCAL.

TROISIEME ARTICLE. *

Pages 128-133. — Ce chapitre a pour objet la Présentation de Jésus au temple. M. l'abbé Pascal s'y montre toujours fort sévère à l'égard des artistes. Il tient à réduire les scènes qu'ils ont rendues, selon lui, généralement trop pompeuses. Pour peindre la rencontre de Siméon avec Marie et Joseph, « il ne faut, dit-il, qu'un peu de sagacité ; » mais il ne veut pas de personnage à genoux, dans la scène de la Présentation. « Cette posture de génuflexion, dit-il, était inconnue aux Juifs ; » M. Pascal irait bien loin dans cette voie. Voilà tout d'un coup la Nativité du Pérugin proscrite, avec mille autres chefs-d'œuvre, dans lesquels des juifs sont agenouillés. Il y aurait lieu d'y penser cependant; et d'autant plus sérieusement qu'il faut faire remonter la réforme jusqu'aux fresques des catacombes, où l'on voit l'aveugle-né, à genoux aux pieds du Sauveur. Le peintre primitif avait lu l'Evangile, où les génuflexions des juifs ne manquent pas. M. Pascal a oublié les chapitres 17 et 27 de saint Matthieu; 1, 10 et 15 de saint Marc; 5 de saint Luc; 7, 9, 20 et 21 des Actes des Apôtres.

Pages 134-140. — Dans le chapitre suivant, M. Pascal étudie la fuite en Egypte, le massacre des Innocents, l'éducation de Jésus, et Jésus au milieu des docteurs. Il y fait la guerre à presque tous les artistes, et se montre constamment poursuivi par son système réaliste capable d'anéantir la plupart des chefs-d'œuvre de la peinture chrétienne. Je ne le suivrai pas dans les détails pour ne pas fatiguer le lecteur; je me bornerai à un seul trait. L'auteur trouve mauvais que des artistes aient placé l'Enfant Jésus dans le temple, assis sur une estrade, au milieu des docteurs; parce que, dit-il, le Sauveur n'enseignait pas à cet âge, et que, dans cette circonstance, selon l'Evangile, il répondait aux docteurs et les interrogeait, comme s'il eût voulu s'instruire. Il est vrai qu'Origène et saint Grégoire ont tiré une moralité de ces diverses circonstances; mais a-t-on droit de blâmer les ar-

* Voir le numéro de Février 1858, page 70, et celui de Mai, page 217.

tistes chrétiens qui ont voulu exprimer par l'attitude qu'ils ont donnée en cette occasion au Verbe incarné, la souveraine dignité du docteur divin? C'est toujours la même question. La peinture sacrée n'est pas simplement historique; elle est destinée à donner au peuple fidèle un enseignement. N'y aurait-il pas un grave inconvénient à lui laisser croire que la science de l'Homme-Dieu a eu besoin du secours des hommes pour se développer? Au reste la réponse que Jésus fit alors à sa Mère nous apprend assez qu'il était venu dans le temple pour y accomplir un ministère qui importait à la gloire de son Père: quoi d'étonnant que l'art chrétien ait cherché à relever par des accessoires la mission que remplit à ce moment le Fils de Dieu?

Pages 141-148. — L'auteur traite ici d'abord du baptême de Notre-Seigneur, et commence par blâmer sévèrement les peintres qui ont représenté saint Jean baptisant le Christ par infusion. Ce blâme, on le comprend, ne s'adresse ni plus ni moins qu'à tous les artistes qui ont représenté ce sujet. La raison d'une si violente proscription est que Jésus-Christ a été baptisé par immersion et non par infusion. Ainsi M. Pascal voudrait que l'artiste représentât le précurseur appuyant sa main sur la tête du Christ et la plongeant dans les eaux du Jourdain: car c'est ainsi que se confère le baptême par immersion. Je doute qu'il trouvât un artiste pour accepter de traiter cette scène avec un tel réalisme. D'un autre côté, le baptême par immersion n'étant plus usité dans nos contrées depuis des siècles, ne serait-il pas à craindre que le peuple ne fût choqué de ce mode de baptême employé à l'égard du Sauveur? Mieux vaut, je crois, s'en tenir aux peintures approuvées. M. l'abbé Pascal paraît ensuite se radoucir en présence de certaines représentations anciennes, sur lesquelles on voit le baptisé plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture, et recevant en même temps l'infusion. Voudrait-il donc que le baptême du Christ fût traité ainsi? mais ce serait sortir de cette stricte vérité historique à laquelle l'auteur veut toujours faire appel. Jésus-Christ n'a point été baptisé en cette manière, et M. Pascal sait fort bien qu'à l'époque où l'on a substitué le baptême d'infusion au baptême d'immersion, on a cessé de faire descendre le catéchumène dans la fontaine. Les monuments qu'il cite prouvent tout simplement que jamais l'art n'a osé représenter le moment où saint Jean plonge la tête du Sauveur dans le Jourdain.

M. l'abbé Pascal, après avoir traité du baptême de Notre-Seigneur, discute, au point de vue de l'art, les diverses circonstances de la tentation au désert, racontée au IVe chapitre de saint Matthieu. Nous ne le suivrons pas dans tous les détails; mais il est impossible de ne

pas relever ce qu'il dit, page 145, à propos du faîte du temple sur lequel le tentateur transporta Jésus. Voici ses paroles : « Ce faîte était d'ail-» leurs une plate-forme et nous la trouvons assez souvent désignée » dans l'Ecriture, sous le nom de *cœnaculum*, le cénacle. » J'ai vainement cherché dans la Bible et dans l'historien Josèphe ; et je l'avoue, je n'ai pu rencontrer un seul passage où la plate-forme du temple soit désignée sous le nom de *cœnaculum* ; cette assertion de M. Pascal est donc au moins étrange. Celle qui suit est aussi étonnante : « Le *pinna-» culum* ne saurait être qu'un des angles de cette plate-forme ou » terrasse, puisque celle-ci était entièrement hérissée de pointes de fer, » pour empêcher les oiseaux de s'y reposer. » Naturellement c'est au texte grec qu'il faut demander le sens du mot *pinnaculum*, et l'on jugera mieux si M. Pascal a raison d'entendre par cette expression un angle de plate-forme. Or, le texte grec porte πτερύγιον, qui donne l'idée du dos d'un oiseau, à l'endroit d'où partent les ailes ; et ici même le terme de la vulgate est analogue ; car *pinnaculum* dérive de *penna*, comme πτερύγιον de πτερόν. On en doit donc conclure que le faîte du temple se terminait en arête plus ou moins vive, et non en plate-forme. Serait-on surpris que la toiture du temple fût construite d'une manière différente de celle des maisons ordinaires ? Quant à l'inconvénient des pointes de fer qui a fait obstacle à M. l'abbé Pascal, on ne voit pas quelle difficulté sérieuse il pourrait offrir ; tout est prodigieux dans cette histoire, et il n'est pas plus difficile de se tenir droit au-dessus d'un pignon (*pinnaculum*) hérissé de pointes, sans en être blessé, que de traverser les airs depuis la montagne de la Quarantaine jusqu'au sommet du temple de Jérusalem.

Page 146. — « Nous devons dire d'abord que certains artistes ont » fait très-mal à propos de saint Jean l'Evangéliste l'époux des noces » de Cana. Il est indubitable que si les apôtres furent invités à ce » festin, aucun d'eux ne fut le nouveau marié. On sait d'ailleurs que » saint Jean passa toute sa vie dans le célibat. » Notre auteur se montre encore ici bien sévère pour les artistes. Il ne peut ignorer que saint Augustin est du nombre des anciens auteurs qui ont vu dans saint Jean l'époux des noces de Cana. Le vénérable Bède est aussi de ce sentiment, ainsi que saint Thomas, auxquels on peut ajouter l'autorité non méprisable de Rupert et de Denys le Chartreux. D'autres ont pensé que les noces de Cana étaient plutôt celles de saint Simon qui est surnommé dans l'Evangile le Cananéen : Baronius adopte ce sentiment d'après Nicéphore. Quant à saint Jean qui, comme l'observe M. Pascal, passa toute sa vie dans le célibat, s'il a été l'époux des noces de Cana,

il s'en suit tout simplement qu'il a quitté son épouse pour suivre le Sauveur, et qu'il eut part à la béatitude promise, en saint Matthieu, chapitre XIX, à celui qui aura fait à Dieu ce sacrifice dont nous trouvons plusieurs exemples dans la Vie des Saints.

Ibidem. — M. l'abbé Pascal nous dit ensuite que les anciens « n'étaient » pas assis à table comme nous, mais *accroupis* sur des lits. » Cette notion est contraire à tout ce que nous ont transmis les historiens, et à ce que nous voyons sur les peintures de l'antiquité au sujet des festins. Les convives étaient couchés sur des coussins et non accroupis. Si Notre-Seigneur avait eu cette posture chez le Pharisien, la Pécheresse n'aurait pas été à portée de verser le parfum sur ses pieds, de les arroser de ses larmes et de les essuyer de ses cheveux ; à la dernière cène, saint Jean n'aurait pu reposer sa tête sur la poitrine de Jésus.

Page 147. — « On a trop souvent oublié le fait capital du miracle » du Sauveur changeant l'eau en vin, pour s'attacher d'une manière » exclusive à peindre un festin de noces. C'est pourtant ce grand » prodige que l'art véritablement chrétien est appelé à retracer par » tous les moyens que l'art iconographique a mis à sa disposition. » Je m'étonne que M. l'abbé Pascal n'ait pas vu que si le miracle du changement de l'eau en vin est un *fait capital*, la présence du Fils de Dieu à des noces ne l'est pas moins. L'Eglise y a vu, dans tous les siècles, la sanctification du mariage et la réponse la plus péremptoire à l'hérésie manichéenne qui s'est reproduite si souvent dans le cours des siècles. La représentation des six urnes ne signale-t-elle pas assez le miracle ?

Page 151. — A propos du prodige de la tempête apaisée, notre auteur se plaint de Rembrandt qui a peint les flots soulevés. « Le mi- » racle de la puissance divine, dit-il, est tout justement ce qu'il ne » fait point ressortir. C'est une magnifique tempête comme effet de » marine et rien ou peu de chose au-delà. » Je ferai observer à M. Pascal, à la décharge des peintres, que lorsqu'ils veulent représenter ce sujet, ils n'ont à choisir qu'entre la scène violente des flots déchaînés, ou le calme de la mer. Dans le premier cas notre auteur leur reproche de ne pas donner l'idée du miracle accompli ; dans le second, le spectateur ne peut plus se douter qu'il y ait eu tempête. A moins d'imaginer un tableau à ressort et à scène changeante, les artistes n'ont donc rien de mieux à faire que de montrer Jésus en face de la tempête, comme l'a fait Rembrandt.

Page 155. — M. l'abbé Pascal parlant de la Cananéenne aux pieds du Sauveur, qu'elle implore pour la guérison de sa fille, dit que le récit

de ce fait dans l'Evangile « est, à lui seul, une *épopée* d'une simplicité sublime. » On a de la peine à se rendre compte des règles de la poésie épique, s'il faut voir la matière d'une épopée dans ce court épisode qui occupe seulement sept versets dans l'Evangile. Je doute que Homère et Virgile, le Tasse et Milton, malgré leur génie épique, eussent pu conduire ce récit au douzième chant. Quant au caractère de *simplicité* que relève ici notre auteur, il n'a pas été jusqu'ici regardé comme étant celui de l'épopée. Je me permets cette remarque, en souvenir de la fraternité qu'Horace reconnaît, avec tant de raison, entre la peinture et la poësie : *Ut pictura poesis.*

Page 160. — La cène eucharistique attire ici l'attention de M. Pascal; mais on est étonné de le voir passer sous silence l'entrée du Sauveur à Jérusalem, sujet si dramatique, et dont on trouve déjà la représentation sur les sarcophages chrétiens des IVe et Ve siècles. Fiésole a traité ce sujet, et il a été suivi par plusieurs grands artistes modernes dont les tableaux ont été gravés. Il est vrai que Molanus ne s'en est pas occupé. Pour revenir au festin eucharistique, pourquoi notre auteur désapprouve-t-il qu'on le désigne sous le nom de *Cène?* C'est cependant le nom que lui donne l'Eglise dans la Séquence du Saint-Sacrement : *Quem in sacræ mensa Cœnæ — Turbæ fratrum duodenæ — Datum non ambigitur. — Quod in Cœna Christus gessit — Faciendum hoc expressit.* Benoît XIV, cité par M. l'abbé Pascal, distingue trois *Cènes*, dont la troisième est la *Cène* eucharistique. On n'a jamais parlé autrement.

Page 175. — Le chapitre X des *Institutions* est consacré à la crucifixion du Sauveur. Sur l'autorité de Molanus et de Paquot, faibles appréciateurs en fait d'art, l'auteur incline à désirer que les peintres qui ont à représenter cette scène fassent attacher Notre-Seigneur par les bourreaux à la croix déjà dressée. Ce mode, outre qu'il serait de beaucoup inférieur en intérêt à celui qu'ont adopté tous les peintres, à commencer par Rubens, aurait l'inconvénient de choquer la piété des fidèles accoutumés à suivre les stations du *Via crucis.* Tout le monde sait que ces stations ne sont que la reproduction des traditions de l'Eglise de Jérusalem, et que l'endroit vénéré de temps immémorial dans l'église du Saint-Sépulcre comme étant celui où Notre-Seigneur fut attaché à la croix, n'est pas celui où la croix fut plantée.

Les détails que donne notre auteur à propos des scènes de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension du Sauveur, au point de vue de l'art chrétien, ne supposent pas toujours une appréciation très-délicate, ni une connaissance étendue des chefs-d'œuvre des grands maîtres,

M. Pascal nous donne à entendre qu'il est plus d'un tableau parmi ceux qu'il juge, qui ne lui est connu que par le *Musée religieux* de Reveil, et l'on a droit de s'étonner que, d'après ces petites gravures au trait, il se donne la liberté de prononcer jusque sur les physionomies des personnages. La partie critique est toujours assez faible, et le style laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la noblesse et de la précision. Il est à regretter que M. l'abbé Pascal n'ait pas voyagé un peu plus, et qu'il se soit attaché à un auteur aussi médiocre que Molanus, qui a pu fournir quelques détails curieux, mais qui assurément était l'un des hommes les plus dépourvus du sentiment de l'art.

Page 200. — On y lit ce qui suit : « Selon l'opinion la plus com-
» mune, les onze apôtres fidèles ne furent pas les seuls témoins de
» l'Ascension. Un grand nombre de disciples étaient joints aux pre-
» miers. Le peintre au lieu de se borner aux seuls apôtres, doit figurer
» une nombreuse agglomération de spectateurs, et se conformer ainsi
» aux paroles de saint Paul qui mentionnent plus de cinq cents frères
» auxquels le Sauveur se rendit visible pendant quarante jours après
» sa résurrection. » Je crois que M. l'abbé Pascal est ici tout seul de son avis. L'apparition de Jésus-Christ ressuscité à cinq cents frères, dont nous parle saint Paul dans la première épître aux Corinthiens, ne dura pas quarante jours et n'eut pas lieu sur le mont des Oliviers, mais bien en Galilée, où les disciples se rendirent peu après la Résurrection, selon l'injonction de l'ange. Un tableau de l'Ascension qui représenterait la montagne des Oliviers couverte de cinq cents personnes serait une chose curieuse, aussi bien au point de vue de l'exégèse qu'à celui des traditions de l'art chrétien.

Page 202. — M. Pascal décrit le cénacle où eut lieu la descente du Saint-Esprit ; voici en quelle manière : « Qu'était le cénacle chez les
» Juifs? Benoît XIV nous répond que c'était la partie supérieure de la
» maison, la partie la plus calme et par conséquent la plus propre au
» recueillement et à la méditation. On sait qu'en Orient les habitations
» n'ont point une toiture inclinée, comme dans nos climats. Habituel-
» lement c'est une terrasse. Le peintre a besoin de connaître cette
» particularité pour ne pas figurer, comme cela n'arrive que trop com-
» munément, une vaste salle, d'un ordre architectural, plus ou moins
» grec ou romain.... une salle couverte d'un lambris, à travers duquel
» les langues de feu se frayent un passage. Le cénacle n'avait d'autre
» lambris ou voûte que le ciel. » Ainsi, selon notre auteur, les apôtres et tous ceux qui reçurent avec eux le Saint-Esprit étaient à ce moment sur le toit de la maison, et non dans une salle de cette maison, et cette

terrasse était ce qu'on appelait le cénacle. Il y aurait là en effet de quoi faire une complète révolution dans les représentations du mystère de la Pentecôte, et si M. l'abbé Pascal a raison, il faut convenir que jusqu'ici les artistes se sont étrangement fourvoyés. Ouvrons donc la Bible, et voyons si nous y trouverons de quoi justifier les idées de notre critique. Au livre des Juges, il est question d'un cénacle et on y parle de ses portes (1); au IVe livre des Rois, il est fait mention de la toiture d'un cénacle (2); un autre cénacle, dans Daniel, est décrit avec ses fenêtres (3). Dans le Nouveau-Testament, le cénacle où le Sauveur fait la Pâque est une vaste salle tendue et meublée (4); dans le livre des Actes, saint Paul prêche à Troade, et célèbre les saints mystères dans un cénacle éclairé par un grand nombre de lampes (5).

Maintenant est-il possible de voir dans ces divers passages une plate-forme de maison? On dirait que M. Pascal a visé, ici comme ailleurs, à produire du nouveau; heureusement le sens du mot *cœnaculum* était fixé longtemps avant l'apparition de son livre. Que ne consultait-il Vitruve qui doit être familier à tout homme versé dans l'étude de l'art antique? Il y aurait vu que le cénacle est une salle haute de la maison et non une plate-forme à la belle étoile. Mais je m'étonne encore plus de le voir citer Benoît XIV; car il a dû observer dans le texte du savant pontife auquel il fait allusion que le cénacle était non une terrasse, mais un lieu supérieur de la maison, lieu retiré et propre à la prière. Les citations bibliques de Benoît XIV sont toutes relatives à des salles situées sous les charpentes et non au-dessus (6). Il m'a été impossible de découvrir quelque part que ce soit, le moindre fait qui puisse favoriser l'opinion de M. Pascal.

DOM F. RENON.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Servique regis ingressi viderunt clausas fores cœnaculi. Judic. III, 24.
(2) Altaria quoque, quæ erant super tecta cœnaculi Achaz. IV Reg. XXIII, 12.
(3) Et fenestris apertis in cœnaculo suo... Daniel VI, 10.
(4) Vobis demonstrabit cœnaculum grande, stratum... Marc. XIV, 15.
(5) Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo ubi eramus congregati... Act. XX, 8, 9.
(6) Act. I, 13. — Judith. VIII, 5. — Genes. VI, 16. — Paralip. III, 2. — Act. XX, 8, 9.

ART CHRÉTIEN PRIMITIF.

LE CHRIST TRIOMPHANT ET LE DON DE DIEU.

Étude sur une série de nombreux monuments des premiers siècles.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE. *

XVIII.

Le sujet du *Christ triomphant* que nous venons d'étudier est empreint tout à la fois d'une noble poésie et d'une haute philosophie. L'art semble avoir épuisé, pour le rendre, toutes les ressources dont il disposait alors. Il est évident qu'il a voulu nous représenter le Christ solennel et majestueux, saint Pierre chaleureux et empressé, saint Paul attentif, prêt à rendre un témoignage décisif. Il est telle tête d'apôtre ou de fidèle

Tête d'Apôtre du sarcophage de sainte Lucine.

sur quelques-uns de nos sarcophages, que ne renieraient ni Pérugin ni Raphaël. Après avoir atteint sa plus grande puissance d'exécution, l'art mettrait aujourd'hui plus d'exactitude dans les formes et les mou-

(*) Voyez le nº de Mars 1858, page 117.

vements, il ferait mieux, ou il ne ferait qu'aussi bien, mais d'une manière plus soutenue : dans tous les cas, il ne devrait pas faire autrement, ou bien il ne le devrait faire que pour suivre les modifications de la pensée primitive.

Lorsque l'Eglise représenta son propre triomphe au point culminant de ses premières basiliques, au sommet de l'abside, au-dessus de l'autel, elle voulut donner au Christ plus de majesté et le représenter, ce semble, plus encore comme le centre de tout ; c'est pour cette raison qu'elle supprime dans le Christ tout autre mouvement que celui de la main droite, levée pour annoncer toute vérité et donner toute bénédiction ; elle savait bien qu'elle était désormais et pour toujours en possession du livre sacré qu'il tenait dans les mains, puisqu'elle possédait le divin Sauveur lui-même.

Mosaïque de saint Cosme et saint Damien.

Alors apparaît la main de Dieu le Père, et lorsque, sous la figure de la colombe, vient s'y joindre le Saint-Esprit, l'image de la sainte Trinité se complète, comme prenant part à l'œuvre par excellence. Les quatre Evangélistes dont le souvenir était jadis exprimé sous l'emblème des quatre fleuves, revêtent bientôt la figure de quatre animaux et donnent

à la scène plus de solennité. La sainte Vierge, les anges, saint Jean-Baptiste, d'autres saints peuvent successivement s'y montrer, et, tant que l'art chrétien conserva son caractère traditionnel, on peut observer dans ce sujet l'esprit propre de chaque artiste et de chaque siècle, et reconnaître encore, même dans une descendance éloignée, les traces d'une filiation non interrompue.

Avant de rompre avec cet esprit traditionnel qui se proposait surtout de parler aux âmes, Raphaël fit, selon nous, son chef-d'œuvre et le chef-d'œuvre de l'art chrétien. Nous voulons parler de la grande page connue sous le nom de *Dispute du Saint-Sacrement;* c'est, en réalité, une admirable représentation du Christ triomphant et de son Eglise, considérée par rapport aux trésors de doctrine qui en découlent: chant sublime d'un magnifique poème écrit dans l'ensemble des décorations de la salle de la Signature, au Vatican.

Quel est ce chef-d'œuvre sinon le développement le plus accompli sous le rapport de l'art, et le rejeton légitime des antiques monuments que nous venons d'étudier ; si l'on supprime les intermédiaires, on sera frappé des différences ; si l'on cherche le fond de la pensée commune, elle devient sensible : Jésus-Christ en sa qualité de Sauveur, de Sauveur triomphant, présent à son Eglise, qui recueille ses enseignements; Jésus-Christ doublement représenté, dans le haut en personne, dans le bas, là par l'Agneau, ici par le Saint-Sacrement, dont l'Agneau était la figure, centre moral de toute la scène, lien du ciel et de la terre.

C'est, disons-nous, le chef-d'œuvre de l'art chrétien, parce qu'il réunit, au degré le plus éminent et le plus complet, les diverses qualités qu'il demande comme art et comme art chrétien.

Comme art, Raphaël s'y montre déjà habile dans la science du dessin, dans tous les genres de qualités extérieures dont la poursuite passionna si vivement son siècle. Ce succès suffit pour lui faire concéder le premier rang de la part de ceux même qui considèrent l'art principalement à ce point de vue. Un reste de sécheresse, une symétrie encore péruginesque peuvent leur sembler l'indice d'une main hésitante, qui n'a pas encore atteint son dernier degré de savoir-faire et de vigueur ; mais, avec plus de sang dans les chairs, plus de vie dans les muscles, plus de variété dans les ombres et les couleurs, plus de tous ces effets devenus la trop grande ambition des artistes, eût-il été aussi digne, aussi senti, aussi majestueux?

C'est un chef-d'œuvre comme art chrétien, parce que Raphaël, s'il est moins pur et moins céleste que le Beato-Angelico, l'est encore à

un degré supérieur : il est épique comme Giotto ou Orcagna, comme les sculpteurs de nos cathédrales et les peintres de nos verrières, et il lui reste un parfum de cette antiquité dont nous avons voulu essayer de recueillir quelques saveurs.

A ces titres réunis, nous considérons ce chef-d'œuvre comme le premier de tous, parce qu'en matière d'art le mérite de la forme doit toujours être compté pour beaucoup : mais, si au lieu de l'art tout entier, nous nous attachions pour un moment exclusivement à ce qui en est l'âme, quelle que soit la poésie, quelle que soit la doctrine, quelles que soient la profondeur, l'élévation et la portée de l'œuvre de Raphaël, nous oserions dire que dans nos monuments primitifs nous avons trouvé encore plus de portée, de doctrine, de profondeur, d'élévation et de poésie.

APPENDICE.

Nous avons annoncé que nous rendrions compte des motifs qui nous ont empêché de nous rendre à l'autorité du P. Garucci, qui, dans les notes de l'*Hagioglypta* de *Macarius*, éditée par lui [1], exprime une opinion différente de la nôtre, relativement à la position respective des apôtres saint Pierre et saint Paul. Précisons d'abord les points de vue un peu différents où nous nous sommes placés. Quelle paraît être la préoccupation du P. Garucci ? de lever toute difficulté au sujet de la primauté de saint Pierre ; il le fait d'une manière péremptoire, dès lors qu'il constate que pendant les quatre ou cinq premiers siècles, le premier des apôtres a constamment occupé la droite. A nos yeux, en effet, toute difficulté à cet égard est hors de cause ; mais nous voyons deux points à éclaircir, beaucoup moins parce qu'ils seraient matière à objection qu'à raison des enseignements que leur obscurité nous dérobe. Quelle est la signification et la portée du don du livre ? Tel est l'objet principal de notre étude. Pourquoi tout au moins, dans les monuments postérieurs au ve siècle, saint Pierre passe-t-il de la droite qu'il occupait, à la gauche où était saint Paul ? Cette question s'est offerte à nous subsidiairement.

Le Père Garucci a été assez heureux pour pouvoir examiner cent quatre-vingts fragments de verres sur lesquels il prépare une publication très-désirée, et dans ce nombre il en a compté vingt-huit où les deux apôtres sont désignés par leur nom : et c'est toujours pour assurer la

(1) *Hagioglypta, sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores explicatæ a* Joanne L'Heureux (Macario), Paris, 1856, grand in-8°.

droite à saint Pierre ; notre première proposition acquiert par là une valeur que nous n'aurions pu lui donner. Nous ne ferions que nous en féliciter si, en nous renvoyant à la planche 197 de Bottari, pour y étudier les types des apôtres, le Père Garucci ne nous eût fait rencontrer précisément sur trois fonds de verre l'exception qu'il dit n'avoir pas trouvée ; nous avons reconnu qu'ils étaient empruntés à Arringhi (Edit. de Paris, t. II, p. 195). Serait-ce une erreur du graveur dont le père Garucci ne tiendrait pas compte, parce qu'il aurait vu les originaux ? M. R. Rochette (*Tabl. des Catacombes*, *fig.* 6) reproduit un de ces verres dans l'ordre inverse qui rend la droite à saint Pierre ; mais comme il dit lui-même n'avoir fait que copier Bottari, on ne peut rien en arguer. Quoi qu'il en soit, ce ne pourraient être que des exceptions à un fait très-général, et nous ne voyons pas de difficulté à admettre avec le Père Garucci que, pendant la seconde moitié du IVe siècle encore, et même pendant tout le Ve, saint Pierre n'a été qu'exceptionnellement placé à gauche; mais cela en-dehors de toute action. Ce qui nous importe, c'est que le don du livre sacré soit fait à saint Pierre; c'est que ce soit un trait distinctif pour le caractériser.

Nous essayons de le prouver 1° par la méditation même du sujet, tel que nous l'envisageons : l'honneur rendu au chef visible de l'Eglise n'en est que plus grand, ses prérogatives mieux reconnues, et l'on voit jour à s'expliquer les exceptions d'abord, l'usage devenu plus ou moins général ensuite ; 2° par la comparaison avec les monuments postérieurs que nous sommes en droit de considérer comme offrant le développement, la simple modification, et en quelque sorte le commentaire des nôtres, où saint Pierre est désigné d'une manière certaine, soit par son nom, soit au moyen des clefs ; 3° par la croix qu'il porte : il est possible de trouver de fort bonnes raisons pour lesquelles il eût été permis d'en charger saint Paul, mais, si l'on consulte les monuments, ils répondent qu'elle a été attribuée à saint Pierre ; relativement à saint Paul ils gardent le silence ; 4° par l'examen des types des apôtres : le Père Garucci veut prouver qu'ils se confondent; nous savons bien qu'ils ne sont pas assez soutenus pour que leur témoignage dût suffire, mais tels qu'ils se présentent, ils nous sont encore favorables. Si limitées qu'aient été nos études, nous pouvons citer à notre appui les planches XI, XIII et XVI de Buonarotti ; celles des pages 191, 192, 193, 201, 202 de Boldetti ; 84 et 85 du 3e volume et 494, 550, 551 du 5e vol. de Mamachi ; les planches CXCVII de Bottari ; XXXI de Ciampini (*Vet. mon.*, t. II) ; IX, XX et XXI de Dionysio; XX et LXXX de Pistolesi (*Vaticano illustrato*, t. III); XXI, XXIII, XXIV, XXXII de M. Perret (*Catacombes*,

t. IV), tout en reconnaissant que quelques-unes de ces planches de monuments d'âges d'ailleurs très-variés, sont la reproduction les unes des autres.

Le père Garucci ne cite que quatre exceptions où les traits caractéristiques de saint Paul auraient été transportés à saint Pierre ; mais ces monuments nous semblent bien plutôt appartenir à la catégorie de ceux où les types des deux apôtres ont été confondus [1].

Il semblerait que nous dussions être plus embarrassés d'un sarcophage où le père Garucci a vu, à Saragosse, les noms des deux apôtres écrits, saint Pierre à droite, saint Paul à gauche ; et d'un autre de la ville d'Arles, où il croit qu'un coq doit faire reconnaître saint Pierre à droite. Mais si ces monuments n'offrent pas la circonstance décisive du volume donné, ils ne nous contrarient aucunement [2]; même en admettant qu'elle y soit, il nous serait encore permis pour le premier monument de nous informer s'il est impossible que les noms aient été ajoutés après coup, et pour le second, de douter jusqu'à plus ample information, si l'oiseau qu'on y voit est bien un coq. Si toute espèce de doute nous était interdit sur chacun de ces deux points, ne pourrions-nous pas admettre la possibilité d'exceptions d'autant plus concevables que notre composition se serait davantage éloignée de son pays natal ?

Parmi les monuments où les apôtres sont désignés d'une manière qui soit hors de contestation et dont nous invoquons le témoignage, le Père Garucci ne cite que les mosaïques de l'oratoire de Saint-Venant [3], à Saint-Jean-de-Latran, et de Sainte-Cécile, aussi à Rome. Pour affaiblir l'autorité qu'elles ont dans le sens de notre thèse, il les suppose grecques d'origine, d'après le mode de la bénédiction ou du geste oratoire du Christ. Qu'elles soient dues à des artistes Grecs, cela se peut, mais nous n'y pouvons reconnaître aucun caractère artistique prononcé qui les distingue de la plupart des autres monuments analogues de la même époque à Rome ; d'ailleurs nous ne pouvons croire d'après la nature même de ces monuments que leur direction ait été livrée, sur des points aussi essentiels, aux fantaisies de ceux qui étaient chargés de les exécuter. La mosaïque de Sainte-Cécile est la reproduction presque littérale de celle de Saint-Cosme et Saint-Damien qui remonte au Pape Félix IV, en 530 ; elles s'expliquent l'une par l'autre :

(1) Buonar., fig. XI, XV. Boti., pl. CLXXXVII et CXCVII d'après Arring., (Ed. de Paris), p. 193 et 194.

(2) Par des renseignements recueillis depuis que cet article a été écrit, nous avons acquis la presque certitude que sur le sarcophage d'Arles, on ne peut reconnaître le don du volume.

(3) Ciamp. *Monum.*, t. II, pl. XXXI.

les clefs de celle-là font également reconnaître saint-Pierre dans celle-ci, conclusion que l'examen des types, dans le sens où nous les avons présentés, vient encore confirmer.

Nous nous croyons encore plus autorisé à ne pas céder de terrain relativement à l'argument que le Père Garucci tire des deux cités. Nous comprenons que l'on eût aimé à placer chacun des deux apôtres du côté de la cité qui lui correspond ; mais nous comprenons encore mieux qu'on ait agi différemment par des motifs d'un ordre supérieur. Dans la mosaïque de Saint-Pierre du Vatican [1], les deux apôtres étaient désignés par leurs noms et les deux cités aussi ; Béthléem était comme toujours à la gauche quoique saint Pierre fût passé de ce côté.

Nous avions au moins pour nous l'autorité du Père Garucci (page 239), quoique nous l'ignorions alors, quand nous avons cru pouvoir terminer le mot *Dominus* des vers de Buonarotti ; mais il pense qu'au lieu de *pacem dat* il faut sous-entendre *legem dat*, conjecturant que Ciampini a mal lu la mosaïque de Sainte-Constance où l'on devait avoir écrit également *pacem dat*. Nous ne voyons pas pourquoi Ciampini aurait commis cette erreur, rien n'indiquant que les caractères fussent effacés. Le monogramme du Christ qui suit s'accorde mieux encore s'il est possible avec notre version, quoiqu'il ne soit assurément pas en désaccord avec celle du Père Garucci. Selon nous, Notre-Seigneur Jésus-Christ donne tout à la fois la loi et la paix, et dans un sens il est lui-même la loi et la paix : nous nous expliquerions donc parfaitement qu'ici on lise *dat pacem*, et là *dat legem*.

Parmi les diverses inscriptions que l'on peut lire, dans les monuments des époques latines ou romanes, sur le livre, lorsque le Christ le tient ouvert, nous avons recueilli celles-ci, où avec un même fond de pensées on reconnaît une grande variété d'expressions :

Ego sum salus populi (Marang. *S. di* Sta. S^torum.).
Ego sum via et veritas (id.).
Ego sum via, veritas et vita (Borgia, *Vat. conf.*).
Ego sum lux mundi (Marang. *S. di* Sta. S^torum.).
Ego sum lux, ego sum vita, ego sum resurectio (Ciampini).
Ego sum resurectio et vita (Gori).
Pax vobis (Ciampini).
Qui credit in me vivet (Borgia, *Conf. Vat.*).
Qui videt me videt et patrem (Ciamp.).
Venite ad me omnes qui onerati, etc. (Gori).

(1) Ciamp., *De sacr. ædif.*, pl. XIII.

Si l'on était rigoureusement obligé de se borner à un seul mot, ce mot serait assurément celui du Père Garucci, la loi, LEGEM: il n'en est pas qui soit plus favorable à notre thèse. A qui pouvons nous croire que Notre-Seigneur Jésus-Christ confie tout spécialement le dépôt de sa loi, quel est le vrai Moïse, le Moïse du nouveau Sinaï, si ce n'est saint Pierre?

Nous comprenons bien que, dans un sens spécial, comme sur la lampe du musée de Rome (1) qui a donné au père Garucci la pensée de substituer la loi à la paix, on ait pu dire que le Seigneur donnait sa loi à un simple fidèle :

DOMINVS. LEGEM. DAT. VALERIO. SEVERO. EVTROPI. VIVAS.

Mais dans la mosaïque de Sainte-Constance, il s'agit d'un acte solennel; c'est le grand lit de justice du Roi des rois; c'est à l'Eglise, c'est à tous les fidèles que la loi est donnée, c'est à celui en qui se résument les prérogatives de l'Eglise toute entière.

Si l'on n'avait eu en vue que la prédication de l'Evangile, et que le don du volume n'en exprimât que la mission, nous pourrions concevoir que saint Paul fût désigné comme en ayant reçu plus particulièrement le don; c'est bien dans ce sens que l'entend le Père Garucci (2). Mais le rapprochement même qu'il fait entre l'inscription de la lampe et nos monuments, n'impliquerait-il pas dans ceux-ci le sens plus absolu que nous voyons dans celui-là; sens qui ne permet pas, quand le don est fait à l'Eglise, qu'il soit déposé en d'autres mains qu'en celles de saint Pierre.

Nous connaissons, il est vrai, deux exemples bien postérieurs, puisqu'ils paraissent être du IXe siècle, du don d'un livre fait à saint Paul. L'un était à saint Michel de Pavie (3), l'autre se voit sur l'une des faces du *Ciborium* de saint Ambroise de Milan, attribué à l'archevêque Angelbert (4). Le Christ est assis au milieu, saint Pierre est à gauche et reçoit les clefs, saint Paul est à droite, et sur le livre qu'il reçoit on lit à Milan :

ACCIPE LIBRUM SAPIENTIÆ.

Il est facile de le voir, cette composition est tout-à-fait distincte de la nôtre; ce sont les deux apôtres avec leurs dons particuliers qui en sont

(1) MAMACHI, t. III, p. 99. — CAHIER et MARTIN, *Mélanges d'Archéol.*, t. III, pl. I, fig. A. — M. PERRET, *Catac.*, tome IV.

(2) *Hagioglypta*, p. 194, note.

(3) ALEMANI, *De Lateran. pariet.*, p. 68.

(4) FERRARIO, *Monum. di S. Ambr.*, pl. XXII, fig. 3.

l'objet : dans notre composition, c'est l'Eglise et les apôtres en tant qu'ils la représentent.

Nous serions porté à croire que le don du volume déployé se rapporte plus à la signification des clefs qu'à celle du livre, dans le monument de Pavie et celui d'Angelbert : nous en aurions une preuve s'il était certain que l'on dût reconnaître les clefs sur une peinture murale du lieu le plus vénérable des catacombes, de celui où furent déposés à diverses reprises les restes des apôtres saint Pierre et saint Paul : cette peinture attribuée par le Père Marchi (1) au IIIe siècle, est imparfaitement indiquée dans la pl. XLI de son ouvrage; mais elle a été publiée depuis avec toute la perfection désirable par M. Perret (2), auquel nous en empruntons une esquisse.

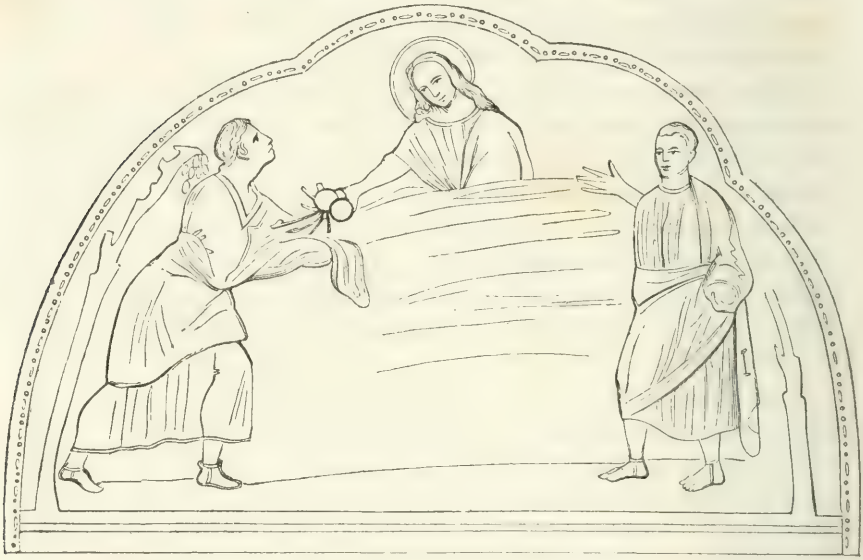

Cette peinture nous semble offrir les premiers rudiments, la première pensée de notre composition. Le Christ imberbe y apparaît jusqu'à la ceinture comme sortant d'un nuage entre les deux apôtres également imberbes, accompagnés de palmiers. Le Sauveur ne lève point la main comme pour parler, le don l'occupe seul; il le fait à droite, de sorte qu'on ne peut douter que ce soit à saint Pierre. On ne distingue pas très-bien ce qu'il donne. M. Perret conjecture que ce sont les clefs; ces

(1) *Monum. primitivi*, page 211.

(2) *Les Catacombes*, t. I, pl. VI et VII.

clefs seraient réunies sur une seule tige, nous en avons remarqué en effet d'une forme analogue sur la *Pala doro* de Venise que nous reproduisons d'après Cicognara.

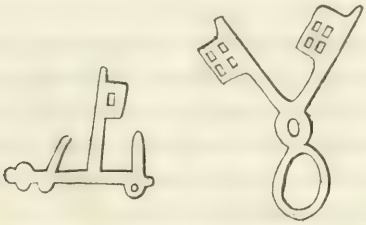

Voilà ce que nous avons cru devoir soumettre à nos lecteurs comme nouvelles données de la question ; elles ne nous sont assurément pas connues comme au savant éditeur de Macarius ; c'est à lui ou à quelque autre savant de son mérite de donner de nouveaux éclaircissements pour confirmer notre pensée ou nous obliger à la modifier. L'essentiel c'est que la vérité se dégage ; quelle qu'elle soit, elle nous prouvera toujours que le langage artistique des premiers chrétiens est admirablement fécond en sublimes enseignements.

H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(1) *Monum. piu conspicui di Venezia*, pl. XIX.

NOTRE-DAME DE REIMS.

Il peut paraître assez téméraire de parler du plus célèbre édifice catholique de notre pays ; Notre-Dame de Reims, en effet, semble au premier abord parfaitement connue et cependant je crois pouvoir dire, sans mériter une accusation de paradoxe, que c'est au contraire un de nos monuments les plus complètement ignorés ; on conçoit aisément, d'ailleurs, qu'on néglige quantité de détails dans un aussi vaste ensemble qui offre une mine presque inépuisable à l'étude. Dans ces derniers temps, M. le baron Taylor en a parlé dans une splendide publication sur la ville de Reims ; M. P. Tarbé en a tracé une description pittoresque ornée de jolis dessins ; M. Didron en a décrit plusieurs parties dans quelques articles savants et nourris des *Annales archéologiques*. Notre-Dame de Reims, néanmoins, demeurera presque inconnue jusqu'à l'achèvement et l'impression de la monographie sérieuse que prépare depuis cinq ou six ans un ecclésiastique rémois, avec le concours de l'Académie impériale de cette ville. Ma pensée n'est donc pas de tenter ici un travail qui sortirait d'ailleurs des limites de cette REVUE, ni de m'attacher seulement à quelques parties du monument, études qui ne me paraissent vraiment utiles qu'après un tableau d'ensemble. Je veux seulement dans un petit nombre de pages tracer un rapide aperçu de ce magnifique monument, sous les voûtes duquel nos rois sont venus l'un après l'autre courber la tête et recevoir l'onction sacrée ; donner à ceux qui ne l'ont pas vue, une idée de la cathédrale de Reims, et à ceux qui l'ont vue, le moyen de réunir plus aisément leurs souvenirs, et de s'en rappeler plus fidèlement l'image.

La cathédrale que nous admirons aujourd'hui est la quatrième qui ait été construite à Reims : les premières se perdent trop dans ce qu'on est convenu d'appeler la nuit des temps pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter ; la troisième date de l'année 827, et malgré les dévastations, son vaisseau subsistait encore intact au commencement du XIIIe siècle. Un incendie, arrivé le 6 mai, ou le 24 juillet selon d'autres, 1211, dévora une grande partie de la ville et avec elle le monument bâti par l'archevêque Ebbon. Albéric de Humbert qui occupa alors le siége, résolut de ne pas laisser subsister de si déplorables ruines ; et réunissant promptement une somme considérable, par ses sacrifices personnels et ceux de ses chanoines, il chargea Robert de Coucy de construire une basilique

digne d'être la métropole de la France. Il en posa la première pierre, le 6 mai 1212, et jusques en 1430 on vit des ouvriers travailler incessamment dans cette vaste carrière, si j'ose ainsi parler, suivant tous les plans de Robert de Coucy, obéissant à la volonté du maître et donnant le rare spectacle d'une déférence posthume. Mais bien avant cette époque, les principales parties de l'église avaient été terminées. Dès 1212, l'archevêque en bénit une partie ; les chanoines prirent possession du chœur à Noël 1241. D'après les données que l'on peut avoir sur l'état des arts au moyen-âge, il faut croire qu'avant la fin du XIIIe siècle, le grand portail et sa merveilleuse imagerie étaient terminés. Sous Charles VI, l'argent manquant pour terminer la tour du midi, le cardinal Filastre, ancien chanoine rémois, en fit les frais. Un accident terrible vint tout compromettre le 24 juillet 1481 ; tandis que les ouvriers raccommodaient les plombs, des charbons roulèrent sur la charpente desséchée par les chaleurs de l'été et la toiture fut envahie en un moment par les flammes ; le désastre fut immense : on ne put sauver que le corps de l'église et le portail. Charles VIII, à titre de joyeux avènement, se montra généreux, et grâce à Louis XII, les travaux purent continuer et réparer la trace de l'incendie. Depuis ce moment jusqu'à la Révolution on ne fit que des changements insignifiants à Notre-Dame, qui coûtait chaque année 25,000 livres au chapitre ; elle traversa heureusement la terreur qui fut assez sanglante cependant à Reims. Depuis on y travaille constamment, et bien des années s'écouleront encore avant qu'on soit parvenu à rendre à l'œuvre de Robert de Coucy, son antique splendeur.

II.

Notre-Dame de Reims mesure en longueur extérieure 149 mètres 20 cent.; longueur intérieure, 138^m 70; largeur extérieure du transsept, 61^m 25; longueur intérieure, 49^m 46; extérieure des nefs, 34^m 04; intérieure, 30^m 14 ; de la grille du chœur au fond de l'arrière-chœur, 65^m 90. La hauteur de la grande nef et du chœur, sous voûtes, 38^m; celle des basses-nefs et des chapelles absidales, 16^m 40; les tours s'élèvent à 81^m 50.

Le grand portail, l'un des plus magnifiques spécimens de l'iconographie catholique du moyen-âge se divise en trois baies formant portiques terminés par des frontons à arcs aigus ; de chaque côté se trouve une baie beaucoup moins large, pleine et terminée de même. Le portail du milieu surpasse les deux autres ; il mesure 11^m 40

en largeur au lieu de 6m 84 que comptent seulement ses voisins. Tous trois cependant sont pareillement décorés; trente-cinq grandes statues, debout et placées sous des niches en ornent les parois intérieures : ce sont des saints, des princes, des prélats, des prophètes, des anges; leurs pieds reposent sur des consoles représentant des animaux fantastiques ou des personnages accroupis diversement : au-dessus règnent des rangées de feuillages ; plus bas encore des draperies sculptées dans la pierre. Une statue de la sainte Vierge est adossée au trumeau qui divise en deux la baie de l'arcade centrale, dont l'iconographie est spécialement consacrée à la Reine du ciel; l'arcade de gauche est dédiée à Dieu le Père, celle de droite à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Des bas-reliefs de l'histoire d'Adam et d'Eve sont figurés sur la colonne qui supporte la statue de la Vierge. Les jambages des portes sont richement ornés, mais leurs sculptures ont été mutilées; on y distingue encore les vierges folles et les vierges sages, les supplices des damnés, les signes du zodiaque, les récompenses des bienheureux, etc. Il y a notamment une série très-curieuse, figurant les travaux des douze mois de l'année : le bûcheron et ses fagots, le vigneron taillant sa vigne, le vendangeur, le moissonneur, etc.

Des bas-reliefs sont sculptés sur le trumeau de chacune des portes: à celle de droite, Clovis victorieux passant à Toul, se fait instruire par saint Vaast; saint Remy catéchisant le roi des Francs; le roi agenouillé; une colombe remettant la sainte Ampoule au prélat; le roi recevant le baptême, nu dans une cuve. A celle de droite, il y a un sujet qui a souvent exercé la curiosité des archéologues : c'est une scène de martyre, peut-être celui de saint Nicaise; au milieu est figurée une image d'église. Des tableaux de la vie de la sainte Vierge décoraient le linteau de la porte centrale, mais ils ont été détruits en 94 pour faire place à la stupide inscription : *Temple de la raison*, à laquelle a succédé le *Deo optimo maximo*, ce souvenir païen, qui doit être quelque peu étonné de se trouver en si bon lieu. Chaque arcade est ornée intérieurement de cinq voussures, contenant en tout deux cents statuettes, séparées par des lignes de fleurs et de feuillages; Louis XVI les fit remettre à neuf. Au portail de gauche sont de nombreuses scènes de la Passion; tout en haut, entre le sommet de l'arc extérieur et celui de l'arc intérieur, le crucifiement. Au portail de droite, les statuettes sont des rois, des reines, des anges, et des sujets fort complexes : Jézabel et des chiens, des malheureux dévorés par des animaux féroces, la communion, la sainte Ampoule, et, en haut, Notre-Seigneur sur son trône; dans le portail central, les

divers ordres des bienheureux de l'ancien et du nouveau Testament, la plupart tenant des instruments de musique. La scène supérieure termine dignement ces merveilles sculpturales : c'est la glorification de la Vierge qui vient au milieu de la Cour céleste recevoir la couronne des mains de son Fils tout-puissant. Il ne faut pas oublier les arcades pleines qui s'accolent de chaque côté aux arcades latérales : sur l'une sont dessinées les scènes de la recherche et de l'invention de la Croix par l'impératrice Hélène ; sur le fronton l'Église institue la fête de l'exaltation de la Croix. Sur l'autre (à droite, près du palais archiépiscopal), ce sont des scènes de l'Apocalypse, de la vie de saint Pierre, de celle de saint Jean et du jugement dernier. N'oublions pas, pour achever la description de cet étage de Notre-Dame, les gargouilles qui en surgissent et vont déverser au loin les eaux pluviales ; ce sont des animaux en plomb : au-dessus de chacune, un chantre et un musicien debout; au-dessous, un personnage qui semble plier sous le faix.

Nous passons au second étage. Une grande rose surmonte le portail central, sous une vaste ogive: le premier rang circulaire se compose de douze jambages, le second de vingt-quatre, le troisième affecte des formes de feuilles tréflées qui semblent s'enrouler alentour. Au-dessus un curieux bas-relief représente le combat de David et de Goliath entourés de chiens et placés près de trois arbres; d'autres groupes de statuettes sont destinés, croit-on, à faire connaître les principales scènes des vies de Saül et de David : d'un côté, David obscur et cherchant à parvenir; de l'autre, David triomphant et pénitent après sa faute. Les tours se détachent à cet étage, ayant leur base derrière les frontons des portails latéraux ; quatre immenses piliers dégagés en indiquent et soutiennent le premier étage ; de riches ornements et une niche élégante, garnie de statues, décorent chacun d'eux.

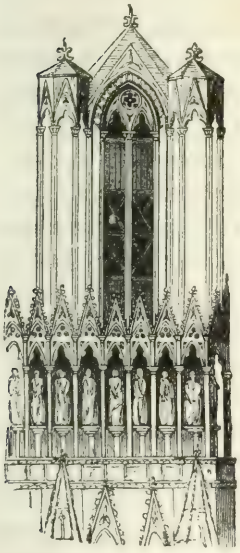

Tour de N.-D de Reims.

Au troisième étage, une longue galerie à arcatures à jour, court sur toute la façade; en arrière, contre chaque tour, vingt et une niches ogivales renferment autant de statues de rois ; dans les sept niches qui surmontent en cet endroit la grande rose on voit figuré de nouveau le baptême de Clovis.

Au-dessus, les tours se détachent; formées de longs faisceaux de baies ogivales, couronnées chacune de pinacles flambloyants qui composent comme une riche couronne d'où s'élançait, dit-on, ou d'où devait s'élancer, selon le plan de Robert de Coucy, une fine et svelte flèche dentelée, flanquée de quatre clochetons analogues.

Je ne discuterai pas ici l'existence ou la non-existence de ces flèches, leur opportunité ou leur non-opportunité; les archéologues locaux ont complètement épuisé ce sujet. Je dirai seulement que Notre-Dame de Reims est un de ces magnifiques monuments que l'on doit restaurer, mais pour lesquels il ne faut innover que quand on est bien sûr de réaliser la pensée du premier architecte, sans rien donner à l'inconnu, ni même au douteux.

III.

L'extérieur latéral de Notre-Dame de Reims est sobre de décorations: quatorze puissants arcs-boutants le soutiennent jusqu'aux bras des transsepts, huit autour de l'abside; massifs dans le bas, ils s'effilent élégamment à la hauteur des voûtes et se terminent en clochetons dentelés, sur lesquels une niche trilobée renferme un ange, surmontant une gargouille monstrueuse. Tout autour et également à la hauteur des voûtes, règne une galerie à jour, formée d'arcades trilobées très-allongées, flanquées de distance en distance par un délicat pinacle à clocheton. Le bras du transsept méridional, qui ouvre dans la cour épiscopale, est terminé par un pignon triangulaire représentant l'assomption de la sainte Vierge au milieu des anges et s'appuyant sur un lis; au-dehors une galerie d'arcades ogivales avec l'écusson de Pierre de Laval, archevêque de 1473 à 1495. Cette partie a été refaite après l'incendie de 1481; tout le reste est contemporain de la construction primitive. Au-dehors est encore une galerie ornée de sept grandes statues d'apôtres et de statuettes d'anges; plus bas une vaste rosace, accompagnée de vingt-deux figurines d'apôtres et de prophètes dans la voussure de son arcade ogivale: de chaque côté les deux fameuses statues de l'Eglise et de la Synagogue. Sous la rosace sont dessinées trois arcades à plein-cintre, avec roses circulaires, et enfin au dernier étage sont percées trois énormes fenêtres ogivales, étroites. De chaque côté de ce pignon central, est un pignon latéral, percé d'une large arcade géminée qui surmonte une rose à six lobes, avec deux fenêtres ogivales au-dessous; de chaque côté encore une niche terminée par un pinacle à jour et garnie de sa statue.

Le transsept septentrional offre plus d'intérêt : au sommet du pignon Dieu le Père dépêche deux anges pour annoncer à Marie qu'elle enfantera le Sauveur ; au-dessous une galerie ogivale à jour, et une seconde galerie avec des statues comme à l'autre transsept; puis la rosace sous une baie ogivale, entourée de dix-huit statuettes représentant l'histoire de nos premiers parents et la venue du Christ. Deux statues colossales flanquent la rose; l'une tient un animal qu'on croit un crocodile. Au-dessous sont les fenêtres-arcades à plein-cintre que nous avons déjà vues; des pignons latéraux pareils à ceux que j'ai déjà décrits accompagnent cette portion de l'édifice : elle diffère de l'autre par les deux portails qui ne paraissent pas avoir fait partie du plan primitif. L'arcade du premier est ornée à l'intérieur de statues comme au grand portail; celle de Notre-Seigneur, dite *figure du beau Dieu*, sépare la porte en deux baies; les voussures intérieures du porche contiennent trente statuettes d'anges ou de personnages humains en prières; dans le tympan sont cinq étages de bas-reliefs consacrés à une représentation grandiose du jugement dernier. En haut le Christ sur son trône; au-dessous s'ouvrent deux rangées de tombes; plus bas un ange sépare les élus et les damnés; à la dernière ligne enfin, le paradis et l'enfer, dans lequel on remarque un roi, un évêque et un abbé. Le portail central reproduit des dispositions analogues : il servait de communication au préau capitulaire.

Les grandes statues représentent des prélats rémois, parmi lesquels on reconnaît saint Nicaise et saint Remi; celle de saint Sixte, apôtre du diocèse, occupe le trumeau de la porte; quarante-deux statuettes d'évêques et d'abbés décorent les trois voussures. Dans le tympan, en haut, le martyre de saint Nicaise, massacré par les Vandales avec Eutrope, sa sœur, et Joconde, son diacre; au second rang, la légende de saint Remi en quatre scènes; au-dessous, quatre autres groupes rappelant les détails d'un procès entre l'évêché d'Hildesheim et le gendre d'un bourgeois de cette ville qui avait légué ses biens à Notre-Dame de Reims; cette légende reprend au quatrième étage et continue jusqu'en bas.

Un élégant clocheton se dresse à l'extrémité de l'abside : on l'appelle *le clocheton à l'ange* à cause de la statue qui est placée sur son sommet; sa base est décorée de huit figures en plomb, plus grandes que nature, de suppliciés. On croit devoir y reconnaître le souvenir du châtiment de quelques-unes des insurrections si nombreuses entre les bourgeois de Reims et leurs archevêques.

IV.

Pour formuler de suite le seul reproche que l'on puisse se permettre contre la métropole rémoise, je dirai qu'elle manque un peu de largeur dans ses nefs par rapport à la hauteur immense des voûtes, qui sont peintes en bleu, semé de fleurs de lis d'or, depuis le sacre de Charles X.

Quatre-vingts grandes fenêtres et dix roses ou rosaces éclairent l'intérieur de Notre-Dame : ses basses-nefs sont trop élevées pour qu'il y ait eu place pour un triforium. Une galerie aveugle, formée de cent soixante-treize arcades ogivales court tout le long, de chaque côté, entre le sommet de l'ogive aiguë des arcades des nefs et la base des vastes fenêtres du haut. Une galerie, mais sans arcade ni ornement est placée dans la même position sous les fenêtres des collatéraux, les piliers du mur étant percés pour donner le passage nécessaire.

Les voûtes sont composées de compartiments régulièrement maintenus par quatre nervures uniformes aboutissant aux piliers; on en compte dans toute l'Eglise soixante-six : douze dans les nefs, huit au chœur, quatorze au sanctuaire et derrière, seize dans chacun des bas-côtés, qui se prolongent le long de l'abside au-delà du transsept. Les chapiteaux sont sobres d'ornementation : ils sont exclusivement couverts de feuillages et de fleurs presque toutes empruntées à la flore du pays; la vigne y domine. Les artistes qui construisirent Notre-Dame de Reims semblent avoir tenu à l'honneur de s'inspirer de ce qu'ils voyaient autour d'eux, sans se laisser entraîner par des souvenirs étrangers : il y a là une intention évidente et intéressante à noter.

Sept chapelles rayonnent autour de l'abside. Dans le transsept méridional sont les fonts baptismaux d'une date toute récente, et la chapelle de la Résurrection, dont l'autel, donné par le cardinal de Lorraine, en 1545, est surmonté d'un magnifique rétable, fait en 1547, par Nicolas-Jacques, et représentant la Passion et l'Ascension de Notre-Seigneur. Tout à côté est la porte communiquant avec la chapelle de l'archevêché, dont je parlerai bientôt aux lecteurs de la Revue, et l'entrée du caveau des archevêques. Au-delà, et la première à l'entrée du bas-côté du chœur est la chapelle du Rosaire qui renfermait, avant la Révolution, les autels de Saint-Jean, de Saint-Léonard, de Sainte-Marguerite, de Saint-Calixte et de Sainte-Anne. On y a placé la tombe de Hues Libergiers, architecte de Saint-Nicaise, qui fut enlevée de cette église avant sa destruction : elle porte la date de 1229. Devant a été transposée également une mosaïque romaine découverte quand on

creusa les fossés qui assainissent les salles basses de l'archevêché ; à gauche enfin est la dalle tumulaire de Jean Godinot, chanoine de Reims, mort le 15 avril 1749, ayant acquis un titre impérissable à la reconnaissance de ses concitoyens en leur donnant les nombreuses fontaines qui conduisent l'eau dans toute la ville. Les cinq chapelles suivantes, Saint-Nicolas, Saint-Remi, Saint-Eutrope, (actuellement de la Vierge), Saint-Nicaise, Saint-Calixte, ne présentent aucun intérêt, et ont toutes été dotées d'affreux autels à baldaquins par Mgr. de la Roche-Aymon (1763-1777).

Dans le transsept septentrional, en face de celle du Rosaire, est la chapelle de Notre-Dame et du Saint-Lait ; elle est ornée d'un élégant autel ogival fleuri, restauré avec une véritable intelligence, et de boiseries du siècle dernier. Au-dessus du portail est l'orgue, appliqué au mur, mesurant 20^{m} sur 9 : son buffet est richement travaillé et provient des donations des deux archevêques issus de la famille Des Ursins (1444-1472) ; malheureusement on le répara très-maladroitement au XVIIe siècle en y ajoutant de déplorables ornements. Dans cette façade on remarque une grande et très-curieuse grille en fer, ouvrant sur une salle où se trouvait le cartulaire du chapitre. Dans l'angle du transsept est suspendue, ou plutôt accrochée, l'ancienne horloge qui a 11^{m} 33 de hauteur sur 3^{m} 33 de largeur. C'est un curieux petit édifice dont le mécanisme fait à chaque heure mouvoir une procession de douze petites figurines.

Il faut encore remarquer un fragment de pierre tombale placé en bas, devant la porte du trésor actuel ; on y lit ces syllabes qui rappellent le souvenir d'un des prélats les plus remuants de la province de Reims : ....DALBER... ARCHIEPISCOP..... (Adalberon, archevêque, 963-988). Je ne parle pas du maître-autel : il est très-riche, mais ne convient pas au style de l'édifice. Les boiseries du chœur sont fort belles et dues à la générosité du chanoine Godinot.

Notre-Dame possède quelques bons tableaux, tous donnés par les cardinaux de Lorraine, entre autres un lavement de pieds, par Le Mutien ; une Nativité de Notre-Seigneur par Le Tintoret ; l'apparition de Notre-Seigneur à Madeleine, du Titien ; le Christ aux anges, de Zuccharo ; la manne dans le désert, du Poussin ; et le baptême de Clovis d'Abel de Pujol. Je n'oublierai pas les deux grands tableaux sortis des ateliers des Gobelins et donnés par le gouvernement en 1848 ; l'un nous montre saint Paul à l'Aréopage ; l'autre, saint Paul et saint Barnabé à Lystre. De magnifiques tapisseries données par l'archevêque Robert de

Lénoncourt, en 1530, sont suspendues le long des basses-nefs; des légendes, de huit vers chacune, expliquent le sujet.

Notre-Dame possédait une autre collection de tapisseries de haute lice retraçant la vie de Clovis; il n'en reste plus que deux, représentant, la première, son couronnement, la bataille livrée à Syagrius, la prise de Soissons, l'arrivée du roi Régnacaire; la seconde, la bataille de Tolbiac, l'arrivée de Clovis à Reims, son baptême. Elles avaient été également données par le cardinal de Lorraine, en 1570. Enfin Henri de Lorraine, archevêque en 1640, offrit encore à sa cathédrale une suite de tapisseries, fabriquées à Reims et consacrées à des scènes de la vie de la Vierge et du Sauveur; il en reste dix-huit.

Il faut maintenant tourner le dos au chœur et admirer la façade intérieure du grand portail: la porte est surmontée d'une première rosace comprise dans une arcade ogivale; au-dessus une galerie à jour de neuf arcades ogivales; au-dessus la grande rosace. Sur le linteau, est sculpté le martyre de saint Nicaise; des anges, des hommes et de pieuses femmes remplissent les cinquante niches trilobées appliquées sur sept rangs à cette partie de l'édifice et entourées de feuillages.

Dans le bas-côté méridional, près de la porte, est le tombeau en marbre de Jovin, maître de la milice et natif de Reims, mort vers 370; il a été transféré de Saint-Nicaise à Notre-Dame.

Autrefois au milieu de la grande nef était un très-curieux labyrinthe du XIIIe siècle; on a enlevé l'ancien pavage du siècle dernier et en même temps ont disparu les dalles et les anciennes tombes. On a seulement conservé celles de Gile de Pégorare de Plaisance, chanoine, mort en 1377, et de Jean Panthouf, chanoine de Bayeux, mort en 1367.

Vingt-six rois ont été sacrés sous ces voûtes six fois séculaires. Je ne parle pas de ceux qui précèdèrent Louis VIII, le premier qui s'y rendit après la reconstruction entreprise par Robert de Coucy.

V.

J'ai dit qu'on comptait à Notre-Dame quatre-vingts verrières et dix roses ou rosaces. Toutes les verrières qui subsistent datent du XIIIe siècle, à l'exception de la rosace du Nord. La moyenne rose du grand portail est dessinée par des lignes ogivales et des trèfles aux quatre saillies. Des verres de nuances criardes y ont été mis en 1786. Dans la galerie supérieure sont peints avec un admirable talent saint Louis entre deux prélats; après eux et en s'écartant de lui, en même temps de chaque côté, deux femmes,— Blanche de Castille et la com-

tesse de Flandre ? — et deux princes. Plus haut enfin rayonne la grande rosace qui nous raconte l'assomption de la Vierge ; des anges, des patriarches, des saintes remplissent les médaillons circulaires.

Au-dessus des portes des basses-nefs existe une grande fenêtre : on n'y reconnaît plus que quelques fragments, sur l'une de la vie de Notre-Seigneur, sur l'autre de sa passion. Chacune de ces portes est entourée de niches à statues comme au grand portail ; des tambours de bois sculpté, posés là après la destruction de Saint-Nicaise, en dérobent la vue assez malencontreusement.

Les vitraux des nefs latérales n'ont conservé que quelques fragments de bordures ; les verrières ont été détruites au XVIIe siècle, dit-on, par les chanoines qui trouvaient qu'elles obscurcissaient trop le jour : on a agi de même dans les bas-côtés de l'abside.

Les fenêtres du haut ont conservé leur antique splendeur : on en compte vingt-neuf. Chacune, divisée en deux baies, renferme quatre personnages ; en haut des rois et des reines, en bas des prélats.

La verrière centrale du chœur représente d'un côté le crucifiement, de l'autre la sainte Vierge assise ; au-dessous un archevêque de Reims à genoux, tenant son église à la main ; près de lui un ange tenant la croix épiscopale : le nom ANRICVS, nous apprend que c'est Henri de Braine, archevêque de Reims de 1227 à 1246. Dans le haut de chacune de ces verrières est une petite rose ornée de saints personnages. Dans les fenêtres du chœur on voit un évêque de Châlons, tenant son église, et, dans la même attitude, ceux de Soissons et de Laon.

La rosace du transsept méridional ne date que de 1581 ; son auteur se nommait Nicolas Dérhodé. Jésus-Christ bénissant occupe le centre ; des anges et des apôtres remplissent les médaillons du pourtour. Dans la rosace septentrionale, nous voyons au centre Dieu le Père avec des anges, le soleil et la lune ; vingt-quatre compartiments renferment autant de scènes du commencement de l'ancien Testament.

Me voilà arrivé à la fin de la rapide visite que j'ai voulu faire avec les lecteurs de la REVUE, heureux si j'ai pu donner à ceux qui ne la connaissent pas, une idée de cette admirable cathédrale, sous les voûtes de laquelle j'ai erré tant de fois depuis mon enfance.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

CHAPITEAUX

DE L'ÉGLISE DE LANGOGNE (LOZÈRE).

La Revue de l'Art chrétien (tome I, p. 415), contient une courte notice sur l'église de Langogne. Quelques mots ont suffi pour montrer l'intérêt qu'offre cet édifice sous le rapport de l'histoire et de l'art au xe siècle. Grâce à l'obligeance de M. Albert Blachère nous pouvons publier aujourd'hui le dessin des plus curieux chapiteaux de cette église.

N° 1.

N° 2.

Le n° 1 est mutilé sur un angle. Deux anges aux ailes déployées, arrachent, chacun, un petit enfant de la gueule de deux monstres, qu'ils percent en même temps d'un dard, dont la garde se termine par une croix. On sait qu'à cette époque les sculpteurs représentaient l'âme humaine sous la figure d'un petit enfant. Nous voyons ici le symbole de la grâce, qui délivre l'homme du péché.

La vue du n° 2 est prise sur l'angle parce qu'il forme une encoignure. C'est un homme accroupi, tenant dans ses mains deux gros serpents : leur aiguillon plonge dans la bouche de cet homme.

N° 3.

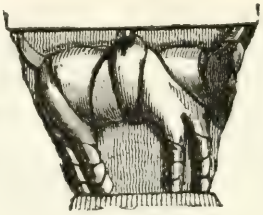

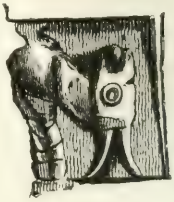

Le n° 3 représente, sur le devant, le corps d'un animal, portant deux bandes saillantes en forme de bât, se terminant sur les retours, à droite,

par une tête renversée en haut, et tenant dans sa gueule une pomme bien dessinée, et, à gauche, par une autre tête tournée naturellement vers la terre. L'artiste n'a-t-il pas voulu représenter une idée morale sous l'emblème de cette tête portée contre nature et tenant un fruit dans sa gueule? Cette tête à l'envers représenterait-elle l'intelligence humaine renversée par la science du bien et du mal qui résidait dans la pomme de l'Eden?

N° 4. Deux hommes se croisent en sautoir sur l'angle gauche et soutiennent avec effort le larmier. A droite, deux animaux se croisent de

N° 4.

même et rapprochent leurs museaux pour former l'angle et se disputer une grappe qui pend entre eux. Nous ne voyons ici qu'un caprice de l'artiste

N° 5.

Le n° 5 porte sur l'angle de droite un homme assis sur une chaise et caressant de ses mains deux énormes dragons qui le lèchent. Sur le retour de gauche le démon accroupi et reconnaissable aux griffes de ses pieds, sonne de la trompe.

Dans le n° 6, nous voyons un homme dévoré par un tigre, dont il tient la queue d'une main, tandis que de l'autre il se cramponne à un

N° 6.

arbre qui forme le milieu. Cet arbre sépare cette scène d'une autre où l'on voit, par contraste, un homme perché à genoux sur un monstre, qu'il tient fortement par les mâchoires.

Dans ces deux derniers sujets, et dans le n° 2, il n'est guère possible de ne pas voir le mal moral, le péché, ses effets et ses remèdes. Là, il triomphe sans résistance, sous l'emblème des serpents et des dragons; ici, il est surmonté avec énergie et détruit sans retour, sous la forme d'un monstre que dompte son cavalier.

Cette église présente une foule d'autres chapiteaux, composés de personnages dans toutes les poses, d'animaux de toutes les formes, de feuilles variées à l'infini, d'entre-lacs plus ou moins capricieux: ils sont presque tous dans un état satisfaisant de conservation. Malheureusement il n'en est pas ainsi des corbeaux du toit de la nef: ils sont en partie mutilés ou arrachés.

La façade extérieure ne conserve de son état primitif que les côtés, y compris deux colonnes basses et saillantes, qui devaient soutenir un arc très-développé. La porte et la croisée qui la surmonte, ont été refaites au XVIe siècle; mais à l'intérieur, les étroits déambulatoires, les gros piliers, flanqués de colonnettes, qui en dissimulent la lourdeur, portent évidemment le cachet de l'époque primitive.

CHRONIQUE.

— La Société impériale des Antiquaires de France, dans sa séance du 12 mai, a nommé membre correspondant M. l'abbé J. Corblet, directeur de la *Revue de l'Art chrétien.*

— On vient de découvrir au village de Ranchot, canton de Dampierre (Jura), de nombreuses sépultures mérovingiennes. De vastes dalles brutes recouvrent ces sépultures. Chacune des fosses, rétrécie de la tête aux pieds, est peu profonde, a son fond sur rocher, et des parois en petits murs secs. Des dix tombeaux déjà trouvés, quatre seulement ont été ouverts. Ils sont orientés du nord au sud, tandis que les six autres sont tournés de l'est à l'ouest. Les fouilles ont mis en lumière des squelettes bien conservés, la tête relevée par une dalle oblique, et trois armes en bon état. Deux de ces armes sont de fortes lames de 45 centimètres de longueur, à dos carré, portant une rainure au flanc.

— Nous constatons avec bonheur le mouvement qui se manifeste depuis quelques années en Belgique, en faveur du rétablissement de la musique religieuse. Grâce aux précieuses découvertes faites récemment par des hommes zélés et instruits, l'antique chant grégorien et l'harmonie ecclésiastique sortiront d'un triste oubli, et marcheront désormais de concert avec l'architecture, la peinture et la poésie chrétiennes. Nous verrons cesser ainsi, nous l'espérons, une profanation qui n'a que trop duré, et les débauches païennes de l'art musical moderne seront enfin bannies des temples chrétiens. Parmi les efforts tentés pour amener cette renaissance religieuse, un ami de l'art chrétien nous cite particulièrement les soins éclairés et l'ardeur soutenue avec lesquels cette œuvre de restauration est poussée parmi les élèves du petit séminaire de Roulers, diocèse de Bruges. C'est dans les établissements d'éducation dirigés par le clergé que cette heureuse réforme peut s'opérer le plus efficacement et se propager le plus facilement. Le petit-séminaire de Roulers, en se mettant à la tête du mouvement, entreprend une bien belle œuvre, que Mgr. l'évêque de Bruges encourage de tous ses efforts et pour la réalisation de laquelle un artiste éminent, M. J. Destoop, de Bruges, prête tout son dévouement et tout son talent. A l'occasion du saint jour de Pâques, il a fait chanter par une masse imposante de voix bien disciplinées le *Kyrie* et le *Gloria* d'Orlando Lasso (Roelant de Laetre) et quelques motets de Palestrina.... Il serait impossible de redire l'impression produite par ce chant grave et majestueux. Ce ne seront point nos compositeurs d'opéras, transformés tout à coup contre nature pour écrire des messes, qui la produiront jamais. Leur musique sera forcément l'antithèse de la prière, et ce n'est point en réussissant au théâtre que l'on acquiert des titres à se faire chanter dans une église. M. Louis Veuillot disait récemment, en parlant des peintres

de nudité qui ont eu du succès dans un salon et auxquels on se hâte de livrer une chapelle, qu'il ne serait pas plus étrange de faire prêcher le carême par les feuilletonistes. Ce qui est vrai pour la peinture ne l'est pas moins pour la musique: il n'y a point d'alliance entre le Christ et Bélial. (*Revue catholique de Louvain.*)

— Le dernier numéro du *Messager des Sciences historiques* contient un article de M. J. Gielen sur un des plus vieux manuscrits à miniatures que possède la Belgique, et qui se conserve dans les archives de l'église paroissiale de Maeseyck. C'est un évangéliaire qui est d'autant plus précieux qu'il est le seul de son époque dont on connaisse l'origine et la date précise. Il est l'œuvre de deux religieuses, converties par saint Willibrod, et qui, vers l'an 714, érigèrent un monastère à Alden-Eick.

— Un wagon est offert par la Compagnie des chemins de fer romains à Notre Très-Saint-Père le Pape, et rien n'a été négligé pour qu'il fût digne du Souverain-Pontife; il se divise en trois compartiments : un oratoire, un salon, une chambre de repos. Quatre anges d'or et d'argent, les médaillons des douze apôtres et des panneaux de bronze ornent l'extérieur. Le salon renferme des peintures de M. Gérôme ainsi distribuées : En face du trône, la Religion, assise sur un banc de marbre arrondi en hémicycle, les pieds reposant sur des marches jonchées des palmes du martyre, semble regarder le Pape, son représentant sur la terre. Elle a pour attribut le calice surmonté de l'hostie rayonnante. Au-dessus d'elle plane le Saint-Esprit inspirateur. De chaque côté se tiennent debout les deux colonnes de l'Eglise : saint Pierre avec ses clés, saint Paul avec le glaive. Tout le groupe se dessine sur un fond de ciel d'un bleu léger, dont le haut s'arrondit en voûte et va, pour former le plafond, rejoindre le ciel des deux compositions latérales. L'une de ces compositions représente le Pape entouré de Cardinaux et d'Evêques, bénissant du haut d'un môle le bateau à vapeur qui arrive et relie d'un sillon de feu le rail français au rail romain : l'Eglise appelle la protection céleste sur le génie de l'homme. L'autre nous montre le Saint-Père faisant le geste sacré sur la locomotive prête à prendre l'essor, et soufflant, impatiente, des jets de fumée par ses naseaux d'airain..... Tout cela est fait avec cette manière ferme, serrée, écrite jusque dans les moindres détails, qui n'appartient qu'à M. Gérôme, et revêtu d'une couleur harmonieuse et douce, plus vraie, à notre sens, que le tapage de tons que la foule prend pour un beau coloris. Une sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus, un bon Pasteur portant la brebis égarée sur ses épaules, sont peints à mi-corps dans des médaillons à gaufrure dorée, en style néo-byzantin, et complètent la décoration intérieure. En dehors, à la frise du wagon, se dessinent sur des disques d'or les têtes des douze apôtres, peintes aussi par M. Gérôme. (*L'artiste.*) — Théophile Gautier.

— Sa Sainteté Pie IX a visité, le 19 avril dernier, la basilique de Saint-Etienne, récemment découverte sur la Voie Latine, à trois milles de Rome. On pense du moins que l'église dont les fouilles n'ont encore mis à nu que l'abside, est la même que celle qui fut construite au cinquième siècle par une riche dame

romaine, nommée Démétria, sur sa propriété, à l'instigation du Pape saint Léon-le-Grand. Une inscription grossière disposée sur deux colonnes verticales, et appartenant probablement au commencement du xe siècle, comme on le conjecture d'après le nom du Pape Sergius III, sous le pontificat duquel la basilique fut restaurée et enrichie de cloches, a été déchiffrée sur une large dalle. Voici comment on la lit :

S. Stefani primi martyris ego lupo gricarius
Campaa expensis meis feci temp. Du Sergii ter
Beaissim et coangelico junioris Pape. Amen.

Les lettres et le latin de cette inscription sont assez barbares. Le saint Père, qui a été reçu par le cardinal Vicaire, par les commissaires de l'archéologie sacrée, et par l'entrepreneur des fouilles, M. Lorenzo Fortunati, a admiré les colonnes déjà découvertes, que l'on suppose avoir appartenu à la basilique. On en compte vingt-deux, dont la plupart ont plus de dix pieds de long sur un pied et demi de diamètre; elles sont en marbre cipollin, à l'exception de deux, dont l'une est de la plus belle qualité de *verde antico*, et l'autre de *brèche coralline*, d'une remarquable beauté. On a découvert d'autres ornements d'architecture qui doivent être contemporains de l'érection de la basilique, à en juger par les croix grecques et latines qu'on a trouvées sculptées sur de nombreux fragments de marbre ou de pierre. Le saint Père, après avoir vivement recommandé la poursuite de ces fouilles si intéressantes, a examiné l'entrée d'une catacombe située au sud de la basilique, et d'où l'on a tiré plusieurs inscriptions sépulcrales aussi pleines d'intérêt.

— A l'occasion du mois de Marie, M. J. d'Ortigue, dans le journal *la Maîtrise*, rappelle un mandement de feu Mgr. Sibour qui témoignait toute sa prédilection pour le plain-chant et prescrivait de sages précautions pour que ces pieuses cérémonies ne devinssent pas des concerts et des spectacles publics. Le rédacteur en chef de *la Maîtrise* se demande si cette ordonnance épiscopale est mise à exécution? — Depuis qu'elle a paru, dit-il, s'en est-on tenu rigoureusement à ce motet en musique ou à ce cantique qui doit précéder ou suivre le sermon? Les virtuoses des deux sexes appartiennent-ils bien au chœur ou à la confrérie de la paroisse? Ce violoncelle, qui vient nasiller sentimentalement, ce cor anglais qui vient tendrement roucouler côte à côte de la cantatrice et lutter avec elle de trilles, de fioritures et de ports de voix, ces chanteurs, qui tour à tour font la voix flûtée, la grosse voix, et se rengorgent à la manière des histrions, ces *litanies* échevelées, ces extravagants *Regina cœli*, tout cela est-il bien suivant la règle? Nous croyons pouvoir dire qu'on n'a pas plus tenu compte des circulaires de l'épiscopat que des réclamations des journalistes. Loin de décroître, le mal n'a fait que s'étendre, car le mal qu'on ne détruit pas radicalement dans son germe ne fait que se développer. Pour être en-dehors de l'office paroissial, le mois de Marie en fait-il moins partie du service divin? On veut amener du monde, mais

encore un coup, ne craint-on pas d'amener des profanateurs, de ces gens qui, à la pensée de vos chants « impurs et lascifs » — ce sont les mots du concile de Trente, — de votre mise en scène, de vos girandoles, de vos lampions colorés se jouant parmi les fleurs, sont attirés par je ne sais quel arrière-goût de fruit défendu ?

— Le costume ecclésiastique était fort varié selon les pays dans le cours du moyen-âge. Ce pourrait être le sujet d'une intéressante étude : les actes des conciles fourniraient de précieux documents sur ce point. La *Revue théologique* fait deux citations de prescriptions synodales que nous reproduisons ici. Le concile tenu à Angers en 1365 par l'archevêque de Tours et ses suffragants, défend aux ecclésiastiques de sortir sans cape, espèce de manteau qui enveloppait tout le corps. La cape était munie d'un capuchon, ce qui lui donnait une grande ressemblance avec la coule des Bénédictins. Etaient interdits les vêtements courts et boutonnés sur la poitrine, les capuchons boutonnés et les souliers à la poulaine. Le synode tenu à Tortose en Espagne, en 1429, proscrit pour les ecclésiastiques les vêtements trop longs ou trop courts, ceux de couleur rouge et verte. Il défend de porter des fourrures de martes, de fouines, de bièvres (espèce de castor), de loutres, d'écureuils et de renards. On ne pouvait porter ni collets ni manchettes en soie, ou en pelleterie ; les fourrures d'écureuil ou petit-gris étaient également interdites sur les habits et capuchons.

— La 23e livraison des *Analecta juris pontifici* contient une dissertation historique fort remarquable sur le patrimoine temporel du Saint-Siége, dont l'origine a donné lieu à tant de fables, d'erreurs et de déclamations passionnées. Ce mémoire concerne la principauté de Bénévent, que le roi Pépin promit à Etienne II avant de franchir les Alpes avec son armée. Le fragment du fameux Codex Trivisano, qui a été publié en 1804 par Fantuzzi, est décisif sur le fait de cette promesse, qui était subordonnée à la conquête. Pépin ne la réalisa pas, mais Charlemagne remplit ses intentions, et fit don de la principauté au Saint-Siége. Un ancien gouverneur de Bénévent, le cardinal Borgia, a publié une histoire détaillée des destinées de cette ville sous la domination des Souverains-Pontifes ; cet ouvrage, extrêmement rare, est d'un grand intérêt non-seulement pour les annales de l'Eglise, mais pour l'histoire en général. Le résumé qu'en donnent les *Analecta* ne saurait manquer d'attirer l'attention.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

D'Angers au Bosphore, pendant la Guerre d'Orient, par M. Godard-Faultrier. 1857, in-8° de 560 p. et 32 lithogr. (12 fr.)

M. Godard, que nous connaissons déjà par une *Histoire d'Anjou* fort remarquable, nous apprend dans la préface de son nouvel ouvrage que, chargé d'une mission scientifique, il a poursuivi son voyage jusqu'à Constantinople. Son livre renferme la description des monuments qu'il a vus, les souvenirs historiques qu'il a évoqués, les impressions qu'il a ressenties. Il a voulu faire participer le public à son voyage, qu'il a raconté avec une très-grande variété de style; s'étudiant à tempérer par d'intéressantes anecdotes et des traits piquants ce que pouvaient avoir d'aride les descriptions et les dissertations sur les hommes et les choses. Sous la forme modeste d'itinéraire, cet ouvrage renferme des pages savantes sur les monuments Byzantins de Constantinople, d'Athènes, de Naples et de Rome, que l'auteur était chargé d'observer, une étude sérieuse sur les musées les plus célèbres d'Italie, et tous les souvenirs Angevins que l'auteur a recueillis dans quelques villes de la Méditerrannée où il s'est arrêté.

Ce voyage fut entrepris en 1855, alors que l'Orient retentissait du bruit des armes françaises : M. Godard ne pouvait manquer de montrer l'heureuse influence de leur séjour à Constantinople; mais l'auteur est chrétien, et si le passage des soldats Français en Turquie a eu de bons résultats sur les mœurs et les habitudes du peuple musulman, il a soin de faire sentir la bénigne influence du Catholicisme qui venait à la suite de nos troupes, représenté par les aumôniers de l'armée et par les sœurs de charité dont le dévouement fit sur les mahométans une si vive sensation.

Quoi de plus aride que le récit d'une traversée, et cependant M. Godard a su lui donner de l'intérêt par une anecdote racontée à propos, une appréciation judicieuse sur un homme, un fait ou une chose, sur les usages, les coutumes, les mœurs des pays qu'il côtoyait. Nous ne manquons pas de livres, où l'on trouve à souhait des descriptions des monuments d'Athènes, de Rome et de Naples, et cependant le livre de M. Godard est un livre nouveau ; car il nous montre sous un nouveau jour ce que déjà nous pouvions connaître et il y ajoute ses observations personnelles, toujours fort judicieuses.

Tout en disant quelques mots des endroits où il s'est arrêté, l'auteur s'étend surtout sur Constantinople, Athènes, Malte, Naples et Rome, où il a séjourné plus long-temps. Constantinople renferme dans Sainte-Sophie le type des monuments Byzantins; Athènes, des ruines magnifiques, témoins de son ancienne puissance. Aussi trouvons-nous une bonne description de Sainte-Sophie, et

ensuite nous suivons l'auteur, accompagné du savant M. Pittakis, au Parthénon, à l'Acropole, au tombeau de Thémistocle et dans les églises byzantines d'Athènes.

A Malte, M. Godard évoque les grands noms de Lavallette de Vignacourt et de l'Isle-Adam, et après quelques notions historiques sur la grandeur et la décadence de l'ordre de Malte, il visite les monuments les plus intéressants sans oublier ce qui a rapport à l'Anjou.

De là l'auteur vogue vers Naples, terre classique pour l'ami des beaux-arts et pour un angevin ; Naples où l'on trouve partout des souvenirs de l'Anjou: aussi la description de Naples et des environs tient la plus grande partie du livre. Le voyageur décrit Herculanum, Pompéï, le tombeau de Virgile ; il nous conduit dans les musées, où se trouvent assemblées les richesses immenses provenant des villes romaines autrefois englouties, et aujourd'hui à peu près complètement déblayées. Peintures, murailles, mosaïques, bronzes, statues, bas-reliefs, etc., il recherche tout ce qui fut l'œuvre de la maison d'Anjou assise pendant deux cents ans sur le trône de Naples : ce sont des églises et des palais, où s'est montrée l'ogive importée de France par les ducs Angevins rois de Naples, mais qui n'a pu prendre de profondes racines dans un pays couvert de monuments romains et où les matériaux se présentaient tout préparés. Du reste l'ogive avec ses lignes graves et sévères, sa physionomie noble et sérieuse, convenait peu au caractère léger des Italiens. Enfin nous arrivons à Rome, et l'auteur après nous avoir conduits dans les catacombes, parcourt les musées remplis d'œuvres magnifiques ; une visite aux peintres célèbres et le récit de quelques cérémonies religieuses viennent dignement clore ce livre, où l'auteur a parfaitement mis en pratique ce précepte d'Horace : *Utile dulci.* Nous devons louer également l'exécution matérielle de ce volume qui est orné de plusieurs gravures dont l'exactitude égale la bonne exécution. Nous y avons remarqué surtout les planches qui représentent Sainte-Sophie et les monuments Angevins de Naples.

L'ABBÉ C. G. BALTHASAR.

Esnandes et Beaumont du Périgord, analyse comparative de deux Églises fortifiées du XIVe siècle, par M. CH. DES MOULINS. — Paris, 1857. In-8° de 40 p.

L'église de Saint-Martin d'Esnandes, village situé sur le bord de la mer, à dix kilomètres de la Rochelle, date de la moitié du XIIe siècle, mais les constructions qui en font une forteresse ont été ajoutées au XIVe siècle. Les murs percés de rares ouvertures ont jusqu'à 2 mètres 60 centimètres d'épaisseur. Sur les intrados des voûtes des bas-côtés, sont des terrasses dallées avec soin et garnies dans le contour de l'édifice par un parapet porté en saillie sur des corbeaux. Aux angles de la façade, ce parapet est disposé en forme de tourelle portée par un encorbellement. Il y a, en outre, des guérites saillantes avec créneaux et moucharabys. Un puits a été creusé dans l'église pour les besoins de la garnison.

L'auteur de ce travail remarquable compare l'église fortifiée d'Esnandes avec une autre non moins intéressante sous le même rapport. C'est celle de Saint-

Front de Beaumont du Périgord qui date de la fin du XIIIe siècle, et étale, à sa façade principale, les riches ornements en usage à cette époque. Comme celle d'Esnandes, elle est entourée d'une terrasse garnie de parapets, guérites, machicoulis et flanquée à ses angles de quatre tours carrées.

Dans toute la France, on rencontre des églises plus ou moins fortifiées, en particulier dans les clochers. Ainsi, près de Péronne, à Cappy, le clocher est flanqué à ses angles par quatre tourelles portées par un cul de lampe et ses ouies sont garnies par en bas d'un moucharaby. Non loin de là, à Cartigny, le clocher est percé de meurtrières qui donnent jusques dans l'église. Par le bas, on communique aux vastes souterrains qui servaient de refuge à la population contre les incursions des ennemis. A Lamotte-en-Santerre, deux tourelles en saillie sur un encorbellement fortifient les angles du portail de l'église et leurs parois montrent encore la trace des nombreux projectiles dont elles furent assaillies en temps de guerre.

La notice de M. Desmoulins est accompagnée de cinq dessins de MM. Léo Drouyn et Marionneau. A. GOZE.

Mémoires historiques sur l'Australie, par Mgr. SALVADO, traduits de l'italien par M. l'abbé FALCIMAGNE. Paris, Pringuet, in-8° de 446 pages, avec une carte de l'Australie. (5 fr. — 2 fr. 50 pour les abonnés de la *Revue de l'Art Chrétien.*)

L'Australie est encore bien peu connue en France, et, malgré la fascination que cette terre nouvelle exerce sur notre vieille Europe par ses mines d'or, nous n'avions encore sur cet étrange pays que des renseignements vagues et suspects. Grâce à Mgr. Salvado et à son habile traducteur, M. l'abbé Falcimagne, on trouvera maintenant en un seul volume, écrit avec le plus grand charme, tout ce qui peut nous intéresser et tout ce qu'il est possible de connaître sur ce monde nouveau. On y verra, tracée d'une main ferme et sûre, l'histoire de cette vaste colonie anglaise, qui est devenue l'une des plus riches possessions de nos voisins. Et c'est vraiment un spectacle digne d'attention et du plus grand intérêt de suivre les développements immenses qu'y prirent en quelques années leurs divers établissements et de voir à quel haut point de prospérité matérielle ils atteignirent sous leur direction ferme et énergique. Une chose plus difficile à étudier, c'est l'histoire de la curieuse race Endamène, au milieu de laquelle Mgr. Salvado a vécu pendant plusieurs années et dont il décrit le caractère physiologique, les croyances et les mœurs avec une connaissance parfaite et la plus stricte et la plus impartiale véracité. Aussi, on l'a dit avec raison, on pourrait intituler ce livre : *La vérité sur l'Australie*, et ce titre marquerait équitablement la différence qu'il faut faire entre cette publication et bon nombre de relations plus ou moins inexactes, qui ont circulé en différentes langues touchant le caractère et les mœurs des Australiens. Au reste, Mgr. Salvado n'a rien négligé de tout ce qu'il a été à portée de voir, et il sait à chaque page éclairer et embellir son récit par la description des merveilles de la nature qui naissent, pour ainsi dire, sous les pas de l'étranger dans ces contrées encore ignorées. Z.

Cérémonies et Prières de la Dédicace ou **Consécration d'une Église,** imprimé avec la recommandation de Mgr. Parisis, évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer. — Paris, J. Leroux et Jouby. In-12.

L'auteur de cet opuscule a su, dans un volume de 144 pages, réunir et offrir à la piété des fidèles tout ce que le cérémonial de la consécration des églises peut fournir de plus instructif et de plus édifiant. « C'est bien, comme le disent les » termes de la haute approbation dont il est revêtu, un exposé clair et métho- » dique des rites principaux que prescrit le pontifical romain. Les explications » et les réflexions que l'auteur y a jointes, empruntées aux meilleurs liturgistes, » donnent la véritable intelligence d'une des cérémonies les plus imposantes du » culte catholique. » Bien que ce livre n'ait été composé spécialement que pour l'instruction des fidèles, les ecclésiastiques ne le liront pas sans profit. La partie cérémonielle de cet ouvrage aura pour eux un intérêt tout pratique, et, en lisant les réflexions et les explications qui accompagnent le texte du pontifical, ils sauront gré à l'auteur d'avoir condensé dans son ouvrage la substance de nombreux volumes dont l'acquisition et l'étude n'est pas également facile pour tous.

J. B.

Sainte Christine, vierge et martyre du IIIe siècle, par M. L.-F. Guerin, rédacteur en chef du *Mémorial catholique*. — Orléans, 1858, in-8° de 44 pages.

Le Nain de Tillemont, Baillet, Butler, Godescard étaient assurément des écrivains d'une grande érudition; mais plus on étudiera de près certaines de leurs appréciations et plus on verra combien les préjugés de parti peuvent aveugler le jugement. C'est ce que vient de prouver très-solidement M. Guérin, en ce qui concerne sainte Christine. Malgré l'autorité du Martyrologe et du Bréviaire romains, Tillemont et Baillet avaient rejeté l'histoire de cette sainte parmi les légendes apocryphes. M. Guérin démontre l'authenticité et la véracité de ces actes qui ont été insérés dans les Bollandistes.— Une mosaïque publiée par Ciampini représente sainte Christine tenant une couronne de fleurs. Elle est ordinairement figurée avec un serpent dans les mains, ou liée à une grosse pierre, ou avec une roue, pour rappeler les divers genres de supplices qu'on lui fit subir.

Dictionnaire géographique, historique, descriptif et archéologique des pèlerinages anciens et modernes, et des lieux de dévotion les plus célèbres de l'univers. — Paris, Migne, 2 vol. in-4°. (14 fr.)

Ce dictionnaire fait partie de l'encyclopédie théologique, éditée par M. Migne. Il comprend l'histoire abrégée des sanctuaires, des fêtes, des cérémonies et des processions qui ont eu ou qui ont encore la religion pour objet; l'indication des villes, des montagnes, des rivières ou des fleuves consacrés par la foi des peuples; l'énumération des reliques insignes dont Dieu s'est plu à manifester la vertu par quelque miracle mémorable; le détail topographique des chapelles, des églises ou des temples bâtis en *ex voto* après quelque grâce inespérée, ou en vue d'obtenir du ciel quelque faveur particulière; des notices spéciales sur

les statues miraculeuses de la sainte Vierge. On y trouve un appendice qui renferme un calendrier complet des faits historiques se rapportant, pour chaque jour de l'année, à la sainte Mère de Dieu et quelques autres appendices qui nous paraissent un peu hors d'œuvre, tels qu'un précis sur le culte musulman, et des notions sur le Brahmanisme. Ce dictionnaire, comme plusieurs autres du même éditeur, contient un volumineux supplément. Nous comprenons que, pour des ouvrages de ce genre, ce n'est qu'après l'impression, que l'auteur aperçoit dans tout leur jour les parties faibles ou défectueuses et qu'il tient alors à réparer les oublis, à combler les lacunes. Mais il faut avouer que ces suppléments nuisent un peu à la commodité des recherches qu'on désire avant tout dans un dictionnaire.

Vie et Miracles de saint Bertrand, évêque de Comminges. — **Notice sur Notre-Dame de Bourisp. — L'église de Bagnère de Luchon**, etc., par M. L. de Fiancette d'Agos.

M. le baron d'Agos a consacré presque tous ses travaux à l'histoire religieuse et monumentale de l'ancien diocèse de Comminges qui comprenait six chapitres : celui de la cathédrale, ceux des collégiales de Saint-Gaudens, de Luchon, de Saint-Just à Valcabrère, d'Aspet et de Saint-Frajou. La plus importante de ces publications est la vie de saint Bertrand qui, de 1083 à 1136, occupa le siége épiscopal de Comminges. M. d'Agos a eu l'heureuse fortune de recueillir des faits et des traditions qui avaient échappé aux investigations des Bollandistes. Tels sont par exemple les renseignements sur le *tribut du beurre*, usage qui s'est perpétué jusqu'en 1793. On raconte que saint Bertrand, allant prêcher dans la vallée d'Azun, en Bigorre, fut grossièrement insulté; il frappa cette terre ingrate d'une espèce d'interdit qui la rendit d'une complète stérilité ; quelques années après, le saint obtint par ses prières la cessation du fléau. Les habitants, pénétrés de reconnaissance, lui offraient chaque année tout le beurre qui se faisait dans la vallée, pendant la semaine d'avant la Pentecôte. Cette coutume se perpétua après la mort du saint, et le chapitre de Comminges n'oubliait pas de déléguer, à l'époque voulue, un chanoine et deux prébendiers pour aller percevoir à Arrans le *tribut du beurre.*

Presque toutes les publications de M. d'Agos se vendent au profit de quelque église. Ce sont tout à la fois des œuvres de charité et des œuvres d'érudition où se confondent ensemble la foi du chrétien et la science de l'antiquaire.

Dieu, l'Homme et la parole, ou la Langue primitive, par M. J. Azais. Paris, 1857. In-8° de 576 pages. (6 fr.)

La question de l'origine des langues qui a préoccupé beaucoup de savants des deux derniers siècles paraît revenir à l'ordre du jour. Plusieurs écrivains de notre époque oublient malheureusement les données de la Genèse, en traitant un sujet où l'imagination peut se donner une si large carrière. M. Barthélemy de Saint-Hilaire dit que « l'homme a parlé au premier jour de la création,

comme il a vu, comme il a entendu, comme il a marché, comme il a agi (1). » « L'homme primitif, dit M. A. Maury, a créé spontanément le langage, autrement dit sa langue sans effort et sans réflexion (2). » M. Renan admet que les langues se sont produites spontanément et d'un seul jet avec les éléments nécessaires à leur développement (3). M. Chavée affirme l'existence primitive de plusieurs langues et y voit la preuve de la pluralité originelle des races humaines (4). M. Azaïs, dont la science déplore la perte récente, est loin d'appartenir à cette école. Il croit, avec l'église catholique, qu'il y a eu primitivement une seule langue donnée par Dieu à nos premiers parents et que la diversité des langues date de la confusion opérée à la tour de Babel. La question de savoir quelle a été le premier langage et si les langues les plus radicalement diverses en sont issues est en dehors du terrain dogmatique, et peut-être librement controversée. Au XVIIe siècle, on accordait généralement la primauté d'origine à la langue hébraïque; c'est cette thèse, rejetée par beaucoup d'ethnographes modernes, que M. Azaïs reprend en sous-œuvre. Il n'est point découragé par les différences qu'offrent les trois types principaux des langues de l'ancien et du nouveau monde, l'Indo-Européen, le Sémitique et le Malay; il ramène tout à l'Hébreu. Il n'admet point que la langue hébraïque ait été détruite à Sennar; elle s'est fractionnée et l'on retrouve ses racines dispersées dans toutes les langues. M. Azaïs ne se borne pas à émettre des assertions; il apporte des faits. La quatrième partie de son ouvrage, la plus importante selon nous, est un dictionnaire étymologique par ordre alphabétique. Après le vocable français, l'auteur indique les mots qui rendent la même idée sous une forme analogue dans les langues anciennes et modernes des trois continents, et il en assigne l'étymologie hébraïque. M. Azaïs fait même figurer les patois dans ses riches nomenclatures, et bien souvent le mot patois accuse nettement les transitions de forme qui se sont opérées entre les mots des idiomes modernes et ceux des langues anciennes.

Cette œuvre capitale est le fruit d'une vaste érudition, que n'effrayait aucun labeur et qui puisait l'énergie de la patience dans de profondes convictions. M. Azaïs, en composant cet ouvrage, a parfaitement réalisé cette maxime de Balbi: « L'étude des langues doit, comme toutes les autres études, lorsqu'elles sont bien dirigées, ramener notre pensée vers son origine immortelle (5). »

J. CORBLET.

(1) *Journal des Savants*, février 1857, p. 180.

(2) *La terre et l'homme*, p. 416.

(3) *De l'origine du langage.*

(4) *Moyse et les langues.*

(5) Épître dédicatoire de l'*Atlas.*

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

SIXIÈME ARTICLE. *

V. — DIVERS NOMS DES CIBOIRES.

Le vase destiné à contenir la réserve eucharistique a été le plus ordinairement désigné sous le nom de *pyxis* (pyxide), dans le cours du moyen-âge, et sous celui de *ciborium* (ciboire) depuis deux ou trois cents ans. D'autres appellations, moins fréquemment usitées, ont servi à désigner les vases eucharistiques. Nous allons mentionner ces principaux termes et en indiquer l'étymologie.

Αρτόφοριον. (De ἄρτος, pain et φερω, je porte). Les Grecs, avons-nous dit, donnent ce nom à l'endroit, situé derrière l'autel, où est réservé le saint Viatique. Ils désignent aussi par le même terme la boîte où est renfermé le pain eucharistique (1).

Πυζόμηλον. (De πυζος, boîte et μῆλον, pomme). Nom donné par les Grecs modernes aux boîtes eucharistiques dont la forme ressemble à celle d'une grosse pomme (2).

* Voir le numéro de Juin 1858, page 241.

(1) Goar, *Eucologion*, p. 209.

(2) *Ibid.*

χιβωριον, χιβουριον, χιβωτιον, χιβωτον. Ce n'est guères que depuis trois siècles que les Grecs ont désigné sous ce nom les coffrets eucharistiques. Dans les anciens textes ces expressions s'appliquent toujours aux édicules soutenus par des colonnes, servant de couronnement à l'autel.

Ciborium, Ciboire.

Vas seu ciborium deauratum ad deferendum corpus dominicum. (*Obituar. ms. eccl. morin.* ann. 1440, apud Du Cange, v° *ciborium.*)

Les érudits sont loin d'être d'accord sur l'étymologie du mot *ciboire.* Grandcolas (1) et l'abbé Thiers veulent qu'on ait appelé les vases eucharistiques *ciboires,* parce qu'autrefois ils étaient suspendus sous les baldaquins nommés *ciborium;* Périon et Duranti (2) font dériver *ciboire* de χιβωριον, *coupe;* Robert Etienne de χιβοτος, *coffret;* Casalius (3) et M. du Sommerard de *cibus,* parce que l'hostie qu'il contient est la nourriture de l'âme; Hesichius, Saumaise, Casaubon, Dacier (4), etc. pensent que ce mot vient de l'Égyptien et qu'il signifiait dans cette langue une espèce de *fève* dont la forme servait de modèle à certains vases ou qui servait elle-même de matière à leur confection.

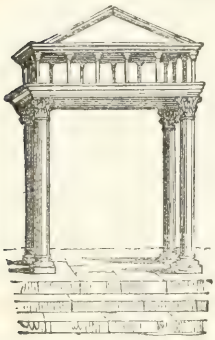

Ciborium de Saint-Clément à Rouen.

Les vases eucharistiques sont parfois désignés par le terme de *ciborium minus* (5), pour les distinguer des édicules qui portent le même nom. Le *ciborium majus* est un petit édifice isolé, formé de quatre ou six colonnes correspondant aux angles de l'autel et portant une coupole destinée à le couvrir. Le moyen-âge fit un usage moins fréquent, que l'époque latine, de ces *ciborium.* La renaissance les remit en vogue sous le nom de baldaquins. Les textes du moyen-âge les appellent aussi *tegumen, umbraculum, propitiatorium, oraculum, pavimentum,* etc.

Cette identité de noms pour deux objets tout-à-fait différents a induit certains liturgistes en erreur. Ainsi le savant Gropper (6) voit des vases

(1) *Les anciennes liturgies,* t. II, p. 241.

(2) *De ritib. eccl. cathol.* — Quelques critiques contestent cet ouvrage au Président Duranti et l'attribuent à Pierre d'Anès, évêque de Lavaur. V. Ellies Dupin, D. Ceillier et D. Guéranger (*Inst. lit.,* t. 1).

(3) *De Christ. vet. sacr. rit.*

(4) *Comm. sur* Horace, lib. 2, od. 7.

(5) Du Cange, *Constant. christ.,* l. III, c. LXIII.

(6) *De asservatione Eucharistiæ,* art. II, c. 25.

eucharistiques dans les *ciborium* que le Pape Symmaque donna aux basiliques romaines de Saint-Sylvestre et de Saint-André, d'après le témoignage d'Anastase-le-Bibliothécaire; mais il est certain qu'à cette époque le mot *ciborium* n'avait pas encore le sens de vase eucharistique.

Le terme *ciborium* a également servi pour désigner : 1° les petits autels portatifs que l'*Ordre romain* appelle *tabula itineraria*; 2° les tabernacles adhérents à l'autel; 3° les niches creusées dans le mur près de l'autel, pour y garder la réserve eucharistique; 4° l'ensemble de la suspense eucharistique.

M. Douet d'Arcq croit que le mot *ciborium* a pu aussi désigner l'ostensoir. Il se fonde sur un passage d'un inventaire du trésor de la cathédrale de Clermont-Ferrand; ce texte du xe siècle est ainsi conçu : *Majestatem Sanctæ Mariæ, vestitæ, cum ciborio et cum cristallo.* M. Douet d'Arcq entend par là un vase sacré muni d'un cristal, et il ajoute : « Il faut donc voir dans le ciboire de notre texte, quelque chose d'analogue, du moins quant à l'usage, à ce que nous nommons un Saint-Sacrement, ou, en termes d'orfévrerie, un soleil (1). » Nous ne pouvons partager cet avis, parce qu'il nous paraît démontré qu'il n'y a jamais eu d'exposition du Saint-Sacrement à découvert dans le xe siècle. Il s'agit, croyons-nous, dans ce texte de trois objets différents : 1° d'une statuette de la Vierge, représentée en *majesté*, c'est-à-dire assise et couronnée; 2° d'un ciboire; 3° d'un autre ciboire ou d'un reliquaire en cristal.

Cibolum.

Primis dominicis diebus cujuslibet mensis hostia sacra renovatur in cibolo seu vase pendente supra magnum altare. (*Obituarium ms. eccl. morinensis*, apud Du Cange, v° *cibolum*.)

Cybole.

Une cybole de cristal, garnye d'or et à l'entour de cinq balais, cinq saphyrs et xxv perles, pesant viij m., ij o. (*Inventaire des ducs de Bourgogne*, n° 2060.)

Chyboille.

Ly donne cil communion et puiz ly donne la sainte oille qu'elles tenoit en sa chyboille. (*Hist. des trois Marie*, v. 1280.)

Siboingne.

Lequel Coquet a prié et requis, a dit Adam Briffaut, que son plaisir feut lui permettre de pouvoir mettre... une lampe devant le siboingne de l'église dudit Senuc. (Charte de 1526 citée dans le *Glossaire* de Du Cange, au mot *ciborium*.)

(1) *Mémoire sur l'inventaire du trésor de la cathédrale de Clermont au* xe *siècle*, dans la *Revue archéologique*, t. x, p. 160.

Parmi les autres formes du mot *ciborium*, on trouve *ciboreum, civorium, civorius, cybureum, cymbarium, chiboire, ciboingre*, etc.

Πύξις, Πύξιον, Πυξίδιον, Pyxis, Pixis, Buxida, Pyxide (de Πυξίς, buis).

Super altare nihil ponatur..... nisi pyxis cum corpore Domini ad viaticum. (Leo IV PP. *De cura pastorali.*)

Les anciens appelaient *pyxides* les cassettes à bijoux, parce qu'originairement elles étaient en bois de buis. Les chrétiens, considérant à bon droit la sainte Eucharistie comme le plus précieux des trésors, donnèrent, par analogie, le nom de pyxide aux coffrets qui renfermaient des hosties consacrées. Paul Diacre, dans sa vie de Grégoire-le-Grand (c. xix), emploie le mot *buxida*.

Eucharistiale (sous-entendu *vas* ou *vasculum*).

On trouve ce mot dans un pontifical du xe siècle, cité par Catalan (*Pontifical. rom.*, tit. xviii).

Eucharistia (par métonymie).

Festinato ivit abbas, sed nullam in Eucharistia invenit hostiam. (Du Cange, *Gloss.* vo *Eucharistia.*)

Hostiaria, Hosteria (de *hostia*, hostie).

Diaconus accipiens tres hostias ex hostiaria, ponit eas ordinatim super patenam. (*Cæremon. pontific.* l. ii, c. 24.)

Cophinus (de κοφινος, panier).

Deinde idem cardinalis debet incensare altare et cophinum in quo conservatur corpus Christi. (Davantria, *Cæremoniale.*)

Capsa (cassette, de *capere*, renfermer).

Capsa in qua hostiæ consecratæ servantur. (G. Durand, *Ration.*)

Chrismale.

Catalan cite un MS. de Reims où la bénédiction du vase eucharistique porte le titre de *præfatio chrismalis* (1). Mais ce terme s'applique ordinairement à la boite qui renferme le Saint-Chrême, au linge dont on enveloppait le front de ceux qui venaient de recevoir le baptême ou la confirmation, et à la toile dont on enveloppe les autels nouvellement consacrés.

Custodia, Custode (de *custodire*, garder).

Reservata eucharistia, repositaque per suas manus sacratissimas in custodia. (Petrus de Alectis, *Itiner, Grégor.* xi.)

(1) *Pontificale roman.*, tit. xviii.

TABERNACULUM, TABERNACLE (par métonymie, à cause du pavillon dont on recouvrait le ciboire).

Pontifex tabernaculum sive vasculum pro conservanda sacrosancta eucharistia benedicere volens..... (*Pontific. roman.*, tit. XVII.)

COLUMBA, COLOMBE. Nom qui indique une forme spéciale de ciboire.

Amalario presbytero capsulam unam communem de serico, item peristerium et columbam argenteam ad repositorium.... do, lego. (Testament de saint Perpétue, évêque de Tours, fait en 475, inséré dans le tome V du *Spicilege* de d'ACHÉRY.)

TURRIS, TOUR. Nom qui désigne également la forme de certains vases eucharistiques.

Accepta turre in qua mysterium dominici corporis habebatur. (GRÉGOIRE DE TOURS, *De Glor. martyr.*, c. 86.)

Les vases eucharistiques sont encore désignés sous les noms de *vas, arca, theca, hierotheca, loculum, conditorium, conditoire, conserve, repositorium, repositoire, réserve, suspensio, suspense*, etc., etc.

VI. — MATIÈRE DES CIBOIRES.

Les riches églises du moyen-âge possédaient des ciboires en argent ou en cuivre émaillé; les églises de campagne en avaient en cuivre et en étain. On a aussi employé, mais rarement, pour la matière des ciboires, l'or, la fonte, le bronze, le laiton, le bois, l'ivoire, le marbre, l'albâtre, le cristal et diverses pierres précieuses.

Or. — L'empereur Constantin fit présent à l'église Saint-Pierre de Rome d'une tour eucharistique et d'une colombe, toutes deux en or, pesant trente livres et ornées de 215 pierres précieuses (1).

Flodoard (2) rapporte qu'un voleur essaya de s'approprier un ciboire d'or, en forme de tour, suspendu au-dessus de l'autel de Notre-Dame de Reims, mais qu'il se laissa choir et mourut du coup.

La Sainte-Chapelle possédait un ciboire en or, estimé 1,300 livres, qui fut volé en 1573. Un inventaire de 1532 (3) en donne la description suivante :

84. *Ung repositoire nommé ciboire, où l'on mect le Sainct-Sacrement, lequel est dessus le grand hostel, pendu au bout d'une crosse de cuyvre, et est ledict repositoire tout d'or, excepté la moullure et empatement du*

(1) ANASTASE LE BIBL., *in Sylvestro.*

(2) *Hist. remens.*, lib. I, c. 16.

(3) *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle*, publié par M. DOUET D'ARCQ, dans la *Revue archéologique*, t. V, p. 192.

pied, qui est d'argent doré; au hault duquel y a une petite croix d'or, et en chacun costé d'iceluy, y a ung crucifix d'or, eslevé, et deux tittres de: JHESUS NAZARENUS, REX JUDEORUM.

Argent. — Guillaume, évêque d'Autun, fit présent à l'église Saint-Etienne d'un ciboire d'argent, en forme de coupe, pesant quatre mares. Il était doré en-dedans et en-dehors (1).

Il est peu d'inventaires de trésors du moyen-âge qui ne mentionnent des ciboires en argent. Quand la forme des coupes prévalut, on se bornait souvent, comme de nos jours, à faire la coupe proprement dite en argent; le pied était en cuivre argenté.

Cuivre. — La plupart des pyxides, des tours et des colombes eucharistiques étaient en cuivre émaillé. Des pierres précieuses y étaient parfois enchâssées.

Etain. — Cette matière, qui est presque partout proscrite de nos jours, était jadis tolérée pour les églises pauvres. Les statuts synodaux de Jean Avantage, évêque d'Amiens (1454), et d'un de ses successeurs, François Faure (1662) en permettent l'usage. Feydeau de Brou le confirma en 1697, mais à la condition expresse que ces ciboires contiendraient une petite boîte d'argent, pour y mettre les saintes hosties.

Fonte. — Un inventaire des Célestins d'Esclymont mentionne un ciboire « de fonte bien doré (2). »

Bois. — Grégoire de Tours (3) nous apprend que Léon, treizième évêque de Tours, qui avait été ouvrier en bois, fabriquait des tours eucharistiques en bois, qu'il recouvrait de feuilles d'or — *turres holochryso tectas.*

Rupert, dans son *histoire de l'incendie du monastère de Deutz*, parle d'une boîte en bois où l'on gardait la réserve eucharistique (4).

A l'abbaye d'Olivet (Loiret), le Saint-Sacrement était conservé dans une espèce de tourelle en bois (5).

Une pyxide en bois fut l'objet d'un miracle, au commencement du XIIe siècle, dans l'église Saint-Urbain, près de Cologne. Cette pyxide était placée dans une niche en forme de fenêtre, près de l'autel, et close par un châssis revêtu de soie. Un incendie dévora l'abside, le vase à encens, une burette d'étain, la boîte à hosties non consacrées, en un

(1) *Hist. episc. antissiod.*, c. 57.
(2) L'abbé TEXIER, *Dict. d'orfévrerie*, au mot *ciboire*.
(3) *Hist. Francor.*, l. x, c. 31.
(4) *De incendio Tuitiensis*, c. 5.
(5) *Voyage litt.*, t. I, 1re p., p. 24.

mot, tout ce qui se trouvait dans la niche fut brûlé, à l'exception de la pyxide eucharistique. On reconstruisit cet *armarium* et on y grava cette inscription :

HOC CORPUS DOMINI FLAMMAS IN PIXIDE VIXIT (1).

Laurent Ier Allemand, dans les visites pastorales qu'il fit de 1493 à 1497 dans son diocèse de Grenoble prescrivit de remplacer les coffrets eucharistiques en bois par des pyxides en métal. Ces coffrets en bois étaient de formes très-diverses, carrés, longs, oblongs, ovales, etc. (2).

Ivoire. — D. Martène parle de ciboires en ivoire qu'il a vus aux cathédrales de Sion et d'Autun, aux monastères de Ferrière (diocèse de Sens) et de la Grasse, en Languedoc (3). Mabillon mentionne celui de l'église des chanoines réguliers de Vérone (4).

Les statuts synodaux d'Odon, évêque de Paris (c. v, n° 5), ordonnent que les pyxides destinées à porter le viatique aux malades soient en ivoire, *propter casum.*

L'auteur de la Vie de sainte Claire parle d'une châsse d'ivoire ou était réservée l'Eucharistie (5).

Marbre. — A la cathédrale de Maurienne, le Saint-Sacrement était réservé dans un vase de marbre (6).

Albâtre. — A Saint-Benigne de Dijon, on conservait les espèces consacrées dans un vase d'albâtre, haut d'un demi pied, et dont le couvercle avait un pied de diamètre. Ce vase était renfermé près de l'autel dans une armoire sur laquelle on lisait cette inscription :

HOSTIA SALVETO NOSTRÆ SPES SANCTÆ SALUTIS (7).

Verre et cristal. — A Saint-Rambert (Ain), on conservait le Saint-Sacrement dans une tour vitrée (8).

A l'église de Sainte-Croix, à Rome, on le conservait derrière l'autel, dans un vase de cristal (9).

(1) *Ann. bened.*, SIEC. XII, c. 49.

(2) L'abbé TREPIER, *Notice sur le ciborium de la cathédrale de Grenoble.* (Bulletin monum. 1858, p. 64.)

(3) *Voyage litt.*, t. I, 2e p., p. 55, 68, 156. — *De antiq. eccles. ritib.*, l. I, c. 5.

(4) *Iter ital.*, p. 178.

(5) SURIUS, 12 aug.

(6) *Voyage litt.*, t. I, 1re p., p. 247.

(7) *Ibid.*, p. 144.

(8) *Ibid.*, p. 239.

(9) THIERS, *Dissert. sur les autels*, p. 206.

Au couronnement de Charles-Quint, la sainte Eucharistie fut portée devant lui, sous un dais brodé d'or, dans une cassette de cristal, renfermée dans un coffret en bois [1].

Pierres précieuses. — Hugues de Flavigny nous apprend que le Roi saint Henri donna au monastère de Saint-Vanne une boîte d'onyx pour servir de suspension eucharistique [2].

Des inventaires du moyen-âge mentionnent parfois des ciboires en agathe et en diverses autres pierres précieuses.

Il est question, dans quelques légendes, de ciboires miraculeux par leur forme et leur matière. Nous nous bornerons à citer un de ces récits merveilleux, dont la poésie doit faire pardonner l'invraisemblance. Cantarpée [3] raconte que des voleurs, après s'être emparés dans une église d'un ciboire d'argent, jetèrent la sainte Hostie près d'une ruche. Les abeilles la portèrent dans leur demeure, lui firent un ciboire de leur plus belle cire et la placèrent au sommet de leurs rayons de miel. Les abeilles n'allaient plus à la picorée avec le même empressement; elles restaient près du ciboire en bourdonnant leurs chants les plus mélodieux; la nuit même elles ne cessaient point leur concert. Le propriétaire de la ruche entendit ce bruit inaccoutumé, et vit une lueur mystérieuse qui planait au-dessus de ses abeilles; il en avertit son pasteur et l'évêque qui découvrirent l'hostie dans son coffret de cire; une chapelle, dit-on, fut bientôt érigée à cet emplacement.

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) PAUL JOVE, lib. XXVII *hist. sui temp.*

(2) *Chron. virdun.*

(3) *De la propriété des abeilles*, part. 1, livre II, ch. 40.

LETTRE A M. E. HUCHER,

SUR

L'ICONOGRAPHIE

DE QUELQUES SAINTS DE BRETAGNE.

Monsieur et cher Confrère,

Vous m'avez fait l'honneur de me consulter sur la manière dont il conviendrait de représenter un certain nombre de Saints d'Armorique, qui doivent figurer sur les vitraux peints que les Dames Carmélites du Mans font exécuter pour la chapelle Notre-Dame-d'Espérance de Saint-Brieuc.

Vous me permettrez, j'ose l'espérer, d'entrer dans quelques détails afin de vous faire comprendre comment j'entends l'œuvre des Dames Carmélites : la réponse que j'ai à vous faire ne laisse pas, en effet, que de présenter quelques difficultés.

La Bretagne, à vrai dire, n'a pas conservé d'images peintes ou sculptées qui puissent servir à résoudre la question que vous me posez : avant le xve siècle, on a peu cherché à représenter les saints, ou si on l'a fait, c'était avec une telle simplicité que l'iconographie ne peut pas y glaner de détails précis ; il semble que dans ce pays d'Armorique, il soit resté quelque chose de l'antique doctrine druidique qui défendait de représenter sous une forme matérielle tout ce qui touchait à la divinité.

Or, au xve siècle, et ensuite, ainsi que l'a très-bien fait déjà remarquer mon savant ami M. de Laborderie, les saints du pays avaient perdu une grande partie de leur popularité, et la faveur publique recommandait les saints les plus célèbres de la France. Cependant les vitraux peints, si nombreux jadis, auraient pu nous fournir de bons renseignements; mais c'est à peine s'il en a échappé un petit nombre aux ravages du temps et à ceux des guerres civiles.

Je ne veux pas parler de quelques affreux tableaux sur lesquels des saints sont barbouillés, souvent revêtus d'un costume qui rappelle celui de Louis XIII ; ces enluminures assez fréquentes encore dans les chapelles rurales sont trop grotesques pour nous être ici de quelque utilité.

Je constate qu'à ma connaissance, bien que la liturgie de la Bretagne insulaire ait longtemps régné exclusivement dans la Bretagne continentale (Louis-le-Débonnaire paraît être le premier qui entama cette réforme), les monuments sculptés ou peints n'en gardent aucun souvenir : ainsi, quoiqu'il soit notoire que la tonsure bretonne différât de la tonsure romaine, l'iconographie d'Armorique ne nous présente jamais que la couronne empruntée aux prescriptions de l'église de Rome.

Vous savez l'origine de la chapelle Notre-Dame-d'Espérance : jadis c'était la chapelle Saint-Pierre, fondée au XVe siècle, peut-être au XIVe, par les seigneurs de la Coste, du nom de Dollou. En l'an XI de la République (celle qui se disait une et indivisible), cette pauvre chapelle devint le lieu des séances du « comité épuratoire de la société régénérée » des Sans-Culottes de Saint-Brieuc, affilié aux Jacobins de Paris. » Aujourd'hui, grâce à M. l'abbé Prud'homme, c'est le siége de l'archiconfrérie de Notre-Dame-d'Espérance.

Pour compléter cette chapelle dont M. l'abbé Prud'homme est le nouveau fondateur, il faut des vitraux, et sur ces vitraux des saints bretons : c'est là une idée à la fois belle et patriotique de mon respectable ami. Il est très-important en effet de populariser les légendes des saints de l'église d'Armorique qui, depuis quatre siècles, sont malheureusement trop oubliés ; il est indispensable de représenter les principaux de ces pieux personnages, qui tiennent à l'histoire de la province, de manière à en fixer le souvenir dans l'esprit des fidèles. Convenez, mon cher confrère, qu'il ne faut rien moins que les images de ceux qui ont importé le christianisme en Bretagne, pour faire oublier le triste passage des *citoyens Sans-Culottes* de l'an XI de la liberté.

Nous devons donc chercher dans les légendes, à défaut de monuments anciens, les traits caractéristiques des saints que M. l'abbé Prud'homme a désignés. Il faut qu'il soit en quelque sorte inutile d'inscrire le nom à côté de chacun. Vous voyez que je rêve de réaliser, en verre peint, quelques pages d'une légende dorée bretonne qui fasse école, et serve d'exemple dans la province. Aujourd'hui que les chemins de fer vont peut-être enlever à l'Armorique quelque chose de ce qu'elle a de plus précieux, dans son originalité nationale, conservons lui au moins ses saints du vieux temps, ses naïves légendes qui forment à elles seules son histoire héroïque.

Vous ne me dites pas dans quel style seront exécutés ces vitraux : je crois que la chapelle est reconstruite dans le goût du XIVe siècle. Il me semble, si j'avais un avis à donner, que le XIVe siècle et le XVe seraient

les époques dans lesquelles on trouverait le plus de ressources pour les verrières de Notre-Dame-d'Espérance.

Je passe maintenant au fond même de la question.

Saint Josse ou *Judoc* (SCS IVDOCVS), second fils de Juhaël, roi de Domnonée et de Pritella, ermite : ce qu'il y aurait de mieux serait de le représenter en costume d'ermite, tenant un calice qu'une dextre, sortant d'un nuage, bénirait. En effet, peu avant sa mort, tandis qu'il célébrait la messe, l'assistance vit une troupe d'anges qui environnaient l'autel, *comme un essaim de mouches* : en même temps, une main mystérieuse bénissait le calice, et une voix annonçait au saint que son pélerinage terrestre touchait à sa fin. Il parait que pendant longtemps, on conserva un calice, attribué à Saint Josse, dans le trésor de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer qui s'éleva plus tard sur l'emplacement de son ermitage, en Ponthieu.

Saint Tugdual (SCS TVGDWALVS), premier évêque de Tréguier, doit-être représenté en costume épiscopal : à ce sujet je vous ferai remarquer que sur d'anciens vitraux bretons, particulièrement à Saint-Yves de Moncontour, on avait coutume, au XVe et au XVIe siècle, de semer des mouchetures d'hermine sur les vêtements des principaux personnages; ce petit anachronisme, dont-il faut bien se garder d'abuser, ne laisse pas que de donner une certaine couleur locale. J'ai vu dans la cathédrale de Tréguier même un fragment de sculpture sur bois, de la fin du XIVe siècle, et qui faisait partie de la décoration primitive des stalles du chœur : il me semble que l'on pourrait suivre ce modèle. Saint Tugdual foule à ses pieds un dragon qui semble dévorer un homme.

« Attendant que l'église fust bastie, dit la légende, saint Tugduval » avoit fait édifier une petite chapelle dans laquelle il célébroit la » messe, et faisoit des exhortations à ceux qui le venoient visiter ; » guères loin de là il y avoit un dragon qui sortoit parfois de sa caverne » dévorant hommes, femmes, enfants et bétail; de sorte que ce terroir » estoit resté désert et les terres laissées en friche et infructueuses, » sans que personne ozast y habiter, crainte de ce monstre. Les pro- » priétaires de ces terres vinrent trouver le saint et lui représentèrent » les dommages que ce dragon leur faisoit, tant en leurs personnes » qu'en leurs biens. Saint Tugduval les consola, et le lendemain, après » avoir célébré la messe, revestu de ses ornements pontificaux, il prit » la croix en main et se fit conduire à la caverne du dragon ; et luy » ayant commandé de sortir hors, il luy lia son estolle au col et le

» traisna ainsi sur le rocher, d'où il lui commanda de se précipiter » dans le bras de mer qui bat au pied. »

Cette légende qui se retrouve presque semblable dans les vies de Saint Armel, de Saint Pol de Léon, de Saint Efflam, de Saint Maudez, de Saint Brieuc, etc., est une image éloquente qui me paraît traduire pour le peuple ces paroles de David : « Super aspidem et basiliscum » ambulabis : et conculcabis leonem et draconem. Quoniam in me spe- » ravit, liberabo eum : protegam eum, quoniam cognovit nomen » meum. » Saint Luc dit aussi : « Ecce dedi vobis potestatem calcandi » supra serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici, et » nihil vobis nocebit. »

Saint Paterne (SCS PATERNVS), évêque de Vannes, ne peut guère avoir d'attributs bien déterminés. Plusieurs auteurs semblent penser qu'il y eut trois évêques de ce nom, saints tous les trois, qui parurent sur le siége de Vannes : on pourrait se borner à peindre sur le vitrail un évêque bénissant, avec la légende *Scs. Paternus, eps. venetensis.*

Saint Yves (SCS YVO). Pour cet illustre saint, on n'a, en quelque sorte, que l'embarras du choix. De nombreuses gravures le représentent tenant une discipline, et quelquefois une hostie lumineuse et entourée d'un auréole. D'autres fois, il paraît habillé en avocat, ou encore, comme official, rendant la justice à des pauvres. J'estime qu'à Notre-Dame-d'Espérance il serait convenable de peindre un épisode local de la vie du saint trécorrois. Je proposerais l'un des deux suivants.

Comme pendant de la statuette de bois de saint Tugduval, dont je vous parlais plus haut, on voit, dans la cathédrale de Tréguier, saint Yves sur le bord d'un ruisseau, tenant un bâton ; un ange placé sur l'autre rive fait un geste qui partage le cours d'eau. Le légendaire nous dit que, « allant un jour par le pays, saint Yves trouva le pont » qu'il lui falloit passer tout noyé et couvert d'eau ; ce que voyant, il » fist le signe de la sainte Croix dessus, et l'eau se divisa de part et » d'autre, donnant passage libre au saint et à son serviteur, puis se » referma comme devant. » Ce prodige est retracé sur une estampe du cabinet des gravures à la Bibliothèque impériale.

L'autre fait, celui que je préférerais, est déjà peint sur les verrières de Saint-Yves de Moncontour, et de Saint-Mathieu de Quimper : le saint en costume d'official a deux personnes à ses genoux ; leurs vêtements en lambeaux indiquent que ce sont des pauvres ; dans le fond on aperçoit une maison, sans doute son manoir de Kermartin, dans lequel il fonda un hôpital, ou bien les presbytères de Trédrez et de Louannec où il logeait et nourrissait les indigents.

Sainte Azénor (SCA AZENOR), mère de saint Budoc, et considérée par les anciens chroniqueurs comme ayant été la femme d'un comte de Goëllo. Je choisis dans sa légende, qui est aussi dramatique et plus touchante que la vie de Geneviève de Brabant, un fait qui me semble devoir être ainsi résumé sur une page de verre : sur le bord de la mer une dame, tenant un jeune enfant, sort d'un tonneau échoué, en présence d'un abbé étonné et entouré de ses moines; la dame qui est Azénor, et l'enfant qui sera saint Budoc, doivent être nimbés tous deux. Le comte de Goëllo, soupçonnant injustement la fidélité d'Azénor, l'avait fait enfermer, quoique enceinte, dans un tonneau, et jeter à la mer. Azénor accoucha de saint Budoc dans cet étrange esquif qui vint aborder miraculeusement sur le rivage d'Irlande ; l'enfant et la mère furent accueillis par l'abbé d'un monastère voisin, à qui la légende donne le nom de Beauport.

Saint Fracan (SCS FRACANVS) était le père de saint Gwennolé : il fut seigneur d'un territoire qui devint longtemps après la paroisse de Plou-Fragan, près de Saint-Brieuc. Je crois qu'il y a lieu de le représenter en costume guerrier, et s'il y avait moyen, d'indiquer par son costume qu'il était originaire de la Bretagne Insulaire.

Fracan, avant la naissance de Gwennolé, l'avait voué à la vie religieuse, puis ensuite il oublia sa promesse. « Un jour qu'il voyageoit » par le pays, bien accompagné, il fut subitement accueilli, en rase » campagne, d'un orage si violent, qu'en moins de rien, lui et sa com- » pagnie, furent tous en émoi ; mais ce qui étonna le plus le prince » Fracan, fut un horrible tonnerre qui effroyablement bruïoit sur sa » teste, avec des éclairs s'entre-suivans si fort, qu'il ne se pouvoit » remuer de ce lieu. Se voyant en un péril si éminent, il se recom- » manda à Dieu, et se souvenant qu'il avait dissuadé son fils de se faire » religieux, promist que s'il eschappoit de ce danger, non-seulement » il n'empescheroit, mais mesme il induiroit son fils à la vie monas- » tique ; ce vœu fait, l'orage cessa. »

Voilà le sujet dont un peintre-verrier tirerait, je crois, un excellent effet.

Saint Méen (SCS MEVENNVS), premier abbé de Gaël, « fichant son » bourdon en terre, lequel retirant, il fit rejaillir une source d'eau vive, » laquelle se voit encore maintenant, et est fort renommée pour la » vertu qu'elle a de guérir d'une maladie nommée par le vulgaire le » mal saint-Méen. »

Ce miracle fut opéré par le saint afin de procurer de l'eau aux ouvriers qui construisaient l'abbaye.

Saint Judicaël (SCS IVDICAEL), roi de Domnonée : ici, je crois, Monsieur et cher Confrère, qu'il y aurait lieu de rappeler un fait qui appartient à l'histoire de la province.

Judicaël, roi de Domnonée, dans la première moitié du VIIe siècle était sur le point de faire la guerre à Dagobert Ier, lorsque celui-ci envoya saint Eloi en Armorique; le célèbre évêque de Noyon parvint à négocier la paix, et traita le prince breton avec tant de douceur et de bienveillants ménagements qu'il lui persuada de l'accompagner à la cour du roi des Franks. L'entrevue eut lieu à Creil, et, suivant le récit de saint Ouën, ami de saint Eloi, le breton fit de riches présents à Dagobert qui lui en rendit de plus considérables encore, quand il prit congé de lui pour s'en retourner en Bretagne.

Je sais bien qu'il y a des estampes qui représentent le roi domnonéen abandonnant sa couronne pour prendre le froc de religieux à Gaël, ou même faisant la cuisine en signe d'humilité : mais j'aimerais mieux le voir, en conférence avec saint Eloi, celui-ci portant les insignes de patron des forgerons qui le font exclusivement reconnaître dans les nombreuses chapelles que la Bretagne a placées sous son vocable.

Saint Gwennolé (SCS WINGALOEVS), fils de saint Fracan, et fondateur de l'abbaye de Landevennec vers 495. Pour ce personnage encore, je désire que les vitraux de Notre-Dame-d'Espérance popularisent un épisode important de l'histoire d'Armorique. Je souhaiterais donc voir un abbé parlant avec animation à un roi qui l'écouterait attentivement; dans le lointain, on apercevrait une abbaye : voici le fait auquel je fais allusion. Après avoir fondé Landevennec, Gwennolé eut accès auprès de Gradlon-Mur, roi ou comte de Cornouaille; son influence eut pour résultat d'adoucir le caractère de ce prince qui n'était guère chrétien que de nom, et aussi, peut-être, de le pousser à établir l'évêché de Quimper. — Si mon avis était adopté, saint Gwennolé devrait porter l'habit de l'ordre de Saint-Benoît.

Saint Martin de Vertou (SCS MARTINVS), premier abbé et fondateur de Vertou, au diocèse de Nantes. Ce saint avait un âne qui lui servait à porter ses hardes; un jour un ours dévora l'âne, et comme Maximin, compagnon de saint Martin, ne savait comment s'excuser auprès de lui, parce que l'accident était arrivé pendant son sommeil, le saint dit quelques paroles et l'ours apprivoisé remplaça l'âne, « au » grand estonnement de ceux qui le voyoient basté et sanglé porter de » grands faix de bois au monastère. » — Ne pensez vous pas, Monsieur et cher Confrère, qu'il y aurait lieu de peindre un abbé, de l'ordre de Saint-Benoît, ayant auprès de lui un ours attelé à un charriot?

Saint Quay (SCS COLODOCVS), évêque, ayant auprès de lui une charrue attelée de huit cerfs. Un cerf poursuivi par un seigneur à la chasse, se réfugia dans l'ermitage du saint qui refusa de le livrer. Le chasseur furieux s'empara des sept bœufs et de la vache qui étaient employés aux travaux agricoles de saint Quay et de ses religieux. Le lendemain huit cerfs vinrent s'offrir au joug pour servir domestiquement les pieux habitants de l'ermitage.

Les légendaires donnent à saint Quay le titre d'évêque, sans que l'on ait déterminé jusqu'à présent à quel siége il doit être attribué; d'après sa vie il n'a été qu'ermite, ou tout au plus abbé.

Saint Malo (SCS MACLOVIVS), premier évêque de la cité d'Alet, qui fut depuis Saint-Malo. En arrivant à Alet, « il approcha d'un » corps mort qui attendoit la sépulture, et, ayant fait sa prière, il le » ressuscita, et luy présenta de l'eau à boire dans un vase de marbre » sur lequel ayant fait le signe de la croix, le marbre fut converty en » cristal, et l'eau en vin. »

Saint Judwal (SCS IVDWALUS), roi de Domnonée, recouvra l'héritage paternel, grâce au crédit de saint Samson, vers le milieu du VIe siècle, et enrichit par ses libéralités les monastères de Léon et de Dol. Je ne pense pas qu'on puisse le représenter mieux qu'en costume de guerrier, remerciant Dieu de la victoire qu'il vient de remporter, dans les montagnes d'Arrez sur le tyran Conmôr qui l'avait dépouillé de ses états.

Saint Samson (SCS SAMSON). Ce personnage a toujours, quoique fautivement, été considéré comme le premier archevêque de Dol. Cette erreur soutenue par l'amour propre national a été accréditée en Armorique aussi longtemps que la Bretagne a formé un état indépendant; on ne peut donc pas se dispenser de respecter cette tradition séculaire quelque apocryphe qu'elle soit, et j'estime que saint Samson doit être représenté en costume archiépiscopal, avec le pallium.

Sainte Osmane (SCA OSMANA). Il est prouvé aujourd'hui, par suite d'études consciencieuses, que cette sainte n'a rien de commun avec la Bretagne; je ne puis croire que M. l'abbé Prudhomme veuille consacrer une erreur relativement assez moderne, et qui a son origine dans la fausse interprétation d'un texte (1). Je proposerais de remplacer sainte Osmane par *Sainte Nennok* (SCA NINNOCA), vierge, et fondatrice

(1) Je crois avoir examiné cette question dans tous ses détails, grâce aux renseignements que m'a fournis M. Eug. Grésy, dans l'introduction aux *Anciens Evêchés de Bretagne* t. I, p. 52 et suiv., que je publie en collaboration avec M. J. Geslin de Bourgogne.

d'un monastère de femmes à Ploëmeur : on montre encore dans cette commune une auge de pierre qui aurait servi à la sainte pour traverser la Manche, et venir de Bretagne en Armorique ; cette légende pourrait être retracée sur les vitraux.

Saint Corentin (SCS CHORENTINVS), premier évêque de Quimper. Dans l'église de Callac de Bretagne, j'ai remarqué une statuette qui représente ce prélat, vêtu de ses ornements pontificaux et bénissant. A ses pieds est un poisson; je crois qu'il y a lieu de lui conserver cet attribut qui rappelle un de ses miracles : « Pour sa nourriture et sa » sustentation en sa solitude, Dieu faisoit un miracle admirable et » continuel : car encore qu'il se contentast de quelques morceaux de » gros pain, qu'il mendioit quelques fois ès-villages prochains, et » quelques herbes et racines sauvages, que la terre produisoit d'elle » mesme, Dieu luy envoya un petit poisson en sa fontaine, lequel tous » les matins se présentoit au saint, qui le coupoit et en prenoit une » pièce pour sa pitance, et le rejétoit dans l'eau, et tout à l'instant, il » se trouvoit entier, sans lésion ni blessure, et ne manquoit, tous les » matins, à se présenter à saint Corentin, qui faisoit toujours de » mesme. »

Saint Efflam (SCS EFFLAM). Ce saint est patron de la paroisse de Plestin, où il aborda en venant d'Irlande. Il repose sur son tombeau, en costume royal; on y lit cette inscription :

Ci gist le cor du glorieux saint Efflam,
prince, fils du roi d'Hybernie.

Il y a lieu de le représenter en costume guerrier, combattant le dragon qu'il trouva sur le rivage de Saint-Michel-en-Grève; dans le fond on apercevrait à l'ancre le navire qui l'apporta. Le jour même de ses noces, en Hybernie, Efflam abandonna sa femme, sainte Honora, parce qu'il avait fait vœu de conserver sa virginité : je crois qu'on devrait lui mettre à la main une branche de lis, emblème de la chasteté.

Saint Pol (SCS PAVLVS), premier évêque de Léon. Je prends dans sa légende un miracle qui me paraît devoir être retracé à Notre-Dame-d'Espérance. Pol avait quitté la Bretagne insulaire après avoir évangélisé les états d'un prince appelé Marc ; celui-ci le vit partir avec regret pour l'Armorique et lui refusa une clochette que le saint lui avait demandée. Ayant abordé sur le rivage de Léon, dans les domaines du comte Witur, il reçut un bon accueil de ce seigneur qui, plus tard,

aida à l'établissement de l'évêché. Pendant qu'il lui racontait ses travaux apostoliques, et le refus du roi Marc, « voicy entrer les pescheurs » du comte Guythur, qui luy aportoient la teste d'un gros poisson qui » avoit esté pris au rivage de l'Isle de Baaz, dans la gueulle duquel on » trouva la clochette dont il estoit question, laquelle Guythur donna à » saint Pol; cette cloche se garde encore au trésor de la cathédrale de » Léon, au son de laquelle on tient que plusieurs malades ont esté » guéris et un mort ressuscité. »

La cloche attribuée au premier évêque de Léon est encore conservée à la cathédrale; il me semble que M. l'abbé Corblet n'en n'avait pas connaissance lorsque, l'an dernier, il publiait dans ce recueil une série d'articles sur les cloches.

Saint Guillaume (SCS GUILLELMUS), évêque de Saint-Brieuc, de 1220 à 1234. Il doit être représenté revêtu de ses ornements pontificaux, et dans le lointain, la cathédrale; sur une banderole, la devise qu'il avait adoptée sur son contre-sceau : *Benedicat nos Dominus.*

Saint Brieuc (SCS BRIOCVS), premier évêque de la ville qui porte son nom. Dans sa cité épiscopale, saint Brieuc doit être représenté de manière à rappeler l'origine même de la ville; après avoir guéri le souverain du pays où il avait abordé, le comte Riwal, Brieuc obtint de ce prince la permission de construire un oratoire, et quelques années après, le comte lui donna son propre château.

Je voudrais que les peintres-verriers pussent montrer cet épisode d'histoire locale : ce serait d'autant plus facile que sur les vitraux il est permis d'inscrire les noms des principaux personnages, et qu'ainsi on pourrait désigner COMES RIVVALVS.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, etc.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

LA CROIX D'OISY

ET AUTRES CROIX ANCIENNES.

Étude sur les règles traditionnelles concernant les Crucifix et les Croix.

PREMIER ARTICLE.

Oisy est un bourg d'une certaine importance, situé sur la limite extrême du département du Pas-de-Calais, à peu près à égale distance de Douai et de Cambrai. Avant la Révolution, Oisy possédait une abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, sous le nom de *Viridarium Beatæ Mariæ*, ou *Virgultum*, dont la fondation remontait au moins à l'an 1225 (1), et que l'on appelait vulgairement l'*Abbaye du Verger*. Déjà cette abbaye du Verger est connue des amis de l'art chrétien, car c'est de son trésor qu'est sorti le beau reliquaire de la Sainte-Epine, décrit par M. l'abbé Lequette et M. le chevalier de Linas, et gravé par M. L. Gaucherel dans le tome IXe des *Annales archéologiques* (septembre et octobre 1849). C'est de ce même trésor que provient la belle croix-reliquaire dont nous allons parler, et dont l'examen nous fera toucher à toutes les questions qui se rattachent naturellement à l'intéressant sujet des crucifix et des croix. Ce n'est donc pas ici une monographie proprement dite, mais bien plutôt une étude générale, dans laquelle la croix d'Oisy aura souvent le principal rôle, sans être toutefois l'unique objet de l'attention.

I.

La croix d'Oisy est depuis longtemps la propriété d'une famille à qui elle a été léguée par une des dernières religieuses de l'abbaye du Verger, en reconnaissance des services que lui avait rendus cette famille à

(1) D'après le *Gallia Christiana* (t. III), les fondateurs de l'abbaye du Verger sont : le comte Jean, seigneur de Montmirail et d'Oisy, avec Elisabeth, sa femme, et Bauduin, seigneur d'Aubencheul, avec Oda, sa femme. Les lettres de fondation sont perdues, mais d'après d'autres lettres du susdit comte, en date de février 1225, il conste que déjà cette abbaye existait.

l'époque de la Révolution [1]. Elle est en cuivre, ornée d'un très-grand nombre de pierres, de plaques d'argent, de nielles; elle a 0,50 centimètres de hauteur sans le pied; avec le pied cette hauteur s'élève à 0,73 centimètres. Comme la croix de Clairmarais, publiée dans les *Annales archéologiques*, elle est à double croisillon. Le croisillon inférieur à 0,25 centimètres de longueur; l'autre en a 0,21. Le grand croisillon est placé à 0,25 cent. du pied de la croix, le petit est placé à 0,12 1/2 au-dessus (dimensions prises de centre à centre); ces proportions sont heureuses et du meilleur effet. Le R. P. Martin, de regrettable mémoire, qui avait vu cette croix, en plaçait la date à l'époque qui précède immédiatement saint Louis, et il nous faisait observer à ce sujet que l'ensemble de ce chef-d'œuvre a atteint cette perfection de l'art qui caractérise une époque et qui ne peut plus être suivie que de la décadence. Il la regardait comme appartenant à cette précieuse série d'ouvrages d'orfèvrerie provenant de l'abbaye d'Ognies, conservés à Namur et dûs au burin du célèbre frère Hugo. Cette croix a certainement quelque lien de parenté avec celle de Clairmarais, quand ce ne serait que ces mêmes fautes d'orthographe latine que l'on remarque de part et d'autre dans les inscriptions, notamment au mot *ewangelista*, écrit avec un *w*, ce qui caractérise si bien la langue wallonne. Comme la nielle qui portait Jésus en croix manque maintenant, nous avons en moins un élément important pour nous aider à bien préciser l'âge de notre monument; toutefois le style des autres figures nous porte à croire qu'elle doit être un peu antérieure à la croix de Clairmarais, que M. Didron attribue à la seconde moitié du XIIIe siècle [2].

Nous allons d'abord étudier le côté de cette croix où sont les différentes nielles et dont une lithographie à plusieurs teintes accompagne ce travail (*V. la pl.* VII); une autre fois nous examinerons avec atten-

(1) Nous ne pouvons assez remercier M. Charles Hary de l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition ce précieux monument; qu'il veuille bien accepter ici l'hommage de notre reconnaissance la plus vive.

(2) L'origine de la croix de Clairmarais est bien connue (dit M. Deschamps de Pas, dans son beau travail sur cette croix); voici comment elle est parvenue jusqu'à nous. Soustraite au creuset révolutionnaire par le dernier abbé de Clairmarais, qui, lors de la dissolution des monastères, l'emporta avec lui comme un objet précieux à cause de la relique qu'il renfermait, cette croix resta longtemps entre les mains des héritiers de cet abbé, lesquels la vendirent à une personne de Saint-Omer (M. Lefebvre-Hermand, aujourd'hui député au Corps Législatif), et celle-ci s'empressa généreusement de la donner à l'église de Notre-Dame. L'église, comme cela est de toute justice, paie sa dette de reconnaissance envers le pieux donateur, en offrant à Dieu, à des époques convenues, pour lui et pour sa famille, le saint sacrifice et les autres prières liturgiques.

tion l'autre côté de la croix, ainsi que le pied qui la supporte. Nos lecteurs remarqueront la finesse des dessins qui leur mettent sous les yeux ce monument remarquable; ils sont dûs au talent de M. Alfred Robaut, de Douai, qui a fait de cette précieuse croix-reliquaire une étude toute spéciale.

L'ensemble des représentations à la fois historiques et allégoriques qui ornent ce premier côté de la belle croix d'Oisy, nous offre une magnifique synthèse religieuse. Ce n'est rien moins en effet que l'histoire même de l'humanité, dans sa double phase de déchéance et de régénération. Ce n'est pas assez dire encore, c'est l'histoire même du monde des Intelligences, de l'Eglise de Dieu, dans l'étendue la plus large de ce mot; car les anges aussi sont compris dans cet ensemble, les cieux et la terre viennent y rendre hommage à leur Seigneur.

Dans la losange du bas, Adam, assis sur la terre et sorti de son tombeau, élève des deux mains vers la croix du Sauveur, le nouvel Adam, un large calice dans lequel il reçoit le sang réparateur de Jésus-Christ. L'humanité était là gisante dans le sépulcre, condamnée à la mort par sa faute et déjà subissant sa peine; mais le Verbe de Dieu s'est fait homme; chef nouveau de l'humanité régénérée par ses souffrances volontaires et sa mort sur la croix, il a rendu la vie à l'ancien Adam et à sa race; il l'a même établie dans une situation meilleure et privilégiée: là où le péché avait été abondant, la miséricorde et la grâce ont été plus abondantes encore. Aussi est-ce vers des régions supérieures que nous devons élever nos yeux pour suivre l'histoire de ce drame divin.

Au centre du grand croisillon, là où maintenant nous avons à déplorer une lacune, la seule du reste qu'il y ait à constater sur ce beau monument, il y avait autrefois une nielle représentant l'image de Jésus attaché à la croix. C'est du côté ouvert de ce nouvel Adam que le sang réparateur coulait dans le calice du vieil Adam que nous venons d'étudier. La scène était complète, on le voit; il est d'ailleurs facile de la reconstituer par la pensée.

A la droite de Jésus en croix, à l'extrêmité du même croisillon, on voit une femme debout, un livre à la main. Elle est vêtue d'habits amples et drapant largement, elle semble prendre une part intime au fait divin qui s'accomplit dans le médaillon central. Cette femme forte, c'est la mère de Jésus, la sainte Vierge Marie. Elle est debout: *Stabat*, nous dit l'Evangile; elle prend une bien grande part au sacrifice suprême de celui qui est son fils, car elle est appelée la Reine des martyrs et, toujours selon l'Evangile, un glaive a percé son cœur maternel. Elle

a le livre des vérités révélées par le Seigneur, car elle est en même temps le type de l'Eglise, la mère de l'humanité nouvelle, l'Eve véritable, la mère des vivants, et l'artiste semble avoir voulu indiquer à la fois cette double idée.

A la gauche de Jésus en croix, à l'autre extrémité du même croisillon, un homme est assis, la tête appuyée sur une de ses mains, dans l'attitude de la plus profonde douleur. C'est le disciple bien-aimé et fidèle entre tous, saint Jean l'Evangéliste, à qui Jésus confie sa Mère, après la lui avoir léguée pour Mère à lui-même et à nous tous en sa personne. Ainsi s'accomplit, au plan intermédiaire de notre monument, comme au centre historique de l'humanité, la réparation de la faute, l'établissement d'un ordre de choses tout nouveau, la réconciliation de la terre avec le ciel : *Pacem Deus reddidit*, — *In se reconcilians ima summis.*

C'est vers ces hauteurs suprêmes que nous devons continuer notre marche, si nous voulons achever de saisir l'ensemble de toute cette œuvre sublime de la Rédemption, et le médaillon central du croisillon supérieur nous initie à ces sublimes vérités. Là, en effet, nous voyons le chef des élus, le premier-né d'entre les morts, l'Homme-Dieu sorti vainqueur du tombeau, non pas étendu sur la terre comme au bas de ce tableau, mais debout et dans l'attitude du triomphe. La croix, instrument de son supplice et de sa victoire, est tracée sur sa couronne de vainqueur; cette même croix, mais embellie, régularisée, ornée, surmonte le sceptre qu'il tient à la main et qui est le signe de sa domination. C'est sur le monde entier que s'étend cette domination. Tout pouvoir lui a été donné au ciel et sur la terre, ainsi qu'il l'a dit à ses apôtres en les envoyant à la conquête du monde ; aussi le tient-il dans sa main, ce monde qui est à lui, ce monde qu'il s'est acquis par sa mort. Les vêtements de ce dominateur suprême, de ce Seigneur des seigneurs, sont magnifiques de forme et de grandeur ; il est là dans toute la majesté de son pouvoir.

Aussi voit-on, dans les trois médaillons qui l'entourent, aux deux extrémités de ce croisillon et au faîte de la croix, les anges lui rendre hommage, le reconnaître pour leur maître, et porter avec respect les instruments qui ont servi à l'Homme-Dieu dans sa lutte contre le mal.

Au-dessus, au haut de la croix, c'est la couronne d'épines, devenue une couronne de gloire. L'ange qui la porte est dans l'attitude de la contemplation et du respect. Il n'ose toucher cette couronne qui a touché au chef auguste de son Roi ; il la tient à l'aide d'un voile. A la droite de Jésus triomphant, à l'une des extrémités du croisillon, un

autre ange tient avec le même respect la sainte lance qui a percé le côté du Sauveur et ouvert cette source mystérieuse où l'Eglise, comme une Eve nouvelle, a pris naissance dans le cœur même de son époux. A l'autre extrémité, un autre ange tient dans ses mains, aussi respectueusement couvertes, les saints clous qui ont percé les pieds et les mains de Jésus et ont attaché à l'arbre de la croix ce fruit de vie, auquel doivent goûter tous ceux qui veulent acquérir et conserver une vie éternelle. Ces trois anges portent le nimbe des saints ; ils ont aussi les ailes qui marquent l'élévation de leurs pensées et la promptitude de leur action sous l'œil et la direction de Dieu ; leur visage est à la fois gracieux et fort, comme il convient à des intelligences qui n'ont rien de commun avec la mollesse et les futilités de cette terre. C'est avec cette vérité et, disons-le, avec ce respect conforme à la saine raison aussi bien qu'à la foi, que toujours on devrait représenter ces heureux et immortels habitants de la cour céleste. C'est un désordre des plus criants de voir amoindrir les vérités relatives aux saintes hiérarchies du ciel dans ces représentations efféminées et parfois scandaleuses, plus propres à donner l'idée des idoles païennes et des démons, que de ceux qui furent leurs vainqueurs et les chassèrent du ciel. Qu'y a-t-il de commun entre les passions dont ces démons sont les instigateurs et les anges saints qui règnent au ciel et sont si complètement dans la possession d'eux-mêmes ? Que les artistes lisent le beau traité de saint Denys l'Aréopagite sur la hiérarchie céleste, l'un de ces livres que le moyen-âge prenait pour guide (ils le peuvent facilement, car il est traduit en français [1]) ; ils apprendront là ce que c'est que les anges ; leurs œuvres y gagneront en expression, en noblesse, en idées de plus d'un genre ; elles seront utiles et fécondes en enseignements pour tous ceux qui viendront les visiter. Leur mission d'artiste remontera ainsi à toute sa hauteur, l'inspiration ne sera plus quelque chose de factice et de conventionnel ; car il y a dans ces livres des sources inépuisables d'inspiration vraie et de poétique énergie.

Autour de ce côté de la croix d'Oisy, sur les bords extrêmes dont elle suit toutes les sinuosités, règne une longue inscription destinée à indiquer les reliques nombreuses renfermées dans ce monument. C'est cette inscription que nous donnons en trois lignes parallèles, afin de la présenter avec le plus de netteté possible.

La première de ces lignes offre l'inscription telle qu'elle est sur la croix, avec les fautes d'orthographe et de latin qu'y a laissées la main

(1) Par M. l'abbé Darboy, aujourd'hui vicaire général de Paris. — 1 vol. in-8°.

du graveur ; dans la seconde ligne nous avons corrigé les fautes et rendu le sens plus clair par une ponctuation normale ; enfin la troisième ligne donne la même inscription traduite en français.

DE SANGUINE. DOMINI. DE LIGNO. DE LANCEA. DE SPINEA CORONE. DE MIRRA.
De sanguine Domini. De ligno. De lanceâ. De spineâ coronâ. De myrrhâ.
Du sang du Seigneur. Du bois. De la lance. De la couronne d'épines. De la myrrhe.

DE VESTIMENTIS. DE SEPULCRO. DE MENSA CENE. DE CLUMNA AD QUAM. DOMINUS LIGATUS FUIT.
De vestimentis. De sepulchro. De mensâ cœnæ. De columnâ ad quam Dominus ligatus fuit.
Des vêtements. Du sépulchre. De la table de la cène. De la colonne à laquelle N.-S. fut attaché.

DE NIBO IN QUO DOMINUS APARUIT MOISI. DE VESTIMENTIS ET ZONA BEATE VIRGINIS MARIE.
De rubo in quo Dominus apparuit Moysi. De vestimentis et zonâ beatæ Virginis Mariæ.
Du buisson dans lequel N-S. apparut à Moïse. Des vêtements et de la ceinture de la Vierge Marie.

DE CILICIO. IOHANNIS. BAPTISTE. SAMUELIS PROPHETE. DE APOSTOLIS. PETRI. ANDREE.
De cilicio Joannis - Baptistæ, Samuelis prophetæ. De apostolis : Petri, Andreæ,
Du cilice de Jean - Baptiste, de Samuel le prophète. Des apôtres Pierre, André,

JACOBI. MAJORIS. DE MANNA. SEPULCRI. IOLIANNIS. EWAN. GELISTE. BARTHOLOMEI. THOME.
Jacobi - Majoris. De mannâ sepulchri Joannis - Evangelistæ, Bartholomæi, Thomæ,
Jacques-le-majeur. De la Manne du sépulcre de Jean l'Evangéliste, de Barthélemy, de Thomas,

PHILIPPI. JACOBI. MATHEI. LUCE. MARCI. EWANGELISTARUM. DE OSSIBUS UNIUS MAGORUM.
Philippi, Jacobi, Matthæi, Lucæ, Marci evangelistarum. De ossibus unius magorum,
de Philippe, de Jacques, de Matthieu, Luc, Marc évangélistes. Des ossements d'un des mages,

GASPAR. DE MULTIS VIRGINIBUS. EX NUMERO UNDERINI. MILIUM. VIRGINUM. DE MARTIRIBUS.
Gaspar. De multis virginibus ex numero undecim millium virginum. De martyribus
Gaspar. De plusieurs vierges du nombre des onze mille vierges. Des martyrs,

STEPHANI. LAURENTII. DE BRACHIO. LEONIS PP. SIXTI PP. CLEMENTIS PP.
Stephani, Laurentii. De brachio Leonis Papæ; Sixti Pape; Clementis Papæ.
Etienne, Laurent. Du bras de Léon Pape; de Sixte Pape; de Clément Pape.

Le fond du côté de la croix que nous venons de décrire, entre les inscriptions et les nielles, est une végétation d'un goût parfait et d'une grande richesse ; la planche qui accompagne cette première partie de notre travail en donne une idée exacte.

Enfin le pied de la croix vient nous offrir, dans huit nielles charmantes, huit anges qui, eux aussi, entrent dans ce concert de l'humanité régénérée et de l'ordre rétabli sur la terre et dans le ciel. Ces anges portent en triomphe et avec respect chacun un des instruments de la victoire de Notre-Seigneur ; deux d'entre eux offrent au triomphateur l'encens mystique, symbole des prières des hommes ; ces deux anges sont placés de manière à se correspondre (aux deux extrémités d'un même diamètre) et à former ainsi comme les deux acolytes

du divin sacrificateur. Deux autres se correspondent également et portent les dés qui ont servi à tirer au sort les vêtements de Jésus. Un autre a le roseau, un autre les clous, un autre la couronne; enfin, dans les mains d'une de ces créatures célestes, serviteurs privilégiés du Roi des rois, s'élève la croix avec pennons, la croix de triomphe, l'étendard de la Résurrection.

On le voit, cet ensemble est complet, cette synthèse est admirable, et nous n'avions pas tort de dire en commençant cette description rapide : « Ce n'est rien moins que l'histoire même de l'humanité, dans » sa double phase de déchéance et de régénération; c'est plus encore, » c'est l'histoire même du monde des Intelligences. »

II.

Déjà nous pouvons tirer une conclusion que l'examen d'autres monuments analogues justifie surabondamment, c'est que nos pères, dans la représentation du drame divin qui s'accomplit sur le Calvaire, cherchaient moins à rendre d'une manière historiquement rigoureuse l'acte même du crucifiement avec toutes ses circonstances, qu'à en bien donner tout le sens théologique, ce sens d'après lequel saint Paul pouvait dire qu'il ne savait qu'une chose, la science de Jésus crucifié. C'est qu'en effet tout est là : la croix est le mot de l'énigme de la destinée humaine, le centre de l'histoire du monde, la clef de toute science vraie et complète ; dans la croix se rencontrent et s'expliquent le monde ancien et le monde nouveau. Un crucifix était donc pour nos pères un livre véritable, où ils voyaient et suivaient dans ses actes principaux toute la représentation vive de l'histoire de l'humanité.

« Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, nous dit saint Paul dans son épître aux Romains (ch. v^e), et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché..... Ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification de la vie..... Comme le péché avait régné en donnant la mort, de même la grâce règne par la justice en donnant la vie éternelle par Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Dans une foule d'autres endroits de ses admirables épîtres, le grand apôtre des nations exprime la même idée : le premier Adam (ou l'homme) fut tiré de la terre, et il est terrestre ; le second Adam vient du ciel, et il a des idées et des sentiments célestes. C'est cette comparaison entre les deux Adam, si propre à donner l'idée précise de toute l'économie du Christianisme, que nos pères ont aimée à reproduire ; c'est là qu'ils ont

puisé en grande partie les richesses de leurs allégories relativement au sujet qui nous occupe ici. Adam ressuscite sur le bas de leurs croix, au contact du sang du Rédempteur ; quand la place leur manque pour peindre complètement cette idée, ils la désignent au moins par le calice où ce sang est contenu ; jamais le crucifiement de Jésus n'est pour eux un fait isolé, toujours ils y voient et veulent y faire voir le mémorial, l'abrégé, le résumé substantiel, la vive synthèse de l'histoire du genre humain.

Une des formes de crucifix qu'ils affectionnaient singulièrement était celle de Jésus en croix au milieu des quatre symboles des Evangiles. C'est qu'ils voyaient dans un crucifix de ce genre toute l'histoire de la Rédemption, correspondant trait pour trait à la chûte primitive ; là encore ils présentaient à la foi éclairée de leurs contemporains le parallèle des deux Adam, l'histoire des deux humanités, naturelle et surnaturelle. Au commencement, nous dit la Genèse, Dieu planta pour Adam un jardin de délices. Au milieu était une fontaine qui coulait de là sur toute cette terre en quatre grands fleuves. De même Jésus est la source vive et intarissable de toute vérité, dont l'eau est la figure par sa transparente clarté. De cette source la vérité, ou la bonne nouvelle, se répand sur le monde des intelligences par quatre fleuves ou canaux principaux, par les quatre évangiles ; ainsi une croix de ce genre est un véritable Eden, un jardin de délices, un paradis sur la terre. Au milieu du premier paradis il y avait un arbre mystérieux donnant la vie et l'immortalité ; au milieu du paradis nouveau de l'Eglise, sur le Calvaire, est un arbre plus mystérieux encore, et à cet arbre est attaché un fruit divin, la source même de la vie, la vie par essence ; Dieu lui-même devenu homme pour nous redonner cette vie que nous avions perdue. On conçoit combien nos pères, comprenant parfaitement le sens de toutes ces allégories, devaient trouver de plaisir à contempler longtemps un crucifix représentant ainsi le Dieu fait homme attaché à l'instrument de supplice, au milieu des quatre animaux mystérieux.

On a quelquefois, dans ces dernières années, écrit des choses peu exactes au sujet de ces quatre animaux symboliques. Voici un document authentique, officiel, développé, qui nous donne l'enseignement même de l'Eglise, et qui fixe le sens précis de chacun de ces symboles, si toutefois ce sens pouvait être douteux après tout ce qu'en ont dit les saints Pères et les commentateurs. C'est dans l'*Ordo romanus*, *n°* VII, au tome 78e de la Patrologie de M. Migne, 4e volume de Saint-Grégoire-le-Grand, (col. 997), que nous trouvons ce qui va suivre. Le

savant abbé de Solesmes, Dom Guéranger, a donné la description complète du même acte solennel dans sa quatrième section de l'année liturgique (p. 391 et suiv.), d'après le Sacramentaire du Pape saint Gélase.

Au jour du mercredi de la quatrième semaine de Carême avait lieu dans les premiers siècles une magnifique cérémonie. Après les informations et les examens nécessaires, dans cette férie du *Grand Scrutin des Elus*, on admettait les catéchumènes au baptême qu'ils devaient recevoir dans la vigile solennelle de Pâques, et dès ce jour on les instruisait, on les *illuminait* d'une manière plus prochaine, en les marquant du signe de la croix, en leur ouvrant les oreilles, en leur faisant la *manifestation des Evangiles* et la tradition du symbole. Or, voici comment se faisait cette manifestation des Evangiles, seule partie de cette cérémonie dont nous ayons à nous occuper ici.

On voyait d'abord sortir du *sacrarium* quatre diacres portant les quatre livres des Evangiles, précédés de deux cierges et de l'encensoir. Ils allaient déposer leurs livres sacrés sur les quatre angles de l'autel, et, avant la lecture de ces livres, l'évêque ou le prêtre adressait aux catéchumènes nouvellement élus une allocution dans laquelle il leur expliquait d'abord ce que c'est que l'Evangile; puis il leur apprenait le sens du texte prophétique d'Ezéchiel : *Et voici leurs traits : Un homme et un lion à sa droite, un taureau et un aigle à sa gauche*. Nous savons, continuait-il, que ces quatre figures sont celles des Evangélistes; et voici leurs noms : Matthieu, Marc, Luc et Jean.

Alors le diacre, s'adressant aux catéchumènes, annonçait la lecture du premier Evangile, en disant : Tenez-vous en silence; écoutez avec attention. Et l'un des quatre diacres allait prendre sur le premier angle gauche de l'autel le livre de l'Evangile selon saint Matthieu, et précédé des deux chandeliers et de l'encensoir, il montait sur l'ambon et lisait solennellement tout le commencement de cet évangile, jusqu'à ces mots : *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*, au vingt-et-unième verset. Alors le sous-diacre recevait respectueusement sur un linge le livre de l'Evangile, qu'il reportait dans la sacristie, et le prêtre ou l'évêque prenait la parole en ces termes :

« Très-chers fils, nous ne voulons pas vous tenir plus longtemps en suspens; nous vous exposerons donc la figure de chaque Evangéliste. — Matthieu a la figure d'un homme, parce que, au commencement de son livre, il raconte tout au long la généalogie du Sauveur. Voici, en effet, son début : *Le livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham*. Vous voyez donc que ce n'est pas sans raison que l'on

a assigné à Matthieu la figure de l'homme, puisqu'il commence par la naissance humaine du Sauveur. »

Le diacre alors, s'adressant aux Catéchumènes, annonçait dans les mêmes termes que la première fois, la lecture qui allait se faire du second évangile : Tenez-vous en silence ; écoutez avec attention. Et un autre diacre allait prendre sur l'autre angle gauche de l'autel le livre de l'Evangile selon saint Marc, et, précédé des deux luminaires et de l'encens, il montait à l'ambon et lisait solennellement tout le commencement de l'Evangile de saint Marc, jusqu'à ces mots : *Ego baptizo vos in aquâ, ipse vos baptizabit Spiritu Sancto*, au verset 8e. Après cette lecture le prêtre reprenait la parole en ces termes :

« L'Evangéliste Marc porte la figure du Lion, parce qu'il commence par le désert, dans ces paroles : *La voix qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur;* ou encore parce que le Sauveur règne invincible. Ce type du lion est fréquent dans les Ecritures, afin de ne pas laisser sans application cette parole : *Juda, mon fils, tu es le petit du lion; tu es sorti de ma race. Il s'est couché, il a dormi comme un lion, et comme le petit de la lionne : qui osera le réveiller?* »

Le diacre répétait une troisième fois son avertissement, et le troisième diacre allait à l'autel prendre l'Evangile selon saint Luc sur le troisième angle du côté droit, et avec le même cérémonial il lisait tout le commencement de cet Evangile jusqu'aux mots : *Parare Domino plebem perfectam*, verset 17e. Le prêtre disait alors :

« L'Evangéliste Luc porte la figure du taureau, pour rappeler l'immolation de notre Sauveur. Cet Evangéliste commence par parler de Zacharie et d'Elisabeth, desquels naquit Jean-Baptiste, dans leur vieillesse. »

Après le même avertisement le dernier diacre allait prendre sur le quatrième angle de l'autel, au côté droit, le quatrième livre, l'Evangile de saint Jean, et il en lisait avec la même solennité le commencement, jusqu'aux mots : *Plenum gratiæ et veritatis*, au verset 14e, c'est-à-dire tout le dernier évangile de la messe d'aujourd'hui. Et le prêtre expliquait encore en ces termes le sens de la quatrième figure :

« Jean a la figure de l'aigle, parce qu'il plane dans les hauteurs. C'est lui qui dit : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu : il était dans le principe en Dieu;* et David parlant de la personne du Christ s'exprime ainsi : *Ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle;* parce que Jésus-Christ, Notre-Seigneur, ressuscité d'entre les morts, est monté jusqu'aux cieux. Ainsi, très-chers frères, l'Eglise qui vous a conçus, qui vous porte encore dans son sein,

se félicite à la pensée du nouvel accroissement que va recevoir la loi chrétienne, lorsque, au jour vénérable de Pâques, vous allez renaître dans l'eau baptismale, et recevoir du Christ Notre-Seigneur, comme tous les saints, le don d'une enfance selon la foi. »

Ce n'est donc pas un ange qui caractérise saint Matthieu, mais bien un homme, et si à cet homme on ajoute des ailes, c'est parce qu'on en donne également au bœuf et au lion qui désignent saint Luc et saint Marc, pour montrer, par ce symbole expressif, la sublimité de la doctrine contenue dans les évangiles et l'élévation de cette doctrine au-dessus de tous les enseignements de la terre. C'est pour désigner la

Sainteté éminente de cette même doctrine que souvent aussi on a décoré la tête de ces animaux hiéroglyphiques du nimbe des saints.

Quant à la place qu'occupent le plus ordinairement ces quatre animaux sur les croix anciennes, elle est ainsi réglée : Saint Matthieu au bas de la croix, saint Jean au sommet, saint Marc à la droite de Jésus, saint Luc à sa gauche. Cet ordre paraît fondé sur le caractère principal de chacun des quatre évangiles et sur l'élévation relative des divers aspects sous lesquels chacun des écrivains inspirés a plus particulièrement considéré l'histoire de l'Homme-Dieu.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

ÉPIGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE

DES CATACOMBES DE ROME.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE. *

88. SVTI PETE
PRO NOS
VT SALVI SIMVS

GENTIANVS FIDELIS IN PACE QUI VIX
IT ANNIS XXI MENSS VIII DIES
XVI ET IN ORATIONIS TVIS
ROGES PRO NOBIS QVIA SCIMVS TE IN XP.

(PERRET, t. v, pl. xv.)

ANATOLIVS FILIO BENEMERENTI FECIT
QVI VIXIT ANNIS VII MENSIS VIS DIE
BVS XXI SPIRITVS TVVS BENE REQVIES
CAT IN DEO PETAS PRO SORORE TVA

(PERRET, t. v, pl. LXX.)

* Voir la livraison de Janvier 1858, page 12.

IOVIANE VIBAS IN DEO ET
ROG (Boldetti.)

AVRELIVS AGAPETVS ET AVRELIA
FELICISSIMA ALVMNE FELICITATI
DIGNISSIMAE QVE VICSIT
ANNIS XXX ET VI
ET PETE PRO CELSINIANN COIVGEM
(F. Lenormant.)

J'insiste sur cette série de prières, parce qu'elle établit d'une manière positive la tradition de l'Eglise. Les chrétiens demandaient instamment à ceux qu'ils « savaient reposer dans le Christ », de vouloir bien songer aux infortunés qu'ils avaient laissés sur la terre et de se poser auprès de Dieu en qualité d'intercesseurs et de médiateurs. Heureuse union entre la patrie et le pays de l'exil ! Doux soutien, précieuse consolation, puisque nous croyons que nos prédécesseurs dans la gloire peuvent nous témoigner par des bienfaits leur intérêt et leur affection.

J'ai expliqué comment il se faisait que des inscriptions païennes trouvassent leur place dans les catacombes. Je ne suppose pas que les suivantes appartiennent à des chrétiens; car, sans parler de la « dédicace aux dieux Mânes, » je n'y rencontre aucune formule qui, en quelque endroit, dénote la profession du christianisme.

89. D. M. (1)
M. (2) FABIVS. PA
CATVS. TETTI
AE. VIBIAE.
COIVGI.
F.C.B.M (3)

(1) *Diis manibus.*
(2) *Marcus ou Marius.*
(3) *Fieri curavit bene merenti.*

90. D.M.F. REFRIA
RESTVTA.PAT
RONAE.SVAE
REFRIAE.PACATAE
B.M.ET.SIBI.SVIS
LIBERTIS.LIBERTA.POTRIS
QVE.EORVM.

---

91. D.M
(Ancre.) L.[1] FLAVIVS (Ancre.)
RVFINVS
OC.EVFR
OSYNE
C. O[2]

---

92. IIXX SINN
(Sur *porta santa.*)

---

93. XKS SIBBILV

M. Perret a consacré le ve volume de ses « Catacombes de Rome » à l'épigraphie. A mon avis, c'est beaucoup trop de 78 planches, quand 10 eussent suffi pour faire connaître les différences épigraphiques qui se résument facilement en quelques alphabets et sigles abréviatifs. Nous eussions mieux aimé voir ces 400 inscriptions reproduites par le texte, et réserver tant de planches, fort belles d'exécution, mais moins utiles, à une foule d'objets d'art, entr'autres aux sarcophages qui, pour l'iconographie, ont une toute autre importance.

Ceci dit en passant pour l'acquit de notre conscience, nous revenons à M. Perret. La meilleure marque d'estime que nous puissions lui donner est de le citer. Je ne puis résister au plaisir de lui emprunter quelques inscriptions relatives aux veuves, aux mansionnaires, aux néophytes, et aux martyrs.

(1) *Lucius.*
(2) *Conjugi optime.*

OC.TA.VIAE.MA.TRO.NAE
VIDVAE.DEI (t. v, pl. xxxv.)

(Feuille) FAVSTINI QVEM COM
PARAVIT A IVLIO
MANSONARIO [1] SVB
CONSCIENTIA PRES
BYTERI MARCIANI
FELICI FILIO BE. . .
XXIII DIES X QV. . .
NEOPITVS. . . . . .
PARENTE . . . . . .
DEP. . . . . (t. v, pl. vi.)

D M S
FLORENTIVS FILIO SVO APRONIANO
FECIT TITVLVM BENE MERENTI Q VIXIT
ANNUM ET MENSES NOVE DIES QVI N
QVE CVM SOLDV AMATVS FVISSET AMATORESVA ET VIDIT
HVNC MORTI CONSTITVM ESSE PETIVIT DE AECCLESIA VT FIDELIS
DE SECVLO (Feuille.) RECESSISSET (*Ibid.*)

PRETECTVS XP CESQVET XP
IN PACE XP VIXIT ANNIS VIIII
MENSES VIII DIES III
(Colombe, avec rameau aux pattes.)
(Perret, t. v, pl. x.)

NVTRICATVS DEO CRISTO MARTVRIBVS
SOLVS DEVS ANIMAM TVAM
DEFENDAD ALEXANDRE
(Perret, t. v, pl. lxxv.

(1) Les *mansionnaires* remplissaient dans les églises les fonctions de sacristains.

ESV (Palme.)

CORPORIS ET CORDIS MACVLAS VITALE.....

(Feuille.) PVRGAT ET OMNE SIMVL (Feuille.) ABLVIT VND (*Ibid.*)

Cette eau salutaire qui lave tout, purifie des souillures du corps et de l'âme, c'est l'eau baptismale. La tradition nous l'apprend pour Constantin que le baptême régénéra et délivra de la lèpre. Ces deux vers, malheureusement tronqués, proviennent incontestablement d'un de ces baptistères qui, comme ceux de Sainte-Agnès, de Saint-Pontien et de Saint-Pancrace, cachent leurs eaux toujours limpides au fond des chapelles souterraines.

Plusieurs marbres isolés et, je crois, incomplets offrent à Anagni le monogramme du Christ, la colombe avec ou sans rameau, et enfin des agneaux qui broutent le feuillage des arbres. Mais entre toutes ces pierres gravées, il en est deux du plus haut intérêt. La première représente un ouvrier en fer vendant à une femme un objet qu'il serait difficile de préciser. Il est debout à son magasin devant une table, où trois bassins circulaires contiennent le même objet qu'il présente à l'acheteuse. Derrière lui sont les insignes de sa profession, le marteau et les tenailles; les chaînes qu'il a forgées, pendent au-dessus de sa tête. Sa figure est jeune et imberbe; il est vêtu de la toge parée d'un double galon vertical.

Ces tombes d'artisans sont assez fréquentes. M. Perret reproduit, dans une de ses planches du tome v, celle d'un peintre ou d'un écrivain, reconnaissable au style et aux pinceaux.

M. Didron, un des premiers, a fait observer avec beaucoup de justesse, que tous les instruments de métier ne devaient pas s'interpréter symboliquement et qu'ils indiquaient simplement la profession du défunt. Nous nous rangeons à cette opinion qui exclut désormais toute hypothèse gratuite.

Il existe enfin à Anagni un marbre qui, par son iconographie, rappelle la mosaïque des SS. Côme et Damien et un verre gravé et doré du Musée chrétien du Vatican. Je l'attribue au vi^e siècle.

Au centre, Jésus-Christ, dont les pieds nus sont garantis par des sandales, vêtu d'une tunique et d'un manteau, nimbé du nimbe uni, enseigne et transmet sa mission aux apôtres. Saint Paul, debout à sa droite, tend vers lui les mains. Ses pieds sont nus et, comme ceux du Christ protégés par des sandales; sur son manteau est brodé la lettre 7. Son type est celui que lui reconnait la tradition : front chauve

et large, figure allongée, œil ardent, physionomie expressive et barbe pointue. Il occupe, suivant un usage fort ancien à Rome, et sur lequel les savants sont loin d'être d'accord, la place d'honneur, la droite, tandis que saint Pierre est relégué à la gauche.

Saint Pierre a des sandales aux pieds, une tête forte, à barbe courte et frisée comme ses cheveux : il porte sur ses épaules la croix de sa crucifixion. Ses mains penchées en avant vont recevoir le rouleau déployé que lui présente le Christ.

Au-dessous de la montagne sur laquelle le Sauveur donne ses enseignements, à mi-côte, un agneau appelle à lui douze autres agneaux qui sortent, six de chaque côté, de deux villes que les anciennes mosaïques nomment constamment « Jérusalem » et « Bethléem. » Sous les pieds de l'Agneau divin jaillissent et coulent les quatre fleuves du paradis terrestre. Sa tête est ornée du nimbe uni ; mais ici, ce que n'a pas vu M. Perret, quoique ce ne soit pas encore le nimbe crucifère, le graveur s'y achemine. Quand le nimbe sera crucifère—encore un siècle pour cela—les apôtres auront le nimbe uni, eux qui jusque là en avaient été privés. Le nimbe de l'agneau, est orné à la circonférence d'une petite croix. Voilà la transition.

Deux palmiers, chargés de fruits ombragent les deux villes. Sur celui de droite est perché un phénix. Sa tête est entourée d'un nimbe, dont la circonférence rayonne, comme à sainte Cécile, aux saints Côme et Damien et ailleurs. Il symbolise l'immortalité et la perpétuité du bonheur céleste par la *résurrection*.

Commodianus, évêque d'Afrique (220-250), dans son *Carmen apologeticum adversus Judæos et gentes*, en parle en ces termes :

« Sicut avis phenix meditatur a morte renasci dat nobis exemplum, post funera surgere posse. »

Encore un mot, et c'est par là que je termine, au sujet de la palme et de la grappe de raisin qui figurent fréquemment sur les tombes. Je laisse parler l'Eglise dont la liturgie conserve intactes tant de traditions primitives. Elle nous montre que la palme est l'emblème de la *justification*, du *triomphe*, de la *victoire*.

«.... Portantes palmas... bonis actibus occurramus obviam Christo : et per ipsum in gaudium introeamus æternum. » (Bénédict. du dim. des Rameaux.)
« Palmarum rami de mortis principe triumphos expectant... Intellexit enim jam tunc illa hominum beata multitudo præfigurari, quia Redemptor noster... pro totius mundi vita cum mortis principe esset pugnaturus, ac moriendo triumphaturus... Quod nos quoque plena fide et factum et significatum retinentes..... supplicitèr exoramus ut.. de mortis imperio victoriam reportantes, ipsius gloriosæ

resurrectionis participes esse mereamur. » (*Ibid.*) «.....Frondeant apud te opera nostra justitiæ ramis. » (*Ibid.*)

« Et consequantur cum Sanctis premia, et ante Deum appareant cum justitiæ palma et cum illo permaneant in gloria sempiterna. » (Ancienne formule de Bénédiction. V. *Archæologia*, t. XXIV.)

« Concedatque vobis ut sicut ei cum ramis palmarum... presentari studuistis, ita cum palma victoriæ et fructu bonorum operum ei post obitum apparere valeatis. » (*Ibid.*)

Les *bonnes œuvres* sont représentées par la grappe de raisin. Le pampre l'ombrage, comme la pudeur abrite et préserve les autres vertus. On me pardonnera, en raison de sa beauté, une si longue citation que je puise dans le *Bénédictionnaire*, publié par la Société des Antiquaires de Londres. Ce latin liturgique est si plein de poésie et de fraîcheur, qu'il reporte au siècle de saint Grégoire-le-Grand, qui, du reste, a fourni au *Bénédictionnaire* un grand nombre de ses formules :

« Sacratae vitis benedictio fecunda vos obtegat, excelseque dexteræ virtus altissima benedicat. Amen.

» Botrus ille suspensus ac pressus sanguinis vos haustu lætificet spiritalisque cybi dulcedine nutriat ac reformet. Amen.

» *Castitatis gloria corda vestra velut pampinei palmitis umbra circumtegat*, lenibusque flabris corpora pudicitiæ aura respergat. Amen.

» *Sitis decorati in ejus vineæ ornamento, atque attolli cum fructu justitiæ mereamini felices in cœlo.* Amen.

« *Ut haurientes vinum novum in illo vernantis regno parady. Si exultetis in eo iugiter beati ejus corporis conformes effecti.* Amen.

» Respice Domine super hanc familiam tuam quam de Ægypti erroribus eduxisti, et repromissionem hereditatis tuæ vivida riguitate plantasti. Amen.

» Evangelicæ falcis acie *anputa ex ea inpuræ execramenta luxuriae ut ad instar veræ vitis fructuum suorum generositate florescat.* Amen.

» Nec acervi botri austeritate degeneret, sed infecunditatis tuæ dulcedine glorietur. Amen.

» Non exurenda sarmenta damni abscissione vellantur, *sed frugiferi palmites tui in hac vita permaneant.* Amen.

» Et in fertilium sarmentorum lasciviæ expurgata proflua, legas ab ea ubertate vindemiam. Amen.

» Ut ferveat musto spiritus sancti castitatem puris mentibus hauriendo devote. Amen.

» Nec luxuriosis crapulis vitietur in crimine, sed inebrietate calicis tuo poculo sobria permaneat in salutem. Amen. »

L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT

MÉLANGES.

Mouvement archéologique et artistique

DANS LE DIOCÈSE DE GRENOBLE.

Il est un sujet d'étonnement pour les étrangers qui visitent pour la première fois le diocèse de Grenoble, non-seulement afin d'y admirer les magnificences de la nature, mais pour y étudier aussi les œuvres de l'art : c'est la pénurie de constructions monumentales, l'absence de goût et la pauvreté des moyens employés dans les édifices bâtis depuis près d'un siècle, tandis que le progrès archéologique s'étend et rayonne incessament sur d'autres provinces, stimulant les recherches et réveillant le goût des arts.

Cette remarque, limitée aux édifices religieux, afin de rester dans le cadre de cette Revue, nous amène à assigner trois causes distinctes à cette infériorité relative : 1° L'influence du climat des hautes montagnes ; 2° l'ignorance et le mauvais vouloir des commissions officielles ; 3° les exigences personnelles et le mauvais goût du clergé paroissial.

1. La première de ces causes exigerait un volume pour être traitée convenablement. Il suffira de reconnaître ici que le montagnard des Alpes, toujours en lutte contre les éléments destructeurs, frimas, inondations, gelées tardives, chûtes de terre, etc., acquiert dans ce travail incessant et pénible un caractère énergique, des habitudes de prévoyance et d'ordre, des qualités sérieuses, mais aussi des idées très-positives ; tandis que les plaines tranquilles, les climats favorisés du ciel, laissent à l'imagination de leurs habitants des loisirs pour la contemplation, l'étude et l'imitation du beau.

Cette influence règne sur tout le massif des Alpes qui couvre la Savoie, la plus grande partie de la Suisse et une portion de ce diocèse. Les sciences y comptent un grand nombre d'illustrations ; mais les arts, peu de représentants.

S'il existe une exception, c'est en faveur de la peinture qui compte dans ses rangs quelques sujets d'un incontestable talent. Ici, de même qu'en Suisse, une nature merveilleuse fait parfois pénétrer son influence éloquente dans les esprits les plus froids. Les étrangers qui visitent nos belles contrées demandent un souvenir à la toile, au crayon ; attrait non moins éloquent qui provoque l'étude et le développement d'un genre lucratif pour ceux qui les cultivent. Mentionnons que l'arrondissement de Vienne échappe à ces influences ; il participe au mouvement lyonnais.

2. L'ignorance des commissions officielles, que les Congrés ont pu constater sur bien des points, a agi de la manière la plus funeste sur la construction de nos édifices religieux en particulier, par l'emploi uniforme et désordonné d'un style pseudo-gréco-romain, inventé dans les dernières années du siècle passé pour suffire désormais à tous les édifices de destinations diverses, mais qui présentait

cela de commode, qu'avec un Vignole de deux francs dans la poche, tout entrepreneur en bâtiments passait architecte d'emblée et cumulait les bénéfices de ces deux professions.

Assez de tristes modèles témoignent de l'absence de caractère, de goût et parfois de convenance, qui présida à leur conception. Le mauvais vouloir des commissions officielles composées d'entrepreneurs-architectes, et fixées au chef-lieu, se montrait dans la création d'œuvres monumentales, hostile aux concours, moyen le plus simple pour arriver au meilleur résultat. Tout à la fois juge et partie, la commission rejettait les justes prétentions des autres architectes du département. L'exclusivisme enfin était pratiqué sans façon.

Remarquons dans cet abus une application fâcheuse d'une des précieuses qualités des pays de montagne, l'esprit de corps, le soutien mutuel contre les envahissements du dehors. C'est ainsi que le chef-lieu s'est créé un grand nombre de bâtiments administratifs, judiciaires, religieux, militaires, municipaux, littéraires, etc.; mais il n'a pas un monument. Cet esprit commence heureusement à se modifier.

3. Les exigences personnelles et le mauvais goût du clergé paroissial. Quand les deux premières causes n'existeraient pas, la troisième suffirait à empêcher dans les édifices religieux toute amélioration convenable.

Dans les églises de campagne principalement, on ne s'inquiète guères de produire un édifice qui, par des proportions harmonieuses, de certaines lignes magistrales et des dispositions liturgiques, accuse autant que possible le caractère sacré du temple chrétien. On veut seulement que le bâtiment permette cette situation entre le pasteur et son troupeau : voir et être vu. Une nef large, très-large; des piliers dont le diamètre n'intercepte pas la vue de plus d'une personne; des pilastres à peine saillants ; un chœur aussi grand que la nef afin d'y placer tous les hommes : tel est le plan imposé par le clergé.

Et l'admiration, direz-vous, qui chaque jour gagne la province, grâce à la connaissance plus approfondie des chefs-d'œuvre du moyen-âge, n'est-elle pas arrivée jusqu'à vous? Oui, on a bien entendu parler du style ogival par exemple. Il sourit à quelques esprits, mais il est facile de voir que pour les personnes qui l'acceptent, il est moins un style qu'une mode. On brisera le cintre des voûtes, des portes et des fenêtres ; on placera même deux clochetons sur les angles de la façade, le plan tracé plus haut restant d'ailleurs le même, et voilà le gothique qu'on nous improvise. Arcs pointus et clochetons, tout le style est là. Quelques heureux spécimens dans les styles roman et ogival témoignent, il est juste de le dire, des efforts tentés par quelques architectes pour entrer dans une voie progressive.

Ces assertions peuvent sembler exagérées. Plût à Dieu! mais les exemples que nous avons sous les yeux, l'opinion si souvent exprimée par un grand nombre de membres du clergé, ne peuvent laisser aucune illusion sur ce point.

D'après tout ce qui précède, nous concluons à regret que la renaissance des arts et notamment celle de l'architecture, qui répand chaque jour sur les cités et

les campagnes ses productions d'un goût plus pur et d'un choix plus éclairé, laissera de faibles empreintes dans cette partie du Dauphiné. Là ne sont pas ses aptitudes ; ailleurs est sa belle part.

F. DE SAINT-ANDEOL.

L'Eglise Saint-Ouen de Longpaon, à Darnétal (Seine-Inférieure).

C'est un spectacle bien consolant pour le chrétien et l'archéologue que ces nombreuses restaurations et reconstructions d'églises entreprises par le zèle et la persévérance des curés, soutenues par le bienveillant concours de l'administration et la pieuse générosité des fidèles, conduites avec intelligence par des hommes qui se sont inspirés des chefs-d'œuvre de l'art et des modèles dont les maîtres des XIIe, XIIIe et XVe siècles ont jonché le sol normand.

Trente années nous séparent à peine d'une époque où la science archéologique était encore chez nous à l'état de mythe, et déjà elle a créé des merveilles sur tous les points de cette province, où elle reprit naissance sous la plume savante et le patronage actif de M. de Caumont. Voyez les églises de Sainte-Madeleine et de Saint-Paul, de Rouen, celles de Bolbec et d'Yvetot, celles même de Saint-Romain-de-Colbosc et du Pollet, quoique bien plus récentes; puis allez à Bon-Secours, à St.-Vincent-de-Paul et à Saint-Nicolas du Hâvre, à Oissel, à Maromme, à Goderville, à Saint-Jacques-sur-Darnétal, à Saint-Aubin-Routot, à Veauville-lès-Baons, à Tôtes, et vous jugerez bien vite du progrès immense de l'art en un si petit nombre d'années.

La plastique grecque est tombée en déconsidération chez les hommes de bon goût et les architectes religieux, et, si notre siècle copie les œuvres admirables des siècles de foi, c'est qu'il a cru devoir accepter des formes et des symboles, expression vraie du beau, types parfaits de l'art catholique, dont il est fier et heureux d'avoir su découvrir et apprécier les richesses, mais qu'il se sent impuissant à surpasser.

Nous avions déjà maintes fois, dans nos pérégrinations ecclésiologiques, constaté cette heureuse résurrection de l'art chrétien en ce qui concerne le caractère roman et le style ogival, et nous avons été très-agréablement surpris de retrouver à Darnétal, à quelques pas de Rouen, dans l'église Saint-Ouen de Longpaon, une reconstruction vraiment monumentale, exécutée dans le style renaissance, avec toute la grâce et la légèreté que comporte ce genre d'architecture, peut-être trop en défaveur au milieu de nous, parce qu'il n'offre guère, dans ces contrées, que des œuvres incomplètes et tronquées. Nous pouvons affirmer qu'il n'en sera pas ainsi de Saint-Ouen de Longpaon : ce sera une église complète, régulière, qui tient des proportions de la basilique, et qui ne laisse rien à désirer pour la perfection du travail, la solidité de l'appareil et l'homogénéité du style.

Les murailles de l'église du XVIe siècle, si riches par leurs frises et leurs corniches ornementées, ont été précieusement conservées et solidifiées. Ici les détails sont d'un luxe éblouissant : le ciseau de l'artiste avait taillé dans la pierre cette

belle ceinture de dentelle pour en parer l'épouse de Jésus-Christ; les visiteurs admiraient ces chapiteaux fleuris, ces pendentifs légers et découpés à jour, ces niches élégantes du portail, et ils regrettaient qu'une œuvre commencée sur d'aussi vastes et d'aussi gracieuses proportions eût été arrêtée en chemin, et que les révolutions et les difficultés des temps n'eussent jamais permis de la parachever et conduire à bonne fin.

Ce fut le lundi 14 avril 1856 que l'on commença la démolition de l'ancienne couverture, et en moins de dix-huit mois, sous l'intelligente direction de M. Desmarest, architecte, d'habiles entrepreneurs ont rebâti et complété cette église, que nous ne craignons pas d'appeler une œuvre monumentale, et que nous rangeons sans difficulté parmi les plus beaux édifices religieux construits dans ces derniers temps.

La nef principale compte six travées; les piliers ou colonnes qui porteront la voûte sont d'une grande légèreté et permettent, à raison de l'exiguité de leurs proportions, d'embrasser d'un seul et même regard l'ensemble de l'édifice. Dix chapelles rayonnent autour des nefs latérales; les deux dernières, portées au-delà du transsept, seront d'un très-heureux effet. Le chœur, plus grand et plus développé que l'ancien, se termine par une abside triangulaire et évasée, qui complète admirablement l'œuvre, en imprimant à cette église un cachet imposant. Neuf fenêtres, aux dimensions colossales, décorent le chevet du chœur et des chapelles terminales.

L'église de Longpaon, assise désormais pour de longs siècles au versant du coteau de Darnétal, portera aux générations à venir le témoignage du zèle et le nom béni du pasteur qui l'a relevée de ses ruines. Preuve vivante de la foi et de la piété des fidèles, elle restera une belle page de l'art chrétien imprimée sur la pierre au XIXe siècle; et quand l'archéologue, ébloui des magnificences de la merveilleuse basilique de Saint-Ouen de Rouen, voudra, la légende à la main, visiter le lieu où le clergé et le peuple de la cité vinrent *lever* le corps du saint archevêque, il retrouvera dans Saint-Ouen de Longpaon une église renouvelée, digne de sa sublime destination et du glorieux patron dont le nom et la mémoire seront à jamais bénis et célébrés dans la paroisse. L'ABBÉ LECOMTE.

Travaux des Sociétés Savantes.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES. — Le dernier volume de ses *Annales* contient un intéressant travail de M. le baron de Girardot sur les fêtes de la Révolution. Nous y trouvons le *Programme de la fête à l'Etre suprême, qui sera célébrée le 20 prairial de l'an II, adopté par la municipalité de Nantes, pour cette commune.* Nous extrayons quelques passages de ce document qui nous montre tout le ridicule des fêtes républicaines que la Province, à l'instar de Paris, voulait substituer aux pompes du catholicisme.

« Chaque citoyen attend avec impatience la Fête consacrée à l'Etre Suprême; l'âme de l'homme vertueux s'émeut en y songeant, il admire les merveilles de ce vaste Univers, il élève ses pensées jusqu'à son Créateur, il lui rend hommage,

il lui adresse tous ses vœux..... — Un coup de canon à chaque poste, à 5 heures précises du matin (à l'horloge du Bouffay), annoncera à chaque citoyen ce jour solennel: amis, frères, époux, enfants, vieillards et mères s'empresseront à l'envi d'orner et de célébrer la Fête de la Divinité. Chacun ornera sa demeure du drapeau tricolor (le bleu attaché à la pique, le blanc ensuite, et le rouge flottant dans les airs), sans inscription, afin d'ôter même à la malveillance ses perfides interprétations. Autant que faire se pourra, la pique sera surmontée du bonnet de la liberté, et les fenêtres ornées de guirlandes de chêne ou de fleurs.

» Au second coup de canon, chacun se réunira aux dix-huit sections de la cité, désignées par des fagnons tricolors numérotés. — Les pères conduiront leurs jeunes fils qui seront, autant qu'il sera possible, armés d'une épée ou d'un sabre. L'un et l'autre tiendront à la main une couronne de chêne; les mères, parées simplement et avec soin, porteront à la main des bouquets de roses; leurs filles, qui ne doivent jamais les abandonner que pour passer dans les bras de leurs époux, les accompagneront; elles seront parées de guirlandes et de couronnes de roses, et porteront des corbeilles remplies de fleurs.

» Les Représentants du Peuple qui présideront la Fête, portant dans leurs mains un bouquet d'épis de bled, de fleurs et de fruits, symbole de la mission qui leur a été confiée; la Municipalité qui ordonnera la Fête, et les autorités constituées, civiles et militaires invitées, ayant une branche de chêne, symbole du républicanisme pur dont elles doivent être toujours pénétrées, s'assembleront dans le bas de la halle. — L'un des Représentants du Peuple annoncera les motifs de cette Fête solennelle; il invitera le peuple à honorer l'Auteur de la Nature... Le peuple se disposera pour la marche, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, sur deux files parallèles: les vieillards et les défenseurs de la patrie qui sont privés de l'usage de l'un de leurs membres, tenant à la main une couronne de chêne, en tête de la marche: les Représentants du Peuple, les officiers municipaux et les administrateurs seront au milieu du peuple; une musique militaire les précédera. — Au troisième coup de canon, chacun se mettra en marche avec le silence majestueux qui convient à cette Fête auguste. Le cortége passera par la rue J.-J. Rousseau, descendra la rue Crébillon jusqu'à la place de l'Egalité, où il sera élevé un arc de triomphe, avec cette inscription: *Le Peuple Français reconnoît l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme*, et de là le cortége passant par les rues Nicolas, la Casserie, la Haute-Grande-Rue, se rendra entre les deux Cours, lieu destiné pour cette cérémonie, qui va réparer les torts des nouveaux prêtres du crime et de la royauté. A l'entrée du Cours de la Liberté, on élèvera un monument où seront réunis tous les attributs de l'athéisme, du fanatisme et de la royauté, soutenus par ceux de l'ambition, de l'égoïsme, de la discorde et de l'hypocrisie: sur l'un des côtés de ce monument on lira ces mots:

SEUL ESPOIR DE L'ÉTRANGER.

» Sur l'autre côté: « *Les religions des prêtres ressemblent à l'athéisme, elles* » *anéantissent l'Etre Suprême, à force de le défigurer.* »

» Cet affreux monument s'écroulera de toutes parts, il sera embrâsé, anéanti. La Sagesse au front calme et sévère, au regard serein, sera placée peu loin de ce monument sur lequel elle jettera un coup d'œil de mépris, et indiquera cette inscription :

Exécrable aristocratie,
Expire enfin, vois nos succès ;
Hâte-toi donc, foible ennemie,
De jouir de tous tes forfaits ;
Tes pas ont creusé des abîmes
Et des tombeaux pour les tyrans ;
Tes satellites expirants
Nous vengent déjà de tes crimes.

» Les Représentants du Peuple, les autorités constituées, les enfants, les vieillards, les défenseurs de la patrie, qui sont infirmes, se mettront sur un des côtés de la Montagne ; les jeunes filles avec leurs mères se placeront de l'autre côté. On fera des dispositions afin de placer les musiciens commodément. Au silence respectueux qu'inspire une Fête si touchante, succèderont les doux accords d'une musique simple et harmonieuse.... Les enfants entre les mains de leurs pères jureront une guerre éternelle aux tyrans ; point de trève que les ennemis de la République ne soient anéantis. Les jeunes filles, en pressant leurs mères, portant leurs regards vers les cieux, promettront de n'épouser que ceux qui seront utiles à leur patrie.... Une salve terrible d'artillerie, interprête de la vengeance nationale et des sentiments de tous les Républicains se fera bientôt entendre.... Elle annonce que le jour de gloire est arrivé....

» Les enfants, les vieillards, les mères, le peuple entier, plein d'un enthousiasme sublime, adressera ses vœux à la Divinité ; les jeunes filles jetteront vers le ciel les fleurs qu'elles auront apportées ; les enfants agiteront leurs épées, leurs vieux pères les serreront contre leurs seins ; les mères, ennorgueillies de leur fécondité, offriront à l'Etre Suprême le plus jeune de leur fils, comme son plus bel ouvrage, et à la Patrie comme son plus doux espoir.

» Un chant mâle et guerrier succédera au bruit du canon ; tout le peuple, pénétré d'un même sentiment, adressera à l'Eternel ce vœu prononcé fortement : *la République ou la Mort.* »

CHRONIQUE.

— Sa Sainteté Pie IX, par un Bref du 26 février 1858, a nommé chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, M. Ch. de Linas, dont les travaux archéologiques sont si justement appréciés de l'Europe savante.

— On vient de rentoiler les tableaux de l'Ecole flamande du Musée du Louvre. Cette opération entraînait nécessairement celle du dévernissage. La *Revue des Beaux-Arts* dit à ce sujet : On a eu longtemps, dans les musées français, une manie déplorable à l'endroit des tableaux ; c'était de les vernir, sous le prétexte de les conserver. Les hommes de goût et les vrais connaisseurs n'avaient pas de mots assez énergiques pour blâmer ce procédé soi-disant préservateur. L'effet résurrecteur du *dévernissage*, qu'on vient d'appliquer d'une façon si intelligente aux peintures de Rubens, leur donne aujourd'hui complètement raison. On ne saurait donc trop louer la direction du Louvre, qui s'est enfin décidée à nous montrer les tableaux tels qu'ils sont, sous leur aspect réel, et non encroûtés sous une dizaine de couches de vernis.

— Les travaux de restauration extérieure de l'église Notre-Dame, dit le *Siècle*, paraissent toucher à leur fin. Des échafaudages sont encore dressés le long de la vieille cathédrale, dans la rue du Cloître, mais ils se rapprochent du parvis, et témoignent de l'état avancé de ces travaux. Le portail latéral n'a subi que de légères retouches ; la restauration a surtout porté sur les arcs-boutants, les contreforts et les pignons ornés de clochetons qui les terminent. La plupart des gargouilles fantastiques qui reçoivent les eaux des chenaux ont été refaites à nouveau. Les baies des fenêtres et leurs ogives géminées ont été réparées presque entièrement. Les trois fenêtres placées à droite du portail n'attendent plus que leurs vitraux, qui ne tarderont pas à être placés. Voilà pour ce côté de l'église métropolitaine. Les autres, on le sait, sont terminés. Il serait temps de débarrasser ce merveilleux édifice, un des plus beaux modèles de l'architecture ogivale, des baraquements et des chantiers qui l'obstruent et en détruisent la physionomie.

— M. de Pétigny, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à sa terre de Clénord, près de Blois, dans la cinquante-huitième année de son âge. Cet homme éminent réunissait en lui au suprême degré les dons de la science, de la modestie et de la foi..... Nous n'énumèrerons pas tout ce que cet actif et patient esprit a produit de savantes recherches sur les origines de notre histoire nationale, sur ces époques nébuleuses où les faits et les crimes se pressent dans un désordre difficile à démêler ; mais où, grâce à la science et à la méthode, il a saisi tous les fils conducteurs de nos premiers temps monarchiques et su trouver les bases solides de nos lois. Son *Essai sur les Mérovingiens*, vaste ouvrage en trois gros volumes, couronné par l'Académie des inscriptions

et belles-lettres pour le grand prix-Gobert, est un monument national. Naguères encore un autre ouvrage sur les *Origines Bavaroises*, lui attirait tous les regards et les plus flatteurs compliments du monde savant de l'Allemagne. Au milieu de ses honorables loisirs, il composa une belle *Histoire du Vendômois*, de laquelle l'illustre M. Letronne disait : *C'est la seule histoire provinciale digne de ce nom, voilà comme il faut écrire l'histoire de nos provinces.* Dans cet ouvrage, on peut remarquer, au milieu du plus beau style et des plus profondes recherches, le plus sage et le plus fervent esprit religieux, esprit qui caractérise du reste tous ses autres ouvrages. L'auteur y traite de l'apostolat de saint Martin dans ces contrées, de celui de saint Julien du Mans, de celui de saint Bohaine ou Béthaine, de saint Bienheuré, etc., etc., tous vieux saints légendaires du Vendômois.

(Ami de la Religion.)

— Emeric David, auteur de l'*Histoire de la peinture au Moyen-Age*, etc., a laissé soixante-sept volumes de notes manuscrites sur les beaux-arts, la mythologie et l'histoire littéraire. Ces MSS. classés par M. Paul Lacroix ont été donnés à la Bibliothèque de l'Arsenal et sont à la disposition des travailleurs. Nous croyons donc faire plaisir à plusieurs de nos lecteurs en leur indiquant ceux de ces volumes où sont recueillis des documents relatifs à l'art chrétien : tome 8. Discours sur la peinture jusqu'au XIIe siècle: Procédés, objets divers, étoffes, tapisseries, crucifix, émaux. 9. Notes sur la peinture du IVe au Xe siècle. 10. Du Xe au XVIIe siècle. 11. Architectes, sculpteurs, orfèvres, peintres français du VIIe au XVIIe siècle. 13. Notes sur les tableaux du Musée du Louvre. 17 et 18. Notes sur la sculpture française depuis Clovis jusqu'à Louis XII. 21. Architecture du moyen-âge. 22. Les arts en Italie du IVe au XVIe siècle. 28. Extraits des Saints-Père; matériaux pour l'histoire de l'art. 29. Antiquités religieuses chrétiennes (deux vol.). — Le catalogue complet des MSS. d'Emeric David a été publié par M. L. Paris dans la livraison de mai 1858 du *Cabinet historique.*

— Il est question d'ouvrir une souscription pour élever un monument funèbre au poète Brizeux. C'est une idée à laquelle nous applaudissons, dit le *Messager de la Charité;* seulement nous demandons qu'au lieu du Père-Lachaise on choisisse pour cela un des plus beaux sites du Finistère. C'est sur le théâtre de leur gloire que les mausolées des héros et des poètes doivent s'élever. Nous avons la rage de vouloir tout centraliser à Paris, tout, jusqu'aux tombeaux. Nous perdons de jour en jour le sens des grandes harmonies de la vie et de la mort. Un *menhir* surmonté d'une croix de fer sur les bords du Scorf ou du Létha, voilà le seul monument qui convienne au barde breton.

— La nouvelle église ogivale de Marnay (Haute-Marne) a été consacrée le 1er juin. Elle a été construite dans le style du XIIIe siècle par M. Barbier. Quelques personnes reprochent à cette église son abside carrée et les colonnettes accolées aux piliers, mais s'arrêtant un peu au-dessous des chapiteaux. L'*Union de la Haute-Marne*, rédigée par notre collaborateur M. J. Carnandet, répond ainsi à ces critiques : « Nous avons entendu discuter sur la convenance du plan carré

de l'abside. De bonnes raisons autorisent à l'adopter pour une église de ce genre. En le préférant au plan circulaire ou polygonal, on réalise une économie d'argent et on gagne de la place. Une abside polygonale rétrécit, en effet, le chœur ou le sanctuaire, et oblige, si on veut l'avoir assez grand, à prendre une demi travée ou une travée entière, en avant de la courbure absidale. Il est vrai qu'une voûte carrée laisse à toute cette partie de l'édifice une certaine simplicité de lignes. Mais quel mal dans un édifice qui ne vise pas à la magnificence, et dont la décoration doit être sobre? Cette simplicité d'ailleurs n'exclut point la noblesse des proportions, et les fenêtres de laissent pas de donner au sanctuaire un éclat suffisant. Aussi l'abside carrée se retrouve-t-elle dans une infinité de petites églises de l'Ile-de-France, de Normandie, de Bourgogne et de Champagne, bien qu'elle soit assez rare dans le Midi. M. Barbier a pu s'inspirer à cet égard des meilleurs modèles que lui fournit le pays de Langres. Les églises d'Isômes, d'Aubigny, de Luzy, de Poulangy, ont leur abside carrée: ces deux dernières paraissent avoir spécialement servi de types à celle de Marnay.... Une seconde particularité a été remarquée à Marnay, je veux dire les colonnettes accolées au pilier, mais qui ne descendent pas jusqu'au sol. On demande pourquoi elles s'arrêtent un peu au-dessous du chapiteau. Il faut observer d'abord que ces colonnettes sont de véritables consoles, destinées à porter simplement la retombée des voûtes. Le ciseau du sculpteur achèvera de mettre ce caractère en évidence; leur extrêmité au lieu d'être coupée brusquement, se terminera par quelques moulures à la manière des consoles. Luzy, Saint-Martin de Langres, etc., offrent des exemples analogues. Ce système est motivé encore par une économie d'argent et d'espace. Voyez en combien d'églises on a maladroitement coupé les colonnettes des piliers pour placer un banc et gagner quelques places. Ici on ne trouvera pas de prétexte à ce vandalisme.... En somme, l'église de Marnay contribuera certainement au triomphe des vrais principes qui doivent présider à la construction des édifices religieux. »

— Nous lisons dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*: Les sculptures qui décorent le fronton de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes, ont été exécutées sur pierre de Poitiers par M. Amédée Ménard, l'élégant sculpteur auquel notre ville doit déjà plusieurs œuvres importantes. Cette vaste composition, qui se déploie sur une largeur de 13 mètres 50 centimètres, comprend quatorze figures colossales se détachant en ronde bosse sur un fond d'azur orné de rayons d'or. Le centre est occupé par Notre-Dame-de-Bon-Port, qui tient l'Enfant-Jésus ouvrant ses bras au monde. A sa droite, l'Ange du Départ, appuyé sur un gouvernail antique, bénit de la main droite un groupe de marins prêts à partir; à gauche, l'Ange du Retour, appuyé sur un ancre, accueille les marins qui viennent après leur voyage offrir des ex-voto, des cierges et des fleurs.

— Tous les écrivains sont d'accord pour placer en Belgique l'origine des béguinages; mais ils sont loin de s'accorder sur l'époque et l'auteur de la première fondation. Les uns l'attribuent à un prêtre de Liège, Lambert le Bègue, qui

vivait au XIIe siècle ; d'autres, invoquant un diplôme de Vilvorde, font remonter le premier institut à l'an 1065 ; d'autres enfin, s'appuyant sur des traditions contestables, remontent jusqu'au VIIe siècle et regardent sainte Begge comme la fondatrice des béguines. Le R. P. Terwecoren, de la compagnie de Jésus, a découvert un document qui ne tranche pas entièrement la question, mais qui prouve péremptoirement que Vilvorde avait un béguinage dès l'année 1209, c'est-à-dire trente ans avant l'époque qu'assigne à cet institut M. le docteur Hallman, dans l'ouvrage qu'il a publié en 1843 sur l'origine des béguines belges.

— Pourrait-on s'imaginer qu'un écrivain en renom, dans un journal grave, puisse approuver les actes de vandalisme que les sectes protestantes ont commis sur nos monuments du moyen-âge ? C'est pourtant ce qu'a fait M. Renan, dans un article sur l'art religieux en Italie, inséré dans le *Journal des Débats*. « Le zèle iconoclaste, dit-il, a pu être *louable*, tandis qu'on a pu craindre que le symbole ne devint un objet de culte et un prétexte de superstition dans l'esprit d'un peuple ignorant. »

— M. A. de Barthelemy nous écrit de Belfort : « Dans le dernier numéro de la *Revue de l'Art chrétien*, vous avez signalé l'ancien usage de suspendre la réserve eucharistique au-dessus de l'autel. Je crois devoir vous faire connaître que cet usage était très-répandu en Bretagne. Ainsi que je l'ai déjà dit dans le deuxième cahier de mes *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne* (p. 18), j'ai été assez heureux pour retrouver la grande crosse qui servait à la suspense eucharistique dans l'abbaye de Bégard. Ce précieux meuble du XIVe siècle est maintenant au Musée de Saint-Brieuc. Sur le maître-autel de l'église de Quillio, on voit encore une crosse à laquelle est suspendue la réserve sous la forme d'un petit édifice ou d'une châsse : on m'a dit qu'elle provenait de l'abbaye de Bonrepos. Je ne sais pas si, dans la cathédrale de Saint-Malo, la suspense n'existe pas encore, et je suis convaincu que, si on voulait se donner la peine de chercher, on retrouverait de nouvelles traces de cet usage qui a été jugé si sévèrement par M. de la Liborlière. »

— La *Revue théologique*, dans une étude sur les Synodes montre que les Conférences ecclésiastiques sont aussi anciennes que l'Eglise. Dans les premiers monastères de l'orient et de l'occident, il y avait des colloques sur les matières spirituelles. Saint Pacôme et saint Basile-le-Grand donnent des règles pour ces conférences. Les plus anciens documents relatifs à ces réunions, pour le clergé séculier, remontent au IXe siècle ; mais il est probable que cette institution existait déjà depuis longtemps. D'après les renseignements fournis par Riculphe de Soissons, Hincmar, évêque de Reims, Atton, évêque de Verceil, les conférences ecclésiastiques des IXe et Xe siècles ressemblaient beaucoup à celles de nos jours. On y traitait des questions de dogme, de morale, de discipline, de cas de conscience, etc. La Conférence était précédée de la célébration des saints mystères et suivie d'un repas frugal que donnait le confrère chez qui se tenait l'assemblée.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. *

Sagas du Nord, par M. Louis de Baecker, Paris 1857. In-8° de 272 pages (6 fr.).

Nosce patriam: telle est la devise dont M. L. de Baecker semble s'être inspiré dans la plupart des ouvrages qu'il a fait paraître jusqu'à ce jour. Enfant de la Flandre, c'est aux souvenirs religieux et historiques, aux monuments littéraires et artistiques de ce pays qu'il a consacré ses savants travaux. En publiant les *Sagas du Nord*, il vient d'ajouter un nouveau titre à tous ceux qui déjà lui assuraient l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes et des hommes livrés à l'étude si intéressante des monuments du passé. Bien des richesses étaient enfouies dans cette terre du Nord si féconde en poésies religieuses et chevaleresques; M. de Baecker n'aura pas peu contribué par ses laborieuses recherches et ses judicieuses critiques, à nous faire connaître et apprécier ces trésors.

La *Saga* est le récit d'évènements merveilleux et poétiques transmis par la parole de génération en génération. Elle n'est pas l'histoire, et marche par d'autres routes que le récit historique; mais c'est toujours autour d'un fait, d'un nom connu, qu'elle dispose et développe les fils de son action, qu'elle groupe ses personnages, qu'elle ordonne ses épisodes. Quoique le champ de l'imagination, où elle accomplit ses poétiques évolutions, soit bien vaste, elle offre cependant un côté réel très-attachant dans la peinture des mœurs, coutumes et caractères des sociétés et des individus qu'elle fait revivre sous nos yeux.

Après avoir expliqué l'origine de la *Saga*, M. de Baecker entre dans l'exposé des divers poèmes qu'il a recueillis. Parmi ces poèmes, le plus important et le plus remarquable est, sans contredit, celui de Gudrune. « Ce poème, dit Ger-
» vinus, dans son *Handbuch der national Litteratur der Deutschen*, est le
» pendant des Nibelungen, l'Odyssée germanique à côté de l'Iliade germanique.
» C'est le chant de la fidélité et de la vertu, telles que l'âge héroïque semble les
» avoir cultivées mieux qu'aucun autre. Sous le rapport de l'habile souplesse du
» langage, de la richesse des pensées, des images, des rimes, en un mot de tout
» ce qui concourt à la perfection d'une œuvre d'art, Gudrune passe avant les
» Nibelungen. »

« Gudrune, dit M. Eichoff, est un type admirable de douceur, de constance,
» de générosité que l'on peut comparer sans crainte aux modèles les plus purs
» de l'antiquité classique. Il est évident que le poète dont le nom se dérobe à
» une gloire méritée, était versé dans la lecture d'Homère qu'il imite dans ses
» combats, dans ses défis, dans ses marches, dans ses dénombrements, et dont
» il a su s'inspirer dans l'admirable peinture de Gudrune, statue grecque, sé-

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

» vère et gracieuse, éclairée d'une auréole chrétienne. Nul doute que s'il avait » connu l'art ingénieux d'harmoniser un poème par le juste équilibre de tous ses » éléments, il eût su, avec ceux qu'il avait réunis, atteindre au premier rang de » l'épopée. »

Tel est le poème dont M. de Baecker a donné, selon toute apparence, la première traduction française. Cette traduction, il l'a enrichie d'observations critiques et de savantes recherches sur la base historique qui a servi de donnée au poème germanique, sur la patrie des héros qui y figurent, sur les différentes éditions déjà parues de l'ouvrage.

Le livre de M. de Baecker est terminé, ou plutôt complété par un appendice renfermant de précieux détails sur les inscriptions runiques et sur l'origine des armes à feu. Les personnes qu'intéresse l'histoire des développements de la musique, ne liront pas sans plaisir, dans cette même partie du livre de M. de Baecker, un curieux fragment d'un traité de musique inédit du XIIe ou XIIIe siècle, extrait d'un manuscrit du XVe.

J. BOUCHER.

The Ecclesiologist. L'Ecclésiologue (de Cambridge.) — **Organ für christliche Kunst. L'organe de l'Art chrétien** (de Cologne).

Deux contrées en Europe ont gardé dans leur génie national, plus encore que dans leurs monuments, de profonds souvenirs du moyen-âge : l'Angleterre et l'Allemagne. L'Angleterre est le pays de la tradition. Là, le culte de l'autorité a survécu aux révolutions; les lois les plus surannées subsistent encore : on aime mieux les éluder que les abroger; dans les cérémonies publiques, les anciens usages de la chevalerie se sont conservés. La même timidité d'innovation s'aperçoit jusque dans la réforme religieuse; l'anglicanisme a maintenu les solennités, les pompes, les rigoureuses observances, et presque la hiérarchie de l'ancien culte, comme pour se faire pardonner d'en avoir altéré le dogme. Enfin, l'Angleterre est couverte de monuments de tout genre, appartenant au style catholique du moyen-âge, et par son isolement, elle a presque échappé à l'invasion de la renaissance. D'autre part, où retrouver mieux qu'en Allemagne, la vie studieuse des anciens savants, les familles patriarcales, les mœurs naïves de jadis?

Lorsque le mépris des monuments de l'art chrétien fit place à l'admiration réfléchie, qui se manifesta au commencement de notre siècle, l'Angleterre et l'Allemagne durent naturellement se livrer avec ardeur à cette heureuse réaction qui correspondait aux traditions de leur passé, à la tendance de leurs mœurs et de leurs goûts esthétiques. Ces deux nations se mirent les premières à l'œuvre et manifestèrent bientôt, dans leurs investigations, la diversité de leur génie.

Inaugurée par l'ouvrage que publia Walpole sur la peinture, en 1762, mais surtout popularisée par les romans de Walter Scott, cette réaction fut accueillie en Angleterre comme une révolution de modes. Le goût des choses du moyen-âge passa à l'état d'engouement. Les abbayes se transformèrent en châteaux; les châteaux empruntèrent la forme des églises; les plus humbles *villas* prirent un aspect gothique; chaque baronnet, à l'exemple de l'illustre romancier, voulut

habiter un somptueux *Abbotsford*. Le style gothique devint le style noble, national, territorial; le style classique fut abandonné aux colonies; comme les étoffes passées de mode, on l'exporta.

L'Anglais est *dilettante* peut-être: il est riche surtout, et peut se passer des fantaisies coûteuses, comme celles de l'architecture. L'Allemand est artiste. Dans la patrie d'Albert Dürer, on ne sépara point l'art du moyen-âge des croyances qui l'inspiraient: on crut avec raison qu'il fallait avoir la foi de Fiesole, pour atteindre à son génie. Des œuvres originales et grandioses sont sorties de ce mouvement enthousiaste et la nouvelle école allemande a obtenu une célébrité méritée. L'Angleterre protestante est loin d'avoir produit des œuvres d'art aussi remarquables. Elle n'a guère à nous montrer que d'étroites chapelles, sans caractère, que la société évangélique dissémine avec autant de profusion que ses bibles.

Pour répandre la connaissance et le goût de l'art chrétien, l'Angleterre et l'Allemagne ont eu recours à la presse périodique. Un des recueils les plus estimés de la Grande-Bretagne est l'*Ecclésiologue* (*the Ecclesiologist*). Cette revue mensuelle rend compte des travaux archéologiques, des découvertes intéressantes, des constructions et des réparations d'églises, des *meetings* scientifiques, etc.: mais on y regrette l'absence de doctrines qui vivifient l'étude du passé. La première série, composée de trois volumes, était l'organe officiel de la *Cambridge Camden Society*. La seconde série est une publication indépendante de cette Société, bien qu'elle rende compte de ses travaux.

Parmi sept revues principales que se partagent les sérieux amateurs de l'art en Allemagne, nous devons mentionner spécialement l'*Organe de l'Art Chrétien*, qui se publie à Cologne, comme se rapprochant le plus de nos tendances. Combler les lacunes scientifiques que l'enthousiasme des premiers instants a laissées dans les esprits, hâter et préparer une initiation plus complète à tous les arts de l'ère catholique, redresser le goût, diriger ou aider les recherches: tel est le but qu'elle s'est proposé. Elle reproduit, par la gravure, les monuments, les peintures, les vitraux et les œuvres d'art les plus curieuses du moyen-âge; ces dessins sont accompagnés de bonnes notices explicatives ou critiques; l'*Organe* rend compte des efforts de la presse artistique allemande, et examine toutes les importantes questions qui sont mises à l'ordre du jour. Enfin, un index bibliographique tient le lecteur au courant des publications nouvelles. Dans ce recueil, l'amateur trouve un aliment pour ses études, une règle pour son goût; l'artiste peut y choisir un grand nombre d'excellents modèles.

Ces deux revues ont des titres différents, mais réels, à notre estime. Elles se complètent l'une par l'autre. Dans l'une, c'est un précieux inventaire des richesses artistiques du royaume uni; dans l'autre, c'est un exposé de doctrines toujours élevées et empreintes d'un sérieux amour du bien; ici, c'est l'expérience qui se borne à constater; là, c'est la philosophie qui fait naître les inspirations créatrices.

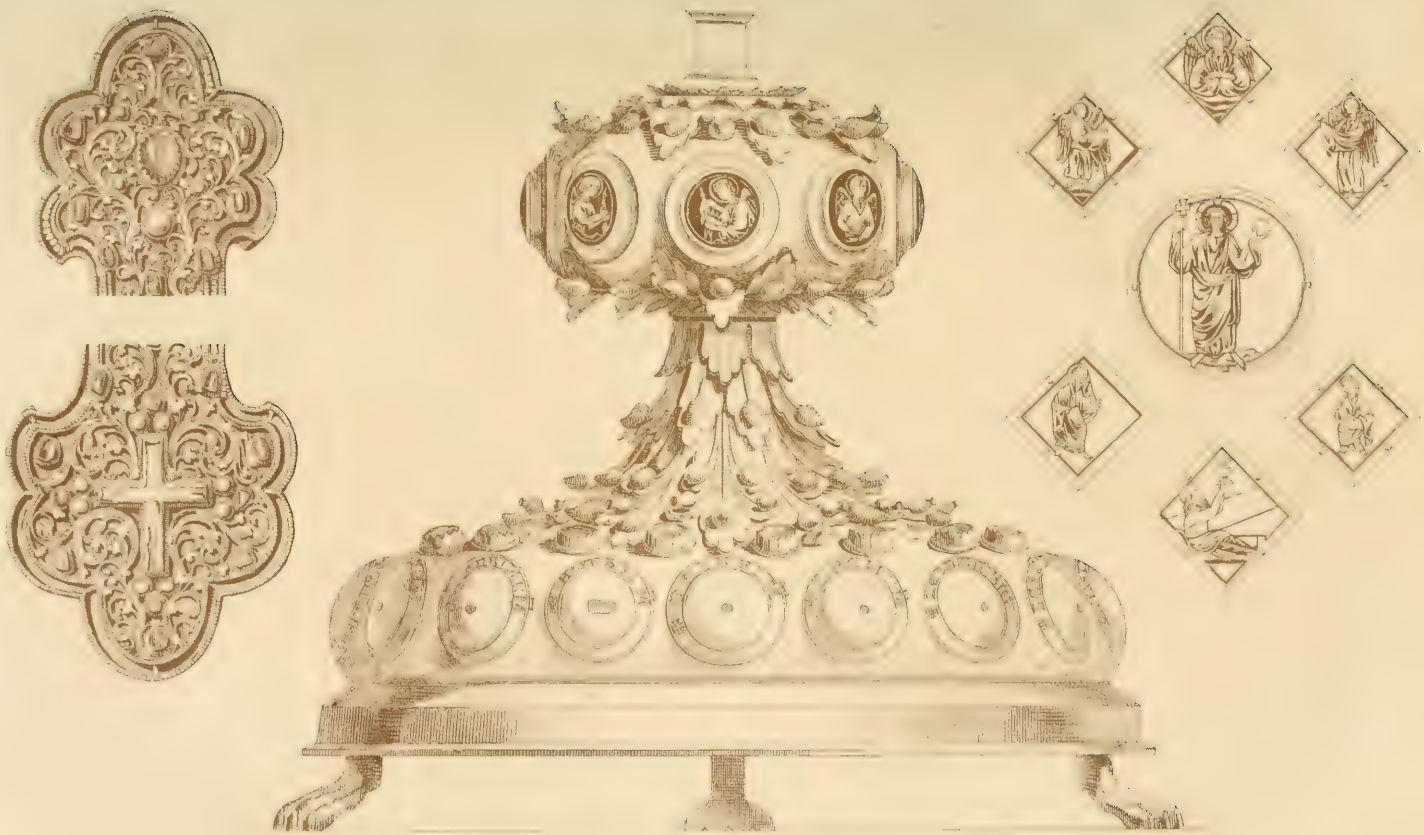

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

SEPTIÈME ARTICLE. *

VII. — CIBOIRES EN FORME DE TOURS.

On a souvent donné aux ciboires la forme d'un petit édicule rond, carré, hexagone ou octogone, surmonté d'un toit conique, hérissé ou non de crochets. Ces tours eucharistiques — *turres* — pour lesquelles on trouve une formule spéciale de bénédiction dans le *Sacramentaire gallican*, étaient tantôt suspendues au-dessus de l'autel, tantôt conservées dans les sacristies ou les *armarium*. On les posait parfois sur l'autel, pendant le saint sacrifice, afin de distribuer la communion aux fidèles et c'est là vraisemblablement l'origine des tabernacles adhérents à l'autel qui ont conservé longtemps la forme de leur type primitif.

Sandelli (1) a décrit des tours eucharistiques, en argile rougeâtre, qui furent trouvées dans les Catacombes de Rome : ces tours avaient à

* Voir le numéro de juillet 1858, page 289.

(1) *De sacris synaxibus*, c. 19.

peu près la forme des autels carrés faits d'une seule pièce. Des lampes en bronze ou en argile adhéraient à quelques-unes d'entre elles, ce qui, entre parenthèses, prouve l'ancienneté de l'usage de faire brûler une lampe devant le Saint-Sacrement.

Un petit meuble en terre cuite et en forme de tour, publié par M. Perret [1] a beaucoup d'analogie avec les tours dont parle Sandelli et a probablement servi également à conserver l'Eucharistie.

Le Pape Innocent Ier (402-417) fit don d'une tour d'argent à l'église des Saints Gervais et Protais. Le Pape Hilaire, mort en 468 fit un semblable présent à la basilique de Latran [2].

Saint Aredius, abbé de Saint Yricix, mentionne quatre tours parmi les vases sacrés qui lui appartenaient [3].

Saint Remi, archevêque de Reims, enjoignit à son successeur, par son testament, de faire confectionner une tour (*turriculum*) et un calice avec un vase d'or, pesant dix marcs, que lui avait donné Clovis [4].

La tour eucharistique que Félix, évêque de Bourges, donna à son église, était aussi en or. Venance Fortunat [5] l'a célébrée dans les vers suivants :

Quam bene juncta decent, sacrati ut corporis agni
Margaritum ingens, aurea dona ferant!
Cedunt chrysolithis salomonia vasa metallis
Ista placere magis ars facit atque fides.

Grégoire de Tours nous raconte qu'un diacre sacrilége de la ville de Riom transportait de la sacristie dans l'église une tour, *in quâ mysterium dominici corporis habebatur* [6]; que cette tour s'échappa de ses mains et alla se poser d'elle-même sur l'autel où se célébraient les saints mystères. Ce texte a donné lieu à diverses interprétations. Mabillon [7] et Thiers [8] pensent que cette tour ne contenait que les vases sacrés nécessaires à la célébration de la messe. J. Gropper [9],

(1) *Catacombes de Rome*, t. IV, pl. XIX, n° 4.
(2) ANASTASE LE BIBL., *Vit. rom. pontif.*
(3) MABILLON, *Vetera Analecta*, t. II, p. 57.
(4) LABBE, *Biblioth.*, t. I, p. 806. — FLODOARD, *Hist. eccles. remens.*, lib. I, c. 18.
(5) Lib. III, carm. 25.
(6) *De Gloria martyrum*, lib. I, c. 86.
(7) *Dissert. de azym.*, c. 8.
(8) *Dissertation sur les autels*, ch. 24.
(9) *De asservatione Eucharistiæ*, p. 451.

Duranti [1], Bona [2], D. Chardon [3], P. Lebrun [4], croient au contraire que cette expression collective *ministerium* ou *mysterium dominici corporis* comprend non seulement les vases liturgiques, mais aussi les hosties réservées pour la communion. Il pouvait y avoir quelque doute sur l'interprétation de ce passage, alors qu'on discutait sur le sens du mot *ministerium* : mais Dom Ruinart, dans l'édition qu'il a donnée du livre de Grégoire de Tours, affirme que tous les manuscrits qu'il a pu consulter portent *mysterium :* ce qui nous semble trancher la difficulté.

On représente ordinairement sainte Claire avec une tour eucharistique à la main. C'est une allusion à l'un des plus beaux traits de sa vie. Quand elle vit les Sarrasins envahir la ville d'Assise, elle sortit de son couvent en tenant le saint ciboire et mit les barbares en fuite. Les actes de cette sainte, écrits deux ans après sa mort, mentionnent le ciboire sous le nom de *boîte d'ivoire*, mais sans en préciser la forme [5].

On donnait parfois le nom de *tabernacles* aux tours eucharistiques. Un inventaire de la Sainte-Chapelle, daté de 1376, mentionne « une coupe d'or et un tabernacle d'argent doré à trois chaesnes d'argent [6]. »

Parmi les églises qui conservaient jadis la sainte réserve dans des ciboires en forme de tours, nous citerons les cathédrales de Laon, Reims, Bourges, Digne, Orléans ; Saint-Michel de Dijon, Saint-Laurent de Rouen, Saint-Benoît à Paris, les Célestins à Avignon, à Colombiers et à Paris, l'abbaye de Marmoutiers, etc. [7].

Une ancienne tour eucharistique a été replacée en 1842 dans l'église de Moltot (Calvados). « Ce tabernacle, dit M. de Caumont, offre l'image d'une tour pentagone terminée par une gracieuse pyramide garnie de crochets. Deux étages superposés dans la hauteur d'un joli tourillon sont percés sur chaque face de fenêtres d'une délicatesse extrême dans le genre flamboyant. Ces étages sont séparés l'un de l'autre par une rampe simulée, dans le même style que les fenêtres..... Tout porte à croire que ce tabernacle est à peu près du temps de Louis XII. L'étage

(1) *De ritib. Eccl.* l. I, c. 16, n° 4.

(2) *Rer. liturg.* l. II, c. 17, n° 6.

(3) *Hist. des Sacrements*, t. II.

(4) *Explicat. des Cérém. de la Messe*, t. II.

(5) SURIUS, t. IV, 12 aug.

(6) *Revue archéologique*, t. V, p. 168.

(7) BELLOTTE, *Rit. Eccl. laud.*, p. 49. — CHARDON, *Hist. des Sacrem.*, t. II, p. 250. — THIERS, *de l'Exposition du Saint-Sacrement*, t. I, p. 40, 42. — MOLEON, *Voyage liturgique*, p. 180. — *Voyages littéraires*, t. I, p. 21, 67, etc.

inférieur était destiné à contenir les hosties, et l'étage supérieur pouvait servir d'exposition [1]. »

On conserve dans l'église de l'ancienne abbaye de Senanque une tour du XIIIe siècle, en bois peint et doré ; le corps principal est octogone, percé de trente-deux fenêtres et surmonté d'une espèce de clocher à six pans. On y lit l'inscription suivante que M. Viollet-le-Duc [2] suppose avoir été repeinte d'après l'ancienne :

QUI : MANDVCAT : HVNC : PANEM : VIVET : IN : ÆTERNVM :

Les anciennes tours eucharistiques sont devenues extrêmement rares ; on en rencontre fort peu dans les musées. Un très-petit nombre de ces curieux monuments a été dessiné. Une gravure de la collection des Bollandistes [3] représente une tour suspendue dans la chapelle de Jacques II, roi de Mayorque, au XIVe siècle. Deux autres tours sont figurées dans le *Voyage archéologique de l'Aube* et dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Vandrille*, par Langlois du Pont-de-l'Arche.

Un tableau du XVIe siècle, conservé dans la sacristie de la cathédrale d'Arras, représente le grand autel de cette église, à peu près tel qu'il était au XIIIe siècle. Une custode en forme de tour est tenue suspendue par un ange qui, la tête en bas, semble descendre de la volute d'une crosse [4].

Ce n'est point sans un motif symbolique qu'on a donné la forme de tour aux vases eucharistiques. C'est l'emblème de la force morale que le chrétien puise dans la sainte communion. L'Eucharistie, dit Novarini [5], est la tour inexpugnable de l'église et ne peut pas être mieux réservée que dans un ciboire en forme de tour. D. Martène [6] ajoute que ces sortes de vases sont destinés à nous rappeler le sépulcre de Notre-Seigneur qui fut creusé en forme de tour dans un rocher. On considérait aussi la tour comme l'emblème de la sainte Vierge, *turris Davidica*. Mais cette application était faite même aux ciboires qui n'avaient point la forme de tour ; car Guillaume Durand dit d'une manière générale : « le coffre (*capsa*) dans lequel on conserve les hosties consacrées signifie le corps de la Vierge glorieuse. Il est tantôt de bois,

(1) *Bulletin monum.* t. IX, p. 321.
(2) *Dict. raisonné du Mobilier français*, t. I, p. 246.
(3) Act. Jun., t. III, p. 27.
(4) *Annales archéolog.*, t. IX, p. 1, article de M. Lassus.
(5) *Agnus euchar.*, c. LV, n° 568.
(6) *Anecdot. thes.*, t. V, col. 95.

tantôt d'ivoire blanc, tantôt d'argent, tantôt d'or et tantôt de cristal. Et selon les diverses matières, il exprime les diverses vertus du corps de Jésus-Christ [1]. »

Remarquons, en terminant, que les tours ne servaient souvent qu'à contenir un autre vase eucharistique; telle était selon DD. Martène et Durand [2] la tour d'ivoire, conservée à l'abbaye de Saint-Waast près d'Arras, et qu'une tradition erronée regardait comme le vase où Marie Magdeleine conservait autrefois ses parfums. Telle devait être encore la tour de bois placée sur l'autel de l'abbaye d'Olivet et à laquelle on montait par un degré [3] et la tour de la Sainte-Chapelle dont nous avons parlé plus haut.

La forme de tour fut aussi adoptée pour certains ostensoires et certaines châsses. Ainsi par exemple, les religieux de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, de l'ordre de Prémontré, conservaient une partie de la mâchoire de saint Jean-Baptiste, dans une tour de vermeil soutenue par deux chérubins d'or [4]. Une tour hexagone en cristal de roche, portée sur un pied d'argent servait d'ostensoir à l'église de Saint-Corneille de Compiègne [5].

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) *Ration.*, lib. I, c. 3, p. 25.
(2) *Voyages littéraires*, t. II, p. 67.
(3) *Ibid.*, t. I, 1re partie, p. 21.
(4) Dr CANGE, *Traité hist. du chef de saint Jean-Baptiste*, p. 151.
(5) *Description des Reliques de Saint-Corneille de Compiègne*, p. 55.

DE QUELQUES PRÉTENDUES SATIRES ANTI-CLÉRICALES

DANS LES SCULPTURES DU MOYEN-AGE.

Deux professeurs de l'Université de Kœnigsberg ont publié un ouvrage consacré à l'histoire et à la description de la cathédrale de cette ville. On trouve le passage suivant dans le second volume, spécialement dû à la plume de M. Hagen, professeur d'*Histoire de l'art* :

« Les tailleurs de pierre, peut-être parce qu'ils apprirent, par certaines inimitiés ecclésiastiques, que leur Confrérie obtenait une faveur prédominante et enlevait aux cloîtres leurs profits, se permirent de placer dans les églises des images satiriques à l'égard du clergé, quelque respect qu'ils eussent d'ailleurs pour la discipline chrétienne. Le scandale causé par l'ignorance ou par les vices des ecclésiastiques se révèle dans un grand nombre de statues de pierre. Le Pape est chassé en enfer ; un âne dit la messe ; un prêtre, au lieu de bréviaire, tient un échiquier à la main ; un moine embrasse une nonne, etc. »

Les assertions que renferme ce passage ont paru très-contestables à M. Braun, collaborateur du journal l'*Organ für Christliche Kunst*, et il a entrepris de les réfuter, en examinant les deux questions suivantes : 1° Les images placées à l'extérieur ou à l'intérieur des églises ont-elles été exécutées contre la volonté du clergé, et leur exécution doit-elle être généralement attribuée aux motifs allégués ? — 2° Quand bien même il faudrait admettre que ces images ont été exécutées contre la volonté du clergé, s'ensuivrait-il qu'elles fussent une preuve de l'ignorance et des vices du clergé, à l'époque de la construction des églises gothiques ?

M. Braun répond à ces deux questions négativement. Nous allons tantôt traduire et tantôt analyser sa discussion.

On voit dans les images dont il s'agit des satires contre le clergé. Si tel est leur caractère, il faut convenir que ce sont des satires de l'espèce la plus grossière, des satires d'autant plus cruelles, qu'au lieu d'être écrites sur une feuille volante, exposée à une destruction rapide, elles ont été sculptées en pierre et incorporées aux cathédrales pour la durée des siècles. Le clergé de ces temps anciens était, on ne le nie pas, en possession d'une grande puissance et de grands biens : comment alors

comprendre qu'il ait été loisible à chacun de venir railler le clergé dans sa propre demeure, d'y mettre en lumière ses dérèglements, et de le livrer au mépris du peuple? Si le clergé avait manqué d'autorité pour empêcher dans l'origine l'exposition de ces satires, pourquoi n'aurait-il pas profité du premier moment favorable pour détruire d'injurieuses statues? Pourquoi est-il resté pendant des siècles le gardien de sa propre dérision?

A supposer, contre toute vraisemblance, que ces statues eussent réellement un caractère satirique, il ne s'ensuivrait nullement qu'elles prouvassent l'ignorance et les dérèglements du clergé. Le professeur M. Hagen affaiblit, annule même sa conclusion, en ramenant à la rivalité des tailleurs de pierre, comme à leur source, ces prétendues satires. Depuis quand, en effet, la rivalité, la jalousie ont-elles fait tomber le bandeau de leurs yeux pour apprécier équitablement le mérite d'autrui, et pour ne pas dépasser de justes bornes dans leurs critiques? Depuis quand la caricature a-t-elle été reconnue comme la mesure du mérite? Qui donc juge la valeur morale de Socrate par les *Nuées* d'Aristophane, le génie tragique d'Euripidé par les *Thesmophories*, la moralité de Lycambes par les *Iambes* d'Archiloque? Si les statues de pierre sont des satires, la conclusion relative à l'ignorance et aux vices du clergé est fausse; elle l'est à un bien plus haut degré, si les statues n'ont pas le caractère qui leur est attribué par M. Hagen.

Pour se placer à un point de vue qui permette d'apprécier sainement ces statues, deux considérations sont nécessaires.

Suivant la doctrine du christianisme, le monde avant le Christ était en la puissance du démon. A cause de sa domination, l'ennemi du genre humain est appelé le Prince de ce monde. Jésus-Christ a brisé cette puissance, il a détruit cette souveraineté maudite; mais pourtant l'influence du démon sur le monde n'a pas été complètement anéantie. Lorsque l'Apôtre dit : « Soyez fermes dans la foi, car votre adversaire rôde comme un lion rugissant qui cherche une proie à dévorer, » il n'a pas fixé d'époque où cet avertissement deviendrait superflu. C'est la Bible elle-même qui prévient l'homme des tentations, des séductions du Mauvais et de ses suppôts. Lisez les Pères de l'Eglise et les écrivains ecclésiastiques : dans leurs écrits, les démons apparaissent, tantôt sous des formes lumineuses, belles, attrayantes; tantôt sous la figure affreuse et repoussante d'un bouc, d'un singe, d'un pourceau, d'un dragon, d'un crapaud, d'un serpent, et de beaucoup d'autres animaux. Ils s'y montrent aussi sous la forme d'oiseaux, et particulièrement sous celle de corneilles qui voltigent avec bruit autour du lit d'un mourant

pour s'emparer de l'âme, prête à s'échapper du corps. La croyance à ces transformations diaboliques n'a subi aucune restriction par suite de la Réforme protestante. Luther, en effet, n'enseigne pas seulement que le diable induit l'homme à commettre le péché, et qu'il doit être considéré comme principe et source de tout péché [1]; mais il connaît un grand nombre d'animaux sous la forme desquels le diable s'est montré; il affirme la prédilection du Maudit pour la figure du singe [2]; il cite même plusieurs exemples d'apparitions : le diable rompant le cou à un sacristain [3], troublant des moines pendant l'office divin, etc.

Ces indications suffisent pour établir que la croyance aux manifestations, aux apparitions des démons, était généralement répandue parmi les Catholiques et les Protestants. Si donc des images de cette sorte s'offrent à nous, soit dans les livres, soit dans des œuvres de peinture ou de sculpture, il convient de les prendre tout-à-fait au sérieux, suivant l'esprit de ces anciens temps, et de ne leur attribuer un caractère satirique que lorsque des motifs particuliers nous y autorisent.

Après cette première considération, nous abordons la seconde.

Le Moyen-Age, non plus que l'antiquité chrétienne, ne connaissait point cette sorte de morale qui, dérivée d'un principe suprême, et reposant sur l'étude de certains dogmes, forme un tout systématique et circonscrit. La principale manière d'exposer la morale était de la présenter en exemples, en images. Pour le prouver avec évidence, il suffit de citer les *Vies des Pères*, les *Conférences* de Cassien, les *Dialogues* de Grégoire-le-Grand. Ces ouvrages renferment de courtes biographies d'anachorètes, de moines éminents et d'autres pieux personnages; ils exposent brièvement les tentations auxquelles ces hommes ont été soumis, et dont ils ont triomphé; en conséquence, ils parlent souvent aussi des apparitions visibles du Mauvais Esprit, sous des formes et des déguisements divers. La méthode de ces livres ascétiques a suscité, au Moyen-Age, une infinité de légendes et de vies de saints, dont le but était l'*édification* des fidèles. Les *Vies des Pères*, les *Conférences* de Cassien, les *Dialogues* de Grégoire-le-Grand ont donné naissance à des écrits analogues. Nous les passons sous silence et ne mentionnons qu'un seul ouvrage, les *Memorabilia* ou les *Dialogues* de Césaire d'Heisterbach, qui n'est pas généralement rangé dans cette classe d'écrits. On a jugé

(1) Luther's werke, von Walch, VI. s. 1620 ff.

(2) *Ibid.*, XXII. s. 1146.

(3) *Ibid.*, XI. s. 1296.

Césaire comme un des hommes les plus crédules, si ce n'est comme l'homme le plus crédule du Moyen-Age, parce que l'on a complètement méconnu le caractère et le but de son livre. Ce n'est autre chose, en effet, qu'un cours de Religion et de Morale en action, particulièrement destiné aux ecclésiastiques, et plus particulièrement encore aux moines, sans prétention aucune à l'exposition complète et rigoureuse de la Doctrine chrétienne. Ainsi, Césaire parle des démons, et, au lieu de fournir une démonstration érudite de leur existence et de leur pouvoir, il allègue tout d'abord une série d'exemples de leurs apparitions, des tentations qu'ils ont fait subir aux hommes, et des maux qu'ils leur ont causés. Conformément au but de son livre, il se plaît surtout à signaler des ecclésiastiques et des moines qui se sont laissé séduire par le diable. S'il veut montrer combien l'avarice chez un ecclésiastique est abjecte et criminelle, il dit en peu de mots ce que c'est que l'avarice, et il fait voir ensuite par des exemples et des visions comment ce vice est châtié dans ce monde et dans l'autre. Nous citerons quelques unes de ces légendes.

Gottfried, chanoine de Saint-André, à Cologne, était très-avare ; il mourut subitement, et un ecclésiastique eut la vision suivante : le juif Jacob, de Cologne, était devant l'hôtel de la Monnaie ; le chanoine défunt gisait étendu sur une enclume, et le juif se mit à lui marteler le corps, jusqu'à ce qu'il fût aplati comme la plus mince monnaie.

Pour démontrer que les ecclésiastiques, lorsqu'ils chantent à l'église, ne doivent pas aspirer à la vaine gloire, Césaire raconte cette autre légende. Dans une certaine église, les ecclésiastiques ne chantaient pas comme ils devaient le faire, c'est-à-dire avec piété, modestie, dignité ; ils voulaient se faire remarquer, s'attirer des louanges, et, dans ce but, ils forçaient leur voix et criaient à l'envi. Durant leur malséant concert, une personne pieuse vit le diable debout, à un endroit élevé de l'église. De la main droite, le malin esprit tenait un long et large sac, et, avec la main gauche, il y jetait à poignée les accents prétentieux des chanteurs. Après le service divin, les ecclésiastiques se félicitent de leur chant magnifique. « Sans doute, vous avez bien chanté, leur dit alors l'homme qui avait vu le diable, mais vous avez chanté plein un sac. » Inutile de peindre l'effroi de ces glorieux, quand ils surent quelle part le diable avait prise à leur concert.

On ne doit pas se fier au diable, dit plus loin Césaire : quelquefois il tue l'homme dans le péché même, toujours il le trompe finalement. A Soest, se présente un homme qui veut que l'on parle de lui ; il s'engage à monter sur le clocher de l'église de Saint-Julien et à se précipiter

ensuite de cette hauteur. Confiant dans la puissance et dans la promesse du diable, il exécute son engagement; mais son corps reste inanimé à l'endroit de la chûte, et son âme est emportée en enfer par le démon.

Il n'est pas nécessaire de citer d'autres exemples pour caractériser la méthode qui domine dans des livres tels que ceux de Césaire d'Heisterbach. On le voit, tout y est vivant, manifeste, tangible; point d'idées abstraites, de définitions subtiles, d'expositions systématiques. Le langage de l'école et de l'Eglise, avec ses images pleines de vie, de sens, de couleur, et facilement saisissables, prend un corps et passe tout entier dans les réalités de l'art. Le poète, le peintre, le sculpteur, le recueillent de la bouche du prêtre, et nous le voyons ensuite représenté dans les poèmes, dans les œuvres de peinture et de sculpture. Nous avons donc là une clef pour l'explication des statues en pierre des édifices gothiques : faisons-en immédiatement l'essai.

Sur la flèche d'une tour de la cathédrale de Magdebourg, on voit sculptés en pierre le diable, et un moine qui voulut monter en pantoufles jusques sur la couronne, mais qui tomba du haut de la tour, et eut le corps fracassé. Cette sculpture nous offre le pendant de l'homme de Soest dans Césaire d'Heisterbach. Un moine, avant tout, doit être humble, ne point aspirer à la vaine gloire, aux fonctions ecclésiastiques élevées; si le diable le conduit au sommet de la tour, c'est pour l'en précipiter. Les pantoufles indiquent que ce moine appartenait aux Déchaussés, qui, appelés plus impérieusement que d'autres à la vertu de l'humilité, cherchaient souvent à franchir les limites tracées par la règle de leur ordre.

La poésie et la prose s'étaient emparées aussi du sujet traité par la sculpture à la cathédrale de Magdebourg. Pour ne parler que de la poésie, nous renvoyons au *Speculum stultorum*, composé, vers l'an 1200, à Canterbury, par un homme distingué, théologien, et même moine.

Les monuments religieux de Magdebourg offrent d'autres sujets qui méritent de fixer l'attention. A Saint-Ulrich, le diable, sculpté en pierre, tient dans ses griffes un enfant emmailloté; la cathédrale renferme une sculpture qui représente un couvent vers lequel un moine porte une nonne. Le portier du couvent n'est autre que le diable, il les y introduit tous deux. Or, peut-on traduire d'une manière plus sensible que par la première image cette doctrine, que l'enfant sans baptême, privé des bénédictions et des bienfaits de l'Eglise, est au pouvoir du démon? Le moine et la nonne de la seconde image sont

tombés aussi en la puissance du diable, qui leur ouvre la porte du cloître, et va, sans doute, la refermer sur eux. La sculpture ne pouvait exprimer d'une façon plus vive cette honteuse servitude.

M. Otte, dans son *Manuel d'Archéologie de l'Art* (1), donne le dessin d'une sculpture en pierre qui existe au porche de la cathédrale de Magdebourg, et sur laquelle on voit un singe faisant de la musique, une grosse femme nue chevauchant sur un bouc, et enfin un aigle. M. Otte reconnaît dans la femme, Vénus; dans le singe musicien, Neptune; dans l'aigle, le symbole de Jupiter. Nous tenons cette interprétation pour absolument fausse, et nous en donnerons une autre lorsque nous serons convaincu que l'oiseau signalé est réellement un aigle, et non pas un corbeau. Les bévues ne manquent pas dans ce genre d'études. Ainsi l'on a prétendu qu'une sculpture de la cathédrale de Ratisbonne représente un moine embrassant une nonne; peut-être même est-ce à cette image que le professeur de Kœnigsberg fait allusion dans le passage cité en tête de cet article. Eh bien! il n'y a ni moine, ni nonne dans la sculpture de Ratisbonne; elle représente tout simplement..... sainte Elisabeth embrassant la Sainte-Vierge.

Saint Grégoire-le-Grand a dit: « Les tableaux des églises sont peints pour ceux qui ne savent pas lire (2). » Si l'on peignait des images dans ce but, pourquoi n'aurait-on pas exécuté des images en pierre avec la même intention? Pour ceux qui n'appartenaient pas à la classe des esprits incultes, l'image avait aussi son utilité: elle leur représentait ce qu'ils avaient lu ou entendu.

Si l'on veut se faire une juste idée des choses du passé, avons-nous déjà dit, il faut les considérer à la lumière de leur temps. L'explication que nous avons donnée des statues en pierre devient encore plus claire et plus plausible, si l'on se place à un certain point de vue, c'est-à-dire si l'on tient compte de la liberté de parole dont s'applaudissait le moyen-âge. La censure, dit Goëthe, est une conséquence de l'invention de l'imprimerie, et Fichte prétend qu'au commencement du XVIe siècle il régnait encore à Rome une liberté de langage dont, au commencement du XIXe, les pays protestants pourraient souhaiter une partie. Les hommes de fer du moyen-âge, qui n'avaient pas de nerfs, mais seulement des muscles, chez lesquels le courage personnel, suivant la pensée de Goëthe, n'avait pas encore été affaibli par l'invention de la poudre,

(1) Handbuch der Kunstarchæologie, p. 285.

(2) Ideirco pictura in ecclesiis adhibetur, ut hi qui litteras nesciunt, saltem in parietibus videndo legant, quæ legere in codicibus non valent. Gregor. Regist. epist. lib. VII. CXI.

ces hommes, disons-nous, supportaient un langage véhément et hardi. L'Eglise aussi avait ses interprètes audacieux, qui proclamaient la vérité avec le courage des prophètes de l'ancienne alliance. La parole de saint Bernard faisait trembler les princes et les chevaliers. Dante écrit sa *divine Comédie* : son blâme atteint des évêques et des Papes ; il assigne à un Pape une place en enfer, avant qu'une sculpture en pierre ait traduit cette condamnation ; et pourtant des chaires sont fondées en Italie pour l'interprétation du Dante. Pétrarque, Boccace, Suso [1] et Geiler de Kaisersperg parlent non moins librement des vices et de l'abâtardissement du clergé ; les grands prédicateurs de morale des siècles dont nous parlons, dénoncent la dépravation partout où ils la rencontrent, et ils n'épargnent aucune classe de personnes, pas même la leur [2]. Souvent, chose remarquable ! leurs attaques redoublent de véhémence, lorsqu'elles sont dirigées contre le clergé. Ils avaient un grand modèle pour cette rude franchise. Par quel livre savons-nous que David et Salomon ont commis de si horribles actions, que le prince des apôtres a renié son maître ? Par le livre des livres : la Bible !

A. BREUIL.

(1) Suso, édité par le cardinal Diepenbrock, p. 495.

(2) Les prédicateurs poussèrent souvent si loin la censure de leur propre classe, que des orateurs plus prudents furent obligés de conseiller la modération dans le blâme. Conf. *Beati Bernardini Senensis, quadragesimale de Christianâ religione*, sermo xx. — Bernardin mourut en 1444.

LA CROIX D'OISY

ET AUTRES CROIX ANCIENNES.

Étude sur les règles traditionnelles concernant les Crucifix et les Croix.

DEUXIÈME ARTICLE. *

III.

Dès le moment où l'Eglise, délivrée des persécutions, fut libre de paraître et de vivre au grand jour, elle prit plaisir à faire briller à tous les yeux le signe de la rédemption du genre humain. Cette croix, jusqu'alors insigne d'ignominie, étant devenue par la mort de l'Homme-Dieu l'emblème de la victoire par excellence, de la victoire sur le mal moral ou le péché, on se plut à l'entourer de couronnes, à l'accompagner des lettres qui désignent la Toute-puissance, à l'orner de mille manières, à l'embellir par une foule d'ingénieuses modifications.

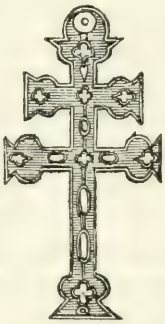

Les siècles qui suivirent imitèrent cet exemple, et toujours on vit l'instrument de notre salut entouré d'honneurs particuliers, orné des

* Voyez la livraison de Juillet, page 306.

formes les plus gracieuses, enrichi des trésors de la nature ou de l'art. On fit plus, comme nous l'avons déjà dit ; on voulut que cette croix fût un livre, et chaque siècle rivalisa de zèle avec ceux qui l'avaient précédé pour faire dire à la croix, de la manière la plus éloquente possible, l'histoire complète de la rédemption de l'humanité. Ce fut surtout sur les grandes croix destinées à être portées à la tête des processions, sur les croix stationales ou processionales, qu'on développa avec bonheur ce système à la fois utile et savant.

Ciampini a donné dans le second volume de ses *Vetera monimenta*, la description de deux croix stationales, appartenant au chapitre de l'insigne Basilique de Saint-Jean de Latran, l'une du xve siècle et l'autre bien plus ancienne ; toutes deux, surtout la première en date, sont exécutées dans le système à la fois historique et figuratif, dans le sens synthétique dont nous parlons. Tel est en effet le sens profond des sujets nombreux tracés sur les plaques d'argent qui recouvrent le bois de la première de ces croix, sujets que l'auteur italien s'est contenté d'indiquer, sans en faire voir l'idée d'ensemble et la connexion intime de ces faits bibliques avec le fait suprême du Calvaire.

Au septième livre de son admirable ouvrage de la Cité de Dieu, saint Augustin nous enseigne que dès l'origine même du genre humain le mystère de la vie éternelle par l'incarnation et la croix du Fils de Dieu a été annoncé par des signes et des révélations appropriés aux temps. « Puis le peuple hébreu a été rassemblé en société pour figurer ce mystère, et c'est au sein de ce peuple que, par l'organe de certains hommes, les uns initiés, les autres étrangers à l'intelligence de leurs prédictions, tout ce qui devait s'accomplir depuis l'avènement du Christ jusqu'à nos jours et jusqu'aux temps futurs a été prédit, et cette race juive est dispersée par toutes les nations, pour servir de témoignage aux Ecritures qui montrent la promesse du salut éternel en Jésus-Christ. Car non-seulement toutes les prophéties qui sont exprimées par des paroles, non-seulement les préceptes qui règlent la vie et les mœurs et forment la piété, mais encore les rites sacrés, le sacerdoce, le tabernacle ou le temple, les autels, les sacrifices, les cérémonies, les jours de fêtes, et en un mot toutes les choses du culte dû à Dieu (culte proprement dit par les Grecs, culte de latrie), toutes ces choses ont signifié et annoncé d'avance ce qui, pour le salut éternel des fidèles, a été accompli depuis en Jésus-Christ, s'accomplit sous nos yeux ou reste encore à s'accomplir, selon l'espérance certaine que nous en avons. »

Saint Augustin nous donne encore les mêmes enseignements au xiiie livre contre Fauste Manichéen ; il s'exprime ainsi : «... Ut non

solum ille aut ille homo, sed universa ipsa gens totumque regnum propheta fieret Christi christianique regni [1]. » Il revient sur la même doctrine fondamentale un peu plus loin dans le même ouvrage ; enfin, il développe la même pensée dans d'autres endroits de ses savants écrits.

Cette doctrine de saint Augustin est celle de saint Jérôme, d'Origène et de toute l'école chrétienne d'Alexandrie, des Pères antérieurs comme des interprètes de l'Ecriture qui sont venus plus tard ; elle est la clef de l'intelligence des Écritures au sens spirituel ; elle nous montre toujours et partout le Verbe de Dieu fait homme et s'offrant à son Père pour le salut de l'homme, s'offrant en figure dans ses saints avant de s'offrir en réalité sur l'arbre de la croix ; c'est, en un mot, cet agneau immolé dès le commencement du monde, ce sacrifice unique, ce centre auquel tout vient aboutir. A l'aide de cette clef mystérieuse et traditionnelle il nous est facile maintenant de pénétrer le sens de toutes ces figures et de nous rendre raison de toutes ces représentations qui recouvrent les deux faces de la croix de Saint-Jean de Latran.

En effet, au centre même de cette croix le sujet est nettement accusé et les deux médaillons qui occupent le milieu de chaque côté sont comme les deux antipodes du monde moral. D'un côté on voit Adam et Eve séduits par le serpent et mangeant le fruit de l'arbre qui leur était interdit ; de l'autre côté du même médaillon central on voit Jésus attaché à l'arbre de la croix, entre la sainte Vierge et saint Jean, les représentants de l'humanité régénérée ; d'une part donc, la faute ; d'autre part, la réparation.

A partir de ce point central, et rayonnant dans toutes les directions, sont représentés un grand nombre de ces faits à la fois historiques et figuratifs qui tous se rapportent à ce centre de l'histoire et de la religion ; ces faits embrassent les principales époques du monde avant Jésus-Christ. Au haut de la croix, Dieu crée le monde ; l'esprit de Dieu plane sur les eaux et les féconde ; la lumière est créée, le jour et la nuit sont rendus distincts ; les montagnes s'élèvent du fond des eaux ; en un mot, c'est la genèse même de la terre. Puis l'homme est créé ; un sommeil mystérieux et prophétique, figurant d'avance le sommeil de Jésus sur la croix, s'empare de ses sens ; la femme naît de son côté, comme plus tard l'Eglise naîtra du côté entr'ouvert de Jésus, le nouvel Adam.

A la droite du médaillon central, et par conséquent à la place d'honneur, nous voyons toutes les scènes qui ont rapport au bonheur pri-

(1) *Patrolog.* tom. XLII, S. Augustin, tom. 8, édit. Migne, col. 283.

mitif de l'homme dans l'état d'innocence : Dieu y parle avec Adam et Eve, qui n'ont point encore honte de leur nudité, l'arbre de la science du bien et du mal est là sans qu'ils y aient touché, l'autre arbre mystérieux de l'Eden s'y trouve également : c'est, en un mot, l'image de la félicité parfaite.

A gauche au contraire le spectacle est tout autre. Le jardin de délices est soigneusement fermé ; l'ange chasse du Paradis terrestre Adam et Eve honteusement revêtus de peaux de bêtes, symboles de leur dégradation ; un chérubin à la face terrible brandit son épée à l'entrée du séjour du bonheur désormais impénétrable à l'homme déchu ; Adam et Eve, armés de leurs instruments de travail, vont disputer à la terre une nourriture qu'elle leur donnera dorénavant d'une main avare.

Au bas de la croix, nous voyons le juste Noé et sa famille dans son arche de bois, à l'aide de laquelle il échappe au déluge, comme le bois de la croix et la barque de Pierre sauvent l'Église des fidèles du milieu de la corruption des péchés qui inondent la terre. Plus haut, c'est la vocation d'Abraham, la promesse d'une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, l'annonce d'une humanité régénérée par le sacrifice ; aussi le sacrifice qu'Abraham est appelé à faire de son propre fils Isaac, figure du sacrifice que Dieu le Père fait de son fils devenu homme, est-il figuré de l'autre côté de la croix, à une place d'honneur et dans un médaillon spécial, comme il convenait à ce fait prophétique d'une importance toute particulière.

Les deux fils d'Isaac, Jacob et Esaü, viennent ensuite l'un après l'autre pour obtenir la bénédiction de leur père ; Jacob est substitué à son aîné, les nations païennes sont appelées à former l'Eglise dans une bien plus grande proportion que les Juifs ; la synagogue est répudiée à cause de son infidélité et de l'oubli volontaire de ses priviléges ; l'Eglise est composée de toutes les nations.

Sur l'autre côté de la croix, nous retrouvons des scènes analogues et qui toujours nous présentent le même sens profond. C'est d'abord, comme nous l'avons dit, le triste tableau de la chûte de nos premiers parents. Puis, plus bas, Caïn et Abel offrent chacun leur sacrifice ; celui d'Abel, figure anticipée de Jésus-Christ, est agréé. Caïn est jaloux ; Dieu lui parle et l'exhorte à se vaincre lui-même : mais la passion est plus forte, parce que Caïn n'a pas pu lui résister ; le malheureux tue son frère et devient ainsi le triste prophète des juifs qui plus tard tueront également celui qui a voulu naître leur frère selon la chair et l'attacheront à cette croix.

On trouve ensuite la vision mystérieuse de Jacob, l'échelle qui relie le ciel à la terre et qui figure l'union qui s'opérera un jour, dans la postérité même de Jacob, entre Dieu et l'homme, par l'incarnation et la mort du Fils de Dieu. Aussi Jacob, plein de foi, se lève-t-il et consacre-t-il en cet endroit même un autel qu'il nomme l'habitation de Dieu, Beth-El.

Fort de sa vocation sublime, Jacob lutte contre l'ange et conquiert le nom d'Israël, symbole de la force surhumaine qu'aura bientôt l'humanité régénérée par la croix. Puis, vient l'histoire détaillée du patriarche Joseph, image vive, prophétie saisissante de Jésus, vendu par ses frères, livré par jalousie à des étrangers, et déposé dans le tombeau.

Tel est l'ensemble des faits, des prophéties d'action que l'on admire sur cette belle croix de Saint-Jean de Latran; c'est comme un abrégé concis et énergique de l'histoire du monde, un admirable commentaire du double fait que présente sur ses deux faces le médaillon central. On peut prier, on peut méditer longuement devant une croix de ce genre; c'est un livre tout entier, dans lequel on peut voir la raison des choses et puiser en même temps l'intelligence et l'amour.

L'autre croix, plus récente, est encore fort remarquable, quoique d'une composition bien moins savante. Au milieu est Jésus en croix, ayant à sa droite la sainte Vierge et à sa gauche l'Apôtre bien-aimé. Au bas de la croix, Jésus est mis dans le sépulcre; au sommet, il ressuscite. Sur l'autre face, au centre, Jésus est assis comme docteur, la main levée et bénissant, le livre ouvert; aux quatre extrémités sont les quatre Evangélistes, chargés de faire couler de toutes parts sur le monde nouveau des fleuves abondants de vérité et de salut.

Nous retrouvons ce même système, très-usité du reste, sur une autre croix ancienne qui est figurée également dans Ciampini et qui venait d'une collégiale du diocèse de Florence. Une autre croix ancienne décrite par le même auteur porte dans le médaillon central, d'un côté la résurrection, de l'autre la sainte Vierge, et dans un grand nombre de médaillons plus petits qui en couvrent les quatre bras égaux, les images des évêques de Ravenne, les membres principaux de l'Eglise militante unis par la croix et dans la croix à leur chef et à leur modèle, preuve de plus que toujours nos pères cherchaient dans ces sortes de représentations bien plus l'enseignement et le sens profond des choses de la foi qu'une minutieuse et historique réalité.

Toutefois, cette réalité historique fut loin d'être négligée, et nous verrons bientôt, par l'étude que nous ferons des nombreuses conditions que suppose une image convenable du crucifix, que nos pères ont traité cette partie importante avec le soin qu'elle méritait.

Nous avons dit que c'était surtout aux croix stationales qu'on se plaisait à appliquer en grand ce beau système d'ornementation instructive ; ajoutons ici, pour être tout-à-fait dans le vrai, que ces croix servaient aussi aux autels principaux, un tube placé sous le nœud de la croix servant, selon le besoin, ou bien à la fixer sur un pied orné, pour le service de l'autel, ou bien à la disposer au haut d'une hampe, pour être portée à la tête des processions. Saint Charles nous a transmis à ce sujet les renseignements les plus formels, dans la seconde partie du second livre sur la construction et l'ameublement des églises (1) : « *De Cruce.* — Crucis porro, quæ vel super altari majori, vel super tabernaculo sanctissimæ Eucharistiæ collocabitur, forma pene quadrangula erit : cujus tamen pars inferior paululum oblonga in tubulum desinet, ut cum ad usum processionum, aliarumque ecclesiasticarum actionum opus erit, a suo possit fulcimento commode eximi. »

La croix des autres autels était plus simple, elle était fixée sur le pied, « exemptilis esse non debet, » dit saint Charles. Quant au pied sur lequel devaient être posées ces croix, le pied magnifique de la croix d'Oisy (voyez *planche* IX), que nous examinerons tout-à-l'heure, nous donne une idée de ce qu'il devait être. C'est encore saint Charles qui nous donne sur ce point les règles les plus sûres et les plus développées. « Fulcimentum, dit-il, quo apte crux in altario sustineatur, ex auro, aut argento, aut saltem ex aurichalco, aut denique ex ligno inaurato, in ecclesiis scilicet quarum census tenuis est, eleganter decoraque forma confectum, ad congruentem altitudinem surgens, arcte, atque apte tubulo infigatur (2). »

Ainsi ce pied doit être en or ou en argent, ou du moins en cuivre doré, dans les églises qui ne sont pas précisément pauvres, et toujours il doit avoir une forme élégante et ornée. Cette prescription nous ramène tout naturellement à la croix d'Oisy, que l'on pourrait difficilement orner plus qu'elle ne l'est, et dont le pied surtout est un travail des plus remarquables qui se puissent voir. Etudions d'abord avec soin le côté de cette croix que nous offre la planche VIII, puis nous entrerons dans l'examen des conditions spéciales que réclament les crucifix proprement dits.

IV.

Ce qui d'abord nous frappe à la première vue du côté de la croix d'Oisy que nous avons maintenant à étudier, c'est le grand nombre et

(1) Page 251 de l'édition que nous en avons donnée, Paris 1855.

(2) Ibid., p. 253.

en quelque sorte la profusion des pierres grandes et petites qui y sont semées. Il reste en effet sur ce côté de la croix 145 pierres ; il y en avait 151, car 6 seulement ne sont plus à leur place, que du reste on peut encore parfaitement constater. Quant aux petites perles de la bordure extrême, il n'en reste pas la moitié, et cependant ce reste s'élève encore à 320 environ. C'est donc, on peut le dire, une sorte de pieuse profusion.

Quand, après ce premier coup-d'œil, on examine avec plus d'attention cette belle face de notre croix, une admirable symétrie se manifeste au goût du spectateur ami de l'ordre et du beau ; une harmonie d'une irréprochable justesse sort de ces couleurs bien choisies et bien disposées. Essayons d'analyser ce bel ensemble. (Voyez *planche* VIII.)

Il est facile de remarquer tout d'abord ces trois belles reliques disposées en forme de croix et qui occupent les centres des croisillons et de la partie inférieure de la croix. A chacune des extrémités de ces trois croix, et par suite en douze endroits différents, sont disposés des groupes de trois petites pierres, dont voici les couleurs : au croisillon supérieur, deux blanches et une bleue ; au croisillon inférieur, deux vertes et une rouge ; à la base de la croix, deux blanches et une bleue. On peut déjà, par la mention de ces deux couleurs, se faire une première idée du bon goût qui a présidé à tout ce bel arrangement. En outre sept grosses perles ornent les deux croix supérieures et sont disposées de cette manière, une servant pour deux et les sept formant elles-mêmes deux croix :

Aux cinq extrémités *a* se trouve un gros cabochon entouré de quatre pierres de couleur verte ; les cabochons du bas sont rouges, ceux du croisillon supérieur sont blancs, celui du sommet de la croix est violet ; ici encore les couleurs sont mariées avec beaucoup d'harmonie.

Quatre autres pierres sont encore disposées symétriquement autour de la croix du milieu, en-deçà des perles dont nous avons parlé ; sept autres achèvent de décorer la longueur de la ligne principale ; et deux autres complètent l'ornementation de la ligne médiane du grand croisillon. Quant aux soixante-dix qui restent pour compléter le nombre

total, elles forment, pour ainsi parler, la haie autour de la croix ; enfin, au bord extrême, tout autour, court une ligne de petites perles blanches et bleues.

Toutes ces pierres, si bien ordonnées les unes par rapport aux autres, ne le sont pas avec moins de goût et d'ingénieuse grâce par rapport aux filigranes qui, de toute part, recouvrent le fond de la croix. Filigranes et pierres forment un harmonieux ensemble, une sorte de végétation mystérieuse, dont ces pierres brillantes et vives sont les fruits ; et ces fruits merveilleux sont entourés de fleurs et de feuilles non moins belles ; c'est une sorte de vigne mystique dont la vue élève l'âme et la porte à la contemplation d'idées bien supérieures encore à ces matérielles splendeurs (1).

Qu'est-ce, en effet, que cette croix, et pourquoi l'a-t-on ornée avec tant de soin ?

Cette croix est avant tout un reliquaire ; elle est destinée à renfermer et elle renferme sans doute encore des reliques, c'est-à-dire des restes précieux des saints, des membres principaux du corps mystique de Jésus-Christ, des rameaux de cette vigne mystérieuse dont lui-même est le tronc : *Ego sum vitis, vos palmites.* De là cette belle allégorie

(1) Le P. C. Cahier, à propos d'un travail analogue, (la croix de Lothaire), s'exprime ainsi dans les Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature, tome 1er, p. 204 et 205.

« Les pierreries montées sur des chatons élevés sont comme reliées entre elles par un réseau de filigranes qui dessinent des fleurons dans les intervalles entre les montagnes, et tapissent même en arcatures ou en enroulements divers les chatons des pierres principales qui s'élèvent de plus d'un centimètre. Ce genre d'ornementation, que l'Asie a maintenu jusqu'aujourd'hui, et que nos ancêtres avaient probablement emprunté aux Orientaux, ne serait-il pas ce que nous trouvons souvent indiqué au moyen-âge sous le nom de travail persan ? » Et il ajoute en note : « Le glossaire de Ducange ne propose aucune interprétation de ces mots : *thēca persica*, etc., que l'on rencontre çà et là dans les anciennes descriptions de riches offrandes faites aux Eglises. L'avis que j'ouvre à ce sujet me semble ne pas être dépourvu d'une certaine probabilité. »

Quoiqu'il en soit de cette opinion, assez probable du reste, nous ferons ici une remarque relative à la persistance de ce même genre de travail jusqu'à une époque très-rapprochée de nous, mais dans une forme plus grossière et à l'aide d'éléments d'une valeur presque nulle. Je veux parler de ces reliquaires en forme de cadres que l'on rencontre partout et dont l'intérieur est tapissé d'enroulements de carton doré sur la tranche, sorte de végétation parfois assez habilement exécutée, où l'on reconnaît, mais à l'état de dégénération complète, l'idée première des filigranes et des pierreries d'autrefois. On le voit, ce mode d'ornementation est particulièrement affecté aux reliquaires ; il serait assez facile d'y revenir en suivant à la lettre les instructions qui se trouvent sur ce sujet, comme sur tant d'autres, dans l'*Essai sur divers arts, par le moine Théophile*, publié et traduit par M. Bourassé, à la fin de son second vol. du *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, Migne 1852.

toute biblique de la vigne qui étend ses rameaux sur toutes les parois de ce mur divin de la croix. Ici encore est un autre mystère plein de profondeur. C'est par l'union complète à Jésus-Christ, union à ses humiliations et à ses souffrances, que le fidèle arrive à régner un jour avec lui dans la gloire ; la croix est l'arme avec laquelle on conquiert cette couronne ; la croix est l'instrument du triomphe du Sauveur, et c'est en se tenant caché en quelque sorte dans cette croix, en participant aux mérites de Jésus en croix, que l'on arrive à plaire à Dieu et à recouvrer le bonheur céleste. Que pourrait-on donc imaginer de mieux qu'une croix pour renfermer les restes de ceux qui ont souffert comme le Seigneur et avec lui ? N'est-ce pas symboliser de la manière la plus expressive et la plus touchante leur union parfaite avec le chef de l'humanité régénérée, le nouvel Adam ? Les reliques des saints sont là parfaitement à leur place ; elles sont sous cet autel dont il est parlé dans l'Apocalypse, et elles attendent là avec assurance la résurrection finale et la glorification définitive. Mûs par ces grandes et chrétiennes pensées, nos pères aimaient à déposer ainsi des reliques dans des croix ; ils suspendaient ces reliquaires éloquents aux murailles de leurs habitations ; ils les portaient au cou, lorsqu'ils étaient d'une plus petite dimension ; ils s'unissaient ainsi aux restes de ceux qui déjà sont certainement unis à Jésus-Christ, espérant par leurs mérites et leurs prières obtenir un jour le même sort. Voilà le sens des croix à reliques, ou des reliquaires en forme de croix, sur lesquels nous aurons encore à revenir plus tard.

Ces pierres nombreuses et si belles qui recouvrent les reliques ont elles-mêmes une bien haute signification. Quelque brillantes qu'elles soient, elles ne sont là qu'un ornement, un objet secondaire, un *signe* de ce qui est à l'intérieur et qui est la réalité dont elles sont la figure. En effet, souvent dans les livres sacrés les vrais fidèles sont comparés à des pierres précieuses : depuis les douze pierres qui ornaient le rational du grand-prêtre, jusqu'aux pierres qui décorent la cité mystique vue par saint Jean, depuis l'Exode jusqu'à l'Apocalypse, nous trouvons les pierres précieuses employées à désigner les élus de Dieu, les ornements de sa robe sacrée, sa parure de prédilection, c'est-à-dire son amour pour ses saints et fidèles amis. Ces pierres précieuses désignent parfois les anges, comme membres de la même Eglise du ciel, et c'est ainsi qu'Ezéchiel, dans son chant lugubre sur le roi de Tyr [1], pris en cet endroit comme figure de Satan, le chef des anges rebelles chassés du

[1] Ezéch. ch. XXVIII, v. 12 et 13.

ciel, a décrit sous la forme de neuf pierres précieuses les neuf chœurs des anges, dont la notion remonte bien plus haut qu'Ezéchiel et est contemporaine des premiers âges du monde. Plus loin, c'est sous le symbole de pierres de feu, c'est-à-dire d'ardeurs, de natures supérieures et d'intensité incomparable de volonté, que le même prophète peint les habitants du ciel : « Toi... que j'ai placé sur la montagne sainte de Dieu, tu as été là, tu as marché au milieu de pierres de feu ; tu fus parfait dans tes voies, depuis le jour de ta création jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en toi..... ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté ; tu as laissé dégénérer ta sagesse à cause de ton éclat, je t'ai jeté à terre..... je t'ai précipité de la montagne de Dieu, je t'ai fait disparaître..... du milieu des pierres de feu. » Cet emblème est fréquent dans l'Ecriture, on le rencontre dans presque tous les livres inspirés dont se compose la collection à laquelle on a donné le nom si juste de Bible sainte, ou livre par excellence. De même que les pierres précieuses sont dans l'ordre naturel ce qu'il y a de plus élevé, de même dans l'ordre surnaturel les saints sont les ornements de Dieu par excellence, ses amis, les membres de son corps mystique ; il était bien juste que les premières fussent destinées à servir de signes et comme d'hiéroglyphes aux seconds. Les pierres spirituelles sont ainsi figurées par les pierres matérielles ; toute créature est à sa place et sert selon ses moyens à la gloire du Créateur.

Le même symbolisme, plus savant qu'on ne l'a pensé longtemps, se développe et s'épanouit en quelque sorte dans cette riche végétation qui entoure le pied si gracieux, si élégant, de notre belle croix d'Oisy. Là encore, nous retrouvons des feuilles charmantes, des fruits délicieux alternant avec le goût le plus exquis et supportant avec une facilité surprenante cette croix bien lourde, mais rendue légère par l'aide de Dieu : « Mon joug est doux, mon fardeau est léger, » a dit Celui qui est la vérité par essence et qui ne trompe jamais. Quelle grâce dans cette composition ! quelle richesse, quelle variété d'imagination dans l'agencement et la répétition si peu monotone, si animée, de ces quelques simples éléments toujours les mêmes ! C'est d'abord toute une gerbe de feuilles et de fruits mystérieux dont l'extrémité, toute épanouie, repose sur leur large et solide base et de là s'élance pleine de force et de grâce, pour aller soutenir le beau nœud octogone où sont les nielles charmantes que déjà nous avons décrites au commencement de ce travail. Puis une sorte de couche moëlleuse, formée d'un triple rang de fleurs et de fruits, vient recevoir pour ainsi dire avec respect cette partie importante du petit monument. Une autre couche semblable est placée sur ce même

nœud; elle semble mise là pour diminuer le poids de cette croix qu'il est appelé à soutenir (1). Que de grâce, que de délicatesse d'invention, que d'idées heureuses dans tout cet ensemble! Comme la partie mécanique et de charpente est bien dissimulée par ce revêtement extérieur! C'est comme une imitation des œuvres du Créateur, qui se joue, nous dit l'Écriture sainte, dans la création des choses de ce monde, et qui déguise sous les dehors harmonieux d'une beauté parfaite les solides instruments de force qui sont cachés à l'intérieur. Là encore, sur ce pied si plein de grâce, se trouvent des pierres, au nombre de 16, parce que là aussi il y a des reliques saintes, précisément dans le même nombre. Voici les inscriptions qui disent quelles sont ces reliques; nous les donnons sur trois lignes, comme nous avons fait pour la longue inscription de l'autre côté de la croix :

✠ SAPIENTIE M	✠ BARBARE : VIRG.	✠ DE SOCIIS : SCI VERONII	✠ COSME
✠ Sapientiæ mart.	✠ Barbaræ virg.	✠ de Sociis Sancti Veronii	✠ Cosmæ.
✠ *De Ste Sagesse, martyre*	✠ *De Ste Barbe, vierge*	✠ *Des Compagnons de S. Véronius*	✠ *De S. Côme.*

✠ BENIGNI	✠ DE VESTIBUS SCE ELISABETH	✠ XPO FO V	✠ ADRIANI : M̄
✠ Benigni	✠ de vestibus sanctæ Elisabeth	✠ Christophorou	✠ Adriani mart.
✠ *De S. Bénigne.*	✠ *Des vêtements de Ste Elisabeth*	✠ *De S. Christophe*	✠ *De S. Adrien, martyr.*

✠ BLASII : M̄	✠ GEORGI : M̄	✠ CIPRIANI : M̄	✠ DE S. DIONISIO
✠ Blasii mart.	✠ Georgii mart.	✠ Cipriani mart.	✠ de Sto Dionysi
✠ *De S. Blaise, martyr.*	✠ *De S. Georges, martyr.*	✠ *De S. Cyprien, martyr.*	✠ *De S. Denys.*

✠ DE S HONORATO	✠ IOHIS : CRISOTOMI	✠ DE SCO : LAURENTIO	✠ EUFEMIE V
✠ De sancto Honorato	✠ Johannis Chrysostomi	✠ de sancto Laurentio	✠ Euphemiæ virg.
✠ *De S. Honoré.*	✠ *De S. Jean-Chrysostôme.*	✠ *De S. Laurent.*	✠ *De Ste Euphémie, vierge.*

Des 16 grosses pierres qui ornent le pied et accompagnent ou désignent ces 16 reliques, 15 sont de couleur violette, l'autre est blanche. Les inscriptions elles-mêmes sont tracées autour de 16 petites proéminences destinées à recevoir les reliques et qui rappellent à la fois les *imagines clypeatæ* et les nimbes des meilleures époques. Enfin tout cet ensemble repose sur trois pattes ou griffes d'animal, qui achèvent de donner une nouvelle vie à ce petit monument déjà si vivant; ce pied est à lui seul un véritable chef-d'œuvre.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) On aura remarqué sans doute une inclinaison prononcée dans les dessins de la croix d'Oisy; c'est l'état actuel de l'original, reproduit avec tout la vérité et la perfection, par M. Robant.

NOTE

SUR UN SARCOPHAGE CHRÉTIEN DÉCOUVERT A APT (Vaucluse).

Je faisais, en novembre 1855, un examen archéologique de l'ancienne cathédrale d'Apt, lorsque je trouvai dans une cour isolée, située derrière la sacristie et servant de réceptacle à tous les décombres, des figures en relief sur une plaque de marbre, le tout juxtaposé et confondu avec des matériaux et des ruines sans nom. Je ne tardai pas à reconnaître un sarcophage du christianisme primitif. Je fis part de mes impressions à un archéologue de la localité, M. Sollier, architecte de mérite, qui depuis a réuni avec habileté les parties disjointes; ce sarcophage se trouve aujourd'hui placé dans un lieu honorable de l'ancienne cathédrale, à l'abri désormais de toute destruction.

Ce monument que, faute de termes précis, nous appellerons *christiano-romain*, c'est-à-dire du temps du christianisme primitif, exprimant les idées de la religion révélée avec le style d'Auguste en dégénérescence, et exécuté par un artiste romain, est évidemment, selon nous, du commencement du IVe siècle.

Sur la paroi frontale sont sculptés trois personnages, et deux à chacune des parois latérales. Ils sont tous vêtus de la toge, ayant, à l'exception de la figure principale, les cheveux courts *more romano*, et les linéaments du visage conformes au type si connu du peuple-roi. Le personnage central représente l'adorable Sauveur des hommes, imberbe, jeune, comme il l'est constamment dans les monuments primitifs, mais portant une longue chevelure par allusion sans doute à ces mots de l'Evangile : *Quoniam Nazaræus vocabitur* (Matth. II, 23). La main droite est bénissante et la gauche tient le signe de la rédemption de forme latine. L'expression de la figure est pleine de douceur et de mansuétude, selon les idées dominantes des premiers chrétiens qui affectionnaient tant dans leurs sculptures et leurs peintures la touchante image du Bon-Pasteur. On sait que les Jésus tristes et sévères sont nés dans le moyen-âge, auxquels ont succédé les Jésus langoureux ou poitrinaires de notre époque. Sur le sarcophage d'Apt, l'homme-Dieu est sans nimbe, preuve certaine de sa haute antiquité; il a les pieds nus. Il porte au-dessus de sa tête ce nom trois fois saint : IESVS.

Le personnage du Christ, allant sauver et régénérer le monde avec sa croix, est séparé, par des strigiles très-bien fouillés, de ses deux

acolytes. Ce sont deux illustres martyrs du IIIe siècle, tous deux Romains, preuve nouvelle, selon nous, et de l'antiquité du monument et de son exécution par un artiste de Rome. Celui de droite, ayant les mains élevées dans l'attitude de la prière porte ce nom : SVSTVS ; c'est le pape saint Sixte que, à cause du nom de son compagnon, nous croyons être saint Sixte II, martyrisé en 258, et dont nous célébrons la mémoire le 6 août.

Le personnage de gauche, HYPOLITVS, porte le même costume, ayant un rouleau dans la main gauche, et de la droite faisant le geste de la prédication. Il y a eu deux martyrs de ce nom dans le IIIe siècle, saint Hippolyte, baptisé par saint Laurent et honoré le 13 août, et le glorieux saint Hippolyte, évêque de Porto, près de Rome, et dont nous honorons la mémoire le 22 août. Le premier étant laïc, il ne peut y avoir de doute sur le saint Hippolyte du sarcophage d'Apt : c'est assurément le bienheureux évêque de Porto, siége suburbicaire de Rome, prêchant l'Evangile en vertu de son caractère, tandis que son supérieur offre le sacrifice et que la victime est au centre avec l'instrument du supplice.

Il n'est resté qu'un seul nom aux quatre personnages latéraux, c'est celui de IOHANNES. Les autres ont disparu. Deux de ces personnages portent un rouleau, les deux autres n'en ont pas. Nous pensons que ce sont les quatre Evangélistes.

Tous ces personnages, les latéraux, comme ceux de face, à l'exception du Sauveur des hommes, ont un clepsydre à leur pied. Que signifie ce symbole que seul le Dieu-Homme ne porte pas? Nous ne saurions voir que la traduction matérielle de ces paroles que l'Eglise nous met à la bouche, depuis la plus haute antiquité, à l'entrée du premier dimanche de l'Avent, époque de préparation évangélique : *Fratres, nunc hora est jam nos de somno surgere. Nunc enim propior est nostra salus, quam cum credidimus* (Rom. XIII, 11). Nous nous hâtons de dire que nous ne donnons ceci que comme une conjecture, laissant à de plus habiles le mérite d'une interprétation plus savante.

Telle est la magnifique mise en scène, s'il nous est permis de nous servir de cette expression, du sarcophage d'Apt que nous sommes heureux de signaler aux nombreux amis de l'art chrétien. Son exécution est supérieure pour le goût et les détails aux sarcophages des Aliscamps d'Arles, à ceux de Saint-Maximin, près d'Aix, et même à un grand nombre de ceux de Rome.

L'ABBÉ J.-F. ANDRÉ.

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES INSTITUTIONS DE L'ART CHRÉTIEN DE M. L'ABBÉ PASCAL.

QUATRIÈME ARTICLE.[1]

Le dernier chapitre de la deuxième partie des *Institutions* est relatif à la résurrection des corps. L'auteur poursuit de ses plaintes et Michel-Ange et Rubens, parce qu'ils ont représenté des corps *opaques* sortant des tombeaux ; il désirerait qu'ils eussent peint des corps spirituels, bien qu'il convienne que cela est assez difficile. De même il leur reproche d'avoir représenté des vieillards et des enfants ; on comprend sa raison, puisqu'il n'y aura pour les corps glorieux ni enfance, ni vieillesse ; mais M. Pascal aurait dû penser que ces divers signalements d'âge ont pour but de désigner les personnages au spectateur et de lui rappeler que la résurrection comprendra tous les individus de l'espèce humaine. Mais ce qui surprend encore plus, c'est que l'auteur trouve mauvais que ces deux grands artistes aient aussi représenté des femmes ; cependant il n'ignore pas que les sexes ne seront pas abolis à la résurrection : Adam restera homme et Eve demeurera femme ; c'est l'enseignement des pères et des théologiens. Plus loin M. Pascal parlant des qualités des corps glorieux attribue à l'*impassibilité* du corps du Sauveur la facilité avec laquelle il s'introduisit à travers les portes fermées, dans le lieu où étaient rassemblés les disciples. Je m'étonne de cette confusion, la faculté de pénétrer les lieux fermés étant, selon la théologie, l'application de cette qualité des corps glorieux que l'on désigne sous le nom de *spiritualité* et non d'*impassibilité* qui exclut la faculté de souffrir.

Page 214. — M. l'abbé Pascal confond saint Romain qui fut converti par le spectacle de la constance de saint Laurent avec cet autre saint Romain dont le martyre fait le sujet d'un des plus beaux poèmes de Prudence. Cette méprise doit surprendre dans un écrivain liturgiste ; car les dates seules du martyre de ces deux saints suffiraient à rendre toute erreur impossible ; le premier étant placé au 9 août et le second au 18 novembre.

[1] Voir le numéro de Février 1858, p. 70, celui de Mai, p. 217, et celui de Juin, p. 249.

La troisième partie du premier volume est consacrée par M. l'abbé Pascal à traiter les sujets qui ont rapport à la sainte Vierge. L'Immaculée Conception occupe d'abord l'auteur : le sujet est difficile à rendre ; aussi M. Pascal nous dit-il que « le mystère de la Conception Immaculée de Marie ne peut facilement *s'inféoder* dans le domaine de » l'art. » Il critique à-peu-près tous les essais que l'art catholique a produits en ce genre ; à mon avis, il est par trop sévère. Cette question, au reste, a été épuisée dans l'excellent mémoire qu'a publié Mgr. Malou, évêque de Bruges, et dans divers articles de la *Revue de l'Art chrétien*.

Le chapitre suivant, *page* 221, traite de la Nativité de la sainte Vierge et de sa Présentation au temple. Notre auteur débute par dire que les noms des parents de Marie ne sont appuyés que sur le témoignage de saint Jean Damascène, auteur du VIIIe siècle. La mémoire de M. l'abbé Pascal fait ici gravement défaut ; car il ne peut ignorer que saint Epiphane, né au IVe siècle, donne les noms de saint Joachim et de sainte Anne, père et mère de la sainte Vierge ; que la *Chronique Paschale*, qui a été close sous Héraclius, les reproduit également, ainsi que Modeste qui fut patriarche de Jérusalem, au commencement du VIIe siècle.

M. Pascal n'est pas plus fondé lorsqu'il reprend les peintres qui, dans la scène de la Nativité de la sainte Vierge, donnent à sainte Anne les traits d'une femme âgée. *Page* 222 : « Ils n'auraient, dit-il, pour » justifier cela qu'une histoire très-apocryphe à alléguer. On y lit que » Anne n'était plus en âge de concevoir, ce qui fait de cette naissance » un prodige. L'Eglise n'a jamais adopté ce sentiment, et elle ne veut » pas que l'on prodigue ainsi les miracles. » Puisque l'auteur des *Institutions* admet l'autorité de saint Jean Damascène, je me permettrai de l'y renvoyer. Il y verra professée la tradition sur l'âge avancé de sainte Anne, lorsqu'elle conçut sa glorieuse fille ; et en preuve que l'Eglise ne repousse pas cette tradition, il pourra lire, au Bréviaire romain, les leçons de la fête de sainte Anne qui sont tirées précisément de saint Jean Damascène.

Sur la Présentation de la sainte Vierge, M. l'abbé Pascal continue d'appliquer son système réaliste. Les artistes chrétiens ont cherché à relever cette scène en y plaçant le Grand-Prêtre et toute une pompe religieuse. Notre impitoyable critique s'y oppose, parce qu'il ne pense pas que l'offrande de Marie à Dieu ait fait une si grande sensation. Il lui serait difficile de prouver ce qu'il avance ; et, il aura beau faire, la piété des fidèles s'édifiera toujours de tout ce qui peut relever à leurs yeux la dignité de celle qui fut appelée à être Mère de Dieu. Il

est par trop exigeant de donner sans cesse le démenti à tout ce que l'art a produit de plus pieux et de mieux accepté.

C'est par le même principe que M. Pascal (*page* 227) réprouve la verge fleurie entre les mains de saint Joseph, dans la scène du mariage de la sainte Vierge. Je crois qu'il perd son temps ; ce signe mystérieux est tellement acquis à saint Joseph que personne ne saurait le lui ravir. « Ce miracle, dit-il, est totalement étranger à la foi catholique. » Mais est-ce que, par hasard, les miracles et les emblèmes de tant d'autres saints que l'on peint partout appartiennent à la foi catholique ? Plus loin, M. l'abbé Pascal se scandalise de Vanloo, parce qu'il a représenté le Saint-Esprit planant sur les deux époux : prétend-il donc que l'Esprit divin fut étranger à l'union que Dieu forma en ce moment entre Marie et Joseph ? Et s'il y eut part, comme nous devons le croire, quel mal de représenter la divine colombe au-dessus des deux nobles époux ? Mais ce qui passe tout, c'est d'entendre M. Pascal déclarer « qu'il serait peut-être préférable de s'abstenir de représenter le mariage de la sainte Vierge. » Non-seulement il oublie que l'Eglise presque toute entière célèbre une fête spéciale de ce mystère, le 23 janvier ; mais lui, artiste, il sacrifie sans pitié les chefs-d'œuvre que ce beau sujet a produits, jusqu'au *Sposalizio* de Raphaël. De telles aberrations étonnent, il faut en convenir, dans un livre destiné à servir de guide aux artistes chrétiens. On dirait que M. Pascal réduit tous ses conseils à un seul : Reniez la tradition, foulez aux pieds tous les chefs-d'œuvre, soyez réalistes uniquement ; vous serez alors de parfaits artistes. Il y a lieu d'espérer que son livre n'aura pas tout-à-fait ce résultat.

En attendant, je signalerai encore cette incroyable assertion, *p.* 231 : « Jusqu'à ce moment, il est impossible de citer comme vrai chef-» d'œuvre d'art intimement chrétien, un tableau d'Annonciation. »

Ainsi plus d'*Annunziata* de Fiésole, il faut en faire son deuil ; arrière ces innombrables tableaux et fresques, où ce sujet de prédilection de tant d'artistes chrétiens se trouve traité avec tant de charme. M. l'abbé Pascal n'y reconnaît aucun chef-d'œuvre, pas même dans l'admirable *Annonciation* du Guide qui vient d'être gravée à la chalcographie romaine. On est encore à la recherche de l'inconnu sur ce sujet capital : en vérité, c'est à ne pas y croire.

Je ferai observer que notre auteur qui a réprouvé plus haut la génuflexion dans la Présentation de Jésus au temple (*page* 151), comme « une posture inconnue aux Juifs, » trouve bon (*page* 250) que l'on représente Marie à genoux, quand elle reçoit l'annonce de la maternité

divine. La contradiction ne saurait être plus flagrante, d'autant qu'on y voit citer Daniel pour le sentiment combattu cent pages auparavant.

Plus loin (*page* 234), M. l'abbé Pascal chicane les peintres qui donnent un peu de paysage sur un tableau de la Visitation. Saint Luc raconte que l'entrevue des deux mères eut lieu dans la maison, *domum;* cela est vrai, mais faut-il en conclure qu'il est interdit de placer la scène dans un *atrium* planté d'arbustes, à ciel ouvert? Ce serait toujours la maison de Zacharie, *Domus*. Est-il défendu de penser qu'Elisabeth, à l'approche de la Mère de Dieu aura franchi le seuil de la maison pour aller au-devant d'elle? De telles idées sont bien étroites dans un ouvrage qui se pose comme le conseiller des artistes chrétiens.

Page 237. — L'auteur dit qu'il préfère, entre les représentations de la Compassion de la sainte Vierge, celle qui la dépeint au pied de la croix, les bras croisés sur la poitrine percée d'un glaive. Il est fâcheux que l'art chrétien ait pris les devants, et que ce grand sujet soit fixé depuis plusieurs siècles dans la peinture et dans la statuaire. Le groupe de la mère de douleurs tenant sur ses genoux le corps inanimé de son divin fils, est tellement populaire qu'il a reçu un nom ; tous les artistes savent ce que c'est qu'une *pietà ;* et après les chefs-d'œuvre désignés sous ce nom, il serait difficile de changer l'expression de ce mystère, d'autant plus que cette forme est en outre consacrée par une des stations du *Via crucis*.

Le grand sujet de l'Assomption occupe ensuite M. l'abbé Pascal. Selon lui, *page* 238, « il est rare que l'art traduise exclusivement la mort de la sainte Vierge. » Je crois qu'ici on doit distinguer. Depuis le Pérugin, les artistes ont représenté plus ordinairement Marie enlevée au ciel, et, dans la partie inférieure du tableau, le tombeau vide et entouré des Apôtres. Auparavant et même encore dans le XVIe siècle les représentations de la mort de la sainte Vierge sont très-communes sur toile, sur les bas-reliefs, sur les verrières et sur les miniatures des manuscrits. M. Pascal critique la présence des Apôtres à la mort de la sainte Vierge ; cependant il convient que « cette adjonction ne saurait malédifier les fidèles. D'ailleurs, ajoute-t-il, l'Eglise ne l'a pas condamnée. » Jamais notre auteur n'a mieux dit la vérité ; car lorsqu'il voudra bien consulter le Bréviaire romain, il verra que l'Eglise y lit chaque année, au 18 août, un passage de saint Jean Damascène, où cette tradition de la présence miraculeuse des Apôtres à la mort de Marie est exprimée comme venant d'une *antique tradition*.

Page 240. — M. l'abbé Pascal critique avec raison les peintres qui représentent Marie, dans son Assomption, sous les traits d'une jeune

fille ; mais on est étonné, lorsqu'il étend ce blâme jusqu'à Michel-Ange, qui, dans sa fameuse *pietà*, a figuré la Vierge beaucoup plus jeune que son divin Fils qu'elle tient mort sur ses genoux. Tout a été dit sur ce chef-d'œuvre ; mais qui ne sera surpris d'entendre M. Pascal, dans un livre destiné à servir de guide aux artistes, désigner sous le nom de « tableau de déposition de la croix, » ce groupe de marbre composé de deux personnages? On ne saurait, ce semble, être plus étranger à la matière que l'on prétend traiter. Nous cherchons en vain une syllabe sur le couronnement de la Vierge de Fiésole, sur celui de Pérugin, et, ce qui est plus fort encore, sur la sublime *Incoronazione* de Raphaël, première manière. Pourquoi, avant de prendre la plume, l'auteur a-t-il dédaigné l'étude de ces précieux produits de l'art chrétien? S'il n'a pas étudié les originaux, que n'a-t-il consulté les gravures?

Sous le rapport de la critique littéraire, il y aurait bien quelque chose à dire aussi sur ce chapitre de l'Assomption. Ainsi M. Pascal nous cite, comme de saint Anselme, un passage d'un écrit qui n'est pas de ce saint docteur, et plus loin il allègue un *traité* de saint Jérôme sur l'Assomption. Sans doute il veut parler de la lettre à Paule et à Eustochium sur le trépas de la Vierge ; mais cette pièce est rejetée par tous les critiques parmi les œuvres faussement attribués à saint Jérôme ; quant à un *traité* du saint docteur sur l'Assomption, il n'y en eut jamais trace, même parmi les *spuria*.

Page 245. — L'auteur parlant des peintures qui représentent Notre-Dame du Rosaire prétend que la sainte Vierge y figure entre saint Dominique et sainte Thérèse. Pour saint Dominique, rien de plus à propos, puisqu'il est l'apôtre du Rosaire ; mais il est incroyable que M. l'abbé Pascal ait pris sainte Catherine de Sienne pour sainte Thérèse. S'il connaissait, au moins par la gravure, l'admirable tableau de Sassoferrato, il n'eut pas fait cette confusion, qui provient peut-être de ce que dans certaines églises, pour réunir à un même autel les deux Confréries du Rosaire et du Scapulaire, on s'est imaginé de représenter la sainte Vierge tenant d'une main le rosaire et de l'autre un scapulaire ; alors elle donne le premier à saint Dominique et le second à une sainte Carmélite, qui est évidemment sainte Thérèse. Un tel tableau ne représente pas Notre-Dame du Rosaire, mais un amalgame tout récent des attributs des deux Confréries du saint Rosaire et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le chapitre VII est consacré à diverses observations sur les images de la sainte Vierge. M. l'abbé Pascal s'étend un peu sur la vierge *au Poisson*, à propos de laquelle il cite un mot absurde de madame de

Genlis, sur lequel il discute gravement. Plus loin, il nous donne un passage de l'hérétique Jean de Neercassel que l'on n'est pas moins étonné de rencontrer ici. De là, il passe aux vierges noires et ne veut pas reconnaître dans leur couleur une allusion au passage du Cantique : *Nigra sum, sed formosa.* « Il faudrait auparavant, dit-il, rechercher si » ces paroles doivent s'appliquer à Marie. » Il me semble que les recherches ne sont pas longues à faire, puisque l'Eglise emploie ce texte en troisième antienne de Vêpres et de Laudes à presque toutes les fêtes de la sainte Vierge, et cela depuis le VIe siècle au moins, comme on le voit par l'Antiphonaire de saint Grégoire. M. Pascal pense que ces statues sont noires parce qu'on a employé l'ébène pour matière ; c'est très-bien pensé; mais reste toujours à savoir pourquoi on s'est adressé à l'ébène plutôt qu'à tout autre bois, et c'est ce que le savant auteur ne nous dit pas.

Dans le chapitre VIII, on trouve une nomenclature des principales madones qui sont honorées dans les églises de Rome. La critique fait assez généralement défaut dans ces notices; mais il faut s'en prendre à l'auteur que M. l'abbé Pascal a copié, n'ayant par lui-même vu aucune de ces madones qui, dit-il, « expriment à peu près tous les » systèmes graphiques de la Mère de Dieu. »

DOM F. RENON.

(*La suite à un prochain numéro.*)

MÉLANGES.

Antiquités de Porto-d'Anzio (Antium).

Monsieur le Directeur,

Le vaste sujet que vous avez embrassé dans votre publication ne se limite pas strictement aux monuments artistiques ayant la religion pour objet; vous accueillez, dans l'occasion, tout ce qui tient, de loin même, à l'art en général, à l'archéologie, à l'architecture, et je vous avais promis de vous faire part de ce qui me frapperait en ce genre pendant mon long voyage en Italie. J'ai à vous adresser, aujourd'hui, quelques lignes sur une ville antique, dont je ne sache pas qu'aucun voyageur ait parlé jusqu'à présent, avec quelque détail, et qui cependant me paraît mériter par ses ruines toute l'attention des amis de la science.

Porto-d'Anzio est situé à douze ou quinze lieues de Rome, sur le bord de la Méditerranée, à-peu-près à moitié chemin entre Civita-Vecchia et Terracine. Ce n'est plus qu'une petite bourgade de mille à douze cents habitants, assez pauvrement bâtie sur un promontoire dont la courbe forme un port étroit; on n'y voit guère d'autres barques que celles de pêcheurs napolitains, qui non-seulement s'y abritent, mais y ont élu domicile. Pie IX y possède depuis peu d'années une maison de campagne où il vient rarement. Une partie de la ville se compose de cabanes de paille en forme de longs cônes, telles qu'on les trouve au milieu de la forêt voisine. En un mot, tout y est modeste et plus que modeste.

Porto-d'Anzio fut pourtant la célèbre Antium, dont la soumission procura tant de gloire aux Romains. Elle a eu le triste honneur de voir naître Caligula et Néron, et l'ancien port, maintenant abandonné, s'appelle encore *Il Porto Neroniano.* Grande et florissante aux temps même de l'empire, elle a trouvé son tombeau dans les invasions qui ont désolé ces côtes, non-seulement au ve siècle, mais pendant tout le moyen-âge, de la part des corsaires d'Afrique. La ville de Nettuno, qui lui fait face de l'autre côté du golfe, ne faisait qu'une avec elle et la protégeait de ses fortes murailles, qui s'avancent jusque dans la mer et sont une des curiosités de la côte.

Ceci, beaucoup de voyageurs l'ont dit avant moi; mais ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'au-dessus de Porto-d'Anzio, à un demi-mille environ, le long de la mer, on reconnaît les traces extrêmement curieuses de constructions énormes. Ce sont des pans de murailles ensevelis sous la terre, mais faciles à dégager, des souterrains voûtés, soutenus par des colonnes parfaitement maçonnées, des salles de bains très-reconnaissables, car les conduits de l'eau, en brique rouge, y sont aussi visibles que les voûtes elles-mêmes. On va de bien loin à Pouzzoles, près de Naples, visiter les prisons de Néron, les restes des riches maisons de

Baïa, chantées par Horace et habitées par Crassus, Lucullus, Cicéron : je crois, après avoir vu les deux endroits, que Porto-d'Anzio ne le cède guère à Pouzzoles, et que les souterrains, notamment, sont aussi beaux. A quoi servaient-ils ? Dans quel but a-t-on percé de la sorte des rochers pour y ouvrir ces vastes conduits ? C'est ce que de plus habiles que moi diront. Etaient-ce des magasins ? Etaient-ce des prisons ? l'un ou l'autre vraisemblablement.

Ces ruines, du reste, se prolongent sur le golfe même, du côté de Nettuno, sur un espace de trois quarts de lieue. Non loin de la Villa Borghèse, qui occupe l'emplacement de l'ancienne acropole, on m'a montré un superbe plafond, tout en mosaïques bleues et vertes, enseveli sous les broussailles et sous les terrassements successifs. Des fouilles seraient à entreprendre en cet endroit, et je ne doute pas qu'on n'y découvrit des objets d'art d'une haute valeur. Je rappellerai que l'*Apollon du Belvédère* et le *Gladiateur* y ont été trouvés à une autre époque. Les paysans ramassent journellement dans leurs champs des médailles de tous les temps. Par une bizarre singularité, l'autre jour on m'en apporta une du temps de Caracalla, qui avait été déterrée en compagnie d'une médaille française en argent, représentant l'inauguration de la statue de Henri IV à Paris, en 1814 !

Ces antiquités, je le répète, méritent l'attention des archéologues, et j'ai cru bien faire d'en dire un mot dans votre excellent recueil. Un de vos lecteurs, peut-être, venant un jour ici, vous fournira des renseignements plus exacts et par là même plus précieux.

Veuillez agréer, etc.

V. POSTEL.

Rome, 17 juin 1858.

Expositions artistiques de Limoges et de Toulouse.

MON CHER AMI,

La presse quotidienne s'est beaucoup occupé des fêtes industrielles qui se succèdent en ce moment sur divers points de la France, et qui ramènent, pour quelques jours du moins, dans plusieurs villes de province, la vie et le mouvement qu'on ne trouve journellement qu'à Paris. Une partie essentielle du programme de ces solennités, c'est l'exposition de l'industrie locale et des arts ; c'est là précisément ce qui avait attiré ma curiosité de touriste ecclésiologue, et, si j'ai été désappointé au milieu de ces fêtes et de ces expositions, où le sentiment religieux est, il faut bien le dire, un peu mis de côté, j'ai pu par compensation remplir mon portefeuille de dessins de monuments peu étudiés jusqu'ici.

Limoges avait organisé une fort belle exposition. Tout un palais dans le style du moyen-âge, avec ses vastes dépendances, avait été improvisé avec bonheur par l'architecte de la ville, et l'on voyait les tourelles et les créneaux pavoisés d'oriflammes se découper avec pureté sur un magnifique horizon, au bout d'une immense avenue. 1,400 exposants de l'agriculture, de l'industrie ou des beaux arts ont répondu à l'appel, et le prince Napoléon a donné, par sa présence et ses encouragements pleins d'à-propos, une animation toute particulière à cette fête.

L'exposition de Limoges était surtout agricole, puis industrielle par ses porcelaines; quant aux beaux arts, quoique bien représentés, on voyait qu'ils n'étaient là que comme un décor de la fête. L'art chrétien y eût même fait complètement défaut sans quelques vitraux peints et la collection des anciens émaux de Limoges. La porcelaine qui les a remplacés avec plus d'avantage au point de vue de la spéculation, est traitée là comme produit commercial avant tout, et à part quelques rares exceptions, sauf quelques modèles appartenant à des intermédiaires de Paris, je puis dire que l'art sensualiste et de mauvais goût domine dans toute cette fabrication. Les rares produits céramiques, destinés aux usages religieux, sont composés et décorés dans un style déplorable. Régénérer l'art honnête dans cette importante fabrication, y faire revivre le goût du beau et du bien, ne serait pas chose impossible; mais il faudrait un dévoûment qui ne se rencontre guère chez les faiseurs.

Je sais que je vais faire jeter les hauts cris à tous ceux qui se sont extasiés de confiance sur l'exhibition des anciens émaux de Limoges; mais je dois dire qu'elle n'a eu pour résultat que de faire constater que les produits de cette antique et célèbre industrie limousine étaient ailleurs que dans le Limousin, et que le Louvre, Cluny et le cabinet du prince Soltikoff sont mille fois plus riches que Limoges en pièces importantes. Ce n'est vraiment pas la peine de faire 150 lieues pour voir cette mauvaise imagerie vitrifiée du XVIIe et du XVIIIe siècle, que le bric-à-brac est convenu d'admirer et de coter à des prix fous. J'ai été amplement dédommagé dans la galerie des dessins, par les beaux travaux d'architecture religieuse de M. Chabrol, architecte du Gouvernement, qui a exposé des projets d'achèvement des cathédrales de Limoges et de Tulle. J'ai vu aussi quelques études d'églises ogivales par d'autres architectes de la localité. Ces projets ne m'ont pas paru sans mérite. Une série de gravures archéologiques dues au crayon de M. Chabrol et gravées en grande partie par M. Léon Gaucherel, avec le talent de précision et de burin qu'on lui connaît, ont été exposées par un éditeur qui s'est fait octroyer une médaille. *Sic vos non vobis.*

J'oubliais de vous dire un mot des tapis, cette industrie presque locale et d'une réputation séculaire. Autrefois elle n'existait qu'à Aubusson, mais aujourd'hui on fabrique à Felletin et même à Bordeaux des tapis, qui peuvent rivaliser avec la fabrique mère. Pour les tapis comme pour les porcelaines, l'art sérieux, pur et étudié fait défaut. Le dessinateur de tapis exerce un métier ni plus ni moins que le tisseur: cela se transmet de père en fils; il y a des procédés connus et invariables. On copie les rocailles Pompadour comme on copierait autre chose; mais on est loin de cette délicatesse, de cette fantaisie pleine de goût qu'avaient nos pères. Quant aux tapis de haute-lice, c'est toujours Wanloo et Boucher ou leurs pastiches qui en font les frais. Les belles tapisseries du moyen-âge et de la renaissance sont lettre-morte pour ces manufacturiers, et en examinant ces pâles et froids tableaux de laine ou ces ébouriffantes moquettes, je me prenais à regretter ces charmants et naïfs marécages, qui couvraient autrefois les murs des plus humbles manoirs et qui ont charmé notre

jeunesse. Je fais des vœux ardents pour que le concours d'habiles et consciencieux artistes soit acquis aux tapisseries d'Aubusson et à la porcelaine limousine, afin de régénérer ces précieuses industries.

J'ai remarqué parmi les nombreux échantillons de ces produits tissés un essai de chasuble en points de tapisserie ras. Je me suis approché pour m'assurer que ce n'était pas un modèle de broderie peint sur papier, tant l'*habile* tisseur était parvenu à dissimuler son précieux travail, et j'ai regretté tant de talent perdu à un essai aussi malheureux pour la forme que pour le fond, et qui n'est pas appelé à remplacer les beaux ornements soie et or de la fabrique lyonnaise.

Qu'on veuille bien ne pas voir dans cette critique une intention malveillante ou un parti pris *exclusif*, comme on l'a reproché à la Revue, de ne trouver bien que les imitations de l'art gothique. Telle n'est pas notre pensée; nous déplorons au contraire tout ce qu'on a fait et tout ce qu'on fait encore en faux style gothique, et j'ai été pour mon compte fort heureux d'admirer dans mes courses artistiques des productions sérieusement étudiées au point de vue chrétien, abstraction faite de style. Ainsi à Bordeaux, la nouvelle église des Carmes, dont la Revue a déjà entretenu ses lecteurs, présente un caractère religieux et de grandeur incontestable, quoique l'architecte, qui est un fils du Carmel, ait pris à tâche d'éviter une imitation directe des divers styles usités dans la construction des églises depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. Ainsi il commence par un soubassement classique beaucoup trop élevé, sur lequel repose un ordre de colonnes engagées et terminées par des chapiteaux uniformes de feuillages, qui rappellent ceux du XIIe siècle; puis une galerie comme dans quelques églises du XIe siècle; puis une coupole et des ornements byzantins. Et cependant ce monument a de l'ensemble, de l'harmonie, et on peut dire qu'il mérite, à divers points de vue, tous les éloges et une partie des critiques dont il a été l'objet.

On construit beaucoup d'églises dans cette partie du Midi que je viens de parcourir, et si ces constructions laissent encore beaucoup à désirer, je dois cependant constater un progrès véritable, surtout à Bordeaux, où M. Labbé, architecte-inspecteur diocésain, et plusieurs de ses collègues ont imprimé aux constructions religieuses un caractère remarquable. J'arrive sans transition et, comme le chemin de fer, à la capitale de l'Aquitaine, qui en ce moment, oubliant presque son passé historique et ses riches hôtels parlementaires, s'efforce de faire peau-neuve à l'instar de ses sœurs, Bordeaux, Marseille et Lyon. C'est ainsi que les voies ferrées aidant, les types nationaux s'effacent et se nivellent. L'exposition de Toulouse, fruit d'une idée spontanément mise à exécution, se ressent un peu de l'improvisation. Cependant, le local un peu restreint est bien approprié à son but, les produits sont bien classés et nombreux, il n'y a pas, comme à Limoges, de ces grandes industries locales; mais il y a un peu de tout et en beaux échantillons. J'ai été heureux de trouver à cette exposition, comme j'en avais l'espoir, quelques vestiges d'art ecclésiologique, ou du moins les éléments d'un art qui ne demande qu'à prendre son essor. La peinture reli-

gieuse est représentée ici par quelques œuvres de mérite. Je mettrai en première ligne M. Romain Cazes, artiste originaire du Midi, quoique fixé à Paris; il a exposé l'esquisse d'ensemble des peintures murales de la coupole de l'église à Bagnère de Luchon ; c'est fait et composé dans le style des peintures de M. Flandrin. J'ai rencontré aussi, du même artiste, une charmante composition de la *Fuite en Egypte*. M. l'abbé Fortuné Cartier, du collége de Bagnère de Bigorre, a envoyé plusieurs tableaux religieux bien traités, et entre autres un sujet capital : *Saint Philippe instruisant l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie.*

M. Cambugy, de Toulouse, entre autres tableaux de genre fort remarquables, a exposé un épisode de la vie de la bienheureuse Germaine Cousin, la sainte aimée de l'Aquitaine.

Parmi les tableaux de genre, qui reposent un peu des toiles inspirées par l'orgie et le sensualisme, nous citerons encore : *La sortie de Notre-Dame de Paris le dimanche des Rameaux*, par M. Hillemacher et *La bénédiction des buis*, par M. Patroy. On s'arrêtait recueilli devant une *Vue de Jérusalem*, par M. Petit de Versailles, et plus d'un jeune soldat breton, visitant l'exposition, a dû regretter ses vertes landes, ses genêts, sa fiancée et sa vieille église, en admirant le tableau de *La noce bretonne à la sortie de l'église*, par M. Charles Poussain. M. Tournier a exposé une grande toile qui n'est pas sans mérite ; elle représente *Le martyre des trois sœurs Agappe, Irène et Chionie.* Il y a dans ce vaste tableau de l'imagination et de la hardiesse ; mais il manque de savoir-faire, la couleur est froide et heurtée, et le dessin de plusieurs figures est trop négligé. Je ne finirais pas si je continuais la froide nomenclature de plusieurs autres tableaux religieux, qui ont presque tous une certaine valeur. Je veux seulement citer, dans la section des dessins, le frère Samuel des Ecoles chrétiennes de Béziers, qui a envoyé deux grandes miniatures, exécutées avec le goût, la patience et la correction des moines calligraphes du moyen-âge. C'est l'*Adoration des bergers et des mages* et l'*Oraison du jour de la fête de saint Joseph.* Les figures sont imitées des gravures allemandes de Dusseldorf, ce qui ne leur ôte pas leur mérite religieux.

La sculpture religieuse est représentée ici surtout par la terre cuite. MM. Virbent frères ont fait faire un progrès réel à cette industrie artistique. Ils ont exposé des autels et des statues d'un style et d'une facture très-convenables, d'autant mieux qu'ils ont pour principe de faire mouler d'anciens monuments. J'ai remarqué d'heureuses applications de la peinture brillante rehaussée d'or bruni à quelques statues. La terre cuite a l'inconvénient de reproduire indéfiniment les mauvais modèles et de trop vulgariser les bons. Je crois que l'emploi doit en être fait avec discernement. M. Mathieu, de Toulouse, avait exposé un autel en pierre sculpté, dans le style du XIIe siècle. Il a eu le tort peut-être d'imiter dans le tabernacle en surplomb les défauts reprochés aux autels de M. Viollet-le-Duc. En somme, cette œuvre faite avec les ressources modiques dont on dispose en province est exécutée avec une grande habileté de ciseau.

M. Henri Maurette, de Toulouse, a exposé un beau groupe en pierre, représentant l'apothéose de sainte Germaine Cousin. Le statuaire a eu le talent, dans ce sujet si peu fait pour le ciseau du sculpteur, d'éviter les lignes à fracas des artistes du XVIIIe siècle, dans des groupes du même genre, et de conserver à sa belle composition un sentiment de calme chrétien qui invite au recueillement.

La marbrerie religieuse est également en progrès à Toulouse ; il y en avait plusieurs beaux spécimens, et entre autres un retable en style roman de MM. Asquier frères. L'orfévrerie religieuse était très-bien représentée par M. Joseph Favier de Toulouse, de la même famille probablement que les Favier de Lyon, ces Cellinis de l'art chrétien.

M. Favier avait exposé des ciboires, des calices, des encensoirs et autres objets en style du moyen-âge. Les calices étaient fort beaux de forme et devraient bien remplacer définitivement ces monuments massifs, surchargés d'ornements et d'attributs de mauvais goût, qui servent au saint sacrifice, et sont encore recherchés par un grand nombre de prêtres.

Le carton-pierre, qui n'a pas dit son dernier mot après son triomphe à l'exposition de Londres, sous le titre de papier mâché, faisait ici une concurrence redoutable à la terre cuite; une chaire avec son abat-voix, les panneaux incrustés de marbre, en style du XVIIIe siècle très-pur, était cotée 500 fr. J'ai vu ce modèle de chaire, rehaussé d'or, dans une église du même style et produisant le meilleur effet. Dans une autre église, ogivale ou romane, elle aurait paru déplacée. Je ne pense pas qu'un meuble du même genre, sculpté en bois, puisse coûter moins de 2,000 francs.

J'avais hâte de visiter l'exposition d'antiquités et objets d'art du moyen-âge, réunis par les soins de MM. Edw. Barry, professeur à la faculté des lettres, Saint-Raymond, négociant, le Mis. de Reyniès, Porteries, de Chastenet et Latour. C'était pour moi le bouquet de l'exposition toulousaine ; aussi est-ce avec une grande satisfaction que j'ai trouvé là une véritable miniature de notre Musée de Cluny ; on y voit même des objets que Cluny envierait aux modestes collections d'amateurs qui ont concouru à cette exhibition, où il y a, n'en déplaise à Limoges, plus d'émaux importants qu'à Limoges, et des pièces peut-être uniques dans leur genre, parmi les ivoires, les étoffes, les reliefs, les manuscrits à miniature, etc. Il serait à désirer que, comme au Puy, on put faire reproduire par la photographie les principaux objets de cette précieuse collection.

J'ai visité aussi, avec le plus grand intérêt, le Musée de la ville et surtout le Musée lapidaire qui, pittoresquement établi dans l'ancien cloître des Augustins, renferme les plus précieux fragments de sculpture du moyen-âge qu'on a pu réunir.

J'abrège ces notes, déjà trop longues peut-être pour entrer dans vos *Mélanges*, et je vais à la recherche de nouvelles merveilles de notre art national

PETRUS SCHMIDT.

Les Sept Joies de la Vierge Marie, par saint Thomas de Cantorbéry.

Je crois faire plaisir aux lecteurs de la REVUE en leur offrant cette dévote oraison, composée, suivant son titre, par le pieux évêque-martyr. Je l'extrais d'un manuscrit du XVe siècle, coté à la Bibliothèque publique de Poitiers, sous le n° 69. J'ignore si elle a été éditée ; toujours est-il qu'elle ne ressemble en rien à celles publiées par l'abbé Pausseret, sous le même titre, dans son livre des « Apparitions et Révélations de la Très-Sainte Vierge. » Paris, 1854 : *Gaude, flos virginalis* et *Gaude, Virgo, Mater Christi* (t. 1, p. 234, 237).

Septem gaudia Beatæ Mariæ Virginis a Beato Thoma martyre Cantuariensi archiepiscopo devote composita.

Gaude flore virginali
Qua, honore speciali,
Transcendis splendiferum
Angelorum principatum,
Et sanctorum decoratum,
Dignitate munerum.

Gaude, sponsa cara Dei,
Nam ut clara diei
Solis datur lumine,
Sic tu facis orbem vere
Pacis tuæ resplendere
Lucis plenitudine.

Gaude, splendens vas virtutum,
Cujus parens est ad nutum
Tota celestis curia,
Te benignam et felicem
Ihesu dignam genitricem
Venerans in gloria.

Gaude nexu voluntatis
Et amplexu caritatis,
Juncta sic altissimo.
Ut ad votum consequaris,
Quicquid virgo prestolaris
A Ihesu dulcissimo.

Gaude, mater miserorum,
Quia pater seculorum
Dabit te colentibus
Congruentem hic mercedem,
Et felicem poli sedem
Regnis in celestibus.

Gaude virgo mater XPI
Tu que sola meruisti,
O virgo piissima,
Esse tante dignitatis,
Ut sis sancte trinitatis
Sessione proxima.

Gaude virgo, mater pura,
Certa manens et secura
Quod hec tua gaudia
Non cessabunt, nec decrescent,
Sed durabunt et florescent
Per eterna secula. Deo gracias.

℣. Exaltata est sancta Dei genitrix,
Super choros angelorum ad celestia regna

OREMUS.

Dulcissime Dne Ihesu XPE qui beatissimam genitricem tuam gloriosam Virginem Mariam perpetuis felicitatibus et gaudiis in celo letificisti, concede propicius ut eius meritis et precibus continuis salutem et prosperitatem mentis consequamur in terris, et ad gaudia tue beatitudinis ac eiusdem virginis feliciter perveniamus eterna. Qui vivis et regnas Ds. per omnia secula seculorum.

Dulce nomen D̄ni n̄ri Ihesu XPI et nomen gloriose Virginis Marie matris ejusdem sit benedictum in eternum. Amen.

Laus Deo. Pax vivis. Requies defunctis. Tu autem, D̄ne, miserere nobis. Deo gracias.

Cette invocation de *Mère des malheureux* me remet en mémoire un charmant médaillon d'une verrière de la cathédrale de Poitiers, presque contemporaine de saint Thomas, et où Marie est nommée *Mère des pauvres*. Le *malheur* pour

l'homme a commencé à sa chûte, puisque la *pauvreté*, c'est-à-dire la perte de la vie et de l'innocence, en a été la funeste suite. Adam et Eve sont debout au pied de l'arbre qui les a séduits, voilant de larges feuilles une nudité dont ils ont honte. Eve se détourne, après avoir déjà mordu dans la pomme qu'elle tient à la main, comme pour demander pardon et implorer assistance. Marie, l'Eve nouvelle, la réparatrice de la faute par son divin Fils, présente à l'Enfant-Jésus, vêtu d'une blanche tunique, la pomme, occasion du péché, afin que par sa bénédiction il lève la malédiction qui s'était attachée à la terre devenue stérile et à l'homme, obligé de vivre par son travail. En effet, Jésus bénit à trois doigts, au nom de la sainte Trinité qu'il représente. La scène se complète à droite par une procession du clergé, l'évêque en tête, qui marche en suppliant, et, à la gauche par les pauvres—PAVPERRIB —que leurs infirmités retardent ou arrêtent, mais que le désir d'une bénédiction puissante et efficace fait lever à demi de leur grabat, pour mieux voir celui qui en est l'auteur.

L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT.

Travaux des Sociétés Savantes.

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALSACE. — Cette Société, fondée à Strasbourg le 5 décembre 1855, vient de faire paraître le premier volume de ses Mémoires. Nous y trouvons une notice sur les verrières de l'église de Sainte-Marie-Magdeleine, à Strasbourg, par M. l'abbé A. Straub. Elles datent du xve siècle. L'une d'elles représente trois scènes tirées de la légende de sainte Marie-Magdeleine. Nous reproduisons ce qui concerne la dernière communion de la sainte dans la ville d'Aix : « Pendant trente ans, dit la légende populaire accréditée au moyen-âge, les anges portaient chaque jour Magdeleine dans les cieux, où elle assistait au chant des heures canoniales, au milieu du chœur des esprits célestes ; puis, quand les cantiques sacrés avaient cessé de retentir, ils redescendaient vers la grotte de la Baume et y déposaient la sainte pénitente. Un jour, c'était peu de temps avant les fêtes de Pâques, un prêtre, qui était venu se retirer dans la même solitude pour se préparer à la célébration des augustes mystères, entendit le concert ravissant, et vit les anges descendre avec la sainte vers la caverne qu'elle habitait. Surpris de ce spectacle, il s'approcha du lieu où ils avaient disparu, mais il se sentit bientôt arrêté par une force irrésistible, et entendit distinctement ces paroles sortant du fond de la grotte : « Je suis Marie-Magdeleine, la pécheresse de l'Evangile, qui ai eu la grâce d'approcher de la personne du Sauveur, de verser le baume sur sa tête, et d'essuyer ses pieds avec mes cheveux. Jésus-Christ vient de me faire connaître ma fin prochaine ; je mourrai le saint jour de Pâques, à l'heure où le Sauveur est ressuscité des morts. Allez donc trouver l'évêque Maximin, et priez-le de se rendre dans son église avant l'aube du jour de cette grande solennité, afin que je reçoive encore, avant de mourir, le viatique du corps et du sang de Jésus-Christ. » Le prêtre se hâta de porter cette nouvelle à son évêque. Celui-ci se rendit dans son église au temps

marqué, et reconnut la sainte, déjà prosternée devant l'autel, au milieu d'une gloire éblouissante de lumière, et accompagnée de plusieurs anges. Sur la demande de Magdeleine, Maximin réunit son clergé, et en présence de toute l'assemblée des prêtres et des lévites, il communia la sainte, qui s'endormit aussitôt d'un doux sommeil et rendit l'âme entre les mains de son divin époux. »

» Cette dernière scène est reproduite avec un rare talent et mérite une attention particulière. L'évêque, en chasuble et portant la mître, donne la sainte communion à Magdeleine, vêtue de blanc et assistée de deux anges en dalmatique, faisant office de diacres. Derrière le pontife on voit, sur un retable d'autel, le Sauveur en croix entre la Vierge Marie et le disciple bien-aimé; sur la marche inférieure de l'autel, on distingue les deux lettres UV, peut-être le monogramme du peintre-verrier, auquel nous devons ce délicieux tableau, tracé de main de maître, et bien propre à nous donner une haute idée de l'école à laquelle il appartient. »

Société des Antiquaires de Picardie. — Cette Société qui a conquis un des premiers rangs parmi les Sociétés savantes de province, doit tenir un congrès archéologique à Laon, avec le concours de l'Académie de cette ville. La session durera du 31 août au 2 septembre et sera suivie d'excursions archéologiques dans les environs de Laon. Voici quelques-unes des questions du programme qui concernent l'art chrétien, l'archéologie religieuse et l'histoire ecclésiastique :

Essayer de préciser l'époque de l'introduction du Christianisme dans les contrées qui forment le département ; quels en furent les premiers apôtres ?

Signaler et classer les inscriptions latines antérieures au XIIe siècle trouvées dans le département ?

Quelles sont les légendes, les traditions dignes d'intérêt qui se rattachent à des personnages ou à des localités du département de l'Aisne ?

Quels sont les anciens pélérinages encore fréquentés ?

Les maladreries et les léproseries étaient-elles nombreuses dans le Laonnois? A-t-on des notions précises sur l'origine et les ressources de quelques-unes d'entre elles ?

Quelle est l'origine de la Pairie de Laon ?

Quels sont les documents inédits relatifs à la cathédrale et à l'évêché de Laon?

Quelles sont les églises du département de l'Aisne qui mériteraient d'être classées parmi les monuments historiques ?

Existe-t-il des peintures murales dans quelques monuments du département? — Que représentent-elles ? — Quels sont leur importance et leur état de conservation ?

Quelles sont les pierres tombales les plus curieuses dans les églises du département ?

Retracer l'histoire de la liturgie laonnoise? Signaler les manuscrits où l'on pourrait recueillir des documents ?

Quels sont les monuments construits depuis trente ans dans le département de l'Aisne en style roman ou ogival? — En apprécier la valeur ?

J. C.

CHRONIQUE.

— Le clocher de l'église de Bon-Secours, à Rouen, va recevoir un brillant carillon dans le genre de ceux de Bruges, d'Anvers et de Malines, avec les perfectionnements que le temps et de nouvelles combinaisons apportent nécessairement dans ces sortes de choses. Ce carillon sera composé de vingt-six cloches ou timbres accordés avec toute la perfection possible. Il sera mis en mouvement par un mécanisme correspondant à l'horloge, et jouera un air à chaque heure du jour et de la nuit. Pour éviter la monotonie qu'aurait amenée la répétition constante des airs, même les mieux choisis, on a eu soin, dit le *Journal de Rouen*, de les multiplier assez pour que chacune des grandes époques de l'année fût marquée par les airs qui lui sont propres. Ainsi, il y aura des airs particuliers pour le temps de l'Avent, pour celui du Carême, des airs pour les fêtes de Noël, Pâques, la Pentecôte, l'Ascension, le Saint-Sacrement, l'Assomption, la Toussaint et leurs octaves; enfin, les jours ordinaires seront marqués par le chant de l'*Inviolata*. Ce même *Inviolata* sera répété en tout temps, à l'intérieur de l'église, à chaque heure du jour et de la nuit, par une douce musique. Enfin, pour compléter le jeu du carillon, on doit y adapter un clavier à touches, au moyen duquel on jouera, quand on le voudra, tous les airs possibles. De là une grande facilité pour augmenter la solennité des fêtes, en les annonçant dès la veille et le lendemain à l'aube du jour. L'horloge qui donnera le mouvement à ce carillon existe déjà dans l'intérieur du clocher. Cette horloge sera complétée par l'adjonction d'une chambre astronomique et chronométrique, dans laquelle, à l'abri d'une voûte étoilée, on apercevra, sous la forme d'une boule mi-partie argentée, mi-partie bleu de ciel, tous les aspects de la lune dans ses phases diverses. Le même mécanisme indiquera les jours de chaque semaine et le quantième du mois. Il communiquera aussi le mouvement à vingt cadrans en albâtre de 20 centimètres de diamètre, qui indiqueront l'heure précise, en rapport avec l'heure de Paris, au méridien des villes principales des cinq parties du monde.

— Le *Vœu national* de Metz nous fait connaître une découverte qui peut avoir quelque influence sur le mode de pavage des édifices publics. Il s'agit d'un dallage obtenu par un procédé qui est le secret de l'inventeur. Le *dallage mosellan* est d'un grain serré, résistant; il a le poli et même la sonorité du marbre. Les couleurs dont il peut être orné font corps avec la matière en sorte qu'elles ne perdent rien de leur éclat sous l'usure qu'amène l'action du temps.

— Mgr. Dupanloup a béni récemment la nouvelle chapelle établie dans la crypte de Saint-Mesmin. Le journal l'*Union* donne d'intéressants détails sur la restauration de cet antique sanctuaire. Le village de la Chapelle, près d'Orléans, possède une église, précieux monument de l'architecture mérovingienne, cons-

truite par saint Maximin (dont l'usage populaire a fait saint Mesmin), disciple et ami de saint Euspice, qui quitta avec lui Verdun à la suite de Clovis, et vint fonder un monastère célèbre au lieu nommé Mici, dans le val de Loire, sur la rive gauche du fleuve, exactement en face de la Chapelle. Par une charte datée de l'an 508, Clovis donna à l'abbaye de Mici les terres entre la Loire et le Loiret, et ce furent les moines qui les défrichèrent et les fertilisèrent. On savait par une tradition constante que saint Mesmin avait été enterré dans une grotte au-dessous de l'église. L'année dernière, dans les travaux occasionnés par les ravages de l'inondation, des ouvriers, refaisant le talus du côteau surplombant le fleuve, où s'élève l'église de la Chapelle, rencontrèrent une cavité sous leurs pioches. Un amateur d'antiquités de la localité, M. Pillon, qui depuis longtemps recherchait en vain la crypte de Saint-Mesmin, fit pousser les fouilles et déblayer l'enfoncement découvert. On constata alors l'existence d'une vaste grotte naturelle, soutenue par deux énormes piliers ronds, dont la construction et les chapiteaux grossiers attestaient au premier coup d'œil le travail des âges mérovingiens. L'emplacement de la grotte découverte, la date des travaux dont on y reconnaissait l'existence, tout se réunissait pour prouver avec certitude qu'on venait de retrouver le lieu primitif où saint Mesmin avait été enseveli. La grotte fut restaurée et consolidée par les soins et sous la direction de M. Collin, ingénieur en chef de la navigation de la Loire, qui donna en cette circonstance un exemple d'autant plus digne d'éloges qu'il est rare dans le corps, estimable d'ailleurs, des ingénieurs des ponts et chaussées, peu accessible d'ordinaire au sentiment de l'art et aux souvenirs de l'histoire. Des rampes et des escaliers ont été établis et permettent de descendre le long du rocher, de l'église à la crypte, puis de la crypte au chemin de halage et aux grèves de la Loire.

— On vient de placer dans l'église d'Oisy (Pas-de-Calais) trois nouvelles verrières. Les deux premières qui décorent la chapelle de Saint-Joseph sont dues à la pieuse initiative des enfants de la paroisse, aidés par des offrandes particulières recueillies, avec une touchante persévérance, par les bonnes Sœurs de l'*Enfant-Jésus*; l'autre fenêtre, représentant saint Roch, est un pieux *ex voto* offert par la douleur d'une épouse et d'une mère à la mémoire d'un époux et d'un fils décédés. Ces trois fenêtres, où l'on ne peut se lasser d'admirer la plus heureuse composition jointe au coloris le plus exquis, préparent pour l'abside de l'église d'Oisy une riche décoration que la piété des fidèles ne manquera pas de compléter. Il est difficile de voir rien de plus achevé, dans ce genre, que le vitrail de la fuite en Egypte, ou de plus pieux que celui de la mort de saint Joseph.

— Le Musée d'artillerie de Turin, qui renferme une des plus belles collections d'armes orientales que l'on connaisse, vient de s'enrichir d'une arme qui attire l'attention de tous les archéologues: c'est un sabre ayant appartenu au dernier empereur grec de Constantinople, Constantin XIV, surnommé Dracosès, et dont la lame, comme matière et comme travail, est un objet unique aujourd'hui. Cette

lame est damasquinée et elle a une forme courbe assez prononcée. On remarque sur l'un de ses côtés une ornementation en relief dans le style byzantin. Au-dessous de ce dessin, d'un effet original, on voit deux cierges allumés, que surmonte un médaillon représentant la sainte Vierge et l'Enfant-Jésus, vus de face et à mi-corps. Ils sont vêtus d'une robe à plis. La sainte Vierge tient une fleur. Au-dessus du médaillon, deux anges soutiennent une couronne à trois fleurons, et en-dehors se trouvent deux groupes d'étoiles, l'un de trois, l'autre de cinq. De ce côté du sabre sont enchâssés quatre rubis qui paraissent faire corps avec la lame. Du côté opposé de l'arme, on lit une inscription d'une seule ligne, écrite en caractères grecs et dont voici la traduction : « O toi, Roi invincible, Verbe de Dieu, maître de toutes choses, sois secourable au chef et fidèle seigneur Constantin. » Près de la garde est un rubis enchâssé dans l'acier et une ornementation dans laquelle on remarque un emblème assez semblable à la fleur de lis, qui figure, comme on sait, avec des formes très-variées sur les anciens monuments de l'Asie. Ce qui donne un grand prix à cet objet, c'est qu'il est très-rare de voir des emblèmes chrétiens sur des lames damasquinées de ce genre. Constantin Dracosès, auquel a appartenu ce sabre, était fils de Michel II Paléologue. Il naquit en 1403 et succéda en 1443 à son frère, Jean Paléologue. Dix ans plus tard, Mahomet II étant venu assiéger Constantinople à la tête d'une armée formidable, Constantin se défendit en héros et mourut sur la brèche. Mahomet s'empara de la ville et en fit la capitale de son empire. (*Moniteur de l'Armée.*)

— Dans un rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, et publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, M. Cénac-Moncaut a établi que les monuments religieux et civils des Flandres et des Pays-Bas n'offrent aucun point de comparaison avec ceux de la Péninsule. Les églises, les maisons particulières, les hôtels de ville flamands, loin de ressembler aux constructions espagnoles, appartiennent à des types diamétralement opposés. L'occupation espagnole est restée sans influence sur l'architecture hollandaise et flamande.

— Le *Morning-Post* signale un acte de vandalisme inspiré par le désir de gagner un procès. On connaît l'importante cause de la pairie de Shrewsburg, actuellement pendante devant la chambre des lords. L'inscription tumulaire de sir Jean Talbot, qui se trouve dans l'église de Broomsgrave, pouvait fournir une preuve irrécusable : or, M. Roach-Smith a constaté que la portion de l'inscription relative aux deux femmes de sir Jean Talbot et à leur nombreuse descendance avait été adroitement effacée par un habile ouvrier et ensuite recouverte de peinture.

— On lit dans la *Revue catholique* de Louvain : « M. l'abbé Heinrich Otte est déjà connu par plusieurs ouvrages d'un grand intérêt sur l'archéologie chrétienne. Le principal est un *Manuel de l'archéologie religieuse du moyen-âge en Allemagne*, qui a obtenu en peu d'années le succès de trois éditions, et qui, pour réussir complètement dans une traduction française, n'aurait besoin que d'emprunter quelques exemples aux écoles de Belgique et de France, au lieu de se

borner à-peu-près exclusivement à l'Allemagne..... Le *Dictionnaire des termes d'archéologie* qu'il vient de publier s'étend, comme le *Manuel*, à toutes les sciences archéologiques, et il fournit à la fois une synonymie fort complète des mots en usage dans les langues où l'archéologie du moyen-âge compte le plus d'ouvrages modernes et un vocabulaire beaucoup plus détaillé que tous ceux qu'on a publiés jusqu'à ce jour; car le *Glossaire* de Pugin peut aussi bien être considéré comme un traité didactique que comme un travail du genre des lexiques. Dans un pays où l'on possède autant de richesses archéologiques que dans le nôtre, il serait à désirer de voir entreprendre une traduction des deux ouvrages de M. Otte. En y ajoutant des extraits de l'*Histoire des vêtements liturgiques* que publie M. l'abbé Bock ou des vues du bel ouvrage de M. Reichensperger, sur l'*Influence de l'art chrétien*, en consultant les ouvrages publiés sur l'histoire de l'art dans notre pays, et en se livrant à des études nouvelles sur les monuments qui n'ont point encore été décrits d'une manière assez scientifique, on arriverait à composer un livre qui manque encore en français, malgré les travaux estimables de MM. de Caumont, Bordeaux, Guénébault, J. Corblet, Godard, Bourassé, Gareiso, Bard et Crosnier. »

— M. Aimé Champollion a publié dans la *Revue archéologique* une série d'articles sur les droits et usages concernant les travaux de construction publics ou privés sous la troisième race des rois de France, d'après les chartes et autres documents originaux. Nous y trouvons d'intéressantes recherches sur l'origine de la confrérie des Hospitaliers-pontifes ou constructeurs de ponts, qui prit naissance à Maupas, au diocèse de Cavaillon, en l'an 1164, et qui eut saint Bénezet pour fondateur. « Les supérieurs de ces maisons, dit M. A. Champollion, prenaient le nom de prieur ou commandeur, et les religieux, simples frères, n'étaient point engagés dans les ordres sacrés. A l'origine de leur confrérie, lorsqu'ils ne pouvaient entreprendre de construire des ponts dans certaines localités, ils y établissaient au moins un bac pour favoriser le passage des rivières et des torrents, ce qui leur attirait de nombreuses charités. Bientôt un hospice s'élevait près du bac et servait d'asile aux voyageurs. Depuis douze années, Bénezet avait terminé son œuvre à Bonpas, lorsqu'il voulut entreprendre une construction bien autrement importante que la première: ce fut celle du pont d'Avignon. Le 13 septembre 1178, le clergé de cette ville, ayant l'évêque à sa tête et suivi de presque tous les habitants, se rendit processionellement sur les bords du Rhône, pour assister à la pose de la première caisse qui devait servir de base à cette œuvre immense. Mais en même temps que l'on travaillait à construire le pont, Bénezet faisait élever une maison conventuelle et un hospice dans le voisinage du fleuve. » Bénezet mourut en 1184 et fut enterré dans la chapelle qu'il avait construite sur le pont d'Avignon. En 1189, le Saint-Siége prit sous sa protection l'ordre des Hospitaliers. Une des œuvres les plus grandioses de ces religieux est le pont du Saint-Esprit, qui depuis six siècles résiste à l'impétuosité du Rhône.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Il Duomo di Monréale per **Domenico Benedetto Gravina** dell' ordine di San Benedetto.

Monsieur et cher Directeur,

Avant de présenter aux lecteurs de la *Revue* les nombreux documents ecclesiologiques et autres que je viens de recueillir pendant un voyage de sept mois en Italie, permettez-moi d'attirer quelques instants leur attention sur une œuvre appelée à réunir les suffrages de tous les amis de l'art en général et des beaux livres en particulier. L'impulsion vigoureuse donnée par la France à l'archéologie figurée s'était déjà fait ressentir en Allemagne, où la *Monographie de la cathédrale de Bourges* et les *Mélanges* des RR. PP. Cahier et Martin trouvent des rivaux dans l'ouvrage publié sur les mosaïques de Sainte-Sophie, comme dans les travaux de M. l'abbé Bock. Aujourd'hui, l'Italie ne veut pas demeurer en arrière pour la reproduction chromolithographique des monuments du moyen-âge, et, c'est un religieux sicilien, un membre de ces abbayes de Bénédictins qui se font gloire d'être sorties de la docte souche du Mont-Cassin, qui de prime-abord vient se placer à la tête des maîtres, en offrant au monde savant les merveilleuses mosaïques de Monréale illustrées par le dessin et la couleur.

Bâtie par le roi Guillaume II en 1170, la cathédrale de Monréale avait déjà fourni à M. le duc de Serradifalco la matière d'un remarquable in-folio; mais, les gravures au simple trait qui ornent ce livre, ne suffisaient pas à rendre complètement intelligibles les nombreux tableaux en *pastelletti*, décoration indélébile qui revêt les coupoles et la majorité des parois de l'édifice. Le R. P. Dom D. B. Gravina, qui depuis quarante années consécutives appartient à l'abbaye de Monréale, après avoir consacré à l'étude tout le temps que n'absorbaient pas ses devoirs claustraux, s'est mis en mesure de combler une regrettable lacune de l'histoire de l'art; il a dessiné lui-même, ou avec l'aide de quelques artistes placés sous sa direction, la totalité des figures, sujets bibliques et motifs d'ornementation rendus par ce procédé inaltérable, dont les anciens faisaient si grand usage, et, grâce à un dévoûment dont il faut avoir été témoin pour en apprécier la portée, l'église et le monastère des Rois Normands vont recevoir une nouvelle existence, en devenant familiers aux personnes qu'effraie la perspective d'un voyage lointain (1).

(1) *Le Dôme de Monréale* édité par Albert Detken, libraire, Largo di Palazzo à Naples, se composera d'un volume de texte et d'un atlas de 80 planches grand in-folio, savoir : quarante d'architecture et quarante de mosaïque; il paraîtra en 40 livraisons au prix de ducats 3,60 (16 fr. 20 c.) chaque; l'ouvrage en totalité reviendra donc à 648 francs.

Laissez-moi maintenant, Monsieur et cher Directeur, quitter le style du prospectus pour vous faire part de mes impressions personnelles. J'ai vu et étudié dans leurs plus minimes détails les dessins que le R. P. Gravina s'apprête à publier ; j'ai pu sur les lieux même les comparer aux modèles originaux et je déclare ici que je n'ai jamais rencontré dans aucun travail de ce genre, une imitation plus scrupuleuse et plus complète; beaucoup de figures sont copiées pierre par pierre et ceux qui ont examiné des mosaïques savent combien il entre de *pastelletti* dans un simple décimètre carré. Quant à la partie scientifique, il suffit d'avoir causé quelques minutes avec l'auteur pour apprécier l'étendue d'un savoir caché cependant sous le voile d'une excessive modestie.

Le gouvernement napolitain a souscrit pour un certain nombre d'exemplaires à la *Monographie du Dôme de Monréale*, et si le R. P. Gravina trouve parmi nous les sympathies auxquelles il a le droit de s'attendre (1), nul doute qu'il ne se décide à faire les frais d'une traduction française qui remplacera heureusement le texte italien, pour l'Europe septentrionale très-familiarisée en général avec notre langue.

Le prix total de l'ouvrage, quelque élevé qu'il semble au premier abord, n'a rien qui doive effrayer; on ne paie une livraison qu'après l'avoir reçue et le laps de temps qui doit s'écouler entre la mise en vente de chacune d'elles, sera assez long pour ne pas grèver trop lourdement le budget annuel des érudits.

Après avoir parlé d'œuvres aussi importantes, puis-je m'arroger le droit de résumer sommairement la récolte archéologique que j'ai glanée sur mon chemin, récolte qui, si elle pèche par la qualité, ne pèche pas par la quantité; car elle s'élève à plus de 300 calques et dessins parmi lesquels figurent *la Dalmatique impériale*, *les vêtements sacerdotaux des Papes Alexandre IV et Boniface VIII*, *des mitres*, *des broderies byzantines et italiennes*, *des étoffes recueillies à Palerme*, *Céfalie*, *Florence et Milan*, *des mosaïques*, *des crosses*, *des encensoirs*, *des inscriptions*, *etc.* Tout cela, Monsieur et cher Directeur, pourra en son temps passer sous les yeux de vos abonnés, lorsqu'il restera un peu de papier blanc à noircir dans la *Revue de l'Art chrétien.*

CH. DE LINAS.

Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par l'abbé Barrère, 2 vol. grand in-4°, enrichis de lithographies à deux teintes et d'un grand nombre de sujets hagiographiques (56 fr.).

Un grand nombre d'églises de France possèdent maintenant d'excellentes histoires particulières qu'elles doivent à la patience et au zèle de respectables membres de leur clergé. Voilà déjà bien des années que M. l'abbé Delettre a publié celle du diocèse de Beauvais; un des savants religieux de l'abbaye de

(1) Le Dôme de Monréale est l'œuvre d'un roi Normand, venu de France, et le R. P. Gravina est le propre neveu du brave amiral Gravina, tué à Trafalgar en combattant à côté de notre pavillon.

Solesmes fait paraître celle de l'église du Mans, dans laquelle brille toute l'érudition qu'on est habitué à rencontrer dans les travaux des Bénédictins; l'un des collaborateurs de la *Revue de l'Art chrétien*, M. Barbier de Montault, s'occupe en ce moment de l'histoire du diocèse d'Angers, tandis que M. l'abbé Van Drival prépare celles des églises d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer. On ne peut qu'applaudir à ces publications, car le meilleur moyen de faire bien connaître l'histoire ecclésiastique de France, sera toujours de l'étudier en détail dans celle de ses provinces. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons lu le beau livre de M. Barrère, sur le diocèse d'Agen; il nous paraît appelé à occuper un rang distingué parmi les nombreux ouvrages publiés en province, depuis quelques années, sur l'histoire et les monuments de chacune des parties de la France.

Ce n'est pas seulement par le luxe de sa typographie, et par l'exécution des nombreuses planches qui l'accompagnent, que cette publication se recommande, mais surtout par son texte, et n'eût-elle aucun des ornements artistiques qui l'embellissent, l'érudition de son auteur suffirait pour lui attirer à bon droit l'estime et l'approbation de tous ceux auxquels nos gloires religieuses sont chères.

Depuis le temps où saint Martial de Limoges, et quelques années ensuite, saint Firmin de Pampelune, vinrent évangéliser l'Agénais, c'est-à-dire depuis le premier siècle du christianisme jusqu'à nos jours, M. Barrère avait de belles et grandes choses à dire, bien des gloires à rappeler, des noms illustres à citer; il n'a pas failli à son plan, et c'est avec des expressions dignes de son sujet qu'il nous retrace le martyre de saint Caprais, premier évêque de cet antique diocèse, ceux de la jeune et touchante vierge d'Agen, sainte Foi, de sainte Alberte, de saint Prime et de saint Félicien.

Il consacre aussi plusieurs belles pages à Sulpice-Sévère, l'une des illustrations de l'Agénais. Des noms célèbres se rencontrent à chaque page, depuis cette époque jusqu'à celle où Mascaron était évêque d'Agen; mais nous ne pouvons avoir la prétention d'analyser cet important travail, et nous sommes forcé de répéter seulement que le style se joint à l'érudition pour en faire un ouvrage, nous ne dirons pas parfait, mais des plus recommandables. La dissertation par laquelle l'auteur établit l'épiscopat de saint Caprais, dans le chapitre II du livre Ier, nous paraît surtout digne d'être citée comme un modèle en ce genre.

L'archéologie, l'art chrétien tiennent une grande place dans l'Histoire de l'Agénais, et nous devons louer spécialement les détails iconographiques qui y abondent. Sans vouloir faire un traité d'archéologie, l'auteur s'attache à venger le Midi, quant à l'Agénais, du reproche qu'on lui a fait de ne point renfermer de monuments de style ogival des XIIIe et XIVe siècles, et il cite de nombreux exemples à l'appui de ses assertions.

M. Barrère n'est point seulement historien, il est aussi artiste et artiste distingué; c'est à son crayon qu'on doit les belles planches qui accompagnent son ouvrage, et il ne mérite pas moins d'éloges pour cette partie de son livre que pour le texte auquel elles servent d'accompagnement.

CHARLES SALMON.

Vies des Saints de l'Eglise de Poitiers, par M. l'abbé Auber, chanoine titulaire, historiographe du diocèse, etc. Poitiers, H. Oudin, 1858, in-16 de 880 pages.

M. l'abbé Auber prépare depuis longtemps l'histoire du diocèse de Poitiers. Il a eu l'excellente pensée de détacher de ce vaste travail ce qui est le plus capable d'intéresser les cœurs religieux et d'édifier les âmes : les Vies des Saints. Il a élagué et réservé pour plus tard toutes les questions de pure érudition et s'est borné à raconter dans un style simple et attrayant l'histoire d'environ cinquante illustrations héroïques du Poitou. Parmi ces Saints, les uns appartiennent réellement à l'Eglise de Poitiers, comme les évêques Hilaire, Guillaume Tempier, Fortunat, les abbés Achard, Porchaire, Maixent. D'autres y ont conquis une espèce de droit de cité par leur séjour passager et les services qu'ils ont rendus : tels sont par exemple saint Médard, saint Germain de Paris et saint Grégoire de Tours, dont l'histoire se lie par diverses circonstances à celle de sainte Radegonde, patronne de Poitiers. Nous avons sous les yeux un exemplaire qui contient une excellente table analytique et raisonnée de 64 pages; mais on nous assure que la plupart des autres exemplaires sont dépourvus de cette table. Nous ne devinons pas le motif de cette absence ; il faut sans doute l'attribuer à l'éditeur et non pas à M. Auber, qui sait aussi bien que nous combien une table analytique ajoute de valeur à des ouvrages qu'on ne se borne pas simplement à lire, mais où l'on ferait parfois des recherches fructueuses, si l'on était guidé par une bonne table.

Histoire de l'Agriculture flamande en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par M. Louis de Baecker. Lille, 1858, in-8° de 130 pages.

Le pays qu'on nommait jadis la Flandre maritime comprend les arrondissements actuels de Dunkerque et d'Hazebrouck. M. de Baecker étudie l'histoire de l'agriculture dans ces plaines fertiles, sous les périodes romaine, saxonne, flamande, autrichienne, espagnole et française. Il emprunte ses premiers documents à J. César, Pomponius Mela, Pline, Strabon, et continue ses recherches à travers le moyen âge, en s'aidant des renseignements épars dans les chartes, les chroniques et les vies de saints. L'auteur montre que la fertilité actuelle de la Flandre ne provient point seulement des avantages topographiques du sol, mais de la protection que les comtes de Flandre et les ducs de Bourgogne n'ont cessé d'accorder à l'agriculture et surtout de l'influence qu'ont exercée sur elle les grands établissements monastiques.

J. CORBLET.

CROSSE DE GAUDRI

(XIIe Siècle.)

Ancelet. Del. Lith. Houdequin, St Quentin

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

LA CROSSE DE GAUDRI,

ÉVÊQUE DE LAON (XIIe SIÈCLE).

Quand on étudie le moyen-âge et surtout le XIIe et le XIIIe siècle, on est étonné des merveilles que produisit à cette époque l'orfévrerie religieuse. A l'étranger comme en France, à Nuremberg, à Cologne, à Florence, comme à Paris, les productions religieuses de cet art ont été innombrables. Si les chefs-d'œuvre étrangers se distinguent par la splendeur des formes et la richesse des décorations, les productions françaises ont un fini plus complet, une délicatesse plus grande et un goût plus pur.

C'est au sein des couvents, dans l'asile du travail et de la prière, que s'élaboraient ces œuvres merveilleuses. Du IXe au XIIe siècle, la plupart des orfévres religieux ont été des moines. Pour ne citer que quelques noms, c'est le moine Erembert, du diocèse de Metz, dont les travaux illustrèrent le XIe siècle ; c'est le moine Odoranne, de Saint-Pierre de Sens, qui fit pour le roi Robert deux châsses enrichies de pierreries ; c'est le moine Siger, du monastère de Saint-Vincent de Laon, qu'Herman nous montre ciselant avec ardeur l'or et le métal et prolongeant jusque pendant les nuits ses féconds labeurs.

Le cloître alors n'était pas seulement l'asile de l'abnégation et du dévoûment, il était encore le refuge de la science et de l'art. C'est là

que se formaient ces immenses ateliers où des mains modestes enfantaient ces œuvres merveilleuses dont quelques-unes, conservées jusqu'à nos jours, font l'objet de notre étonnement et de notre juste admiration. Peut-être est-ce à l'un de ces pieux ouvriers qu'on peut rapporter le travail de la crosse dont nous donnons aujourd'hui le dessin chromolithographié (*Voy.* planche X). Trouvée dans un des tombeaux de Saint-Vincent de Laon, au commencement du siècle, elle est connue particulièrement sous le nom de *Crosse de Gaudri*. L'abbaye de Saint-Vincent de Laon, fondée au VIe siècle par la reine Brunehaut, fut jusque vers l'année 1215 la sépulture obligée des évêques de Laon et des nobles de la cité. La révolution dispersa ses moines et détruisit la plupart de ses bâtiments claustraux. Vendue à plusieurs reprises, elle fut exploitée, comme moyen de lucre, par ses propriétaires. Une chronique et des bruits populaires ayant accrédité l'existence prétendue d'un trésor au sein des tombeaux de Saint-Vincent, des fouilles y furent pratiquées vers l'année 1810. La seule découverte qu'elles amenèrent fut celle de cette crosse épiscopale qu'on croit avoir appartenue à l'évêque Gaudri, de quelques anneaux de chevaliers et de quelques débris de mitre. Encore ces restes précieux, vénérables par eux-mêmes et les antiques souvenirs qu'ils rappelaient, ne semblèrent-ils ravis à la terre que pour attirer sur eux une nouvelle profanation. Ils furent vendus à des brocanteurs Juifs qui les emportèrent avec eux à Francfort-sur-le-Mein. Heureusement que M. Lemasle, professeur de dessin à Saint-Quentin, a pu sauver le souvenir de la Crosse de Gaudri, en en faisant le dessin, que son obligeance nous a permis de publier.

Le symbolisme de la crosse de Gaudri, (que nous retrouvons d'ailleurs dans plusieurs autres exemples du XIIe siècle), paraît inspiré du miracle de la verge d'Aaron dont Dieu avait dit : « Je choisirai l'un des douze et, pour signe, la verge de celui que je choisirai fleurira. » En effet sa volute, formée de feuillages courants, est terminée à son point central, par une large fleur épanouie. La hampe est enrichie de losanges renfermant des feuillages émaillés. Parmi les motifs d'ornementation adoptés par l'usage au XIIe siècle, celui des volutes feuillagées paraît avoir offert un attrait spécial aux émailleurs, jaloux de faire resplendir, dans les contours gracieux qui leur étaient offerts, les ressources de leur art. Nous savons quelles phases a traversées cette magnifique industrie des émaux et comment, au XVIe siècle, elle lutta de couleur et de vérité avec les peintures les plus belles. Toutefois, nous regrettons ces temps où l'émail, conservant sa spécialité, ne s'alliait aux monuments de l'orfévrerie que pour leur communiquer son éclat et rehausser

par ses fonds leurs délicates ciselures. Il était plus dans le vrai; son rôle est de faire fond, non pas d'envahir, comme il le fit au XVIe siècle, la place occupée par la sculpture.

Un des émaux du XIIe siècle qui se rapporte davantage au dessin que nous publions aujourd'hui, c'est la crosse du célèbre évêque Barthélemy de Vir, fondateur de la cathédrale de Laon et successeur immédiat de Gaudri sur le siége de cette ville. Peut-être que la même pensée l'inspira, que les mêmes mains la travaillèrent. Cette crosse trouvée naguère dans la tombe du saint prélat, à l'abbaye de Foigny, où il s'était fait simple religieux, présente les mêmes caractères d'ornementation que la crosse de Gaudri. Sa volute est formée de feuillages émaillés, terminés par une large fleur épanouie. Son nœud nous offre une particularité remarquable; c'est une tête de sirène aux griffes de lion et à la queue de reptile. Sa hampe est garnie de figures de monstres enlacées de feuillages émaillés.

Rien de plus élégant que ces crosses, simples dans leur conception, riches dans leurs détails. Elles sont un spécimen remarquable des ressources de l'orfévrerie à cette féconde époque du XIIe siècle. Et pourtant, destinées qu'elles étaient à être enfouies dans un sépulcre, elles n'ont pas dû être choisies parmi les plus précieuses.

L'évêque Gaudri occupa le siége épiscopal de Laon de 1106 à 1112. On sait qu'il obtint de Louis-le-Gros, moyennant sept cents livres, l'abolition de la commune que ce prince avait d'abord ratifiée. Il périt misérablement au milieu des troubles qui s'élevèrent alors. Le prélat fut pris par les séditieux; son corps fut affreusement mutilé et coupé par morceaux. Les troupes royales s'emparèrent alors de la ville et la prescription frappa les principaux auteurs de l'insurrection.

L'ABBÉ A. MATHIEU.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

HUITIÈME ARTICLE. *

VIII. — CIBOIRES EN FORME DE COLOMBE.

Dom Martène pense que l'usage des ciboires en forme de colombe est plus ancien que celui des tours (1): mais cette assertion ne nous paraît reposer sur aucune preuve. Il est question tout à la fois de tours et de colombes dans des textes du IVe et du Ve siècle. Mais antérieurement à cette époque, il n'en est fait aucune mention. Il est vrai que Tertullien désigne une église sous le nom de « la demeure de notre colombe (2) ; » mais ce passage peut donner lieu à diverses interprétations. On conserve au Musée chrétien du Vatican une colombe en verre, provenant des catacombes (3) ; mais rien ne prouve que ce soit un vase eucharistique.

Le père Lebrun pense que l'usage des colombes est originaire de l'Orient. Il est certain du moins que les plus anciens textes relatifs aux colombes nous viennent d'auteurs orientaux. Mais faut-il admettre avec Macri (4) que ce fut saint Basile qui inventa cette forme ? Rien ne le peut faire conjecturer dans le passage de la vie du saint évêque, que nous avons cité plus haut (5).

Les colombes n'ont peut-être été d'abord qu'un ornement emblématique qu'on plaçait sur les tours et les coffrets destinés à contenir l'Eucharistie. Nous nous expliquerions ainsi la double mention de tours et de colombes qui est faite dans des textes du Ve siècle. On lit, en effet, dans Anastase-le-Bibliothécaire, qu'Innocent Ier (402-417) fit

* Voir le numéro d'Août 1858, page 337.

(1) *De Antiq. Eccles. ritib.*, l. I, c. V, art. 3.

(2) *Adv. Valent.*, c. II.

(3) PERRET, *Catacombes*, t. IV, planche 3, n° 5.

(4) *Hierolexicon*, v° ciborium.

(5) D'ACHERY, *Spicil.*, t. VII, p. 81.

faire une tour d'argent, accompagnée d'une colombe dorée, pour l'église des martyrs saint Gervais et saint Protais ; que le Pape Hilaire donna aussi une tour d'argent et une colombe d'or de deux livres pesant, à la basilique de Latran ; que Constantin fit don à l'église Saint-Pierre d'une tour et d'une colombe de l'or le plus pur, enrichies de prases, d'hyacinthes et de 215 perles blanches (1).

Aux siècles suivants, l'Eucharistie n'était point toujours déposée dans l'intérieur de la colombe, mais dans une pyxide qui était suspendue au bec de l'oiseau. Il en était ainsi au monastère de Cluny : la sainte Eucharistie reposait dans une boîte en écorce d'arbre — *in pyxide corticea,* — et cette pyxide était elle-même suspendue par une colombe au-dessus de l'autel, — *de columba jugiter pendente super altare* (2).

Quand l'Eucharistie était contenue dans l'intérieur de la colombe, on renfermait souvent l'hostie dans une petite boîte ou dans un linge. Ce dernier usage était observé à Saint-Théoffray, dans le Velay, comme le prouve un passage de ses archives, rapporté par Du Cange (3).

Voici quel était, au moyen-âge, le mode de suspension le plus ordinaire. La colombe était fixée sur un plateau accroché par deux ou trois chaînes à un dais qu'enveloppait un rideau ou pavillon. Une chaîne attachée au sommet du pavillon roulait sur une poulie attachée à l'extrémité d'une crosse. Cette chaîne passait dans la tige de suspension; et le célébrant n'avait qu'à ouvrir une petite porte percée dans cette tige, pour faire descendre la colombe sur l'autel. C'est à-peu-près le même système qu'on emploie de nos jours pour les réverbères (4).

Mabillon a constaté que les colombes eucharistiques avaient été extrêmement rares en Italie ; il en a vu une en auricalque au monastère de Bobio, en Sardaigne (5).

En France et en Belgique, tout au contraire, la forme de colombe a été généralement admise jusqu'au XVIe siècle. Il y en avait encore un certain nombre aux deux siècles suivants. Les voyageurs et les litur-

(1) *Vit. rom. Pontif.*, in Innoc., in Hilar., in Sylvestro.

(2) UDALRIC, *Antiq. consuet. Clun. monast.*, l. I, c. 8 ; in *Spicil.*, t. IV, p. 148. — Les coutumes de Cluny recueillies par le moine Bernard confirment sur ce point celles d'Udalric. « Prædictam autem pyxidem... diaconus de columbâ jugiter pendente super altare. abstrahit. » DU CANGE, *Gloss.*, v° *Columba.*

(3) Columba desuper altare aurea, ubi dominicum reponitur corpus in *linteo* mundo servandum. *Ibid.*

(4) Voyez la gravure de la page 250 du tome I du *Dict. raisonné du mobilier français,* par M. VIOLLET-LE-DUC.

(5) *Iter ital.*, p. 217.

gistes de cette époque ont mentionné celles des cathédrales de Rodez et de Chartres; des abbayes de Saint-Denis, de Chésy-sur-Marne, de Saint-Paul près de Sens, de Saint-Vaast d'Arras, de Grandmont (diocèse de Limoges), de Cluny, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Bénigne de Dijon; des prieurés du Val-Dieu en Champagne, de Ruffec en Berry; des églises de Saint-Maur-les-Fossés près de Paris, de Jolans près de Chateaudun, de Saint-Luperce près de Chartres (1), de Saint-Julien d'Angers; des Cordeliers et des Jacobins de Rodez, etc. (2).

Les ciboires en forme de colombe, suspendus au-dessus des autels, sont fort rares maintenant. Nous citerons les quelques exemples que nous en connaissons.

Les religieux Bénédictins de l'abbaye de Solesmes ont restitué cet usage dans leur église abbatiale. Une colombe eucharistique plane sur le grand autel. Elle est placée sous un pavillon de bois doré, et supportée par une crosse entourée de pampres.

A Saint-Thibaud, près de Sémur, le maître-autel est surmonté d'une crosse, dont la volute contient une colombe aux ailes éployées. C'est une œuvre de la fin du XVIe siècle. La colombe portait sans doute dans son bec la chaîne qui tenait suspendue la pyxide eucharistique (3).

La colombe de l'église de l'Aguène (Limousin) est de cuivre rouge émaillé et doré. Elle repose sur un disque qui se relie par trois chaînettes à une couronne décorée de tourelles. Une autre du même genre se trouve à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) (4).

C'est dans les musées et les collections particulières que sont maintenant relégués ces anciens vases eucharistiques. Une des colombes qui sont conservées au Musée de Cluny (n° 2025) a les ailes et la queue mobiles. M. le prince de Soltykoff en possède une en cuivre émaillé, reposant sur un plateau dont les bords fortement relevés représentent une enceinte de murailles flanquée de huit tourelles crénelées.

(1) Voici la description que fait Thiers, dans son livre de l'*Exposition du Saint-Sacrement*, de la colombe de saint Luperce : « Elle est de cuivre rouge émaillé par endroits : vers le milieu du corps elle a comme une petite boîte ronde, creusée environ d'un demi-doigt, dorée par le dedans et ouverte par-dessus le dos entre les deux ailes, avec un petit couvercle aussi de cuivre rouge. » Liv. I, c. 5.

(2) Voyez les *Voyages littéraires de deux Bénédictins*, le *Voyage liturgique* de Moléon, l'*Explication des Cérémonies de la Messe* de Lebrun et de D. de Vert, l'*Histoire des Sacrements* de D. Chardon.

(3) *Annales archéol.* t. V, p. 193, article de M. Viollet-le-Duc sur l'église de Saint-Thibaud.

(4) Texier, *Dict. d'orfévrerie*, col. 434.

Le musée d'Amiens conserve une colombe du XIIe siècle, qui après avoir appartenu à l'église de Raincheval passa dans le trésor de l'abbaye de Corbie. J'en ai publié le dessin, en 1842, dans le tome V^e des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. En voici une petite réduction. Ce précieux ciboire se compose d'une colombe et d'un plateau à rebords ciselés sur lequel elle repose; le plateau, vers le centre, devient concavo-convexe et sur la partie concave on lit cette inscription circulaire, gravée par une main inhabile : OLIM ECCELSIOE (pour *ecclesiœ*) DE RAINCHEVAL. Les rebords du plateau sont percés de douze petites ouvertures, disposées dans un ordre symétrique, pour attacher les chaînettes qui devaient tenir la colombe suspendue. Les ailes et la queue sont seules émaillées; le reste du corps était recouvert d'une peinture brune que le temps a fait disparaître en partie. On a tâché d'imiter l'agencement des plumes par des écailles imbriquées, nuancées d'or, de bleu, de vert, de blanc, de jaune et de rouge. Sur le milieu du dos, entre les deux ailes, on a ménagé une ouverture peu profonde, destinée à recevoir les hosties consacrées; elle est surmontée d'un couvercle qu'on maintenait à l'aide d'un bouton tournant.

Ce ne fut point sans raison qu'on choisit pour les ciboires suspendus la forme de colombe. Pour renfermer le mystère d'amour et de charité, on voulut imiter la forme de l'oiseau qui chez presque tous les peuples de l'antiquité fut regardé comme le symbole de l'amour. Il en fut ainsi chez les Indiens, comme l'attestent encore aujourd'hui leurs antiques pagodes. La Vénus des Cypriotes et des Grecs l'attelait à son char et la portait à la main. Selon Elien, elle se métamorphosait elle-même en colombe. C'est sans doute à cause du sentiment dont elles étaient l'emblème que les habitants d'Ascalon en nourrissaient un nombre si considérable; que les Assyriens en plaçaient l'image sur leurs étendards; que les Syriens les adoraient et que les Samaritains leur rendaient un culte sur le mont Garizim. Cette vénération pour la colombe semble même avoir passé chez quelques nations modernes, et « il n'y a pas encore longtemps que les Russes se seraient fait scrupule de se nourrir de la chair de cet oiseau, qu'ils regardaient comme sacré [1]. »

(1) *Dict. de Conversation*, au mot Colombe.

Dans le symbolisme chrétien, la colombe n'est pas seulement l'emblème de l'amour divin, mais de diverses autres vertus, et à tous ces titres on comprend que la forme de colombe ait été si affectionnée pour les vases qui devaient contenir la divine Eucharistie, source de toutes les vertus et foyer de l'amour divin.

La sainte Ecriture met souvent en opposition la colombe et le serpent pour figurer la simplicité et l'astuce. Aussi saint Paulin, pour exhorter les fidèles de Nole à pratiquer la vertu de simplicité, fit-il peindre des colombes dans son église avec cette inscription :

Quæquæ super signum resident celeste columbæ
Simplicibus produnt regna patere Dei (1).

La colombe est le symbole de la paix, parce qu'elle a porté à Noé le rameau d'olivier. Elle est l'emblème de l'innocence à cause de sa blancheur (2).

La colombe était aussi considérée comme un emblème de la virginité (3). C'est à ce titre que Taddeo Gaddi, acceptant les traditions du moyen-âge, a représenté dans son Mariage de la Vierge, une colombe sur le haut de la baguette fleurie, tenue par saint Joseph.

Philippe de Thaun nous dit qu'elle figure Jésus-Christ lui-même :

Li colums signefie
Jhesu le fiz Marie.

Le *Physiologus* donne la même explication en disant que Jésus-Christ « cascun jor nos assamble en son colombier, c'est en sainte yglise, les diverses nations (4). »

La colombe représente l'âme innocente montant au ciel. On la voit, dans les miniatures du moyen-âge, sortir des corps martyrisés de sainte Reparata, de saint Potitus, de saint Polycarpe, etc.

Dans les sarcophages et les peintures des catacombes, les colombes, au nombre de deux, représentent l'indissolubilité du lien conjugal ; au nombre de sept, les sept dons du Saint-Esprit ; au nombre de douze, les douze apôtres accompagnant Notre-Seigneur. Quand elles sont près d'une fontaine, en nombre indéterminé, ce sont les âmes chrétiennes s'abreuvant aux sources de la grâce (5).

(1) *Epist. ad Severum* XII, p. 204, édit. Mur.
(2) ARRINGHI, *Roma subt.*, lib. VI, c. 35.
(3) *Ibid.*, l. III, c. 22, p. 339.
(4) CAHIER, *Mélanges d'archéol.*, t. III, Bestiaires, p. 275.
(5) CIAMPINI, *Vetera monimenta*, t. I, p. 225.

Voilà un ensemble de motifs bien suffisants pour expliquer l'adoption de la forme mystique de colombe pour les ciboires. C'est donc à tort que le P. Chesneau, dans son *Orphée eucharistique* (1), prétend que cette forme a été déterminée par le souvenir des colombes mystérieuses qui apparurent à divers prêtres, alors qu'ils célébraient le saint sacrifice de la messe. Ces apparitions, en supposant même qu'elles soient bien toutes incontestables, n'eurent lieu qu'en petit nombre et alors que l'usage des colombes eucharistiques était déjà introduit dans les églises grecque et latine. D'ailleurs tous les écrivains du moyen-âge sont unanimes dans l'interprétation de cette forme symbolique et Arcudius de Corfou n'a fait que résumer la tradition en disant : « Propterea etiam in vase in columbæ (quæ symbolum caritatis est) figura formato, olim Eucharistia fuit asservata (2). »

Tous les vases en forme de colombe n'étaient point destinés à contenir l'Eucharistie. Il en est qui n'avaient point d'autre but que de figurer le Saint-Esprit. On en a trouvé dans les catacombes qui ont évidemment servi de lampes (3). On en mettait au-dessus des chaires épiscopales pour figurer l'inspiration du Saint-Esprit : c'est un usage remontant à la plus haute antiquité, comme le témoigne la chaire de marbre qu'on a retirée des catacombes de Saint-Pierre et de Saint-Marcel (4).

On donnait aussi la forme de colombes à certains reliquaires. Herman raconte qu'un voleur s'introduisit dans l'église de Notre-Dame de Laon, qu'il s'empara d'une colombe d'or, et que l'ayant brisée, il y trouva des cheveux de la sainte Vierge (5).

Les colombes pouvaient parfois n'être que de simples objets de piété, que les fidèles conservaient dans leur demeure, comme une représentation du Saint-Esprit. Telle est, par exemple, la colombe d'argent dont le Pape Urbain fit présent à saint Thomas d'Aquin, pour le remercier d'avoir composé l'office du Saint-Sacrement (6).

Les Arméniens n'ont retenu la forme de la colombe que pour un de leurs vases sacrés destiné à contenir l'huile que le prêtre répand sur l'eau qu'il veut bénir. Cette colombe, ordinairement en argent, repose sur une soucoupe de bois et est enveloppée d'un voile fin (7).

(1) Aves, p. 222.
(2) *De Concord. Ecclès., occ. et orient.*, l. III, p. 147.
(3) Arringhi, l. VI, c. 35.
(4) Cyprien Robert, *Cours d'Hiéroglyphique*, publié dans l'*Université catholique*.
(5) *De Miraculis Sanctæ Mariæ*, c. 28, in *Spicil.*
(6) J. Nauclerus, *Chronol. général.*, lib. 43, c. 17.
(7) *Relation* de M. Nointel (apud Arnaud, *De la perpétuité de la Foi*, t. 3).

Des doutes se sont élevés sur la destination des colombes qu'on suspendait au-dessus des tombeaux et dans les baptistères. Certains liturgistes y voient de véritables ciboires ; d'autres pensent que ce n'étaient que des images du Saint-Esprit.

En ce qui concerne les tombeaux, nous croyons qu'il faut faire une distinction entre ceux qui étaient surmontés d'un autel et ceux qui en étaient dénués. Les colombes dont ces derniers pouvaient être ornés ne sont évidemment que des emblèmes de l'Esprit-Saint ; mais les tombeaux-autels pouvaient être surmontés de la custode eucharistique. Quand le moine de Saint-Denis rapporte qu'un soldat de Sigebert, roi de Soissons, monta sur le tombeau de saint Denis pour enlever une colombe d'or qui y était suspendue et qu'il se perça le flanc en tombant sur sa propre lance, nous pensons qu'il s'agit d'une colombe eucharistique, parce que le tombeau de saint Denis était surmonté d'un autel (1).

Il est certain qu'il y avait dans les baptistères, des colombes qui n'avaient d'autre destination que de représenter le Saint-Esprit qui a apparu sous cette forme au baptême de Notre-Seigneur. Les actes du concile de Constantinople, tenu sous Memnas, en 536, mentionnent les plaintes des moines d'Antioche contre l'hérétique Sévère, qui s'était approprié les colombes d'or et d'argent, *images du Saint-Esprit*, suspendues dans les baptistères, sous l'ingénieux prétexte que « *il ne convenait pas de représenter le Saint-Esprit sous la forme de colombe.* »

D'un autre côté il faut remarquer que les néophytes recevaient la communion immédiatement après le baptême, et que l'Eucharistie devait être réservée, pour cet usage, dans les vastes baptistères où se trouvaient souvent plusieurs autels. Il nous paraît donc bien difficile de déterminer la destination spéciale des colombes de baptistères, quand elle n'est point formellement précisée par un texte évident.

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) MABILLON, *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæc. III, part. II. — GRÉGOIRE DE TOURS, *De glor. martyr.*, cap. 72.

NOTES POUR L'HISTOIRE DE L'ART CHRÉTIEN

DANS LE NORD DE LA FRANCE,

Depuis la conversion de Clovis (496) jusqu'à la fin du XIIe siècle.

PREMIER ARTICLE.

Jusqu'ici l'attention des érudits, qui s'occupent de l'archéologie religieuse dans nos contrées, s'est plus spécialement dirigée sur les chefs-d'œuvre et les magnificences de l'art chrétien depuis le XIIIe siècle. Les époques antérieures, quoiqu'elles ne soient pas dénuées d'intérêt, sont restées dans l'ombre. C'est dans la vue de réunir des matériaux, qui puissent permettre de suppléer plus facilement à cette lacune, que nous avons recueilli les indications qui concernent les productions de l'art chrétien avant l'an 1200.

Durant cette période de sept siècles (de 496 à 1199), on peut reconnaître comme principales branches de l'art chrétien :

1° Les monuments d'architecture dus au clergé séculier. Sous ce premier rapport, l'art monumental embrasse : la cathédrale et ses annexes, le cloître et les bâtiments du chapitre, la maison de l'aumône (Hospice ou Hôtel-Dieu), la chapelle du château ou du bourg, la collégiale, l'église paroissiale ou suburbaine, l'oratoire et la chapelle; — dans les campagnes : l'église du doyenné rural, l'église de village, la modeste succursale.

2° Les monuments produits par le clergé régulier, ce qui comprend : le monastère, son église, ses bâtiments avec leurs cellules distinctes ou leurs appartements communs, selon que le système cellulaire ou cénobitique y prévaut; — les dépendances plus ou moins complètes de la maison religieuse; — les différentes espèces d'abbayes situées les unes à l'écart, dans des lieux jusque-là presque déserts, les autres dans les villes ou près des villes; — les unes, sortes d'ermitages, asiles simples et modestes, les autres, fondations royales ou princières remarquables par leurs vastes proportions; — les constructions diverses de ces maisons suivant l'ordre religieux dont elles font partie; — celles des prieurés ou prévôtés qui s'y rattachent; — les abbayes de femmes; — les monastères doubles.

3° Tout ce qui se rapporte à la décoration des églises et des lieux consacrés : les tombeaux, les sculptures, les statues, les tapisseries, les tentures, les boiseries, les pavés, etc.

4° Les objets exposés à la vénération des fidèles ou affectés à l'exercice du culte : les châsses des saints, les ciboires, les calices, les croix, les bannières, etc.

5° Les vêtements et ornements sacerdotaux, les costumes des évêques et des abbés, des chanoines, des prêtres et des religieux.

6° Les chants d'église, les orgues, les cloches.

7° Les arts du dessin et de la calligraphie appliqués aux missels, aux livres d'évangile, aux divers manuscrits liturgiques, etc.

8° Les inscriptions sur les objets mobiliers et les monuments.

Ainsi qu'on le voit, cette nomenclature embrasse dans son ensemble à peu près toutes les parties de l'ART CHRÉTIEN (1).

Nos recherches, outre la métropole et les églises de Reims, comprennent les évêchés de Soissons, de Laon, d'Amiens, d'Arras, et les portions aujourd'hui françaises des anciens diocèses de Térouanne, de Tournai et de Cambrai. C'est à ce rayon déjà fort étendu que se limitent nos investigations. Toutefois, quand nous rencontrons des indications qui se réfèrent à des diocèses voisins ou à des personnages de ces contrées, nous les mentionnons comme points d'études comparatives.

Au moyen-âge, la religion se lie étroitement à toutes les parties de l'état social. Non-seulement l'édifice chrétien résume, personnifie ou représente une puissance, une institution, une agglomération de fidèles, un établissement ; mais même en-dehors du cercle purement religieux, l'art chrétien peut être envisagé dans ses relations avec les puissances politiques, avec les institutions féodales et communales, avec les corporations d'artisans. Nous tenons également note de ces rapports.

Nous publions aujourd'hui les indications qui ont trait à la période des rois Gallo-Francs, depuis le baptême de Clovis, en 496, jusqu'à l'avènement de Hugues-Capet (2).

Les sources où nous avons puisé pour cette première partie, sont en général les vies des Saints (*Acta Sanctorum* dans les recueils des Bollandistes et de Ghesquière), les Collections des historiens de France de D. Bouquet, de Duchesne et de M. Guizot, les Cartulaires, les œuvres

(1) A notre point de vue, l'*Art chrétien*, c'est le travail de la conception et de l'exécution, de la pensée et de la main, dans ses applications au culte chrétien, soit que ce travail consiste en inventions, ou seulement en imitations ou en perfectionnements.

(2) On est prié de ne pas perdre de vue que ce ne sont ici que de simples notes pour lesquelles nous sollicitons l'indulgence du lecteur.

diplomatiques d'Aubert-Le-Mire, les Capitulaires des rois Francs, les actes des conciles, et de plus les histoires locales de nos cités du Nord. Il serait trop long d'énumérer ici ces ouvrages; nous les indiquerons du reste à mesure que nous avancerons. En tête de ce travail nous croyons devoir placer des prolégomènes qui en forment l'introduction.

PROLÉGOMÈNES.

1. Temps antérieurs à la conversion des Francs et au baptême de Clovis. — (250-496). — Cryptes, martyries, oratoires, bâtiments consacrés, églises dans les villes et hors des villes.
2. Conversion de Clovis au christianisme; il est baptisé par saint Remi (496).
3. Etat des églises de Reims à cette époque. — La métropole consacrée à Notre-Dame. — Clergé du temps de saint Remi.
4. Eglise des Saints-Apôtres de Reims, première diaconie.
5. St.-Agricole, plus tard St.-Nicaise. — Tombeau de Jovin.
6. S.S.-Timothée et Apollinaire.
7. St.-Sixte et autres églises.
8. Divisions et subdivisions de la province ecclésiastique de Reims. — Diocèses. — Archidiaconés. — Doyennés.
9. Evêques suffragants de St. Remi.
10. Premières abbayes. — Deux genres de construction: système cellulaire, système de la vie commune.

1. *Temps antérieurs à la conversion des Francs et au baptême de Clovis* (250-496). — *Cryptes, martyries, oratoires, bâtiments consacrés, églises dans les villes et hors des villes.* Jusqu'au moment où Clovis, converti par saint Remi est solennellement baptisé en 496, le Christianisme, dans le Nord de la Gaule, est encore à l'état d'enfantement difficile, de lente élaboration, d'organisation provisoire ; jusqu'à cette date, son histoire peut être envisagée à trois époques.

La première s'étend depuis les grandes missions du milieu du IIIe siècle jusqu'à la conversion de Constantin (250-312). On voit apparaître ces illustres apôtres qui viennent, au péril de leur vie, essayer de répandre et de faire germer dans nos contrées la semence évangélique. Parmi eux on cite saint Victrice et saint Fuscien, saint Quentin, saint Crespin et saint Crespinien, saint Piat, saint Eubert, tous immolés par les ordres sanguinaires d'un inexorable préfet du prétoire, Rictius Varus (286-288). De cette époque de persécutions datent les cryptes (1) ou retraites souterraines, les martyries, les chapelles secrètes dans l'intérieur des maisons ou dans les endroits écartés.

Parmi ces lieux de réunion et de prière, les plus anciens sont les cryptes ou substructions cachées, dans lesquelles les chrétiens se reti-

(1) Du grec χρύπτη, voûte souterraine, cave, lieu caché.

rent pour célébrer leur culte. On peut citer la crypte de Reims mentionnée dans le testament de saint Remi. L'illustre prélat y lègue deux sous d'or à l'église qu'il a bâtie en l'honneur de tous les martyrs sur la crypte de Reims, *supra cryptam Remorum* (1). On signale encore la crypte de Soissons où s'abritaient les chrétiens pour entendre les prédications de saint Crespin et de saint Crespinien. (V. Dormay, *Hist. de Soissons*, tome I, page 265.) Des traditions plus ou moins incertaines placent des cryptes du même genre à Boulogne-sur-Mer et à Seclin, arrondissement de Lille.

A ces anciennes cryptes se rattachent les martyries, ainsi nommées parce qu'on y déposait en secret les corps des martyrs. Ces retraites mystérieuses, où l'on apporte à la dérobée les restes sacrés des chrétiens morts pour la foi, deviennent naturellement des lieux d'assemblée. C'est sur les tombeaux de ces saints regrettés que sont placés les premiers autels. Parmi les martyries de ce genre, on indique à Reims celle des saints Timothée et Apollinaire. (V. Flodoard, liv. I, chap. 4.)

Les chrétiens ont encore, pour l'exercice de leur culte, des chapelles plus ou moins secrètes, selon le degré de violence de la persécution. Ces chapelles sont situées, soit dans les maisons particulières, soit aux extrémités des villes ou hors des murs. Telles sont celles de Saint-Firmin, près d'Amiens, de Saint-Sixte, de Saint-Sinice et de Saint-Memmie à Reims, à Soissons et à Châlons (2).

La seconde époque de l'histoire du Christianisme se prolonge depuis la conversion de Constantin, en 312, jusqu'à la grande invasion des barbares, en 407. Dans cet intervalle, où le Christianisme devient la religion officielle de l'empire, s'élèvent les premières églises, par exemple celles de Reims, d'Amiens et d'Arras; et le culte encouragé par les empereurs est ostensiblement célébré (3).

La troisième époque se circonscrit entre l'année 407, si funeste à l'occident, et la conversion de Clovis en 496. Après la désastreuse irruption de 407, presque tout le Nord de la Gaule retombe successi-

(1) V. Flodoard, *Hist. de l'église de Reims*, liv. I, ch. 18, p. 89 de l'édition de Colvener. (*Duaci*, 1617). — Sur le double testament de St. Remi, V. ci-après la note du nº 3.

(2) V. La vie de saint Firmin-le-Martyr au 25 septembre, Bolland. Septembr. t. VII, p. 24. — La vie de saint Sixte et de saint Sinice au 1er septembre. Ibid. Septembre, tome I, p. 118. — Vie de saint Memmie au 5 août, dans Jacques de Guise, *Ann. du Hainaut*, tome IV, p. 385. — Marlot, *Hist. de Reims*, tome I.

(3) *Lex à Constantino* (*magno*) *emissa est*, quæ oratoriorum fabricam in sublime erigi et ecclesias Dei tam latitudine quam longitudine ampliores effici præcipiebat (Eusebe, *Vie de Constantin*, liv. II, ch. 45).

vement dans les ténèbres de l'idolâtrie. Les tribus franques, encore païennes et intolérantes, s'emparent successivement de Tournai, de Cambrai, de Térouanne, d'Amiens. Lorsque Clodion-le-Chevelu s'empare de Cambrai, en 445, tous les chrétiens sujets de Rome rencontrés par ces Francs sont passés au fil de l'épée. (V. Baldéric, livre I, chap. 3.) Dans les provinces subjuguées par ces barbares, les chrétiens saisis d'effroi retournent à leurs cryptes, à leurs retraites cachées, à leurs réunions mystérieuses. C'est ainsi que sous les rois Francs de Tournai, saint Eleuthère est contraint de se retirer dans une bourgade voisine, à Blandin. (V. la Vie de saint Eleuthère au 20 février; GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii*, tome I, p. 455. — Bolland., XX febr.)

2. *Conversion de Clovis au Christianisme; il est baptisé par saint Remi.* On sait que dans la sanglante bataille de Tolbiac, livrée aux Allemands en 496, Clovis, à la vue de son armée en péril, avait imploré l'assistance du Christ et proféré à haute voix le vœu de se faire chrétien, s'il remportait la victoire. Triomphant de ses ennemis qui, après la mort de leur chef, se rendent à discrétion, le roi des Francs revient plein de gloire dans ses états, et ne tarde pas à réaliser sa promesse. Par l'ordre de la reine Clotilde déjà chrétienne, saint Remi, évêque métropolitain de Reims, est mandé au palais de Soissons, et ses instructions persuasives font pénétrer dans le cœur du monarque la parole du salut. Subjugué par l'éloquence du prélat, Clovis se détermine à quitter ses idoles impuissantes pour le Dieu secourable que prêche saint Remi et se transporte à Reims afin d'y recevoir le baptême. « Au jour fixé pour la solennité, dit Flodoard, on prépare le chemin depuis le palais du roi jusqu'au baptistère; on suspend des voiles, des tapis précieux, on tend les maisons de chaque côté des rues, on pare l'église métropolitaine de Notre-Dame, on couvre le baptistère de baumes et de toutes sortes de parfums. Comblé des grâces du Seigneur, le peuple croit déjà respirer les délices du paradis. Le cortége part du palais; le clergé ouvre la marche avec les saints Evangiles, les croix et les bannières, chantant des hymnes et des cantiques; puis, vient l'évêque saint Remi conduisant le roi par la main; enfin la reine Clotilde suit avec le peuple. » Chemin faisant, le roi demanda, dit-on, au prélat si c'était là le royaume de Dieu qu'il lui avait promis : « Non, répondit l'évêque, mais c'est l'entrée de la route qui y conduit. » (FLODOARD, *Hist. de l'église de Reims*, liv. I, chap. 13; — GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. des Francs*, liv. II, ch. 30, 31.)

3. *Etat des églises de Reims à cette époque. — Métropole consacrée à Notre-Dame.* A en juger par les détails qui précèdent sur le baptême

de Clovis, on peut croire que déjà l'élément chrétien tenait dans Reims une large place et que l'église métropolitaine était un édifice considérable. Sa construction, due à saint Nicaise, de glorieuse mémoire, remontait au commencement du ve siècle. Avant ce prélat, l'épiscopat avait pour siége l'église des Saints-Apôtres, sise hors des murs de la cité. Mais le saint évêque Nicaise qui semblait pressentir les effroyables invasions des barbares, inspiré, dit-on, par une révélation divine, avait fondé dans l'enceinte fortifiée, une nouvelle métropole que devaient illustrer la gloire épiscopale de saint Remi et le baptême de Clovis (1). Depuis 493, époque du mariage de Clovis avec Clotilde, princesse catholique, déjà l'église Notre-Dame avait pu, grâce à la haute protection de la reine, être l'objet d'augmentations et d'embellissements.

Durant l'épiscopat de saint Remi, le clergé de la métropole s'organise, se complète progressivement, et, vers la fin de sa vie, le pieux prélat possède autour de lui des prêtres, ses coopérateurs (*compresbyteri*), des diacres, des sous-diacres, des lecteurs, des portiers (*ostiarii*) et de plus jeunes lévites (*juniores*) (2).

4. *Eglise des Saints-Apôtres, première diaconie.* L'ancienne église des Saints-Apôtres, quoiqu'ayant cessé d'être la cathédrale, occupait encore un rang respectable. On lui donnait le nom de *diaconie* parce qu'elle était affectée au premier diacre, chargé de la matricule ou registre des pauvres.

(1) V. Flodoard, *Hist. de l'église de Reims*, liv. I, ch. 6. Cet historien représente saint Nicaise comme travaillant sans cesse pendant la paix à rehausser et à décorer l'église : *Validissimus rector ecclesiæ, in pace quidem nobilitator ac decorator.* Il le signale comme relevant par ses constructions et par les ornements qu'il y ajoutait, la demeure de la chaste épouse du Christ : *Decoremque cœlibis sponsæ Christi ecclesiæ fabricis et ornatibus attollens.*

(2) Dans le petit testament de saint Remi, qui passe pour le plus authentique, il est fait mention de ces divers collaborateurs auxquels le prélat laisse des libéralités.

On sait que deux textes du testament de saint Remi sont arrivés jusqu'à nous. L'un moins étendu (*testamentum minus*) est rapporté par Hincmar à la suite de la Vie de saint Remi. C'est celui qui paraît le plus digne de foi. L'autre, plus développé, a été inséré par Flodoard dans son hist. de l'Église de Reims, liv. I, ch. 18. Outre certaines parties conformes au premier texte, il contient d'autres dispositions qui paraissent avoir été ajoutées au viiie siècle. Ces deux testaments ont été plusieurs fois édités. (V. Auberti Miræi *opera diplomatica*, tome I, p. 1 et 636; — *Actes de la prov. ecclésiast. de Reims*, par le Card. Gousset, tome 1, p. 12; — *Archives administrat. de la ville de Reims*, publ. par Varin, tome I, p. 2-23). Le texte le plus développé a été adopté et commenté par Marlot, *Hist. de la ville de Reims* (en français) tome II, p. 120 et 123.

Même dans sa partie apocryphe, le testament de saint Remi rapporté par Flodoard n'en est pas moins un curieux document, puisqu'il constate un état de choses qui au moins existait au xe siècle, à l'époque ou vivait cet historien qui mourut, dit-on, le 28 mars 966.

Dans le grand testament de saint Remi, on voit que le généreux prélat lègue à cette église deux sous d'or : *Diaconiæ infrà urbem quæ dicitur ad apostolos, solidos duos* (FLODOARD, liv. I, ch. 18, p. 89).

Cette disposition, à la vérité, est au nombre des passages qui paraissent avoir été interpolés au VIIIe siècle ; mais elle n'en atteste pas moins l'existence de cette diaconie à cette époque. Du temps d'Ebbon, archevêque de Reims, en 822, les diacres du métropolitain portent le titre d'archidiacres. (V. FLODOARD, édition de Colvener, appendix, p. 165.)

Quant à l'église diaconale des Saints-Apôtres, elle devient plus tard la collégiale de Saint-Symphorien.

5. *Saint-Agricole, plus tard Saint-Nicaise. — Tombeau de Jovin.* Une autre église de Reims, remarquable par son importance et son ancienneté était celle de Saint-Agricole. Elle avait été bâtie et splendidement décorée par Jovin, maître de la cavalerie des Gaules, probablement à son retour de l'une de ses glorieuses expéditions contre les barbares, et peut-être en souvenir de sa mémorable victoire remportée sur les Allemands en 367. Mais en 407, saint Nicaise était tombé sous les coups d'autres barbares dont il avait vainement espéré de désarmer la fureur, en se présentant solennellement devant eux, revêtu de ses habits pontificaux, en face même de sa cathédrale. A la suite de cette catastrophe, les restes vénérés du martyr furent transférés et inhumés dans le cimetière de l'église de Saint-Agricole qui bientôt reçut le nom de Saint-Nicaise (1).

Dans l'intérieur de cette église, Jovin, son fondateur, avait un magnifique tombeau de marbre.

Nonobstant le cours des âges, lors même que l'église de Saint-Nicaise eût été au XIIIe siècle entièrement reconstruite, le tombeau de Jovin y fut religieusement conservé et continua d'être un de ses plus riches ornements (2).

C'est un coffre de marbre blanc qui a huit pieds cinq pouces de longueur, quatre pieds six pouces de largeur et autant de profondeur. Sur le devant est une sculpture en relief, représentant une chasse (*venatio*) et un cavalier qui de sa lance perce un lion contre lequel se défend un chasseur renversé. Dans ce tableau figurent onze personnages

(1) FLODOARD, liv. I, chap. 6, p. 32. « Beatissimi Nicasii præsulis ac sororis ejus sacratissima solemniter in cæmeterio sancti Agricolæ, templo quondam a Jovino christianissimo Romanæ militiæ magistro, longè scilicet ante fundato, magnificèque decorato, collocant membra..... » (V. encore au 14 décembre la Vie de saint Nicaise).

(2) MARLOT, dans son *Hist. de Reims* (en français), tome 1, p. 533, en donne la description complète. Les éditeurs y ont ajouté un dessin figuré du monument.

dont huit sont en relief et trois dans le lointain. On y voit encore trois chevaux, des chiens, et outre le lion, des animaux sauvages étendus à terre.

Il est aisé de se convaincre par ces indications que le sujet, sculpté en marbre, qui décore ce tombeau et qui offre une partie de chasse païenne exécutée dans une contrée de l'orient, n'a point été composé pour un monument funéraire chrétien. Mais on a vu plus d'une fois des monuments profanes, ainsi appliqués à une destination chrétienne. Peut-être Jovin, de son vivant, avait-il obtenu de la munificence impériale, ou s'était-il procuré ce marbre qu'il avait réservé pour son tombeau. Peut-être encore que ses héritiers l'avaient tiré de quelque palais ou autre édifice romain de Reims ou des environs. Quoiqu'il en soit, on ne saurait admettre avec un historien de Reims que ce tombeau qui est aujourd'hui déposé dans la cathédrale, doive être considéré comme apocryphe et ne soit pas celui de Jovin. (V. Camus-Daras, *Essais sur Reims*, p. 518, 520.)

6. *SS.-Timothée et Apollinaire.* Une église plus ancienne que celle qui précède existait à Reims au ve siècle : c'était celle des saints martyrs Timothée et Apollinaire. A une époque antérieure, qu'il est difficile de préciser, et qui probablement était voisine ou contemporaine de Dioclétien (288-305), ces deux martyrs avaient scellé de leur sang leur dévoûment pour le Christ. (V. au 25 août la Vie de ces deux martyrs.) En souvenance de leur constance héroïque, un personnage appelé Eusèbe, instruit par leurs prédications, fit ériger sous leur nom une église que l'on croit avoir été achevée sous Constantin, vers 314, du temps de l'évêque Bétause (1). Cette église n'était pas construite dans l'enceinte même de Reims, mais à quelque distance. La plupart des églises primitives étaient ainsi placées hors des villes pour deux raisons : la première c'est que les chrétiens, afin de se soustraire plus facilement aux recherches des officiers publics, ne tenaient point leurs assemblées dans les grands centres de population ; le second motif c'est que, quand les saints martyrs saisis et amenés devant les juges romains avaient succombé dans les supplices, les fidèles dérobaient leurs débris vénérés, les cachaient dans quelque lieu retiré et c'était sur leurs

(1) Flodoard, liv. I, ch. 4, fait remonter à une époque antérieure la date du martyre de ces deux saints. Marlot la place au temps de Marc-Aurèle. (V. *Hist. de Reims*, tome I, p. 466.) Mais si Eusèbe qu'ils avaient converti leur a construit une église, il n'a pu le faire qu'après 312, sous le règne de Constantin, et s'il vivait sous Constantin, l'existence des martyrs qui l'avaient éclairé de leurs instructions ne peut guère être reportée au-delà du temps de Dioclétien.

tombeaux même, placés hors des cités, qu'ils érigeaient leurs autels. De là, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le nom de martyries donné à ces sortes de sanctuaires.

7. *Eglise de Saint-Sixte et autres.* A l'époque de la conversion de Clovis au Christianisme, il existe encore à Reims ou dans les localités d'alentour d'autres établissements religieux plus ou moins importants. Dans ce nombre figure l'église de Saint-Sixte, premier évêque de Reims, où repose ce bienheureux avec trois de ses successeurs.

Telles sont, en outre, l'église de Saint-Victor, près de la porte de Soissons, à Reims; l'église de Saint-Martin, à la porte *Collatitia;* l'église de Saint-Hilaire, à la porte de Mars; l'église de Saint-Crespin et Saint-Crespinien, à la porte de Trèves; l'église de Saint-Pierre, en la cité; la cure (*Titulus*) de Saint-Maurice, en la voie de César; l'église de Saint-Jean;—et hors des murs de Reims, à des distances plus ou moins éloignées : l'église de Saint-Martin, celles de Saint-Christophore, de Saint-Germain, des Saints-Martyrs Cosme et Damiens.

Ces églises, dans lesquelles les cérémonies du culte sont au VIe siècle publiquement pratiquées, n'étaient précédemment que de simples oratoires, où les chrétiens se retiraient secrètement pour prier. On peut remarquer, quant aux églises situées à Reims, que la plupart sont construites près des portes, c'est-à-dire aux extrémités de la ville, dans des endroits où les fidèles avaient plus de chance d'échapper aux investigations des magistrats.

Quand le Christianisme est devenu la religion officielle de l'empire, quelques églises reçoivent la dénomination de basiliques. C'était le nom donné antérieurement dans les cités romaines au palais de la curie, dont la grande salle d'audience fut en quelques villes transformée en église. (V. M. DE CAUMONT, *Cours d'Antiquités monumentales*, t. III, p. 268 et suiv.)

8. *Divisions et subdivisions de la province ecclésiastique de Reims. — Diocèses. — Archidiaconés. — Doyennés.* Saint Remi n'est pas seulement célèbre par la conversion des Francs et le baptême de Clovis; c'est un puissant organisateur qui reconstitue, avec autant de zèle que d'intelligence, la hiérarchie ecclésiastique dans nos contrées, et fixe les circonscriptions et les subdivisions des diocèses.

A commencer par la métropole de Reims, son diocèse se partage entre deux grandes diaconies : celle de Reims, celle de Champagne (1).

(1) Du temps d'Ebbon promu à l'archevêché de Reims en 822, les diacres épiscopaux portent le titre d'archidiacres. (V. ci-dessus n° 4.)

Quant à la province ecclésiastique de Reims, elle renferme douze diocèses, qui, en les indiquant d'après l'origine des populations, sont : Reims, Laon, Châlons-sur-Marne, Soissons, Vermand ou Saint-Quentin (ensuite Noyon), Beauvais, Senlis, Amiens, Arras, Térouanne, Tournai, Cambrai (1).

Chacun de ces diocèses religieux, sauf celui de Noyon, se subdivise à son tour en plusieurs archidiaconés. De leur côté, les archidiaconés se fractionnent en doyennés ruraux ou décanats de chrétienté (*decaniæ christianitatis*).

Dans le diocèse de Reims, l'archidiaconé majeur (celui de Reims) comprend treize doyennés ruraux ; l'archidiaconé de Champagne, dix doyennés.

Le diocèse d'Amiens se partage en deux archidiaconés : celui d'Amiens avec quatorze doyennés, celui de Ponthieu avec douze doyennés. Le diocèse de Térouanne se divise en deux archidiaconés : celui de Flandre avec dix doyennés, celui d'Artois avec quatorze doyennés. Le vaste diocèse de Cambrai renferme six archidiaconés, qui sont ceux du Cambrésis, du Brabant, du Hainaut, de Valenciennes, de Bruxelles et d'Anvers.

Le devoir des archidiacres est de visiter la partie du diocèse confiée à leurs soins, d'y veiller à la pureté de la foi, à la célébration régulière des offices, au maintien de la discipline, à l'instruction des clercs, et aussi sans doute à la conservation et au bon état des églises. C'est devant eux que s'accomplissent les affranchissements dont ils doivent dresser acte. Ils ont droit de correction sur les clercs et visitent les prisons publiques. (V. l'*Instruction* d'Ebbon, à l'appendix de Flodoard, édit. de 1617, p. 165.)

Les évêques et les archidiacres ont pour collaborateurs des chorévêques dont la mission est de parcourir les campagnes, d'y administrer

(1) Primitivement ces divisions se refèrent, sous le point de vue de l'extraction originaire de leurs habitants : Reims et Laon aux Rémois ; — Châlons-sur-Marne aux Catalauniens ; — Soissons, Vermand et Noyon aux Suessons ; — Beauvais, Senlis et Amiens aux Bellovaques, les Belges par excellence et la plus puissante de leurs nations ; — Arras et Térouanne aux Atrébates ; — Tournai aux Ménapiens, Germains d'origine ; — Cambrai aux Nerviens, également de sang tudesque. Ainsi que nous l'avons fait observer ailleurs, les noms de *Vermand* la grande montagne, de *Noviomagus*, nouvelle bourgade, de *Silvanectes*, habitants de la forêt, *Ambiani*, habitants du *Pourtour*, *Morini*, hommes de la mer ou du littoral, sont empruntés à la topographie locale et n'indiquent pas des noms de races ou de peuplades. Dans le rayon qui nous occupe, il n'y a en réalité de peuples celto-belges de première origine que les Rémois, les Suessons, les Bellovaques (dont le vaste territoire en y comprenant Senlis et Amiens forme le *Belgium*), et les Atrébates avec leurs deux cités de *Nemetacum* (Arras) et Térouanne.

les sacrements, de veiller à l'enterrement des morts, de contrôler, de diriger, de réformer tout ce qui se rattache au culte, d'assurer l'exécution des prescriptions canoniques. (V. ibid., p. 65.)

Sous la triple autorité de l'évêque, de l'archidiacre et du chorévêque, sont placés les doyens ruraux. Leurs siéges sont d'abord établis naturellement dans les chefs-lieux des anciens cantons, *pagi*. Plus tard, ils se multiplient à mesure que les besoins du culte rendent leur démembrement nécessaire.

9. *Evêques suffragants de Saint-Remi.* Dans les onze cités subordonnées à la métropole de Reims, onze suffragants, collaborateurs de l'illustre primat, vont à sa voix rétablir ou propager le culte chrétien et assurer partout son exercice.

Parmi ces fondateurs qui ouvrent pour nos contrées du Nord une ère nouvelle, il en est quelques-uns que l'histoire a plus spécialement signalés.

A Soissons, c'est Principius, le frère aîné de saint Remi, qui s'anime de ses inspirations et se guide par ses conseils. (V. au 25 septembre la Vie de ce Saint.) Après lui, Loup, neveu de saint Remi, à qui est dévolu le bâton pastoral, hérite en même temps de la ferveur et des vertus de Principius.

A Noyon, c'est saint Alomez, dont le souvenir, quelque mérité qu'il soit, est effacé par le glorieux épiscopat de saint Médard, une des grandes illustrations religieuses de l'époque. Après la mort de saint Eleuthère, évêque de Tournai, saint Médard réunit sur sa tête, en 532, les deux évêchés de Noyon et de Tournai. (V. au 8 juin la Vie de saint Médard. Bolland., juin. — Ghesquière, *Acta sanct. Belgii*, tome I. — D. Bouquet, tome III, p. 451.)

A Arras, c'est saint Vaast, qui répond avec non moins de succès à la confiance de saint Remi. Saint Vaast, promu au siége épiscopal sur la présentation de son vertueux métropolitain, régit en même temps les deux évêchés d'Arras et de Cambrai. Il a travaillé ainsi, non pas seulement à ramener à la loi du Christ les Gallo-Romains dépravés par tous les vices d'une civilisation corrompue, mais à soumettre au joug des vérités célestes et de la discipline chrétienne les barbares de l'Escaut encore livrés à une brutale idolâtrie. (V. dans les Recueils précités la Vie de saint Vaast au 6 février.)

A Térouanne, c'est saint Antimond, qui doit, sur le littoral, convertir à la religion du Christ, les sauvages Morins, dont l'humeur indomptable et les mœurs farouches étaient sans cesse menaçantes pour l'apôtre chargé de leur conversion. (V. Malbrancq, *De Morinis*, tome I.)

A Tournai, c'est saint Eleuthère qui, avec un courage et une patience inébranlables, combat à la fois les superstitions et le sensualisme des païens, le fétichisme et les passions désordonnées des féroces Ménapiens, et l'hérésie dissolvante, dont les subtiles opiniâtretés compromettent l'unité de l'Eglise. (V. ibid. au 20 février la Vie de ce Saint [1].)

10. *Premières abbayes. — Deux genres de constructions: système cellulaire, système de la vie commune.* Parmi les fervents serviteurs du Christ qui se donnent à lui tout entier, il en est qui, renonçant complètement aux vanités du monde, s'ensevelissent dans la retraite, où ils demeurent à toujours séparés du reste des hommes.

De ces religieux morts pour le siècle, les uns, fuyant seuls dans les déserts, n'ont désormais aucun contact avec les êtres humains. Ces solitaires portent le nom d'anachorètes ou d'ermites. Ils habitent des huttes, des cavernes, des grottes, des lieux souterrains. (V. Ducange, Gloss. v° *Anachoretæ*.)

D'autres religieux, quoique se confinant également dans les déserts, y vivent néanmoins dans une solitude moins complète, en ce sens que, partis avec plusieurs de leurs frères, ils se construisent des cellules rapprochées les unes des autres. Ce sont les moines, à proprement parler. On les appelle ainsi parce que chacun d'eux vit isolément dans une cellule qui lui est propre [2].

Bientôt ce premier genre de vie reçoit des modifications. Les moines au lieu de vivre chacun dans une loge à part et sous un toit distinct, se réunissent dans un même bâtiment, qui est divisé en petites chambres ou cellules. Chacun y habite séparément et ne vient retrouver ses frères qu'à l'heure de la prière ou des offices.

Par l'effet d'une autre innovation importante, les cellules ou compartiments distincts, placés sous le même toit, sont supprimés, et tous les religieux, abrités dans la même maison, mènent ensemble une vie entièrement commune. Ils ont un dortoir et un réfectoire communs. Le

(1) Les autres suffragants de saint Remi, dont nous ne connaissons plus que les noms sont à Châlons, Amandinus; à Amiens, Edibius ou Odibie; à Senlis, Livanius; à Laon, Genebald, neveu de saint Remi.

(2) Le mot moine, en latin *monachus*, vient du grec μονος qui signifie *seul*.

Ipsi se monachos graio cognomine dicunt,
Quod soli nullo vivere teste volunt.

V. Rutilius Numatian, *lib.* I *itinerar.* — Ducange, Gloss. V° *Monachi*. Une loi de Valentinien III et de Théodose enjoint aux moines d'habiter les lieux déserts et les vastes solitudes. (V. *Code Théod.* liv. XV, tit. 3.)

monastère, proprement dit, est alors remplacé par le *cœnobium* (1). L'établissement a pour chef un père ou abbé (*abbas*) (2). De là, le nom d'abbayes donné à ces pieuses maisons.

On voit par là quelles sont les péripéties de la vie monastique. Ce sont d'abord des ermitages distants les uns des autres, puis des cellules ou loges rapprochées, quoique séparées encore; ensuite des cellules ou petites chambres sous le même toit, avec une chapelle pour point de réunion; enfin une grande habitation complètement commune.

Suivant l'esprit de leur institution primitive, les moines doivent vivre dans les déserts et les solitudes. L'entrée des cités leur est même interdite. (*Code Théod.*, liv. xv, tit. 3, loi 2.)

Alors même que les religieux se rassemblent sous un même toit, c'est encore dans les lieux inhabités qu'ils doivent s'établir. Morts pour le monde, c'est pour eux un devoir de rester éloignés du contact de la société humaine.

Le célèbre saint Athanase, évêque d'Alexandrie, en 326, dérogeant à ce statut primordial de l'institution, est le premier qui place des monastères dans les villes. Son but est de procurer au clergé séculier d'utiles collaborateurs pris parmi les religieux. De là, l'origine des monastères épiscopaux.

Mais dans ces abbayes, en quelque endroit qu'elles soient situées, quel genre de vie doit prédominer?

Est-ce la vie séparée, est-ce la vie commune? Est-ce le système *cellulaire* ou le système *cénobitique?* Par suite, les monastères doivent-ils, dans leur construction, être divisés par cellules, ou ne contenir que de grandes pièces communes?

L'illustre saint Martin de Tours, qui s'applique avec tant de ferveur au développement du clergé régulier, préfère la vie à part et les logements cellulaires. A son célèbre monastère de Marmoutiers, lui-même, tout évêque métropolitain qu'il est, se tient dans une cellule; les frères, logés comme lui séparément, habitent isolément des retraites qu'ils se sont ménagées dans les excavations d'une montagne voisine de la Loire. Chacun d'eux, confiné dans sa cellule, n'en sort que rarement. (V. Sulpice-Sévère, *Vie de saint Martin*, ch. 10.)

Le monastère de Trèves, dont les jardins attiennent aux murs de la cité, le monastère fondé par saint Honorat, dans la petite île de Lerins,

(1) Le mot *cœnobium* vient du grec κοινος, commun, et βιος, vie.

(2) *Abbas* est un mot hébreu qui signifie *père*.

entre Antibes et Fréjus, sont de même organisés d'abord par cellules. (V. LONGUEVAL, *Hist. de l'église gallicane,* liv. III.)

Mais sur d'autres points, la vie commune tend à prévaloir. Jean Cassien, fondateur de la fameuse abbaye de Saint-Victor, de Marseille, renommé de son temps pour son traité en douze livres, sur les *Institutions monastiques*, et qui eut, dit-on, jusqu'à cinq mille moines sous sa direction, prend la vie commune pour base des statuts dont il prescrit l'observance. Ces règles sont calquées, dit-on, sur celles des communautés de moines (*cœnobia*) établies en Egypte. (V. PHOTIUS, *Bibliotheca*, p. 515. — LONGUEVAL, liv. III, tome II, p. 111.) Il en est de même des statuts ou canons adoptés par divers monastères de France.

Saint Augustin, dans la règle dont il est l'auteur pour les maisons de femmes (règle qui plus tard s'étend aux communautés d'hommes), impose également, comme point de départ de l'association, la vie commune avec tous les devoirs qu'elle engendre.

Voilà donc, dès le commencement de l'institution des abbayes, deux genres de vie en présence, deux systèmes de constructions employés : le régime *cellulaire* ou d'isolement, le régime *cénobitique* ou de la vie commune.

L'un et l'autre ont leurs avantages.

Dans la vie cellulaire, le religieux arrive à un plus haut degré de sanctification ; ainsi :

1° En s'isolant entièrement, il se détache de toutes les passions de la terre, de toutes les préoccupations humaines ; et en fuyant la compagnie de ses semblables, il évite jusqu'à l'occasion du péché.

2° Par ses austérités, par son abnégation, il se dépouille en quelque sorte de son enveloppe matérielle pour s'élever jusqu'à Dieu, source de toute spiritualité.

3° Par la contemplation, il se met en contact avec l'essence divine dans laquelle il s'absorbe, et jouit d'avance de la béatitude céleste.

C'est ce système que mettent plus tard en pratique saint Colomban et ses disciples.

Toutefois, le régime cénobitique obtient la préférence et prévaut généralement. En exigeant un moindre effort de l'homme sur lui-même, il est accessible à un plus grand nombre de personnes ; il est plus conforme à la nature de l'homme dont la sociabilité est l'un des principaux attributs ; il est plus en harmonie avec l'esprit de l'Evangile qui recommande sans cesse aux chrétiens d'agir dans une pensée commune et qui regarde tous les serviteurs du Christ comme les parties d'un même corps ; il est plus efficace dans l'intérêt de la religion

par les services que rendent à l'église les membres du clergé régulier, par les instructions qu'ils donnent au peuple, par les bons exemples qu'ils lui offrent.

Il est beaucoup plus utile à la société. Les religieux qui travaillent en commun créent et font valoir des exploitations agricoles. Ils fertilisent le sol, dessèchent les marais, défrichent les landes et les broussailles, essartent les bois, et concourent pour une large part au progrès de l'agriculture, principal élément de la richesse sociale.

Ce système de la vie commune s'adapte mieux à la loi du travail dont il multiplie les bons résultats par une intelligente application des forces et des aptitudes; il se prête mieux au maintien du bon ordre, aux exigences de la discipline, à la nécessité d'une sage économie.

Nous le verrons bientôt érigé en règle générale par saint Benoît. Les édifices affectés à la vie monastique devront en conséquence renfermer de vastes appartements communs: un dortoir, un réfectoire, de grandes salles d'étude.

TAILLIAR.

(*La suite à un prochain numéro.*)

DÉCORATION

DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,

Par MM. Picot et Flandrin.

De toutes les décorations qui ont été exécutées, depuis plusieurs années, dans les églises de Paris, celles de Saint-Vincent-de-Paul par MM. Picot et Flandrin sont les plus considérables et les plus importantes. Ce n'est pas accidentellement et après coup que ces peintures murales ont été décidées et entreprises : la décoration entrait dans le plan du monument. Si l'on pouvait regretter que le temple, au lieu de reproduire la forme éminemment catholique des basiliques du moyen-âge, eut été conçu dans le style antique si contraire à l'idée chrétienne, ce défaut capital et originel était racheté en partie par la pensée d'une décoration qui donnerait à l'intérieur du monument le caractère religieux.

Une large place était réservée à cette décoration. L'église Saint-Vincent-de-Paul présente, en effet, une disposition heureuse pour l'exécution de peintures murales : un vaste hémicycle au fond, et, tout autour de la nef, entre deux rangées de colonnes, une frise haute de dix pieds, tel est le vaste champ où les artistes étaient appelés à représenter les scènes, les personnages et les symboles les plus propres à inspirer aux fidèles le sentiment religieux et à continuer dans les âmes, quand la parole du prêtre se tait, les impressions de foi, de piété et de recueillement.

L'hémicycle a été décoré par M. Picot, la frise par M. Flandrin; l'hémicycle comprend près de cent figures, la plupart colossales; la frise deux cents. L'œuvre entière n'a été achevée qu'après trois ans de travail.

Voici quel a été le plan de MM. Picot et Flandrin : Au fond de l'église est représenté le séjour céleste, les saints, les anges, les prophètes prosternés devant Dieu, et adorant. Afin d'indiquer l'invocation spéciale de l'Eglise, le peintre a placé saint Vincent de Paul, à genoux sur les marches du trône divin, et présentant à l'Eternel de petits enfants qu'il désigne d'un geste affectueux comme les témoins de sa vie consacrée par la charité; puis au-dessous de cette vaste compo-

sition, les sept sacrements, *signes sensibles*, selon la définition de l'Eglise, *institués par Jésus-Christ pour aider à la sanctification des âmes.*

Vis-à-vis de l'hémicycle, sous l'orgue, un autel symbolique figure l'Eglise immuable et universelle, principe et centre de la chrétienté. Là, debout près de l'autel, les deux grands apôtres, entre qui, dit Bossuet, fut comme divisé l'Univers, saint Pierre et saint Paul, tournés vers les peuples assemblés, enseignent et prêchent la bonne nouvelle. A saint Paul, les nations de la Judée, de la Grèce, de l'Asie-Mineure, l'Orient; à saint Pierre, l'Occident, les Romains, l'Espagne, les Gaules et ces Barbares qui déjà mettent le pied sur les frontières de l'Empire, et vont tout-à-l'heure devenir les pères régénérés de la société nouvelle.

De ces deux groupes de nations s'écoulent, ainsi que de deux grandes sources, le long des frises de la nef, deux files parallèles de saints et de saintes, personnification choisie des plus hautes vertus chrétiennes. D'un côté, les apôtres, les martyrs, les docteurs, les prélats, les religieux, les princes, les artisans; de l'autre, les saintes martyres, les solitaires, les mères et les veuves, les époux, les pénitentes, tous ceux et celles que la doctrine du Christ a engendrés à la vie, et qui, le regard paisible et ferme, le front inspiré, s'avancent, d'un pas grave et sûr, vers Jésus-Christ, qui les attend pour leur distribuer les dons de la récompense éternelle.

L'idée de cette procession sublime n'appartient pas en propre aux artistes de notre temps; elle remonte aux siècles les plus anciens du Christianisme, qui l'exprima partout, dans les miniatures de ses manuscrits, comme dans les vitraux et les sculptures de ses cathédrales; mais on ne doit pas savoir moins de gré aux décorateurs de Saint-Vincent-de-Paul d'en avoir compris et rendu la touchante et simple grandeur. Voilà, en effet, le point de départ : Rome, l'Eglise, *belle et une en son tout, belle et une en chaque membre,* dit encore Bossuet, et voici le but : le Christ. L'hémicycle, c'est le ciel, le lieu du rendez-vous, l'Eglise triomphante; la frise, c'est la terre, le lieu du combat, l'Eglise militante. Aucune des parties de la composition n'est isolée, tout tend à une fin unique, et la pensée qui suit ces beaux groupes, pénétrée d'un saint enthousiasme, s'élève de degré en degré aux plus hautes visions et, partie de la terre, ne se peut arrêter qu'au ciel.

On conçoit qu'il doive exister quelque contraste dans l'exécution; il était impossible que deux artistes d'un talent si différent n'imprimassent pas à leur œuvre la marque de leur esprit; mais l'unité de

pensée subsiste : la composition a été élaborée en commun ; les deux peintres ont travaillé chacun pour se compléter; l'abside serait insuffisante sans la frise ; les peintures de la frise, sans l'abside, n'auraient pas de but.

L'impression produite par l'hémicycle est la grandeur ; celle de la frise, l'élévation. Dans les peintures de M. Picot, il semble qu'il y ait plus de force ; dans les groupes de M. Flandrin, plus de sérénité ; chez l'un il y a plus des préoccupations de l'artiste; l'autre s'est davantage inspiré du sentiment chrétien.

Aussi M. Picot est-il tombé dans quelques erreurs qui passent inaperçues aux yeux des peintres de sujets profanes, mais qui blessent les véritables chrétiens. On lui a adressé le juste reproche d'avoir donné, parmi les sacrements, la principale place au *Mariage*. Un groupe aimable de deux jeunes époux, animés d'un joyeux et touchant espoir, se présentant, l'un près de l'autre, devant le prêtre, et lui demandant de bénir l'union qui commence pour eux l'ère d'un souriant avenir, a pu sembler au peintre le motif le plus attrayant et le plus agréable. Mais, un peintre, animé de la foi vive et profonde des Fra-Bartholomeo et des Fiésole, n'eut pas commis cette méprise : les artistes religieux du moyen-âge étaient si sincèrement et, pour ainsi parler, si naïvement chrétiens, que la foi leur communiquait la science théologique; ils enseignaient par leurs peintures comme les Pères par leurs écrits ; eux aussi, si on ose le dire, ils étaient *docteurs* dans leurs images. Aucun, en un tel sujet, n'aurait eu la pensée d'attribuer la première place à un autre sacrement que l'*Eucharistie*. Le mariage, en effet, est consacré par tous les cultes ; mais l'Eucharistie est la base même du Christianisme, le sacrement qui prouve la Divinité de la religion du Christ : l'homme, par l'Eucharistie, s'unit intimement avec son Dieu ; une conception aussi extraordinaire, aussi contraire à la nature déchue de l'homme, ne pouvait appartenir qu'à un Dieu ; pour exprimer la pensée fondamentale d'une Religion divine, c'est l'Eucharistie qu'il fallait choisir, le sacrement divin par excellence.

De même, M. Picot a peint tout nus les petits enfants que Saint-Vincent-de-Paul présente à Jésus-Christ. Cette nudité académique n'était pas nécessaire pour rendre saisissante la pensée de charité du fondateur des Enfants-Trouvés ; couverts de haillons, ils eussent même plus parfaitement représenté la brutale réalité. Ces enfants ne sont nus que parce que le peintre les a trouvés mieux ainsi : corps gras, fermes et bien portants, ce sont de jolies études d'après nature, de petits amours ou de gracieux génies ; ce ne sont pas des *enfants trouvés*.

Ces réserves faites, et en laissant de côté la figure colossale du Christ, maladroite imitation des Byzantins, on ne saurait ne pas reconnaître les éminentes qualités qui distinguent l'œuvre de M. Picot: la haute attitude des prophètes, l'ampleur de la composition, la disposition savante et large des groupes qui figurent les sacrements, la fermeté de ton et l'harmonieux éclat du coloris. Aucune des toiles de M. Picot, aucun de ses plafonds ne peut être comparé à cet hémicycle ; c'est là son œuvre capitale, celle surtout par laquelle il comptera et qui sera la mesure de son talent dans la postérité.

Une grave difficulté se présentait pour l'exécution de la frise de M. Flandrin. Dans ces longues colonnes, les personnages devaient nécessairement se suivre un à un, à la file, tous tournés dans le même sens, tous tendant au même but, et, de plus, tous animés des mêmes pensées, aspiration au ciel, détachement de la terre, amour divin, passions sublimes qui impriment au visage un cachet lumineux de paix et de sérénité, et donnent à tous les saints comme un air de famille et de parenté ! N'était-il pas à craindre que l'uniformité du sujet rendît l'exécution monotone? Tout d'abord, en apercevant ces longues files d'élus dont la procession monte au ciel, on craint qu'il n'ait pas été possible au peintre d'éviter la monotomie. Mais l'examen bientôt rassure: à mesure que l'on passe de groupe en groupe, on admire comment il a su échapper à cet écueil, comment il a rompu l'uniformité de la ligne, tantôt par un geste énergique, tantôt par des attitudes variées: saint Maurice tendant le bras vers le ciel, comme pour appeler un plus prompt martyr; saint Remi recevant la sainte Ampoule; saint Christophe courbé sous le poids de cet enfant qui pèse plus qu'un monde ; avec quelle habileté, quel goût et quelle mesure à la fois, il s'est servi de la ressource que lui offraient les costumes de siècles et de pays divers, les attributs et les animaux mêmes dont la tradition accompagne quelques saints : le lion de saint Jérôme, l'orgue de sainte Cécile, le dragon de sainte Marguerite, les brebis de sainte Geneviève; avec quelle noble élégance il a drapé ces toges de consulaires, ces frocs de moines, ces robes de princesses, ces habits de guerre, ces manteaux de rois ; quelle abondante variété, enfin, il a répandu dans les vêtements, les attitudes et les accessoires, sans que jamais cette diversité ait nui à l'harmonie des sentiments et à la force de la pensée!

Sans doute, il y a des défauts : dans quelques groupes, celui des pénitentes, les personnages trop éloignés l'un de l'autre, marchent isolément, comme s'ils avaient perdu le lien invisible, la chaîne mystérieuse qui les unit. Certains gestes sont raides à force d'être tendus par

un sentiment exalté. En représentant Marie-Madeleine, l'artiste a voulu exprimer l'abnégation complète, le regret absolu et ardent de l'âme qui s'accuse, et il est arrivé à une sécheresse disgracieuse. Cette Madeleine, à peine vêtue d'une chemise d'écorce, on se demande si c'est un homme ou une femme. Ailleurs, par un excès contraire, la recherche du beau semble avoir fait involontairement oublier la pensée. On souhaiterait parfois que ces saintes, sainte Pélagie entre autres, fussent moins bien drapées; il y a là un trop vif souvenir de l'antique, un désir trop visible de reproduire une belle forme : on admire trop l'artiste.

Mais par combien de qualités sérieuses est racheté ce défaut que d'autres, moins sévères, loueraient comme une qualité : habile agencement des personnages, noblesse du style, pureté des lignes, variété des types, et, surtout, le sentiment le plus sincèrement religieux ! Tous ces groupes et tous les personnages de ces groupes ont leur caractère net, franc, déterminé, et cette variété est tirée des entrailles mêmes du sujet : le caractère de chacun est celui qui doit lui appartenir.

Ainsi, ce qui, à défaut de toute indication, fait connaître les apôtres, c'est une gravité solennelle et imposante : ils ont approché le Christ, ils l'ont vu, ils l'ont connu, ils ont reçu son esprit; ce sont eux qui doivent être les plus fermes et le plus profondément impressionnés ; on sent qu'ils portent en eux la vivante image du Sauveur. On les nomme tous au caractère de leur physionomie : chez saint Pierre, c'est la foi vive; chez saint Paul la résolution, l'ardeur; chez saint Matthieu la conviction pénétrée ; saint Thomas a le regard inquiet comme un homme qui interroge. Immédiatement après, marchent les martyrs, distingués moins par les instruments de leur supplice, que par cet enthousiasme et cette passion de la foi *pour laquelle ils se faisaient égorger,* selon le mot de Pascal, qui *croyait à de tels témoins ;* puis, les docteurs, les pères de l'Eglise, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin, saint Thomas, le regard inspiré comme les prophètes, ou le front courbé par la pensée ; car, ainsi que le dit l'un d'eux : « Ils sont les dépositaires de la science, et on cherche dans leurs discours la règle et la loi; » les Papes, saint Léon, saint Grégoire, *le plus saint de tous,* dit Bossuet; les évêques dont la physionomie grave révèle les directeurs, les pasteurs des peuples; les fondateurs d'Ordres, saint Ignace, saint Dominique, saint Bruno, figures amincies par les austérités, par une perpétuelle contemplation de la divine vérité : enfin les princes qui ont su allier sur le trône les plus hautes vertus du chrétien aux plus solides qualités du Souverain, à la fois grands saints et grands rois ; et, au milieu d'eux,

afin que fût attestée aux yeux de tous l'égalité de tous les hommes devant le seul maître et le seul grand, les artisans, les ouvriers, saint Isidore près de saint Louis, les petits du monde, de médiocre fortune et d'humble état, qui, par l'abnégation, le dévouement et la charité, sont devenus les pairs, les supérieurs souvent des plus instruits et des plus puissants.

Et, en face, viennent les époux sanctifiés, saint Elzéar de Sabran et sainte Delphine, saint Adrien et sainte Nathalie, la main dans la main, s'avançant ensemble, les yeux levés vers la même étoile ; et les Pénitentes, les Madeleines repentantes, sainte Aglaé, sainte Thaïs, qu'on dirait, à l'ardeur de leur geste, à leur mouvement passionné, vouloir s'élancer vers Dieu, nouveau et éternel objet de leur amour ; et, à côté des Pénitentes, les Vierges, car, « la religion chrétienne a fait deux sœurs du repentir et de l'innocence [1] ; » puis les Reines, sainte Clotilde, sainte Radegonde, sainte Élisabeth de Hongrie, et les Religieuses confondues en un seul groupe, comme les pauvres artisans et les rois ; les mères, les veuves, avec leurs petits enfants aux regards candides, au naïf sourire ; les Solitaires enfin et les Martyres, les plus rapprochées des anges conducteurs, pâles et blanches, et presque éthérées, et qui semblent à peine tenir à terre, impatientes de gagner le ciel.

Entre toutes ces figures, il en est que l'on remarque particulièrement; il est des saintes que l'artiste a peintes avec la grâce la plus onctueuse, sainte Zite, l'humble servante, par exemple, qui, par la noble simplicité des draperies, se rapproche des beaux modèles antiques, en même temps que la pudeur et la dignité de son attitude la font reconnaître chrétienne. Mais il a été mieux inspiré encore pour les hommes. Dans les deux groupes près de l'autel symbolique, les races sont nettement caractérisées : ici les poses énergiques des hommes actifs de l'Occident, là le calme contemplatif des peuples de l'Orient. De l'irrégularité même des traits des hommes il a tiré de puissants effets; en quelques-uns, la vulgarité est ennoblie par le sentiment intérieur : on se souvient de certaines figures qui demeurent comme des types, saint Bernard et saint Pierre de Nole, saint Bernard, *apôtre, prophète, ange terrestre,* comme l'appelle Bossuet qu'on ne peut se lasser de citer, pressant son cœur de ses bras croisés, et semblable à un soldat résolu qui va au combat; saint Pierre de Nole, les mains jointes, les yeux fermés, la tête légèrement élevée, et semblant, non pas marcher, mais glisser, naturellement poussé, comme une barque sur l'eau, vers Dieu qui l'attire.

(1) Châteaubriand.

D'autres figures sont d'une beauté particulière, que n'a jamais soupçonnée l'antiquité. Elle ne provient pas de la correction des traits et des lignes, mais des sentiments et des vertus que le Christianisme a révélés au monde : la tendresse du cœur qui ne se peut garder et se fond en amour, et qui donne au visage de saint François de Sales une grâce attrayante et une expression de pureté virginale; ou l'abnégation absolue, le feu de la vie intérieure qui empreint la figure de saint Bruno d'un calme et d'une majesté semblables à la mort.

La décoration de Saint-Vincent-de-Paul n'est pas faite pour cette foule frivole qui regarde en passant et juge en courant. Ce n'est pas une de ces productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes : elle est justement louée par les artistes, mais elle a un effet plus général et plus direct. Ce qu'il fallait exprimer et ce que M. Flandrin a su rendre, c'est ce sentiment religieux qui inspire la prière, qui attendrit l'âme et la porte à la dévotion, « la dévotion, vertu qui rend capable de toutes les vertus, » dit saint Thomas. Agenouillé aux pieds du Christ, le chrétien, en levant les yeux vers cette double procession des élus, se sent au cœur un mouvement d'adoration, d'encouragement, de consolation et d'espérance. On ne peut prétendre à un plus grand triomphe ; c'est là l'unique but de la peinture religieuse.

EUGÈNE LOUDUN.

UN CIMETIÈRE DE LÉPREUX

DU XIIIe SIÈCLE.

Au mois de février 1858, M. Métayer, de Bernay (Eure), a fait, dans l'ancienne léproserie de cette ville, une fouille qui apporte une page nouvelle à l'histoire de la sépulture chrétienne du moyen-âge. Cette léproserie, peu éloignée de la ville, est aujourd'hui une ferme connue sous le nom de *La Madeleine*, dernière trace de l'ancien vocable de cet établissement hospitalier.

Le lieu dans lequel M. Métayer a opéré ses fouilles est assez restreint, puisqu'il n'a guère que 25 mètres de long sur 10 de large. Cet espace de terrain, devenu un hallier, avait été autrefois entouré de fortes murailles qui paraissent comme l'enceinte d'une ancienne chapelle. Cette enceinte elle-même était divisée en trois compartiments inégaux dont ceux de chaque bout n'avaient guère que 5 à 6 mètres, tandis que celui du milieu en compte 12. M. Métayer pense que ces trois divisions de l'édifice représentaient autant de caveaux funéraires.

En effet, dans ces trois clôtures bien distinctes et séparées l'une de l'autre par une épaisse muraille, il a trouvé 86 corps, dont 18 dans la première, qui renfermait encore une pierre d'autel entourée de son pavage ; 14 dans la dernière, celle du fond ; et 54 dans celle du milieu.

Comme tous les corps chrétiens possibles, les squelettes de *La Madeleine* étaient orientés est et ouest, les pieds à l'orient, la tête à l'occident. Dans le caveau du milieu, il y avait deux couches de sépultures. Dans les autres, il n'y en avait qu'une seule.

La majeure partie des corps avaient été inhumés sans cercueils d'aucune espèce. La couche la plus voisine du sol n'en a fourni nulle trace. On n'en a remarqué que dans la couche inférieure, où des clous en fer ont été recueillis autour des corps. Ces clous sont plutôt des rivets ou des écrous de 3 centimètres de longueur, ayant à chaque extrémité des têtes plates, rondes ou carrées. Des clous semblables ont été recueillis par nous, dans le cimetière de Bouteilles, en 1855, 1856, 1857 et 1858 ; et par M. Charma, dans la léproserie du Câtillon, explorée par lui en 1851. Ces écrous, fort communs au XIIIe siècle, sont encore saturés de bois oxydé, ce qui indique l'épaisseur des cercueils dans lesquels furent enveloppés les corps. Mais si tous les

corps de *La Madeleine* n'avaient pas de coffre, tous au moins avaient sous la tête un gros silex en forme d'oreiller.

Chacun de ces corps avait eu sa fosse particulière, à ce que suppose M. Métayer, qui écarte toute idée de fosse commune, chose pratiquée ailleurs. Généralement, il a observé sous les corps une couche de chaux placée préalablement; au-dessous, au contraire, était une couche de charbon de bois assez épaisse, puis une couche de sable rouge mêlée de cendres, et enfin un lit de terre noire.

Voici maintenant quelques-unes des particularités qu'ont présentées ces sépultures. Tout d'abord, nous observerons que dans le compartiment inférieur de ce que nous appellerons la chapelle, se trouvait, dans le sol, une croix en forme de *tau* tracée avec des silex sans mortier. Au bas de cette croix et sous elle, se trouvait un squelette ayant avec lui une clef en fer et des morceaux de verre colorié, débris d'anciens vitraux. Sept autres corps paraissaient entourer ce *tau*, signe mystérieux assez recherché au moyen-âge, car on le retrouve dans les vitraux de Bourges, et il a été également vu sur un tombeau du cimetière de Pithiviers. Auprès de quelques corps, on a recueilli des os de poulet, des mâchoires de ruminants, des dents de lièvre et des défenses de sanglier, ossements que l'explorateur suppose y avoir été placés à dessein par les survivants. A ce propos, nous dirons qu'à Bouteilles nous avons également rencontré des dents de ruminants, 5 ou 6 défenses de sanglier et une quantité considérable de moules, sans songer à en rien conclure. Nous savons aussi qu'à Leure, près du Hâvre, on a trouvé, sur une sépulture du parvis de l'église, une couche de valves de moules de plus de 10 centimètres d'épaisseur.

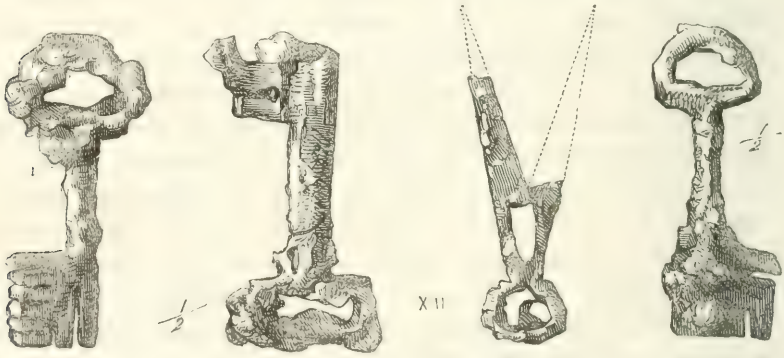

On a encore trouvé auprès de quelques corps trois clefs en fer, une paire de ciseaux-forces aussi en fer et trois couteaux du même métal.

Ces objets étaient tous placés à la ceinture, fermée au moyen des boucles ou agraffes en fer dont nous donnons ici le dessin, grâce à la

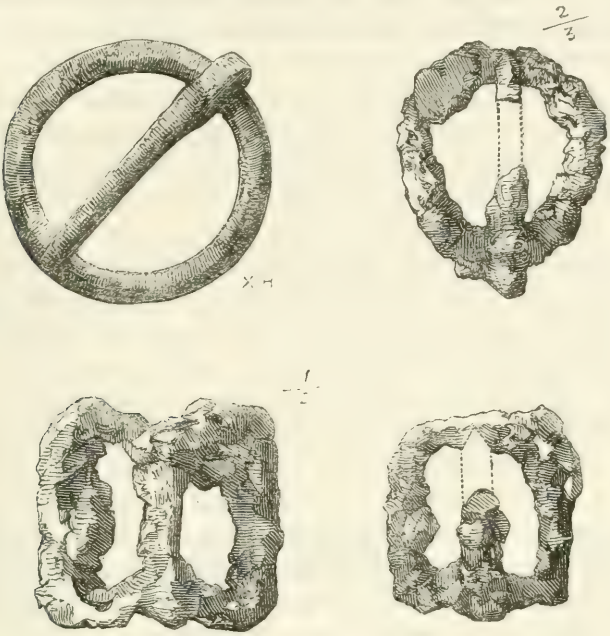

bienveillance de M. Métayer. Ces objets et leur position s'expliquent aisément. En effet, si ces corps sont, comme nous aimons à le croire, ceux des religieux préposés à la garde des lépreux, rien d'étonnant de rencontrer ces divers meubles domestiques. La clef, le couteau et les ciseaux faisaient partie du costume des frères infirmiers. Nous pourrions même ajouter qu'à cette époque les bourgeois, les paysans, les bergers, et à-peu-près tous les hommes portaient à la ceinture des clefs, des couteaux, des ciseaux, des peignes, des pinces, des aiguilles, etc.

Il m'est moins facile d'expliquer la présence d'une petite fiole en terre noire, ayant la forme d'un poivrier, retrouvée dans le crâne d'un squelette. On pense qu'elle a pu contenir des odeurs ou des parfums.

Enfin, un squelette, placé près de l'autel, a donné, outre des ciseaux et des vases, une bague en argent encore placée à l'un des doigts. Cet anneau présentait un châton de cristal blanc et fin, de forme quadrangulaire et rehaussé d'un paillon. Des bagues d'argent,

avec châton carré en cristal, absolument semblables à celle-ci, ont été trouvées, en 1854, près Worcester, en Angleterre, à côté de monnaies du XIIe siècle. On peut voir dans l'*Archæologia* la description et la représentation qu'en ont données MM. Allies, de Cheltenham, et J.-Y. Akerman, de Londres.

Après ces détails, il nous reste à signaler les deux traits les plus caractéristiques de cette fouille. En effet les deux points importants de cette découverte sont les monnaies et les vases, et en dehors de l'archéologie sépulcrale, les deux sciences qui ont le plus à y gagner sont la Céramique et la Numismatique.

Parlons d'abord des vases. Il s'en est rencontré de 140 à 150, tous placés auprès des corps. Chaque corps en a présenté un ou plusieurs. Quand le vase était unique, il était voisin de la tête ; quand il y en avait 4 on en trouvait 2 à la tête et 2 aux pieds. Quelques corps en ont présenté 2, d'autres 3 ; mais le nombre 4 était le maximum.

La presque totalité de ces vases étaient forés et l'avaient été après la cuisson. On reconnaissait encore fort bien que les trous avaient été pratiqués à l'aide d'un instrument tranchant et aigu. Ces trous, en nombre irrégulier, allaient habituellement de 3 à 6. La rangée ordinairement unique était parfois double et rarement triple. Des rangs doubles et triples ont été vus ailleurs, par exemple à Leure, à Lillebonne, à Paris et au Câtillon, près Bénouville-sur-Orne. Quelques-uns des vases de Bernay ont présenté des trous si fins et si allongés qu'évidemment ils avaient été pratiqués par le coup unique d'un outil de fer semblable à celui dont se servent nos couvreurs en ardoises.

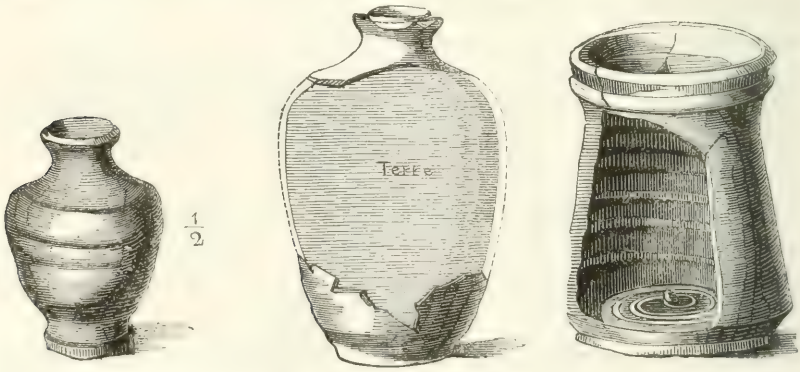

Ces trous étaient faits dans l'intention de favoriser l'évaporation du feu qui brûla dans les vases, le jour des funérailles. Car, il faut le

rappeler, tous ces vases noircis à l'intérieur et possédant encore des charbons de bois, avaient été employés en guise de cassolettes, le jour de l'inhumation, et rangés autour du corps pendant les cérémonies funèbres. Après le service on les avait jetés dans la fosse avec le corps qu'ils avaient accompagné. Voilà pourquoi nous les y retrouvons aujourd'hui.

Cette coutume était surtout en honneur au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle. Mais nous avons des preuves qu'elle a durée jusqu'au XVIe et même jusqu'au XVIIe.

La forme la plus ordinaire des vases de Bernay est un peu celle de nos sucriers. Seulement ici le vase est ventru et bombé. Il n'a ni anse ni cou, mais seulement un léger rebord et un collet parfois rabattu et dentelé à l'aide des doigts. La grandeur des vases et leur capacité varient considérablement. Les plus grands contiennent à peine un litre ; les plus petits descendent jusqu'à un ou deux décilitres. Nous donnons ici le dessin de trois de ces vases.

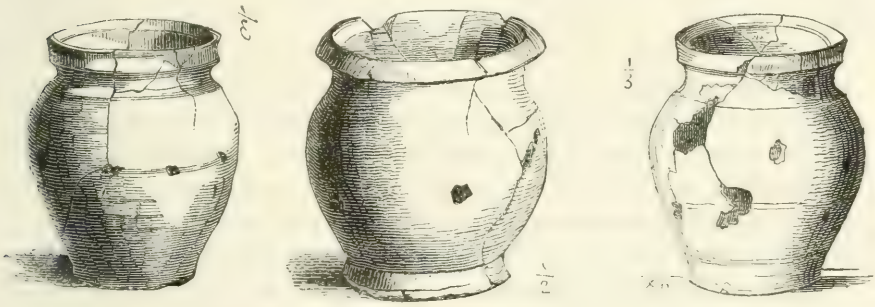

La raison qui nous fait attribuer ces vases aux XIIIe et XIVe siècles, c'est d'abord la nature de la terre, ensuite celle du vernis, qui, d'après M. Brongniart et les céramistes, n'apparut en France qu'à cette époque. Puis, et surtout, ce sont les découvertes analogues, et à date certaine, faites sur d'autres points. Ainsi les vases de Bernay ressemblent, par la matière et la forme, à ceux qui, en 1856, furent trouvés à Leure sous la dalle tumulaire de Pierre Bérenguier, laquelle est de la fin du XIIIe siècle.

Ils ressemblent également à ceux de Lillebonne, de Sigy et de Châtillon, que nous avons des raisons pour attribuer à cette même époque. Enfin le type de ces vases se voit sculpté au-dessus du portail

nord de la cathédrale de Reims, dans une représentation du jugement dernier.

M. Métayer a trouvé 86 monnaies, dont 63 entières et 23 fragmentées ou réduites à moitié ou au quart avec intention. Voici de quelle manière M. Thomas a classé ces monnaies dans une lettre insérée au *Journal de Rouen*, du 3 avril 1858.

Sur les 63 pièces entières, 7 monnaies, tant royales que baronales, s'échelonnent de Louis VIII à Philippe-le-Bel (1232 à 1300). Le XIVe siècle compte 22 pièces en tête desquelles se place par ordre de mérite, non moins que de date, une rare et intéressante obole de Narbonne, frappée de 1298 à 1311, sous la double autorité de l'archevêque Eloi et du comte Amalric II, dont elle porte les initiales.

Le XVe siècle est représenté par 21 monnaies, le XVIe par 9 pièces; et les 57 premières années du XVIIe par 4 pièces dont 2 doubles tournois de Sédan, de F. Maurice de la Tour, duc de Bouillon, et 2 liards de Louis XIV, aux millésimes de 1656 et 1657. « Les temps sont accomplis, dit M. Thomas, la lèpre est vaincue, et, devenue inutile, la maladerie, abandonnée comme un séjour maudit, tombe en ruine. »

On nous demandera peut-être à quoi pouvaient servir ces pièces si nombreuses qui paraissent avoir été placées à dessein auprès du corps de religieux ou de lépreux du moyen-âge. Nous avouons franchement ne pas le savoir, et nous attendrons du temps et de faits bien observés l'explication de ce mystère. Mais avant tout, nous croyons devoir écarter toute pensée de *naulus* et de Barque à Caron; cette interprétation nous paraissant trop contraire aux idées chrétiennes du moyen-âge, et nos études sépulcrales ne nous ayant encore rien révélé de pareil. Pour l'admettre nous attendrons qu'elle soit plus autorisée.

Il ne nous reste plus qu'un mot à ajouter sur les monnaies coupées par moitié ou par quart, qui ont été trouvées à la Madeleine. Nous savions qu'à l'époque romaine et à l'époque franque des monnaies antiques avaient été parfois coupées en deux ou en plusieurs portions. Mais il y a trois ans, nous n'en connaissions point d'exemples pour le moyen-âge. A présent, nous pouvons en citer deux : celui de Bernay, révélé par M. Métayer, et celui de Worcester, en Angleterre, raconté par M. Akerman.

En terminant cet article, nous dirons que cette fouille de maladerie est la troisième que nous connaissions en Normandie. La première a été pratiquée, en 1842, par M. l'abbé Lecomte, dans la léproserie de Saint-Cathald, située entre les paroisses de Derchigny, Berneval

et Saint-Martin-en-Campagne (arrondissement de Dieppe). Il retrouva la chapelle, longue de 9 m. 55 c., et large de 7 m. 55 c., et dont les murs, en moëllon et silex, avaient 1 m. 55 c. d'épaisseur. Outre deux deniers de saint Louis et de Philippe III, il recueillit aussi des monnaies baronales, frappées au XIIIe et au XIVe siècle. Plusieurs squelettes furent rencontrés « ayant aux pieds des fragments de poterie, ce qui, dit l'auteur, se retrouve fort ordinairement dans les tombeaux du moyen-âge. En général, ajoute-il, les sépultures de cette léproserie étaient fort pauvres ; on n'y trouva même pas vestige de cercueils. »

Le second cimetière de lépreux dont l'exploration nous est connue est celui du Câtillon, entre Saint-Aubin, Ouistreham et Bénouville-sur-Orne (arrondissement de Caen). M. Charma qui l'a fouillé, en 1851, y a trouvé 515 squelettes partagés en trois fosses communes. Quelques corps étaient accompagnés de dalles en moëllon, d'autres avaient été déposés dans des cercueils de bois ou bien avaient été inhumés dans un simple sac de toile. Des cercueils de bois, il était resté dans le sol une masse de rivets ou écrous, espèce de clous à deux têtes, longs de 5 c., entièrement semblables à ceux qui ont été recueillis à Bouteilles et à Bernay. M. Charma n'a trouvé qu'un seul vase en terre blanche vernissée de vert et entièrement semblable par la forme à ceux de Bernay. Ce vase, à collet dentelé à la main, contenait du charbon et est percé de trois rangs de trous pratiqués après la cuisson..

Des trois cimetières de lépreux que nous venons de citer, celui de Bernay est incomparablement le plus riche. Aussi nous ne terminerons pas cet article sans féliciter M. Métayer de sa précieuse découverte, ni sans applaudir à un si heureux début archéologique.

L'ABBÉ COCHET.

MÉLANGES.

Livres liturgiques manuscrits des Diocèses de France,

conservés dans les Bibliothèques impériale, de Sainte-Geneviève et de l'Arsenal (1).

La lettre I désigne la Bibliothèque impériale; la lettre G, la Bibliothèque Sainte-Geneviève; et la lettre A, celle de l'Arsenal. Les chiffres qui suivent l'indication des MSS. correspondent aux numéros des catalogues.

ALBY.

Antiphonarium Albiense. I. 776.

ANGERS.

Missale Andegavense. I. 684.
Id. I. 868.
Breviarium Andegav. I. 1273.
id. Fontisebraldense. I. 1319.

ARLES.

Antiphonarium Arelatense. I. 779.

BEAUVAIS.

Antiphonarium Bellovacense. G. 448.

LE MANS.

Breviarium Cenomanense. I. 1302.
Missale Cen. I. 867.

PARIS.

Missale Parisiense. G. 440. A. 176. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186.
Missale Par. I. mss. lat. 6843. XVe siècle.
Id. I. anc. fonts. 7304. id.
Id. A. 182. 183. 184. 185. 186.
Missale S. Maglorii. A. 188.
Missale S. Medardi. G. 438.
Missale S. Genovefæ. G. 406. 430. 431. 432. 436. 437.
Graduale S. Victoris. A. 155.

POITIERS.

Missale Pictaviense. I. 872. 873.
Breviarium Pict. I. 1033. 1037.
Pontificale Pict. A. 348.
Officium S. Hilarii. I. 1146.

PÉRIGUEUX.

Breviarium Petrocoriense. I. 1058.

ROUEN.

Graduale Rothomagense. I. 905.

SENLIS.

Missale Silvanectense. G. 442. 407.

TOURS.

Missale Turonense. I. 684. 1096.
Processionale Tur. I. 1122.
Breviarium Tur. I. 1032.
Diurnale Burgoliense. I. 1072 (Bourgueil).

TROYES.

Missale Trecense. G. 433.

BARBIER DE MONTAULT.

Le Saint-Esprit représenté sous forme humaine.

Jusqu'au Xe siècle, la troisième personne de la Trinité divine ne fut jamais représentée autrement que sous la forme d'une colombe, en mémoire de ce qui se passa au moment du baptême de Jésus-Christ; parfois même les artistes se sont contentés de deux ailes placées dans leurs œuvres comme symbole du souffle de l'Esprit-Saint. Mais, à partir du Xe siècle jusqu'à la fin du XVIe, le Saint-Esprit prend quelquefois la forme humaine, sans avoir précisément une physionomie arrêtée. Tantôt on le représente en enfant, en adolescent, en jeune homme;

(1) V. la *Revue de l'Art chrétien*, t. II, p. 129.

tantôt dans la maturité de l'âge, ou même comme un vieillard au front ridé, aux cheveux blancs. L'Eglise, tout en tolérant cette nouveauté iconographique dans les sculptures et les peintures de ses temples, la repoussa toujours dans son enseignement comme contraire à la tradition. Aussi cet usage ne s'est-il jamais parfaitement établi ; on peut dire que c'est l'exception à la règle.

Nous pouvons en constater deux exemples que nous avons rencontrés dans nos excursions, et qui nous ont offert le Saint-Esprit ainsi représenté.

Dans la petite église des *Jeunes-Landes* (1), on voit sur le tabernacle un groupe qui, à défaut d'intérêt sous le rapport de l'exécution, est remarquable au point de vue iconographique. C'est une espèce d'assomption de la Sainte Vierge ou son arrivée dans le ciel, au moment où elle répond à l'invitation divine : *Veni, coronaberis.* Une couronne placée au-dessus de sa tête est soutenue d'un côté par Dieu le Père, et de l'autre par Dieu le Fils. Puis, au-dessus de la couronne, est Dieu le Saint-Esprit représenté sous la forme d'un jeune homme qui joue de la viole en signe de joie.

Le second exemple que nous avons à citer se trouve dans l'église du Mesnil-Follemprise (2), bâtie en 1560. Dans une verrière qui a été très-mutilée, on voit encore bien distinctement le crucifiement de Notre-Seigneur entouré d'anges qui reçoivent dans des coupes le sang qui coule des plaies sacrées. Au haut de la fenêtre, on aperçoit les trois personnes divines : à droite, le Fils tient sa croix et n'a d'autre vêtement que le voile enroulé autour de ses reins ; à gauche, le Père est représenté sous la figure d'un vieillard qui porte un globe crucifère dans la main gauche ; au milieu, le Saint-Esprit, vêtu d'une longue robe violet-rouge, a les mains cachées sur la poitrine par quelque chose de bleu que nous ne saurions définir ; il est impossible d'y voir un livre, attribut qu'on lui place quelquefois dans la main, comme symbole de l'intelligence. En tous cas, ce troisième personnage ne saurait être autre que le Saint-Esprit, car on lit sur un fragment de philactère placé au-dessous du groupe :..... UNUS DEUS, MISERERE NOBIS. C'est sans doute la fin de l'invocation SANCTA TRINITAS des Litanies.

Il est arrivé pour les deux objets que nous venons de signaler, ce qui arrive ordinairement ; c'est que nous les avons observés dans deux églises où les saints offices ne sont plus habituellement célébrés. Dans le cas contraire, il est probable que le groupe en ronde-bosse eût été remplacé par une statue en plâtre, et les restes de la verrière par une vitre blanche. C'est là un fait que nous avons signalé bien des fois, et qui se renouvelle tous les jours, sous différents prétextes. En Italie, on est beaucoup plus conservateur ; aussi n'expulse-t-on pas des temples, dit M. Boucher de Perthes, les anges, les madones ou l'Enfant-Jésus, sous prétexte qu'ils sont peu convenablement vêtus. Chez nous, les choses se passent tout autrement. Nous pourrions en citer bien des exemples, en commençant par ce vicaire qui revêtit d'une culotte d'ocre rouge, l'ange d'un tableau,

(1) Canton de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure).

(2) Canton de Bellencombre (Seine-Inférieure).

sous prétexte qu'il était indécent, et finissant par un curé qui fit enterrer sous l'autel la statue de la Sainte Vierge, parce qu'elle n'avait pas la gorge suffisamment couverte. C'est vraiment pousser trop loin l'amour de la décence. Puis, que d'autres objets mutilés ou détruits pour des raisons aussi futiles! Je le répète, c'est dans les églises, en quelque sorte abandonnées, qu'on rencontre les choses les plus curieuses. Puissent-elles y rester longtemps, ignorées des restaurateurs inintelligents!

L'ABBÉ J.-E. DECORDE.

Travaux des Sociétés Savantes.

Société impériale des Antiquaires de France. — On lit dans son dernier *Bulletin* : « M. Peigné-Delacourt communique à la Société un écrin renfermant des bijoux en or massif, qui, par leur forme et leur ornementation en pierres et en verres de couleur rouge sur paillon d'or, rappellent ceux qui ont été trouvés à Tournai en 1653, dans le tombeau du roi Chilpéric et sont aujourd'hui conservés au Musée des Souverains. Parmi ces bijoux, dont S. M. l'Empereur vient de faire l'acquisition, on remarque une poignée et les deux extrémités d'un fourreau de sabre, un manche de poignard, des boucles de ceinturon, un anneau sur lequel on lit le mot HEVA, etc., etc. Ces bijoux, d'une magnificence vraiment royale, ayant été découverts à Poan, entre Méry et Arcis-sur-Aube, l'honorable correspondant pense qu'ils ont pu appartenir au roi Théodoric, tué en 451, à la bataille de Châlons, et qu'en conséquence le lieu de cette célèbre bataille, qui n'a pas encore été rigoureusement déterminé, devrait être placé dans la contrée où ces bijoux ont été découverts. »

Commission des Antiquités monumentales du Pas-de-Calais. — Son dernier bulletin contient un intéressant rapport de notre collaborateur M. l'abbé Van Drival sur un sujet inédit d'iconographie chrétienne. Il s'agit d'une peinture sur bois du xve siècle, conservée dans l'église de Baralle (diocèse d'Arras). La description qu'en donne M. Van Drival est fort étendue et accompagnée d'interprétations savamment motivées. Nous ne pouvons en donner qu'un court extrait :

« Au centre et comme figure principale, vous voyez N.-S. Jésus-Christ debout et comme attaché encore à la croix qui est derrière lui, ou plutôt cette position exprime à la fois l'acte réel du crucifiement et la fin de cet acte, le salut des hommes. En effet, ses mains sont étendues près des bras de la croix, tout son corps suit la direction de l'arbre de cette même croix, et cependant il n'y est plus attaché; ses pieds reposent dans une grande cuve où se pressent des grappes de raisins. De ses mains, de son côté ouvert, des plaies de ses pieds, sortent cinq jets de sang qui vont dans la cuve se mêler au jus du raisin, et lui-même foule ce raisin amoncelé dans la cuve. A droite de cette première figure, à droite pour le spectateur, mais à gauche pour la figure elle-même, vous voyez un vieillard vénérable entouré d'anges nombreux : c'est le Père Éternel. Il tourne la vis du pressoir qui est au-dessus de la cuve de ce côté. Sur le haut de la croix, dont le

pied va se confondre avec le pressoir, est posée une colombe resplendissante de blancheur et entourée de figures d'anges : c'est l'image du Saint-Esprit. Plus bas, un ange, revêtu d'une dalmatique, apporte des raisins dans la cuve ; il a les bras nus, comme prenant part au mystérieux travail. Dans l'angle inférieur, à droite du tableau, la sainte Vierge est debout ; elle assiste à ce spectacle terrible. Un glaive perce son cœur maternel. Dans l'angle inférieur, à gauche du tableau, une femme est à genoux. Elle porte une crosse, une robe blanche à larges manches, peut-être un surplis, la guimpe et le voile : évidemment, c'est une abbesse. Derrière cette abbesse, une sainte est debout ; elle a une couronne sur la tête, un glaive et une roue : c'est sainte Catherine, la patronne de l'abbesse, dont nous savons ainsi le nom. Au bas de la cuve est un trou par lequel le sang mêlé au vin coule de la cuve dans un calice que tiennent deux anges en dalmatique et à genoux... L'idée générale qu'exprime ce tableau peut assez bien se rendre par les mots de *pressoir mystique*. On pourrait dire aussi que c'est la représentation vive et saisissante de toute l'œuvre de la *rédemption du genre humain*, l'*union du sacrifice du calvaire et du sacrifice de l'autel*. N.-S. Jésus-Christ verse son sang sur la croix pour le salut des hommes ; en même temps, il foule la cuve mystérieuse où se mêle ce sang au vin qui est aussi son sang et qui coule dans le calice eucharistique. La croix et la messe, l'autel et le calvaire, n'est-ce pas toute la religion ? Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit assistent à cette scène et y coopèrent, pour montrer l'action de toute la Sainte-Trinité dans l'œuvre de la rédemption du genre humain. Les anges prennent une part active à tout ce drame sublime ; ils forment en effet avec nous, ou nous formons avec eux, une seule et même église. Enfin la Vierge Marie est là pour figurer la terre vierge, la terre promise et sans tache qui a produit le fruit de la vie, le raisin mystérieux dont nous savons maintenant le sens. Et voilà, pour le dire en passant, pourquoi souvent on met à la main de la Vierge-Mère ou de son divin Enfant une grappe de raisin. Cette grappe est symbolique et nullement un hors-d'œuvre ou un caprice de peintre, comme on serait tenté de le croire tout d'abord. »

— La Société dunkerquoise a choisi, pour sujet du concours de 1860, une *Carte archéologique de l'arrondissement de Dunkerque*. Les concurrents devront, par des indications très-brèves, faites sur place ou dans des renvois à une légende, signaler les monuments anciens, les découvertes d'objets fossiles, de médailles, de tombeaux, etc. ; les batailles et évènements mémorables... l'ancien état du pays, les divisions territoriales, féodales, administratives, etc... les hommes célèbres à divers titres ou à différent degré... en un mot, tout ce dont l'histoire, les arts ou les sciences peuvent tirer parti.

J. C.

CHRONIQUE.

— Notre collaborateur M. Charles Gomart vient d'être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

— La direction du Musée du Louvre vient d'acquérir, au prix de trois cent mille francs, cinq tableaux de l'ancienne galerie du maréchal Soult, dont deux de Murillo, *la Naissance de la Vierge*, *le Miracle de San-Diego* vulgairement appelé *la Cuisine des anges*, un d'Herrera-le-Vieux, *Saint Basile dictant sa doctrine*, et deux de Zurbaran, *Saint Pierre de Nolasque* et les *Funérailles d'un Evêque*.

— Le 5 août, S. E. l'archevêque de Bordeaux a béni et posé la première pierre d'un collége que les RR. PP. de la compagnie de Jésus construisent aux portes de la ville épiscopale, sur l'emplacement de Tivoli. Le collége sera bâti en style ogival du XIIIe siècle, sur les plans et sous la direction du R. P. Pierrard.

— Un italien, le signor Armerige Vitti, vient de faire, écrit-on de Florence, une découverte qui peut devenir d'une grande importance pour l'art du statuaire. Il a trouvé le moyen de donner à l'albâtre, qui est si facile à travailler, le poli, le lustre et la dureté du marbre, de manière qu'on pourra l'employer pour la mosaïque, et surtout en faire des parquets. L'invention a subi l'examen d'une commission spéciale, et le compte-rendu de cette commission a été tellement satisfaisant, que le grand-duc de Toscane a décoré l'inventeur de la première classe de son ordre de mérite.

— Une découverte extrêmement intéressante au double point de vue de l'art et de l'historique des monuments religieux, vient d'être faite dans l'église collégiale de Saint-Quentin. Déjà, au milieu des travaux de réparation et d'embellissement que l'on exécute dans cet édifice, avec autant de talent que de persévérance, on avait mis à jour, dans la chapelle placée autrefois sous le vocable de Sainte-Madeleine, une piscine qui était creusée dans l'épaisseur du mur. C'est dans cette même chapelle qu'on vient de découvrir une ancienne peinture murale polychrôme, représentant l'ensemble des actes principaux de la vie de sainte Madeleine. La piscine a reçu à son tour une décoration spéciale. On voit, au fond, deux anges en adoration devant un ostensoir contenant le Saint-Sacrement. Plus haut, sont les images de Notre-Seigneur et de Notre-Dame. Enfin, sur le côté, une grande figure en pied de saint Quentin, tenant en main la palme, de l'autre le livre, avec les clous enfoncés dans les épaules, ce qui constitue le caractère distinctif de saint Quentin comme martyr et comme apôtre. Ce travail d'art est une peinture à l'huile qui, selon toutes probabilités, date de la fin du XVIe siècle. Cette composition, si curieuse au point de vue de l'originalité de la

conception, ne manque pas de mérite sous le rapport artistique et offre même quelques figures parfaitement traitées, telles que celles de saint Quentin, de Lazare sortant du tombeau, de Marie-Magdeleine et du fossoyeur. L'ostensoir est en outre un très-curieux spécimen de l'orfévrerie de l'époque. Mais le côté remarquable de cette découverte, c'est qu'elle prouve que la plus grande partie de l'église a été autrefois décorée de peintures polychrômes dont on retrouve des traces à chaque pas sous le badigeon. — (*Univers.*)

— On sait que les troncs d'église datent du commencement du XIIIe siècle. Mais une découverte d'antiquités gallo-romaines qu'on vient de faire à Vichy, semblerait prouver que les païens ont fait usage de troncs, destinés à recevoir des offrandes pour leur divinité. C'est du moins ce que conclut M. E. Tudot, dans un article de l'*Art en province*, au sujet d'un buste de divinité (Apollon ou Esculape?) trouvé à Vichy. « Au point de vue archéologique, dit M. Tudot, la pièce la plus importante de notre trouvaille est un tronc pour mettre de la monnaie; il se compose d'un petit coffret surmonté d'un buste couronné, dont la base se trouve près de la fente qui sert à faire entrer l'argent. Le buste a été attaché à la boîte lors de la fabrication, ce qui laisse supposer que les offrandes étaient sollicitées au nom de la divinité ainsi placée, et ne permet pas d'attribuer au hasard cette disposition. Il n'y a pas de meuble semblable dans les principaux recueils d'antiquités. Boldetti, Montfaucon, Caylus et Mongez décrivent des tirelires, mais ils ne parlent pas de troncs. Cependant ces derniers diffèrent essentiellement de la tirelire, en ce qu'ils ont deux ouvertures au lieu d'une. A la partie supérieure du tronc qui nous occupe se trouve la fente qui reçoit l'argent, et au bas de la partie postérieure une petite porte est pratiquée pour le retirer. Nous pensons donc être fondé dans notre opinion; et malgré le silence des antiquaires, et même l'absence du mot latin désignant un tronc, et enfin tout en ayant la certitude que les troncs n'ont été établis en France, dans les églises, qu'en 1200 par Innocent III, nous pensons que notre interprétation doit être maintenue au sujet de cette pièce probablement unique. Evidemment il y aurait anachronisme à supposer chez les païens l'usage d'un tronc aux aumônes, puisque la charité est une vertu née du christianisme. Mais il faut bien reconnaître que le meuble qui sert aujourd'hui pour recevoir les aumônes est, par sa forme et son emploi, d'origine antique. »

— La Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg vient d'acheter dix-sept palimpsestes que le professeur Tischendorf avait rapportés d'Asie en Allemagne il y a quelques années. Bien que quelques-uns d'entre eux portent trois écritures superposées, ils ont été déchiffrés, à peu d'exceptions près, sans l'aide des agents chimiques. On lit sur l'un d'eux le texte du Pentateuque en écriture du Ve siècle; deux autres contiennent des fragments d'Isaïe et du *Livre des Rois*, écrits dans le VIIe ou VIIIe siècle. Ces textes seront prochainement publiés dans le premier volume de la nouvelle collection des *Monumenta sacra* que doit éditer M. Tischendorf.

— Les grands travaux d'érudition trouvent peu de souscripteurs en France; nous pourrions citer une magnifique et savante publication qui n'a recueilli chez nous qu'une centaine de souscriptions, et qui n'a fait ses frais qu'à l'aide des nombreuses acquisitions de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il n'en était pas ainsi aux deux siècles derniers : c'est ce que fait fort bien remarquer M. le comte de Montalembert, dans le *Correspondant*, en rendant compte des lettres inédites des Bénédictins de Saint-Maur, publiées par M. A. Dantier. « Il faut voir, dit M. de Montalembert, combien le public de ce temps-là encourageait les grands travaux d'érudition. Malgré les guerres qui venaient troubler les travaux des moines et surtout leurs marchés avec les libraires, malgré les plaintes qui se retrouvent de temps à autre dans la correspondance citée par M. Dantier, et qu'on croirait écrite d'hier, sur la vogue exclusive des livres frivoles, on voit par ces lettres mêmes que les publications du volume le plus formidable trouvaient un débit prompt et assuré. L'*Antiquité expliquée* de Montfaucon en quinze énormes volumes in-folio, avec 30 à 40,000 figures, fut accueillie avec une telle faveur, qu'en deux mois la première édition fut épuisée, et que, sans consulter l'auteur, les libraires en firent une seconde édition qu'ils tirèrent à deux mille exemplaires. Qu'il y a loin d'un tel succès, fondé uniquement sur l'empressement spontané et sur la générosité intelligente du public, à ce lent écoulement des ouvrages entrepris de nos jours avec les ressources du budget ! Aussi le prix de ces beaux livres, loin de baisser, allait toujours en augmentant ; et il en fut ainsi, pendant tout le dix-huitième siècle, jusqu'à la Révolution. Les chiffres cités par dom Clément et autres paraissent fabuleux. On y voit que les neuf volumes des *Acta Sanctorum* de Mabillon coûtaient trois cents livres en 1714. Les six volumes des *Historiens français*, de Duchesne, étaient déjà alors hors de prix. Il en était de même des *Capitulaires* de Baluze. Dès que les premiers volumes de la collection de dom Bouquet eurent paru, ils furent sur-le-champ enlevés : en 1776, on les cherchait en vain *sur les quais*, c'est-à-dire, non dans les étalages en plein vent, mais chez les libraires qui logeaient sur les quais. Les étrangers venaient disputer aux Français ces beaux produits de la science et de la librairie nationales; mais la France offrait à elle seule de magnifiques débouchés aux grandes entreprises scientifiques et littéraires. Elle renfermait encore des communautés, des corporations et un grand nombre de familles anciennes, surtout dans la robe, qui se fussent crues déshonorées, si elles n'avaient point eu chacune sa bibliothèque tenue au courant de toutes les publications importantes, quelque coûteuses qu'elles fussent. C'est ce qu'on voit encore en Angleterre, où, comme naguère chez nous, l'initiative et la munificence individuelle tiennent lieu des encouragements officiels, avec un avantage marqué pour la dignité comme pour les progrès de la science.»

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.*

Les Mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome, décrites et expliquées par Henry Barbet de Jouy, conservateur adjoint des antiques et de la sculpture moderne au Musée du Louvre. Paris, Aubry, 1857, in-8° de xxx et 142 pages.

Pendant longtemps les voyageurs n'ont été chercher en Italie que les monuments de l'antiquité païenne, ou les chefs-d'œuvre de l'art renouvelé au xvie siècle. Ce que le moyen-âge avait produit était laissé de côté, et ses innombrables monuments enfantés pendant près de dix siècles étaient réputés non avenus. Cet étrange préjugé commence à se dissiper : les archéologues français se sont épris de l'antiquité chrétienne. M. Rio a célébré la gloire des vieux peintres antérieurs à Raphaël, et M. Perret a dessiné les vénérables peintures des catacombes, que publie en ce moment le Ministère. Aujourd'hui on sait que l'architecture gothique s'est manifestée jusque dans Rome, et des voyageurs instruit étudient désormais les anciens vitraux peints, que les touristes vulgaires n'avaient point su apercevoir dans plusieurs des églises de la ville papale.

Il y a de ce côté un terrain neuf à défricher. M. Barbet de Jouy s'est appliqué spécialement à l'étude des mosaïques chrétiennes de l'Italie; le volume qu'il vient de consacrer aux mosaïques de Rome sera suivi de publications analogues où il fera connaître les mosaïques des églises de Milan, de Ravenne, de Venise, de Palerme et de Florence.

M. Barbet de Jouy n'a point voulu faire un traité de la mosaïque : son livre est un simple catalogue destiné aux voyageurs studieux, un livret où ces monuments précieux sont inventoriés et décrits. Mais ce n'est point un livret sec et illisible, un catalogue banal comme on en a trop publié. C'est, au contraire, un inventaire méthodique et érudit, où en décrivant d'une manière spéciale chaque mosaïque, il donne les textes historiques qui s'y rapportent, signale les observations dont elles ont déjà été l'objet, fait connaître les injures qu'elles ont reçues du temps, les restaurations plus ou moins heureuses qu'elles ont subies, et transcrit enfin avec exactitude les intéressantes inscriptions dont elles sont rehaussées. Il n'est pas un antiquaire qui n'apprécie le mérite de ces inventaires, où une série de monuments se trouve classée et décrite sans longueurs, sans tirades, sans hypothèses hasardées. L'archéologie chrétienne est désormais fort avancée pour les monuments postérieurs au xie siècle, surtout en France, en Allemagne et en

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin Bibliographique.

Angleterre, tandis que les œuvres d'art de la première moitié du moyen-âge qui sont parvenues jusqu'à nous sont à peine connues. M. de Jouy est donc entré dans une voie nouvelle, et son livre est le premier où les mosaïques chrétiennes soient décrites d'une manière spéciale.

Ces mosaïques sont fort différentes de celles de l'antiquité païenne, qui d'ordinaire jouaient le rôle de pavage. Les sujets sacrés exécutés en mosaïque, ne devant point être foulés aux pieds, décorent au contraire les parois des églises. On les trouve à la voûte de l'abside, en arrière de l'autel, et sur ce grand arc qui sépare le chœur de la nef, dès le temps de Constantin, et que l'on voit encore en France, dans la plupart de nos anciennes églises de campagne, d'où le font disparaître trop souvent, depuis quelques années, le vandalisme inintelligent des marguillers et de plusieurs de nos curés de village.

M. Barbet de Jouy commence son livre au IVe siècle, avec deux compositions sacrées de la basilique de Sainte-Constance, et le termine au XVIe, avec la mosaïque de Sainte-Marie-Scala-Cœli. Il fait connaître un grand nombre de compositions curieuses au point de vue iconographique, et qu'il serait intéressant de voir reproduites par la gravure. Enfin une table chronologique des mosaïques décrites complète le volume.

RAYMOND BORDEAUX.

Notice historique sur les anciens seigneurs de Capple, par M. Louis Cousin.

Dunkerque, 1857, in-8o de 48 pages.

L'auteur a puisé de nombreux renseignements sur quelques illustres familles de la Flandre maritime dans les principales archives de la France et de la Belgique, ainsi que dans des anciens papiers de famille. Sa biographie s'ouvre par Robert de Capple, qui fut maître-d'hôtel de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et se termine par Laurent Mollien, qui acheta la seigneurie de Capple, avec tous ses droits, moyennant 20,000 florins, argent de Flandre. Le seigneur de Capple jouissait de droits honorifiques qui, actuellement, ne sont accordés qu'aux souverains et aux prélats. Il était reçu à la porte de l'église de West-Cappel en grande cérémonie, par le curé revêtu de l'étole, qui lui présentait l'eau bénite. Dans les processions religieuses, le bailli de la seigneurie de Capple portait la verge de justice derrière le Saint-Sacrement. L'église de Capple était dédiée à saint Sylvestre : aussi jouait-on des mystères en son honneur, en langue flamande. Ces représentations avaient encore lieu en 1739. Un programme de cette époque annonce que le 26 et le 27 septembre on jouera *la Vie du pape saint Sylvestre et la Conversion de Constantin*, mystère en trois actes, *le tout pour la plus grande gloire de Dieu, de la sainte mère Marie et du pape saint Sylvestre.* C'est dans les villages de la Flandre maritime que cet usage du moyen-âge a persisté le plus longtemps. Il existe encore actuellement dans le canton de Wormhout.

J. CORBLET.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE

SUR LES CIBOIRES

ET LA RÉSERVE DE L'EUCHARISTIE.

NEUVIÈME ARTICLE. *

IX. — CIBOIRES EN FORME DE COUPE.

Bocquillot (1) et quelques autres liturgistes prétendent à tort que les ciboires en forme de coupe étaient inconnus au moyen-âge. Les inventaires de cette époque font souvent mention de cette forme (*cuppa, cupa, copa*), et nos musées possèdent quelques-uns de ces vases eucharistiques datant des XIIe et XIIIe siècles. D'après Dom Chardon (2), ce genre de ciboire devrait son origine aux Cisterciens ; dans leurs monastères, une statue de la Vierge dominait le grand autel et tenait de la main droite une suspense eucharistique en forme de coupe.

L'usage de ces ciboires a dû surtout se propager à l'époque où la communion quotidienne des fidèles devenant moins fréquente, le prêtre ne consécra plus à chaque messe les hosties qu'il devait distribuer aux assistants, en se servant d'une grande patène. On trouva plus commode de réserver un certain nombre d'hosties, dans un vase spécial

* Voyez la livraison de Septembre 1858, page 388.

(1) *Traité historique de la liturgie sacrée*, liv. I, ch. 8, p. 194.

(2) *Hist. des Sacrements*, t. II, p. 267.

différent parfois de celui qui contenait le saint Viatique. Ces vases de communion, dont l'usage devint presque universel au XVIe siècle, se composent d'une coupe surmontée d'un couvercle en forme de dôme, qu'on ferme au moyen d'une charnière à goupille. La coupe est supportée par une tige, avec ou sans renflements, qui se termine le plus ordinairement par un pied circulaire à sa base. On voit que c'est la forme que nous avons conservée pour nos ciboires modernes, à cette exception près que nous avons supprimé la charnière, pour que le couvercle puisse s'enlever complètement.

Les églises pauvres avaient de simples ciboires-coupes en étain ou en cuivre, dont quelques moulures faisaient tout l'ornement. Mais dans les cathédrales et les riches monastères, la coupe, son couvercle et son pied étaient ciselés ou émaillés et offraient des rinceaux et des arabesques entremêlés de pierres précieuses, de figures d'hommes et d'animaux et parfois même de scènes bibliques et légendaires.

Un des ciboires en forme de coupe qui mérite le plus d'attirer l'attention est celui qui de la collection de M. Revoil a passé au Musée du Louvre. Il date du commencement du XIIIe siècle et porte cette inscription dans l'intérieur de la coupe :

+ : MAGISTER : G : ALPAIS : ME FECIT : LEMOVICARUM.

Vingt-quatre figures nimbées représentant les douze apôtres, les quatre grands prophètes et des anges, sont groupés autour de la coupe émaillée. Le pied est décoré de rinceaux, de trois figures d'hommes et de trois oiseaux fantastiques. Le couvercle fretté de seize bandes et enrichi d'émeraudes et de grenats se termine par un fleuron sculpté qu'entourent quatre bustes d'anges, portant sur leur poitrine une hostie timbrée d'une croix. M. du Sommerard a vu, dans le nom d'Alpais, une signature grecque. Mais M. l'abbé Texier (1), M. Darcel (2) et M. le comte de Laborde (3) ont démontré que ce ciboire était incontestablement une œuvre de l'orfèvrerie limousine.

Un autre ciboire en forme de coupe à couvercle, haut de 23 centimètres, est aussi conservé au Musée du Louvre ; on voit sur la coupe quatre médaillons circulaires contenant trois lettres que M. de Laborde considère comme le monogramme de la Vierge (4).

(1) *Essai sur les émailleurs de Limoges*, p. 83.
(2) *Annales archéol.*, t. XIV, pages 1 et 117.
(3) *Notice des émaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, 1re partie, p. 47.
(4) *Ibid.*, p. 54.

On conserve au trésor de la cathédrale de Sens un ciboire d'argent doré en forme de coupe, qui date du XVIe siècle, et dont le dessin a été publié dans le *Portefeuille archéologique* de M. Gaussen. La coupe et le couvercle sont décorés de festons et de fleurs de lis. Ce ciboire était destiné à être suspendu.

Le ciboire en cuivre jaune doré dont nous donnons le dessin, grâce à l'obligeance de M. Léo Drouyn, appartient au Musée des Antiques de

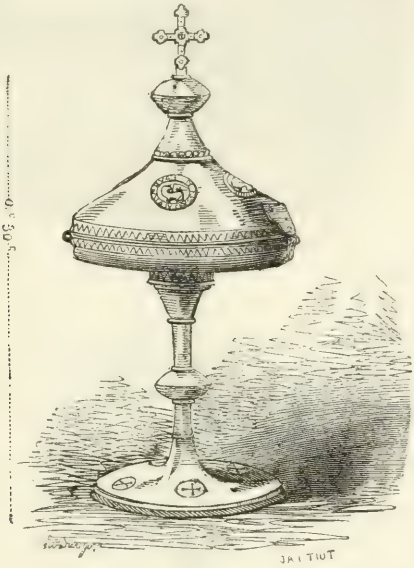

Bordeaux. Les croix qu'on voit sur le pied sont formés par de simples traits gravés à la pointe. Les quatre médaillons du couvercle représentent tous l'Agneau divin, portant l'étendard de la résurrection. Autour de chaque médaillon, on lit cette inscription :

+ AVE MARIA GRACIA PL.

M. l'abbé Van Drival possède un ciboire en cuivre bronzé, d'une forme beaucoup plus gracieuse, et que notre collaborateur M. Le Tellier a dessiné pour la Revue. Ce charmant ciboire qui nous parait de la fin du XIIIe siècle a été trouvé dans le jardin d'une ancienne communauté religieuse à Douai ; il a 21 centimètres de haut. Le diamètre de la coupe est de 10 centimètres. Près de la petite couronne du couvercle, on remarque trois trous. Étaient-ils destinés à donner de l'air à l'intérieur, pour que les hosties se conservassent mieux ? Ou plutôt n'ont-

ils pas servi à recevoir les attaches d'une croix ou d'un couronnement quelconque qui aurait surmonté le couvercle ?

Depuis quelques années, des orfèvres habiles ont reproduit ou imité les ciboires-coupes du moyen-âge. Nous connaissons un certain nombre

de ces œuvres d'orfèvrerie qui méritent tout à la fois l'approbation des artistes et des antiquaires. Nous nous bornerons à mentionner un de ces ciboires, en style du XIIIe siècle, dont le modèle est dû au R. P. Arthur Martin, et qui appartient à l'église de Sémur (Côte-d'Or). Un de nos abonnés, M. l'abbé L. Picard, a bien voulu nous en adresser la description suivante. Ce ciboire est en vermeil, haut de 34 à 36 centimètres. Le pied se divise en quatre lobes, ornés chacun d'émaux historiés, et séparés par un dragon dont la tête s'avance à l'extérieur et dont la queue remonte sur le pied. Le premier émail représente un sacrifice en général; le deuxième, Moïse frappant le rocher; le troisième, les raisins de Chanaan rapportés aux Hébreux dans le désert; enfin, le quatrième, le serpent d'airain. Ces sujets, bien choisis, sont des imitations parfaites du XIIIe siècle. Le nœud est gros, divisé en quatre parties rondes et plates par le bout. Chacune est terminée par un émail et séparée par une pierre. L'émail représente l'emblème des Evangélistes : l'homme, le bœuf, le lion et l'aigle. La coupe est enrichie de gracieux ornements; elle est entourée d'une dentelle en vermeil, évidée à jour. De loin, elle embellit, elle enrichit le vase; de près elle surprend par ses détails. Au-dessus se voient encore quatre émaux : sur le premier est reproduite la Cène avec ces mots : *Hoc est corpus meum;* sur le deuxième, le Christ en croix. D'un côté se tient la Synagogue à demi penchée; elle a les yeux bandés, sa couronne tombe et son sceptre se brise. De l'autre, l'Eglise couronnée dans son triomphe du Calvaire; ses yeux sont sans bandeau; d'une main elle tient un sceptre entier; de l'autre main, une coupe où elle recueille le sang qui coule du cœur même de Jésus en croix. Ce sont les deux Testaments ou les deux Lois : l'une finit, l'autre commence; l'une aboutit à la croix dont elle est la préparation et où elle trouve à la fois son complément et sa fin; l'autre, née dans le sang du Calvaire, doit régner avec le Christ. Au-dessus, le soleil et la lune assistent au déchirant spectacle de l'agonie et de la mort du Fils de Dieu. Sur le troisième émail on voit le Christ au tombeau; le quatrième représente saint Thomas, avec cette inscription : *Dominus meus et Deus meus*, paroles du saint apôtre reconnaissant le Sauveur à l'inspection de ses plaies. Le couvercle offre encore quatre émaux où l'on voit les quatre grands prophètes avec leurs noms, et quatre pierres imitant des rubis. Le tout est surmonté d'une croix à branches trilobées. On ne peut voir ce petit chef-d'œuvre sans l'admirer. Pour faire un peu la part de la critique, nous dirons que la reproduction du style du XIIIe siècle dans ce ciboire est d'une exactitude un peu trop servile. Les dessins sont peu corrects. Pourquoi

ne pas accepter du XIIIe siècle son symbolisme, son sens chrétien, et apporter en même temps à l'exécution la finesse du travail actuel? Mariés ainsi, l'art du XIXe siècle ne déparerait pas l'art du XIIIe. Chaque époque, à moins d'être une décadence, doit avoir son style propre. Or, où donc est le style de notre siècle? Tout notre progrès consiste à mieux connaître les âges précédents, à les imiter parfois avec plus de goût. Si donc nous n'avons rien à changer aux époques qui nous ont précédés, qu'il nous soit permis au moins de leur prêter ce qui est le fait de la nôtre, c'est-à-dire le fini du travail. Agir autrement serait du servilisme.

Un ciboire en forme de coupe figurait dans les anciennes armoiries de corporation des orfèvres d'Angers, de Besançon, de Compiègne, de Dieppe, du Hâvre, de Morlaix, de Paris, de Poitiers, de Reims, de Rennes, de Rouen, de Saint-Jean-d'Angely, de Saint-Maixent, de Soissons, de Vitry-le-François et d'Ypres. Le poinçon de la communauté des orfèvres de Carcassonne, Castelnaudary et Limoux figurait aussi un ciboire en forme de coupe (1).

L'ABBÉ J. CORBLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) *Le Moyen-Age et la Renaissance*, t. III, Orfèvrerie, art. de M. F. Serré.

NOTICE ICONOGRAPHIQUE

SUR SAINT PATHUS, ÉVÊQUE DE MEAUX.

Saint Pathus, *Partusius*, *Pathasius vel Pathusius*, naquit à Meaux ou du moins dans le pays Mulcien, vers le milieu du VIIe siècle. Voué au sacerdoce, il prit les ordres dans l'église cathédrale de cette ville; il y donna tant et de si grandes preuves de ses vertus, qu'à la mort de l'évêque Herling, arrivée en 684, le clergé et la population Meldoise le désignèrent d'un commun suffrage pour succéder à ce prélat. Dans son humilité chrétienne, le saint chanoine se défendit beaucoup d'accepter une charge dont il se jugeait indigne; cependant, pressé par le vœu général, il eut recours à la prière, et ce fut avec une telle ferveur, que Dieu écouta ses saintes aspirations et l'intronisa dans un monde meilleur : saint Pathus mourut le jour même de son élection avant d'avoir reçu la consécration.

Il existe dans le diocèse de Meaux une paroisse qui porte son nom et dont l'église est même placée sous son vocable; Toussaint Du Plessis, dans son histoire, parait d'avis que saint Pathus a dû être inhumé dans ce pays. Rien n'empêche de croire qu'il y eut des propriétés et qu'il y soit né; mais une tradition locale veut qu'étant prêtre, saint Pathus ait habité Senlis; que sur de pressantes sollicitations, il ait consenti enfin à se mettre en route pour se rendre au poste où l'appelait son élection; ce fut alors qu'étant tombé malade, il aurait été forcé de s'arrêter dans le village qui a depuis porté son nom, parce qu'il y mourut; nous pensons qu'il ne faut pas ajouter confiance à la tradition qui ferait saint Pathus originaire de Senlis, mais bien plutôt au témoignage de Fulcoie, sous-diacre de l'église de Meaux, qui écrivait vers l'année 1070. Ce dernier a laissé un poème sur la vie de saint Blandin, ermite de la Brie; et dans un passage où il énumère les principaux Saints dont s'honore l'église de Meaux, on remarque ce vers à la mémoire de notre saint prêtre :

Partusium (quid ago?) profert urbs Meldica pago.

La fête du Saint se célèbre le 3 octobre, date probable de sa mort, suivant la règle la plus généralement observée dans la liturgie. On ne cite aucune maladie pour laquelle il soit plus spécialement invoqué.

L'église de Meaux possédait des reliques de saint Pathus; à l'abbaye de Faremoutiers, on en conservait aussi quelques-unes renfermées

dans la châsse de sainte Fare, fondatrice. Aujourd'hui, dans l'un et l'autre endroit, ces reliques ne peuvent plus être distinguées d'un grand nombre d'autres avec lesquelles elles ont été confondues. Il y en a eu indubitablement du même Saint dans l'église de son nom; mais que d'évènements ont pu les faire perdre ! Cependant si l'autel de saint Pathus est fixe, c'est-à-dire composé d'un massif qui aurait été autrefois *dédié solennellement par l'évêque*, on devrait trouver dans l'intérieur une boite scellée contenant des reliques; je ne doute pas qu'il n'y en ait du saint patron de l'église; mais cette recherche demanderait l'intervention épiscopale, à cause du danger de faire perdre à l'autel sa consécration.

Dans l'église de Saint-Pathus, il y avait un prieuré qu'on appelait aussi du même nom, quoique la Sainte Vierge en fût patronne titulaire. Ce prieuré fut donné, en 1102, par un seigneur laïque nommé Eudes ou Odon, à l'abbaye de Molesme, et cette donation fut confirmée dix ans après par Manassès I, évêque de Meaux. Quelques vestiges d'architecture porteraient à croire que l'église a été reconstruite à cette époque.

Les piliers carrés sont flanqués de quatre colonnes engagées dont les chapiteaux sont ornés de feuilles grasses, d'entrelacs et autres ornements de style roman. Dans le bas côté gauche, on remarque un petit damier sur la corniche d'un pilastre. En 1726, le prieuré, dégénéré en bénéfice simple, fut éteint, et le revenu en fut uni au séminaire de Meaux. La maison priorale et les droits de dîmes étaient affermés quatorze cents livres.

En visitant l'église de Saint-Pathus, nous avons retrouvé enfouie sous les décombres d'une sacristie en ruines, une statue fort intéressante, puisqu'elle est le seul monument iconographique que le moyen-âge nous ait légué sur le saint patron de cette église.

Cette statue en pierre, dont le style et l'ornementation accusent la fin du xve siècle, a un mètre trente centimètres de hauteur. Saint Pathus porte le costume d'un chanoine de cette époque : l'aube à larges manches, par-dessus la tunique ample et trainante, de manière à cacher entièrement les pieds. Il a la tête couverte de l'aumusse cornue « cum

almuciis de griseo cornutis », ainsi que le voulait le règlement de l'église de Paris au XIVe siècle, pour distinguer les chanoines-prêtres de ceux qui ne l'étaient pas (1). De la main droite, saint Pathus tient le livre des SS. Evangiles ouvert, comme symbole de sa mission apostolique. L'attitude du bras gauche, le vide arrondi ménagé dans la main fermée du même côté, ne permettent pas de douter que le saint ne s'appuyât sur un bâton pastoral qui a été détruit. Ce qui confirme notre supposition, c'est qu'à la manche est suspendue par une bande étroite, qui doit être le pallium, une mitre basse sur l'orfroi de laquelle est brodé en relief un P gothique fleuronné, initiale du nom du dignitaire. La singulière place qu'occupe cet attribut nous montre avec quelle fécondité d'imagination les artistes du moyen-âge savaient différencier dans leurs représentations tous les glorieux membres de la cour céleste; et ici l'imagier a été heureusement inspiré, malgré la pauvreté de la légende; sa pensée ne pouvait se traduire avec une plus grande clarté d'expression. On comprend aisément que le saint chanoine n'ayant pu recevoir la consécration, n'avait point encore le droit de ceindre au front l'insigne épiscopal; reste à décider si la place bizarre que l'artiste lui a assignée est purement emblématique ou si elle révèle un usage qui s'observait dans le rit liturgique en pareille circonstance. Le chanoine qui n'était qu'évêque désigné était-il, en effet, tenu de paraître au chœur avec la mitre cousue à la manche? Nous inclinerions plus volontiers vers cette dernière interprétation, à cause de l'expression proverbiale qui s'est conservée jusqu'à nos jours : *avoir dans sa manche,* pour exprimer l'idée de disposer à son gré.

Il nous semble aussi que c'est avec une intention tout-à-fait logique que l'imagier a couvert le chef du Saint de l'aumusse doublée de fourrures, au lieu de la placer sur son bras, comme on en rencontre de plus fréquents exemples; car en adoptant cette modification, qui constitue pour les chanoines le costume d'hiver, il a ingénieusement indiqué l'époque de l'année à laquelle est fixée la mort du saint et où on célèbre sa fête.

(1) Les chapelains portaient l'aumusse cornue de peaux d'écureuils « de scurellis »; mais les chanoines non prêtres ne pouvaient avoir que des aumusses arrondies. Rouillard, dans son *Histoire de Melun,* page 282, prétend que la forme privilégiée était la figure des cornes dont avait rayonné la tête de Moïse.

Au XVIIIe siècle, des brodeurs furent chargés d'exécuter pour l'église de Saint-Pathus, une bannière à l'image du saint patron, bannière que l'on conserve toujours avec le plus grand soin. Évidemment ces dessinateurs de l'école classique se sont inspirés de notre curieuse statue, qui, avant d'être si ignominieusement reléguée (1), figurait extérieurement sur le trumeau du portail occidental; mais ils en ont étrangement défiguré le caractère et méconnu l'originalité. Ils ont affublé leur Saint d'un surplis sans manches et à ailes plissées, d'une soutane étriquée et d'un rabat noir lisseré de blanc; ils ont coiffé sa chétive figure d'un catogan à fasces poudrées que rehausse un nimbe enrichi de paillettes, et tout en reproduisant la main droite tenant le livre ouvert, ils ont trouvé moyen de lui donner un geste théâtral. Enfin la main gauche est posée sur le cœur dans un sentiment qui touche de près au genre troubadour. Tels sont les perfectionnements que l'art néo-grec du XVIIIe siècle se glorifiait d'introduire dans l'art gothique, et ces produits d'un réalisme brutal trouvent encore aujourd'hui de nombreux admirateurs dans nos villes comme dans nos campagnes.

EUGÈNE GRÉSY.

(1) Il s'est rencontré heureusement dans la commune, un propriétaire qui a apprécié la valeur de notre trouvaille; ce magistrat distingué s'est empressé de faire les frais d'une console pour cette statue; mais le curé, au lieu de lui assigner la place qui lui était due à l'abside, l'a fait accoler au mur occidental, près de l'orgue, de sorte que saint Pathus, comme le pauvre publicain de l'évangile, se tient modestement au bas du temple qui a été élevé en son honneur.

RÉSUMÉ

DE SYMBOLISME ARCHITECTURAL.

Vouloir étudier les admirables monuments consacrés par la religion au culte divin, entreprendre de découvrir les secrets qui présidèrent à leur construction, en un mot, espérer connaître leur histoire et leur pensée, sans vouloir en même temps étudier le symbolisme qu'ils sont destinés à reproduire sous mille formes diverses, c'est tenter une œuvre que nous appellerions volontiers impossible. « C'est encore plus, dit M. le chevalier Joseph Bard [1], avec l'âme du catholique qu'avec la science du monumentaliste qu'il faut étudier l'architecture figurée, symbolique et sociale du moyen-âge. » Le symbolisme est comme la clé des merveilles que recèlent dans leurs mystérieuses profondeurs des temples conçus, bâtis et sculptés par des hommes dont la foi, bien plus encore que l'art, guidait la main et le ciseau. Entre leurs mains, l'art ne devait plus se borner à déifier la forme, il devint un des langages de la pensée, et, au lieu de parler aux sens, il s'adressa à l'âme. Comment alors l'archéologue sera-t-il vraiment digne de ce nom s'il ne voit dans nos temples catholiques, dans nos églises du moyen-âge surtout, autre chose que des pierres superposées, que des sculptures élégamment dentelées, qu'un édifice comme un autre, au lieu d'y voir un hymne, « un sublime chant lyrique dont les mille strophes chantent la même prière et se confondent dans un même concert d'enthousiasme et d'amour [2]. » Aussi M. le comte de Montalembert, dans son admirable livre *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art*, ne pouvait s'empêcher de remarquer un vide dans les ouvrages d'archéologie chrétienne publiés avant 1838, et ce vide c'est, dit-il, « celui de l'idée fondamentale, du sens intime, de cette *mens divinior* qui animait tout l'art du moyen-âge et plus spécialement l'architecture. » Puis il ajoute : « On a parfaitement décrit les monuments, réhabilité leur beauté, fixé leurs dates, distingué et classifié leurs genres et leurs divers caractères avec une perspicacité merveilleuse; mais on ne s'est pas encore occupé, que nous sachions, de déterminer le profond symbolisme, les lois régu-

(1) *Nouveau guide général d'archéologie sacrée*, 2e édit., page XI.

(2) *Revue de l'Art Chrétien*, 1re livraison. *De l'art catholique*, par M. l'abbé J. Corblet.

lières et harmoniques, la vie spirituelle et mystérieuse de tout ce que les siècles chrétiens nous ont laissé. C'est là cependant la clé de l'énigme, et la science sera radicalement incomplète tant que nous ne l'aurons pas découverte [1]. » Depuis lors on a déterminé, d'après les monuments et les instructions écrites que le moyen-âge nous a légués, on a, dis-je, déterminé ce sens mystérieux et figuré qui devait compléter la science. Pourquoi donc la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN, destinée, d'après les promesses de son programme, à populariser l'étude de l'archéologie sacrée, n'offrirait-elle pas à ses lecteurs, comme dans un tableau abrégé, le sommaire et la substance de ce qui a été écrit et découvert sur ce sujet, depuis que les études d'architecture religieuse ont repris chez nous la place qu'elles n'auraient jamais dû perdre? N'est-ce pas répondre à bien des vœux que de se conformer au désir de Mgr. l'évêque de Saint-Flour qui écrivait à M. l'abbé Corblet : « On veut savoir la pensée des grands monuments dont notre sol est couvert ; votre REVUE ne manquera pas de donner à ses abonnés la clé de toutes ces merveilles [2]. »

Il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement ce qu'il faut entendre par symbolisme et de prouver à nos lecteurs l'existence et, si l'on peut parler ainsi, la réalité de ce symbolisme. « Par ce mot, dit l'auteur *du Symbolisme dans les églises du moyen-âge*, nous voulons faire entendre que la forme extérieure et visible signifie une chose intérieure et spirituelle, que l'édifice matériel symbolise, incorpore, figure, représente, exprime quelque idée abstraite à laquelle il correspond. »

Le symbolisme ainsi entendu existe-t-il dans nos temples catholiques ? C'est à cette question qu'ont répondu MM. Mason Neale et Webb, de l'Université de Cambridge, dans le livre remarquable que nous venons de citer. Là, toutes les objections sont victorieusement résolues, toutes les preuves sont exposées avec un ordre et une lucidité parfaites, et de nombreux exemples sont cités à l'appui de la thèse. Les savants auteurs ne se bornent pas à établir l'existence et, comme nous le disions plus haut, la réalité du symbolisme, ils en démontrent la nécessité à une époque de foi robuste, où la religion exerçait pleinement et sans entraves sa divine influence. Or, est-il possible qu'une religion qui a adopté dans son culte et dans sa liturgie des formes aussi profondément symboliques, se soit contentée d'un édifice non symbolique pour la célébration de ce culte? Qu'on ouvre les écrits des Pères, des Docteurs, des écrivains ecclésiastiques qui vivaient aux siècles dont nous parlons,

(1) *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art*, pages 200 et 201.

(2) *Revue de l'Art Chrétien*, 2e livraison, page 80.

on y verra décrites, avec un soin qui semble minutieux, les diverses significations mystiques qu'on attachait tant à la liturgie qu'à l'édifice matériel où cette liturgie était célébrée, significations qui faisaient alors partie de l'enseignement public.

Mais, ne nous arrêtons pas plus longtemps à démontrer cette vérité. On en peut lire les preuves si concluantes dans l'ouvrage anglais dont la maison Mame a édité une bonne traduction, accompagnée de savantes annotations de M. l'abbé J. Bourassé. Un mot seulement sur la marche et la méthode de notre résumé. On le comprend bien, dans une étude où il est facile à l'imagination de s'élancer dans les champs de l'hypothèse, et par conséquent d'errer gravement, nous n'aurions pas voulu donner nos idées et nos conceptions particulières pour de véritables significations symboliques. Aussi aucune des explications qu'on va lire n'a-t-elle été donnée sans avoir la sanction d'auteurs dignes de considération. On le reconnaîtra sans peine aux nombreuses citations dont nous aurons toujours soin d'indiquer la source.

Peut-être eût-il été plus agréable au lecteur de voir ranger les divers symboles que nous allons énumérer, d'après une autre méthode qui aurait, par exemple, rattaché à un même point de doctrine les allusions et les emblèmes que l'architecture a consacrés à ce point de notre foi. Mais cette marche aurait été peut-être moins lucide et certainement moins utile et moins élémentaire que la méthode que nous avons adoptée et qui consiste à examiner successivement : 1° L'orientation des églises; 2° leur extérieur; 3° leur intérieur; 4° leur ornementation et leur mobilier. Nous ne nous occuperons point du symbolisme iconographique ; ce serait un trop vaste champ à parcourir et qui dépasserait la mesure de nos forces. Nous terminerons notre résumé par l'indication des anciennes sources où l'on pourra approfondir l'étude que nous ne pouvons qu'effleurer.

I.

ORIENTATION DES ÉGLISES.

L'usage d'orienter les temples sacrés vers l'orient remonte à la plus haute antiquité. Vitruve nous apprend que les temples des Romains devaient être dirigés de manière à ce que ceux qui y offriraient des victimes eussent, pendant le sacrifice, le visage tourné vers l'orient [1]. Mais, parmi tous les peuples de l'antiquité, qui ont vénéré l'orient, les

(1) Uti qui adierint in aram immolantes aut sacrificia facientes spectent ad partem cœli orientes.

Israélites doivent être cités en première ligne, comme on peut le voir dans l'Ancien-Testament, en plus de trente passages et surtout dans les prophéties d'Ezéchiel [1].

Nous lisons dans les *Constitutions* du pape saint Clément, disciple de saint Pierre : « Que l'église soit longue, en manière de navire et tournée vers l'orient [2]. »

Saint Clément d'Alexandrie, à la fin du deuxième siècle, s'exprime ainsi dans ses *Stromates :* « De même que l'orient est l'image de la naissance, de même il est la figure de la vérité succédant à l'erreur. C'est pour cela que nous autres chrétiens nous avons coutume de nous tourner vers l'orient lorsque nous prions. Ce n'est plus, comme les païens, pour adorer le soleil, mais pour adorer Jésus-Christ, vrai soleil de justice et de vérité. »

Cornelius à Lapide donne cinq raisons principales de cette orientation prescrite par les Constitutions apostoliques [3] : 1° Afin de reconnaître les bienfaits dont le soleil est l'instrument et d'en rendre grâces à Dieu ; 2° parce que l'orient est la plus noble partie du monde, la lumière et le soleil venant de l'orient ; 3° parce que le paradis terrestre d'où nous avons été chassés en la personne d'Adam, était situé à l'orient ; 4° parce que Jésus-Christ sur la croix était tourné vers l'occident ; lors donc que nous prions tournés vers l'orient, nous regardons Jésus-Christ crucifié ; 5° parce que Dieu est la véritable lumière, le véritable orient [4].

On trouve encore trois autres raisons de cette coutume dans le lexique sacré de Dom. Macer, à l'article *Ecclesia*, savoir : 1° Que dans cette position nous adorons le Seigneur à l'endroit même où ses pieds se sont arrêtés, selon l'expression du Psalmiste : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* [5] ; 2° pour nous différencier des Juifs qui prient tournés vers l'occident [6] ; 3° enfin, pour ne pas ressembler aux Priscillianites qui, au témoignage d'un Concile [7], avaient changé le rite de la primitive église sur ce point.

Les églises de Rome, de Constantinople, de Jérusalem et de Tyr, en un mot, les plus anciens sanctuaires chrétiens avaient en général leurs axes orientés. Les exceptions assez rares proviennent du désir que les

(1) VIII, 16, X, 19, XL, 22, XLIII, 4, XLVI, 1, 2, 12.
(2) Lib. II, c. 55 et 61.
(3) *Constitut. apost.*, II, 57.
(4) *Trésors* de Cornelius à Lapide, t. III, pages 71 et 72.
(5) LXXXI, 131.
(6) S. Thom., p. 2, quæst. 3, art. 3.
(7) Conc. Bracar. can. 21.

chrétiens avaient de protester soit contre la calomnie des païens qui les accusaient d'adorer le soleil, soit contre l'hérésie des Manichéens qui prétendaient que la direction vers l'orient était un point de doctrine qu'on ne pouvait enfreindre sans péché. Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, Eusèbe, saint Paulin de Nôle, saint Basile, saint Chrysostôme, saint Epiphane, etc., rendent témoignage du prix que nos pères dans la foi attachaient à l'orientation de leurs églises.

En Angleterre régnait une coutume pleine de poésie : on dirigeait le chevet de l'église vers cette partie du ciel où le soleil se levait le jour de la fête du saint patron [1].

Tous les auteurs liturgiques du moyen-âge et des temps modernes ont insisté sur l'importance de l'orientation. Il faut toutefois en excepter Gavantus et Merati. M. l'abbé Lecomte les réfute en ces termes, dans un excellent article consacré à l'orientation chrétienne [2] : « Je sais bien que l'on m'objectera l'opinion de Gavantus, contemporain du cardinal Bona, et celle bien plus tranchée encore de son commentateur Mérati ; mais, outre que le premier reconnaît que longtemps les chrétiens ont tenu à l'orientation, la raison qu'il donne de la licence de son époque à faire bon marché de cet usage, ne fait pas honneur à son esprit. Dieu est partout, dit-il, et que nous importe donc l'orientation? Saint Augustin disait aussi : Dieu est partout, ce qui ne l'empêchait pas de tenir à l'orientation. On ne me blâmera certes pas de préférer saint Augustin à Gavantus. Quant à Mérati, venu un siècle plus tard, ses conclusions exagérées, fondées sur des faits qui n'ont pas été considérés au flambeau de la critique, conclusions hasardées et téméraires, où l'on voit que le fait de saint Paulin lui sert à conclure *légitimement*, selon lui, que l'orientation a toujours été libre, et jamais ordonnée à personne ; où Strabon, dont il fait un écrivain du ve siècle, bien que, jusqu'à présent, on l'ait fait vivre au IXe, lui fournit à propos des faits que j'en ai cités cette belle et lumineuse conclusion : « Donc, de toute antiquité, on a laissé libre tout le monde de tourner les églises vers tous les points cardinaux. » Jamais la chose n'a été prohibée. Mais ce qui donne la mesure de la sagacité de cet écrivain, c'est la manière dont il se tire d'embarras au sujet de la liturgie. Lorsque l'on parle de l'orient de l'église dans l'ordre romain, ce n'est pas, dit-il, le véritable orient, mais un orient *imaginaire*. Le mot est bien trouvé, et l'auteur fait voir qu'il ne manque pas d'une certaine imaginative; mais on conçoit

(1) *Du symbolisme dans les églises du moyen-âge*, page 275.

(2) *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, tome IX, page 37.

qu'avec de pareils adversaires, il faut clore toute discussion. J'accorderai tant que l'on voudra à ces messieurs, de l'érudition, du zèle, de la patience; mais les prendre pour modèles d'écrivains judicieux, c'est ce que je ne ferai jamais; leur façon d'agir ne me paraît ni franche, ni de bon aloi. Est-il donc si difficile de dire qu'on a tort?

» Telle est donc la suite non interrompue de la tradition, telle est la profession publique et solennelle de tout ce que l'église a renfermé de rares génies, d'esprits judicieux et d'écrivains distingués. Il me semble que, pour venir se poser en antagoniste de ces faits et de ces témoins, il faut à un homme un merveilleux aplomb et une témérité bien rare. Comment, en effet, pour justifier une telle démarche, s'appuyer de bonne foi sur deux expressions mal soutenues par les faits; sur saint Paulin bâtissant une chapelle qu'il n'oriente pas, pour l'attacher à son église dirigée à l'orient, sur saint Paulin qui vient s'excuser du fait, et sur Strabon qui sépare l'orientation des choses de foi, *non errare*, et la range parmi les usages respectables et raisonnables? Quelqu'un a-t-il jamais soutenu qu'il y ait erreur à faire le signe de la croix de la main gauche? Non, et nous pouvons le dire en toute confiance, le fait de l'orientation des églises et de la prière chez les chrétiens est un fait apostolique, universel, perpétuel dans l'église, constaté par les plus célèbres et les plus illustres des écrivains ecclésiastiques, et ceux qui l'ont attaqué n'ont certes pas fait preuve d'érudition, pour ne rien dire de plus. »

Nous concluons d'après tout ce qui précède, qu'il serait vivement à désirer que les architectes revinssent à cette orientation mystérieuse et symbolique, à laquelle nos pères dans la foi attachaient tant de prix. En négligeant l'orientation de nos églises, nous rendons vaines et même nous renversons une foule de significations mystiques des cérémonies de la consécration des églises et de la célébration de la Sainte Messe, significations qui reposent toutes sur le principe de l'orientation. C'est la conclusion que proclamait hautement au mois de septembre dernier, le congrès tenu à Ratisbonne, quand il émettait, à l'unanimité, le vœu de voir à l'avenir les églises orientées conformément à l'antique tradition et à la symbolique chrétienne [1].

L'ABBÉ ANT. RICARD.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Voyez l'intéressante brochure que vient de publier M. Alberdingk Thijm, sous le titre de *Lettre sur la ligne sacrée*, Amsterdam, 1858.

MONUMENTS CHRÉTIENS PRIMITIFS

A MARSEILLE.

Posita Gallorum solo
Massilia Graium filia
Alumna sanctæ civitas Ecclesiæ.

(S. PAULINI, poem. XXI, vers : 305.)

PREMIER ARTICLE.

Sur la rive méridionale du plus ancien des ports de Marseille, au pied de la sainte colline que couronnera bientôt majestueusement la double basilique de Notre-Dame de la Garde, dans une sorte de solitude où vient expirer le bruit des affaires commerciales qui agitent et passionnent de plus en plus l'opulente cité, se détache dans sa pose sévère un édifice soutenu de colossales fortifications : C'est l'église autrefois abbatiale de Saint-Victor.

Les fondements du vénérable temple sont assis, en grande partie, sur une autre église vulgairement désignée sous le vocable de SOUTERRAIN.

Ce souterrain donne entrée, derrière la chapelle de Notre-Dame de Confession, à une crypte taillée dans le roc.

L'ensemble de la catacombe est du plus haut intérêt : la crypte, en effet, fut le berceau du Christianisme à Marseille ; l'enceinte construite sur ses flancs reçut les corps sanctifiés de nombreux martyrs et d'illustres confesseurs : sainte nécropole d'une église si heureusement qualifiée par le grand évêque de Nôle « d'élève et de cité chérie de » l'épouse immaculée du Sauveur. »

En face d'un pareil monument, on comprend le motif qui porta le célèbre Cassien à le choisir de préférence à tout autre, pour y fonder son monastère : les cinq mille disciples qui se groupèrent sous ses ordres et toutes les générations de moines qui maintinrent ses traditions, pendant une longue suite de siècles, auraient-ils pu rencontrer un asile de paix mieux proportionné à leurs besoins, et plus propre à développer en eux la grâce et la gloire de la vie cénobitique !

On saisit aussi la pensée pleine de foi qui inspira nos pères, lorsqu'au sortir des persécutions, ils voulurent reposer après leur trépas à l'ombre de la précieuse catacombe (1).

La voie qui y conduit avait été désignée sous le nom de Voie sainte.

Un pèlerinage dont l'origine remonte aux temps les plus reculés de notre histoire, témoignait également du respect et de l'affection des fidèles pour ce sanctuaire mémorable, dans lequel ils venaient prier et se recueillir, comme auprès du Palladium de leurs immortelles destinées.

La voie est toujours nommée sainte, et le pèlerinage se poursuit annuellement comme jadis, à la fête et pendant l'octave de la Purification de Marie.

De son côté, l'abbaye Cassianite avait parfaitement apprécié combien son *Souterrain* était digne d'honneur : ses chefs l'ornèrent avec éclat ; ses saints y furent ensevelis.

Jusque vers la fin du dernier siècle, la catacombe marseillaise offrit à l'amour et à l'étude de ses fidèles visiteurs les œuvres admirables qu'y avaient réunies la reconnaissance et la piété, à travers les beaux âges du Christianisme. Ils aimaient à y contempler ces types parlant à leur foi, ces débris d'une mystérieuse antiquité, source féconde en révélations de plus d'un genre.

Depuis... hélas ! les vautours d'une époque à jamais lamentable se sont rués sur notre catacombe, souillant sans pitié tant de trésors sacrés. Tout a été dévasté : colonnes de granit, marbres gravés, sculptés, inscriptions grecques et latines, autels, sarcophages, reliques privilégiées, rien n'a été épargné.

Quand le règne des jours mauvais eut fait place à la sagesse d'un gouvernement régulier, on dut s'attendre à Marseille, que les monuments du souterrain de Saint-Victor, échappés au pillage et à la destruction, seraient réintégrés dans leur propre sanctuaire. Quel que fût pour la plupart d'entre eux leur état de mutilation, il paraissait aussi avantageux que naturel de les déposer dans l'église supérieure en attendant que le souterrain pût être rendu au culte.

D'autres projets dominèrent dans les conseils de l'administration départementale. On songeait alors à créer des Musées dans les principales villes de France : Marseille ne pouvait demeurer en arrière. Les marbres ouvragés de Saint-Victor parurent d'importants jalons

(1) En creusant le bassin de Carénage — 1837 — on a découvert des pierres à inscriptions qui ont révélé l'existence d'un cimetière chrétien, rapproché de la crypte : les inscriptions sont d'une époque antérieure au moyen-âge.

dans l'ordre des Antiques ; ils furent installés en 1804 dans cette demeure parmi d'autres œuvres d'art chrétien du moyen-âge et mêlés à une multitude de monuments païens (1).

Voilà plus d'un demi siècle que la crypte et le souterrain ont été privés de leurs ornements respectifs. Qu'il nous soit permis d'espérer qu'on reviendra sur cette mesure, dans l'intérêt de la religion et de l'histoire. Le moment d'ailleurs est favorable pour préparer une restitution légitime, et la justifier au besoin devant l'opinion publique. Sur la demande du ministre de l'intérieur, des plans de restauration pour l'église de Saint-Victor ont été dressés par une main habile : dans un avenir prochain le gouvernement s'expliquera sur le travail de l'architecte et sur les dépenses qu'entraînera sa réalisation. Si, comme nous en sommes convaincu, l'on n'hésite pas à mettre au plutôt la main à l'œuvre pour restaurer toutes choses, qui consentirait à ce qu'on laissât l'église inférieure dans la fâcheuse nudité où nous la voyons aujourd'hui ? Ses monuments lui seront rendus aux applaudissements de tous les esprits et de tous les cœurs sincèrement voués au triomphe de l'art chrétien.

On nous pardonnera cette digression avant d'entrer dans le fonds même de notre étude monumentale. Aussi bien, elle nous a paru nécessaire pour appliquer une couleur locale aux marbres divers que nous avons à décrire. Chacun d'eux, replacé par la pensée sous les voûtes séculaires qui le gardaient autrefois, répandra mieux de lui-même ce parfum antique du Christianisme qu'on respire dans les pieuses catacombes, non déshéritées de leurs richesses primitives.

Notre travail se composera d'abord de l'étude des monuments détachés que l'on conserve dans le Musée communal de Marseille : mais à la suite de leur examen descriptif nous irons saluer l'antique crypte dans son veuvage, autant pour en exposer l'ordonnance architecturale que pour en éclaircir la vieille histoire.

La *Revue de l'Art chrétien* accueillant avec bienveillance les documents archéologiques qui se rattachent à l'origine du Christianisme, nous ouvre ses colonnes pour publier le résultat de notre étude : des dessins exacts exécutés par M. le conservateur du Musée de Marseille, accompagneront chacun de nos articles, et suppléeront ainsi à ce que le texte, par lui seul, n'arrive pas toujours à élucider suffisamment.

(1) Tout en louant les administrations de leur zèle pour les collections d'art, nous ne saurions approuver ces dispositions qui par l'enlèvement d'objets antiques sacrifient l'ensemble d'un monument historique.

Fig. 1.

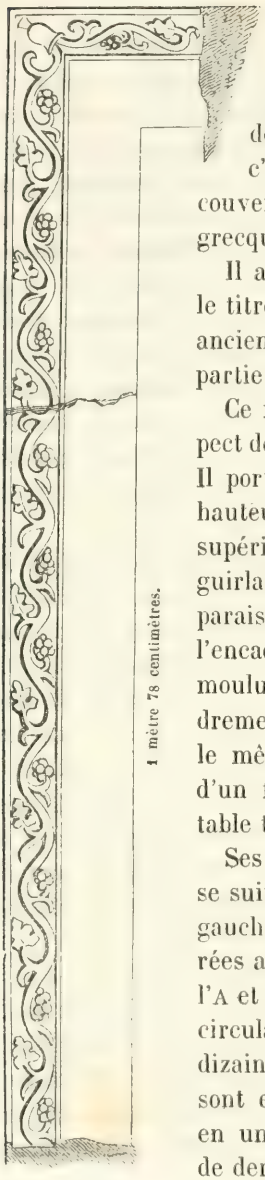

§ Ier.

AUTEL PRIMITIF DE SAINT-VICTOR.

En première ligne, se présente un monument de grande valeur liturgique et archéologique : c'est un autel en forme de table, sculpté, creusé, couvert de symboles et portant une inscription grecque.

Il a été classé provisoirement dans le Musée sous le titre de fragment de frise, — n° 46 — d'après les anciens livrets qui marquaient à tort qu'il avait fait partie d'un tombeau à quatre faces.

Ce monument, le plus digne sans contredit du respect des Marseillais, est de marbre blanc de Carrare. Il porte en longueur 1m 78; en largeur 1m 13; en hauteur 0m 13. Creusé dans son tableau horizontal et supérieur à une profondeur de 0, 07, une gracieuse guirlande de feuilles de vigne et de grappes de raisins, paraissant germer de quatre vases disposés aux angles l'encadre dans son pourtour en même temps qu'une moulure complexe et énergique. Comme cet encadrement du tableau horizontal supérieur est partout le même, nous offrons seulement le dessin (*fig.* 1) d'un fragment. Il suffira pour donner l'idée de la table tout entière.

Ses quatre faces sont sculptées : sur celle de devant se suivent douze colombes dont six à droite et six à gauche, symétriquement rangées et affrontées, séparées au centre par le monogramme entier du Sauveur l'A et l'Ω unis au XP, qui s'épanouit dans une figure circulaire ornementée. Une légende composée d'une dizaine de mots grecs, dont les derniers seulement sont encore lisibles : εαυτου χαι του οιχουολου s'allonge en une seule ligne sous le monogramme. Sur la face de derrière, les agneaux ont remplacé les colombes, dans le même ordre ; un autre agneau qu'aucun nimbe ne distingue occupe le milieu des deux files, debout sur un monticule d'où s'échappent plusieurs sources; aux deux faces latérales

courent en festons des branches de vigne chargées de raisins que becquettent des colombes régulièrement espacées.

Ajoutons pour ne rien omettre des détails de sculpture, qu'à l'extrémité de chacun des tableaux une colonne soutient la moulure supérieure : près des deux colonnes du devant de l'autel s'abrite un palmier à larges feuilles. Signalons enfin que les angles extérieurs sont perforés de part en part, comme pour soutenir un objet d'ornementation.

Nous ne possédons que la table de cet autel : il était posé sur des colonnes. Quoiqu'on n'aperçoive aucune trace de ses supports, par la raison que le mortier et le plâtre l'ont couvert à plusieurs reprises, dans le cours du moyen-âge, nous pensons qu'il était soutenu dans l'origine par des colonnes (1). Il est du reste trop large pour avoir été dressé sur un sarcophage ordinaire.

Après cet exposé matériel, il importe de se rendre compte des prescriptions liturgiques pour interpréter le vrai caractère et l'âge de notre monument.

Longtemps les païens ont fait aux fidèles le reproche de n'avoir point d'autels. Ceux-ci, par l'organe de leurs défenseurs, avouaient qu'en effet ils n'avaient point d'autel fixe ; car dans les premiers siècles de l'Eglise, où les chrétiens ne pouvaient jouir nulle part d'aucune sécurité, le saint sacrifice s'accomplissait sur des tables de bois qu'on transportait d'un lieu à l'autre. Mais depuis le règne de Constantin, les dispositions anciennes n'ayant plus de raison d'être maintenues, furent partout abandonnées. Le Pape saint Sylvestre régla qu'à l'avenir tous les autels devraient être de pierre.

Le saint chrême n'avait point été versé précédemment sur les autels de bois : il le fut dès lors par la même ordonnance pontificale.

Deux sortes d'autels se montrent dans les siècles les plus rapprochés de la seconde ère de l'Eglise ; les uns posés sur des colonnes, les autres appuyés sur des sarcophages. Les premiers plus particulièrement désignés comme autels-tables et les seconds comme autels-tombeaux. Pour les uns et pour les autres des corps de saints étaient indispensables : on les renfermait sous la table du sacrifice, ainsi qu'on peut le conclure des paroles de saint Jean dans l'Apocalypse — Vidi sub altare Dei animas interfectorum (2) —, et d'une multitude de documents authentiques (3).

(1) Par les entailles qui ont été faites sur l'un des rebords, on peut juger que dans un temps plus moderne il a été fixé et solidement cramponné contre un mur.

(2) Chap. VI.

(3) Saint Ambroise, dans une lettre à sa sœur, en lui annonçant la découverte des corps de saint Gervais et de saint Protais, lui apprend que ces généreuses victimes avaient

L'autel de Saint-Victor se range dans la première classe. Il serait alors superflu de nous occuper de la seconde.

Il y avait des autels à une seule colonne ; de là le nom de χαλαμος, *roseau*, sous lequel on les désignait (1). On en voyait encore au XVIIIe siècle dans les cryptes de Sainte-Cécile à Rome (2). M. Viollet-Le-Duc assure que le plus grand nombre des autels grecs n'étaient soutenus que par une colonne (3).

Cependant les autels à deux et quatre colonnes étaient plus multipliés : il est facile de le constater dans les ouvrages qui traitent des matières liturgiques.

Une pensée de protection, de salut et de miséricorde s'attachait partout à ces saintes colonnes : « J'entrerai, dit un évêque de » Ptolémaïs, je tournerai autour de l'autel, j'arroserai le pavé de mes » larmes, *j'embrasserai les colonnes* qui soutiennent la table divine (4). » « Ceux qui se réfugiaient dans les églises, dit Dom Martène, » embrassaient les colonnes des autels pour se soustraire aux mandats » d'arrestation (5). » Le Pape Vigile raconte la violence qu'on lui avait faite dans l'église de Sainte-Euphémie : « Comme nous étions » là, dit-il, et qu'on commençait à nous tirer par les pieds, nous » nous attachâmes aux colonnes de l'autel et la table en fut si fort » ébranlée qu'elle serait tombée sur nous sans les mains des clercs » qui la soutinrent (6). »

Les anciens autels étaient creusés dans toute l'étendue du plan supérieur. Une moulure servait de cadre à la cavité ; un rebord de quelques centimètres lui formait un second tableau. C'est dans cette partie vidée uniformément qu'on déposait les offrandes des fidèles pour y être consacrées. Certaines secrètes conservées dans la liturgie romaine nous manifestent clairement le but et l'usage ancien d'une semblable disposition (7).

En se rappelant que les fidèles communiaient alors sous les deux espèces et qu'ils participaient en très-grand nombre au céleste banquet,

été déposées à l'endroit où le Sauveur s'immole. « Mais celui-ci, ajoute-t-il, est sur » l'autel, parce qu'il a souffert pour tous les hommes ; celles-là sont dessous, parce qu'elles » ont été rachetées par sa passion. » — *Epist.* XXII.

(1) Siméon, archevêque de Thessalon. (*lib. de Sacram.*)

(2) Thiers, *Dissertations sur les principaux autels*, p. 24.

(3) *Dictionnaire raisonné d'architecture.* — Au mot *autel*.

(4) Synesius, *in Catastasi.*

(5) *De antiquis Ecclesiæ ritibus.*

(6) *Epist.* XV.

(7) *Munera tibi dicata sanctifica... munera quibus altaria cumulamus...*

chaque fois qu'ils assistaient au sacrifice de la messe, on s'expliquera sans peine les larges dimensions données à la cavité des autels. Elles convenaient d'autant mieux qu'on prévenait par là les accidents qui pouvaient résulter de la multiplicité des espèces eucharistiques.

Nulle image, nul retable, nulle fleur n'ornaient ces autels. Considérés comme des trônes mystiques uniquement dignes de recevoir Jésus-Christ, on ne consentait pas à ce qu'ils fussent occupés par des objets exceptionnels, quelque prix, du reste, qu'on pût y attacher. Les reliques des saints, celles même de la vraie croix n'étaient point admises sur la table du sacrifice. On les renfermait au-dessous, témoin ces vers de saint Paulin adressés à son ami Sévère :

Divinum veneranda tegunt altaria fœdus
Compositis sacra cum cruce martyribus (1).

La croix, de son côté, était suspendue au-dessus de l'autel, fixée à une couronne triomphale et symbolique : de là les noms *pendens* et *pendula* sous lesquels on la désignait, suivant Anastase-le-Bibliothécaire.

Les tabernacles n'adhérant pas encore aux autels, l'Eucharistie était gardée dans un vase en forme de colombe. Ce *ciboire* qu'on abaissait et qu'on relevait à volonté planait en quelque sorte entre la voûte et l'autel lui-même (2).

On a beaucoup discuté sur l'époque à laquelle remonte la consécration des autels. Thiers a soutenu qu'il n'existait pas un seul texte des cinq premiers siècles, prouvant que les autels aient été consacrés avec le saint chrême et le signe de la croix (3) : « Ils l'étaient » seulement, dit-il, par une première célébration de la messe, » suivant cette parole formelle de saint Jean Chrysostôme : *Cet autel » est de pierre de sa nature; mais il devient saint après avoir reçu le » corps de Jésus-Christ* (4). »

A la vérité, dans le Bréviaire romain, à la fête de la Dédicace de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, la légende énonce expressément que l'autel érigé par le Pape Sylvestre, dans la grande basilique, avait été oint du chrême — *chrismate delibutum* ; — mais était-ce une vé-

(1) *Epist.* XXXII, ℣. 17.

(2) L'usage de garder la sainte Eucharistie au-dessus de l'autel, se maintint en l'église de Saint-Victor jusqu'en 1760. Lautard parle « d'une crosse d'argent dont le sommet recourbé » soutenait à une certaine élévation un ciboire renfermant les espèces consacrées. » *Tableau histor. de Marseille*, page 16.

(3) *Dissertations sur les principaux autels*, etc.

(4) *Homil.* XXII *in Epist.* 2 *ad Corinth.*

ritable consécration ? Si on l'admet comme telle, il faut croire que les ordonnances de l'Eglise ne furent point observées en tout lieu. En effet, au concile d'Agde, présidé par saint Césaire, archevêque d'Arles, — en 506 — les évêques décrétèrent que les autels seraient consacrés par l'onction du chrême et encore par la bénédiction sacerdotale [1]. Quant aux cinq croix formées sur l'autel dans la cérémonie de sa consécration, elles n'apparaissent dans les documents liturgiques qu'au temps du Pape saint Grégoire [2]. Mais même à cette époque, on ne les y gravait pas encore, comme on le fait depuis quelques siècles. C'est pourquoi l'absence des croix sur un autel ancien n'autorisera personne à nier qu'il n'ait été réellement consacré, selon les rites ecclésiastiques.

Fig. 2.

1 mètre 78 centimètres.

Tous ces détails historiques conviennent de point en point, on le voit à la forme de notre autel marseillais : les colonnes qui le portaient, son plateau creusé et à rebord, le peu de largeur de ce rebord qui ne laissait pas de place ni à la croix, ni aux reliques, ni à aucune autre décoration superposée démontrent l'authenticité de ce monument primitif. Il a été consacré indubitablement, quoiqu'il ne reste aucun vestige de croix, ni à ses angles, ni à son centre.

Mais le symbolisme de ses sculptures va nous révéler, sous un autre rapport, sa spécialité incontestable : il nous fera admirer en même temps les belles et uniformes convenances que l'art chrétien rassemblait jadis autour de l'autel pour rendre plus palpable l'idée du sacrifice eucharistique.

Le long de la face principale (V. *fig.* 2), nous remarquons, avant tout, le monogramme de Jésus-Christ : l'A et l'Ω, combinés dans une couronne avec le X P [3].

(1) *Can.* XIV. « Altaria placuit non solum Chrismatis unctione sed » etiam sacerdotali benedictione sacrari. »

(2) *Sacramentaire*, page 47.

(3) Circulus hic summi comprehendit nomine regis,
Quem sine principio et sine fine vides.
Principium cum fine tibi denotat A Ω
X et P Christi nomina celsa tenent.

Ces vers étaient écrits à Milan, dans l'église de Sainte-Thècle : ils ont été conservés par Allegranza, *Monum. auth. di Milano*, p. 19.

Or, suivant la pensée du savant Buonarotti, c'est le signe même de l'agneau dont les élus sont marqués, dans l'Apocalypse [1]; c'est son nom divin et humain, formulé par l'acte de foi que fit saint Pierre : « Vous êtes le Christ Fils du Dieu » vivant. » Le Verbe de Dieu qui s'offrait en victime sur cet autel et se donnait en nourriture aux fidèles, en dilatant à leurs yeux son nom béni, les invitait à sa table pour les marquer de son signe.

Fig. 3.

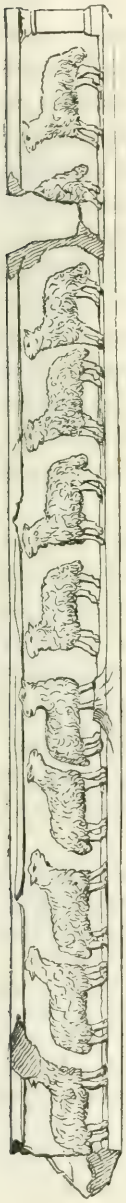

1 mètre 78 centimètres.

Ses *fidèles* sont là, à ses côtés, s'avançant vers lui, avec amour; douces et blanches colombes, déjà revêtues de la pureté et de l'humilité. Et afin qu'on ne s'y trompe pas, d'autres colombes perchées sur les branches de la vigne figurative becquettent à part les grappes de raisin. La face opposée contient une scène aussi expressive (V. *fig.* 3). Au centre, un agneau s'élève, debout sur un monticule, du pied duquel s'écoulent quatre sources. A droite et à gauche de l'agneau, douze autres agneaux le contemplent et semblent courir vers lui [2]. Ces agneaux ont faim de la nourriture des élus; ils ont soif de son breuvage. Le divin Agneau est prêt à se communiquer à eux dans l'ineffable banquet. Voyez à sa pose et à son regard assuré, comme il les invite à avoir confiance en lui, le vainqueur du monde! Le monticule qui lui sert de trône, vraie montagne de Sion qu'aperçut le disciple bien aimé, que David avait entrevue dans un psaume prophétique, renferme dans ses entrailles des trésors de fécondité [3]. L'eau qui s'échappe de sa base fait souvenir du mystère dont Jésus souleva le voile aux regards de la femme de Samarie : voilà l'eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Ou bien elle remet en mémoire le fleuve céleste,

(1) *Observazioni sopra frammenti di vitro.* Préface, p. 14.

(2) Suivant les plus doctes interprètes de l'antiquité chrétienne, les douze agneaux figurent les apôtres, de même que les douze colombes. Mais il n'est pourtant pas rare de rencontrer des monuments primitifs dans lesquels agneaux et colombes figurent soit les douze tribus d'Israël converties au Seigneur, soit les fidèles réunis sous son empire. — Voir le *Rational* de G. Durand, lib. 1, ch. 3. — *L'Histoire de Dieu*, par Didron, page 311.

(3) Psalm. LXVII.

brillant de l'éclat du cristal, dérivant du siége de l'Agneau [1]. On pourrait encore y reconnaître le sang de la nouvelle alliance qui coula des plaies du Sauveur et qui se répandra jusqu'à la fin du monde dans toutes les âmes [2].

A la représentation de l'Agneau et surtout de l'Agneau sur le monticule, se joint tellement la pensée du sacrifice de la croix et par suite du sacrifice de l'autel, qu'on ne pouvait mieux faire assurément, en sculptant des symboles appropriés, le long de la table du Seigneur, de choisir celui-là en première ligne. A sa vue, nous croyons entendre l'Eglise ou le ministre du sacrifice et de la communion, prononcer en présence de l'assemblée respectueuse la parole traditionnelle du sacrement : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du » monde. » Ici l'Agneau n'est point en un état de mort : quoique victime, il est debout. Dans les premiers âges du Christianisme, on ne voit jamais apparaître d'image sombre, douloureuse, qui rappelât amèrement la passion de Jésus-Christ. L'Eglise préférait, pour des raisons d'une sublime portée, les symboles de triomphe et de résurrection. L'Agneau est donc vivant pour distribuer aux élus les fruits de vie qu'il a conquis par le supplice sanglant du Golgotha.

Une frise pleine des mêmes pensées qui ont trait à la sainte Eucharistie s'étend sur les faces latérales, et sur la plate-bande supérieure de notre autel. Elle se compose d'une double guirlande de branches de vigne : les fruits et les feuilles s'y harmonisent avec beaucoup de grâce ; les guirlandes s'épanouissent du sein de quelques vases façonnés. Jésus-Christ a dit à ses Apôtres qu'il était la véritable vigne [3]. Il faut donc le voir lui-même sous ce délicieux symbole. Il alimente de ses raisins, les chastes colombes : celles-ci savourent dans une pieuse ardeur le vin sacré qui fait germer les vierges [4]. Les vases eux-mêmes n'ont-

(1) *Apocal.* ch. XXII. Dans la légende de saint Clément, pape, qui souffrit sous Trajan, on lit que ce généreux martyr relégué dans une solitude de la Chersonnèse rencontra 2,000 chrétiens, condamnés à extraire des marbres. Le charitable pontife les voyant manquer d'eau adressa au ciel une fervente prière, et montant sur un rocher voisin, il vit tout à coup un agneau qui, de son pied droit, avait ouvert une source dont l'eau désaltéra les fidèles..... Il se pourrait que les premiers chrétiens aient fait allusion à ce prodige, en reproduisant sur plusieurs de leurs monuments l'agneau debout sur la montagne, avec les ruisseaux qui en jaillissent. Cet évènement historique et miraculeux qui prêtait si bien au symbolisme, ils ont pu l'adopter pour figurer le céleste breuvage que l'Agneau de Dieu communique aux agneaux de la terre.

(2) Matth. cap. XXVI.

(3) Joann. cap. XV.

(4) Zach. cap. IX.

ils pas leur part dans l'ensemble de ces figures eucharistiques? (V. *fig.* 4). « Dans les monuments de l'art primitif, il est sans doute des » choses qui ne sont employées qu'à titre de simple » ornement ; mais quand on les voit se reproduire cons- » tamment dans les mêmes conditions, on peut être » assuré, tout en leur faisant beaucoup dire, de rester » plutôt en-deçà que d'exagérer l'étendue du sens que » ces emblèmes ont reçu primitivement [1]. » Ces observations d'un collaborateur de la *Revue de l'Art chrétien* nous paraissent justes: elles s'adaptent dans notre sujet au palmier sculpté aux angles de la frise antérieure.

Fig. 4.

Cet arbre, symbole de victoire, de résurrection et de vie, exprime sous ce triple rapport, la communion sacramentelle; il est l'emblème de ses merveilleux effets. Tige salutaire et noblement couronnée, le palmier développe ses branches qui plient sous le poids de fruits suaves et abondants. Des auteurs érudits aiment surtout à le qualifier du nom d'ARBRE DE VIE et lui appliquent les paroles de saint Paulin : *Celeste nemus Paradisi* [2]. Comme l'arbre de vie du paradis terrestre, ses feuilles et ses fruits doivent guérir les nations [3].

Le palmier est le seul arbre que l'artiste chrétien ait gravé sur la frise, et il l'a gravé deux fois : l'époux du Cantique des cantiques, autre figure des fidèles bien-aimés de l'Eglise, se livrera, sous son ombre, aux transports d'une pure et vive dilection : il redira plein d'espérance le vœu qu'il a formé : « Je monterai sur ce » divin palmier et je cueillerai ses fruits [4]. »

On le voit, dans les sculptures de cet autel, tout converge vers un but unique, qui devait être facilement compris par les chrétiens : ce but est le sacrifice auquel se rattache la communion eucharistique.

Un dernier détail relatif encore à notre autel : à ses angles existe un orifice, percé à dessein pour soutenir un objet d'ornement ou peut-

(1) *Revue de l'Art chrétien*, nov. 1857, page 509, dans le travail remarquable intitulé : *Le Christ triomphant et le don de Dieu*, par M. Grimouard de Saint-Laurent.

(2) Voyez l'*Hagioglypta* de Macarius, traduit par le P. Garucci.

(3) *Apoc.*, ch. XXII.

(4) Ascendam in palmam et apprehendam fructus..... Cap. VII.

être un voile. Dans le premier cas, l'ornement serait, sans doute, une guirlande pour entourer les colonnes de l'autel aux jours de solennité, suivant un distique de Fortunat, évêque de Poitiers :

Texistis variis altaria festa coronis;
Pingitur ut filis floribus ara novis (1).

Dans l'autre supposition, il faudrait admettre que des voiles étaient placés autour de l'autel, afin que la poussière ne s'attachât point aux châsses des saintes reliques : tel est le sentiment d'un commentateur de saint Paulin, qui voit dans cet usage l'origine des parements d'autel, d'une époque assez moderne (2).

De Moléon, dans son *Voyage liturgique*, fait mention d'un autel du IXe siècle, creusé de 0m 06, avec de petits orifices à chacun de ses coins (3). Dans l'Eglise grecque, selon le témoignage d'un évêque de la fin du IVe siècle, on suspendait aux quatre angles de l'autel un pan de drap appelé εναγγελιστας, parce que le nom et l'image des Evangélistes s'y trouvaient appliqués (4).

Il est à propos maintenant de rechercher l'âge de l'autel de Saint-Victor. Cet autel ne remonte pas au-delà du IVe siècle. Le CHRISTOS du monogramme suffirait pour nous en convaincre. Nous ne le classerons pas non plus après le VIIIe siècle. En effet, la légende grecque qui s'y rencontre, prouve qu'il est plus ancien que Charlemagne.

Dans les premiers âges de l'Eglise, Marseille suivait la liturgie grecque. L'inscription de notre autel est un fait de plus à ajouter à tant d'autres qui le démontrent (5). On n'aurait pas gravé sur le plus considérable monument liturgique d'un pays, une légende appartenant à une langue différente de celle des saints offices (6). Un écrivain de

(1) *De gloria confess.*, cap. XL.

(2) Tom. 2, *Append.*, page 63, édition de Paris, 1685.

(3) Page 80.

(4) Synésius, lib. *de templo et missa.*

(5) Nous regrettons de n'avoir pu trouver un sens quelconque à cette inscription. Plusieurs hellénistes et des archéologues auxquels nous l'avons soumise n'ont pas été plus heureux que nous. La partie qui peut encore se lire a été relatée à la page 452. Le reste est si usé qu'il est impossible d'en composer un seul mot.

(6) La langue grecque était parlée de tous à Marseille. Tout était grec en cette ville. Les preuves de cette affirmation surabondent. — Voyez en particulier les articles pleins d'intérêt et de science que M. Carpentin a publiés dans la *Revue de Marseille*, sur les monnaies de la cité phocéenne (années 1856, 57). La langue grecque demeura la langue marseillaise même après la conquête des Francs. Au reste, en ce temps-là, dans une grande partie de la Gaule méridionale, le grec était usité dans les cérémonies religieuses. A Arles, ville essentiellement

mérite apporte en témoignage de la liturgie suivie en l'église de Marseille quelques anneaux authentiques des siècles chrétiens primitifs, attestant que l'union des mariages était alors consacrée par des symboles grecs (1).

La liturgie se conserva grecque à Marseille pendant une longue période. Sous la domination des Francs, au VIe siècle, la messe y était encore célébrée dans l'idiôme national (2). Charlemagne ayant obligé toutes les églises de ses États à user du Sacramentaire de saint Grégoire et de l'Ordre romain pour les offices, Marseille se rallia comme les autres villes épiscopales à cette prescription souveraine.

L'autel de Saint-Victor sera donc classé entre le IVe et le VIIIe siècle. Or, il nous répugne de l'affecter à l'époque où, suivant le langage énergique et vrai du littérateur Agathias, *de grecque Marseille devint barbare* (3). Nous pencherions plutôt vers le IVe siècle et à son défaut, vers le Ve. On jugera de nos raisons.

Constantin ayant par sa conversion largement popularisé le triomphe et le règne du Christianisme, l'art chrétien, né dans les catacombes, jeta partout de vigoureuses racines. Son influence si frappante, à Rome d'abord, se fit bientôt sentir à travers les nombreuses provinces de l'Empire. Elle produisit surtout de grands résultats dans la Gaule méridionale, au temps où la ville d'Arles fut sur le point d'être choisie par le premier César chrétien pour devenir sa capitale (4).

Une foule de monuments d'une touche supérieure et d'un dessin irréprochable se produisirent sous son règne, et sous celui de ses plus proches successeurs. Ceux d'entre eux, dont la date n'est point marquée par des documents écrits, seront toujours aisément reconnus au caractère spécial de leur symbolisme, à la sage disposition du dessin et plus encore à la finesse de leurs sculptures.

Certes, les détails symboliques dont l'autel de Saint-Victor est composé concordent si bien avec les produits du même genre que l'art chrétien a enfantés dans les magnifiques années du IVe siècle, qu'une

romaine, on s'exprimait autant en grec qu'en latin. Sous l'évêque saint Césaire, les chants et les prières alternaient souvent en ces deux langues. — *In vita S. Cæsarii arel.*, lib. 1, cap. 2 et aux notes. — *Hist. litt. de la France*, tom. I, 59. — Grégoire. *Hist. des sectes religieuses*, tom. IV, page 29.

(1) M. Giraud, dans son *Histoire du droit français*, tom. I, page 8.

(2) Discours de M. Raymond, direct. de l'Acad. de Marseille en 1776.

(3) Liv. II, ch. 2.

(4) *Les Arts au moyen-âge*, par M. du Sommerard, tom. III, p. 10. — Lassaussaye, *Gaule Narbonnaise*.

forte présomption s'élève en faveur des premiers, pour leur assigner cette même et brillante époque. L'absence du nimbe autour de l'Agneau divin augmente cette présomption : on ne le voit, en effet, que fort rarement pendant le IVe siècle ; mais il se montre régulièrement après le Ve.

La disposition du dessin de cet autel est sage, sans confusion, symétrique selon l'antique usage, juste dans ses proportions, libre dans ses parties, gracieuse dans ses rapports, simple dans son ensemble, étrangère à tout maniéré, satisfaisant enfin dans son cadre et la piété et l'art véritable et les droits de la sainte liturgie et la grande loi de la variété dans l'unité.

Quant à l'exécution de l'œuvre, elle répond aux plus difficiles exigences. Quoi de plus délicat que ces colombes qui becquettent les raisins ! de plus fini que les feuilles de vigne, de plus expressif que la suite des agneaux. Il y a dans tous ces traits du doux et naïf tableau, un relief marqué, du mouvement et une expansion qui vous ravit.

Au demeurant, notre histoire locale fortifie le point d'authenticité que nous avons presque résolu, par le seul fait de la perfection de l'œuvre.

Le IVe et le Ve siècle ont été des âges de gloire pour l'église de Marseille : ses prélats si distingués, Orésius, Proculus, Vénerius jettent sur elle un éclat incontesté (1) : les arts y déploient en même temps, grâce au bon goût de ceux qui président à son illustration, des œuvres dignes d'être notées dans la hiérarchie monumentale. La splendeur de cette église lui permettait d'être généreuse au-dehors : elle devait l'être abondamment dans sa propre enceinte. Disons encore que Marseille chrétienne n'avait encore subi aucune de ces invasions qui paralysent le génie et brisent sa fécondité. En faut-il davantage pour faire accepter la date respectable que nous donnons à l'autel de la catacombe de Saint-Victor.

En rattachant cette date à la première moitié du Ve siècle, nous arrivons à l'établissement des Cassianites. L'immortel anachorète qui se fixa à Saint-Victor n'aurait-il pas fait exécuter lui-même ce monument capital pour la catacombe qu'il avait élargie ? Nous nous abstenons de discuter ce point personnel. Il nous suffit d'avoir coordonné autour de notre opinion quelques éclaircissements qui nous ont parus fondés

(1) Voir les *Histoires de Marseille*... Il y a trois ans, en fouillant le sol pour les fondations de la nouvelle cathédrale, on a découvert le baptistère primitif de Marseille, vaste et élégant édifice qui sera de notre part l'objet d'une étude spéciale et que nous attribuons à l'évêque Proculus.

et qui garantissent pour nous, dans sa date, l'origine de l'autel marseillais.

Une question resterait à élucider avant de clore cet article : quelle place occupait l'autel primitif?

Il a été trouvé dans la catacombe de Saint-Victor, couvrant l'un des sarcophages chrétiens ; nous présumons que sa place était en ce sanctuaire, et non pas dans l'église supérieure, ni dans la crypte, trop étroite, à notre avis, pour renfermer un autel si large, autour duquel on circulait, puisqu'il est sculpté sur toutes ses faces. La chapelle de Notre-Dame de Confession qui n'existe plus actuellement dans son premier plan architectural, devait être l'espace sacré qui le contenait comme autel unique. Nous n'avons, à cet égard, je le sais, que des conjectures ; mais le titre de CONFESSION, conservé à cette chapelle ; la tombe creusée dans le rocher vif qu'on reconnaît encore sous le marche-pied de l'autel moderne ; ces branches de vigne avec leurs grappes de raisin suspendues et entrelacées sous l'arceau qui sépare la chapelle de la crypte, sculpture antique, qui a traversé les siècles sans subir de dégradation ; la convenance du plan, les dispositions de son enceinte, concourent à donner à ces conjectures une valeur qui les rend dignes d'être prises en considération.

L'autel de Saint-Victor pouvant être facilement *restitué* dans sa forme originelle, d'après les proportions et les détails qui en ont été conservés, nous en offrons ici le dessin comme un document suffisamment certain.

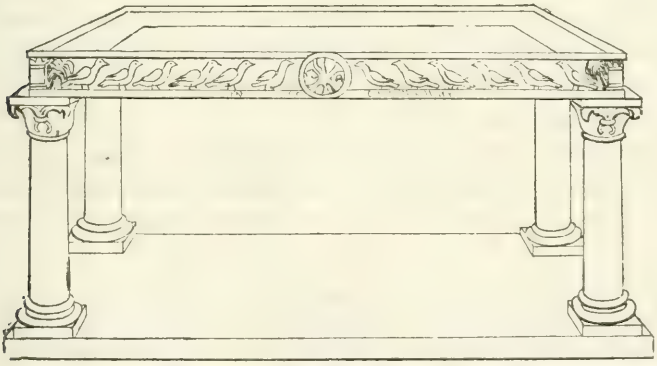

APPENDICE SUR UN AUTRE AUTEL PRIMITIF DU DIOCÈSE DE MARSEILLE.

Les autels primitifs sont rares dans le monde chrétien. Dans notre diocèse de Marseille, en outre de celui de Saint-Victor, on peut enregistrer celui d'Auriol [1]. En voici la description abrégée :

L'autel d'Auriol est de marbre blanc : sa longueur mesure 1m 02 ; sa largeur 0, 57, son épaisseur 0, 10 : il est creusé à 0, 04 de profondeur. Ses proportions n'atteignent donc guère qu'à la moitié de l'autel de Saint-Victor.

Il n'a jamais eu de frise sur le revers de sa table ; ce qui prouve qu'il avait été fait pour être attenant à l'abside d'une Église ; les trois autres faces sont ouvragées ; au devant, figure le monogramme de Jésus-Christ, accompagné de douze colombes affrontées, six à droite et six à gauche.

Ainsi la face principale de nos deux autels est celle où l'artiste chrétien a reproduit le monogramme du Sauveur et les colombes.

Sur les côtés de l'autel d'Auriol se déroule également la guirlande symbolique d'une vigne avec ses fruits.

Une colonne le portait : on en juge par la cavité centrale et arrondie du dessous de la table. Il n'y a pas la moindre trace de croix de consécration dans la partie qui est creusée.

Le travail de chacun de ces autels, s'il ne révèle pas le même ouvrier, découvre cependant la même inspiration et le même type : le plus grand aura servi de modèle au moindre, après un court intervalle de temps : de plus, il nous paraît probable que ce dernier a été façonné à Marseille où l'on était plus à portée de rencontrer des ouvriers habitués à sculpter des monuments chrétiens. Les Cassianites ont pu le transférer à Auriol, en s'y établissant, à moins qu'on ne préfère supposer l'existence d'une église en cette ville, antérieure à la fondation des religieux de Saint-Victor.

En démolissant la vieille église de Saint-Pierre, à une certaine distance d'Auriol, on a rencontré cet autel parmi les moëllons. Il n'est pas tout à fait entier... Ah ! si celui qui enlève sans raison, profane et

(1) Belsunce, évêque de Marseille, fait aussi mention d'un autel qu'on montrait encore de son temps dans la grotte de la Sainte-Baume, et qui lui avait paru dater du ve au vie siècle. On croyait que cet autel avait été fait par les religieux Cassianites. (*De l'antiquité de l'église de Marseille*, tom. I, page 101.) On nous a assuré que ce monument n'existe plus.

brise un autel consacré au Seigneur, doit être rangé parmi les sacriléges, de quel nom appeler les hommes qui déshonorent de pareils monuments, jusqu'à s'en servir pour pierres vulgaires de construction.

Les frères Boscq que nous citons ici avec empressement pour le zèle intelligent avec lequel ils recherchent à leurs frais les restes de la *vénérable antiquité*, ont aussi donné à l'autel d'Auriol une hospitalité sûre dans leur propre Musée.

Nous, qui au commencement de ces pages, avons déjà exprimé nos désirs et nos espérances au sujet du rétablissement de l'autel de Saint-Victor, nous émettons le vœu qu'on replace au plus tôt l'autel d'Auriol dans la nouvelle église paroissiale. Sa restauration entraînerait peu de frais; car on se garderait bien de toucher aux sculptures, de quelque manière que ce soit. Messieurs Boscq se prêteraient de bonne grâce à ce replacement historique dans l'église de leur pays natal. Définitivement fixé dans un endroit privilégié, comme une respectable relique, cet autel serait, pour les religieux habitants d'Auriol, le titre d'une sainte gloire, un souvenir précieux à leur piété, le témoignage éloquent de leur vénération pour les œuvres de l'art chrétien; enfin, un anneau reconquis de l'antique chaîne qui les unit au berceau du Christianisme.

L. T. DASSY, O. M. I.

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

(*La suite à un prochain numéro.*)

MÉLANGES.

Congrès archéologique de Laon.

La Société des Antiquaires de Picardie inaugurait à Noyon, le 9 septembre 1856, l'ère de ses assises archéologiques. Cette année c'est à Laon, dans la ville de Louis d'Outremer, si riche en souvenirs historiques, c'est dans la capitale de la France carlovingienne, qu'avec le concours de la société académique de Laon, dont le nom est justement cité parmi les sociétés savantes les plus distinguées du nord de l'Empire, qu'elle a voulu pour la seconde fois, réunir en congrès tous les hommes qui ont à cœur l'amour du pays natal et les souvenirs historiques de son passé.

Un grand nombre d'antiquaires et d'archéologues s'étaient empressés de répondre à l'appel qui leur avait été adressé. Outre la Société académique de Laon, tout entière, figuraient dans cette réunion : MM. l'abbé Corblet, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie; Garnier, secrétaire perpétuel; A. Janvier, secrétaire annuel; Dufour, Darsy, l'abbé Jourdain, Michel Vion, du comité d'Amiens; de Marsy, du comité de Compiègne; l'abbé Lecot, Peigné-Delacour, Fourrier, du comité de Noyon; Bottée de Toulmon, de Paris; de Saulcy, membre de l'Institut, directeur du Musée d'artillerie; Tailliar, conseiller à la Cour de Douai; Cauvel de Beauvillé, auteur de l'*Histoire de Montdidier ;* l'abbé Gourmain, directeur de la *Semaine du Vermandois*; Leroy de Nesle; Cocheris, attaché à la Bibliothèque Mazarine, membres titulaires ou correspondants de la Société des Antiquaires de Picardie; Pinsard, architecte des hospices à Amiens; de Laprairie, président de la Société archéologique de Soissons; Decamp, directeur du *Journal de Soissons;* Vallet de Viriville, professeur à l'Ecole des Chartes; Pallant, curé de Cilly, Poquet, historiographe du diocèse de Soissons; de Baecker, président de la Société historique de la Flandre maritime; Duquesnel, de l'Académie de Reims; Hiré, président de la Société académique de Saint-Quentin; Plonquet, de la Société académique de Châlons-sur-Marne; Chamfleury, auteur de l'*Essai sur les Frères Lenain;* un grand nombre de membres appartenant à la Société archéologique de Soissons, aux Académies de Reims, de Saint-Quentin, etc.

L'administration municipale de Laon avait gracieusement mis à la disposition du Congrès la belle salle des fêtes de son Hôtel-de-Ville, bâtiment tout moderne, d'un style noble et d'une distribution intérieure bien entendue. C'est le 31 août, à 9 heures du matin, que le Congrès a tenu sa séance préparatoire et constitué son bureau, sous la présidence de M. l'abbé J. Corblet. Une légère modification du programme, nécessitée par les heures tardives d'arrivée des trains du chemin de fer qui devaient amener les invités, a fait remettre à l'après-midi la

séance indiquée pour la matinée, et commencer de suite l'excursion archéologique primitivement fixée à la place de cette séance.

La première visite du Congrès devait naturellement avoir pour objet la cathédrale de Laon, ce magnifique monument de l'art chrétien, si affreusement mutilé par les injures du temps et la main des vandales, et dont l'intelligente restauration se poursuit avec activité sous l'habile direction de M. Boeswiwald, architecte diocésain. L'abside carrée de la cathédrale, ses sept tours évidées, aujourd'hui veuves des flèches qui les surmontaient, les gigantesques animaux, factionnaires géants, qui veillent à celles du portail, les clôtures en pierre des chapelles, la sainte Face, les débris des dalles tumulaires qui jadis émaillaient son pavé, la nef et ses collatéraux, la salle capitulaire, etc., ont longtemps captivé l'attention des membres du Congrès. Cette première visite achevée, ils ont ensuite successivement exploré la curieuse chapelle des Templiers, dépendant aujourd'hui de l'établissement des frères des écoles chrétiennes, l'ancien évêché qui sert de Palais-de-Justice, la porte des Morts, la porte Royer, par laquelle Henri IV fit son entrée dans Laon après le siége de 1594; la bibliothèque publique dans les bâtiments de la Préfecture, riche de plus de 20,000 volumes. L'admirable panorama que l'on découvre du haut des remparts et la splendide vue de la riche végétation dont sont revêtus les flancs de la montagne sur laquelle est située la ville; ses six faubourgs, la butte où autrefois s'élevait l'abbaye de Saint-Vincent, la plaine qui entoure Laon, sans borne d'un côté comme une mer immense, de l'autre, limitée par de verdoyants côteaux; en un mot, toutes les beautés de la nature venaient à chaque instant le disputer aux beautés de l'art, et se partager avec elles l'admiration des nombreux membres qui se pressaient sur les pas de leurs intelligents et complaisants cicerone.

Le Musée formé par les soins de la Société académique de Laon avec un zèle soutenu dont l'administration municipale a bien voulu favoriser l'essor, en lui accordant pour son emplacement un local convenable dans l'Hôtel-de-Ville, avait déjà le matin été examiné en détail. Ce Musée, bien que naissant à peine, renferme déjà des objets d'une haute importance. Au premier rang, il faut citer les peintures antiques découvertes à Nizy-le-Comte. Le moyen-âge et la renaissance y sont représentés par une collection de carreaux émaillés des XIIIe et XIVe siècles, par la tombe de Guillaume de Harcigny, premier médecin de l'infortuné Charles VI, et l'un des bienfaiteurs de sa ville natale, par le mausolée de la belle Gabrielle, provenant du Musée des monuments français, fondé par Albert Lenoir au couvent des Petits-Augustins; les gloires locales, par les portraits du maréchal Serrurier, de l'abbé Lecuy, dernier abbé de Prémontré; l'art de la peinture, par un tableau de Lenain et par une grande toile historique de Jean-Simon Berthélemy : le *siége de Calais;* enfin, nos trop nombreuses variations politiques, par le drapeau de la garde nationale de Cessières, qui porte dans ses plis les devises de 1790 et de 1830.

Une autre excursion, mais cette fois hors de la ville, avait été préparée par la Société académique de Laon ; elle a suivi la seconde séance du congrès. Cette

terre du Laonnois, si fertile en souvenirs historiques, si riche en monuments religieux, présente à l'archéologue et au touriste des chefs-d'œuvre d'architecture et des beautés naturelles sans nombre que l'on ne peut se lasser d'admirer; aussi nous avons entendu plus d'un excursioniste regretter la nécessité, commandée par la longueur de l'itinéraire déterminé à l'avance, de contempler toutes ces merveilles pour ainsi dire à vol d'oiseau. Le premier monument qui s'est offert à la vue du Congrès est l'antique église romane de Bruyères, petite ville érigée en commune par Louis-le-Gros, en 1130; une des chapelles latérales de cet édifice renferme une Vierge d'un admirable coloris que quelques-uns attribuent à l'Albane et que M. Arsène Houssaye croit être de Rubens, bien qu'on ne retrouve guères dans ce tableau la manière de faire du grand peintre Anversois. Vorges et son église fortifiée, Presles-l'Evêque où les Templiers possédaient un château et dont l'église conserve de curieux reliquaires; Nouvion-le-Vineux et son église romane où se conservent de remarquables fonts baptismaux en pierre noire, se sont ensuite rencontrés sur la route suivie par le Congrès. Dans cette dernière localité, la Société des Antiquaires de Picardie, toujours jalouse de favoriser, autant qu'il est en elle, l'étude de l'histoire de la province, a voulu, sur le rapport qui lui avait été fait, donner une marque de sa sympathie à l'instituteur communal, M. Delahaye, en lui décernant une des médailles de bronze spécialement frappées à l'occasion de la tenue des Assises archéologiques. Cet homme modeste, animé de l'amour de son pays, a composé une histoire de la commune de Nouvion, a décrit les monuments de quelques-unes des églises environnantes et relevé avec le plus grand soin les inscriptions tumulaires de la cathédrale de Laon. La Société l'a vivement félicité sur l'heureuse pensée qu'il avait eue de faire revivre des faits intéressants et peu connus.

De Nouvion-le-Vineux, on est allé ensuite visiter Laval et son église dont la tour carrée est décorée de moucharabys, puis la belle église romane d'Urcel. Urcel était le dernier point de l'itinéraire à parcourir, et l'heure avancée ne permettant pas de pousser plus loin les explorations, on est rentré à Laon, en suivant la route de Soissons. A huit heures et demie, une soirée fraternelle réunissait dans la salle des séances, brillamment illuminée, les principales autorités, les chefs de service des administrations publiques, et les membres du Congrès.

La journée du 2 septembre, qui devait voir clore les travaux, a été remplie par deux séances dans la journée et terminée par une séance publique le soir. Un certain nombre de membres n'assistaient point à la première de ces assemblées; car, attirés par la proximité de Notre-Dame de Liesse, ils avaient voulu visiter le sanctuaire où de nombreux pèlerins vont chaque année vénérer l'image miraculeuse de la Vierge. La célèbre légende des chevaliers d'Eppe et de Marchais, et de la princesse Ismérie est populaire en Picardie, et tout le monde sait comment les trois guerriers et leur compagne furent, par une faveur toute divine, transportés d'Egypte sur les bords de la fontaine que l'on voit encore aujourd'hui à l'entrée du bourg. L'église de Liesse, érigée en 1134, rebâtie en

1384 et agrandie en 1480, a malheureusement reçu, à l'occasion des fêtes du couronnement des 16, 17 et 18 août de l'année dernière, une décoration polychrôme de papiers peints d'un goût des plus contestables, constellée d'armoiries où la fantaisie règne en souveraine, et où les règles les plus élémentaires de l'art héraldique sont outrageusement violées. Faisons des vœux pour qu'on fasse disparaître ces bariolages de couleurs criardes et que le sanctuaire retrouve bientôt la majesté simple et noble qu'il avait autrefois.

Le trésor de Notre-Dame de Liesse, si riche avant la révolution, ne possède plus aujourd'hui que des ex-voto modernes. La vente de livres de piété, de l'histoire nouvellement réimprimée de l'image miraculeuse, par Villette; celles des médailles et des images de la Vierge, des bouteilles d'eau de la fontaine dans laquelle nage la représentation en verres coloriés des différents instruments de la passion, constituent une branche notable de l'industrie de Liesse.

Les questions inscrites au programme ont été, durant le cours des quatre séances consacrées à leur discussion, traitées avec le plus grand soin. M. l'abbé J. Corblet, président du Congrès, a ouvert la première séance par le discours suivant :

« Messieurs, la Société des Antiquaires de Picardie a inauguré ses assises archéologiques en 1856, et elle conservera toujours le souvenir de la gracieuse hospitalité de la ville de Noyon et des intéressants travaux qui nous ont été communiqués alors. Peu de temps après, Messieurs, votre Académie nous invitait à choisir la ville de Laon pour le siége de notre second congrès. Que de raisons se réunissaient pour accepter avec empressement votre cordial appel ! Nous y étions conviés tout à la fois par la beauté des monuments qui enrichissent vos contrées, par les souvenirs historiques qui y abondent, et surtout par la légitime et rapide renommée qu'a su conquérir votre Académie naissante.

» N'est-ce pas une bonne fortune pour des Antiquaires que de venir passer quelques jours d'étude dans la cité qui, pendant plus d'un demi-siècle, servit de résidence aux rois Francs? que de souvenirs guerriers dans une ville qui a soutenu successivement les siéges d'Attila, de Pépin, de Carloman, d'Herbert de Vermandois, de Hugues-Capet, de Jean sans-Peur, de Henri IV, et des troupes alliées de 1815 ! Que de chrétiennes émotions dans la cité qui donna naissance à saint Remi, saint Principe, saint Arnoul et saint Gervin, qui fut le siége de cinq conciles et dont l'illustre chapitre, dans l'espace de trois siècles, fournit à l'église trois papes, deux patriarches et douze cardinaux ! Que de souvenirs littéraires dans la cité qui fut au XIIe siècle le siége d'une savante école où l'on accourait de toutes les contrées de l'Europe, pour écouter les éloquentes leçons d'Anselme et de Gérard de Laon ! Que de splendides monuments vous pouvez offrir à notre admiration, depuis cette immense basilique qui proclame si haut la foi et le génie de vos aïeux, jusqu'à cette colossale tour de Coucy, où semble survivre l'orgueil de la féodalité ! Hélas, ici comme partout ailleurs, le sol est jonché des ruines de la Révolution; mais ces ruines, vous savez du moins les sauver d'une complète destruction, en les consacrant au service de la charité. C'est ainsi que,

grâce à l'intelligente initiative de votre vénérable évêque, l'antique abbaye de Saint-Vincent est devenue le pieux asile des vétérans du sacerdoce, tandis que Prémontré abrite des orphelins dans ses cloîtres restaurés.

» Vous avez déjà décrit un grand nombre de vos monuments; vous avez déjà éclairci beaucoup de points obscurs de vos annales. Depuis le 30 décembre 1850, date de la première séance de votre Académie, vous avez porté vos investigations sur toutes les époques de votre histoire. Vous avez étudié la question si controversée de la position de Bibrax, le tracé de vos voies romaines, l'origine de vos abbayes, le caractère de vos chartes, les signatures parlantes de vos artisans, les pavages émaillés de vos églises, les nombreux incidents dramatiques de l'établissement et de la ruine de votre commune. Par les fouilles fructueuses de Nizy-le-Comte, vous avez ajouté une page de plus à l'histoire de la civilisation gallo-romaine; vous avez déchiffré des monnaies inédites de Quierzy, de Coucy et de Laon; vous avez précisé l'importance et la durée de l'autorité épiscopale sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Vous avez fourni un précieux document à l'histoire des origines de la langue française et de notre art dramatique national, en publiant le *Mystère de la Passion de Saint-Quentin.* Vous avez aussi retracé la vie des seigneurs de Montchâlons, des châtelains de Coucy, des peintres Lenain, Berthélemy et De La Tour, et de plusieurs autres hommes célèbres à divers titres qui ont pris naissance dans vos contrées.

» Pendant ces courtes assises, en épuisant le programme que nous avons rédigé de concert, vous aurez occasion de nous signaler d'autres découvertes, de nous révéler de récentes recherches, d'aborder de nouvelles discussions. Nous vous écouterons avec le même plaisir que nous vous avons lu. Tout ce qui concerne l'histoire de Laon doit faire vibrer en nous la fibre du patriotisme provincial. Quoique séparés par une assez longue distance et par les nouvelles divisions administratives, nous n'avons pourtant point oublié notre communauté d'origine. Nous sommes des Picards d'Amiens qui venons tendre la main aux Picards de Laon. Sans parler des liens généraux qui unissent entre elles, dans l'histoire du passé, toutes les villes de Picardie, combien ne pourrait-on pas énumérer des faits particuliers où se trouvent confondus les noms d'Amiens et de Laon! Permettez-moi de vous en rappeler quelques-uns. Le fondateur de l'abbaye de la Grande Sauve, saint Gérard, n'appartient-il pas tout à la fois à votre diocèse et au nôtre, puisqu'il naquit à Corbie et qu'il fut abbé de Saint-Vincent de Laon? C'est à Laon que naquit saint Gervin qui, devenu abbé de Saint-Riquier, se montra aussi habile dans l'éloquence et dans les lettres que dans les négociations politiques. Notre évêque saint Geoffroy gouverna quelque temps votre abbaye de Nogent-sous-Coucy et assista en 1114 à la dédicace de votre cathédrale. Les évêques de Laon et d'Amiens combattaient côte à côte à la bataille de Bouvines. Ai-je besoin de vous rappeler que les sires de Coucy sont les descendants d'Enguerrand, seigneur de Boves en Amiénois; que c'est un de nos compatriotes, l'évêque Albert de Roye dont les intrigues, sous le règne de Philippe de Valois, obtinrent l'abolition définitive de votre commune tant de fois concédée

et reprise par la couronne de France? Dans un ordre inférieur, que de noms pourrait-on citer qui confondent dans un même souvenir votre pays et le nôtre. Qu'il me soit permis d'en citer un seul qui, quoique obscur, m'est plus cher que tous les autres. C'est un Amiénois, dom Jean Corblet, prieur de Saint-Jean de Lesquielles, dépendance de Prémontré, qui ne craignit pas, vers le milieu du xve siècle, de résister aux officiers du duc du Maine, seigneur de Guise, pour faire respecter les droits de son monastère.

» Ces liens si nombreux qui unissent Laon et Amiens, nous venons les resserrer aujourd'hui dans la fraternité de l'étude. C'est avec bonheur que pendant ces assises nous nous initierons davantage à l'histoire d'une des plus belles parties de notre Picardie; car, remarquez-le bien, Messieurs, nous n'avons point la prétention de venir ici rien vous apprendre. Notre rôle est plutôt d'écouter que de nous faire entendre. Votre histoire ne nous est point familière comme à vous, et c'est pour la première fois que vos monuments et vos antiquités vont se révéler à l'admiration de beaucoup d'entre nous. Nous nous sommes rendus dans vos murs avec le même esprit qui guidait au xiie siècle les pèlerins de l'étude vers la célèbre école de Laon : nous venons comme eux dans cette cité où l'érudition semble être héréditaire, non point pour y apporter la science, mais pour l'y recueillir. »

Il ne peut entrer dans ma pensée de me faire l'historien fidèle des travaux élaborés dans cette docte réunion, et je ne prétends en rien empiéter sur les attributions de MM. les secrétaires du Congrès, qui seuls auront le droit de parler officiellement en son nom. Il me suffira seulement d'indiquer ici les discussions sur les armes et les instruments en silex trouvés dans des terrains diluviens, sur le théâtre de Champlieu, sur les *Pagi* du Laonois, sur l'introduction du christianisme dans cette contrée, sur l'histoire monétaire de Laon, sur quelques bizarres usages féodaux, sur la condition civile et politique des serfs au moment où éclata la révolution communale, sur les anciens pèlerinages encore fréquentés de nos jours, sur l'origine des maladreries, sur l'origine de la pairie de Laon. D'intéressants détails ont été fournis par M. Fleury sur la découverte récente et dont se préoccupe en ce moment le monde savant, de la belle mosaïque romaine de Blanzy qui, d'après le témoignage de M. de Saulcy, peut rivaliser avec les plus belles mosaïques que nous a léguées l'ancienne Rome. M. Fleury a communiqué au Congrès une volumineuse collection de dessins réduits au dixième d'exécution, et représentant les plus belles pierres tombales du département de l'Aisne. Frappé de l'importance de cette collection, le Congrès a unanimement émis le vœu de voir le Gouvernement entreprendre la publication de cet album et du texte qui l'accompagnerait.

A l'issue de la dernière séance particulière du Congrès, les membres étrangers à la ville sont allés faire visite à M. le maire de Laon, pour le remercier de l'accueil flatteur qu'ils avaient reçu. Ce magistrat a répondu en ces termes :

« Permettez-moi, avant de nous séparer, de vous remercier cordialement au nom de la ville de Laon de la bonne pensée que vous avez eue de la choisir pour

être cette année le siége de vos assises archéologiques, et de la mettre ainsi à même d'apprécier aussi vivement qu'ils le méritent les résultats de vos recherches studieuses et de vos intéressants travaux; travaux depuis longtemps déjà précieux pour la science et qui continuent de donner à celle-ci une impulsion de plus en plus utile. Que Messieurs les membres des diverses sociétés savantes qui se trouvent réunis ici veuillent bien aussi accepter l'expression de notre gratitude pour l'empressement qu'ils ont mis à se joindre à nous et à réchauffer par leur présence et surtout par l'intérêt qu'ont offert leurs communications l'éclat de cette solennité scientifique. Bien qu'étranger à vos études, Messieurs, bien que n'appartenant qu'à titre de membre honoraire à la Société académique de Laon, vous avez eu l'obligeance de m'appeler à prendre place à votre bureau. C'est un honneur que vous avez voulu faire à la ville dont je suis le représentant. Souffrez que je vous en remercie en son nom et que je vous exprime combien, en mon particulier, j'en suis reconnaissant. »

La séance publique de clôture où assistait un nombreux et brillant auditoire était composée de cinq intéressantes lectures qui ont été faites par MM. l'abbé Corblet, Cocheris, l'abbé Poquet, Maton, archiviste de Laon et de Marsy, procureur impérial à Compiègne.

Le 3 septembre, le Congrès était terminé, et chacun de ses membres regagnait ses foyers ou portait ses pas dans les régions qu'il s'était promis d'explorer à loisir.

A. JANVIER.

Une Question de droit littéraire.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE.

Monsieur et cher Confrère,

Je lis dans le numéro d'Août de la *Revue*, page 384, quelques mots bienveillants pour mes *Vies des Saints de l'église de Poitiers*. Je dois vous en remercier, puisque vous voulez bien contribuer par cette mention *honorable* à faire connaître ce livre que j'ai écrit dans un but de propagande religieuse, non moins que d'érudition historique. Mais je crois devoir répondre à un doute que vous émettez sur l'omission de la *Table analytique et raisonnée*, omission que vous dites avoir remarquée dans plusieurs exemplaires; la table, en effet, ne se trouve que dans un fort petit nombre possédé par moi seul.

Cette différence entre certains exemplaires d'une même édition est un fait bibliographique assez curieux, pour que j'accepte l'occasion que vous m'offrez de le présenter à l'appréciation des hommes compétents, ne fût-ce que pour démontrer ce qu'un auteur perd toujours en cas semblable, à des concessions dont le public peut bientôt lui-même avoir à souffrir.

Aucun travail n'est plus sérieux et ne doit être plus consciencieusement étudié que l'hagiographie ; car, avant tout intérêt personnel de l'auteur, celui de la religion y est engagé. J'exprimais donc dans ma préface quels soins laborieux j'avais cru devoir prendre en conscience de ce livre, qu'une haute et précieuse approbation devait recommander aux fidèles ; et tout en m'occupant de ceux-ci, je n'avais pas moins l'intention d'offrir aux hommes du monde, amis des études historiques, une suite de renseignements sûrs où ils puisassent au besoin. C'est pour aider ces derniers que ma table fut composée en dernier lieu.

Il y a des éditeurs qui se posent hardiment en juge des travaux qu'ils impriment, et qui décident en maîtres de l'opportunité de telle partie du livre, sous prétexte qu'ils en ont acheté la propriété. Cette prétention fut celle de mon éditeur ; il se dit qu'une ou deux feuilles de plus, ajoutées aux neuf dont se composait mon ouvrage, ajouterait aussi deux ou trois centimes par exemplaire à la somme de 1 franc 25 centimes qu'il voulait le vendre. Aussi, quoique ayant cédé, après une explication donnée par moi, aux raisons qui me faisaient tenir à ma table, M. Oursin revint sur cette convention, et m'amena en fin de cause, et pour terminer un différent toujours ennuyeux, à sacrifier cet appendice nécessaire. Mais je tenais à en munir du moins les exemplaires que je m'étais réservés comme droit d'auteur, et il consentit à me donner deux cents exemplaires de la table, sans songer, malgré l'observation que je lui en fis, qu'il se condamnait ainsi à des frais qui n'eussent été augmentés que de bien peu, s'il avait profité de cette composition pour tout son tirage. Voilà pourquoi, Monsieur, le public est privé, en-dehors de toutes mes intentions, d'un moyen d'étude que je voudrais voir ajouter à tous les livres sérieux, dont il ouvre instantanément les pages à des recherches que n'arrêtent plus ni difficultés ni longueurs.

Cette question n'en est pas une pour personne, et vous l'avez résolue vous-même, Monsieur le directeur, en vous demandant si l'omission que vous avez remarquée était de mon fait ou de celui d'un autre. Elle ne pouvait venir de moi : j'ai fait preuve de mes idées à cet égard, en complétant par une vaste table mon *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, plusieurs volumes des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, et les dix premiers volumes du *Bulletin monumental*. En surchargeant de ces travaux plus utiles qu'attrayants une vie qui est loin d'être désoccupée, je sais bien que je suis utile, et c'est quelque chose que de travailler au profit de la science et des travailleurs. C'est donc à l'éditeur que le public éclairé doit attribuer ce défaut de naissance que supporte mon dernier livre.

Agréez, Monsieur et cher Confrère, tout mon dévoûment amical.

L'ABBÉ AUBER.

Poitiers, 30 août 1858.

CHRONIQUE.

— Un de nos collaborateurs nous écrit: M. l'abbé Decorde vous a signalé deux exemples du Saint-Esprit représenté sous forme humaine. Je puis vous en citer un autre que j'ai observé en 1845 dans l'église de Saint-Lô (Manche): c'est un vitrail où les trois personnes de la sainte Trinité sont figurées sous forme humaine. Dieu le Père est au centre, tenant la boule du monde ; Dieu le Fils est à sa droite; à la gauche, l'Esprit-Saint tient une plume de la main droite; une colombe nimbée repose sur sa gauche. Ce vitrail qui est fort mutilé, m'a semblé dater de la fin du xve siècle. Il a été reproduit, mais d'une manière très-incorrecte, dans l'*Album des Arts au moyen-âge* de M. du Sommerard.

— Un de nos abonnés, M. Bion, chanoine-honoraire de Rodez, nous écrit à la date du 3 septembre : « Je suis bien aise de vous prouver, par un exemple, combien il est utile et nécessaire de répandre et de vulgariser les connaissances archéologiques. Il s'agit d'un grand tableau placé dans une église de ville, et peint il n'y a que deux ou trois ans. L'artiste a voulu représenter saint Jean l'Evangéliste donnant la sainte communion à la sainte Vierge. Voici les principaux traits de cette œuvre inqualifiable. On voit à droite un autel sur les bords duquel est suspendue ce que nous appelons une garniture festonnée et brodée. Cet autel est précédé d'un marche-pied à un seul degré. Saint Jean est sur le marche-pied, tournant le dos à l'autel. Il n'a pas d'autre vêtement qu'une aube à manches étroites, serrée très-haut par un cordon dont les bouts ne paraissent pas. De son cou pend une étole rouge, étroite et longue, terminée en forme de battoir. De la main gauche, il tient un ciboire à large coupe qu'il porte sous la figure de la Vierge, et de la main droite il lui met une hostie blanche et ronde dans la bouche. La Vierge, qui paraît bien plus haute de taille que l'apôtre, est à genoux sur le marche-pied. Elle est presque toute enveloppée dans un manteau bleu qui a une longue queue. La tête est couverte d'un voile vert qui ne laisse voir que la figure et la bouche qui s'ouvre pour recevoir la sainte Eucharistie. A droite et à gauche de la Vierge, deux anges bien vêtus et ailés, à genoux, soutiennent la nappe de la communion dont la Vierge paraît saisir avec empressement les bords, de ses deux mains. L'ange du côté gauche fait passer la patène sous la figure de la Vierge. Entre saint Jean et la Vierge paraît l'aigle symbolique qui relève la tête et regarde l'apôtre. Ce qu'il y a d'étonnant et de fâcheux, ce n'est pas tant que de pareils anachronismes aient été commis par un peintre, mais qu'ils aient été acceptés, richement payés, encadrés et placés en lieu très-honorable, par des prêtres fort instruits d'ailleurs dans les sciences ecclésiastiques. »

— M. Valère Martin, dans l'*Inventaire artistique et archéologique du diocèse d'Avignon*, que publie actuellement la *Revue des Bibliothèques paroissiales*, décrit

ainsi un tableau de saint Benoît de Cavaillon, qui représente l'adoration du Sacré-Cœur : « Cette grande toile expose dans son champ un cœur couronné d'épines et rayonnant de lumière, vers lequel saint François de Sales, dans son costume traditionnel, sainte Brigitte en crosse abbatiale, et saint Benoît, chevalier romain, élèvent leurs adorations dans des attitudes diverses. Cette composition, qui peut être attribuée au commencement du siècle dernier, et dont nous ne saurions que louer la correction artististique et l'expression religieuse, soulève à notre grand regret une question que nous ne pouvons nous dispenser d'aborder, question complexe en ce qu'elle touche à l'orthodoxie de l'art et à la vérité historique. Sous le premier rapport, est-il permis de représenter le cœur de Jésus, abstraction faite de son corps? évidemment non. Le corps de Notre-Seigneur est hypostatiquement uni à son âme et à sa divinité, selon l'enseignement de la théologie. Mais cette âme et cette divinité, ne résidant pas plus dans le cœur matériel de Jésus-Christ qu'en toute autre partie de son corps, il est formellement interdit à l'art chrétien de séparer le cœur du corps de l'Homme-Dieu. On comprendra que nous ne puissions faire ici une dissertation sur ce sujet. Au reste, la classe de lecteurs à laquelle s'adresse la *Revue* étant généralement familiarisée avec ces sortes de matières, voudra bien se charger de développer nos motifs et d'en tirer la conclusion. Pour nous, nous prétendons qu'une représentation telle que celle qui nous occupe, exposée dans un temple catholique où la peinture a mission d'enseigner (*erudiri populum*), est en contradiction flagrante avec les prescriptions de l'Eglise, et en particulier avec les principes posés par le Concile de Trente, principes si habilement développés par de savants exégètes. Sous le second rapport, nous demanderons comment il se fait que le Sacré-Cœur que l'Eglise n'honore d'un culte spécial que depuis le milieu du XVIIe siècle, ait pour adorateurs saint François de Sales qui florissait au XVIe, sainte Gertrude que revendique le XIVe, et surtout saint Benoît, martyr des premiers temps de l'Eglise? Tout au plus pourrait-on admettre que le grand évêque de Genève et que la sainte abbesse de Heldelfs aient professé cette tendre dévotion, au moins dans son esprit, en dirigeant plus particulièrement leur piété vers la charité, la miséricorde et la mansuétude du Sauveur des hommes; mais il est plus que douteux que le guerrier romain dont la foi neuve conquit sans doute la palme du martyre en refusant aux idoles l'encens prescrit par quelque tyran, il est plus que douteux, disons-nous, qu'il fût arrivé si rapidement à un degré de mysticisme aussi développé. »

— Mgr. Angebault, évêque d'Angers, vient de publier une éloquente lettre pastorale sur le chant religieux. Elle se termine par d'excellents conseils pratiques dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire que quelques lignes : « Nous faisons donc un appel à tous et surtout à nos bien chers coopérateurs. Nous commencerons d'abord par les écoles. Le chant autrefois était prescrit, maintenant encore il fait partie de l'enseignement, et nous savons que les autorités préposées à l'instruction publique favoriseront nos vues pour le bien. Nous vous invitons donc, Messieurs et chers Coopérateurs, à vous entendre avec

MM. les instituteurs, avec les Frères, afin d'initier leurs enfants au chant des cantiques et au chant des psaumes. Avec leur agrément, MM. les curés, ou à leur défaut MM. les vicaires, pourraient, à la fin des classes, ou pendant les soirées d'hiver, pour les enfants des bourgs, les exercer à chanter les morceaux les plus usuels et surtout les psaumes. A cette intention, nous faisons ajouter à la fin des nouveaux Paroissiens, le chant noté des *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus*, *Agnus Dei*, avec quelques hymnes pour les saluts. Nous engageons les bienfaiteurs ou MM. les curés à donner ces livres comme récompense aux enfants, ou pendant l'année, ou à l'époque de la distribution des prix. Nous verrons avec plaisir les fabriques porter sur leurs budgets les sommes nécessaires pour ces achats de livres. Enfin, quand les enfants seront assez façonnés, nous engageons MM. les curés à les recevoir dans le chœur, ou dans le sanctuaire, afin de fortifier le chant par cette masse de voix. D'abord ils chanteront mal, puis un peu mieux, puis bien, et vos efforts seront couronnés par le succès. Il ne s'agit pas de faire des artistes pour chanter des *solo*, il faut au contraire grouper les voix et obtenir des effets d'ensemble. Tel était le principe d'un homme éminent dans son art, M. Choron, enlevé trop tôt à la science et à l'Eglise. »

— M. le comte Amédée de Beaufort, auteur de l'*Histoire des Papes*, de *Lettres sur l'Italie*, de l'*Esprit de Vie*, etc., est mort à Bruxelles le 28 juillet, à l'âge de 53 ans. On connaît les nombreux services qu'il a rendus à la religion et à la science comme inspecteur-général des sciences, des lettres et des arts, président de la commission royale des monuments, membre du conseil héraldique, rédacteur de la *Revue de Bruxelles*, etc. C'est M. de Beaufort qui a créé le beau Musée d'armures et d'antiquités de la porte de Hal. C'est lui aussi qui a obtenu du gouvernement belge l'établissement de la collection de tableaux historiques qui a été ouverte depuis peu d'années au Musée de Bruxelles.

— Mgr. Fioramonti, secrétaire de Sa Sainteté Pie IX, pour les lettres latines, a adressé un bref de félicitation à notre collaborateur M. Doublet de Boisthibault, pour son ouvrage sur les *Vœux des Hurons*, dont il a été rendu compte dans notre *Revue*. (Tome II, page 89.)

— La *Diaphanie*, vantée récemment par quelques journaux, consiste à chromolithographier des sujets quelconques et à les étendre ensuite devant une fenêtre vitrée pour leur faire produire approximativement l'effet de vitraux coloriés. M. l'abbé Auber, dans le *Bulletin monumental*, condamne avec raison, cette décoration de mauvais goût. « On comprend bien, dit-il, que cet expédient ne peut être pris au sérieux dans une église, et n'est bon tout au plus que pour embellir, en manière d'enfantillage innocent, les chapelles des petites filles de bonne maison... De telles idées trouvent toujours des gens assez forts pour les admirer, d'autant plus que les journaux de la capitale ont annoncé la *diaphanie* à grand bruit de réclame, et exhorté tous les curés de l'Empire à se faire servir... C'est pourquoi je me hâte de le dire : il ne faudrait pas éveiller une telle idée, que beaucoup trop de gens sans expérience pourraient adopter sur la foi d'une parole

hasardée, et dont nous verrions bientôt, ce qu'à Dieu ne plaise! beaucoup d'églises rurales se *décorer* faute de mieux..... Traitons donc la *diaphanie* (ainsi appelée d'un nom très-peu spécial, puisqu'il pourrait convenir à tant d'autres choses), traitons-la comme un amusement qui peut avoir son utilité commerciale; faisons-en des stores pour nos antichambres, des camaïeux pour nos courtes-pointes, des transparents pour nos lampes, des étoffes pour nos parapluies... J'y consens. — Mais des verrières d'église! J'en appelle à qui veut et respecte l'art. Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux cent fois à chaque fenêtre deux ou trois mètres de calicot rouge? Ne voyez-vous pas que votre diaphanie est aux vitraux *sacrés* de nos temples ce que les procédés mécaniques sont au talent, ce que le *singe* est au crayon d'un artiste, la *potiche* à la porcelaine de Sèvres et du Japon? J'ose bien espérer que personne ne sera d'assez pauvre humeur pour accrocher, comme on l'indique, « avec des pointes *en-dedans* des fenêtres » ces bariolages malencontreux, au risque d'y perdre quelque argent, de faire oublier la véritable peinture, et de traiter le lieu saint comme le vestibule d'un parvenu de mauvais goût. »

— M. J. Quicherat vient de publier une notice, dans la *Correspondance littéraire*, sur un nouveau monument relatif à Jeanne-d'Arc et presque contemporain de la célèbre héroïne. C'est une tapisserie découverte à Lucerne, et représentant l'entrée de Jeanne d'Arc à Chinon. Le style de la composition paraît tout français, bien que l'inscription soit en allemand. Jeanne-d'Arc est couverte d'une armure sous une veste sans manche (huque) et tient à la main son glorieux étendard. Or, on sait que lorsqu'elle se présenta à Chinon, elle était vêtue en valet d'armée: cette composition est donc purement légendaire. « Il ne faut pas y chercher non plus, dit M. Quicherat, la ressemblance des personnages; mais leur ajustement, surtout celui de la figure principale, est conforme aux renseignements que nous fournissent les documents authentiques. Il est incontestable que le dessinateur a opéré d'après des notes recueillies ou des détails donnés de bouche par quelqu'un qui avait vu la Pucelle, dans le temps où elle était à la tête des armées. » Cette précieuse tapisserie a été achetée par M. le marquis d'Azeglio, qui a bien voulu en faire jouir temporairement le public, en l'exposant dans une galerie du Musée de Cluny.

— Le président de la section d'archéologie et des beaux-arts de la Société impériale des sciences et des belles-lettres de Cracovie, nous prie d'annoncer qu'une grande exposition d'antiquités et d'objets d'arts aura lieu à Cracovie, du 11 septembre au 11 décembre 1858. Les archéologues français trouveront bon accueil dans cette cité et pourront y étudier un grand nombre d'antiquités byzantines de la plus haute importance.

J. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. *

La Sagesse chrétienne, ou les principales vérités du Christianisme établies sur les principes propres de la sagesse, par le P. Jean Guilleminot, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue par le P. Cadrès, de la même Compagnie. 3 vol. in-12 (8 fr.).

Le P. Guilleminot avait rédigé cet ouvrage pour exposer et établir sur des principes incontestables *les principales Vérités du Christianisme.* On y trouvera un résumé clair et substantiel des études et de l'enseignement de ce savant et modeste religieux. Doctrine exacte et solide, justesse et vigueur de raisonnement, vues grandes et élevées, style ferme et concis, telles sont les qualités qui le distinguent. Le plan est conçu avec sagesse et exécuté avec talent. Partout on sent le théologien s'exprimant avec cette autorité que donnent le savoir et l'expérience; l'homme de Dieu cherchant à embrâser les âmes de ce feu céleste qu'il a puisé dans ses entretiens avec le Seigneur. Jean Guilleminot mourut en 1680. On lui doit divers ouvrages estimés sur la philosophie, sur la théologie, sur Aristote. Le P. Cadrès, en faisant réimprimer la *Sagesse chrétienne*, dont les éditions de 1674 et de 1681 étaient devenues introuvables, a eu le bon goût de laisser au style de Guilleminot sa physionomie antique et ce ton simple et naturel du XVIIe siècle que rien ne saurait remplacer. X.

Description archéologique et historique du canton de Gamaches, par M. F. I. Darsy. Amiens, 1858, in-8° de 260 pag. et 4 lithogr.

L'auteur de cette excellente statistique donne d'abord un aperçu général du canton de Gamaches (Somme); il décrit ensuite chacune des quarante communes qui le composent. Il indique les diverses orthographes que les noms de lieux ont subies successivement. Il résume les faits historiques, décrit les monuments, constate les trouvailles d'antiquités. Il n'oublie point les annexes ou secours, débris anciens, qui furent parfois des paroisses, non plus que les antiques abbayes dont les ruines jonchent le sol de la vallée de la Bresle. Un des plus beaux objets d'art qui ait échappé, dans ce canton, au vandalisme de 1793, est le reliquaire de Beauchamp. « Ce reliquaire, dit M. Darsy, est en argent doré d'un très-bon style ogival. Son poids est de 1 kilog. 375 gr., sa hauteur de 50 centimètres. Dans 28 petites cases sont déposées les reliques de divers saints. Au centre, une croix en bois de la vraie croix, et dans ses quatre angles: *de vestibus xpi; de sudario xpi: de l'espoge xpi; de sepulcro xpi.* Sous deux clochetons latéraux on remarque: d'un côté, la statuette de saint Jean, tête nue, cheveux et barbe

* Les ouvrages dont *deux* exemplaires sont adressés à la Revue sont annoncés sur la couverture, indépendamment du compte-rendu qui peut leur être consacré dans le Bulletin bibliographique.

frisés, l'agneau sur la main gauche, le manteau relevé sur le bras droit; de l'autre côté, une statuette barbue, dont la main droite semble avoir tenu quelque chose autrefois, peut-être les clefs de saint Pierre ou le lis de saint Joseph; l'autre main soulève son manteau, sa tête est nue. Dans une niche centrale, entourée de quatre arcatures subtrilobées et surmontées d'un fronton triangulaire garni de crochets, est la Vierge Marie, couronnée d'un diadême, portant sur le bras gauche l'Enfant-Jésus, dont la tête nue est frisée. Il étend par derrière sa main sur la chevelure longue et pendante de sa Mère. La main droite de la Vierge a tenu probablement un sceptre ou un lis, car on aperçoit le vide où passait la tige. Au-dessus du clocheton principal en forme de pyramide, on voit l'archange saint Michel, tenant une arme, ou plutôt un étendard brisé; ses ailes ont presque entièrement disparu. Les vêtements de toutes ces statuettes ont une certaine ampleur et sont bien agencés. En résumé, ce reliquaire est d'un très-bon goût. Il nous semble du XIVe siècle. »

Histoire de saint Véran, par M. l'abbé J.-F. André. Paris 1858, A. Pringuet, in-12 de 160 pages, tiré à 100 exemplaires.

Saint Véran, dont on ignore le berceau, évangélisa les environs de Vaucluse, vers le milieu du VIe siècle. Après avoir fait un assez long séjour en Ligurie, l'ancien anachorète de Vaucluse devint évêque de Cavaillon. Il mourut à Arles vers l'an 590. On voit encore dans la crypte de l'église de Vaucluse le tombeau qui reçut les dépouilles du saint évêque. C'est un sarcophage de deux mètres de longueur, dont le couvercle est couvert et qui repose sur deux socles de colonnes antiques.

Saint Véran est représenté tenant enchaîné un dragon ailé; est-ce un symbole de sa longue lutte avec l'idolâtrie, de ses conquêtes spirituelles sur le démon? Ou bien cet attribut, comme le prétend la tradition, est-il un souvenir d'un serpent marin, monstre réel, qu'aurait dompté le saint anachorète dans la forêt du Leberon. M. André n'ose point se prononcer à ce sujet. La même question peut être posée pour les légendes et l'iconographie de saint Romain de Rouen, saint Germain d'Ecosse, saint Julien du Mans, saint Marcel de Paris, saint Léonard, saint Samson, saint Sylvestre, sainte Marthe, etc. Sans décider la question, il est bon de remarquer que le serpent de mer n'est pas une invention de l'ancien *Constitutionnel*. Sans parler de Maxime de Tyr, de Diodore de Sicile et de Suetone qui décrivent des serpents de cinquante ou cent pieds de longueur, sans rappeler les récits de Grégoire de Tours, d'Olaüs Magnus, d'Albert-le-Grand et des biographes du moyen-âge, nous nous bornerons à rappeler que M. Berger de Xivrey, dans un rapport à l'Institut, a constaté historiquement l'existence du serpent de mer.

M. l'abbé André a su grouper dans un petit nombre de chapitres un grand nombre de faits inconnus et faire revivre dans son récit une des plus belles figures épiscopales du VIe siècle.

Une Visite à Notre-Dame de Noyon, par M. l'abbé Laffineur, supérieur du petit séminaire de Noyon. Noyon, 1858, in-8° de 134 pages et 4 lithogr.

La monographie de Notre-Dame de Noyon, publiée aux frais du gouvernement par MM. L. Vitet et Ramée, n'est pas accessible à toutes les bourses. Une notice courte, exacte, claire, débarassée des termes trop techniques qui effraient beaucoup de lecteurs, était donc nécessaire à ceux qui veulent visiter avec fruit un des plus admirables monuments du XIIe siècle : c'est le but que s'est proposé M. l'abbé Laffineur. Il donne en outre d'intéressants détails sur le cloître, la salle capitulaire et la bibliothèque canoniale. Cette bibliothèque est peut-être la seule en France que la Révolution de 93 ait oublié de confisquer au profit de l'Etat. Elle est restée la propriété de la fabrique paroissiale. Nous y avons surtout remarqué une riche collection d'auteurs mystiques des XVIe et XVIIe siècles, dont beaucoup sont devenus d'une excessive rareté.

Œuvres complètes de saint Louis de Gonzague, traduites en français, par M. l'abbé A. Ricard. Paris, 1858, in-18 de 168 pages (1 fr.).

Saint Louis de Gonzague n'a vécu que vingt-quatre ans et n'a jamais écrit que pour lui-même. Aussi ses œuvres complètes sont elles fort courtes. On pourra peut-être les augmenter prochainement de *Commentaires sur un traité de la pénitence* qu'on vient de découvrir tout récemment et que lui attribuent des critiques compétents. Une collection des œuvres du patron de la jeunesse chrétienne avait été publiée en 1850 à Cologne, par M. Heuser : M. Ricard, en traduisant en français ces opuscules latins, et en y ajoutant quelques autres, aura contribué à mieux faire connaître encore l'admirable esprit de piété qui animait saint Louis de Gonzague.

Le Théâtre de Champlieu, par M. Peigné-Delacourt. Noyon, 1858, in-8° de 40 pages et 8 planches.

Une récente discussion s'est élevée sur l'origine du théâtre dont on a découvert les ruines à Champlieu (Oise). MM. Merimée, Viollet-le-Duc, de Saulcy ont cru y reconnaître un des cirques que le roi Chilpéric fit élever en 577 dans le Soissonnais ; il n'aurait servi qu'à des combats d'animaux sauvages. M. Vol de Conantray attribue à Valentinien Ier (364-375) la construction de cet édifice. M. Peigné-Delacourt pense qu'il a été construit de l'an 375 à 425. Il établit que les ruines de Champlieu appartiennent à un théâtre et non à un cirque, que la construction présente tous les caractères d'une œuvre romaine ; que certains moëllons couverts de lignes en losanges, en zigzags et en arêtes, peuvent bien dater en effet de l'époque mérovingienne, mais qu'ils font partie de renforts supplémentaires ajoutés à l'œuvre romaine primitive. De nouvelles fouilles doivent être faites prochainement à Champlieu ; elles confirmeront sans doute l'opinion que M. Peigné nous paraît avoir défendue par des arguments extrêmement solides.

J. CORBLET.

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN.

LE CHRISTIANISME ET LES ÉGLISES

DANS LA CHINE ET LA TARTARIE ORIENTALE

AVANT LE XVIIe SIÈCLE.

Depuis les recherches qu'on a faites sur les grandes corporations ou sur les architectes particuliers qui couvrirent autrefois l'Europe de monuments chrétiens, un vif intérêt s'attache à cette question importante. On est heureux toutes les fois qu'on peut faire revivre un nom ignoré, ou connu seulement d'un petit nombre de savants. Aujourd'hui que la Chine ouvre ses portes au catholicisme, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur le mouvement qui, à différentes époques déjà trop méconnues, éleva des temples au vrai Dieu dans ces régions lointaines.

On sait que la tradition du christianisme porté dans la Chine par saint Thomas est consacrée dans un bréviaire malabare, écrit en chaldéen. Les constitutions synodales du patriarche Théodose parlent du métropolitain de la Chine. Arnobe qui vivait au troisième siècle et fut le maître de Lactance, compte les Chinois parmi les peuples qui, de son temps, avaient embrassé la foi de Jésus-Christ.

Sous le règne de Thaï-Tsoung, qui aimait à s'environner de savants et de lettrés, l'an 635, arriva de Ta-Tsin, c'est-à-dire de l'empire romain, une colonie de prêtres, sous la conduite d'O-Lo-Pen, homme d'une grande vertu. O-Lo-Pen présenta à l'empereur les Saintes Ecritures,

qui furent traduites en chinois et publiées par un décret impérial. Ce fait est révélé par une inscription chinoise découverte à Si-Gan-Fou, en 1625.

Cette inscription, dont les savants ont reconnu l'authenticité, est très-étendue, et on en voit un *fac-simile* réduit à la Bibliothèque impériale. On y lit que l'empereur Thaï-Tsoung ordonna à tous ses officiers d'élever à Si-Gan-Fou, alors capitale de la Chine, un temple au Dieu des chrétiens, et d'y établir vingt bonzes (ou prêtres).

Déjà sans doute la Chine pouvait avoir des églises, puisque l'Evangile y était librement annoncé dès les premiers siècles du christianisme; mais l'inscription de Si-Gan-Fou nous révèle le nom même de l'empereur qui ordonna des constructions nouvelles. Nous allons donner l'analyse de ce monument si précieux pour l'archéologie.

Kao-Tsoung, successeur de Thaï, marcha sur les traces de son père : il bâtit de nouvelles églises. Par ses soins, les temples consacrés au vrai Dieu brillèrent d'un nouvel éclat et remplirent tout l'empire chinois. Sous son règne, le livre de la sagesse fut publié partout; O-Lo-Pen fut élevé en dignité, commis à la garde de la grande loi, et devint grand pontife de la religion chrétienne. D'autres pontifes lui furent adjoints, les temples remplirent toutes les villes, et les familles furent comblées d'une félicité admirable.

Sous l'impératrice Wou-Heou, la persécution commença contre la religion du Christ. Au commencement du règne de Hiven-Tsoung, l'an 712, la persécution régnait encore; mais Lohan, pontife d'une grande vertu, Kiilie et Koueï-Siou, prêtres illustres, relevèrent la religion abattue et en réunirent les membres dispersés.

L'empereur lui-même, Hiven-Tsoung, marcha dans la voie de la sainteté et cultiva la véritable sagesse. Il ordonna à Nim-Koue et à quatre autres rois d'aller en personne visiter l'église des chrétiens, et d'avoir soin qu'on y célébrât le culte divin ; il fit placer dans les églises les portraits de ses prédécesseurs. L'an 744, il y eut un bonze ou prêtre de l'empire romain, nommé Kiiho, qui vint en Chine saluer l'empereur. Hiven-Tsoung ordonna au bonze Lohan, au bonze Pulun et à cinq autres d'offrir ensemble, avec Kiiho, le saint sacrifice dans le palais de Him-Kim ; il fit suspendre à la porte de l'église une inscription écrite de sa main. Cette tablette brilla d'un vif éclat, et dès lors toute la terre eut un grand respect pour la religion du vrai Dieu.

Monté sur le trône de son père en 756, Sou-Tsoung bâtit à grands frais des églises chrétiennes. Il marcha sur les traces de ses aïeux. Il eut pour successeur Thaï-Tsoung II, doué de toutes les vertus civiles et

militaires. Tous les ans, au jour de la Nativité de Jésus-Christ, ce prince donnait à l'église des parfums célestes, et distribuait à la multitude chrétienne des viandes impériales, pour rendre la fête plus remarquable.

Kouo-Tsey, premier président de la cour ministérielle et roi de Fen-Yam, fut d'abord généralissime des armées dans Sofam. Il fut admis familièrement dans la chambre de l'empereur ; il était *les ongles et les dents de la république*. Cet homme célèbre s'appliqua à la conservation des vieilles églises ou à leur agrandissement. Il élevait à une grande hauteur leur toit et leurs portiques, et les embellissait, de manière que ces édifices, *pareils à des faisans*, semblaient déployer leurs ailes pour voler dans les nues.

Ainsi parle le monument de Si-Gan-Fou, qui faisait le désespoir de Voltaire, et que les savants ont vengé contre les sarcasmes du philosophe de Ferney. Il nous révèle assez de noms illustres que l'art chrétien doit inscrire dans ses annales; il nous fait aussi connaître l'auteur de cette inscription. C'était Liou-Sieuyen, conseiller du palais, qui l'écrivit en 781, la seconde année du règne de Thaï-Tsoung II. Le bonze ou prêtre Nim-Xou, pontife de la religion véritable, gouvernait alors la multitude des chrétiens dans la contrée orientale de l'empire.

Le christianisme florissait encore dans la Chine au IXe siècle, et d'autres relations nous apprennent qu'en 877, beaucoup de chrétiens périrent à la prise de Cumdan, aujourd'hui Canton, par un chef de rebelles.

Plus tard, nous trouvons d'autres relations des Chinois avec les chrétiens d'Occident. Le grand khan des Tartares, qui étendait sa domination jusqu'à la Chine, était chrétien lui-même. Il eut des relations amicales avec le pape Alexandre III, et en obtint pour les fidèles de son empire une église à Rome et à Jérusalem. Saint Louis, Grégoire IX, Innocent IV, eurent des rapports avec les chefs orientaux.

Koublaï ou Chi-Tsou, empereur de la Chine, avait entendu beaucoup parler de la foi chrétienne. Il envoya des ambassadeurs au Souverain-Pontife, et leur commanda de lui rapporter un peu d'huile de la lampe qui brûlait à Jérusalem devant l'autel du Saint-Sépulcre. Les ambassadeurs devaient demander au pape Clément IV cent prêtres bien instruits de la loi chrétienne, capables de l'enseigner au peuple et de le détourner du culte des faux dieux. Arrivés à Saint-Jean-d'Acre, ils furent reçus par l'archidiacre Thébald, internonce apostolique en Palestine. Clément IV venait de mourir, et Thébald l'avait remplacé sur le trône pontifical sous le nom de Grégoire X. Le Pape voulut revoir les

ambassadeurs chinois, et leur remit une lettre pour le grand monarque Koublaï, avec l'huile du Saint-Sépulcre et une exposition de la loi chrétienne. Il leur adjoignit deux frères Prêcheurs, Nicolas et Guillaume de Tripoli, pour éclairer les Tartares des lumières de l'Evangile. L'empereur ne tarda pas à recevoir le baptême, selon le récit des ambassadeurs.

Une autre ambassade assez nombreuse vint aussi du côté de l'Orient au concile de Lyon, en 1274. Le grand khan Abaga, feudataire de Koublaï, venait implorer le secours des chrétiens contre les musulmans. L'un des ambassadeurs et deux autres Tartares ayant embrassé la foi de Jésus-Christ, furent solennellement baptisés à la cinquième session du concile de Lyon, le 16 juillet de la même année. Abaga lui-même ouvrit les yeux à la lumière de l'Evangile, et célébra la Pâque avec les chrétiens dans la ville de Hamadan, où il s'était retiré après l'échec qu'il venait d'éprouver sous les murailles d'Edesse.

Abaga avait à peine accompli cet acte religieux qu'il descendait dans la tombe, laissant deux fils, Argoun et Kandgiatou, et un frère nommé Nicoudar, baptisé sous le nom de Nicolas. Au préjudice de ses neveux, Nicoudar monte sur le trône, renie sa foi pour embrasser le mahométisme, et devient le plus ardent persécuteur des chrétiens. Leurs églises, en grand nombre, sont livrées au pillage et à la dévastation. Les chrétiens désolés vont offrir leur secours à l'héritier du trône ; Argoun chasse l'usurpateur et reçoit l'investiture de son grand-oncle, l'empereur de la Chine. Imitateur de la piété paternelle, bien qu'il n'eût pas encore reçu le baptême, le jeune monarque relève de leur ruine les églises abattues par l'apostat. Nouveau Constantin, Argoun avait décoré de la croix ses étendards et ses armes, et triomphé au nom du Christ.

Déjà le pape Nicolas III avait envoyé aux chrétiens de l'extrême Orient cinq frères Mineurs, Gérard de Prato, Antoine de Parme, Jean de Sainte-Agathe, André de Florence et Mathieu d'Arezzo. D'autres missionnaires ne tardèrent pas à se joindre à leurs frères et convertirent un grand nombre de Tartares.

L'an 1288, Nicolas IV, aussi disciple de saint François, se servit non-seulement des religieux de son ordre, mais encore des Dominicains, pour porter la lumière de l'Evangile aux nations les plus lointaines. Parmi ces peuples, nous voyons encore figurer les Tartares orientaux, qui avaient déjà un assez grand nombre d'évêques. La religion chrétienne y devint très-florissante sous la protection de Koublaï. Ce prince avait bâti la ville de Pékin, où il établit sa résidence. Deux reines puissantes, Elégage et Tuctane, embrassèrent publiquement la foi de

Jésus-Christ, et la propagèrent si bien que le Souverain-Pontife leur écrivit à chacune une lettre, datée du 13 avril 1288. Le même jour, il écrivait une autre lettre à Sabadin Arkaon, l'un des ambassadeurs de l'Orient, récemment converti à la religion chrétienne.

Trois ans après, Nicolas IV écrivait d'autres lettres au prince et aux princesses qu'illuminaient les clartés de la foi. C'étaient Carbaganda, fils d'Argoun-Khan, sa mère, Eroc-Katon, femme d'une éminente piété, et deux autres reines, dont l'une, nommée Anikoham, fut engagée par le Pape à travailler à l'éducation chrétienne des autres fils d'Argoun. Le roi lui-même avait promis de venir recevoir le baptême à Jérusalem.

Parmi les religieux de saint François qui évangélisèrent la Chine et la Tartarie orientale, il en est un que l'art chrétien doit honorer d'un culte particulier. Jean de Montcorvin, tantôt missionnaire et tantôt architecte, ou plutôt l'un et l'autre, bâtit une église dans la capitale même de la Chine, à Cambalu ou Pékin, dans les dernières années du XIIIe siècle. « Il y a six ans que je l'ai achevée, écrivait-il au vicaire général de son ordre. J'y ai fait un clocher et y ai mis trois cloches. » Cette lettre, datée de Pékin, le 8 janvier 1305 (1306), est rapportée par Wadding et par Raynald. Elle est très-intéressante, et je regrette de ne pouvoir la citer, à cause de sa longueur. Au moment où il l'écrivait, il bâtissait une autre église, la première étant devenue insuffisante. Il célébrait publiquement et en toute liberté les saints offices, aidé de onze enfants de chœur, qu'il avait dressés et parfaitement instruits. Il les avait choisis parmi cent cinquante enfants qu'il instruisait dans les lettres grecques et latines, après les avoir baptisés. Le nombre des fidèles grandissait toujours, au grand regret des Nestoriens, qui avaient infesté le troupeau.

Au milieu de ces travaux, l'architecte-missionnaire trouvait encore des loisirs pour écrire des psautiers avec des hymnes, et pour traduire le Nouveau-Testament en langue tartare. Parmi les conquêtes que l'apôtre de la foi rapporte dans sa lettre, nous devons citer un roi tributaire du grand khan des Tartares. C'était Georges, de la secte des Nestoriens, qui reçut les ordres mineurs et servit Montcorvin à l'autel, revêtu de ses habits royaux. Ce prince devint à son tour missionnaire et architecte. Il ramena à la foi catholique un grand nombre de ses sujets, et bâtit une église magnifique en l'honneur du vrai Dieu, de la Sainte-Trinité et du Pape, la nommant l'*Eglise romaine*. « Je supplie, dit en terminant le pieux narrateur, je supplie notre ministre général de m'envoyer un antiphonier, une légende des saints, un graduel et un

psautier, avec les notes, pour servir d'original ; car je n'ai qu'un bréviaire portatif, avec de courtes leçons, et un petit missel... Je suis maintenant occupé à bâtir une autre église pour diviser les enfants en plusieurs lieux. Je suis déjà vieux, et j'ai blanchi plutôt par les travaux que par l'âge, car je n'ai que cinquante-huit ans.... J'enseigne et je prêche publiquement la loi de Jésus-Christ, et si le roi Georges avait vécu, j'avais résolu de traduire avec lui tout l'office divin, afin qu'on le chantât dans tout son royaume.... »

L'année suivante, Jean de Montcorvin écrivait une seconde lettre, datée aussi de Pékin, le dimanche de la Quinquagésime. Il racontait le progrès que faisait le christianisme dans ces régions lointaines. Frère Thomas de Tolentin porta cette lettre en Europe, et vint trouver à Poitiers le pape Clément V. Le pontife, charmé des progrès de cette mission, prit sept frères Mineurs, qu'il ordonna évêques, et les envoya au secours de Montcorvin, avec une bulle pour l'ordonner lui-même évêque de tout l'Orient. L'an 1311, le Pape envoya trois autres évêques du même ordre.

Montcorvin reçut en effet la consécration épiscopale et établit son siége à Pékin. Les autres évêques furent ses suffragants. La mission grandissait toujours. Disons d'abord les noms de ceux qui continuèrent, au XIVe siècle, la construction des monuments orientaux. Une dame arménienne bâtit et dota richement à Canton une église qui devint le siége d'un évêché. Près de Canton, et dans un bois situé aux portes de cette ville, frère André en bâtit une seconde avec quelques cellules pour vingt-deux religieux. Frère André appelait cette solitude un des plus beaux ermitages de l'Orient. Il nous apprend aussi que la moisson était de temps en temps arrosée par le sang de quelqu'un de ses frères, malgré la protection de l'empereur. Frère Thomas de Tolentin, étant repassé en Orient, fut au nombre de ceux qui reçurent la couronne du martyre.

Le pape Jean XXII érigea de nouveaux évêchés chez les infidèles. Les frères Mineurs, qui les remplissaient si bien, avaient un logement spécial à la cour de Pékin. Frère Odoric y convertit plusieurs grands seigneurs. Un jour qu'il était assis avec quatre de ses compagnons à l'ombre d'un arbre, il entonna le *Veni Creator*, au moment où l'empereur passait. Le grand khan se leva sur son char, ôta son chapeau de perles, et baisa respectueusement la croix qui lui fut présentée.

Cependant, Jean de Montcorvin venait de terminer une longue et laborieuse carrière. Frère Nicolas le remplaça sur le siège archiépiscopal de Pékin, et il partit pour sa mission lointaine en 1333.

Quelques années se passent encore, et une ambassade nombreuse arrive à Avignon, de la part du grand khan et de quatre princes orientaux, qui avaient embrassé le christianisme. Ces princes étaient Fodim Joens, Gatien Tungy, Gemboga Evensi et Jean Jukoy, instruits par le célèbre Jean de Montcorvin. Ces princes demandaient au Souverain-Pontife d'entretenir avec eux des relations amicales et de leur envoyer de nouveaux prédicateurs de l'Evangile.

En 1370, le pape Urbain V envoya aussi un grand nombre de missionnaires dans la Chine, pour remplacer leurs frères moissonnés par la mort. Mais les croisades, qui avaient imprimé le mouvement religieux, étaient déjà loin ; le moyen-âge touchait à la fin de ses beaux jours, et l'Orient ne tarda pas à être replongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Saint François-Xavier a conçu le projet de rallumer dans ces régions lointaines le flambeau de l'Evangile ; la mort le surprend au milieu de sa course. Ses frères reprennent son projet à la fin du XVIe siècle. Les Pères Ricci et Adam Schall pénètrent jusqu'à Pékin, entraînent les Chinois par leurs savants travaux astronomiques, et font connaître le Maître du Ciel. A Si-Gan-Fou, la gloire du catholicisme, le Père Schall transforme les païens en architectes ; il dresse lui-même les plans d'une église, et le temple s'élève par les mains des sectateurs de Foé.

Le reste appartient à l'histoire moderne et n'entre pas dans le plan de cette notice. Comme on vient de le voir, le christianisme n'est pas sans gloire dans le passé de la Chine. Maintenant il est riche d'espérance pour l'avenir.

L'ABBÉ BARRÈRE,

De la Société impériale des Antiquaires de France.

CARREAUX A DESSINS INCRUSTÉS

POUR LE PAVAGE DES ÉGLISES.

De nombreuses recherches archéologiques ont été faites sur les carrelages, dont on retrouve les débris dans les églises et dans les monuments civils construits depuis le XIIIe jusqu'au XVIIe siècle. Les publications de MM. Deschamps de Pas, E. Amé, Ch. Bazin, E. Fleury, E. Woillez, Decorde, Petrus Schmidt, etc., se remarquent surtout parmi les dissertations parues jusqu'à ce jour sur ces produits céramiques; il reste maintenant à utiliser ces savantes monographies, surtout pour la fabrication, l'ornementation et le choix des dessins: l'appropriation de ces carreaux incrustés pouvant servir principalement au pavage de nos églises. Ces applications pratiques sont aussi indispensables pour la restauration de nos anciens monuments religieux que pour le pavage des églises nouvellement construites dans le style et dans le goût des temps passés.

Les pierres blanches, les pavés en marbre noir ou en ardoises, carrés ou octogones, les carreaux rouges monochromes avaient remplacé depuis longtemps ces carreaux à couleurs variées ou à incrustations, émaillés ou sans couverte, qui se fabriquaient jadis dans beaucoup de localités; mais l'obligation de mettre en harmonie dans une restauration, ainsi que dans une construction moderne, toutes les parties d'un édifice religieux, d'un château, d'une simple habitation même, fit établir, depuis quelques années, des fabriques de carreaux émaillés ou incrustés. Les produits de cette nouvelle industrie n'ont pas été tout d'abord complètement satisfaisants; et la difficulté de se procurer des carreaux d'une ornementation bien entendue, d'une solidité désirable, a été telle, qu'on se trouvait forcé de recourir aux dalles de pierre et aux carreaux en marbre noir.

C'est en Allemagne et en Angleterre qu'on fabrique le plus de ces carreaux incrustés et vernissés; mais leur prix très-élevé en empêche l'emploi en France. Le nombre des établissements de ce genre qui se sont formés chez nous est bien restreint; en signalant donc une fabrique de carreaux ornementés, établie depuis quatre ans dans un village situé à deux lieues de Beauvais, c'est nous rendre utile aux architectes, aux restaurateurs de nos anciennes églises et en particulier au clergé, et nous atteignons ainsi un des buts que se propose la *Revue de l'Art*

Carreaux incrustés de la F.que de M.rs Boulenger F.res d'Auteuil.

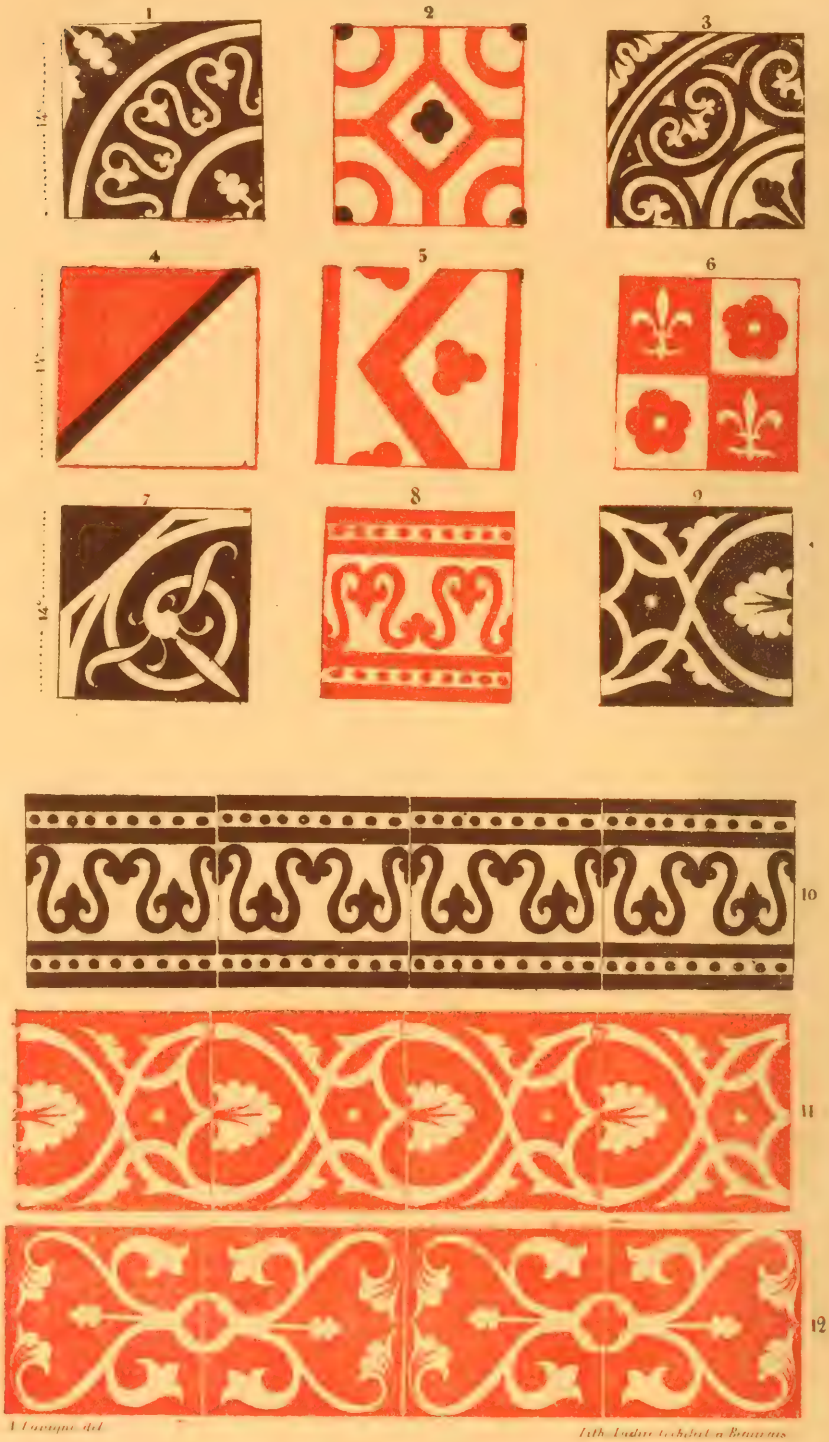

A. Lavergne del.

Lith. Andre et Schlesinger à Batignolles

15

14

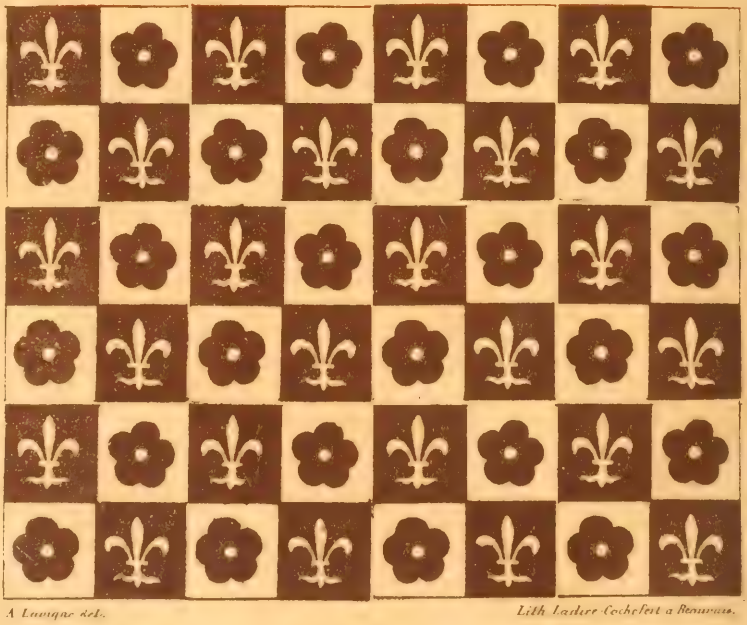

A. Lavigne del. — Lith. Lacaze Cochefert a Beauvais.

15

16

A. Lavigne del.

Lith. Ladure-Archdart à Beauvais

17

18

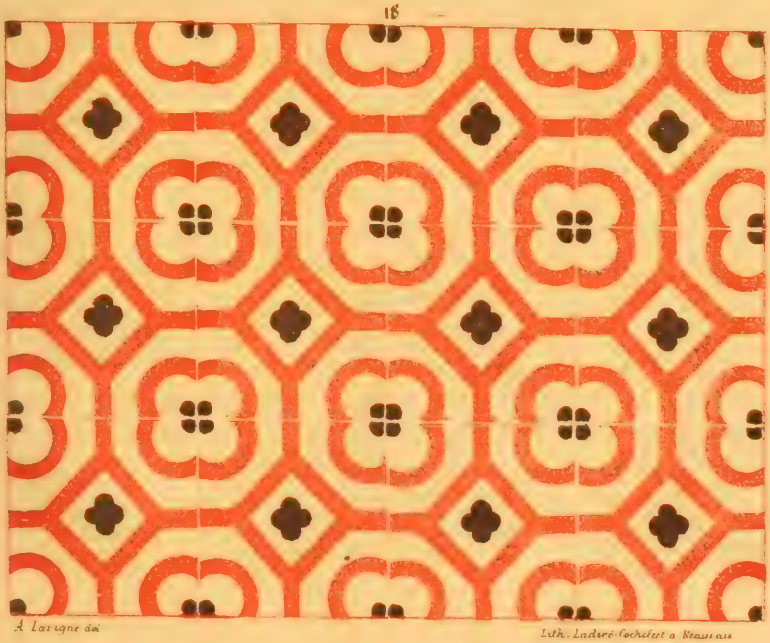

A. Lavigne del.

Lith. Ladure-Cochelet à Beauvais

chrétien. MM. Boulenger frères ont su apprécier, après des essais et une étude suivie, les ressources qu'offrent les diverses terres du pays de Bray, et surtout celles des environs de Savignies. Leur établissement est proche de ce village, si réputé par sa poterie qui jadis s'étalait sur les tables royales, mais qui, depuis trois siècles, a été détrônée par la faïence, puis par la porcelaine. Ces fabricants-artistes ont voulu relever l'industrie céramique dans ces contrées, en employant ces excellentes terres à la confection de carreaux incrustés, jouissant d'une excessive solidité, et en apportant dans le choix des dessins un goût spécialement approprié à leur destination.

Au début, et lorsqu'ils n'étaient encore qu'à la période d'essai, ils obtinrent à l'Exposition universelle de 1855 une mention honorable qui, aujourd'hui, ne saurait récompenser suffisamment les succès obtenus par ces industriels, tant pour la qualité supérieure que pour le bas-prix de leurs carreaux ; ils peuvent rivaliser assurément avec ceux de M. Minton et Cie, d'Angleterre. Ajoutons que l'Académie nationale d'industrie leur a décerné, en 1858, une médaille d'honneur.

La cohésion complète des terres diversement colorées n'avait pas encore été obtenue avec autant de réussite ; les moyens mécaniques mis en usage par MM. Boulenger pour réunir complètement les diverses argiles, afin d'en former une pâte homogène, donnent à leurs carreaux un grain serré qui, après la cuisson, permet de faire feu avec le briquet: qualité précieuse pour un carrelage posé dans un lieu très-fréquenté. La destruction des ornements, comme cela avait lieu pour les anciens carreaux émaillés, n'est plus à craindre : les terres colorées sont incrustées à une profondeur telle que la durée en est illimitée: la compression exercée par les machines employées dans les ateliers d'Auneuil faisant pénétrer la terre de couleur très-profondément. Cette supériorité que nous signalons sur les anciens carrelages nous paraît incontestable. Il devient donc possible de daller le sol de nos églises avec autant et même plus de solidité que dans les siècles passés.

Les gravures et les dessins de tous les objets religieux, tels que vases sacrés, châsses, croix, vêtements sacerdotaux, etc., les reproductions en chromolithographie des anciens vitraux et des peintures murales qui accompagnent, dans les Revues archéologiques, de savantes études, viennent en aide aux artistes et ouvriers qui veulent faire revivre au XIXe siècle ces œuvres si bien inspirées, dont la plupart se trouvent disséminées dans les musées. MM. Boulenger font voir qu'ils ont puisé à toutes ces sources ; ils ont mis à contribution les recherches que les archéologues ont faites sur ces anciens carrelages. De quelle utilité

seraient ces travaux, si quelques ouvriers ne tiraient point parti de ces érudites indications? Ce n'est donc pas une faveur que nous accordons à ces Messieurs en parlant aussi longuement de leurs carreaux et en les recommandant d'une façon aussi spéciale. Il importe de signaler un grand avantage offert par MM. Boulenger, c'est celui de pouvoir faire exécuter sur des carreaux tous les dessins qui leur sont adressés. Les armes ou le blason d'un donateur, l'attribut du saint patron d'une église, d'une chapelle, les ornements appropriés au reste de l'édifice, enfin tout ce que l'architecte-archéologue est en droit de désirer peut être exécuté dans leur établissement et sans aucune augmentation de prix.

Ces produits céramiques, destinés à être foulés aux pieds, ne sont pas les seuls obtenus par MM. Boulenger. Ils reproduisent des bas-reliefs, des motifs d'ornementation, des sculptures, des médaillons, des arabesques, dans le goût de la Renaissance, qui sont destinés à orner l'extérieur des édifices et même des maisons particulières. Les quelques essais faits en ce genre ne seront pas stériles : car là gît un progrès certain. C'est la résurrection d'un système de décoration abandonné depuis de nombreuses années.

Nous analyserons très-brièvement les moyens employés dans cette fabrique pour la préparation des terres, pour la confection et la cuisson des carreaux. Cette terre, après avoir été extraite du sol, est délayée, puis passée au tamis à l'état de bouillie. Cette préparation préliminaire a pour but d'en extraire les matières étrangères, telles que cailloux, sable (on retire de ce dernier 10 à 14 pour °/₀) etc. Après un repos suffisant, la décantation a lieu; puis cette terre est soumise à une dessication convenable. On soumet à la presse, avant de la placer dans les moules, cette terre ainsi préparée, et c'est lorsqu'elle est assez compacte, qu'on la presse dans des moules, au fond desquels se trouve le relief du dessin que l'on veut reproduire sur le carreau. Une machine ingénieuse vient donner alors à la terre une forte cohésion ; on fait subir aux carreaux l'opération dite *de rabattage*, ainsi que plusieurs pressions nécessaires ; c'est alors que les vides se remplissent d'une autre terre colorée ; vient ensuite l'exposition à l'air, sous des hangars, et de là, après un séjour convenable, les carreaux sont soumis à la cuisson. Cette dernière opération n'est pas la moins difficile ; il faut qu'elle soit conduite avec les soins indiqués par l'expérience, dans des fours construits *ad hoc*. Il est inutile de nous étendre davantage sur ce travail manuel et de donner la description des machines établies dans cette fabrique ; nous nous bornerons à dire que MM. Boulenger

ont obtenu dans ces diverses opérations une grande économie de main-d'œuvre. Ils peuvent ainsi offrir leurs produits à des prix minimes : les carrelages figurés dans les planches ci-jointes, ne coûtent que 9, 10 et 12 fr. le mètre superficiel, tout posés.

On peut juger de l'effet produit par l'assemblage d'un même carreau incrusté, en jetant d'abord les yeux sur la planche X, (*figures* 1 *à* 9), puis sur les planches suivantes, (*fig.* 13 *à* 18), où les carreaux sont assemblés. Les bordures (*fig.* 10 *à* 12), peuvent s'adapter à quelques-uns de ces carrelages; les couleurs peuvent se changer dans tous les dessins, le rouge peut remplacer le noir, etc.

Ces dessins, exécutés par M. A. Lavigne, sont des reproductions d'anciens carreaux retrouvés dans quelques habitations ou églises du Beauvaisis et du pays de Bray ; la collection fort nombreuse qui se trouve au musée de Neufchâtel a fourni quelques-uns de ceux qui se fabriquent à Auneuil. Leur emploi a eu lieu dans les églises de Sigy en Bray, de Bully (Seine-Inférieure), de Guitry, de Fontaine-Bellenger (Eure), de Cires-les-Mello, de St-Léger en Bray, Novillers, Bonneuil, Frocourt (Oise), etc. La station du chemin de fer, à Vincennes, a aussi reçu un carrelage de la fabrique d'Auneuil.

Nous parlerons dans un prochain article des carreaux mi-partie blancs et mi-partie colorés (rouge, brun, blanc ou noir), produisant des combinaisons tellement variées qu'on peut former des carrelages d'un aspect agréable, quoique dépourvus d'ornements. Les dessins que nous en donnerons permettront de comprendre comment on peut avoir un pavage d'un prix tellement modéré qu'il devient possible d'en faire usage dans les plus modestes églises de village. Ce mode de pavage peut aussi s'unir aux carreaux incrustés ; le sanctuaire, les chapelles peuvent être ornés de ces derniers, et le reste de l'église ne recevoir que des carreaux mi-partie colorés.

J.-B. MATHON,

Bibliothécaire à Neufchatel-en-Bray.

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES INSTITUTIONS DE L'ART CHRÉTIEN DE M. L'ABBÉ PASCAL.

CINQUIÈME ARTICLE.*

C'est uniquement dans le but de venir au secours des artistes que nous avons entrepris, et que nous continuons cette revue des *Institutions* de M. l'abbé Pascal; les lacunes considérables que présente cet ouvrage et les inexactitudes trop nombreuses que l'on y remarque, malgré les excellentes intentions de l'auteur, le rendraient, ce nous semble, nuisible sous plus d'un rapport. Rien n'est donc plus éloigné de notre pensée que de chercher à causer le moindre ennui à un auteur que nous ne connaissons que par son livre, et qui ne peut trouver mauvais qu'un ouvrage donné au public rencontre quelque critique. La mienne s'attache aux détails, j'en conviens; mais y a-t-il dans le livre de M. l'abbé Pascal autre chose que des détails, et n'est-ce pas par l'exactitude des détails qu'un tel ouvrage doit se recommander? Je rentre donc en matière, et je me mets à parcourir le deuxième volume.

M. Pascal consacre la quatrième partie de son livre à ce qu'il appelle le *Cycle festival des Saints*. Il déclare d'abord que Molanus et Paquot formeront le fond principal de son travail; mais qu'il conservera la faculté d'augmenter, de diminuer, de modifier dans la liste des saints que ces deux auteurs ont préparée pour les artistes. Il ajoute vingt-quatre fêtes dont il n'ont pas fait mention. Je m'étonne que M. l'abbé Pascal n'ait pas mis Ayala à contribution; il y aurait trouvé une liste plus complète que celle de ses deux guides favoris. A mon tour, je me permettrai d'ajouter aussi quelques saints dont les attributs ne sont pas toujours assez connus des artistes.

Au mois de janvier, l'auteur, parlant de saint Hilaire, nous dit que ce grand docteur est ordinairement représenté partant pour l'exil. « Le saint évêque, un bâton à la main, s'achemine vers son exil » lointain, et à quelques pas de la ville, il se retourne pour la bénir. » M. Pascal oublie ici les statuaires qui ont à représenter saint Hilaire, et

* Voir les nos de Février 1858, p. 70, de Mars, p. 217, de Juin, p. 249, et d'Août, p. 362.

qui doivent tout rendre au moyen d'une statue isolée. Il est impossible pour eux de compter sur le paysage. Je conseille donc aux artistes de représenter le saint docteur perçant le dragon de l'hérésie arienne avec le bout de sa crosse, et tenant à la main un livre sur lequel on lira : *De Trinitate*, ou *Adversus Constantium*. Personne ne s'y trompera, et on aura l'avantage de suivre la voie battue. Autrement, comme il y a eu plusieurs saints évêques exilés, le système de notre auteur, même dans la peinture, pourrait bien laisser le sujet dans le vague.—M. l'abbé Pascal veut que l'on revête saint Antoine de la coulle, *cuculla ;* pour le coup, ce serait nouveau. Jamais on n'a représenté en coulle les saints moines de l'Orient; mais bien avec le manteau à capuchon qu'ils ont toujours porté depuis l'antiquité jusqu'aujourd'hui. On ne donne la coulle qu'aux Bénédictins des diverses branches, et quelquefois aux Augustins. L'erreur de M. Pascal est d'autant plus étonnante qu'il convient plus loin que l'habit de saint Antoine était la *melote ;* or, rien ne diffère davantage que la melote et la coulle.

A l'article de sainte Agnès, M. l'abbé Pascal dit que les deux agneaux que l'on bénit à Rome, le jour de la fête de cette sainte martyre, reçoivent cette bénédiction pendant l'*Agnus Dei*. Ceci n'est pas exact. C'est après la messe terminée qu'on les apporte sur l'autel, au chant de l'antienne : *Stans a dextris ejus agnus nive candidior*, etc. La science liturgique de M. l'abbé Pascal lui fera aisément comprendre que l'on ne pourrait interrompre la messe à l'*Agnus Dei* pour bénir des agneaux, à ce moment où le célébrant est tout occupé des préparatifs de la communion. Mais ce qui surprend encore plus, c'est de voir l'auteur reprocher au Dominiquin d'avoir placé sainte Agnès sur un bûcher ; car cette circonstance du martyre de la sainte est rapportée dans ses Actes, attribués longtemps à saint Ambroise; et M. Pascal connait ces Actes, puisqu'il les cite, pour s'en appuyer quelques lignes plus loin.

Sur saint François de Sales, M. l'abbé Pascal nous dit qu'on représente *ordinairement* ce saint évêque en rochet et mozette, et tenant à la main un cœur enflammé. Pour le rochet et la mozette, auxquels il faut joindre l'étole, rien de plus exact ; quant au cœur enflammé, qui est l'attribut de saint Augustin, si on l'a donné quelquefois pour attribut à saint François de Sales, ce n'a dû être que bien rarement ; et notre auteur serait en peine d'en citer beaucoup d'exemples d'une certaine valeur. Les traits de saint François de Sales sont assez connus pour que l'on n'ait pas besoin de leur donner pour complément cet emblème.

Les principaux saints du mois de janvier dont les attributs ne sont pas assignés dans le livre de M. l'abbé Pascal sont : au 15, saint Paul,

ermite, que l'on représente, dans la peinture, recevant le pain que lui apporte un corbeau, ou visité et enseveli par saint Antoine ; et dans la statuaire, avec une longue barbe et couvert d'une robe tressée de feuilles de palmier. — Le même jour, saint Maur, abbé ; on le peint retirant le jeune saint Placide des eaux du lac de Subiaco ; les sculpteurs lui donnent la coulle et la crosse. — Le 22, saint Vincent, diacre et martyr. La peinture le représente ordinairement étendu sur le gril où il fut attaché ; la statuaire lui donne aussi le gril pour attribut, mais en ajoutant un corbeau aux pieds du saint, pour le distinguer de saint Laurent; et aussi en mémoire du miracle par lequel Dieu préserva son corps de la dent des bêtes. On met aussi quelquefois une grappe de raisin à la main de saint Vincent, ou on la figure sur sa dalmatique, parce que les vignerons l'ont pris pour patron en certaines contrées. — Le 23, saint Raymond de Pegnafort, dominicain. On le représente sur les eaux, à genoux sur son manteau, par allusion à son célèbre miracle. — Le 27, saint Jean Chrysostôme. Il est, pour ainsi dire, stéréotypé sur les peintures et mosaïques byzantines, avec son costume de patriarche et ses traits traditionnels : on n'a absolument qu'à copier.

Venons maintenant au mois de février. M. l'abbé Pascal commence par saint Ignace d'Antioche. Il le fait martyriser dans cette ville ; cependant, rien n'est plus connu que le martyre de ce saint dans l'amphithéâtre de Rome. Ses Actes et ses lettres sont dans les mains de tout le monde, et nous y apprenons qu'il fut envoyé par Trajan dans la capitale de l'empire pour y être dévoré par les bêtes féroces. A l'article de sainte Scolastique, M. Pascal nous dit que « saint Benoit étant un » jour en prières, il vit sa sœur Scolastique, abbesse d'un couvent » voisin du Mont-Cassin, portée dans le ciel par les anges. Deux jeunes » vierges accompagnaient la bienheureuse, tandis que les apôtres » saint Pierre et saint Paul indiquaient à saint Benoit la patrie céleste » dont elle allait prendre possession. » Il est certain que Lesueur a réuni ces divers personnages sur son admirable tableau de *Saint-Benoit ;* mais le tout est de l'invention de l'artiste, et je m'étonne de voir notre auteur, si réaliste d'ordinaire, accorder ici tant de liberté aux peintres. Le fait est que saint Grégoire-le-Grand, le seul auteur qui rapporte la vie de saint Benoit et de sainte Scolastique, raconte simplement que le saint patriarche vit l'âme de sa sœur monter au ciel sous la forme d'une colombe.

A propos de saint Matthias, notre auteur, parlant de ses Actes traduits de l'hébreu, prétend que « les Bollandistes suspectent beaucoup ce document. » Ceci n'est pas exact, et M. Pascal parle évidemment

ici sur la foi d'autrui. Henschenius donne ces Actes avec une véritable considération, et n'exprime à leur endroit aucune suspicion.

Au nombre des saints populaires omis par M. l'abbé Pascal dans son mois de février, je citerai saint Blaise, au 3. On le représente guérissant l'enfant qu'une arrête allait étouffer, ou tenant en main le peigne de fer, instrument de son supplice. — Au 4, sainte Agathe. La peinture et la statuaire la montrent portant son sein coupé sur une espèce de plateau. — Au 6, sainte Dorothée ; son attribut est la corbeille de fleurs et de fruits qu'elle avait promise à Théophile et qu'un ange apporta du ciel. — Au 7, saint Romuald, avec l'échelle fameuse à laquelle montent, et de laquelle descendent les moines Camaldules dans leurs habits blancs. — Au 8, saint Jean de Matha, avec la croix blanche et rouge sur son habit.

M. l'abbé Pascal passe ensuite au mois de mars, et débute par saint Thomas d'Aquin. Il est à regretter que parmi les notions iconographiques qu'il nous donne, il ait omis de parler du soleil que le Docteur Angélique porte sur sa poitrine, pour exprimer sa doctrine lumineuse. — Notre auteur blâme ensuite la verge fleurie que, de tout temps, les artistes, avec l'approbation des pasteurs, ont placée dans la main de saint Joseph. Il la trouve *fabuleuse* et propose de mettre un lis en place. Je crois bonnement qu'il est trop tard, et je ne conseille pas aux artistes de rompre ainsi en visière aux traditions de l'art chrétien sur un emblème qui lui est si cher. Il y a longtemps que des savants du premier ordre ont prouvé que l'on n'avait pas le droit de traiter un fait de *fabuleux,* par cela seul qu'il se trouve raconté dans les Evangiles apocryphes. — Parmi les emblèmes qui caractérisent saint Benoît, M. Pascal oublie les trois principaux : le corbeau, le verre cassé et la Règle. Il se borne au globe de feu qu'il a vu sur une gravure de missel. Est-ce assez sur un saint dont l'iconographie chrétienne s'est si largement occupée ? Il est regrettable que l'auteur ait omis, dans ce mois de mars, sainte Françoise Romaine, si reconnaissable à son ange dont elle est toujours accompagnée.

Le mois d'avril n'offre, dans les *Institutions* de M. l'abbé Pascal, des détails iconographiques que sur trois saints. D'abord, sainte Marie Egyptienne : notre auteur ne parle pas des peintures et des statues dans lesquelles cette sainte pénitente est représentée isolée, mais toujours facile à reconnaître à ses longs cheveux qui la couvrent tout entière. Viennent ensuite saint Georges et saint Marc. Je crois que l'on pourrait compléter cette série avec avantage en ajoutant, au 2 avril, saint François de Paule, qui est désigné non-seulement par son costume de Minime,

mais aussi par le mot *Charitas* entouré de rayons lumineux; au 5, saint Vincent Ferrier, aux pieds duquel on place un petit enfant, en mémoire du miracle d'une résurrection opérée par les prières de ce saint; au 11, saint Léon, que Raphaël, dans l'une des chambres du Vatican, et l'Algarde sur son haut-relief, à Saint-Pierre, ont représenté arrêtant Attila, en ajoutant, selon le type traditionnel, saint Pierre et saint Paul qui apparaissent au ciel; au 29, saint Pierre, martyr, que la peinture a si souvent représenté blessé à mort par un sicaire hérétique, et écrivant de son sang, avec son doigt, sur la terre, les premiers mots du *Credo;* de son côté, la statuaire nous le montre avec le coutelas dont le meurtrier lui a fendu la tête et qu'il a laissé dans la plaie; au 30, sainte Catherine de Sienne, avec le costume du tiers-ordre de saint Dominique, la couronne d'épines sur la tête et les stigmates lumineux, en forme de rayons, aux pieds, aux mains et au côté.

Sur le mois de mai, M. l'abbé Pascal réduit toute son iconographie à saint Philippe et saint Jacques, l'Invention de la sainte Croix, saint Bernardin de Sienne et saint Urbain. C'est peu pour un mois si riche par le nombre et les attributs de ses saints. Je me permettrai donc de compléter un peu la nomenclature, en ajoutant les symboles. Ainsi au 2, on désirerait voir saint Athanase, dans le costume patriarchal, tel que le représentent les peintures et les mosaïques byzantines. — Au 5, saint Pie V; on le représente en mozette et étole, avec le *camauro,* ayant devant lui un crucifix dont les pieds se détachent de la croix : allusion à un miracle célèbre du saint pape. — Au 6, saint Jean Porte-Latine avait droit aussi à un souvenir. Les peintres le représentent sortant à mi-corps de la chaudière d'huile bouillante. — Au 7, saint Stanislas de Cracovie; un évêque à l'autel; derrière lui un roi qui lève son sabre pour lui fendre la tête. — Au 9, saint Grégoire de Nazianze; même remarque que sur saint Athanase. — Au 19, saint Pierre, Célestin; un personnage avec la coulle monastique, la tiare à ses pieds. — Au 25, saint Grégoire VII; un pape célébrant la messe, et ayant une colombe posée sur l'épaule et tournée vers son oreille. La colombe de saint Grégoire le Grand se représente volante et non appuyée. — Au 26, saint Philippe de Néri. On lui donne le costume de l'Oratoire de Rome; la poitrine est très-dilatée, souvent même le vêtement entr'ouvert, pour rappeler l'effet merveilleux que produisit en lui l'ardeur d'amour divin dont il fut pénétré.

DOM F. RENON.

(*La suite à un prochain numéro.*)

DE LA NUMISMATIQUE PAPALE.

Dans cette partie de la ville de Rome qu'on appelait autrefois la cité léonienne, *civitas leoniana*, du nom du Pape saint Léon IV qui, au IXe siècle, pour protéger les tombeaux des SS. Apôtres contre les incursions des Sarrasins, fit entourer tout le quartier de hautes et fortes murailles (1), se trouve la Monnaie pontificale, *Zecca pontificia* (2). Pour s'y rendre, on peut à volonté passer à gauche, sous la sacristie de Saint-Pierre et faire le tour de la basilique, ou monter au palais, le traverser et sortir par la porte réservée aux voitures. Cette porte est en face de l'établissement dont nous parlons. Peu d'étrangers s'égarent dans cette solitude et recherchent la *Zecca*. Cependant c'est là que se conservent sur le bronze, l'argent et l'or, tous les grands souvenirs de la Rome des Papes depuis le commencement du XVe siècle. De plus, sous le rapport de l'urbanité avec laquelle les visiteurs sont accueillis, des facilités qu'on a, non-seulement pour étudier les médailles, mais encore pour acquérir celles qui peuvent offrir de l'intérêt à un amateur, il n'existe peut-être rien de semblable dans aucune capitale de l'Europe.

Le cabinet des médailles papales est à proprement parler une création de Pie VII. Sans doute, bien avant lui, on connaissait des collections, d'après lesquelles Claude Dumolinet, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, a pu donner au public son *Historia summorum Pontificum a Martino V ad Innocentium XI usque, per eorum numismata, ab anno* 1417 *ad annum* 1678; Paris, 1679, in-folio; et le jésuite Philippe Buonanni les ouvrages suivants : *Lemmata numismatum Romanorum Pontificum a Martino V ad Innocentium XII;* Rome, 1694. — *Numismata summorum Pontificum templi Vaticani fabricam indicantia, chronologica ejusdem fabricæ narratione ac multiplici eruditione explicata atque uberiori veluti prodromus præmissa;* in-f°, Rome, trois édit., 1696, 1700 et 1715. — *Numismata Pontificum Romanorum, quæ a tempore Martini V usque ad annum* 1699, *vel autoritate publica, vel privato ingenio in lucem prodiere, explicata, ac multiplici eruditione sacra et prophana illustrata;* Rome, 1699, in-f°, 2 vol. (3) Ce dernier fut réimprimé par Ridolfino Venuti et continué jusqu'à Benoît XIV, sous le titre : *Numismata Romanorum Pontificum præstantiora, a*

(1) Aringhi. *Roma subterranea*. lib. II, cap. 8.

(2) *Zecca*, d'où vient *zecchino*, sequin.

(3) De Baecker (Augustin et Alois), *Biblioth. des écrir. de la Comp. de Jésus.*. 1re série.

Martino V usque ad Benedictum XIV, aucta et illustrata; Rome, 1744, in-4°. Mais il faut avouer que par suite de l'usage qui attribuait aux graveurs la propriété des coins et le privilége exclusif de la frappe, on signalait dans les casiers officiels des lacunes considérables.

Sous le pontificat de Pie VI, à la fin du dernier siècle, on commença à ouvrir les yeux sur les conséquences d'un pareil système. Une famille de graveurs célèbres, les Hamerani, se trouvait posséder l'énorme quantité de sept cent quarante-huit coins remontant à Martin V et descendant jusqu'à la septième année de Clément XIII. Trois cent cinquante-cinq étaient antérieurs aux Hamerani; quant à ceux-ci, leur burin ayant été au service des Papes pendant plus d'un siècle, ils avaient retenu entre leurs mains jusqu'à trois cent quatre-vingt-treize coins. A l'époque dont nous parlons, il était question de vendre tous ces objets à l'étranger. L'autorité intervint et mit opposition. Une estimation avait été faite par le célèbre Winkelmann. Pie VI en accepta les chiffres, et en 1796 la vente fut réalisée au profit de l'Etat pontifical. A partir de ce moment, il fut réglé qu'à l'avenir les graveurs déposeraient à chaque commande leurs coins à la *Zecca.*

Il restait beaucoup à faire. D'une part, quantité de coins étaient en mauvais état; il devenait nécessaire, soit de les restaurer, soit même de les renouveler. D'autre part, on constatait sous plusieurs pontificats des vides assez nombreux. Grâce au zèle et à la persévérance de Mgr. Cristaldi, trésorier-général des Etats pontificaux, toutes les difficultés furent surmontées en 1822. On avait découvert à la bibliothèque Barberini cent quatre-vingt-treize coins; plus tard, et sur l'estimation de Philippe-Aurèle Visconti, on put s'en procurer onze autres provenant des héritiers de Mercandetti, graveur distingué. De cette manière, l'administration fut à même de faire frapper toutes les médailles qui lui manquaient, et d'ouvrir au public, au commencement du règne de Léon XII, les salles de la *Zecca.* On y posa un marbre avec l'inscription suivante, composée par l'abbé Amati :

PIO. SEPTIMO. PONTIFICI. MAXIMO
QUOD. VETVSTIS. TYPIS. A.A.A. F.F. MVNIFICE. COMPARATIS
NVMISMATVM. PONTIFICIORVM. SERIEM
A. MARTINO. V. AD. SVA. TEMPORA. COMPLEVERIT
EAQVE. NOVA. SVPELLECTILE
OFFICINAM. MONETALEM. DITAVERIT
ARTI. ATQVE. HISTORIAE. CONSVLVERIT
CVRANTE. BELISARIO. CRISTALDIO. AERARII. PREFECTO
ANNO. MDCCCXXIII. PONTIFICATVS. EIVS. XXIV.

En 1824, le catalogue des médailles papales sortit des presses de Vincent Poggioli, imprimeur de la Chambre apostolique, sous le titre de : *Serie dei conj di medaglie pontificie, da Martino V fino a tutto il pontificato della san. mem. di Pio VII, esistenti nella pontificia Zecca di Roma*, in-8°. C'est dans la préface de cet ouvrage qu'ont été puisés la plupart des détails qui précèdent. A la fin du règne de Pie VII on comptait 575 médailles. Le catalogue, il est vrai, n'en mentionne que 572, mais l'exemplaire à l'usage de la *Zecca* contient un *erratum* manuscrit qui révèle l'omission de deux médailles de Pie VI, et d'une de Pie VII.

Au mois de mars 1856, dixième année du règne de Pie IX, c'est-à-dire au moment où l'auteur de cet article se livrait à l'étude des médailles papales, leur nombre total s'élevait à 700. Il en a relevé 21 sous Léon XII, 9 sous Pie VIII, 51 sous Grégoire XVI, et, jusqu'au Jeudi-Saint 1856 inclusivement, 44 sous Pie IX.

La collection entière est assurément un des souvenirs les plus vrais qu'un étranger puisse emporter en quittant la Ville éternelle. Les prix fixés par l'administration n'ont rien d'inabordable. En 1824, on pouvait se procurer la collection des 575 médailles pour 168 écus 58 baioques, c'est-à-dire 905 fr. 60 c., en matière ordinaire (1); car il est bien évident que si l'on recherche des exemplaires en or ou en argent, il faut arriver à d'autres chiffres. Depuis, le tarif a été remanié et notablement abaissé. Nous connaissons un Évêque français qui, étant à Rome, s'est empressé, sur nos indications, d'acquérir une collection pour son grand séminaire. Qu'on juge de l'intérêt que doit offrir à la jeunesse cléricale l'histoire des Papes, qui se confond souvent avec celle de l'Eglise, quand on l'étudie par la numismatique !

A défaut d'une collection, on peut se contenter d'un choix fait à un point de vue déterminé. Par exemple, en prenant une médaille par pontificat, on aura l'effigie authentique des cinquante Papes qui se sont succédé sur la chaire apostolique depuis la fin du grand schisme d'Occident jusqu'à Pie IX.

Si l'on vise aux médailles d'une exécution supérieure, on choisira la troisième de Clément VII, portant la légende **EGO. SUM· JOSEPH FRATER· VESTER**, qu'on attribue à Benvenuto Cellini; la cinquième de Paul III, à l'inscription grecque; la douzième de Jules III qui représente la Fortune saisie par la Prudence, et bien d'autres. Car les érudits n'ignorent pas que les médailles de Martin V sont l'œuvre de Victor

(1) Cette matière est du cuivre bronzé; elle offre l'avantage d'être légère et l'inconvénient de rougir au frottement.

Pisano ou Pisanello; que d'Eugène IV à Pie III, André de Crémone se signala dans ce genre de travail, ainsi que Victor Camelio sous Sixte IV; que sous Léon X, Adrien VI, Clément VII et Paul III, beaucoup de médailles sortirent des mains de Raphaël, de Jules Romain, de Benvenuto Cellini et d'autres artistes de premier ordre. Plus tard, de Jules III à Grégoire XIII, on a Jean Cavino, Alexandre Bassiani et les Parmensi; de Sixte-Quint à Clément VIII, Nicolas Bonis; de Paul V à Alexandre VII, Georges de Ravenne, Jean-Antoine Moro, Gaspard Molo, et principalement le célèbre Cormanno. Enfin, viennent Ferdinand de Saint-Urbain et les Hamerani, dont un, Erménégilde, produisit à l'âge de dix-sept ans la quatrième médaille de Clément XI, particulièrement recommandée par Venuti; puis Mercandetti et nos contemporains Girometti, Joseph et Nicolas Cerbara et les deux Bianchi. C'est à Nicolas Cerbara et à G. Bianchi qu'on doit le magnifique bronze frappé sous Pie IX, à l'occasion de la restauration de l'autel papal de Saint-Jean-de-Latran.

Voudrait-on s'attacher aux médailles qui portent au revers un des monuments de Rome ? On peut encore établir une série des plus intéressantes. Voici les pièces qu'il faudrait choisir :

La troisième de Martin V, qui représente le portique de la basilique Vaticane.

La deuxième de Jules II, avec la façade de la même basilique, d'après les dessins du Bramante.

La quatrième de Paul III, façade du palais Farnèse.

La première ou la deuxième de Jules III, façade de la basilique Vaticane, d'après les dessins de Sangallo. La deuxième est d'un plus grand module.

La quatorzième du même Pape, palais de la villa Julia, d'après les dessins de Michel-Ange.

La première de Pie IV, le château Saint-Ange.

La troisième du même, façade de l'église de Sainte-Catherine *de' Funari*.

La onzième de Grégoire XIII, vue de la basilique Vaticane.

La douzième du même, la chapelle Grégorienne, au Vatican.

La dix-neuvième du même, église *della Madonna de' Monti*.

La douzième de Sixte-Quint, les quatre obélisques de la place du Peuple, de Latran, du Vatican et de Sainte-Marie-Majeure.

La treizième du même, les chevaux de Phidias et de Praxitèle à la place du Quirinal. A cette époque, il n'y avait point d'obélisque ni de fontaine.

La quatorzième du même, vue de la basilique Vaticane.

La troisième de Paul V, la chapelle Borghèse à Ste-Marie-Majeure.

La quatrième du même, la colonne tirée du temple de la Paix, placée devant la basilique Libérienne, et surmontée d'une statue de la Sainte-Vierge.

La cinquième du même, façade de la basilique Vaticane avec les campaniles.

La septième ou la huitième du même, la grande porte de la chapelle Pauline au Quirinal. La huitième est d'un plus grand module.

La neuvième du même, porte du palais du Vatican, au-dessous de l'horloge.

La neuvième ou la dix-neuvième d'Urbain VIII, baldaquin élevé au-dessus de la Confession de Saint-Pierre.

La dixième du même, plan du château Saint-Ange.

La vingtième du même, façade de l'église de Sainte-Bibiane.

La vingt-unième ou la vingt-septième du même, église de Saint-Caius près des Thermes de Dioclétien. La vingt-septième est d'un module un peu plus grand.

La vingt-troisième, église de Sainte-Anastasie.

La vingt-quatrième, baptistère de Constantin.

La vingt-neuvième, l'arsenal pontifical au Vatican.

La trente-unième, boulevard du Quirinal.

La trente-septième, porte de Saint-Pancrace.

La cinquième d'Innocent X, vue de la basilique de Latran avant sa restauration.

La sixième du même, intérieur de la basilique Vaticane.

La huitième, musée du Capitole.

La vingt-unième, fontaine et obélisque de la place Navone.

La vingt-troisième, façade de l'église de Sainte-Agnès, même place.

La troisième d'Alexandre VII, façade intérieure de la porte du Peuple.

La douzième du même, église de Sainte-Marie-de-la-Paix.

La treizième, vue du palais affecté *alla famiglia pontificia*, au Quirinal.

Les dix-septième, dix-huitième, vingt-septième ou vingt-huitième, place Saint-Pierre, au Vatican.

La dix-neuvième, Sainte-Marie *in Campitelli*.

La vingtième, Sainte-Marie *in via lata*.

La vingt-unième, la Chaire de saint Pierre, au Vatican.

La vingt-deuxième, l'escalier royal construit par le Bernin pour descendre du palais du Vatican à la basilique.

La vingt-sixième, vue de l'hôpital du Saint-Esprit.

La vingt-neuvième, Saint-André *della Valle*.

La seizième de Clément IX, le pont Saint-Ange, orné de statues.

La treizième de Clément X, vue extérieure de l'abside de la basilique Libérienne.

La vingt-quatrième du même, vue de la basilique Vaticane, avec l'inscription : **FLUENT. AD. EUM. OMNES. GENTES.** Sur le premier plan, au milieu de broussailles, la louve et les deux jumeaux, dont l'un regarde dans les airs un ange qui tient d'une main une trompette, et de l'autre un rouleau sur lequel on lit : **IN SPLENDORE STELLARUM.** Au fond, on aperçoit le palais des Papes. Cette médaille magnifique de pensée et d'exécution, a été souvent adoptée par les successeurs de Clément X. Elle est l'œuvre de Jean Hamerani.

La vingt-septième du même, vue du palais Altieri.

La huitième d'Alexandre VIII, tombeau d'Alexandre VIII dans la basilique Vaticane. Cette médaille fut frappée après la mort du Pontife par les soins du cardinal Ottoboni, son neveu, en 1700, après l'achèvement du tombeau. Elle a été gravée par le célèbre artiste Ferdinand de Saint-Urbain.

La septième d'Innocent XII, l'hospice apostolique de *Ripa grande*.

La huitième du même, palais *del monte Citorio*.

La neuvième, église de Sainte-Marie *delle Fornaci*.

La dixième, vue du temple antique affecté au service de la douane.

La sixième ou septième de Clément XI, plan de la basilique des Douze-Apôtres.

La treizième du même, les degrés du quai *a Ripetta*.

La dix-septième, la chapelle Albani dans la basilique de St.-Sébastien.

La vingt-cinquième, basilique et atrium de Saint-Clément.

La septième de Benoit XIII, statue équestre de Charlemagne, placée sous le portique de la basilique Vaticane.

La douzième du même, église et hôpital de *San-Gallicano*.

La neuvième de Clément XII, l'arc de Constantin.

La dixième du même, façade de Saint-Jean-de-Latran.

La onzième, coupe de la chapelle Corsini, à Saint-Jean-de-Latran.

La seizième, fontaine de Trevi.

La dix-huitième, palais de la Consulte.

La troisième de Benoit XIV, façade de Sainte-Marie-Majeure.

La sixième du même, tombeau de Marie-Clémentine Sobieski, épouse de Jacques III, à la basilique Vaticane.

La huitième, abside du *Triclinium leonianum*, près de St.-Jean-de-Latran.

La vingt-neuvième, intérieur du Panthéon.

La troisième de Clément XIII, vue des greniers d'abondance aux Thermes de Dioclétien.

La dixième du même, les deux Centaures en marbre trouvés à la villa Adriana et placés au Capitole.

La douzième, agrandissement du Quirinal du côté de la Daterie.

La première de Clément XIV, façade de la basilique des Douze Apôtres.

La huitième de Pie VI [1], vue du Conservatoire *Pio*, au-dessous de Saint-Pierre *in Montorio*.

La quinzième du même [2], vue de la sacristie de Saint-Pierre au Vatican.

La dixième de Pie VII, le pont Milvius.

La vingt-troisième du même, le groupe du Laocoon.

La trente-deuxième, vue de la nouvelle salle (*nuovo braccio*) ajoutée au musée du Vatican.

La trente-cinquième, la place du Peuple, avec les embellissements dus à l'architecte Joseph Valadier.

La onzième de Léon XII, la basilique de Saint-Paul-hors-des-Murs, après l'incendie du 15 juillet 1823.

La dix-huitième du même, les fonts baptismaux de Sainte-Marie-Majeure.

La dix-neuvième de Grégoire XVI, le temple d'Antonin et Faustine à Saint-Laurent *in Miranda*.

La vingt-sixième du même, la chapelle Pauline au Vatican.

La vingt-septième, vue du musée étrusque au Vatican.

La vingt-neuvième, intérieur de la basilique de Saint-Paul-hors-des-Murs.

La trente-unième, hôtel affecté à la poste et à d'autres services publics.

La trente-quatrième, intérieur du musée égyptien au Vatican.

La trente-septième, vue du nouvel édifice construit *a Ripetta*.

La quarante-unième, vue de l'aqueduc de Claude et de la porte Majeure.

(1) C'est-à-dire la neuvième en tenant compte d'une médaille omise dans le catalogue imprimé.

(2) C'est-à-dire la seizième.

La quarante-quatrième, l'hospice Saint-Michel *a Ripa grande.*

La quarante-huitième, hôpital de Saint-Jacques *in Augusta.*

La dixième de Pie IX, intérieur de la basilique de Saint-Paul.

La treizième du même, les statues des SS. Apôtres Pierre et Paul, placées au bas des degrés de la basilique Vaticane.

La trente-troisième, vue de l'antique voie Appienne.

La trente-sixième, l'autel de la Confession à Saint-Jean-de-Latran.

La trente-septième, le nouveau musée au palais de Latran.

La quarante-troisième, vue de la porte *Pia.*

Cette série se composerait donc de quatre-vingt-quatorze médailles.

Pour terminer, et puisque ces lignes sont écrites en France, il est à propos de mentionner les médailles papales qui ont trait à l'histoire de notre pays. Nous croyons pouvoir en compter vingt-cinq, savoir :

La première de Grégoire XIII. D'un côté le portrait du Pape ; de l'autre un ange, avec l'épée et la croix, frappe les huguenots. Légende : **UGONOTTORUM. STRAGES. 1572.** (1)

La troisième de Grégoire XIV (2). — R. Le Pape remet l'étendard de la sainte Eglise à Hercule Sfondrate, son neveu, qui se rend en France pour combattre les huguenots. Légende : **DEXTERA. DOMINI. FACIAT. VIRTUTEM. 1591.**

La cinquième de Clément VIII. — R. La Paix, avec la croix d'une main et une torche allumée de l'autre, met le feu à des faisceaux d'armes. **PAX. ET. SALUS. A. DOMINO. MDCI.** Allusion à la paix conclue, par la médiation du Pape, entre Henri IV, roi de France, et le duc de Savoie.

La troisième de Grégoire XV. — R. La Religion, assise, tient d'une main la tiare, et de l'autre une croix ; la Paix, également assise, tient un rameau d'olivier à la main droite, et de la gauche met le feu à des armes : **PACIS. ET. RELIGIONIS. AMOR.** Allusion à la médiation du Pape pour rétablir la paix entre la France et l'Espagne qui se disputaient la Valteline.

La vingt-deuxième d'Innocent X. — R. Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe au milieu de rayons : **REPLEVIT. ORBEM. TERRARUM.** Frappée à l'occasion de la condamnation des cinq propositions de Jansénius, en 1653.

(1) Il ne faut pas oublier que certaines médailles papales sont l'œuvre de simples particuliers, ainsi que le démontre le titre seul de l'ouvrage de Buonanni : *Numismata summorum Pontificum, quæ. . . vel auctoritate publica vel privato ingenio in lucem prodiere.*

(2) Le portrait du Pape régnant, avec l'indication de l'année de son règne, se trouve ordinairement sur chaque médaille ; lorsqu'il y a exception, nous la signalons.

La vingt-cinquième d'Alexandre VII. — R. Cérémonie de la canonisation de saint François de Sales à la basilique Vaticane : **BEATO FRANCISCO. EPISCOPO. INTER. SANCTOS. RELATO.**

La neuvième de Clément IX. — R. La Paix, avec un rameau d'olivier, et la Clémence, avec un javelot brisé, foulent aux pieds la Discorde : **CLEMENS. FOEDERIS. OPUS.**

La dixième du même. — R. Prières publiques à l'occasion des guerres entre les princes chrétiens. **PACE. POPULIS. SUIS. A. DOMINO. CONCESSA.** Cette médaille et la précédente ont trait à la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue entre la France et l'Espagne par la médiation du Pape en 1668.

La troisième d'Innocent XI. — R. Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe au milieu de rayons. **FIAT. PAX. IN. VIRTUTE. TUA. 1676.** Allusion au zèle du Pape pour pacifier la France et l'Espagne.

La deuxième d'Innocent XII. — R. La Justice, assise, avec la balance dans sa main droite, et une branche d'olivier dans sa main gauche ; à terre une épée. **JUSTITIA. ET. ABUNDANTIA· PACIS·** Allusion aux efforts du Pape pour rétablir la paix entre les princes chrétiens.

La troisième de Clément XI. — R. Figure de l'Eglise à genoux avec la triple croix et appuyée sur la tiare. **FIAT· PAX· SUPER· ISRAEL· 1701.** Même allusion.

La dix-huitième du même. — R. Figure de l'Eglise avec la triple croix, à genoux sur des faisceaux d'armes. Deux enfants soutiennent les insignes de la papauté. **DOMINE· DEPRECABILIS· ESTO. MDCCXI.** Même allusion.

La vingt-deuxième du même. — R. Moïse, avec le peuple hébreu, passe la Mer-Rouge. **IN· VIAM· PACIS· MDCCXIII·** Allusion à la paix conclue entre les princes chrétiens.

La septième de Benoit XIII. — R. Statue équestre de Charlemagne, érigée sous le portique de la basilique Vaticane. **CAROLO· MAGNO· ROMANÆ· ECCLESIÆ· VINDICI· ANNO· JUBILEI· MDCCXXV·**

La dix-neuvième de Clément XII. — R. Cérémonie de la canonisation de saint Vincent-de-Paul, de saint François Régis, de sainte Catherine de Gênes et de sainte Julienne Falconieri, faite à Saint-Jean-de-Latran. **ILLOS· ET· GLORIFICAVIT· MDCCXXXVIII·** (Lisez : **MDCCXXXVII·**)

La quinzième de Clément XIII. — R. Canonisation de sainte Jeanne-Françoise de Chantal et autres serviteurs de Dieu. **DECOR· EJUS· GLORIA· SANCTORUM· AN· MDCCLXVIII·**

La vingt-sixième (*bis*) de Pie VI. —R. Tentative d'invasion de la part des Français. En exergue : **PIETATE· CONSTANTIA· ET· PROVIDENTIA· PII, SEXTI· ROMA, SOSPES·**

La vingt-huitième et dernière du même [1]. — R. Le Pape accueille les ecclésiastiques français émigrés : **CLERO· GALLIA· PULSO· HOSPIT· ET· ALIM· PRÆBITA·**

La dixième de Pie VII. — R. Vue du pont Milvius. **EX· GALLIA· REDEUNTI· POSTR· EID· MAI·** [2] et en exergue : **P· MILVIUS· REST· MDCCCV·** Allusion à la restauration du *Ponte-Molle*, et au retour de Pie VII après le sacre de Napoléon Ier.

La quinzième du même. — R. Un ange délivre saint Pierre dans la prison. **RENOVATUM· PRODIGIUM·** et en exergue : **S· PONTIFICIS REDITUS· RELIGIONIS. TRIUMPHUS· A· D· MDCCCXIV·** Allusion à la délivrance du Pape en 1814. La seizième et la dix-septième ont trait au même évènement.

La vingt-troisième du même. — R. Le groupe du Laocoon et d'autres objets d'art restitués par la France. **MONUMENTORUM· VETERUM· RESTITUTORI·**

La quarante-troisième de Grégoire XVI. — R. Vue de la citadelle d'Ancône. **ANCONITANA· RESTITUTA· NOVIS· OPERIBUS· MUNITA· AN· 1842·** Evacuation de la citadelle d'Ancône par les Français.

La vingtième de Pie IX, présentant d'un côté la tiare et les clefs avec cette légende : **SEDES· APOSTOLICA· ROMANA·**; et de l'autre, ces mots : **PIUS· IX· PONT· MAX· ROMÆ· RESTITUTUS· CATHOLICIS· ARMIS· COLLATIS· AN· 1849·** Médaille accordée aux militaires qui ont concouru au rétablissement de l'autorité pontificale à Rome.

La vingt-cinquième du même, sur laquelle on lit d'un côté : **PIO· IX· PRECE· URBEM· LUSTRANTI· AN· 1850·** et de l'autre : **A· REDITU· PRINCIPIS· CLARIORA· NITENT·** Figure de Rome triomphante tenant dans sa main les bannières papales ; allusion au retour du Souverain Pontife.

La trentième du même. — R. Le pélican qui nourrit ses petits de son propre sang. **FRANCIÆ· MILITES· ÆGROTANTES· A· PIO**

(1) C'est-à-dire la trentième, en tenant compte des deux médailles omises dans le catalogue imprimé.

(2) *Postridie idus mai.*

IX· PONT· MAX· VISITATI· Visite du Pape à l'hôpital militaire français.

Ce présent essai sur la numismatique papale aurait pu sans doute être plus développé ; néanmoins, tel qu'il est, nous nous persuadons qu'il suffira pour éveiller l'attention de nos lecteurs et pour les mettre sur la voie d'études plus sérieuses, et partant plus complètes.

Un mot encore dont les chefs d'établissements d'instruction secondaire nous sauront gré.

Dans plusieurs séminaires ou colléges on voudrait quelquefois pouvoir décerner des récompenses exceptionnelles à certains élèves hors ligne, par exemple une médaille d'or ou d'argent. Il est impossible d'y songer à cause des frais considérables qu'entraînerait la confection des coins. Si l'on profitait des coins existant à la *Zecca pontificia*, et des facilités offertes au public pour obtenir, d'une médaille quelconque, des exemplaires en or ou en argent, il nous semble que le problème serait bientôt et heureusement résolu. Il suffirait d'avoir à Rome un correspondant sûr. Dans cette pensée nous signalerons à NN. SS. les Évêques, aux supérieurs des séminaires et directeurs de colléges et institutions, plusieurs médailles de Pie IX, d'une exécution excellente, dont la légende et le module répondraient parfaitement, selon nous, à la destination dont il s'agit. D'abord toutes celles qui ont d'un côté le portrait du Pape et de l'autre la légende : **BENE· MERENTI·** au milieu d'une couronne de chêne. Il y en a de diverses grandeurs, voir les troisième, quatrième et cinquième de Pie IX; ensuite la onzième, qui présente le buste de la Sainte Vierge avec l'inscription **CAUSA· NOSTRÆ· LÆITIÆ·** ; la dix-huitième, même sujet, plus petit module ; enfin la médaille dite *lavanda*, que le Pape distribue chaque année au Jeudi-Saint, et qui représente au revers Notre-Seigneur lavant les pieds à saint Pierre, avec la légende **EGO DOMINUS ET MAGISTER** et en exergue : **EXEMPLUM DEDI VOBIS·** Ce sujet, délicieusement rendu par Girometti, conviendrait spécialement aux élèves des grands séminaires et aux prêtres qui travaillent pour les concours.

VICT. PELLETIER,
Chanoine de l'Église d'Orléans.

LE MONUMENT DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE.

Un invincible attrait nous pousse à suivre de loin la marche et les travaux de nos compatriotes qui sont allés dans toutes les parties du monde connu acclimater les fruits de la civilisation chrétienne. Dans l'ordre matériel, les découvertes de la science, les explorations du génie industriel, les entreprises du commerce, excitent notre attention et notre intérêt le plus vif, dès que l'honneur en revient à ceux que notre patrie peut réclamer comme ses enfants. Mais, il faut en convenir, même à notre époque de gains et de spéculations, cette sympathie s'étend aux hommes d'abnégation et de dévoûment qui affrontent de lointains dangers et dépensent les ressources de leurs talents et de leur courage pour agrandir les possessions de l'Eglise catholique.

Les touchantes traditions de notre commune patrie refleurissent sur tous les points du globe; l'union des cœurs dans les mêmes souvenirs et les mêmes croyances se manifeste en tous lieux par les mêmes symboles, et dans quelques années Alger sera dominée par un temple superbe dédié à la Vierge, comme Lyon est dominé par Notre-Dame de Fourvière et Marseille par Notre-Dame de la Garde.

Nous aurons sans doute à revenir sur l'œuvre qui doit être la première assise de N.-D. d'Afrique et sur l'éloquent appel que Mgr. Pavy a publié afin d'en jeter les fondements dans le cœur des populations. Aujourd'hui, nous nous contenterons de parler du monument qui doit couvrir Alger de la protection de la Mère de Dieu, et dont les croquis nous ont été communiqués. Ils ont été dessinés par M. Fromageau, un architecte qui a porté à Alger la science et le goût qu'il avait puisés à Paris dans l'atelier de Constant Dufeux, une notabilité de l'école moderne.

Notre architecture byzantine et l'architecture moresque ont des points saillants de contact, on peut aller jusqu'à dire de ressemblance, malgré le caractère net et tranché qui précise chacun des deux styles et lui assure une originalité propre. Il n'en a pas été moins facile à un habile et ingénieux artiste de rapprocher et de fondre ces deux caractères assez heureusement pour que l'architecture moresque se transformât, se christianisât, si l'on peut dire, sous l'influence de sa pensée et de ses études. Le cachet indélébile de la mosquée orientale se retrouve au fond de sa composition ; mais il s'épure par la combinaison des lignes accessoires et finit par laisser percer la physionomie profondément religieuse de nos édifices byzantins. En un mot, c'est le système général de construction suivi antérieurement à la conquête et que celle-ci a baptisé des signes chrétiens.

Un large porche à trois ouvertures arquées en fer à cheval et surmontées de trois petites coupoles donne accès dans une nef unique, ayant une abside au

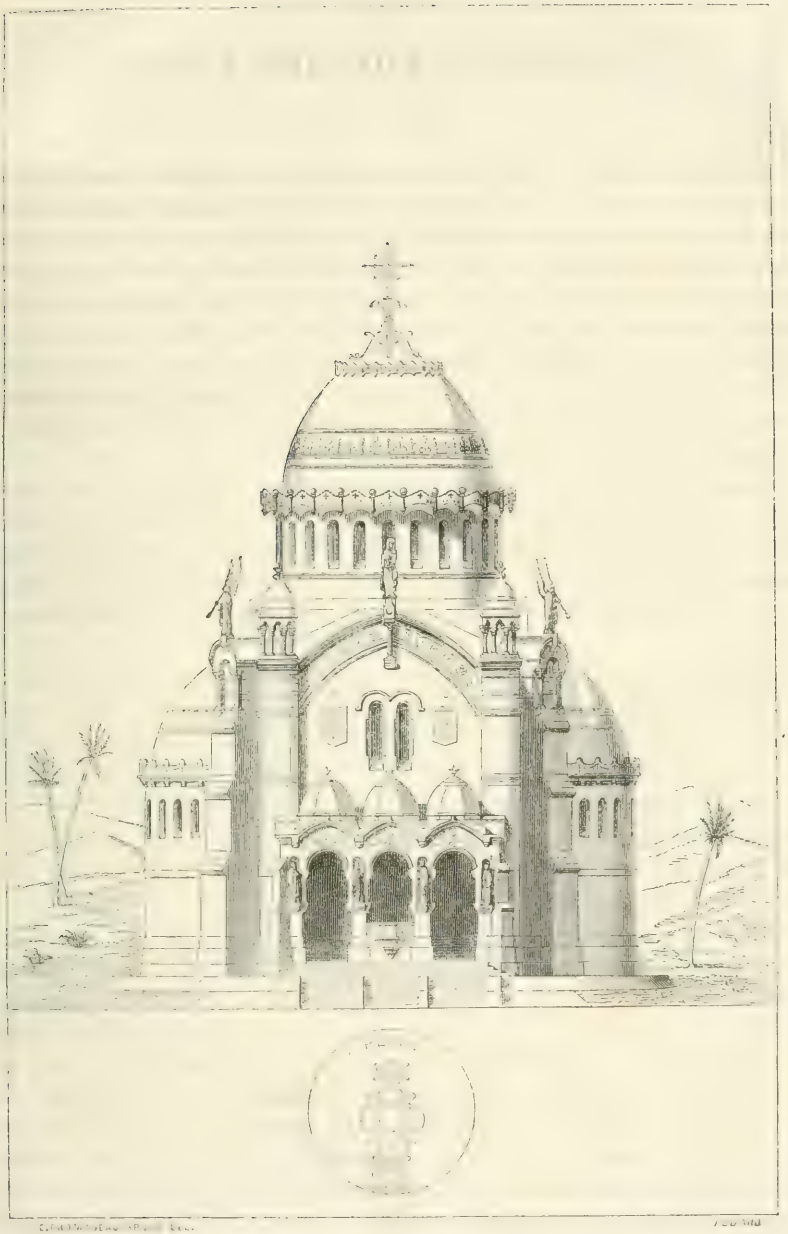

PÈLERINAGE DE NOTRE DAME D'AFRIQUE

CHAPELLE PRINCIPALE

fond du chœur et deux absides en regard, en forme de transsept. Le mur de la façade, percé d'une fenêtre géminée, s'effile en ogive très-busquée à la base. Un pied-droit, assujetti en saillie au-dessus de la toiture, monte et franchit le faîtage pour élever au-dessus la statue de la Vierge-Mère. Chaque angle de la façade est flanqué d'une tourelle qui s'ouvre au niveau du chêneau, afin de laisser voir une statue entourée de colonnettes portant de petites calottes de coupole fermées. Le toit se courbe en dos d'âne.

Au centre du raccordement de la nef et des absides se dresse le tambour d'une grande coupole percé, comme les absides, d'un rang de fenêtres espacées et abritées par un ornement fort saillant qui rappelle un peu dans ses détails les dais dont les statues sont surmontées, à la fin de la période romane et pendant la période ogivale; ces dais se touchent tous ici et n'ont leurs petits pignons séparés que par des boules.

Plus haut, la calotte fuit en pointe et s'entoure à moitié hauteur d'une ceinture d'ornements et de fleurons. Une couronne en forme de bracelet, puis un bouquet de branchages forgés enveloppant une croix légère et très-élancée, terminent l'édifice dont la silhouette générale est pleine de charme et de variété. Aux angles du mur de la façade et des absides, cette large et haute excroissance de la coupole s'appuie sur de robustes contreforts terminés par une arcature aveugle portant une statue d'ange aux deux ailes redressées en pointe. Le faîtage de la nef est crêté de découpures.

Une large frise en faïence de Sèvres varie à l'extérieur l'uniformité des murs blancs. Cette frise est composée, pour les pignons seulement, de sujets tirés des litanies de la Sainte Vierge. Les autres parties sont de simples ornements qui doivent, par diverses nuances de couleurs, compléter l'ensemble d'une riche ornementation qui convient parfaitement au brillant soleil d'Afrique.

La coupole est ornée de trois couronnes : la première, qui surmonte la tour du dôme, est un riche cheneau en bronze et cristal, qui affecte la forme d'un immense diadème, celui de la Reine des Cieux; des globes en cristal, dorés en or vert, à l'intérieur, doivent donner des reflets d'émeraudes qui contribueront à éveiller la pensée de *Royauté*.

La seconde est uniquement composée de roses et de lis, c'est la couronne de Marie (*Virginité*).

Enfin la troisième, composée d'étoiles, représente celle de la Mère de Dieu embrassant le pied de la croix (*Maternité*).

La coupole sera couverte en cuivre, avec ornements repoussés; le tout sera doré à deux tons : or jaune et or vert.

Les demi-coupoles des absides seront aussi couvertes en cuivre; les ornements seulement seront dorés sur un fond argent.

Dans ce pays plus que partout ailleurs, le monument de Marie doit impressionner les masses, autant par ses formes, sa couleur, que par sa richesse.

L'ouverture centrale du porche est occupée par une chaire élégamment profilée en encorbellement, d'où l'on pourra, aux jours d'affluence, prêcher à la multi-

tude le sermon sur la montagne. En Europe, on en voit de pareilles attachées aux flancs d'anciennes églises, pour répondre au même besoin. Les quatre pieds-droits du porche portent chacun une statue sur leur face antérieure.

Tel est le monument gracieux qui sera élevé à l'entrée de la vallée des Consuls, sur un promontoire qui domine Alger la guerrière, la grande mer et les délicieux contours de ces mêmes rivages, où les pirates épiaient les bâtiments de commerce dont ils convoitaient la prise ; de ces mêmes plages où une poignée d'écumeurs de mer a trafiqué pendant des siècles des angoisses et des larmes des chrétiens, jusqu'à ce que Charles X envoyât une vaillante armée pour la forcer dans son repaire. Mgr. l'évêque d'Alger a éloquemment ravivé ce glorieux souvenir dans son *Appel* pour la fondation de N.-D. d'Afrique :

« Charles X avait déclaré hautement qu'il voulait servir les *intérêts généraux de la Chrétienté*, que la *cause de la France était celle de l'humanité*. Par lettres closes adressées à l'épiscopat, il avait demandé des prières publiques pour le succès de la guerre, *notre triomphe devant être un bienfait pour la religion et l'humanité...*

» En effet, pendant que le faux libéralisme essayait d'entraver la marche d'une si belle entreprise; pendant qu'il cherchait à épouvanter notre armée, en lui rappelant l'inutilité des tentatives antérieures, l'échec de Charles-Quint, Oran abandonné forcément par les Espagnols après une longue possession et même l'inutilité prétendue des croisades ; pendant qu'il hérissait la Méditerranée d'écueils et soulevait ses flots par des tempêtes factices; pendant qu'il prédisait le naufrage sur les eaux et le massacre sur la terre ; en un mot, pendant que ses discours, gros d'orages et de sang, amoncelaient les désastres sur la tête de nos soldats, peu sensibles à de telles prophéties, que faisait la France chrétienne, la France du bon Dieu ? Beaucoup d'entre vous peuvent se le rappeler : elle se recueillait dans les souvenirs d'un passé plein de douleurs et de hontes et s'agenouillait aux pieds des autels de Marie, pour lui demander de pouvoir enfin y mettre un terme. De toutes les chaires de l'épiscopat partaient des mandements qui ordonnaient des prières à Marie ; l'image de Marie passait des mains d'une sœur ou d'une mère sur la poitrine de nos braves, et le souvenir de Lépante, avec ses rayonnants présages, venait se placer sur toutes les lèvres fidèles, s'enlaçait à nos drapeaux, et, du haut des mâts de nos navires, prophétisait le succès. La flotte française quittait Toulon le 17 mai, en plein mois de Marie ! vous savez le reste. Aussi l'un des premiers soins de la religion, en Algérie, fut-il de constater la reconnaissance de tous par le titre de Notre-Dame des Victoires donné à une vieille mosquée, convertie provisoirement en église. Mais qu'est cela pour un pareil bienfait ? »

Tel est le puissant motif de reconnaissance et de foi qui fera entreprendre le nouvel édifice dont nous avons décrit les élégantes proportions et les ingénieux détails. A ceux qui en connaissent le projet séduisant, le temps paraîtra long jusqu'à ce qu'ils voient scintiller aux rayons du soleil d'Afrique les dorures de la vaste couronne de bronze qui doit ceindre le faîte du monument, et les boules de cristal qui perleront sur le fond des hautes et profondes ciselures de ce diadème vraiment royal.

TH. MAYERY.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TOME DEUXIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS.

LETTRE AU R. P. DOM PITRA sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, par M. **L. de Baecker** 1

NOTRE-DAME DE L'ÉPINE (Marne), par M. l'abbé **G. Balthasar** 7

ÉPIGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE DES CATACOMBES DE ROME (4e *et* 5e *articles*), par M. l'abbé **Barbier de Montault**, historiographe du diocèse d'Angers, 12, 315

ÉTUDE SUR LES FONTS BAPTISMAUX (*quatre articles*), par M. **Van Drival**, directeur au séminaire d'Arras. . . 18, 97, 157, 204

OLIPHANT DU MUSÉE D'ANGERS, par M. **Godard-Faultrier** 26

QUEL EST L'AUTEUR DE L'IMITATION DE JESUS-CHRIST ? par M. **Elie Petit**. . . 49

ESSAI HISTORIQUE ET LITURGIQUE SUR LES CIBOIRES (*dix articles*), par M. l'abbé **Corblet**, directeur de la *Revue*, 56, 112, 150, 193, 241, 289, 337, 388, 433, 491

REMARQUES CRITIQUES SUR LES *Institutions de l'Art chrétien*, de M. l'abbé Pascal (5 *articles*), par le R. P. Dom **Renon**, de l'abb. de Solesmes, 70, 217, 249, 362, 540

TOMBEAU DE MONSEIGNEUR CART, érigé à Nîmes sur les plans de M. H. Revoil, par M. l'abbé **J. Corblet**. 76

AUTEL-TABLE DE L'ÉGLISE DE VAUCLUSE, par M. l'abbé **J.-F. André** 110

ART CHRÉTIEN PRIMITIF : Le Christ triomphant et le don de Dieu (4e *et* 5e *articles*) par M. **H. Grimouard de Saint-Laurent** 117, 256

CHAPELETS, MÉDAILLONS ET PANONCEAUX DES CONFRERIES DE PÉNITENTS DE LIMOGES, par M. **Maurice Ardant**, archiviste de Limoges. 145

ASSOCIATION EN FAVEUR DES ÉGLISES PAUVRES, par M. **Emile Thibaud** . . 167

ANIMAUX SYMBOLIQUES : **Le Tyrus**, par M. **Prosper Tarbé** 201

NOTRE-DAME DE REIMS, par M. **Edouard de Barthélemy**, auditeur au Conseil d'Etat. 266

CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE DE LANGOGNE (Lozère). 276

ICONOGRAPHIE DE QUELQUES SAINTS DE BRETAGNE, p. M. **A. de Barthélemy**, sous-préfet de Belfort 297

LA CROIX D'OISY ET AUTRES CROIX ANCIENNES, par M. l'abbé **Van Drival**, Directeur au Séminaire d'Arras (*Trois articles*) 306, 349, 481

DE QUELQUES PRETENDUES SATIRES ANTICLERICALES DANS LES SCULPTURES DU MOYEN-AGE, par M. **Aug. Breuil**. . . 342

NOTE SUR UN SARCOPHAGE CHRÉTIEN DÉCOUVERT A APT, par M. l'abbé **J.-F. André** 360

LA CROSSE DE GAUDRY, évêque de Laon (XIIe siècle), par M. **A. Matthieu**. . 385

NOTES POUR L'HISTOIRE DE L'ART CHRETIEN dans le nord de la France, depuis la conversion de Clovis jusqu'à la fin du XIIe siècle, par M. **Tailliar**, conseiller à la Cour de Douai (1er *article*). 395

DÉCORATIONS DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, de MM. Picot et Flandrin, par M. **Eugène Loudun** 410

UN CIMETIÈRE DE LEPREUX AU XIIIe SIÈCLE, par M. l'abbé **Cochet**. 417

NOTICE ICONOGRAPHIQUE SUR SAINT PATHUS, évêque de Meaux, par M. **E. Grésy**, membre résidant de la Société Impériale des Antiquaires de France 439

RÉSUMÉ DE SYMBOLISME ARCHITECTURAL (1er *article*), par M. l'abbé **Ricard**. . . 443

MONUMENTS CHRÉTIENS PRIMITIFS A MARSEILLE (1er *article*), par le R. P. **Dassy**, correspondant du Minist. de l'Instruction publique. 449

L'ART CHRÉTIEN DANS LA VENDÉE, par M. **Grimouard de Saint-Laurent**. 500

LE CHRISTIANISME ET LES ÉGLISES dans la Chine et la Tartarie orientale, avant le XVIIe siècle, par M. l'abbé **Barrère**, de la Société des Antiquaires de France. . 529

CARREAUX A DESSINS INCRUSTÉS pour le pavage des églises, par M. **Mathon**, bibliothécaire à Neufchatel-en-Bray . . 536

DE LA NUMISMATIQUE PAPALE, par M. **V. Pelletier**, chanoine d'Orléans. 548

LE MONUMENT DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE, par M. **Th. Mayery**, rédacteur en chef de la *Gazette de Lyon* 556

MÉLANGES, SOCIÉTÉS SAVANTES, CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

La nouvelle église des Carmes déchaussés à Bordeaux, par M. l'abbé **J. Sagette**. — Sarcophage chrétien percé d'une croix, par M. **Petit**. — Napoléon Ier dans une fresque de la cathédrale de Saint-Isaac, par M. **A. Breuil**. — De la représentation de l'Immaculée-Conception, par M. **Grimouard de Saint-Laurent**. — Exposition toulousaine. — Travaux des Sociétés savantes, par M. l'abbé **J. Corblet**. — Chronique . 28

Mouvement archéologique et artistique dans le diocèse de Montpellier, par M. l'abbé **L. Vinas**. — Mouvement archéologique en Anjou, par M. **Barbier de Montault**. — Travaux des Sociétés savantes. — Chronique 78

Cloches de Minden (Wesphalie), par M. **A. Breuil**. — Usage de placer une tête de mort au bas des crucifix, par M. **P. de Cagny**. — Portefeuilles des dessins de la collection de Roger de Gaignières, par feu M. **Gilbert**. — Missels, Rituels et Manuels conservés dans les bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal, par M. l'abbé **Barbier de Montault**. — Travaux des Sociétés savantes. — Chronique. 124

Découverte d'antiquités païennes près de divers monuments chrétiens, dans le pays de Comminges, par M. **Louis d'Agos**. — Consécration d'une église à Canet (Espagne), par M. **V. Postel**. — La Crypte de Saint-Geôsmes (diocèse de Langres), par M. l'abbé **Godard**. — Lettre de M. l'abbé Pascal, au sujet des *Remarques critiques* de Dom Renon. — Travaux des Sociétés savantes, par M. l'abbé **J. Corblet**. — Chronique . . . 173

Pavages émaillés de l'Avranchin, par M. **E. Le Héricher**. — Crypte du pape saint Alexandre, à Rome, par M. l'abbé **Barbier de Montault**. — Sarcophage à sept croix trouvé à Saint-Martin-au-Val (Chartres), par M. **Doublet de Boisthibault**. — Travaux des Sociétés savantes. — Chronique 222

Chronique 279

Mouvement archéologique dans le diocèse de Grenoble, par M. **de Saint-Andéol**. — L'église de Saint-Ouen, à Darnétal (Seine-Inférieure), par M. **Lecomte**. — Travaux des Sociétés savantes. — Chronique 324

Antiquités de Porto-d'Anzio, par M. l'abbé **V. Postel**. — Expositions artistiques de Limoges et de Toulouse, par M. **Petrus Schmidt**. — Hymne des sept joies de la Vierge, par M. **Barbier de Montault**. — Travaux des Sociétés savantes. — Chronique 368

Livres liturgiques manuscrits des diocèses de France, conservés dans les bibliothèques Impériale, de Sainte-Geneviève et de l'Arsenal, par M. l'abbé **Barbier de Montault**. — Le Saint-Esprit représenté sous forme humaine, par M. **Decorde**. — Travaux des Sociétés savantes. — Chronique 424

Congrès archéologique de Laon, par M. **A. Janvier**. — Une question de droit littéraire, par M. l'abbé **Auber**. — Chronique. 466

Monogramme du Christ à Saint-Exupère-d'Arreau (Hautes-Pyrénées), par M. **L. d'Agos**. — Conseils pratiques relatifs à l'Art chrét. par M. **Reichensperger**. — Une place de Munich, par M. **Th. Mayery**. — Nouvelles archéologiques de Rome, par M. l'abbé **Barbier de Montault**. — Chronique. 512

Comptes-rendus bibliographiques par MM. l'abbé **Jules Corblet**, **A. Janvier**, **Marius Chaumelin**, **H. Dusevel**, l'abbé **Barbier de Montault**, **A. Goze**, **Henri Hardouin**, **Charles Salmon**, **C. Balthasar**, **Charles de Linas** et **R. Bordeaux**, 42, 89, 137, 185, 233, 283, 334, 381, 431, 478 et 524.

Art chrétien primitif — en Italie, 117, 256 ; dans le nord de la France, 395 ; — à Marseille, 449.

Arts libéraux sculptés dans une chapelle, 87.

Aspais (Saint) ; comment représenté ? 133.

Associations catholiques de l'Allemagne, 513.

Assomption (Iconographie de l'), 365.

Athanase (Saint); comment représenté ? 544.

Attributs de divers saints, 297, 540, 544, etc.

Auber (M. l'abbé). Ouvrages analysés, 384, 472.

Aubert. Sa monographie de Juvigny, 189.

Autel — de l'église Saint-Germain à Amiens, 86 ; — de Vaucluse, 110 ; — primitif de Saint-Victor, 452, 463 ; — d'Auriol, 464.

Autels ; formes variées, 110, 454.

Avranchin (Pavages émaillés de l'), 222.

Azaïs (M.). Son ouvrage sur la langue primitive, 287.

Azénor (Sainte) ; comment représentée ? 301.

B

Baecker (M. de). Son livre sur les *Sagas*, 334.

Baptême (Le). Ses avantages prouvés par une inscription des catacombes, 321.

Baptême de Jésus-Christ peint dans les plus anciens baptistères, 73 ; — a-t-il été fait par immersion ou par infusion? 250.

Baptistère — de Saint-Jean à Poitiers, 24 ; — de Saint-Pontien, 73 ; — de Constantin, 98 ; — de St-Jean-de-Latran, ib. ; — de Florence, 99 ; — de Pise, 100 ; — de Caudebec, 102 ; — de Liège, 103 ; — de Lansleff, 214.

Barbet de Jouy. Son ouvrage sur les mosaïques chrétiennes, 431.

Barbier de Montault. Ouvrages analysés, 47, 239.

Barèges ; monuments de ses environs, 519.

Basiliques chrétiennes bâties hors des villes; pourquoi ? 402.

Beaufort (M. de). Mort de cet antiquaire, 476.

Beaumont (Périgord); son église fortifiée, 284.

Beauvillé (M. de). Son *Histoire de Montdidier*, 526.

Béguinage et béguines de Belgique, 333.

Bénédiction — du Saint-Sacrement ; son origine, 66 ; — des Ciboires, 497.

Bénédictionnaire (Le) ; beautés de ses formules liturgiques, 323.

Benoit (Saint). Ses divers attributs, 542.

Bernay (Eure). Découverte d'un cimetière du XIIIe siècle, 417.

Beuvry (Pas-de-Calais). Ses fonts, 165.

Bijoux présumés du Ve siècle, acquis par l'Empereur, 426.

Blaise (Saint); sa légende, 543.

Blat (M.). Ouvrage analysé, 143.

Boites a hosties, 154.

Bonnes Œuvres ; comment symbolisées? 323.

Bordeaux ; nouvelle église des Carmes, 28.

Boulenger (MM.), inventeurs de procédés céramiques pour la confection inaltérable des pavages d'église, 537.

Bourassé (M.). Ouvrage analysé, 185.

Bourisp (Notre-Dame de), 287.

Brebis ; leur symbolisme, 117, 457.

Bretagne (Saints de); leur iconographie, 297.

Brieuc (Saint); sa légende, 305.

Brizeux. Monument qu'on veut élever à ce poète, 331.

Bruyères (Aisne) ; son église romane, 468.

C

Calice du sang de Jésus-Christ tenu par Adam, 308.

Canet (Espagne) ; consécration d'une nouvelle église, 173.

Canonisations de saints représentées sur des médailles pontificales, 553.

Capsa, coffret, 292.

Carosses (Epoque et inventeur des), 41.

Carillon de l'église Bon-Secours, à Rouen, 377

Carreaux à dessins incrustés, fabriqués à Auneuil (Oise), 536.

Cart (Monseigneur) ; son tombeau gothique à Nîmes, 76.

Cassien, ses 5,000 moines et son monastère, 408, 449, 450.

Catacombe — d'Anagni, 12, 317 ; — de Saint-Marcellin et Saint-Pierre, 58 ; — du pape saint Alexandre ; 234 ; — de saint-Victor de Marseille, 465.

Cathédrale — de Reims, 266 ; — de Paris, 330 ; — de Montréal, 380 ; — de Noyon, 480.

Catherine (Sainte) de Sienne prise pour sainte Thérèse, 366 ; ses attributs, 544.

Caudebec ; ses fonts à couvercle, 102.

Cénacle (Iconographie du), 254.

Céramique ; application des recherches historiques sur cette branche de l'art, 536.

Champlieu (Théâtre de), 480.

Chant ecclésiastique ; conseils donnés à ce sujet par Mgr. Angebault, 475.

Chapelle — du Saint-Lait, à Reims, 573 ; — de N.-D. d'Afrique, 556.

Chapelles primitives, 398.

Chapelets des confréries de Pénitents de Limoges, 145.

Chapiteaux — de fonts baptismaux, 105 ; — de l'église de Langogne (Lozère), 276.
Charlemagne ; sa statue équestre sur une médaille pontificale, 553.
Chateau de Joinville, 142.
Chateaux de France (Statistique des), 88.
Chemises dites de la Sainte Vierge, conservées à Chartres, 89.
Chine — concordance de sa chronologie fabuleuse avec la chronologie sacrée, 232 ; — origine du christianisme dans ce pays, 529.
Chorévêques, leur mission. 104.
Chrismal (Le) ; quel est ce vase et son usage ? 61, 292.
Christ en croix. V. au mot *Croix*.
Christianisme (Du) — dans le nord de la France et de ses monuments avant le XIIe siècle, 305; — en Chine et en Tartarie, 529.
Chrysostome (Saint), comment représenté? 542.
Ciboires (Recherches sur les), 56, 112, 150, 193, 243 ; — Noms divers donnés aux ciboires, 289; —leur matière, 293 ; — ciboires en forme de tours, 337; — en forme de colombe, 388 ; — en forme de coupe, 433, 436; — de formes diverses, 491.
Ciborium majus, 290 ; — *Ciborium minus*, 290.
Ciment employé par les architectes chinois, 88.
Cimetière — mérovingien de la chapelle Saint-Eloi, 227; — de lépreux au XIIIe siècle, 417.
Circoncision (Iconographie de la), 221.
Cités (Les deux) mystiques, 120, 262.
Claire (Ste) tient un ciboire ; pourquoi ? 339.
Clairmarais (Croix de l'abbaye de), 307.
Clément (Saint), pape. Légende de la source miraculeuse qu'il fait sortir d'un rocher, 458, note 1.
Clepsydre près de diverses figures sculptées sur un tombeau, 361.
Clefs—représentées sur la *Pala d'Oro* de Venise, 265 ; — du XIIIe siècle, trouvées à Bernay, 420.
Cloches — de Minden et leurs inscriptions, 122 ; — de Deutz, 183 ; — d'Angleterre, 188.
Clous de la croix, 482.
Clovis, son baptême, 399.
Collège — des jésuites à Tivoli, 428 ; — Richelieu, à Luçon, 502.
Colombe d'or pour enfermer l'Eucharistie, 63; — symbolisme de cette forme, 390, 462.
Colombier de Garway (Angleterre), 141.
Commemoration des morts, prouvée par une inscription chrétienne des Catacombes, 318.
Comminges ; découverte d'antiquités païennes, 172.
Commission archéol. de Maine-et-Loire, 179;— des Antiquités du Pas-de-Calais, 426.
Comité — central des artistes, 82 ; — des travaux historiques et des Sociétés savantes ; son organisation, 178.
Communion — des enfants après leur baptême, 58 ; — des frénétiques, 58 ; — donnée par saint Jean à la Sainte Vierge, tableau de mauvais goût, 474.
Confession. Valeur de cette dénomination donnée à une chapelle, 463.
Confrérie — des Pénitents de Limoges ; leurs insignes, 145 ; — des Hospitaliers-Pontifes de Cavaillon, 380.
Congrès archéologique de Laon ; compte-rendu de ses travaux, 466, 472.
Convention nationale (La) décrète la destr. des dépôts d'arch. de la Cour des Comptes, 84.
Coq gaulois (Le) de Louis-Philippe, 135.
Corban ; ce que c'est ? 156.
Corbeny (Eglise de), 144.
Corblet (L'abbé J.). Son discours d'ouverture du Congrès archéologique de Laon, 469.
Corentin (Saint), premier évêque de Quimper. Comment représenté ? 304.
Corporations d'ouvriers, leurs insignes, 148.
Costume ecclésiastique ; règles à ce sujet, 282.
Couronnement de la Vierge, de Fiésole, 366.
Cousin (M. L.). Ouvrage analysé, 432.
Couvents ; leurs ateliers d'orfévrerie, 385.
Croix — à trois bras, entre les mains de Papes, 75, 178 ; — figurées sur les hosties, 115;— d'Oisy, avec figures historiques, symboliques, 306, 355, 358; — de Saint-Jean-de-Latran, 351 ; — règles traditionnelles sur leur forme et leur symbolisme, 349 ;— de Lothaire, expliquée par le Père Cahier, 356; — du cabinet de M. Fromentine, 486 ; — de la cathédrale d'Amiens, 488; — formes diverses de la croix, 482 ; — son titre, 482 ; escabeau et clous, 484 ; — vêtement de Jésus en croix, 488.
Crosse — de Mgr. Angebault, 82; — de l'évêque Gaudri, 386.
Crosses — des abbés et des évêques ; comment portées par chacun d'eux ? 95 ; — de suspension retrouvées en divers lieux, 333.
Crucifix (Le) est comme un livre renfermant toute l'histoire du genre humain, 312 et 349. V. *Croix*.
Crypte — de la cathédrale de Chartres, 157 ; — de Saint-Géosme (Haute-Vienne), 173; — du pape saint Alexandre, à Rome, 224 ; — de l'église Saint-Mesmin d'Orléans, 378 ; — de Reims, 398. — de Saint-Victor, à Marseille, 449.
Custodes eucharistiques, 65, 292.

TABLE DES DESSINS

Animaux évangélistiques, 316.

Autel — de Vaucluse, 110 ; — de St.-Victor à Marseille, 452, 456, 457, 459, 463.

Baptistère — des premiers siècles, 15 ; — de Saint-Jean de Poitiers, 24 ; — de Lansleff, 214.

Carrelages — à fleur de lis du xve siècle, à Sainte-Pience-au-Parc (Manche), 222 ; — à dessins incrustés de la fabrique d'Auneuil (Oise), planches x *bis*, xi, xii et xiii.

Chapiteaux — de Saint-Trophime, à Arles, 237 ; — de l'église de Langogne (Lozère), 276, 277, 278.

Chateau du sire de Joinville, 142.

Christ (Le) triomphant, fragment d'un sarcophage, 121. — Même sujet à Saint-Michel de Pavie, 264.

Ciboire — du musée de Bordeaux, 435 ; — du cabinet de M. Van-Drival, 437 ; — du musée d'Amiens, 391 ; — du cabinet de M. Ledicte-Duflos, 491.

Ciborium de saint Clément, à Rome, 290.

Collége Richelieu à Luçon, 502.

Croix d'Oisy (Pas-de-Calais), planche vii, viii et ix, — de diverses formes, 349, 482 ; — du cabinet de M. Fromentine, à Arras, 486 ; — de la cathédrale d'Amiens, 488.

Crosse de Gaudry, évêque de Laon, pl. x.

Eglise — Saint-Merry, à Paris, 94 ; — de Corbeny (Aisne), 144 ; — de Saint-Laurent-la-Salle (Vendée), 506 ; — de Mouilleron-en-Pareds (Vendée), 508 ; — de Notre-Dame d'Afrique, à Alger, 557.

Etoffe — du xiie siècle (musée de Cluny), planche ii, fig. 2 ; — sicilienne de la même époque (cathédrale de Palerme), pl. ii, fig. 3.

Fer à hosties de Saintré (Vienne), 152.

Fonts baptismaux — de West-Deeping, 21 — d'Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais), pl. v ; — de Caudebec, 102 ; — de Beuvry (Pas-de-Calais), pl. vi ; — de la crypte de la cathédrale de Chartres, 157 ; — de Notre-Dame d'Amiens, 162 ; — de diverses localités de la Dordogne et de la Gironde, 208, 209 ; — de Routes (Seine-Inférieure), 211.

Main divine donnant une couronne, 490.

Médaillons de chapelets des confréries des Pénitents de Limoges, 147.

Mitre — du xiie siècle (musée de Beauvais), planche ii, fig. 1 ; — de saint Pathus, évêque de Meaux, 441.

Monastère de Saint-Marcoul, à Corbeny, 143.

Monogramme du Christ à Arreau (Hautes-Pyrénées), 512.

Monstrance du trésor de Cologne, 65.

Mort (La) chrétienne et la Mort païenne, 190 et 191.

Mosaïque de saint Cosme et saint Damien, 287.

Oliphant du musée d'antiquités d'Angers, pl. i.

Pierre funéraire du vi^e siècle à Saint-Maximin, 236.

Sarcophage — de Saint-Laurent-hors-les-Murs (fragment), 119 ; — de Ste-Lucine (fragment), 256.

Sceaux de l'église de Marseille, planche iv.

Statue de saint Pathus, 440.

Tombeau — de Mgr. Cart, à Nîmes, planche iii ; — de sainte Marie-Madeleine, à Saint-Maximin (bas-relief), 234 ; — de saint Sidoine, à Saint-Maximin (bas-relief), 235.

Tour de Notre-Dame de Reims, 269.

Vases, agrafes et clefs découverts dans un cimetière de lépreux, à Bernay (Eure), 417, 418, 419, 420, 421.

Ces 112 dessins ont été exécutés par MM. A. Bladières, F. Benoist, E. Breton, William Burges, L. Drouyn, Féragu, Fromageau, E. Grésy, A. Lavigne, Lemasle, Le Tellier, de Livonière, A. Pernot, A. Robaut, O. de Rochebrune et E. Thibaud.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DEUXIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN (1).

A

Abbaye — de Grandselve, 84; — Saint-Victor de Marseille, 95, 449; — de Saint-Serge, 137; — de Saint-Maur-sur-Loire, 137; — de Preuilly, 144; — de Saint-Savin, 519. — du Verger, 306.

Abbayes primitives, 406.

Abbeville, son Hôtel-Dieu, 138.

Abeilles recueillant une hostie profanée, 296.

Académie — des Inscriptions et Belles-Lettres, 35; — Flosalpine, 35; — Belge à Rome, 39; — de Reims, 84.

Adalbéron, archev. de Reims: sa tombe, 173.

Adam, — enterré sur le Calvaire; valeur de cette légende, 126; — assis au pied du crucifix et tenant un vase dans lequel il reçoit du sang, 308.

Adoration du Sacré-Cœur; composition examinée, 474.

Agen (Diocèse d'); ses églises, 382.

Agneau — portant sur son dos un vase nimbé, 58; — debout sur un monticule, 438.

Agneaux (Les douze) symboliques, 322, 457. — Bénédiction des agneaux à Rome, 541.

Agnès (Sainte). Comment représentée? 541.

Agnès Sorel sous les traits de la sainte Vierge, 88.

Agnus Dei, servant de monstrance, 65.

Agos (M. L. d'). Ses ouvrages sur le pays de Comminges, 45, 287.

Agriculture flamande en France; 381.

Aigle à deux têtes sur un monogramme crucifère, 512.

Albatre sculpté et durci, invent. nouvelle, 428.

Albi; fresques de sa cathédrale, 218.

Alomez, évêque de Noyon, 405.

Améthiste, pierre précieuse, 231.

Amiens — Église Saint-Germain, 86; — inscription découverte à Saint-Acheul, 229; — fonts de sa cathédrale, 162; — crucifix de sa cathédrale, 488; — anciennes divisions de ce diocèse, 404.

Anagni, inscript. de ses catacombes, 12, 317.

Andoche (Saint). Son tombeau détruit, 134.

André (M. l'abbé). Ouvrage analysé, 479.

Angelico Fiesole, 258.

Angers; chapelle du Bon-Pasteur, 87; — tapisseries de sa cathédrale.

Anges — tenant les instruments de la Passion, 309, 310, 311, 312; — du Départ et du Retour, deux sculptures, 332.

Angleterre (antiquités d'), 91, 107, 139, 188, 524.

Animaux symboliques des quatre Evangélistes; leur signification, 315; — leurs figures, 316.

Anneaux épiscopaux d'Angleterre, 141.

Antimond (Saint), apôtre des Morins, 405.

Antoine (Saint), son véritable costume, 541.

Apostolat — de saint Eutrope, 180; — de saint Martial, id.; — de saint Firmin, 180; — de saint Lazare et sainte Madeleine, 233; — de saint Antimond, 405.

Apotres (Premiers) du nord de la France, 397.

Apt; découverte d'un sarcophage, 360.

Arca Dei, 64.

Archæologia ou mélanges archéologiques de Londres; compte-rendu, 91, 139, 188, 524.

Archidiacones; leur subdivision dans le nord de la France, 404.

Argentiers de Limoges, leurs œuvres, 145.

Arles — sous Constantin, 461; — un chapiteau de Saint-Trophime, 237.

Armarium, armoire eucharistique, 197, 295.

Arreau (Hautes-Pyrénées); monogramme du Christ qu'on voit dans son église, 512.

Art chrétien moderne, ses productions — à Nîmes, 76; — dans l'Hérault, 78; — dans la Vendée, 500; — à Saint-Vincent-de-Paul de Paris, 410; — à Alger, 556.

(1) Nous devons la rédaction de cette table analytique à la complaisance de M. L. J. Guénebault.

Légendes (Les) sont souvent dénaturées, 344.

Léon (Le pape St) ; comment représenté ? 544.

L'Epine (Notre-Dame de) ; origine de l'église et de son pélerinage, 7.

Lepreux ; leurs cimetières au moyen-âge, 417.

Lettres de décès (Les) au moyen-âge, 136.

Liesse (Notre-Dame de) et son pèlerinage, 468.

Lieux destinés à la réserve eucharistique, 193.

Limoges; — ses confréries de Pénitents, 145 ; son Exposition artistique, 369.

Litho-Typographie de M. Paul Dupont, 135.

Liturgie grecque à St-Victor de Marseille, 461.

Livres — frivoles ; leur vogue tue l'ancienne librairie et surtout l'érudition solide, 430; — liturgiques manuscrits des Bibliothèques publiques de Paris, 424.

Louandre (M.). Ouvrage analysé, 138.

Louis (Saint), très-belle figure à Reims, 274.

Louis de Gonzague (Saint) ; ses œuvres publiées, 480.

Luçon ; son nouveau collége, 502.

Lukis (M. W). Ouvrage analysé, 188.

M

Machines à enlever le couvercle des fonts baptismaux, 215 ; leur suppression, 216.

Maixent (Abbaye de Saint-), 244.

Malo (Saint), premier évêque d'Alet ; sa légende, 303.

Manifestation des Evangiles. Cérémonie imposante à ce sujet, 314.

Manufactures — de soie de l'Orient, 37; —de carreaux à incrustations, 548.

Manuscrits — slaves ; leurs reliures et leur écriture, 88 ; — liturgiques conservés dans diverses bibliothèques publiques, 129.

Marie l'Egyptienne (Sainte) ; comment représentée ? 543.

Marseille — son église de la Major, 44. — sceaux de ses évêques, 94 ; — ses monuments chrétiens primitifs, 449.

Martin (Saint), son apostolat, 331.

Martin de Verton (Saint), abbé ; sa légende, 302.

Maur (Saint) ; comment représenté ? 542.

Médailles des Papes figurant des faits historiques, 552.

Meen (Saint) ; sa légende, 301.

Melchisedech ; nom donné au vase renfermant l'Eucharistie, 63.

Melote (La) ne doit pas être confondue avec la coulle, 541.

Messe des Présanctifiés ; usage à ce sujet, 67.

Métiers ; noms de leurs patrons, 148, 149.

Minden (Westphalie); ses cloches, 124.

Missel à miniatures de la Bibliothèque impériale, 133.

Mitre — d'un évêque du xiie siècle, 36 ; — grecque, fermée par en haut, 74 ; — tournée de profil, 93.

Mois de Marie ; cette dévotion devient de plus en plus mondaine en quelques endroits, 281.

Molanus. Son livre jugé, 253.

Monastère — de Ronceray, cité, 137 ; — de Saint-Marcoul, 143 ; — organisation des premiers monastères, 406 ; — leurs divers régimes, 408 ; — leurs travaux agricoles, 409.

Monogramme de Jésus Christ à Arreau, 512.

Montataire (Oise) ; découverte d'un sarcophage, 31.

Montpellier (Dioc. de); ses nouvelles églises, 78.

Monstrances, 65.

Montreale ; sa cathédrale, 380.

Monuments — primitifs de l'art chrétien, 117, 256; — à Marseille, 449 ; — de Rome, représentés sur les médailles des Papes, 548.

Mosaïque — de l'église Saint-Côme et Damien, 257 ; — de l'église Sainte-Cécile à Rome, 261;— de Sainte-Constance, 263 ; —romaine trouvée à Blangy (Aisne), 471.

Mosaïques — chrétiennes des basiliques de Rome, 430 ;— modernes de Rome : procédé qu'on emploie pour les faire, 522.

Mouilleron. Vue intérieure de son église, 508.

Mouvement archéologique — dans le diocèse de Montpellier, 178 ; — en Anjou, 81 ; — à Rome, 517.

Munich ; sa place dite de Marie, 515.

Musée — de Lons-le-Saulnier, 38 ; —d'antiquités d'Angers, 126 ; — d'artillerie de Turin, 378; —d'Amiens, 391 ;—de Bordeaux, 435 ; —de Laon, 467.

Musique religieuse en Belgique, 279.

Mystères joués dans les églises, 84, 432.

N

Napoléon Ier représenté dans une fresque du jugement dernier, à Saint-Pétersbourg, 32.

Nennok (Sainte), fondatrice d'un couvent en Bretagne, 304.

Nicaise (Saint), représenté à Reims, 271.

Nimbe crucifère donné quelquefois au Père et au Saint-Esprit, 73.

Nimes ; tombeau de Mgr. Cart, 76.

Norwège (Eglises de) ; caractère d'architecture de ses monuments, 39.

NOTRE-DAME D'AFRIQUE (Église de); 556.

NOUVION-LE-VINEUX, son église romane, 468.

NOYON ; sa division ecclésiastique, 404 ; — description de sa cathédrale, 480.

NUMISMATIQUE papale ; détails historiques et bibliographiques, 545.

O

ŒUVRE des Tabernacles ; son but, 167.

Offertorium ; ce que c'est ? 155.

OISY — ses fonts baptismaux, 105 ; — croix-reliquaire provenant de son abbaye, 306.

OLIPHANT du Musée d'Angers, 26.

ORAISON contre la fièvre, 525.

ORFÈVRERIE et ciselure chrétiennes du moyen-âge, 42, 306 ; — cultivée avec succès dans les couvents, 385.

Organe de l'Art chrétien (L'), 336.

ORIENTATION des églises, recherches à ce sujet, 445.

OSMANE (Sainte), 303.

OSTENSOIR — de Saint-Corneille de Compiègne, 65 ; — figuré dans une peinture murale, 429.

P

PAINS fermentés pour la messe des Grecs. 156.

PALIMPSESTES retrouvés, 429.

PALME (La) ; son symbolisme, 322.

PALMIER ; symbole de cet arbre, 459.

PANONCEAUX des confréries de Pénitents de Limoges, 145.

PAPES — font porter l'Eucharistie devant eux en voyage, 62 ; — recherches historiques sur leurs médailles et leurs attributs, 545.

PARIS ; Église Saint-Vincent-de-Paul, 410.

PASTEUR (Le bon), souvent peint aux Catacombes, 71.

PASTOPHORES des Grecs, 196.

PATERNE (Saint); comment représenté ? 300.

PATHUS (Saint) ou Pathusius, 439 ; — sa statuette retrouvée par M. Grésy, 440.

PATRIMOINE de saint Pierre; réflexions à ce sujet, 282.

PATRONS des confréries et corporations, 148.

PAVAGES — émaillés de l'Avranchin, 222 ; — fabriqués à Auneuil (Oise), 536.

PAUL (Saint) ; pourquoi représenté souvent à droite de Notre-Seigneur ? 261, 263.

PAUL ERMITE (Saint); comment représenté? 542.

PEIGNÉ (M.). Ouvrage analysé, 527.

PEINTURE — sur vélin : procédés actuels, 47 ; — à l'huile, plus ancienne que Jean Van Eyck, 233.

PÈLERINAGE — de Notre-Dame de l'Épine, 7 ; de Liesse, 468 ; — de Notre-Dame d'Afrique, 559 ; — Dictionnaire des pèlerinages, 286.

PÉNITENCES publiques, leurs divers degrés, 525.

PÉNITENTS de Limoges, leurs insignes, 145.

PERNOT (M.). Ouvrage analysé, 142.

PÉTIGNY (M. de). Éloge de ses travaux archéologiques, 330.

PHARE de la cathédrale de Strasbourg, 87.

PHÉNIX des Catacombes ; son symbolisme, 322.

PHILIPPE (Saint) ; comment représenté ? 544.

PIE V (Saint) ; comment représenté ? 544.

PIE IX ramené à Rome, médaille pontificale pour les soldats de l'armée française, 554.

PIERRE (Du symbolisme de la), 158, 159.

PIERRE (Saint) ; pourquoi représenté quelquefois à la gauche du Christ ? 259.

PIERRE CÉLESTIN (Saint) ; comment représenté ? 544.

PIERRE MARTYR (St); comment représenté? 544.

PIERRES — des reliquaires, leurs significations symboliques, 357.

PISCINE (Ancienne), à Saint-Quentin, 428.

PISE ; son baptistère, 100.

PLACE de Munich ; description, 315.

PLAIES de Notre-Seigneur en croix, 487.

PLAN CARRÉ de l'abside de quelques églises, 332.

PLANTAGENET ; origine de ce nom des princes de la maison d'Anjou, 91.

POISSON mystique, 103.

POL (Saint), sa légende, 304.

Pontifical Anglo-Saxon, manuscrit, 188.

PORTO-D'ANZIO ; antiquités de ce pays, 368.

PRÉSANCTIFIÉS (Messe des), 67.

PRESCRIPTIONS relatives aux ciboires, 496.

PRESSOIR (Le) mystique dans lequel Jésus-Christ foule le raisin, tableau du XVe siècle, 426.

PREUILLY (Abbaye de), 144.

PROCESSION du Saint-Sacrement, 63.

PROVINCE ecclés. de Reims ; ses divisions, 403.

PSAUTIER de Guttemberg en 1461, 39 ; — ce manuscrit n'existe pas, 133.

PUITS sacré sous le porche d'une église, 521.

PIXYDE, 289, 292 ; — préservée du feu, 295.

Q

QUAY (Saint), évêque breton ; sa légende, 303.

R

RAPHAEL, appréciation de ses œuvres, 258, 314.

RAYMOND DE PEGNAFORT, dominicain, comment représenté ? 542.

D

Dais en forme de cloche au-dessus du Saint-Sacrement, 140.

Dallage mosellan, 377.

Dalle tumulaire anglaise, du XIIIe siècle, 524.

Darnetal (Seine-Inférieure); son église, 326.

Darsy (M.). Son ouvrage sur le canton de Gamaches, 478.

Dassy (Le R. P.) Ouvrage analysé, 94.

Dedicace d'une église; 174, 286.

Derode (M.). Ouvrage annoncé, 93.

Deschamps de Pas (M.). Ouvrage annoncé, 143.

Dévernissage des tableaux du Louvre, 330.

Diaconies (Premières), 400.

Dieu; de l'usage de le représenter sous la figure d'un vieillard, 34.

Doliums — funèbres, 190; eucharistiques, 495.

Dominical; usage de ce voile, 60.

Dominique (Saint), ses attributs, 544.

Don de Dieu, sujet iconographique de divers monuments chrétiens, 117, 256, 259.

Dordogne (Fonts baptismaux de la), 203.

Dorothée (Sainte); comment représentée? 543.

Doublet de Boisthibault. Ouvrage anal. 89.

Drainage; son utilité pour la conservation des églises, 521.

Drame liturgique des trois Maries, 68.

Duels judiciaires au moyen-âge, 92.

Dupanloup (Evêque d'Orléans). Son discours pour l'Œuvre des Tabernacles, 168.

Dusevel. Ouvrage analysé, 48.

E

Ecclesiologist (*The*); 335.

Echelle (L') mystique de saint Romuald, 543.

Efflam (Saint); sa légende, 304.

Eglise — de Dunkerque, 93; — de Vorges, 468; — de Saint-Vincent-de-Paul à Paris; ses fresques, 410; — de Saint-Laurent-la-Salle (Vendée), 506; — de Notre-Dame d'Afrique, 555; — d'Esnandes, 285; — de Langogne, 176; — de Norwège, 39; — du diocèse d'Agen, 382.

Eglise triomphante; comment représentée? 257.

Eglises — d'Orient; leurs hosties, 155; — pauvres (Œuvre pour la réparation des), 167; — détails de quelques-unes de leurs parties et sur leur symbolisme, 163; — fortifiées; 285; — primitives; pourquoi placées hors des villes? 402; — de Chine, antérieures au XVIIe siècle, 529.

Eleuthère (Saint), évêque de Tournay; 406.

Eloi (Saint); comment représenté? 148.

Emeric-David (M.). Ses nombreux travaux sur l'art chrétien, imprimés ou manuscrits, 331.

Enfant-Jésus tenant l'Eucharistie, 64.

Epigraphie des Catacombes de Rome, 12, 317.

Epitaphe — de l'impératrice Fastrada, 92; — d'un évêque de Sarum, 524.

Escabeau de la croix, 484.

Esnandes (Eglise d'), 285.

Esprit (Saint) représenté par une figure humaine, 474; — ce qu'il faut en penser? 24.

Etendards de l'armée autrichienne ornés d'une image de la Sainte Vierge, 39.

Etoffes siciliennes du XIIe siècle, 37.

Eucharistie — réservée dans les maisons, 193; — dans les sacraires, 196; — dans des armoires, 197. V. *Ciboires*.

Eutrope (Saint) représenté à Notre-Dame de Reims, 271.

Εναγγελίσταις. Quel est cet ornement? 460.

Evangélistes (Les) et leurs symboles, 145, 314, 315.

Evêques — représentés ordinairement debout, 74; — de Marseille, leurs sceaux, 462.

Exposition solennelle du Saint-Sacrement, 65.

F

Faillon (M. l'abbé). Ouvrage analysé, 233.

Falcimagne (M.). Ouvrage analysé, 285.

Femmes (Les) artistes, 184.

Fers a hosties, 151, 152, 153.

Festival (Le) des Saints. Ce que c'est? 540.

Fêtes révolutionnaires, 327.

Firmin (Saint), premier évêque d'Amiens; époque de son apostolat, 180.

Flandrin (M.). Examen critique de ses fresques à Saint-Vincent-de-Paul, 411.

Fleur de lis héraldique sur brique, 222.

Fonts baptismaux — étude sur ces monuments, 18, 97, 157, 204; — de Tidenham (Angleterre), 91; — de Girone, 104; — d'Oisy, 105; — de Cheadle, 107; — de Chartres, 155; — d'Amiens, 162; — de Beuvry, 165; — de la Dordogne et de la Gironde, 208; — de Routes, 211.

Fossoyeurs (Les) des Catacombes étaient-ils dans les ordres mineurs? 16.

Fracan (Saint); comment représenté? 301.

François de Sales (Saint); Comment doit être représenté? 541.

Françoise de Chantal (Sainte); médaille de sa canonisation, 553.

Françoise Romaine (Sainte); comment représentée? 543.

Funerailles; usage singulier à New-York, 135.

G

GAIGNIÈRES (M. de). Portefeuilles de sa célèbre collection passés en Angleterre, 127.

GAUDRY, évêque de Laon; sa crosse, 385.

GILBERT (M.). Eloge de cet archéologue, 38, 180.

GIRONDE (Fonts baptismaux de la), 208.

Glossaire du patois picard, etc., de M. l'abbé Corblet, cité, 85.

GODARD-FAULTRIER (M.). *Voyage en Orient*, 284.

GOTHS (Les) n'ont pas été destructeurs des monuments comme on le croit généralement, 40.

GRAPPE DE RAISIN; son symbolisme, 323, 427.

GRATTIER (M. de). Ouvrage analysé, 47.

GRECS; comment ils exposent la sainte Eucharistie, 248.

GRÉGOIRE VII (St); comment représenté ? 544.

GRENOBLE (Dioc. de). Ses nouvelles églises, 324.

GRÉSY (M.). Ouvrage analysé, 144.

GUILLAUME (Saint), évêque de Saint-Brieuc; comment représenté? 305.

GWENNOLÉ (Saint), fondateur d'une abbaye en Bretagne, au VIIe siècle, 302.

H

HILAIRE (St). Comment représenté? 540.

HOMME (L') et non l'ange, attribut de saint Mathieu, 74.

HONORA (Sainte), femme de saint Efflam, 304.

HOSPITALIERS-PONTIFES; origine de cette confrérie, 380.

HOSTIES — enterrées avec les morts, 62, 63; — leurs divers noms, 113; — leur forme, 114; — avec des croix, 115; — et d'autres figures, 116; — leurs inscriptions, 150; — manière dont on les confectionnait, 153; — boîtes pour les conserver, 154; — leur nom et leur forme chez les Orientaux, 155; — prescriptions liturgiques sur l'époque de leur renouvellement, 498.

HUIT (Nombre) dans la forme des fonts baptismaux? 21.

HYMNE inédite de saint Thomas de Cantorbéry, 374.

I

ICONOGRAPHIE — de quelques saints bretons, 297; — de saint Pathus, 439; — de divers autres Saints. V. le nom de ces Saints.

IGNACE D'ANTIOCHE (Saint), comment représenté? 542.

Imitation de Jésus-Christ. Recherches sur le véritable auteur de cette œuvre, 1 et 49.

IMMACULÉE-CONCEPTION (Iconographie de l'), 33.

INHUMATION dans des tonneaux de terre, 190.

INSCRIPTION — mithriaque, signalée par Dom Pitra, 181; — chrétienne, découverte à Amiens, 229; — chinoise, trouvée en 1625; ce qu'elle prouve, 550.

INSCRIPTIONS — de cloches, 122, 123, 189; — chrétiennes de la Gaule; Compte-rendu, 134; — des hosties, 150, 152; — découvertes dans le pays de Comminges, 173; — d'autels antiques, 175; — de la crypte de Saint-Alexandre à Rome, 224; des Catacombes de Rome, 12, 317.

Institutions liturgiques de M. l'abbé Pascal; examen critique de cet ouvrage, 70, 217, 248, 362; — Lettre de M. Pascal à ce sujet, 176.

INVENTAIRE de la chapelle d'Edouard III, roi d'Angleterre, 130.

J

JEAN DE MATHA (St); comment représenté? 543.

JEAN PORTE-LATINE (Saint); comment représenté? 544.

JEANNE D'ARC — son entrée à Chinon, tapisserie citée, 477; — exposée au musée de Cluny, ib.

JÉSUS-CHRIST — représenté triomphant sur la Croix d'Oisy, 309; — faisant don de l'Evangile à saint Pierre, 117; — représenté tenant une grappe de raisin, 427; — sur la croix; 484; — ses plaies, 487.

JOSEPH (Saint), son attribut principal, 543.

JOSSE ou JUDOC (St); comment représenté? 299.

JOVIN; son tombeau à Reims, 274, 401.

JUDICAEL (Saint), sa légende, 302.

JUDWAL (Saint), roi breton; sa légende, 303.

K

KEMPIS (Thomas à) est-il l'auteur de l'*Imitation*? 1 et 49.

L

LACROIX, sculpteur francais du XVIIe siècle, 183.

LAFFINEUR (M.). Ouvrage analysé, 480.

LAMPE du Musée de Rome, citée, 263.

LANGOGNE; chapiteaux de son église, 276.

LANGUES bibliques orientales, — ouvrage de M. Azais, 287; — ouvrage de M. l'abbé Van Drival, 527.

LAON — Crosse de Gaudry, 385; — son Congrès archéologique, 466; — ses illustrations historiques, 469.

LAVAL (Aisne), son église, 468.

LE BLANT (M.) Ouvrage analysé, 134.

REGISTRE — de confrérie du Saint-Sacrement, orné de peintures, 145 ;— de paroisse, prescrits par les statuts synodaux de Marseille, 181.

REIMS — ses premiers apôtres, 397 ; — ses premières églises, 399, 400, 401, 402, 403 ;— —division de sa Province ecclésiastique, 403.

RELIURE précieuse d'un manuscrit slave, 88.

RENZI (M.). Son ouvrage sur Jeanne d'Arc, 238.

RÉSERVE eucharistique, 56, 150, 193, 241.

RESTAURATION de diverses églises, 181, 521.

REVOIL (M.). Tombeau gothique qu'on lui doit, 77.

Revue d'Aquitaine, compte-rendu de cette publication, 239.

RICHARD COEUR-DE-LION, sa sépulture, 92.

RIDEAUX d'Autel à Saint-Clément de Rome, 130.

ROBE donnée à Jésus-Christ en croix, 488.

ROCHEBRUNE (M. de). Ses travaux de construction et de restauration, 504, 505, 506, 511.

ROMAIN. Deux saints de ce nom confondus à tort, 362.

ROME ; inscriptions de ses catacombes, 12, 224, 315. — Nouvelles archéologiques, 517 ; — croix de Saint-Jean-de-Latran, 351 ; — des médailles pontificales, 545.

ROMUALD (Saint); comment représenté ? 543.

ROULEAU des morts, 90, 136.

ROUTES (Seine-Inférieure) ; Fonts baptismaux de son église, 210.

RUBENS a-t-il écrit sur le dessin ? 230.

S

Sabanum, usage de ce voile, 206.

SABRE d'un empereur grec ; sa description, 378.

SACREMENT (Saint) de l'autel, comment représenté par Raphaël ? 258. Voyez *Eucharistie*.

SAINT-GEOSMES (Haute-Vienne), sa crypte, 175.

SAINT-LAURENT-LA-SALLE; son église, 506.

SAINT-MARTIN-AU-VAL. Fragments de l'ancienne église retrouvés, 85.

SAINT-MAXIMIN; ses sarcophages, 234.

SAINT-PÉTERSBOURG ; sa nouv. cathédrale, 32.

SAINT-SAVIN (Abbaye de), réclamation contre la destruction de ses bâtiments, 519.

SAINTE-SOPHIE est le type des monuments byzantins, 283.

SAINTE-LAURE (Couvent de) ; ses fonts baptismaux, 109.

SAINTS — de Bretagne, 297 ; — de l'église de Poitiers, 384. Pour leur iconographie, voyez à leurs noms.

SAMSON (Saint), comment représenté ? 303.

SANG de Jésus-Christ reçu par Adam ; motif de ce symbole, 308.

SARCOPHAGE — d'enfant ayant une croix creusée dans l'épaisseur de la pierre du fond, 31 : — à sept croix, 225 ; — découvert à Apt, 360. — de saint Maximin, 234.

SATIRES anti-cléricales au moyen-âge, 342.

SCEAUX — de l'église de Marseille, 94, 95 ; — de l'hôpital d'Abbeville, 138.

SCHOLASTIQUE (Sainte) ravie au ciel, 542.

SCRUTIN (Le grand) des élus; ce que c'est? 314.

SCULPTURE du moyen-âge, ses hardiesses, 342.

SELLIER (Le P.). Son ouvrage sur la vie de sainte Colette, 90.

SIBOINGNE ; ce que c'est ? 291.

SI-GAN-FOU, célèbre inscription chinoise prouvant l'introduction du christianisme dans ce pays dès le VIIe siècle, 330.

SIGNES lapidaires des maçons ou constructeurs d'églises au moyen-âge, 525.

SIXTE (Saint) ; l'époque de son apostolat, 88 ; — sa statue, 271.

SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES de l'Oise, 36 ; — de Laon, 82, 130 ; — de l'Eure, 227 ; — de Nantes, 327.

SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES — de Lorraine, 83 ; — du midi de la France, 84 ; — de Nantes, 132 ; — de la Charente, 179 ; — d'Eure-et-Loir, 180 ; — de l'Orléanais, 227 ; — de l'Alsace, 375.

SOCIÉTÉS DES ANTIQUAIRES — de Morinie, 132 ; — de Picardie, 180, 376 ;— de l'Ouest, 180. — de Londres, 91, 188 ; — de France, 420.

SOCIÉTÉS SAVANTES de l'Amérique, 132.

SOLEIL (Le) attribut de saint Thomas, 543.

SOLEIL eucharistique, 65.

SOUQUET (M.). Ouvrage analysé, 192.

SOVASTIANOFF (M.). Son troisième voyage au Mont Athos, et ce qu'il en rapporte, 184.

Stabat Mater; haute portée de cette phrase, 308.

STANISLAS (Saint) de Cracovie, 544.

STATUE en bronze de saint Pierre à Rome, 220.

STATUES de Notre-Dame de Reims, 271.

SUFFRAGANS (Evêques) de Saint-Remi, 405.

SUICIDE (Le), comment jugé au moyen-âge? 130.

SUPPLICIÉS (Figures de) sculptées sur le clocher de la cathédrale de Reims, 271.

SUSANNE et les deux vieillards représentés en loups, 71.

SUSPENSION eucharistique, 245.

SYMBOLISME des diverses parties d'une église, 163, 443 ; — des animaux évangélistiques, 315; — de l'Agneau, 457.

SYNAGOGUE au pied de la croix, 490.

SYNODES; leur antiquité dans l'église, 333.

T

Tabernacles — leur origine, 246, 455 ; — prescriptions liturgiques à leur égard, 498 ; — œuvre des tabernacles, 167.

Tapisseries — de la cathédrale d'Angers, 39;— de la cathédrale de Reims, 273, 274.

Tartarie-Orientale ; état du christianisme dans ce pays avant le xviie siècle, 529, 535.

Temporel des Papes, 282.

Testament (sujets de l'Ancien) représentés sur une croix, 352.

Testament de saint Remy, 400, note 2.

Tête de mort, sous les pieds de Jésus-Christ en croix; ce qu'elle signifie ? 125.

Texier (L'abbé). Ouvrage analysé. 43.

Thomas d'Aquin (Saint), comment représenté ? 543.

Thomas de Cantorbéry (Saint), hymne inédite, 374.

Titre de la croix, 482.

Titulus, nom donné à la cure au moyen-âge 403.

Toitures chez les Juifs, 254.

Tombeau — d'un saint Remy, 87 ; — gothique de Mgr. Cart, à Nîmes, 76; — de Jovin à Reims, 274 ; — de lépreux, 417.

Tonneaux de terre pour inhumer les hommes, 190.

Tonsure au couteau, 141.

Tour eucharistique, 339 ; — divers monuments de ce genre cités, 340 ; — raison mystique de sa forme, ib.

Tour de Notre-Dame de Reims, 269.

Troncs d'églises, leur origine, 429.

Tugdal (Saint), comment représenté ? 299.

Turris, vase eucharistique, 293.

Tyrus, animal symbolique, 201.

U

Urcel (Aisne). Sa belle église romane, 468.

V

Valérie (Sainte) ; comment représentée ? 147.

Vandales ; si ce peuple a réellement détruit les monuments, 40.

Van Drival (M.). Ouvrages analysés, 192, 527.

Vases — nimbés sur le dos d'agneaux, 58 ; — aux saintes huiles, prescriptions liturgiques, 205 ; — eucharistiques, leurs noms divers, 293 ; — trouvés dans des tombes, 420, 421.

Vaucluse ; son autel primitif, 110.

Vendée ; ses nouvelles églises, 500.

Véran (Saint): comment il est représenté ? 478.

Verge fleurie donnée à saint Joseph, 543.

Verges tenues par un abbé, 96.

Verres — peints, publiés par le P. Garucci, 259 ; — trouvés dans des tombes, 421.

Vêtement de Jésus-Christ en croix, 488.

Vêtements — d'un évêque du xiie siècle, conservés au musée de Cluny, 37 ; — trouvés dans le trésor d'Aix-la-Chapelle, ib.

Viatique des malades, 59, 495.

Vie monastique, ses commencements, 406.

Vierge (Sainte) — inscription qui parle de sa figure, 181 ; — en majesté, 291.

Vigne, figure de Jésus-Christ, 356, 458.

Vincent (Saint), comment doit être représenté ? 542 ; — sa canonisation représentée sur une médaille du pape Clément XII, 553.

Vitraux — de la cathédrale de Reims, 274, 275 ; — de l'église de la Madeleine et sa légende, 375.

W

Waast (Saint), évêque d'Arras, 405.

Wagon offert au Pape, orné de peintures par M. Gérôme, 280.

West-Deeping (fonts de), 21.

Y

Yves (Saint), comment représenté ? 300.

FIN DU TOME II.

GETTY CENTER LIBRARY